



HAL
open science

L'accent secondaire en anglais britannique contemporain

Quentin Dabouis

► **To cite this version:**

Quentin Dabouis. L'accent secondaire en anglais britannique contemporain. Linguistique. Université François - Rabelais de Tours, 2016. Français. NNT: . tel-01414997

HAL Id: tel-01414997

<https://shs.hal.science/tel-01414997v1>

Submitted on 14 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ FRANÇOIS – RABELAIS DE TOURS

ÉCOLE DOCTORALE « Sciences de l'Homme et de la Société »

LABORATOIRE LIGÉRIEN de LINGUISTIQUE

THÈSE présentée par :

Quentin DABOUIS

soutenue le : 28 novembre 2016

pour obtenir le grade de : **Docteur de l'université François – Rabelais de Tours**

Discipline/ Spécialité : Anglais / Linguistique

L'ACCENT SECONDAIRE EN ANGLAIS BRITANNIQUE CONTEMPORAIN

THÈSE dirigée par :

Mme ABASQ Véronique
M. FOURNIER Jean-Michel

Maître de Conférences, Université François - Rabelais
Professeur des Universités, Université François - Rabelais

RAPPORTEURS :

Mme HERMENT Sophie
M. TREVIAN Ives

Professeur des Universités, Université d'Aix-en-Provence
Maître de Conférences, HDR, Université de Paris VII

JURY :

Mme ABASQ Véronique
M. BERMÚDEZ-OTERO Ricardo
M. FOURNIER Jean-Michel
Mme HANOTE Sylvie
Mme HERMENT Sophie
M. TREVIAN Ives

Maître de Conférences, Université François - Rabelais
Senior Lecturer, Université de Manchester
Professeur des Universités, Université François - Rabelais
Professeur des Universités, Université de Poitiers
Professeur des Universités, Université d'Aix-en-Provence
Maître de Conférences, HDR, Université de Paris VII

VOLUME I

À mon grand-père.

Remerciements

Je tiens à remercier Jean-Michel Fournier pour sa confiance, ses conseils avisés, qui m'ont bien souvent permis de résoudre des problèmes sur lesquels je butais.

Merci également à Véronique Abasq pour ses nombreux conseils et pour m'avoir guidé dans mes premiers pas en tant qu'enseignant au département d'anglais.

Je tiens particulièrement à remercier Ricardo Bermúdez-Otero pour les nombreux échanges intéressants que nous avons pu avoir (et, je l'espère, continuerons à avoir), pour ses réponses toujours détaillées à mes questions et pour me faire l'honneur de faire partie de mon jury.

Merci à Sylvie Hanote, Sophie Herment et Ives Trevian de me faire l'honneur de lire et d'évaluer ce travail.

Un grand merci au groupe morphophonologie de Tours, Pierre, Marjolaine, Nicola et Isabelle, pour m'avoir permis de faire mes premiers pas dans la recherche en me faisant participer à leurs travaux dès 2011. Remerciement particulier à Nicola pour avoir pris le temps de relire une partie de cette thèse.

Merci aux membres du Laboratoire Ligérien de Linguistique pour les présentations enrichissantes des réunions transversales et pour m'avoir permis d'assister à de nombreuses conférences aux quatre coins de l'Europe.

Merci à Christophe dos Santos pour m'avoir donné le goût de l'ouverture aux autres théories et pour avoir pris le temps de relire une partie de ce travail.

Merci à Sandrine Ferré pour m'avoir prêté des ouvrages que j'aurais eu bien du mal à me procurer.

Merci aux collègues rencontrés dans les colloques aux quatre coins de l'Europe pour les échanges stimulants, et en particulier Tobias Scheer, Renate Raffelsiefen, Slawomir Zdziebko, Sylvain Navarro, Jacques Durand, Jean-Louis Duchet, Jérémy Castanier, Phillip Carr, Shanti Ulfsbjorninn, Samantha Ruvoletto, Noam Faust et Olivier Glain.

Un grand merci également à Clémence Leyrat pour avoir su répondre clairement à mes (nombreuses) questions sur les statistiques.

Merci à mes collègues du département d'anglais et ex-collègues de Polytech pour leur soutien.

Merci à Camille, Ben, Olivier et Pauline pour les moments de décompression.

Merci à Clément, sans qui ces dernières années auraient été tellement plus austères !

Mille mercis à Éléonore pour m'avoir supporté (avec et sans l'anglicisme !), le coup de main pour la dernière ligne droite et tant de choses encore. Sans toi, je n'aurais peut-être pas vu le bout de ce travail.

Merci à Booboo et Coco, sans qui je ne serais pas le même.

Enfin, je remercie ma famille de m'avoir soutenu tout au long de mes études.

Mes excuses à tous ceux que j'aurais oublié de citer !

Résumé

Cette étude de l'accent secondaire en anglais britannique contemporain s'inscrit dans l'approche développée par Lionel Guierre et se compose d'un volet théorique et d'un volet empirique.

Dans un premier temps, nous apportons notre contribution à l'échange entre l'école de Guierre et les théories plus « standard » en phonologie et en morphologie. Pour cela, nous réaffirmons, à l'aide de travaux qui lui sont extérieurs, les spécificités de l'approche guierrienne. Ainsi, nous proposons une définition de ce que nous entendons par accent en anglais, nous défendons l'importance de la prise en compte de l'information orthographique dans les analyses de la phonologie de l'anglais, nous faisons des propositions sur la manière dont la structure segmentale peut influencer l'accentuation, nous argumentons qu'il est nécessaire de reconnaître des unités morphologiques dont le sens est opaque et défendons que l'anglais peut être analysé comme ayant non pas une, mais plusieurs phonologies.

Dans un second temps, après une présentation des théories contemporaines traitant de l'accent secondaire et une revue de la littérature sur le sujet, nous proposons une analyse d'un corpus de 5829 mots portant un accent secondaire tirés de la troisième édition du *Longman English Pronunciation Dictionary*. La présence et la position de l'accent secondaire sont analysées pour les différentes catégories morphologiques retenues dans le corpus. Nous nous intéressons également à des phénomènes liés à l'accent secondaire tels que la valeur de la voyelle accentuée sous accent secondaire ou la gémination.

Nos résultats confirment les analyses précédentes de l'accent secondaire sur plusieurs points. Tout d'abord, celui-ci est bien régit par des contraintes rythmiques s'appliquant au sein d'une même unité lexicale. Parmi les dérivés suffixaux, c'est l'isomorphisme dérivationnel qui prévaut dans la très grande majorité des mots étudiés, même si quelques exceptions sont relevées et discutées. Comme le relève l'essentiel de la littérature, les préfixes transparents possèdent leur propre domaine phonologique, ce qui se manifeste par la présence d'un accent secondaire même lorsque le préfixe est monosyllabique et que sa base est accentuée à l'initiale, par des géminées consonantiques ou encore par une valeur libre de la voyelle des préfixes monosyllabiques à voyelle finale.

En revanche, nous ne sommes pas en mesure de confirmer certaines analyses proposées dans la littérature. Nous ne relevons pas d'impact de la structure segmentale sur le placement de

l'accent secondaire dans les mots non-dérivés ayant au moins trois syllabes prétoniques. Nous ne relevons pas non plus d'effet de la fréquence relative sur la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les dérivés suffixaux ayant trois syllabes prétoniques, mais nous relevons un effet de la présence d'un préfixe monosyllabique et de la proéminence relative des deux premières syllabes.

La présente étude apporte également des éléments qui, à notre connaissance, n'ont pas été relevés dans la littérature. Nous relevons des paires antonymiques de préfixés dont l'opposition sémantique peut être ramenée à l'opposition entre les préfixes et pour lesquelles seuls l'un des membres de la paire peut porter un accent sur son préfixe. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit là d'une manifestation du caractère marqué de ce membre de la paire. Nous relevons une nouvelle règle de prononciation de la voyelle accentuée que nous avons nommée la « règle de l'initiale prétonique ». Nous relevons également que les préfixes monosyllabiques sémantiquement opaques ont une tendance à rejeter l'accent secondaire. Enfin, nous proposons une explication au schéma /021(-)/ relevé dans les dérivés suffixaux. Ce schéma est déterminé par la fréquence relative du dérivé et de ses dérivants ainsi que par la présence ou absence d'un agrégat consonantique à la suite de la deuxième voyelle.

Mots clés : phonologie / morphologie / morphophonologie / graphophonologie / anglais / prononciation / accentuation / accent secondaire

Résumé en anglais

This study on secondary accent in contemporary British English stands in the approach developed by Lionel Guierre and is composed of a theoretical section and an empirical section.

First, we put forth our contribution to the exchange between the Guierrian School and more “standard” phonological and morphological theories. We do so by reasserting the specificities of the Guierrian framework using works from other theoretical frameworks. Thus, we propose a definition of what we mean by accent in English, we defend the importance of including orthographic information in the analysis of English phonology, we put forward proposals on how segmental structure may influence accent placement in this framework, we claim that it is necessary to acknowledge morphological units whose meaning is opaque and, finally, defend the view that English can be analysed as having not one but several phonologies.

Secondly, after a presentation of contemporary theories dealing with secondary stress or accent and a literature review on the topic, we propose an analysis of a 5,829 words corpus containing a secondary stress mark from the third edition of the *Longman English Pronunciation Dictionary*. The presence and the position of secondary accent are analysed for the different morphological categories retained in the corpus, along with other related phenomena such as the value of the accented vowel or gemination.

Our results confirm previous analyses on several points. First, secondary accent is restricted by rhythmic constraints which apply within a single lexical unit. Among suffixal derivatives, stress preservation prevails in the vast majority of the words studied here, even though a few exceptions are noted and discussed. As noted by most of the literature, transparent prefixes have their own phonological domain. This can be observed through the presence of a secondary accent on monosyllabic prefixes even when the base they are attached to has an initial accent, through consonant geminates or through the systematic presence of free vowels for vowel-final monosyllabic prefixes.

However, we cannot confirm certain analyses proposed in the literature. We do not find any effect of segmental structure on accent placement in non-derived words with at least three pretonic syllables. We do not find any effect of relative frequency on second-syllable stress preservation in suffixal derivatives with three pretonic syllables, but instead find an effect of the presence of a monosyllabic opaque prefix and of the relative prominence of the first two syllables.

The present study also bring forwards elements which, to our knowledge, have not been noted previously. We find pairs of antonymic prefixed words which can be opposed only through the meaning of their prefixes and for which only one member of the pair may bear a secondary accent on its prefix. We make the hypothesis that this accent is the manifestation that this word is the marked member of the pair. We find a new rule which we name the “Pretonic Initial Rule”. We note a tendency for monosyllabic opaque prefixes to reject secondary accent. Finally, we propose an account of the /021(-)/ pattern found in suffixal derivatives. This pattern is determined by the relative frequency of the derivative and its bases and by the presence or absence of a consonant cluster after the second vowel.

Keywords: phonology / morphology / morphophonology / graphophonology / pronunciation / English / accentuation / stress / secondary accent / secondary stress

Table des matières

Remerciements	2
Résumé	3
Résumé en anglais	5
Table des matières	7
Liste des figures	11
Liste des tableaux	12
Partie I : Introduction.....	21
1. Pourquoi étudier l'accent secondaire ?.....	22
2. La présente étude.....	25
2.1. L'école de Guierre.....	25
2.2. Objet de l'étude	26
Partie II : Cadre théorique.....	28
3. Cadre général.....	29
3.1. L'accent en anglais.....	29
3.1.1. De quoi parle-t-on ?.....	30
3.1.2. Le système accentuel dans l'école de Guierre	48
3.2. Orthographe et phonologie de l'anglais	55
3.2.1. Orthographe et phonologie dans la littérature	55
3.2.2. Les voyelles de l'anglais	60
3.2.3. Les éléments purement orthographiques.....	68
3.2.4. Grammaire de lecture et locuteur idéal alphabétisé	71
3.3. Structure segmentale et accentuation	74
3.3.1. Le principe du poids syllabique	74
3.3.2. Voyelles et consonnes	77
3.3.3. /s/ et les sonantes	78
3.3.4. Etudes de corpus récentes	79
3.3.5. Quelle influence de la structure segmentale ?.....	81
3.4. Morphologie : définitions.....	86
3.4.1. Morphe et morphème	87
3.4.2. Racine et mot.....	90
3.4.3. Dérivant et base.....	91
3.4.4. Des classes d'affixes ?.....	93
3.4.5. Préfixes.....	93
3.4.6. Suffixes.....	112

3.4.7.	Unités préfixées et suffixées	125
3.4.8.	Les composés savants.....	127
3.4.9.	Les composés	130
3.4.10.	Constructions à particule adverbiale initiale	131
3.4.11.	Autres structures	132
3.4.12.	Fréquence relative et accès lexical	132
3.5.	Plusieurs phonologies en anglais ?.....	136
3.6.	L'approche adoptée : bilan	141
4.	Les théories contemporaines traitant de l'accent secondaire	143
4.1.	La Phonologie Prosodique	143
4.1.1.	Présentation générale de la théorie.....	144
4.1.2.	La syllabe	148
4.1.3.	Le pied.....	150
4.1.4.	Le mot prosodique.....	154
4.2.	La Théorie de l'Optimalité (OT).....	156
4.2.1.	OT Classique	156
4.2.2.	Output-Output Correspondence	165
4.2.3.	Stratal OT	172
5.	L'accent secondaire.....	184
5.1.	Les différentes phonologies de l'anglais et l'accent secondaire	184
5.2.	Contraintes générales	185
5.2.1.	*/00-/	186
5.2.2.	*CLASH.....	188
5.2.3.	*LAPSE.....	192
5.2.4.	*H(.....	194
5.3.	Accent secondaire et morphologie	195
5.3.1.	Les non-analysables	195
5.3.2.	Les dérivés suffixaux	200
5.3.3.	Les préfixés	214
5.3.4.	Constructions suffixées et préfixées.....	226
5.4.	La valeur de la voyelle accentuée /2/	227
5.4.1.	Non-dérivés et dérivés à accent déplacé	227
5.4.2.	L'isomorphisme dérivationnel	230
5.5.	Questions de recherche.....	231
	Partie III : Étude empirique.....	234
6.	Le corpus	235
6.1.	Objectifs	235

6.2.	Les sources utilisées	237
6.2.1.	La prononciation : LPD	238
6.2.2.	L'étymologie et le sémantisme : OED	241
6.2.3.	Les informations catégorielles : Dictionary.com	241
6.2.4.	La fréquence d'utilisation : BNC	242
6.3.	Constitution du corpus	243
7.	Résultats par inventaire	256
7.1.	Unités non dérivées	257
7.1.1.	Non-analysables	257
7.1.2.	Suffixés à base liée	259
7.1.3.	Préfixés inséparables	263
7.1.4.	Constructions suffixées et préfixées à bases liées	272
7.1.5.	Bilan : les unités non-dérivées.....	278
7.2.	Constructions à gauche.....	282
7.2.1.	Préfixés uniquement (PTS)	283
7.2.2.	Préfixation sur des constructions suffixées	286
7.2.3.	Cas particuliers	293
7.2.4.	Bilan : les constructions à gauche	297
7.3.	Constructions à droite.....	300
7.3.1.	Non-préfixés.....	300
7.3.2.	Suffixation sur des constructions préfixées.....	325
7.3.3.	Cas particuliers	366
7.3.4.	Bilan : constructions à droite.....	369
7.4.	Constructions dont le sens de l'affixation est ambigu.....	381
7.4.1.	Analyse comme constructions à droite.....	382
7.4.2.	Analyse comme constructions à gauche.....	388
7.4.3.	Bilan	391
7.5.	Constructions parasynthétiques.....	395
7.6.	Troncations.....	396
7.7.	Mots étrangers	398
7.7.1.	Unités non-dérivées.....	398
7.7.2.	Constructions à gauche.....	417
7.7.3.	Constructions à droite.....	418
7.7.4.	Suffixés « liés »	429
7.7.5.	Autres structures.....	433
7.7.6.	Un traitement spécial pour les mots étrangers ?.....	433
7.8.	Mots savants.....	434

7.8.1.	Unités non-dérivées	434
7.8.2.	Constructions à gauche.....	440
7.8.3.	Constructions à droite.....	441
7.8.4.	Suffixés « liés »	448
7.8.5.	Un traitement spécial pour les mots savants ?.....	450
8.	Résultats transversaux et discussion	451
8.1.	Les contraintes générales	451
8.1.1.	* /00-/	451
8.1.2.	*CLASH	455
8.1.3.	*LAPSE.....	458
8.1.4.	*H(.....	460
8.2.	Les mots non-dérivés	461
8.2.1.	Une syllabe prétonique.....	461
8.2.2.	Deux syllabes prétoniques.....	463
8.2.3.	Trois syllabes prétoniques et plus	465
8.3.	La voyelle accentuée /2/	469
8.3.1.	Non-dérivés	469
8.3.2.	Dérivés à accent déplacé avec V ^{red} dans le dérivant	473
8.3.3.	L'isomorphisme dérivationnel	476
8.4.	La suffixation	477
8.4.1.	L'isomorphisme accentuel	478
8.4.2.	Non-isomorphisme pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques	481
8.4.3.	Le schéma /021(-)/	491
8.4.4.	Discussion : fréquence et isomorphisme accentuel.....	500
8.5.	La préfixation	501
8.5.1.	L'autonomie phonologique des préfixes	502
8.5.2.	Les paires antonymiques	513
8.6.	L'interaction entre préfixation transparente et suffixation.....	515
8.6.1.	Accents non-adjacents.....	515
8.6.2.	Autonomie phonologique des préfixes.....	516
	Partie IV : Conclusions	521
	Bibliographie.....	530

Liste des figures

Figure 1. Organigramme de placement de l'accent primaire en anglais (J.-M. Fournier, 2010b : 84).....	51
Figure 2. Organigramme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée	65
Figure 3. Représentation « classique » de la syllabe.....	75
Figure 4. Représentation d' <i>unmanly</i>	126
Figure 5. Représentation de <i>decipherer</i>	126
Figure 6. Représentations de <i>misappropriation</i>	126
Figure 7. Représentation de <i>decaffeinate</i>	126
Figure 8. Modèle d'accès lexical de Hay (2001).....	134
Figure 9. Lignes d'analyse de Hay (2001) et Hay & Baayen (2002).....	135
Figure 10. Cophonologies et contraintes indexées (Scheer, 2011 : §482)	140
Figure 11. Grammaire OT (inspiré de Collie (2007 : 28) et Kager (1999 : 9)).....	158
Figure 12. OO-correspondence (d'après Collie, 2007 : 232).....	166
Figure 13. Grammaire Stratal OT	175
Figure 14. Transparence morpho-sémantique et mise en valeur du préfixe à l'oral (Videau, 2013 : 341)	219
Figure 15. Fréquences relatives et préservation accentuelle pour les suffixés en <i>-ion</i> ayant trois syllabes prétoniques	485
Figure 16. Fréquences relatives et préservation accentuelle pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques	489
Figure 17. Fréquence relative et préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques	492
Figure 18. Fréquence relative et préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques en prenant en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent	494
Figure 19. Proportion de mots au-dessus de la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002) et schéma /021(-)/ par suffixe.....	497
Figure 20. Proportion de mots dont le dérivant a un C ₂ en deuxième syllabe et schéma /021(-)/ par suffixe.....	499
Figure 21. Intégration de la règle de l'initiale prétonique à l'organigramme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée	524

Liste des tableaux

Tableau 1. Différentes visions de l'accent secondaire dans Pater (2000) et Wells (2008)	32
Tableau 2. Récapitulatif des paramètres de l'accent (tiré de Moore-Mauroux, 2002 : 23).....	35
Tableau 3. Possibilité de syncope en anglais (exemples tirés de Hammond (1999) et Szigetvári (2007)).....	41
Tableau 4. Pourcentages de VNR par position dans Dahak (2011)	44
Tableau 5. Propriétés des syllabes accentuées, contenant une VNR ou une voyelle réduite ...	46
Tableau 6. Tableau de correspondance graphie-phonie pour la voyelle accentuée	63
Tableau 7. Tableau de correspondances pour les trois principales voyelles libres étrangères.	67
Tableau 8. Accentuation des verbes dissyllabiques par catégorie morphologique	95
Tableau 9. Exemples de verbes partageant un préfixe ou une racine.....	96
Tableau 10. Flexion irrégulière et préfixation.....	98
Tableau 11. Propriétés des affixes de Classe I et Classe II (Raffelsiefen, 1999).....	105
Tableau 12. Typologie des préfixes	112
Tableau 13. Origine historique des suffixes cohésifs et non-cohésifs	122
Tableau 14. Accentuation des noms de villes trisyllabiques dans Fitt (1996)	139
Tableau 15. Aspiration à l'initiale des domaines prosodiques (Itô & Mester, 2009a).....	152
Tableau 16. Distribution de /t/, /h/ et /r/ et structure prosodique	153
Tableau 17. « æ-tensing » et classes d'affixes (Benua, 1997 : 182)	169
Tableau 18. Processus phonologiques de l'anglais et leur affiliation stratale.....	177
Tableau 19. Placement de l'accent secondaire dans les mots non-analysables ayant trois syllabes prétoniques	198
Tableau 20. Prédiction des valeurs de voyelles des préfixes en C ₀ V̇- selon le contexte	223
Tableau 21. Prédiction sur les comportements phonologiques des différents types de préfixes	226
Tableau 22. Synthèse des étapes de tri du corpus	253
Tableau 23. Composition du corpus d'étude.....	254
Tableau 24. Paires antonymiques et fréquence pour les mots à PTI.....	268
Tableau 25. Paires antonymiques et fréquences pour les suffixés et préfixés à PTI.....	274
Tableau 26. Bilan sur les mots non-dérivés à une syllabe prétonique	279
Tableau 27. Bilan sur les mots non-dérivés à deux syllabes prétoniques	280
Tableau 28. Mots sujets à la règle -{i, e}+V- si V̇ ≠ <i, y> → V̄	280

Tableau 29. Cas particuliers de constructions à gauche	294
Tableau 30. Bilan sur les constructions à gauche en position initiale prétonique.....	297
Tableau 31. Bilan sur les constructions à gauche ayant deux syllabes prétoniques.....	298
Tableau 32. Bilan sur la gémination dans les constructions à gauche	299
Tableau 33. Bilan sur la distribution de [h] pour les constructions à gauche.....	299
Tableau 34. Valeurs de voyelle accentuée /2/	301
Tableau 35. Valeurs de voyelle accentuée /2/	302
Tableau 36. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants/co-suffixés. 305	
Tableau 37. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants/co-suffixés. 308	
Tableau 38. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	310
Tableau 39. Valeurs de voyelles accentuées /2/ des suffixés dont la première syllabe peut être accentuée dans le dérivant.....	311
Tableau 40. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont la première syllabe est inaccentuée dans le dérivant.....	312
Tableau 41. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /20-/.....	316
Tableau 42. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /02-/.....	317
Tableau 43. Valeurs de voyelles dans les dérivés à préservation variable lorsqu'ils sont accentués /20-/ en fonction de la voyelle du dérivant	318
Tableau 44. Valeurs des voyelles accentuées /2/ pour les suffixés à quatre syllabes prétonique	321
Tableau 45. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés à cinq syllabes prétoniques	322
Tableau 46. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants.....	326
Tableau 47. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	331
Tableau 48. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant peut être accentué en première syllabe.....	332
Tableau 49. Valeur de la voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /01(-)/.....	333
Tableau 50. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /20-/.....	337
Tableau 51. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /02-/.....	338
Tableau 52. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots de (174c)	338
Tableau 53. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots de (178)	341
Tableau 54. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés à cinq syllabes prétoniques	342

Tableau 55. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	347
Tableau 56. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés dont le dérivant peut être accentué en première syllabe.....	348
Tableau 57. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /01(-)/.....	348
Tableau 58. Suites d'accents et préservation accentuelle.....	350
Tableau 59. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle	352
Tableau 60. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle	354
Tableau 61. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	358
Tableau 62. Valeurs de voyelles accentuées /2/ identiques à celles des dérivants.....	358
Tableau 63. Schémas accentuels des mots à trois syllabes prétoniques.....	360
Tableau 64. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants.....	362
Tableau 65. Différents schémas de préservation accentuelle.....	363
Tableau 66. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle	364
Tableau 67. Valeurs de voyelle accentuée /2/	365
Tableau 68. Dérivés en rupture sémantique avec leur dérivant	367
Tableau 69. Bilan sur la position initiale prétonique pour les constructions à droite sans déplacement de /1/.....	370
Tableau 70. Bilan sur la position initiale prétonique pour les suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/.....	374
Tableau 71. Bilan sur les suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/ ayant deux syllabes prétoniques	376
Tableau 72. Bilan sur la préservation accentuelle pour les suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/ ayant au moins trois syllabes prétoniques.....	378
Tableau 73. Bilan sur la gémation pour les constructions à droite	380
Tableau 74. Bilan sur la distribution de [h] pour les constructions à droite.....	381
Tableau 75. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle	386
Tableau 76. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle	387
Tableau 77. Bilan sur la position prétonique dans les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l'affixation est ambigu analysées comme des constructions à droite et sans déplacement de /1/.....	392
Tableau 78. Bilan sur la position prétonique dans les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l'affixation est ambigu analysées comme des constructions à droite avec déplacement de /1/.....	393

Tableau 79. Bilan sur la position prétonique dans les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l’affixation est ambigu analysées comme des constructions à gauche	394
Tableau 80. Bilan sur les mots ayant deux syllabes prétoniques parmi les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l’affixation est ambigu analysées comme des constructions à gauche	395
Tableau 81. Accentuation des formes tronquées et de leurs formes non-tronquées	397
Tableau 82. Bilan sur les mots non-dérivés à une syllabe prétonique	412
Tableau 83. Analyses statistiques des différences entre les mots non-dérivés étrangers et non-étrangers	412
Tableau 84. Bilan sur les mots non-dérivés à deux syllabes prétoniques	413
Tableau 85. Valeur de voyelle accentuée /2/ dans la position /201(-)/ pour les mots non-dérivés et non-préfixés, étrangers et non-étrangers	414
Tableau 86. Accentuation des mots étrangers non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques.	415
Tableau 87. Valeur de voyelle accentuée /2/ pour les <V̇> ≠ <u> devant C dans les mots étrangers non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques	416
Tableau 88. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	419
Tableau 89. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots dont le dérivant/co-suffixé est accentué /acc 0(-)/	419
Tableau 90. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots dont le dérivant/co-suffixé est accentué /01(-)/.....	420
Tableau 91. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants.....	421
Tableau 92. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	422
Tableau 93. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /acc 0(-)/.....	422
Tableau 94. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /acc 0(-)/.....	423
Tableau 95. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants pour les mots accentués /20-/.	424
Tableau 96. Stabilité de l’accent /2/ pour les suffixés étrangers et non-étrangers ayant une syllabe prétonique	428
Tableau 97. Comparaison de l’accentuation des suffixés étrangers et non-étrangers ayant deux syllabes prétoniques et dont le dérivant est accentué /01(-)/.....	428
Tableau 98. Bilan sur les mots savants non-dérivés ayant une syllabe prétonique.....	438
Tableau 99. Bilan sur les mots savants non-dérivés ayant deux syllabes prétoniques.....	439

Tableau 100. Valeur de voyelle accentuée /2/ pour les <V̇> ≠ <u> devant C dans la position /201(-)/ pour les mots non-dérivés et non-préfixés, savants et non-savants	439
Tableau 101. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	442
Tableau 102. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants.....	442
Tableau 103. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/.....	445
Tableau 104. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants.....	445
Tableau 105. Comparaison des schémas /2201(-)/ et /2001(-)/ pour les constructions à PTS monosyllabique ayant au trois syllabes prétoniques	452
Tableau 106. Comparaison des schémas /2201(-)/ et /2001(-)/ pour les constructions à PTS monosyllabique ayant au trois syllabes prétoniques dérivés et dont le dérivant est accentué /201(-)/.....	453
Tableau 107. Schémas /2201(-)/ et /2001(-)/ en fonction de la présence ou absence d'une attaque dans la base.....	455
Tableau 108. Suites de deux accents adjacents à l'initiale prétonique.....	456
Tableau 109. Bilan général sur les non-dérivés ayant une syllabe prétonique.....	462
Tableau 110. Bilan général sur l'accentuation des non-dérivés ayant deux syllabes prétoniques	463
Tableau 111. Mots hors corpus accentués pouvant être accentués /021(-)/	464
Tableau 112. Bilan général sur l'accentuation des non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques et plus	466
Tableau 113. Accentuation des non-dérivés en #LL.....	468
Tableau 114. Valeurs de voyelles à l'initiale prétonique pour les <V̇> ≠ <u> suivies de C parmi les mots non-dérivés.....	470
Tableau 115. Bilan sur la règle de Luick dans les mots non-dérivés	472
Tableau 116. Bilan sur la règle de Luick dans les dérivés à accent déplacé avec V ^{red} dans le dérivant.....	473
Tableau 117. Analyse de régression pour la valeur de la voyelle des dérivés à accent déplacé et dont la voyelle est réduite.....	474
Tableau 118. Valeur de la voyelle accentuée /2/ des dérivés à accent déplacé en fonction de la première voyelle du dérivant et du caractère plein ou réduit de la deuxième syllabe du dérivé	475
Tableau 119. Bilan sur l'isomorphisme vocalique.....	476
Tableau 120. Bilan global sur la préservation accentuelle pour les suffixés avec déplacement de /1/ ayant au moins trois syllabes prétoniques	479

Tableau 121. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés en <i>-ion</i> ayant trois syllabes prétoniques	486
Tableau 122. Préservation accentuelle en deuxième syllabe, morphologie et proéminences relatives des deux premières syllabes pour les suffixés en <i>-ion</i> ayant trois syllabes prétoniques	487
Tableau 123. Préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques par suffixe	488
Tableau 124. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques	489
Tableau 125. Préservation accentuelle en deuxième syllabe, morphologie et proéminences relatives des deux premières syllabes pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques	490
Tableau 126. Préservation accentuelle en deuxième syllabe et structure consonantique à droite de la deuxième syllabe du dérivant pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques	492
Tableau 127. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les suffixés ayant deux syllabes prétoniques	493
Tableau 128. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les suffixés ayant deux syllabes prétoniques en prenant en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent et avec la ligne d'analyse $x = y$	494
Tableau 129. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les suffixés ayant deux syllabes prétoniques en prenant en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent et avec la ligne d'analyse proposée par Hay & Baayen (2002)	495
Tableau 130. Préservation accentuelle en deuxième syllabe, structure consonantique en deuxième syllabe et fréquence relative pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques ...	495
Tableau 131. Préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques par suffixe	496
Tableau 132. Fréquence relative et schéma /021(-)/ par suffixe	498
Tableau 133. Suites de deux accents adjacents pour les préfixés	502
Tableau 134. Bilan sur la valeur de la voyelle des préfixés en $C_0\hat{V}$ -	503
Tableau 135. Gémination d' <i>ir-</i> et <i>sur-</i> en anglais américain.....	506
Tableau 136. Possibilité de gémination par préfixe et par position	507
Tableau 137. Stabilité de la gémination en position initiale prétonique par préfixe.....	508
Tableau 138. Fréquences relatives des constructions à droite accentuées /20-/ et dont le dérivant peut géminder	509

Tableau 139. Stabilité des suites de deux accents adjacents dans les constructions à préfixe transparent	517
Tableau 140. Suites d'accents adjacents dans le dérivant et/ou dans le dérivé pour les constructions suffixées et préfixées à PTS	518

Liste des symboles et abréviations

L'accentuation

- Schéma accentuel (noté /.../)
 - /1/ : accent primaire
 - /2/ : accent secondaire
 - /0/ : syllabe inaccentuée
 - /σ/ : syllabe accentuée ou inaccentuée
 - /acc/ : syllabe accentuée /1/ ou /2/
- e.g. *originality* /020100/
- Transcription orthographique
 - ´ : accent primaire
 - ` : accent secondaire
- e.g. *orìginálicity*
- Transcription phonétique
 - [´] : accent primaire
 - [,] : accent secondaire
- e.g. [ə, rɪdʒəˈnæləti]

Niveaux de représentation

- [] : transcription phonétique
- < > : graphie

Segments

- V : voyelle
- C : consonne
- C⁰ : absence de consonne
- C₀ : au moins zéro consonne
- C₂ : au moins deux consonnes (agrégat consonantique fonctionnel)
- <C'C'> : deux consonnes graphiques identiques
- <V̄V> : digraphe vocalique
- <V> : monographe vocalique
- H : Syllabe lourde (Heavy)
- L : Syllabe légère (Light)

σ : syllabe (accentuation ou poids indifférents)

Valeurs de voyelle

- Ǟ : voyelle entravée
- Ṫ : voyelle libre
- Ṫ^r : voyelle libre colorée par r
- Ṫ^r : voyelle r
- Ǟ^e : voyelle entravée étrangère
- Ṫ^e : voyelle libre étrangère
- Ṫ^{re} : voyelle libre étrangère colorée par r
- V^{red} : voyelle réduite
- V_{acc} : voyelle accentuée /1/ ou /2/

Références

- OED : *Oxford English Dictionary*
- LPD : *Longman Pronunciation Dictionary* (3^{ème} édition)
- EPD : *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17^{ème} édition)
- SPE : *The Sound Pattern of English* (1968) Chomsky & Halle

Autres théories

- RSR : Romance Stress Rule
- OT : Optimality Theory
- TCT : Transderivational Correspondence Theory (Benua, 1997)
- OO : Output-Output
- IO : Input-Output
- VSR : Vowel Shift Rule
- CR : Canadian Raising
- SL : Stem-level
- WL : Word-level
- PL : Phrase-level

WSP : Weight-to-Stress Principle

Statistiques

ddl : degré(s) de liberté

IC : intervalle de confiance

Inf/Sup : bornes de l'intervalle de confiance

OR : odds ratio

Autres

{a,b,...,n} : liste d'éléments possibles

() : facultatif

A → B : relation de dérivation entre un dérivant A et son dérivé B

* : forme agrammaticale

? : forme non-attestée dont la grammaticalité est douteuse

° : forme non-attestée mais grammaticale

▯ : mot extérieur au corpus étudié ici

POI : préfixe opaque inséparable

PTI : préfixe transparent inséparable

PTS : préfixe transparent séparable

: frontière de mot

Partie I

Introduction

1. Pourquoi étudier l'accent secondaire ?

Ce travail de thèse est consacré à l'étude de l'accent secondaire prétonique en anglais britannique contemporain. L'anglais est sans doute l'une des langues les plus étudiées en linguistique et l'étude de son système phonologique a largement influencé la direction que la recherche en phonologie a prise au cours des cinquante dernières années (Carr & Honeybone, 2007).

Tout d'abord, beaucoup d'études à la suite du *Sound Pattern of English* de Chomsky & Halle (1968, ci-après SPE) ont adopté les généralisations posées par ces derniers, même si leur formalisme a été abandonné depuis. Certains aspects de la phonologie de l'anglais que Chomsky et Halle considéraient comme centraux ont été contestés (e.g. la « Vowel Shift Rule » ; voir §3.2.4) alors que d'autres ont persisté (e.g. le rôle de la structure segmentale dans l'assignation de l'accent ; voir §3.3). Au-delà des généralisations, certaines caractéristiques de l'approche de SPE ont perduré, notamment la nature du rapport aux données. Ainsi, beaucoup d'études à la suite de SPE fondent leurs analyses du placement accentuel en anglais sur des listes d'exemples dont la représentativité n'est pas précisée, n'indiquent que rarement le nombre de mots concernés par les généralisations (on parlera de « rendement »¹), l'efficacité de ces dernières ou encore les listes d'exceptions.

C'est en réaction à cette caractéristique de SPE et des travaux ultérieurs tels que Halle & Keyser (1971) ou Halle (1973) que Guierre (1979 : 51-52) écrit :

Les tentatives de formalisation générativistes sont en grande partie prématurées. Nous ne parlerons donc pas des conclusions philosophiques et épistémologiques que l'on a cru pouvoir en tirer dès 1968. Il nous semble que beaucoup plus de prudence est nécessaire. On peut encore consacrer pas mal de temps et d'énergie à la recherche (et à la vérification puisque, lorsque la recherche a été faite et quand, exceptionnellement les détails en ont été publiés, on s'aperçoit parfois qu'elle n'a pas été menée avec assez de rigueur) des régularités et de leur éventuelles relations et interdépendances.

Guierre a donc posé les bases d'une approche centrée sur l'étude de corpus informatisés de dictionnaires de prononciation de référence, que l'on appellera l'« école de Guierre » (voir §2.1). Dans sa thèse, il propose une réévaluation des généralisations proposées dans SPE mais l'accent secondaire, en tant qu'objet d'étude, est relativement peu abordé. D'autres travaux dans

¹ Guierre (1979) utilise aussi le terme de « productivité » mais, ce terme pouvant également être employé en morphologie, nous réserverons le terme de « rendement » pour décrire l'effectif d'une classe donnée et celui de « productivité » à la productivité morphologique.

l'école de Guierre évoqueront l'accent secondaire (J.-M. Fournier, 2010b : 79-81, Trevian, 2003) mais force est de constater que celui-ci fera rarement l'objet d'études spécifiques.²

Dans la littérature générativiste, l'accent secondaire a été l'objet de nombreuses discussions, notamment en lien avec la notion de cyclicité (voir §4.2.3.1.1). Cependant, nous verrons par la suite que, comme SPE, la plupart des études sur le sujet fondent leurs raisonnements sur des listes d'exemples dont la sélection et la représentativité posent question. Néanmoins, deux récents travaux de thèse ont adopté une approche différente. En effet, Wenzky (2004) et Collie (2007), dans leurs écrits respectifs, traitent (au moins partiellement) de l'accent secondaire avec un recours aux données beaucoup plus systématique que les travaux de recherche générativistes jusqu'alors. En revanche, ces deux études présentent des limites qui justifient, à elles seules, de poursuivre la recherche sur ce sujet. Si nous reviendrons plus en détail sur ces travaux au cours du §5, nous pouvons dès maintenant mentionner brièvement les limites de ces deux études.

Wenzky (2004) propose une étude de l'accent secondaire dans le cadre théorique développé par Burzio (1994). Nous avons identifié les limites suivantes :

- Seuls les mots comportant trois syllabes prétoniques (c'est-à-dire précédant l'accent primaire) sont pris en considération.
- Les effectifs considérés sont faibles : le corpus retenu ne contient que 737 mots présentant un accent secondaire prétonique.³
- Certaines syllabes considérées comme inaccentuées dans le dictionnaire de prononciation utilisé sont analysées comme accentuées dans le cadre théorique de Burzio (1994). De ce fait, la nature même des données analysées pose question.
- Enfin, l'analyse est faite par schéma accentuel, ce qui complique la formulation de généralisations à l'échelle d'une classe de mots donnée.

Collie (2007), quant à elle, ne travaille pas spécifiquement sur l'accent secondaire mais sur la préservation accentuelle (« stress preservation ») pour les mots ayant trois syllabes prétoniques. Son étude propose donc des éclairages intéressants pour l'étude des suffixés mais n'a pas pour vocation de rendre compte du fonctionnement global de l'accent secondaire en anglais. Par ailleurs, nous verrons que certaines précautions n'ont pas été prises dans ses analyses concernant les différents types de suffixation (juxtaposition et substitution, voir

² À l'exception de J.-M. Fournier (1994) qui présente une étude de la prononciation de la voyelle recevant l'accent secondaire (voir §5.4).

³ Wenzky étudie également les cas d'accent secondaire post-toniques dont nous ne traiterons pas ici. Voir §3.1.

§3.4.6.1) et le rôle que peut jouer la préfixation dans la préservation accentuelle. Enfin, Collie utilise la deuxième édition du *Longman Pronunciation Dictionary* de Wells (2000). Or, ce dictionnaire semble avoir fait évoluer sa notation sur certaines classes de mots dans sa dernière édition (Wells, 2008), notamment certains mots dont le préfixe est sémantiquement transparent. Aussi, une étude basée sur cette édition plus récente pourrait mener à des conclusions bien différentes de celles proposées par Collie.

Mis à part ces deux travaux de thèse, la recherche contemporaine évoque également l'accent secondaire à travers des sujets tels que l'interaction entre morphologie et phonologie, les relations dérivationnelles ou les liens entre structure segmentale et accentuation. Par conséquent, une nouvelle étude large sur le sujet qui viendrait compléter les dernières études en cherchant à pallier leurs limites et ainsi participer aux débats contemporains en morphophonologie ne nous semble pouvoir être que bienvenue.

2. La présente étude

Au vu des éléments précédemment évoqués, nous allons maintenant préciser la nature et les objectifs de l'étude que nous souhaitons mener. Nous commencerons par une brève présentation du cadre théorique dans lequel nous nous inscrivons, l'école de Guierre (§2.1), puis nous détaillerons nos deux objectifs de recherche (§2.2).

2.1. L'école de Guierre

L'école de Guierre a été fondée dans les années 1970 par Lionel Guierre, premier Professeur des Universités de prononciation anglaise dans l'histoire de l'université française. Dès le début des années 1960, sur une suggestion d'Antoine Culioli, Guierre décide d'entreprendre une étude de l'accentuation de l'anglais. Passionné d'informatique, pour sa thèse, il fait le choix de numériser les plus de 35000 mots de la 12^{ème} édition de l'*English Pronouncing Dictionary* de Daniel Jones sur cartes perforées. La publication de son travail est retardée par la parution de SPE en 1968. Guierre travaillera une dizaine d'années de plus et ne publiera sa thèse qu'en 1979. Dans cette dernière, il confronte les généralisations proposées par SPE à son corpus et relève que certaines d'entre elles, comme l'influence de « noyaux lourds » (« strong clusters ») sur le placement de l'accent, ne sont pas statistiquement confirmées.⁴ Si cette thèse n'a connu qu'une diffusion limitée, les travaux didactiques qui en découlent (Guierre, 1984, 1987) ont été diffusés plus largement et ont d'ailleurs été longtemps utilisés à l'agrégation.

Guierre n'a jamais vraiment fondé d'« école » à proprement parler mais plutôt une approche qui a été perpétuée par certains de ses étudiants (e.g. Deschamps (1994), Duchet (1994), J.-M. Fournier (2010b), Trevian (2003)) et les étudiants de ces derniers (e.g. Abasq (2007), Dahak (2011), P. Fournier (2011a), Girard (2007), Martin (2011), Videau (2013)). Comme les dictionnaires de prononciation de tradition britannique, cette approche reconnaît l'existence de trois niveaux d'accent en anglais :

⁴ Voir également Dabouis *et al.* (en préparation) et Deschamps & O'Neil (2007) sur les premiers travaux de Guierre.

- L'accent primaire (que nous noterons /1/, ['] ou par un accent aigu) ;
- L'accent secondaire (noté /2/, [,] ou par un accent grave) ;
- L'absence d'accent (notée /0/).

Les caractéristiques principales de cette approche sont les suivantes :

- L'étude déductive de corpus larges (généralement dictionnaires) ;
- L'intégration de l'information orthographique (voir §3.2) ;
- L'étude des généralisations sur le placement de l'accent (voir §3.1.2) **et** sur la prononciation des voyelles sous accent (voir §3.2.2.3) ;
- Une approche particulière de la morphologie anglaise (voir §3.4) ;
- La reconnaissance de plusieurs sous-systèmes phonologiques en anglais (voir §3.5) ;
- Peu de formalisme.

Ces particularités, ajoutées au fait que les chercheurs travaillant dans l'approche guierrienne ont assez peu communiqué à l'étranger ou publié en anglais, expliquent la position assez marginale qu'occupe l'école de Guierre au sein la recherche contemporaine (voir Carr & Honeybone (2007) pour une mise en perspective des différentes approches en phonologie de l'anglais, dont l'école de Guierre). Comme le dit Scheer (2010), « the typical relationship between a mainstream and its periphery or between dominant languages and small neighbours [is that] the latter gets involved with the former, but the dominant mainstream ignores the rest ». Jusqu'à récemment, la recherche dans l'école de Guierre avait assez peu essayé de communiquer avec les théories « mainstream ». Cette communication nous semble pourtant indispensable. Par ce travail de thèse, nous souhaitons donc apporter notre contribution aux récents échanges entre théories.

2.2. Objet de l'étude

Comme nous l'avons évoqué, ce travail de thèse comportera deux objectifs : un objectif théorique et un objectif empirique.

Sur le plan théorique, nous entreprendrons de présenter plus en détail les différents aspects de l'école de Guierre et tâcherons d'apporter des éléments complémentaires tirés d'autres théories, qu'il s'agisse de la recherche en phonologie générative ou de psycholinguistique (§3). Nous tenterons ainsi de renforcer les bases théoriques de l'école de Guierre tout en ayant un regard critique sur celles-ci. Par cette démarche, nous espérons faire

avancer le dialogue entre l'approche guierrienne et la recherche plus « mainstream » en phonologie. Par la suite, nous présenterons quelques théories contemporaines traitant de l'accent secondaire en anglais (§4) de façon à faciliter la présentation de notre revue de littérature sur le sujet (§5).

Sur le plan empirique, notre étude s'attachera à décrire et tenter d'expliquer le fonctionnement de l'accent secondaire en anglais britannique contemporain. La nature du corpus utilisé sera présentée au §6 et les résultats détaillés le seront au §7. Les résultats détaillés seront ensuite mis en relation et discutés de façon plus transversale au §8.

Bien que nous souhaitions mener une étude plus large que toutes celles ayant été menées sur le sujet, nous n'avons bien évidemment pas la prétention d'épuiser le sujet de l'accent secondaire en anglais britannique contemporain. Nous avons, en effet, décidé de ne pas prendre en considération certaines classes de mots :

- les composés, car ceux-ci ont déjà été étudiés en détail par Moore-Mauroux (2002) ;
- les composés savants et les constructions contenant des racines savantes car ils constituent un ensemble complexe à traiter et présentent des propriétés accentuelles spécifiques nécessitant une étude distincte (voir §3.4.8) ;
- les noms propre car Guierre (1979 : §1.4.5) montre que ceux-ci ont des propriétés spécifiques qui justifient qu'ils ne soient pas intégrés au reste du vocabulaire, au moins dans un premier temps. Il note ainsi que :

[Les noms propres] présentent indiscutablement beaucoup plus d'irrégularités que les noms communs. Nous en mentionnerons trois types :

- Dans les composés, les noms propres, à la différence des noms communs, ont souvent un composant final soumis à réduction vocalique : *Brighton, Clarendon, Birmingham, Gladstone, ...*
 - Ils comportent une forte proportion d'emprunts pour lesquels la tentation de respecter, voire de restituer certaines caractéristiques des systèmes phonétiques étrangers à l'anglais, est un phénomène social connu, particulièrement dans les patronymes qui sont, ou qui pourraient être d'origine française, et auxquels ceux qui les portent (et souvent eux seuls) attribuent volontiers l'accentuation /-1/.
 - La non-réduction de la syllabe finale non-accentuée est bien plus fréquente dans les noms propres non-composés que dans les noms communs [...]. Dans le vocabulaire indigène, en effet, le grand principe est la réduction de la voyelle en syllabe finale non-accentuée, surtout quand elle a la forme -VC. La nécessité d'éviter l'obscurité ou l'ambiguïté dans la communication orale (dans la grammaire du scripteur) explique la non-réduction de cette voyelle dans : *Ahab, Bagdad, Adolph, Florestan, ...*
- les syntagmes et les sigles, car nous souhaitons placer notre étude au niveau du mot.

Ainsi, notre étude se veut large mais non exhaustive. Les catégories qui ne sont pas traitées ici devront faire l'objet d'études ultérieures afin de compléter la présente étude.

Partie II
Cadre théorique

3. Cadre général

Avant de traiter plus spécifiquement de notre objet d'étude, l'accent secondaire, nous souhaitons poser avec autant de précision que possible le cadre théorique dans lequel notre travail s'inscrit. Pour cela, nous passerons en revue cinq grandes caractéristiques de l'école de Guierre qui seront, à chaque étape, mises en perspective et enrichies de contributions venant d'autres approches théoriques. Nous commencerons par définir ce que nous entendons, dans cette thèse, par le terme d' « accent » et présenterons une vision globale du fonctionnement du système d'assignation de cet accent en anglais tel qu'il est envisagé dans l'école de Guierre (§3.1). Nous présenterons ensuite les arguments en faveur du recours à l'information orthographique proposé par cette approche et détaillerons les implications de celui-ci (§3.2). Par la suite, nous verrons que le principe du poids syllabique ne semble jouer un rôle que marginal dans le système accentuel de l'anglais, contrairement à ce que présupposent la plupart des travaux générativistes sur la question (§3.3). Nous présenterons également les particularités de l'approche guierrienne sur le plan morphologique et les mettrons en relation avec des propositions issues d'autres cadres théoriques (§3.4). Enfin, nous argumenterons qu'il semble y avoir plus d'un seul système phonologique en anglais (§3.5). Après avoir présenté ces éléments, nous proposerons une synthèse de l'approche adoptée ici (§3.6).

3.1. L'accent en anglais

Tout travail de recherche ne peut se passer d'une définition aussi précise que possible de son objet d'étude. Aussi, cette première section sera consacrée à préciser ce que nous entendons par « accent secondaire », et plus globalement par le terme « accent » dans le reste de cette thèse. Pour cela, nous montrerons qu'il semble exister en anglais deux niveaux de structuration qu'il convient de distinguer : l'un correspondant à ce qui est généralement dénommé « stress » dans la tradition américaine et l'autre à ce qui est appelé « stress » dans les dictionnaires de prononciation de tradition britannique (tels que celui que nous serons amené à utiliser dans notre étude) ou « accent » par certains auteurs (§3.1.1). La façon dont le placement de l'accent est envisagé dans l'école de Guierre sera présentée au §3.1.2.⁵

⁵ Nous ne nous intéresserons pas ici à la représentation de ces phénomènes, qu'il s'agisse de traits comme dans SPE ou de la manifestation de la structure prosodique comme dans la Phonologie Métrique ou Prosodique (§4.1).

3.1.1. De quoi parle-t-on ?

3.1.1.1. Analyses, terminologies ou phénomènes différents ?

L'étude de l'accent secondaire se heurte en premier lieu à une difficulté d'ordre terminologique, à savoir, la définition même de la notion d'accent. En effet, s'il y a assez peu de désaccords sur le fait que les syllabes portant la proéminence la plus forte sont celles qui reçoivent l'« accent primaire », des divergences apparaissent dès qu'il s'agit de considérer les niveaux subsidiaires de proéminence. Voyons donc comment les deux termes anglais pouvant renvoyer à l'accent, « accent » et « stress », ont été définis par différents auteurs.

Cruttenden emploie délibérément le terme « accent » et non celui de « stress », ce qu'il justifie dès le début de son ouvrage :

We have purposely avoided the use of the word 'stress' in this chapter because this word has been used in different and ambiguous ways in phonetics and linguistics. It has sometimes been used as simply equivalent to loudness, sometimes as meaning 'made prominent by means other than pitch' (i.e. by loudness or length) and sometimes as referring just to syllables in words in the lexicon and meaning something like 'having the potential for accent on utterances'. Throughout this book we will avoid use of the term 'stress' altogether, using prominence as the general term referring to segments or syllables, SONORITY as the particular term referring to the carrying power of individual sounds and ACCENT as referring to those syllables which stand out above others, either in individual words or in longer utterances. (Cruttenden, 2014 : 24-25)

Le terme « stress » serait donc problématique du fait des emplois multiples qui en sont faits. Cruttenden cherche donc à distinguer ce qui relèverait de la proéminence attribuable aux propriétés des segments de l'« accent » qui distingue certaines syllabes des autres (bien qu'il ne précise pas comment). En réalité, le terme anglais « accent » semble être tout aussi problématique que celui de « stress », comme le relève Fox (2000 : §3.1.1) dans sa riche discussion du concept d'« accent ».⁶ Pour certains, « stress » est une catégorie abstraite pour un « accent » potentiel alors que l'« accent » est sa manifestation observable. Pour d'autres, c'est l'exact opposé : un « accent » est un « stress » potentiel et « stress » est ce qu'on peut observer. Enfin, certains considèrent que « stress » est une propriété des mots alors qu'« accent » est une propriété des phrases (voir références citées par Fox). Cependant, comme Cruttenden, Fox retient également le terme « accent », qu'il définit comme suit :

Voir Fox (2000 : §3.5) pour une revue des différentes propositions de représentation des phénomènes accentuels. Précisons simplement que nous partageons avec la grande majorité de la littérature l'idée que l'unité portant l'accent (quelle que soit la définition retenue) est la syllabe (voir Hayes (1995 : 49)).

⁶ Voir également Schane (2007) et van der Hulst (2012, 2014b) pour des discussions des termes « stress » et « accent ».

In the present book, 'accent' is intended as the most neutral superordinate term, to refer to the linguistic phenomenon in which a particular element of the chain of speech is singled out in relation to surrounding elements, irrespective of the means by which this is achieved. (Fox 2000 : 115)

Plus loin dans son ouvrage, il distingue également les traits « accentuels » de ce qui relève de la réduction vocalique (Fox, 2000 : 177), comme le fait Cruttenden. La différence notable est que Fox précise explicitement que la manière concrète dont est réalisé l'« accent » est sans importance⁷ et nous verrons qu'il considère avant tout que c'est sa fonction organisatrice (plus que sa réalisation concrète dans une langue donnée) qui le définit. Cruttenden et Fox semblent donc considérer que les deux premiers niveaux de proéminence identifiés en (2) constituent un phénomène à part, distinct du troisième niveau.

Notons également que van der Hulst (2012) considère que le « stress » peut avoir d'autres sources que l'« accent » (e.g. la proéminence à l'initiale, le rythme, le poids syllabique).⁸ On trouve un point de vue similaire chez Jones (1967 : 137) sur la proéminence :

Prominence of a syllable may be due to strong stress, but it may also be due to other features of pronunciation and particularly to the inherent quality of sounds, to the length of syllables [...] or to intonation.

Dans l'école de Guierre, les différentes études menées ont généralement pris pour source première de données des dictionnaires de prononciation de tradition britannique. Attardons-nous donc sur ce que ces dictionnaires de prononciations indiquent. Dans son *Longman Pronunciation Dictionary* (3^{ème} édition), John Wells donne de « stress » la définition suivante :

A stressed syllable is one that carries a rhythmic beat. It is marked by greater loudness than unstressed syllables, and often by pitch-prominence, or greater duration, or more clearly defined vowel qualities. (Wells, 2008 : 783)

Un « stress » se définit donc par son caractère rythmique et par une série de propriétés phonétiques. Il est important de noter que Wells reconnaît la possibilité d'avoir des voyelles pleines sans « stress ». Il est intéressant de noter, comme le fait Schane (2007) dont nous avons reproduit les exemples en (1), les choix différents opérés par divers dictionnaires de prononciation, comparée à la notation de SPE. Dans ces exemples, une voyelle en majuscule

⁷ Abercrombie (1976) et van der Hulst (2014b) adhèrent également à cette proposition.

⁸ Cependant, il considère que tous les battements rythmiques non-primaires, à l'exception des accents dits « cycliques », c'est-à-dire hérités d'un mot contenu dans l'expression considérée (voir §4.2.3.1.1), sont essentiellement les produits de restrictions rythmiques et sont assignés « après » l'accent. Il n'y aurait donc qu'un seul accent par mot. Ce n'est pas le point de vue que nous retiendrons ici puisque cela revient à attribuer le placement de ces battements à la phonologie post-lexicale et qu'il existe des éléments nous conduisant à penser que l'accent secondaire est bien un phénomène lexical (voir §4.2.3.2.3).

représente une voyelle pleine. Une voyelle accentuée est implicitement considérée comme étant pleine.

(1)	SPE					
	1 3	3 1 3	4 3 1	3 4 1	3 4 1	
	<i>alcove</i>	<i>anticipate</i>	<i>anticipation</i>	<i>relaxation</i>	<i>artificiality</i>	
	Kenyon & Knott					
	'alcOve	An'tici,pate	An,tici'pation	,relAx'ation	,arti,fici'aliti	
	Longman Pronunciation Dictionary					
	'alcOve	An'ticipAte	An,tici'pation	,relAx'ation	,arti,fici'aliti	
	Oxford American Dictionary of Current English					
	'alcOve	An'ticipAte	An'tici'pation	'relAx'ation	'arti'fici'Aliti	

On peut observer, à travers ces exemples, que les dictionnaires tendent à éviter de noter des accents non-primaires adjacents à l'accent primaire. Le *Longman Pronunciation Dictionary* et l'*Oxford American Dictionary of Current English* ne notent pas les voyelles non-réduites (ci-après VNR) comme systématiquement « accentuées », notamment en post-tonique. Enfin l'*Oxford American Dictionary of Current English* ne fait pas de distinction entre accent primaire et accent secondaire puisque cette différence est entièrement prévisible (l'accent le plus à droite est l'accent primaire) et ne conserve qu'un seul symbole pour noter l'accent.⁹ Comme le souligne Schane, c'est le traitement des voyelles pleines et/ou inaccentuées qui varie.¹⁰ Ceci peut également être illustré par les exemples du Tableau 1.

Pater (2000)	Wells (2008)
<i>còndèmnation</i>	<i>còndemnàtion</i>
<i>Òctóber</i>	<i>Octóber</i>
<i>privátion</i>	<i>privátion</i>
<i>rétrogràde</i>	<i>rétrograde</i>

Tableau 1. Différentes visions de l'accent secondaire dans Pater (2000) et Wells (2008)

À travers ces exemples, on remarque que dans la tradition américaine, ici représentée par Pater (2000)¹¹, la (quasi-)totalité des voyelles pleines sont analysées comme étant accentuées (« stressed »), alors que dans la tradition britannique, ici représentée par Wells (2008), il est

⁹ Si l'on utilisait la formalisation de Guierre (1979), on pourrait dire qu'ils ne distinguent que [+ Acc] et [- Acc].

¹⁰ Il serait plus exact de parler de syllabes contenant une voyelle pleine, l'unité portant l'accent étant la syllabe et non la voyelle (voir note 5). Afin de ne pas alourdir le propos, nous parlerons plus simplement de voyelles accentuées ou inaccentuées. Par ailleurs, nous verrons au §3.1.1.3 que certaines voyelles pleines (notamment [əʊ] en finale) ont le même comportement que les voyelles réduites.

¹¹ Mais que l'on retrouve au moins depuis SPE et dans la vaste majorité de la littérature générativiste.

possible de trouver des voyelles pleines non-accentuées. Dans cette seconde approche, le caractère plein d'une voyelle n'entraîne pas systématiquement la reconnaissance d'un accent. Sur son blog, John Wells évoque cette divergence dans les termes suivants :

It would be nice if vowels were always weak in unstressed syllables. But clearly that is not the case in English [...] Some analysts (particularly Americans) argue in the other direction, claiming that the presence of a strong vowel is sufficient evidence that the syllable in question is stressed. In the British tradition we regard them as unstressed.

John Wells, "strong and weak", dans *John Wells's phonetic blog*, 25 Mars 2011 [consulté le 17/05/2016]

Une façon de représenter le problème, au moins dans un premier temps, est de partir des approches dans lesquelles une VNR n'est pas systématiquement accentuée et de considérer que l'anglais possède quatre niveaux de proéminence, comme le font Cruttenden (2014 : 244), Kenyon & Knott (1953) ainsi que Guierre (1979) en (2).

- | | | |
|-----|--------------------------|---------------------------------------|
| (2) | a. Kenyon & Knott (1953) | b. Guierre (1979) |
| | 1. Accent primaire | [+Acc] { |
| | 2. Accent secondaire | |
| | 3. VNR inaccentuée | [-Acc] { |
| | 4. Voyelle réduite | |
| | | |
| | | [-acc] : voyelle réduite (accent nul) |

c. Cruttenden (2014 : 244)

« There are therefore four degrees of prominence in English:

- a. primary accent, marked by the last major pitch prominence in a word (or longer utterance);
- b. secondary accent, marked by a non-final pitch prominence in a word (or longer utterance);
- c. a minor prominence produced by the occurrence of a full vowel without pitch prominence;
- d. a non-prominent syllable containing no pitch prominence and one of the reduced vowels /ɪ, i, ʊ, u, ə/. »

La question qui se pose alors est de savoir si une partie des voyelles non-réduites présente des propriétés spécifiques qui justifieraient le recours à une entité suprasegmentale, l'accent, à laquelle on attribuerait ces propriétés. Par ailleurs, une telle entité n'aurait un intérêt que dans le cas où seules certaines VNR présenteraient des propriétés spécifiques, qu'on pourra alors attribuer à cette entité, et non simplement au caractère non-réduit des voyelles. Nous chercherons donc à déterminer si l'affirmation de Sledd (1962 : 43, cité par Fox (2000 : 132))

que « disagreements among analyses of English stress result more from differences of theory than from differences concerning fact » est fondée ou non.

Au cours de cette discussion, nous utiliserons les termes de « stress » et « accent », en conservant les guillemets, lorsque nous citerons des travaux ayant recours à ces termes et conserverons les termes d'accent¹² pour les deux premiers niveaux de proéminence et de VNR pour les trois premiers.

3.1.1.2. Propriétés phonétiques

De nombreuses études phonétiques ont cherché à déterminer quels étaient les caractéristiques du « stress » sur le plan de la production, de la perception ou sur le plan acoustique (notamment à partir des travaux de Fry (1955, 1958) ; voir Fox (2000 §3.2) pour une discussion des principaux résultats de ces études). Ce qui en ressort est que le « stress » se manifeste par un ensemble de facteurs comme la hauteur mélodique, l'intensité ou la durée sans qu'il soit réductible à l'un d'entre eux. Hayes (1995 : 7) note d'ailleurs que l'accent est **parasitique** en cela qu'il utilise des ressources phonétiques qui sont utilisées à d'autres fins phonologiques. Autrement dit, l'accent ne possède pas de trait phonétique propre ou qui ne soit pas utilisé par ailleurs par la phonologie. De plus, certains chercheurs évoquent parfois des facteurs différents, comme l'illustre le Tableau 2, tiré de Moore-Mauroux (2002).

¹² Tout du moins pour l'accentuation lexicale. Il sera précisé s'il est question d'accentuation au niveau des énoncés.

Paramètre Référence	Proéminence	Intensité (perception auditive)	Force (de production)	Longueur	Qualité vocalique	Hauteur mélodique	Relativité
Kingdon 1958b	OUI		OUI			OUI	
Boisson 1980	OUI				OUI	OUI	
Gimson 1980	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Huart 1984 et 1989	OUI					OUI	
Poldauf 1984		OUI					OUI
Roach 1991 et 1992	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	
Giegerich 1992							OUI
Ladefoged 1993	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Kager 1995	OUI	OUI		OUI		OUI	
Hammond 1999	OUI		OUI	OUI		OUI	

Tableau 2. Récapitulatif des paramètres de l'accent (tiré de Moore-Mauroux, 2002 : 23)

Face à la multiplicité des facteurs évoqués, deux interprétations sont possibles (comme l'évoque d'ailleurs Fox (2000 : §3.2.4)).

a) La première interprétation consiste à considérer que les différents chercheurs étudient en fait des phénomènes différents (e.g. accent vs VNR, accent de mot vs accent de phrase). Il est en effet possible que la confusion terminologique autour du terme de « stress » rende une comparaison telle que celle du Tableau 2 non pertinente. De fait, les auteurs en question n'adoptent pas tous le même traitement des VNR : certains les traitent systématiquement comme accentuées, d'autres non.

De plus, Plag *et al.* (2011) relèvent un problème dans la plupart des études sur les propriétés phonétiques du « stress » : la différence entre « stress » primaire et « stress » secondaire est négligée et la covariation entre ce qu'ils nomment « pitch accent » (accent mélodique) et « lexical stress » (ici dans le sens de la tradition américaine) n'est pas contrôlée. En effet, ces études analysent souvent les propriétés du « stress » de mots en isolation ou dans des contextes où ces mots sont focalisés et reçoivent, de ce fait, des accents mélodiques. Ainsi, les syllabes étudiées sont « accented » en plus d'être « stressed ». Plag *et al.* (2011) cherchent donc à pallier ces manquements en étudiant la différence entre deux degrés de « stress » et en analysant les mêmes mots dans des contextes focalisants (où les mots reçoivent des « accents », e.g. « She said X again », X étant le mot-cible) et non-focalisants (où ils ne reçoivent pas d'« accent », e.g. « Did PETER say X again? No, it was JOHN who said X »). Leur étude établit également une distinction entre les mots dits « right-prominent », c'est-à-dire avec le « stress » primaire à

droite du « stress » secondaire (e.g. *violation, publiée*) et les mots « left-prominent », avec le « stress » secondaire à droite du « stress » primaire (e.g. *randomize, active*). Ce dernier point est particulièrement pertinent vis-à-vis de la question posée dans la section précédente. En effet, nous avons vu que les dictionnaires ne notaient pas d'accents secondaires post-toniques, les VNR post-toniques étant alors traitées comme inaccentuées. S'il ne s'agit que d'une convention notationnelle, on ne s'attend donc pas à observer de différence phonétique entre le « stress » secondaire prétonique et le « stress » secondaire post-tonique. En revanche, s'il s'agit bien de deux phénomènes distincts, alors on pourrait s'attendre à ce que leurs propriétés phonétiques soient différentes.

Leurs résultats montrent des différences significatives entre la position gauche et la position droite sur le plan de la fréquence fondamentale (F0) et de l'intensité mais pas pour la durée ni pour la pente mélodique (« pitch slope »). En position « accented », ces différences sont très marquées pour les mots « left-prominent » mais sont peu prononcées pour les « right-prominent ». On trouve le même type de résultat en position « unaccented », mais avec des résultats globalement peu marqués bien que significatifs. Les auteurs soulignent alors un problème posé par ces données :

This implies that the notion of secondary stress is to some extent problematic. While the primary stress syllable and the secondary stress syllable are both strong syllables irrespective of their respective positions within the word, the acoustics as well as the phonology (in terms of accentuation) of the two secondary stress syllables in right-prominent vs. left-prominent words are quite different from each other. (Plag *et al.*, 2011)

Puisque les différences sont peu marquées en position « unaccented » pour les deux types de mots, les auteurs avancent qu'il n'y a pas vraiment de différence phonétique entre « stress » primaire et secondaire, quel que soit le schéma de proéminence. C'est donc uniquement en position « accented » que cette différence se manifeste : les mots avec proéminence à droite reçoivent deux « accents » et ceux avec proéminence à gauche n'en reçoivent qu'un seul sur la première syllabe qui est « stressed ». Les auteurs résument ce point de vue de la façon suivante : « primary and secondary stress syllables are stressed syllables that are different from unstressed syllables, but not from each other, unless the word is accented ».

Ainsi, la différence entre un accent secondaire prétonique et un accent secondaire post-tonique serait la capacité qu'a le premier de recevoir un accent mélodique, contrairement au second. Cette observation rejoint celle de Gussenhoven (2004 : 21-22) :

The primary stress in an English word is defined by the syllable that receives the last intonational pitch accent when spoken in isolation. A secondary stress after the main stress, like *-ga-* in *alligator* is never pitch-accented. [...] English words frequently have two pitch accents, one on the main stress and one on a preceding secondary stress, like *sar* in *sardine*, *Cal-* in *California*, or *-so-* in *association*.

Nous reviendrons sur ce point dans la section suivante, mais nous pouvons noter, pour l'instant, que cette observation semble correspondre à ce qu'avancent par exemple Abercrombie (1976) et Schane (2007) : ce que les dictionnaires de prononciation notent est l' « accent » et non le « stress ». Ainsi, il est peu surprenant que ces dictionnaires ne notent jamais d'accents secondaires après l'accent primaire. Dans une telle perspective, la différence entre l'accent secondaire et l'accent primaire ne semble plus vraiment pertinente puisque le dernier accent se trouve toujours être l'accent primaire, comme le font remarquer Bolinger (1986 : 56) et Schane (2007). Notons cependant que les locuteurs étudiés par Mattys (2000) semblent percevoir une différence entre accent secondaire et accent primaire entre des mots tronqués partageant une même base (e.g. ils devaient dire si la séquence *pro-* ou *prose-* appartient à *prosecutor* ou à *pròsecútion*).

b) La seconde interprétation consiste, quant à elle, à dire que, puisque les faits phonétiques semblent confus, alors une théorie de l'accent doit s'appuyer sur d'autres éléments pour déterminer la position et la nature des syllabes accentuées. C'est la position adoptée par Hayes (1995 : 5), comme le montre la citation suivante :

A body of careful experimental work has established that no physical correlate can serve as a direct reflection of linguistic stress levels [...] The absence of a clear physical definition of stress means that any theory of stress is in an indirect relation with the facts that support it.

Les résultats de l'étude de Plag *et al.* (2011) discutés ci-dessus suggèrent que les faits phonétiques ne sont pas aussi élusifs que ne le suppose Hayes. Cependant, cela conduit ce dernier à déterminer les propriétés non-phonétiques de l'accent, ce qui nous semble ici nécessaire pour répondre à la question de l'existence d'une différence éventuelle entre syllabes accentuées et VNR. C'est ce que nous allons faire dans les sections suivantes.

3.1.1.3. Propriétés phonologiques

Comme nous l'avons vu, certains processus phonologiques seraient donc conditionnés par le caractère accentué ou inaccentué des syllabes. Fox (2000 : 178) va même plus loin en affirmant que « accentual structure is the fundamental framework which supports the whole phonology ». Intéressons-nous donc aux arguments invoqués pour identifier la position des accents en anglais.

Dans ces cas, le placement du ton L* serait relativement simple : il serait assigné à la seule syllabe contenant une voyelle qui n'est pas schwa précédant l'accent primaire. Dans le cas où il existe plus d'une seule syllabe contenant une voyelle qui n'est pas schwa, Hayes (1995 : 18) avance que les deux peuvent recevoir le ton L*. Il donne ainsi les exemples en (4), tout en précisant que certains locuteurs peuvent avoir L* à l'initiale dans *sensationality* ou L* sur la deuxième syllabe dans *Constantinople*.

- (4) a. *sensationality!*
 [senseɪfənæliːti]
 | |
 L* H*
- b. *Constantinople!*
 [kɒnstæntənəʊpəl]
 | |
 L* H*

Gussenhoven (2011), bien qu'il ne traite pas de cas comme ceux de (4), apporte des éléments complémentaires sur les syllabes pouvant recevoir ou non des accents mélodiques. Selon lui, l'« accent » est « a place marker in the phonological structure where tones are to be inserted » et se distingue du « stress », qui est une forme de proéminence portée par toute syllabe contenant une voyelle pleine. Toute syllabe « accented » est ainsi nécessairement « stressed ». Pour lui, les « accents » sont hérités de manière cyclique, e.g. *conSIDer* → *conSIDeRAtion* (où les majuscules indiquent les syllabes « accented »), sauf quand cela conduirait à une succession d'« accents », e.g. *exPLAIN* → *EXplaNAtion* (**exPLAINAtion*).¹⁷ Il note également que les syllabes initiales précédant immédiatement la syllabe recevant le « stress » primaire ne reçoivent généralement pas d'« accent », sauf dans le cas où cette syllabe est un préfixe, e.g. *ARCH-BISHop*, *EX-COLonel*, *UNMODest*.¹⁸ Ainsi, si l'on lie ces remarques à celle de Gussenhoven (2004) relevée dans la section précédente, on note que Gussenhoven considère que peut recevoir un « accent » toute syllabe contenant une VNR qui

- ne précède pas immédiatement le « stress » primaire (qui reçoit aussi un « accent »), sauf s'il s'agit d'un préfixe sémantiquement transparent ;
- ne suit pas le « stress » primaire ;
- est « accented » dans le dérivant, sauf si cela aboutit à une suite de deux « accents » successifs.

Nous remarquons que ces propriétés correspondent exactement à ce qui est généralement noté comme « stress » dans un dictionnaire de prononciation comme LPD.

¹⁷ Nous reviendrons sur ce point dans la section suivante.

¹⁸ Il s'agit en fait de préfixes sémantiquement transparents. Les préfixes opaques n'étant généralement pas « stressed » dans cette position.

qu'il y a une différence de degrés de « stress » en pénultième, on pourrait considérer qu'il y a une opposition entre présence d'« accent » et absence d'« accent ». Si nous suivons la vision développée par Gussenhoven (2004, 2011) que nous avons évoquée ci-dessus, nous pourrions avancer que la Rhythm Rule porte au niveau des « accents » et non des « stresses » et que, par conséquent, elle consiste à supprimer le second « accent » de *Mississippi* mais qu'elle ne s'applique pas en (8), puisqu'il n'y a pas d'« accent » à supprimer dans *alligator*.¹⁹

Un autre critère utilisé pour identifier les syllabes « stressed » est la possibilité de syncope d'une voyelle réduite (Hammond, 1999 : §5.4.4 ; Szigetvári, 2007 : §5, 2012) lorsqu'elle suit l'accent primaire et n'est pas suivie d'une VNR (interprétée comme portant un « stress » secondaire), mais pas lorsqu'elle est suivie d'une VNR, comme l'illustrent les exemples du Tableau 3.

Syncope possible	Syncope impossible
<i>separate</i> (adj)	<i>separate</i> (v)
<i>memory</i>	<i>memorize</i>
<i>opera</i>	<i>operatic</i>
<i>general</i>	<i>generality</i>
<i>glorification</i>	<i>glorify</i>
<i>respiratory</i>	<i>respire</i>

Tableau 3. Possibilité de syncope en anglais (exemples tirés de Hammond (1999) et Szigetvári (2007))

Dans ce cas, toutes les VNR bloquent la syncope, qu'il s'agisse de la voyelle recevant l'accent primaire ou d'une VNR post-tonique.

Enfin, une autre propriété attribuée à l'accent par l'Ecole de Prague (voir Fox, 2000 : 134-138) est sa fonction **culminative** : certains types d'unités doivent nécessairement porter au moins un accent. Ce point est également évoqué par van der Hulst (2010) :

Primary accents are 'maxima' of some kind, which implies that each such accent 'signals' the presence of one accentual 'domain'. One might say that primary word accents function to signal the number of words in a sentence.

S'il semble exact de dire qu'un accent primaire signale un mot, nous avons vu que les préfixes transparents reçoivent également un accent, même dans des conditions où une syllabe serait inaccentuée (voir ci-dessus, §3.4.5 et §5.3.3). Le domaine accentuel évoqué par van der Hulst

¹⁹ Gussenhoven (1991) propose d'ailleurs que la Rhythm Rule soit plutôt décrite comme une règle de suppression d'« accent ». Si le second accent de *Mississippi* est supprimé, alors celui qu'il porte à l'initiale devient le deuxième plus proéminent, d'où l'impression d'un transfert d'intensité à l'initiale.

ne serait donc pas le mot mais ce que J.-M. Fournier (1992, 2010b : 12) nomme les « **unités lexicales** ». Il définit celles-ci comme étant des unités sémantiquement inséparables qui peuvent être soit autonomes (mots²⁰) soit non-autonomes (préfixes²¹). Chaque unité lexicale doit ainsi porter un accent « majeur » : primaire pour les mots, secondaire pour les préfixes. L'accent serait donc (notamment) une forme d'identificateur de ces unités sémantiques.

Dans cette section, nous avons vu que certains phénomènes phonologiques semblent s'étendre à l'ensemble des syllabes contenant des VNR alors que d'autres sont restreints à certaines d'entre elles. Les VNR interdisent donc le flapping de /t/ et /d/, l'insertion de /t/ entre /n/ et /s/ et le dévoisement de /l/ lorsqu'il est précédé de /s/ lorsque ces phonèmes sont suivis d'une VNR. Elles conditionnent aussi le placement du ton M* dans le vocatif chanté ainsi que la syncope. En revanche, seules certaines syllabes contenant des VNR peuvent recevoir des accents mélodiques et être concernées par la Rhythm Rule. Ces syllabes semblent correspondre à celles notées comme étant « stressed » dans les dictionnaires de prononciation tels que LPD.

3.1.1.4. Le rythme

Pour Schane (2007), la distinction entre « stress » et « accent » se situe notamment au niveau du rythme, comme l'illustre la citation suivante :

“Stress” will refer to an explicit representation of the various degrees of prominence among syllables [...], whereas “accent” will single out those prominences that determine how syllables enter into rhythmic patterns.

Cette vue semble partagée par Fox (2000 : 146), pour qui « a major aspect of accentuation is explicable in terms of a rhythmic beat ». Celui-ci définit le rythme comme une forme de régularité, une forme de schéma récurrent d'un « évènement » donné (Fox, 2000 : 86). La question à poser dans le cadre de notre discussion est de savoir si cet évènement est une syllabe accentuée ou une syllabe contenant une VNR.

La Phonologie Métrique (Hayes, 1980, 1995 ; Liberman & Prince, 1977 et de nombreux autres après eux) lie le « stress » en anglais (qui correspond, dans cette théorie, à toute syllabe contenant une VNR) au rythme :

²⁰ Ceci inclut les composés, qui ne constituent qu'une seule unité sémantique et ne reçoivent qu'un seul accent, e.g. *bláckbird* ~ *bláck bird*.

²¹ Une paire comme *rè-cóver* ~ *recóver* peut ainsi illustrer l'opposition entre une construction à préfixe transparent (deux unités lexicales - deux accents) et une construction à préfixe opaque (une seule unité lexicale - un seul accent).

The central claim of [metrical stress theory] is that stress is the linguistic manifestation of rhythmic structure, and that the special phonological properties of stress can be explicated on this basis. (Hayes, 1995 : 1)

De plus, plusieurs auteurs rejetant la notion de « stress » ou son parallélisme avec les VNR considèrent que c'est l'alternance entre voyelles pleines et voyelles réduites qui structure le rythme en anglais (Bolinger, 1986 : 39 ; Cruttenden, 2014 : 271). Il y aurait donc une structuration rythmique au niveau des VNR, et on peut supposer que c'est celle-ci qui serait concernée lorsque certains avancent que l'anglais présente au moins une tendance vers l'isochronie.²²

L'isochronie accentuelle traduit le fait que chaque pied phonétique²³, c'est-à-dire chaque syllabe accentuée suivie de l'intégralité des syllabes inaccentuées à sa suite jusqu'à la syllabe accentuée suivante mais à l'exclusion de cette dernière, aurait une durée approximativement identique. Bouzon (2004 : Ch. 4) présente une riche revue de littérature sur le sujet de l'isochronie²⁴ et elle montre qu'il s'agit d'une question clivante. La majorité des phonéticiens ayant travaillé sur le sujet semblent s'accorder sur le fait qu'une version « stricte » de l'isochronie ne paraît pas tenable mais il semblerait qu'il existe en anglais une certaine tendance vers l'isochronie. Il est également intéressant de noter que des études portant sur l'isochronie en tant que phénomène perceptif montrent que les locuteurs sous-estimeraient la durée des intervalles longs (pieds contenant plus de syllabes) et surestimeraient celle des intervalles courts. Autrement dit, ils percevraient la parole comme étant plus rythmique qu'elle ne l'est réellement.²⁵ Puisque la plupart des études sur l'isochronie semblent être basées sur la définition majoritairement admise de « stress », à savoir toute syllabe contenant une VNR, on peut se demander en quoi ce que nous avons commencé à définir comme étant l' « accent » aurait également un caractère rythmique.

Dans la définition que Wells (2008) donne de « stress », il est également question de « rhythmic beat », un terme que nous avons également relevé chez Fox (2000). Nous avons vu, dans la section précédente, que la Rhythm Rule semblait viser des « accents » plutôt que des VNR, ce qui est un indice du caractère rythmique de l' « accent ». L'existence d'une telle règle semble motivée par une tendance à l'alternance rythmique. Il reste à voir si cette alternance est à situer au niveau des « accents », des VNR ou des deux.

²² Cependant, ce n'est pas le cas pour tous les défenseurs de l'isochronie (e.g. J-M. Fournier (2010b : 4-5)) qui avancent ce principe pour rendre compte de la réduction vocalique.

²³ Qui est à distinguer du pied phonologique (voir §4.1.3).

²⁴ Voir également Fox (2000 : §2.9.3).

²⁵ Fox (2000 : §2.9.3.1) exprime un point de vue similaire.

Dans sa thèse sur les syllabes inaccentuées (selon les critères des dictionnaires de prononciation), Dahak (2011) rapporte les pourcentages globaux de VNR que nous reproduisons dans le Tableau 4.

Position	% de VNR
/1 <u>0</u> 0/	3.4%
/1 <u>0</u> 00/	5.1%
/(-)2 <u>0</u> 1(-)/	22.2%
/-1 <u>0</u> /	26.6%
/1 <u>0</u> /	33.9%
/(-)10 <u>0</u> /	53.6%

Tableau 4. Pourcentages de VNR par position dans Dahak (2011)

Ces données montrent qu'il semble exister une forme de « full vowel timing » en anglais qui expliquerait le fait que plus de la moitié des mots étudiés présentent une VNR dans la position /(-)100/. En revanche, Dahak souligne la multiplicité des facteurs pouvant bloquer la réduction vocalique dans l'ensemble de ces contextes et note bien que ce principe d'alternance rythmique des voyelles pleines ne peut expliquer les proportions relativement élevées de VNR dans les positions /(-)201(-)/ et /-10/ (Dahak, 2011 : 348). Pour ce qui est de l'accent, des exceptions au principe d'alternance rythmique au sein d'une même unité lexicale ont bien été relevées (voir §5.2.2), mais dans des quantités bien inférieures. Ceci suggère que, s'il semble bien exister une certaine tendance à l'alternance rythmique pour les syllabes accentuées et pour les VNR, les contraintes contre les suites d'accents semblent plus fortes que celles contre les suites de VNR.²⁶ Nous avons d'ailleurs fait une remarque similaire dans la section précédente au sujet de la Rhythm Rule : celle-ci porte sur les syllabes accentuées et non sur les VNR, ce qui semble signifier que plusieurs VNR adjacentes sont moins problématiques que plusieurs syllabes accentuées adjacentes. Ce point semble confirmé par deux éléments complémentaires, présentés ci-dessous.

Szigetvári (2012) évoque d'autres exemples de « stress shift » par la Rhythm Rule possibles ou impossibles, e.g. **Óctober ráin* ; **Títanic bánd ~ sárdine sándwich* ; *kángaroo mérchant*. Ces exemples le conduisent à postuler qu'*October* et *Titanic* portent un « stress » tertiaire sur leur première syllabe alors que *sardine* et *kangaroo* portent un « stress » secondaire et que la

²⁶ Voir également la discussion de *papyri* [pə'pai'raɪ] chez Burzio (2007), qui considère qu'il n'y a pas « stress clash » mais seulement une VNR finale « unstressed ».

Rhythm Rule ne viserait que les syllabes portant un accent secondaire. Une autre interprétation pourrait consister à considérer que, dans le premier cas, nous nous trouvons en présence de VNR inaccentuées alors que, dans le second cas, il s'agit bel et bien de syllabes accentuées.

Enfin, nous avons évoqué le cas de l'absence de préservation de l'« accent » cité par Gussenhoven (2011) dans des exemples tels que *exPLAIN* → *EXplaNAtion* (**exPLAINAtion*). Dans ce cas précis, la voyelle de la deuxième syllabe, en plus de perdre son « accent », subit une réduction. Il existe cependant des cas où cette voyelle ne se réduit pas, e.g. *transp[ɔ:]tation*, *cond[e]nsation*, *exp[e]ctation*. Si l'apparition d'un « stress » sur la première syllabe de ces dérivés est un moyen employé par la langue pour résoudre un problème de « stresses » adjacents, comment expliquer que la voyelle persiste dans ce contexte si celle-ci est traitée comme « stressed » ? Autrement dit, comment justifier l'apparition d'un « stress » supplémentaire si celui qui posait problème ne disparaît pas ? On peut, comme dans l'exemple précédent, proposer qu'il s'agit d'une question de degré : la restriction contre les « stresses » adjacents ne concernerait que les deux premiers degrés. Nous favorisons cependant l'autre interprétation qui consiste à dire que ce qui persiste dans ces mots n'est pas un accent, mais la voyelle, et qu'ils ne présentent pas d'accents adjacents.

Dans cette section, nous avons donc vu que les VNR et l'accent semblent tous deux régis par des considérations rythmiques mais que les contraintes portant sur le second semblent plus puissantes que celles portant sur les premières.

3.1.1.5. Une définition de l'accent

En guise de synthèse, nous proposons maintenant de rassembler les différentes propriétés précédemment passées en revue. Ces propriétés, qui concernent parfois les syllabes accentuées (selon les dictionnaires comme LPD) et parfois l'ensemble des VNR (ce qui est couramment appelé « stress »), sont présentées dans le Tableau 5.

	Propriété	Voyelle réduite (+ [əʊ] final)	VNR post-tonique (≠ [əʊ] final)	VNR prétonique	Accent
Accent ≠ VNR, V ^{red}	Peut recevoir un accent mélodique	non	non	oui	oui
	Peut être la cible de la Rhythm Rule	non	non	-	oui
Accent, VNR ≠ V ^{red}	Flapping possible en attaque	oui ²⁷	non	non	non
	/t/-insertion	oui	non	non	non
	/l/-devoicing	oui	non	non	non
	Aspiration à l'intervocalique au sein d'un mot	non	oui	oui	oui
	Influence le placement du ton M* dans le chant vocatif	non	oui	-	-
	Bloque la syncope d'une voyelle réduite dans la syllabe précédente	non	oui	-	oui

Tableau 5. Propriétés des syllabes accentuées, contenant une VNR ou une voyelle réduite

Ce tableau se divise en deux grandes parties qui soulignent l'argument central que nous avons cherché à développer jusqu'ici : il existe des propriétés partagées par l'ensemble des VNR, mais certaines propriétés ne concernent que les syllabes accentuées. Par conséquent, une syllabe accentuée se définit par les propriétés suivantes : la capacité à recevoir un accent mélodique et à être la cible de la Rhythm Rule. Nous avons vu que les syllabes accentuées se distinguaient des syllabes post-toniques contenant des VNR sur le plan acoustique (voir la discussion de l'étude de Plag *et al.* (2011) au §3.1.1.2) et avons souligné les restrictions sur leur distribution (absence de syllabes accentuées après l'accent primaire, fortes restrictions sur la contiguïté de deux accents hors des constructions préfixe + mot).

Si notre discussion n'a pas pour but de renier la pertinence phonologique de ce qui est traditionnellement appelé « stress » dans la littérature anglophone, elle vise en revanche à le distinguer de ce que nous avons appelé accent. Les deux premiers niveaux de proéminences présentés au (2) ont leurs propriétés propres et il nous semble qu'intégrer le troisième niveau de proéminence au sein de ce que nous avons appelé « accent » serait une erreur. Aussi, il nous semble plus approprié d'adopter une approche comme celle de Gussenhoven (1991) qui distingue deux formes de proéminences : la première, celle des pieds (« foot structure captures the distinction between reduced and unreduced syllables ») et la seconde, celle de l'accent, que seuls **certain**s pieds reçoivent. En ce qui concerne l'interaction entre ces deux formes de

²⁷ Sauf dans la position /(-)2001(-)/, e.g. *Méditerranéen* (voir §4.1.3).

proéminences, Gussenhoven considère que les pieds sont construits avant que ne leur soient assignés les accents, les pieds finaux recevant un accent à moins d'être extramétriques (c'est-à-dire invisibles aux règles de placement de l'accent). Ce n'est pas l'approche que nous retiendrons.

En effet, les règles de placement de l'accent, tout du moins telles qu'elles sont établies dans l'approche adoptée ici (voir §3.1.2) sont des règles très efficaces qui permettent de prédire les schémas accentuels corrects dans la très large majorité des cas. En comparaison, les règles régissant la réduction des voyelles semblent être d'un autre ordre. Dahak (2011 : 346) note que la réduction relève de multiples paramètres mais qu'il ne semble (presque) pas exister de règles catégoriques régissant l'apparition, ou le maintien, des VNR.

Selon Burzio (1994, 2007), l'environnement consonantique à droite d'une voyelle accentuée fait partie des paramètres pouvant influencer la réduction d'une voyelle inaccentuée. Il note que les consonnes semblent avoir besoin d'un certain support vocalique (« vocalic support »), comme l'indiquent les formes de citation des consonnes, qui sont toujours accompagnées d'une voyelle (e.g. « b » ['bi:], « c » ['si:]). Il en déduit que la présence d'une VNR devant un agrégat consonantique (e.g. *compensation*) pourrait être attribuée, non pas à un « stress », mais au fait que les consonnes aient besoin que les voyelles adjacentes soient pleines pour être mieux perceptibles. Par conséquent, il rejette le parallélisme habituellement posé entre VNR et « stress ».²⁸ Il ajoute que le lieu d'articulation des consonnes en coda de syllabe finale peut influencer la réduction des voyelles : les coronales faciliteraient la réduction alors que les vélares et les labiales la limiteraient. Ces propositions sont confirmées par l'étude de Dahak (2011) qui note que les vélares sont les consonnes les plus « bloquantes ».

Les règles de placement de l'accent et les règles régissant la réduction vocalique ne semblent donc pas être du même ordre, les premières étant plus stables que les secondes. On supposera donc que les règles accentuelles prévalent sur celles régulant la réduction.

Nous allons maintenant présenter les grandes caractéristiques du système de détermination de la position de l'accent tel qu'il est envisagé dans l'école de Guierre.

²⁸ Ce parallélisme pose d'ailleurs des problèmes théoriques discutés par Collie (2007 : 2.3.1).

3.1.2. Le système accentuel dans l'école de Guierre

Dans cette section, nous présentons les principales caractéristiques ainsi que le fonctionnement global du système d'assignation de l'accent dans l'école de Guierre, plus particulièrement tel qu'il a été développé par J.-M. Fournier (1992, 2007, 2010b). La plupart de ces caractéristiques seront discutées plus en détail et mises en perspective avec d'autres théories lors des sections suivantes.

3.1.2.1. Considérations préalables

Comme nous l'avons évoqué au §2.1, l'école de Guierre ne cherche pas à rendre compte que de l'accentuation, mais également de la prononciation des voyelles accentuées.²⁹ La réalisation des voyelles est donc envisagée comme étant, au moins dans certains cas, déterminée par la présence ou la position de l'accent dans le mot.³⁰ Cela présuppose que les règles d'assignation de l'accent prévalent sur celles de détermination de la voyelle, c'est-à-dire qu'on peut les envisager soit comme s'appliquant avant ces dernières (si l'on adopte un modèle sérialiste) soit qu'elles leur sont hiérarchiquement supérieures (si l'on adopte un modèle paralléliste). Par conséquent, contrairement à la plupart des approches générativistes sur l'accentuation de l'anglais, nous considérons que la valeur des voyelles n'est pas une donnée et qu'elle ne peut donc pas servir de paramètre déterminant pour le placement de l'accent. Ce préalable étant posé, nous pouvons maintenant passer à la présentation du système.

Dans sa thèse, Guierre (1979) avait proposé des grands principes régissant l'accentuation en anglais, la plupart fonctionnant comme des contraintes sur les schémas accentuels acceptables en surface.³¹ Ces principes ont été reformulés par J.-M. Fournier (2010b : 12) de la manière suivante ::

1. Toute unité lexicale a un et un seul accent « majeur », /1/ pour les mots, /2/ pour les préfixes.
2. Il ne peut pas y avoir deux accents successifs au sein d'une même unité lexicale.
3. Aucune unité lexicale ne peut commencer par deux syllabes inaccentuées.
4. Les syllabes qui ne reçoivent ni l'accent principal ni l'accent secondaire sont inaccentuées.

²⁹ La thèse de Dahak (2011) étend cette étude à une bonne partie des syllabes inaccentuées également.

³⁰ Voir §3.2.2.

³¹ Voir §5.2 pour une discussion plus détaillée des principes 2 et 3.

Le calcul de la position de l'accent primaire se fait donc à partir de la droite du mot et celui-ci se trouve généralement sur l'une des trois dernières syllabes (sauf dans certains cas de suffixation « neutre »). Il faut toutefois poser quelques principes quant à ce qui constitue les syllabes « accentuables » qui seront prises en compte dans le calcul de la position de l'accent. J.-M. Fournier (2010b : Ch. 3) considère que toute voyelle graphique représente une syllabe accentuable, à l'exception des digraphes (qui n'en représentent qu'une seule), du <e> muet final et de quelques voyelles muettes (e.g. <u> dans *build, buy*, <i> dans *cruise, fruit, suit*). Dans deux cas, on se retrouvera face à une divergence entre le nombre de syllabes ainsi identifiées (appelées syllabes « phonologiques ») et le nombre de syllabes prononcées (syllabes « phonétiques »).

Le premier cas concerne les synérèses dans des mots comme *ocean* ou *partial*, où les deux dernières voyelles sont inaccentuées et sont prononcées comme une seule voyelle (schwa). On a, dans ces mots, trois syllabes graphiques mais seulement deux syllabes phonétiques. La motivation pour considérer que ces trois syllabes sont phonologiques ne vient pas uniquement de la graphie mais est motivée par la réapparition de ces syllabes lors de l'ajout de suffixes entraînant le placement de l'accent sur la dernière voyelle de ces mots, comme l'illustre (9).

(9) *ocean* ['əʊʃən] → *oceanic* [,əʊʃi'æni:k]
partial ['pa:ʃəl] → *partiality* [,pa:ʃi'æləti]

Dans ces cas, on aurait du mal à expliquer que les dérivés contiennent plus de syllabes que le total des syllabes du dérivant et du suffixe additionnées sans postuler que les dérivants³² possèdent plus de syllabes phonologiques que de syllabes phonétiques (ce qui est reflété par la graphie).³³

À l'inverse, on relève des cas où un mot possède plus de syllabes phonétiques qu'il ne compte de syllabes phonologiques. C'est ce que l'on trouve dans le cas des consonnes syllabiques. Phonétiquement, il est parfois impossible de distinguer une consonne syllabique (e.g. *plasm* ['plæzəm]) d'une voyelle réduite suivie d'une consonne (e.g. *balsam* ['bɔ:lzəm]). Ici encore, c'est la suffixation qui montre que, dans le premier cas, il ne s'agit pas d'une syllabe phonologique (10a), contrairement au second cas (10b).

³² Pour une définition du terme de « dérivant », voir §3.4.3

³³ Dans certains cas, il semble difficile de motiver le caractère dissyllabique de séquences finales qui ne connaissent jamais de telles suffixations, comme le suffixe *-ion* (voir Dabouis (2016) pour une discussion de ce problème).

- (10) a. *plasm* ['plæzəm] → *plasmic* ['plæzmɪk]
cycle ['saɪkəl] → *cyclic* ['saɪklɪk]
- b. *balsam* ['bɔːlsəm] → *balsamic* [bɔːl'sæmɪk]
angel ['eɪndʒəl] → *angelic* [æŋ'dʒelɪk]

Enfin, il nous faut apporter une dernière définition avant de passer à la présentation des règles d'accentuation à proprement parler. Il s'agit de ce que, comme Guierre (1979), nous nommerons les agrégats consonantiques fonctionnels, notés C₂. J.-M. Fournier (2010b : 28) les définit comme <x> et tout groupe d'au moins deux consonnes (ce qui inclut les géminées graphiques, e.g. <ll>, <rr>, <tt> ; voir §3.2.3.3) sauf :

- <Ch>, e.g. <ch> dans *ache* ou <th> dans *bathe* ;
- <Cr>³⁴, e.g. <tr> dans *matrix* ou
 dans *cobra* ;
- <C + C syllabique>, e.g. <tl> dans *title*.

Les C₂ présentent une série de propriétés en lien avec le positionnement de l'accent, la détermination de la valeur des voyelles et la réduction vocalique que nous évoquerons lors des sections suivantes.³⁵

3.1.2.2. Le placement de l'accent primaire

La Figure 1 représente la structure globale du système accentuel ainsi que les règles principales de placement de l'accent primaire. Précisons que cet organigramme représente une forme d'organisation optimale des règles mais n'a pas pour but de représenter la compétence d'un locuteur moyen ou idéal.

³⁴ Il est intéressant de noter que les agrégats <Cl> n'ont pas les mêmes propriétés que les agrégats <Cr>, voir §3.3.5.1 pour une discussion de ce point.

³⁵ Contrairement à J.-M. Fournier (2010b), nous conservons le terme d'agrégats « fonctionnels » car il existe des agrégats consonantiques qui ne présentent pas les propriétés en question et pourraient donc être qualifiés de « non-fonctionnels ».

Où placer l'accent principal en anglais ?

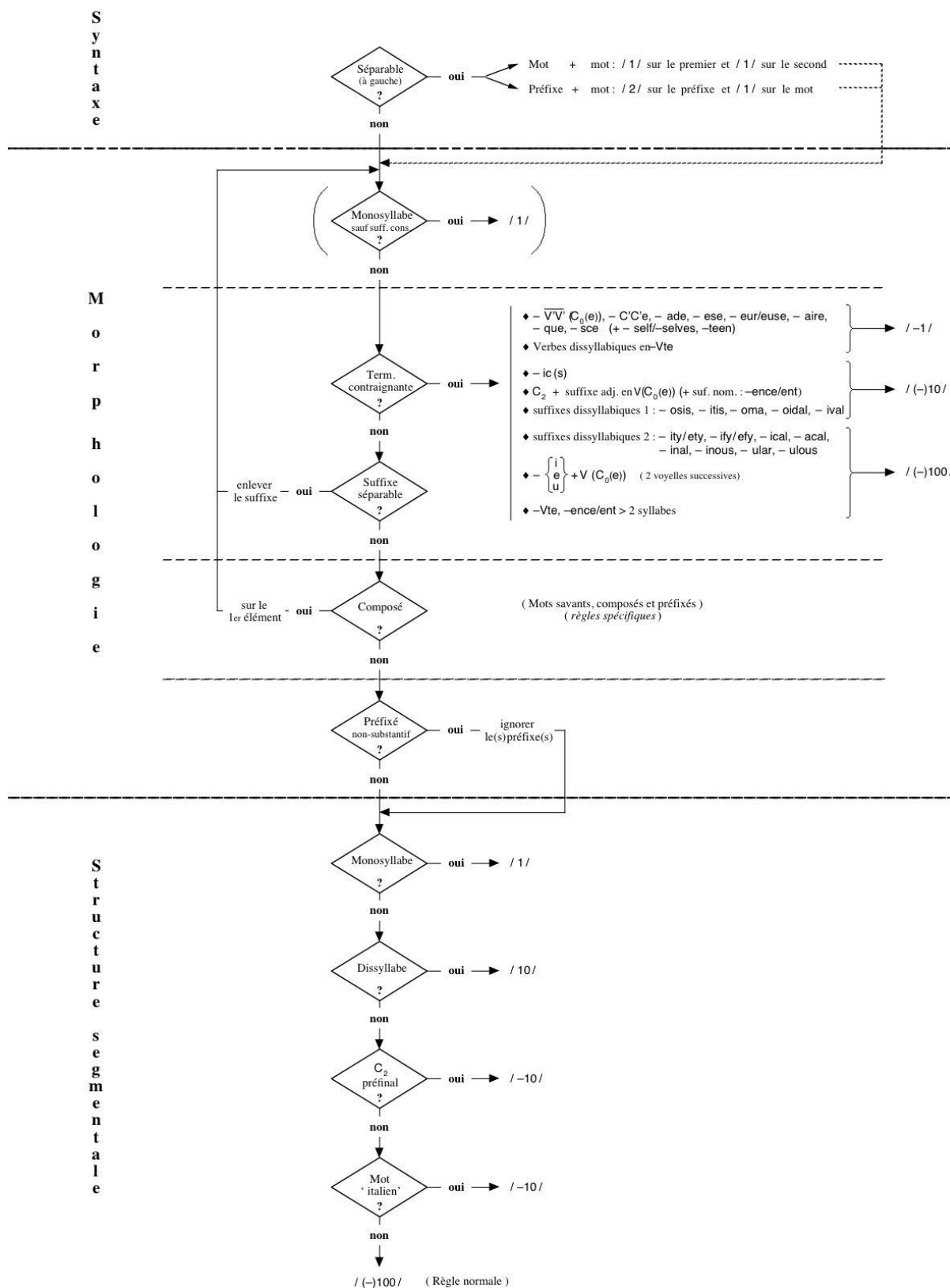


Figure 1. Organigramme de placement de l'accent primaire en anglais (J.-M. Fournier, 2010b : 84)

A des fins pédagogiques, cet organigramme propose de réduire le placement de l'accent primaire à dix questions (J.-M. Fournier, 1992). Chaque question ayant une réponse affirmative entraîne l'application de la règle correspondante. Dans le cas où la réponse est négative, il faut passer à la question suivante jusqu'à ce que l'ensemble des questions ait été posé. À mesure que l'on descend dans l'organigramme, on rend compte d'une partie du corpus et on neutralise des paramètres. En effet, l'organigramme représente également l'organisation hiérarchique des paramètres déterminants. Certains prévalent sur d'autres, et c'est l'analyse des cas pertinents (cas potentiellement sujets à des règles contradictoires) qui permet d'établir cette hiérarchie. Par exemple, si l'on se place après la règle des dissyllabes, il ne reste, à ce stade, que des mots de trois syllabes et plus dénués de tout biais morphologique. Une partie de ces mots a un comportement accentuel stable : les mots ayant un C₂ préfinal sont majoritairement accentués en pénultième (e.g. *mèmorándum, uténsil, vanílla*). En revanche, les mots n'ayant qu'une seule consonne préfinale peuvent être accentués sur la pénultième ou l'antépénultième (e.g. *tomáto, tornádo ~ álcohol, élephant*). On a donc la situation en (11).

(11)	Structure	C ₂ préfinal	C préfinal
	Comportement	fixe (/ -10/)	variable (/ -10/ ~ /(-)100/)

Une structure donnée est associée à un comportement fixe alors que l'autre est associée à un comportement variable. L'interprétation d'une telle situation est alors effectuée selon le principe suivant :

Si, dans une classe définie, un trait divise cette classe en deux groupes d'unités ayant un comportement distinct, et que ce trait est la seule différence entre ces deux groupes, alors c'est nécessairement lui qui est responsable de la différence de comportement. (J.-M. Fournier, 1997: 60)

Dans ce cas, on considèrera que c'est le paramètre « nombre de consonnes préinales » qui est déterminant et qui est alors neutralisé pour les mots restants. En effet, ceux-ci possèdent tous une seule consonne préfinale et n'ont pas un comportement fixe, ce qui implique que la valeur de paramètre « une consonne préfinale » est neutre et qu'il faudra alors prendre en compte d'autres paramètres pour expliquer ce qui détermine leur accentuation.

Cet organigramme est divisé en trois grandes parties : « syntaxe », « morphologie » et « structure segmentale ». Nous allons brièvement commenter chaque partie et renverrons aux sections suivantes pour les concepts nécessitant une discussion plus détaillée.

La partie « syntaxe » porte sur l'identification du nombre d'unités lexicales. Puisque, comme l'énonce le principe 1, chaque unité lexicale a au moins un accent « majeur » (ou, plus

largement, un schéma accentuel propre), la première chose à déterminer est le nombre d'unités lexicales. Les constructions possédant plus d'une unité lexicale peuvent être de deux types :

- Mot + mot : il s'agit ici de syntagmes (par opposition aux composés), e.g. *bláck bírd* (\neq *bláckbird*), *gréen hóuse* (\neq *gréenhouse*). Chaque mot devra alors recevoir un accent primaire.
- Préfixe + mot : il s'agit ici de constructions à préfixes dits « séparables » (e.g. *rè-fórm*, *èx-áctor*), par opposition aux préfixes « inséparables » (e.g. *refórm*, *exáctor*) (voir §3.4.5.2.3). Le préfixe recevra alors un accent secondaire et le mot un accent primaire.

Réciproquement, les composés et les préfixés inséparables seront traités comme des unités lexicales, certes complexes, mais uniques, de même que tous les suffixés, les suffixes n'ayant pas la propriété de constituer un domaine propre (d'où la mention « à gauche »).

La partie « morphologie » rassemble toutes les règles qui ont trait à l'influence de la structure morphologique sur le placement de l'accent primaire. Les « terminaisons contraignantes » rassemblent les séquences finales suffixales et non-suffixales influençant le placement de l'accent (voir §3.4.6.2.3). Vient ensuite la « Loi de la dérivation neutre », qui concerne l'ensemble des suffixés restants, dont les suffixes n'ont aucune influence sur le placement de l'accent. Les composés (voir §3.4.9) reçoivent l'accent primaire sur leur premier élément (ce qui implique de déterminer la position de l'accent au sein même de cet élément). Un cas particulier de composés dits « savants » sont sujets à des règles spécifiques (voir §3.4.8). La règle suivante est la règle des préfixés³⁶ non-substantifs, également appelée la « Loi germanique » (pour des raisons historiques). Il s'agit de mots contenant des préfixes inséparables et qui appartiennent à toute autre catégorie syntaxique que celle des substantifs. Pour ces mots, l'accent primaire est systématiquement placé après le(s) préfixe(s). Tout préfixe est donc « ignoré », c'est-à-dire que l'accent primaire est assigné uniquement sur la partie restante, le préfixe étant comme « invisible » aux règles de placement de l'accent primaire.

La partie restante concerne donc tous les mots, ou parties de mots, indépendamment de toute influence morphologique.³⁷ À ce stade, c'est essentiellement le nombre de syllabes des mots qui est pertinent : les monosyllabes reçoivent l'accent sur leur seule syllabe, les dissyllabes sur leur syllabe pénultième et les mots de trois syllabes et plus sur l'antépénultième (selon la

³⁶ Il s'agit ici uniquement de préfixes dits « inséparables », les « séparables » ayant été éliminés lors de la première étape.

³⁷ Cela ne veut pas dire qu'ils sont morphologiquement simples : il reste des suffixés non-dérivés et des préfixés substantifs.

« Règle normale »). Seuls deux inventaires échappent à la Règle normale et présentent une accentuation sur la pénultième :

- les mots contenant un C₂ préfinal (que nous avons déjà évoqués) ;
- les mots « italiens », qui sont majoritairement des emprunts d'origine italienne (mais également portugaise, espagnole, japonaise...) ayant une structure segmentale spécifique : ils ont tous la structure <-VCV#>, où la consonne préfinale est une alvéolaire qui n'est pas <r> ou <l> (c'est-à-dire <t, d, n, s, z>) et où la voyelle finale est une voyelle monographe non-muette, à l'exception de <y> (voir §3.5).

3.1.2.3. Le placement de l'accent secondaire

Pour ce qui est des règles régulant le placement de l'accent secondaire (qui seront abordées plus en détail au §5), elles sont principalement conditionnées par les principes 2 et 3 et l'isomorphisme dérivationnel. Le principe 3 interdit qu'une unité lexicale commence par deux syllabes inaccentuées. L'accent secondaire se trouvera donc nécessairement sur l'une des deux premières syllabes. Dans les mots dérivés, la position de l'accent secondaire reprend celle d'un accent (/1/ ou /2/) dans le dérivant, que ce soit sur la première syllabe (e.g. *náationalist* → *nàationalístic*, *spíritual* → *spírituálity*) ou sur la seconde (e.g. *offícial* → *offícialése*, *imáagine* → *imàagination*). C'est ce que J.-M. Fournier (2010b : 79) nomme la « Loi de la dérivation seconde ».

Dans les cas où la reprise d'un accent entraînerait une violation du principe 2 (e.g. *objectíve* → **objectívity*), ainsi que dans tous les cas restants, c'est généralement la « règle de l'accent /2/ » qui s'applique, celle-ci étant formulée comme en (12).

(12) **Règle de l'accent /2/** (J.-M. Fournier (2010b : 80)

/00-/ → /20-/

Le cas général est donc l'accent secondaire à l'initiale (e.g. *òbjectívity*, *càtamarán*, *àbracadábra*, *còriánder*, *ànacónnda*), à l'exception de quelques cas qui seront discutés au §5.3.1.

Nous avons laissé de côté bon nombre de précisions qui seront apportées au cours des sections suivantes mais nous avons présenté, dans cette partie, les principales caractéristiques du système accentuel tel qu'il est envisagé dans l'approche guierrienne. Ainsi, les différentes

généralisations que nous détaillerons dans les sections suivantes seront toujours à replacer dans ce cadre général que nous venons de poser.

3.2. Orthographe et phonologie de l'anglais

Le cadre de l'école de Guierre présente une particularité : l'information orthographique est prise en considération. Une partie des généralisations proposées dans ce cadre relèvent par conséquent d'une grammaire de lecture. Nous commencerons par passer en revue la littérature sur la question des liens entre phonologie et orthographe (§3.2.1). Dans un deuxième temps, nous présenterons le système vocalique de l'anglais tel qu'il peut être envisagé chez un locuteur alphabétisé (§3.2.2). Nous verrons que certains éléments purement orthographiques peuvent avoir une pertinence dans le placement de l'accent et dans la détermination de la prononciation des voyelles (§3.2.3). Enfin, nous défendrons le choix d'étudier la grammaire de lecture d'un locuteur idéal alphabétisé au vu des éléments présentés dans cette section (§3.2.4).³⁸

3.2.1. Orthographe et phonologie dans la littérature

La question des liens entre orthographe et phonologie est une question peu traitée dans la littérature en phonologie. Puisque prendre en compte l'information orthographique dans la réflexion en phonologie ne semble pas aller de soi, nous commencerons par présenter la notion d'orthographe dans l'école de Guierre (§3.2.1.1), avant de nous tourner vers la manière dont elle est envisagée dans le reste de la littérature en phonologie (§3.2.1.2). Pour terminer, nous nous intéresserons à quelques études psycholinguistiques qui ont exploré les liens entre ces deux composants. Nous verrons que ces études soulignent l'importance des liens entre orthographe et phonologie, ce qui, à notre sens, implique que ces liens ne peuvent être absents d'une théorie phonologique (§3.2.1.3).

3.2.1.1. La notion d'orthographe dans l'école de Guierre

Dans sa thèse, Guierre (1979) défend l'idée que, parmi les quatre grammaires possibles (lecteur, scripteur, auditeur, locuteur), la grammaire du lecteur est celle qui permet de formuler les

³⁸ Des éléments de notre réflexion présentés dans cette section ont déjà fait l'objet de deux articles (Dabouis, 2014, en préparation).

généralisations les plus efficaces pour le placement de l'accent et la détermination de la valeur³⁹ des voyelles. De plus, il affirme qu'« il existe, dans la langue, fort peu de différences orthographiques qui ne soient pas exploitées ou exploitables à des fins distinctives dans le domaine de la dérivation » (Guierre, 1979 : 191). Deschamps (1982) défend également l'idée que l'orthographe de l'anglais est phonologique et que la représentation phonologique et la représentation graphique ne sont pas indépendantes.

Ce point de vue a été repris dans des travaux tels que Deschamps (1994), Deschamps *et al.* (2004) et J.-M. Fournier (2007, 2010b). Tous ces travaux, basés sur des études de vastes corpus de données dictionnaires, ont mis en évidence des généralisations très efficaces et à haut rendement, infirmant ainsi l'idée répandue selon laquelle l'orthographe de l'anglais est très irrégulière, idée que l'on retrouve encore dans des articles récents (e.g. Domahs *et al.*, 2014⁴⁰).

3.2.1.2. La littérature en phonologie

En dehors de l'approche guierrienne, il est rare de trouver des travaux en phonologie qui font mention de l'information orthographique. Certains travaux font référence, par exemple, aux géminées consonantiques graphiques (e.g. *vanilla*, *butter*, *confession*, qui seront discutées plus en détail au §3.2.3.3) mais l'information orthographique est souvent simplement évoquée sans faire l'objet d'un traitement spécifique. On trouve bien cependant quelques travaux tels que Giegerich (1992, 1999 : Ch. 5) ou Montgomery (2001, 2005) qui traitent la question de manière plus approfondie et sur lesquels nous reviendrons au §3.2.2, ou la remarque de Chomsky et Halle dans SPE, reconnaissant, à demi-mot, l'usage implicite de l'orthographe dans leur modèle, après avoir noté la forte similitude entre les représentations sous-jacentes qu'ils postulent et la forme orthographique :

English orthography, despite its often cited inconsistencies, comes remarkably close to being an optimal orthographic system for English. (SPE : 49)

Des suggestions ont été faites quant à la raison de cette quasi-absence de l'orthographe dans la recherche en phonologie. Derwing (1992) et Giegerich (1992, 1999: 155) suggèrent que l'explication pourrait se trouver dans l'attitude de linguistes tels que Saussure et Bloomfield qui considéraient que seules les formes parlées constituaient l'objet de l'étude linguistique. À

³⁹ La définition de « valeur » est donnée en §3.2.2.

⁴⁰ Les auteurs affirment : « given that English orthography is opaque and allows for certain pronunciation variants, it is almost impossible to predict the actual pronunciation. »

la suite de ces derniers, d'autres théoriciens auraient défendu l'idée que si toutes les langues ont une forme orale, toutes n'ont pas une forme écrite et que, par conséquent, seule la première se doit d'être étudiée. Cependant, comme le souligne Giegerich, cet argument ne dit absolument rien sur la relation entre forme orale et forme écrite pour les langues qui possèdent les deux. Guierre (2000) propose une explication similaire :

Le manque d'intérêt de certains phonologues ou morphologues pour la graphie est probablement également dû à la vogue actuelle des phonologies fondées sur la recherche des universaux. La graphie n'est en effet pas un trait universel des langues naturelles. On semble parfois en avoir déduit qu'elle ne devait pas avoir d'influence sur la phonologie.

Comme le relève Deschamps (1994 : 5-6), dans le cas plus spécifique de l'anglais, « à de rares exceptions près, le rejet de l'orthographe traditionnelle s'appuie sur l'existence d'exceptions bien ou mal analysées », ou de cas tels que la réécriture (qu'il qualifie de « facétieuse ») de *fish* en *ghoti* de B. Shaw ou le poème *Chaos* de G.N. Trenité répertoriant les mots les plus difficiles à lire de l'anglais écrit, sans jamais qu'une quelconque approche statistique soit utilisée.

Les arguments opposés à la prise en compte de la graphie dans la théorie linguistique nous semblent donc peu convaincants et nous allons voir dans la section suivante que la psycholinguistique apporte des éléments montrant l'importance de l'orthographe dans la connaissance phonologique qu'il semble difficile d'ignorer.

3.2.1.3. La littérature en psycholinguistique

A partir des années 1970, bon nombre d'expérimentations ont cherché à évaluer l'impact de l'orthographe sur la phonologie. Plusieurs études rapportent des résultats montrant que l'information orthographique peut influencer des tâches qui ne comportent aucun stimulus visuel comme, par exemple, le jugement de rimes, la décision lexicale ou encore la reconnaissance de mot à partir de stimuli auditifs (Chéreau *et al.*, 2007 ; Peereman *et al.*, 2009 ; Perre & Ziegler, 2008 ; Perre *et al.*, 2009 ; Seidenberg & Tanenhaus, 1979 ; Taft & Hambly, 1985 ; Taft, 2006). Nous présenterons ci-dessous les résultats principaux de deux de ces études puis en présenterons deux autres, qui apportent des éléments complémentaires pertinents pour la présente discussion.

Taft & Hambly (1985) rapportent les résultats d'une tâche de « syllable monitoring » menée auprès de douze étudiants de l'Université de New South Wales. Les chercheurs ont présenté oralement (aucun support écrit n'a été utilisé) des mots dont la première syllabe

contenait un schwa (e.g. *lagoon*, *validity*, *horizon*)⁴¹ et était précédée d'une syllabe contenant les deux consonnes entourant la première voyelle des mots utilisés et une voyelle pleine cohérente avec l'orthographe de ces mots (condition « consistant », e.g. /væɪl/ /və'ɪdæti/) ou non-cohérente avec celle-ci (condition « inconsistant », e.g. /vɒl/ /və'ɪdæti/). Les participants devaient presser un bouton « oui » s'ils pensaient que la syllabe seule apparaissait dans les mots et « non » s'ils pensaient qu'elle n'apparaissait pas. Leurs résultats indiquent que la condition « consistant » obtient autour de 75% de réponses positives alors que la condition « inconsistant » n'en obtient qu'environ 25%. Les auteurs en déduisent que le niveau de traitement auquel est effectuée cette tâche est influencé par l'orthographe.

Chéreau *et al.* (2007) rapportent les résultats d'une tâche de décision lexicale où des mots-cibles sont présentés oralement précédés d'une amorce dont la rime est soit identique phonologiquement et orthographiquement (condition « O+ » (pour « overlap »), e.g. *shirt-dirt*), soit identique phonologiquement et différente orthographiquement (condition « O- », e.g. *hurt-dirt*) soit différente orthographiquement et phonologiquement (condition contrôle, e.g. *moon-dirt*). Les participants (trente-six étudiants de l'Université de York) devaient alors dire si les mots-cibles étaient des mots anglais ou non. Les auteurs rapportent que les temps de réponses sont plus courts lorsqu'amorce et mot cible partagent la même rime (même dans le cas des non-mots) et, plus intéressant pour notre propos, que les réponses sont plus rapides encore dans la condition O+.

Brewer (2008) relève également un effet quelque peu inattendu de l'orthographe, cette fois sur la réalisation phonétique des phonèmes. En effet, elle relève que les obstruantes sourdes finales sont significativement plus longues quand leur représentation graphique contient plus de lettres (e.g. *hit* vs *mitt* ; *cognac* vs *attack*) et ce, autant en condition expérimentale que dans un corpus de discours spontané. Cet effet se retrouve au niveau du mot, puisqu'elle rapporte que les mots sont généralement plus longs phonétiquement quand ils sont écrits avec un nombre plus élevé de lettres (et ce pour une longueur phonologique identique).⁴² Cependant, cet effet ne s'étend pas aux non-mots, ce qui suggère que l'effet de durée observé serait lié à la représentation lexicale des mots.⁴³

⁴¹ Les mots sont également divisés en deux groupes : ceux ayant un mot reliés morphologiquement dans lequel la voyelle initiale est pleine (e.g. v[æ]lid - v[ə]lidity) et ceux n'en ayant pas (e.g. *lagoon*). Les résultats n'indiquent cependant pas de différence significative entre les deux groupes de mots.

⁴² Elle note également des effets de la fréquence d'une représentation graphique donnée ainsi que du nombre de représentations existantes sur la durée de sa réalisation phonétique.

⁴³ Elle rapporte aussi les résultats de Zamuner & Ohala (1999), qui trouvent un effet de l'orthographe sur la segmentation syllabique chez des enfants n'ayant pas encore appris à lire et écrire. Ceux-ci auraient tendance à

Bürki *et al.* (2012) présentent les résultats d'une étude menée auprès d'étudiants de l'Université Pierre Mendès-France à Grenoble. Pendant quatre jours, les participants devaient apprendre des non-mots associés à des images d'objets inventés (e.g. *rpitège, lvanon, ptile*). Tous les non-mots commençaient par un groupement de deux consonnes attestés à l'initiale de mot (e.g. [pl] dans *plage*) ou en position interne (e.g. [rv] dans *merveille*). Pendant les quatre premiers jours de l'étude, cet apprentissage était uniquement oral, ce n'est qu'au quatrième jour que la représentation orthographique des non-mots était présentée aux participants, et seulement une fois. La moitié des non-mots présentés aux participants contenait un <e> (représentant un schwa) dans la représentation orthographique (e.g. <pelour>) et l'autre moitié n'en contenait pas (e.g. <plour>). À la fin de l'étude, les participants devaient écouter des non-mots, certains contenant schwa, et dire si ces mots faisaient partie des non-mots qu'ils avaient appris au cours des jours précédents. Les résultats montrent que les participants étaient significativement plus susceptibles de répondre positivement à une variante orale contenant un schwa s'ils avaient rencontrés le non-mot correspondant avec un <e>. Cette étude montre qu'une seule exposition à la forme orthographique peut suffire à modifier une représentation phonologique construite pendant plusieurs jours.

Les résultats de ces différentes études ont conduit plusieurs chercheurs à faire l'hypothèse que la connaissance phonologique est restructurée au moment où l'orthographe est apprise (Bürki *et al.*, 2012 ; Ehri & Wilce, 1980 ; Jaeger, 1986 ; Perre & Ziegler, 2008 ; Taft & Hambly, 1985 ; Wang & Derwing, 1986) et que cette modification du système est définitive. Une telle restructuration ne peut se produire que sous l'influence d'une force puissante susceptible de modifier la connaissance phonologique. Comme le soulignent Jaeger (1986) et Laks (2005), l'apprentissage de l'écriture et de la lecture est un apprentissage long et laborieux et constitue précisément ce type de force. Chevrot (2015) parle d'enrichissement des représentations phonologiques en prenant l'exemple du français, où *parce que* est majoritairement prononcé [paskə] mais peut aussi être prononcé [paʁsəkə] sous l'influence de l'orthographe. Dans cet exemple, le /ʁ/ aurait sa source dans l'orthographe et donc doit être « ajouté » à la représentation phonologique déjà existante. Cependant, l'ajout ne semble pas

segmenter une séquence $\check{V}CV$ comme $\check{V}C-V$ si elle est représentée <VCV> et à la segmenter $\check{V}C-CV$ si elle est représentée <VC'C'V>, e.g. *cabin* [kæ] - [bɪn] vs. *cabbage* [kæb] - [bɪdʒ]. Comme le note Brewer (2008), ces résultats pourraient être expliqués s'il s'avérait que les effets orthographiques chez les locuteurs graphématisés étaient suffisamment fréquents et réguliers pour que les enfants y soient sensibles et les acquièrent directement, sans contact avec l'orthographe. Cependant, Treiman *et al.* (2002) ont tenté de répliquer l'expérience et n'ont pas obtenu les mêmes résultats. Pour eux, les effets orthographiques relevés par Zamuner & Ohala (1999) ne se manifestent que quelque part entre le CE1 et la sixième.

être la seule altération possible et, en particulier, ne peut pas s'appliquer au cas des voyelles discuté en §3.2.2.2. La nature exacte de la modification de la compétence phonologique par l'apprentissage de l'orthographe peut sans doute prendre la forme d'un système signifiant « enrichi » où l'information orthographique vient compléter les représentations phonologiques ou bien la forme d'un système « intégré » où les deux codes sont interconnectés. Déterminer quel modèle est préférable nous semble aller au-delà des objectifs de cette thèse. Nous ne favoriserons donc aucune de ces deux options ici. Le cœur de notre argument est simplement de reconnaître la pertinence de la prise en compte de l'information orthographique pour un certain nombre de phénomènes phonologiques en anglais.⁴⁴

3.2.2. Les voyelles de l'anglais

Le système vocalique de l'anglais présente un intérêt particulier pour la question des liens entre orthographe et phonologie puisqu'il va nous permettre d'évoquer, dans un premier temps, un cas où la phonologie seule ne suffit pas à expliquer un phénomène (§3.2.2.1) puis la manière dont peut être organisé le système de correspondance graphie-phonie (§3.2.2.2) ainsi que les règles régissant le passage de l'une à l'autre (§3.2.2.3). Enfin, nous évoquerons le cas particulier des voyelles « étrangères », une catégorie relationnelle qui ne peut exister sans recours à la graphie (§3.2.2.4).

3.2.2.1. Les limites de la phonologie : les alternances réduite – pleine

Certaines alternances « breach the limits of what can be predicted on phonological grounds alone » (Giegerich, 1999: 6). C'est le cas des alternances entre voyelle réduite et voyelle pleine, comme dans les exemples en (13).

(13) <atom> → <atomic> ; <symbol> → <symbolic>
 ['ætəm] [ə'tɒmɪk] ['sɪmbəl] [sɪm'bɒlɪk]

La proposition de SPE sur des cas comme ceux-ci était de dériver schwa ainsi que les voyelles pleines de voyelles sous-jacentes. Cette solution implique qu'*atom*, qui est non-dérivé, doit être soumis à des règles, dont celle de la réduction, avant de pouvoir être produit. Cet appareillage,

⁴⁴ L'orthographe pourrait également jouer un rôle dans la décomposition morphologique. Voir Rastle & Davis (2008).

appelé « free rides » dans la littérature, a été fortement critiqué car il implique une computation y compris pour des unités où aucune transformation n'est attestée en surface. Si l'on cherche à éviter des computations de ce type, on doit alors postuler que *atom* contient un schwa dans sa représentation sous-jacente (ou une voyelle sans contenu mélodique). Dans ce cas, il faut proposer une explication quant à la source du [ɒ] dans *atomic*. En effet, si schwa ne possède aucun contenu mélodique, on peut imaginer que n'importe quelle voyelle pleine puisse être dérivée de celui-ci lorsque la voyelle en question reçoit l'accent, et ceci de façon parfaitement arbitraire. Or, *atom* contient un <o> et [ɒ] est une réalisation possible de <o>, donc il semble bien que la qualité de la voyelle pleine ne peut provenir que d'une seule source : l'orthographe (Giegerich, 1992, 1999 ; Guierre, 1979 ; Montgomery, 2001, 2005).

De ce fait, le lien entre [ə] et [ɒ] n'est plus arbitraire si l'orthographe est prise en compte.⁴⁵ Il existe également une explication alternative, proposée par Anderson (1981), selon laquelle la deuxième voyelle de *atom* n'a aucun contenu mélodique et est restructurée au moment où *atomic* est appris. Giegerich (1992) rejette cette hypothèse car elle ne permet pas de prédire la génération de formes nouvelles. C'est un argument que l'on retrouve chez Guierre (1979) qui propose que l'orthographe peut restreindre les voyelles pleines pouvant être choisies dans ce type de dérivation. Par exemple, si un locuteur veut former l'adjectif en *-ic* de *cymbal* et n'a accès qu'à la forme phonétique ['sɪmbəl], il pourrait alors dériver [sɪm'bu:lɪk], [sɪm'belɪk] ou [sɪm'bælɪk]^{46 47}, de façon tout à fait arbitraire. C'est la connaissance de l'orthographe qui prédit [sɪm'bælɪk].

Ainsi, ce type de dérivation dépasse les limites de ce que la phonologie seule peut accomplir, et les alternances décrites ici ne peuvent être discutées en ignorant l'information orthographique. Nous partageons donc le point de vue de Bauer *et al.* (2013 : 170) au sujet de ces alternances lorsqu'ils jugent que « the most adequate account seems to be one that makes crucial reference to the orthographic form ». Cependant, nous avons passé sous silence un problème complémentaire (bien qu'il soit soulevé dans la note 47), à savoir qu'une voyelle

⁴⁵ Cependant, Giegerich (1992) note que, pour un locuteur non-alphabétisé, ce passage de la voyelle réduite à la voyelle pleine reste arbitraire.

⁴⁶ [sɪm'bəlɪk] ne serait probablement pas une possibilité, puisqu'elle est déjà associée à *symbolic*.

⁴⁷ Les prononciations proposées se basent sur les règles de détermination de la valeur de la voyelle accentuée qui sont exposées en §3.2.2.3, ainsi que sur J.-M. Fournier (1990), qui montre que la voyelle accentuée précédant *-ic* est toujours brève, à l'exception de quelques dérivés qui préservent la voyelle longue de leur dérivant (*e.g. basic, cyclic, hydric*). L'existence d'une voyelle longue dans le dérivant est une condition nécessaire (mais pas suffisante) à la présence d'une voyelle longue dans le dérivé en *-ic*. Par conséquent, cela prédit qu'une voyelle longue ne pourra pas être dérivée d'une voyelle réduite, à l'exception de [(j)u:], que nous avons inclus dans les prononciations possibles, car <u> est toujours long lorsqu'il n'est pas suivi d'une consonne finale ou d'un agrégat consonantique (voir §3.2.3.3.1).

orthographique donnée peut avoir plusieurs réalisations. Afin de sélectionner une voyelle pleine spécifique, il va donc falloir prendre des éléments supplémentaires en considération, et ce sont ces éléments qui vont déterminer pourquoi *atomic* est prononcé [ə'tɒmɪk] et non [ə'təʊmɪk].⁴⁸

3.2.2.2. Voyelles et séries

En plus des alternances entre voyelle réduite et voyelle pleine, on trouve des alternances entre voyelles pleines, comme dans les exemples en (14).

(14)	a.	<i>divine</i> [dɪ'vaɪn]	~	<i>divinity</i> [dɪ'vɪnəti]
		<i>profane</i> [prə'feɪn]	~	<i>profanity</i> [prə'fænəti]
		<i>serene</i> [sə'reɪn]	~	<i>serenity</i> [sə'renəti]
	b.	<i>isobar</i> [ˈaɪsəʊbɑː]	~	<i>isobaric</i> [ˌaɪsəʊ'bærɪk]
		<i>fluor</i> ['fluːə]	~	<i>fluoric</i> [flu'ɔrɪk]
		<i>scar</i> ['skɑː]	~	<i>scarify</i> ['skærɪfaɪ]
	c.	<i>barbarian</i> [bɑː'beəriən]	~	<i>barbaric</i> [bɑː'bærɪk]
		<i>satire</i> ['sætəɪə]	~	<i>satiric</i> [sə'tɪrɪk]
		<i>sphere</i> ['sfɪə]	~	<i>spherical</i> ['sferɪkəl]

Ce type d'alternance est un phénomène qui a été largement sujet à controverses depuis SPE, car il pose plusieurs problèmes, que l'on peut tenter de résumer par les questions suivantes :

- Les voyelles alternantes sont-elles dérivées d'une même voyelle sous-jacente, l'une de l'autre ou simplement reliée à la surface ?
- Si elles sont dérivées d'une même voyelle sous-jacente, quels traits cette voyelle possède-t-elle ?⁴⁹
- S'agit-il d'un phénomène phonologique ou morphologique ?

⁴⁸ Notons que l'orthographe semble influencer certains chercheurs lorsqu'ils évaluent les prononciations que pourraient avoir un mot donné si, par exemple, le placement de l'accent était différent. Par exemple, Hammond (1999 : 314) propose des candidats (dans OT, voir §4.2) pour *abracadabra* qui peuvent présenter la voyelle [æ] en seconde et troisième syllabes. Ces voyelles étant systématiquement réalisées [ə], on peut se demander pourquoi postuler [æ] plutôt que [ɪ], [e], etc. Seule l'information orthographique fournit la qualité de la voyelle envisageable dans ces positions. D'autres, e.g. Pater (2000), semblent éviter le problème en ne représentant les différents candidats pour le placement de l'accent que sous forme orthographique.

⁴⁹ Cette question est loin d'être triviale et est bien résumée par Green (2007 : 174), qui souligne « no less difficult is the problem of determining what the underlying phonemes are whose allophones are [aɪ, ɪ], [i, ɛ], [e, æ], [o, ɑ], because the surface allophones are featurally often more distinct from each other than they are from allophones of a different phoneme ».

Si nous intégrons la donnée orthographique au problème, quelques réponses peuvent être proposées. Quelques précisions terminologiques s'imposent néanmoins dans un premier temps. À la suite de Deschamps (1994), Deschamps *et al.* (2004) et J.-M. Fournier (2010b) (pour ne citer qu'eux), nous utiliserons les termes « qualité » et « valeur » pour décrire les relations entre graphie et phonie pour les voyelles. Une « qualité » correspond à une série de voyelles phonétiques reliées par une même voyelle orthographique, e.g. {[æ], [eɪ], [ɑ:], [eə]} pour <a> ou {[e], [i:], [ɜ:], [aɪə]} pour <e>. Chacune des voyelles de ces séries relève aussi d'une « valeur » qui est généralement déterminée par le contexte dans lequel une voyelle orthographique apparaît. Les valeurs sont, pour les voyelles monographe, au nombre de quatre :

sit (\check{V} « entravée ») ; *sir* (\check{V}^r « r ») ; *site* (\bar{V} « libre ») ; *sire* (\bar{V}^r « libre colorée par r »)

On peut ainsi représenter le système de correspondance par le Tableau 6, tiré de J.-M. Fournier (2010b: 98).

\check{V}^r	\check{V}	Graphies simples	\bar{V}	\bar{V}^r	Digraphes
Voyelle r	Voyelle entravée	<V>	Voyelle libre	Voyelle libre colorée par r	< $\bar{V}\bar{V}$ >
[ɑ:]	[æ]	<a>	[eɪ]	[eə]	<ai, ay / ei, ey>
[ɜ:]	[e]	<e>	[i:]	[ɪə]	<ea, ee / ie**>
[ɜ:]	[ɪ]	<i>	[aɪ]	[aɪə]	<ie*, ye>
[ɔ:]	[ɒ]	<o>	[əʊ]	[ɔ:]	<oa**, oe*>
[ɜ:]	[ʌ (ʊ)]	<u>	[(j)u:]	[(j)ʊə]	<e(a)u, ew/
			[ɔ:]	[ɔ:]	<au, aw>
			[u:]	[u:]	<oo>
			[ɔɪ]		<oi, oy>
			[aʊ]	[ɔ: (aʊə)]	<ou, ow>

* : final ** : non-final

Tableau 6. Tableau de correspondance graphie-phonie pour la voyelle accentuée⁵⁰

Comme nous le verrons dans la section suivante, la valeur qu'une voyelle graphique prend dans un contexte donné dépend justement de ce contexte. Notons, comme le fait J.-M. Fournier (1997

⁵⁰ Ce tableau n'inclut pas les voyelles réduites (puisque'il ne traite que des voyelles sous accent) ni les voyelles « étrangères », qui seront traitées au §3.2.2.4, comme par exemple :

- <a> → [ɑ:] ; <e> → [eɪ/eə] ; <i> → [i:/ɪə] : *fa, re, mi*
- Français : <ou> → [u:/ʊə] : *bijou, courgette* ; <eu> → [ɜ:] : *danseur/danseuse* ; <(e)au> → [əʊ] : *auberge, chateau* ; <oi, oy> → [wɑ:] : *boudoir* ; <é(e), ê, è> → [eɪ/eə] : *négligée, déjà vu*
- "Classique" : <ae, oe> → [i:] : *Caesar, fœtus*
- Autre : <aa> → [ɑ:] : *bazaar*

: 19), que les unités de ce tableau sont des **unités relationnelles**, c'est-à-dire que « chacune des unités mise en évidence dans chacun des domaines⁵¹ n'est telle qu'en raison de la relation corrélatrice spécifique qui l'unit à une unité de l'autre domaine ». Les autres questions dépendent de considérations théoriques que nous n'avons pas encore évoquées, mais nous pouvons résumer l'essentiel de notre positionnement de la façon suivante : les règles de conditionnement de la valeur de la voyelle accentuée s'appliquent dans certains contextes morphophonologiques, de manière redondante dans les unités stockées dans le lexique et en direct (« on-line ») lors de la génération de formes nouvelles.

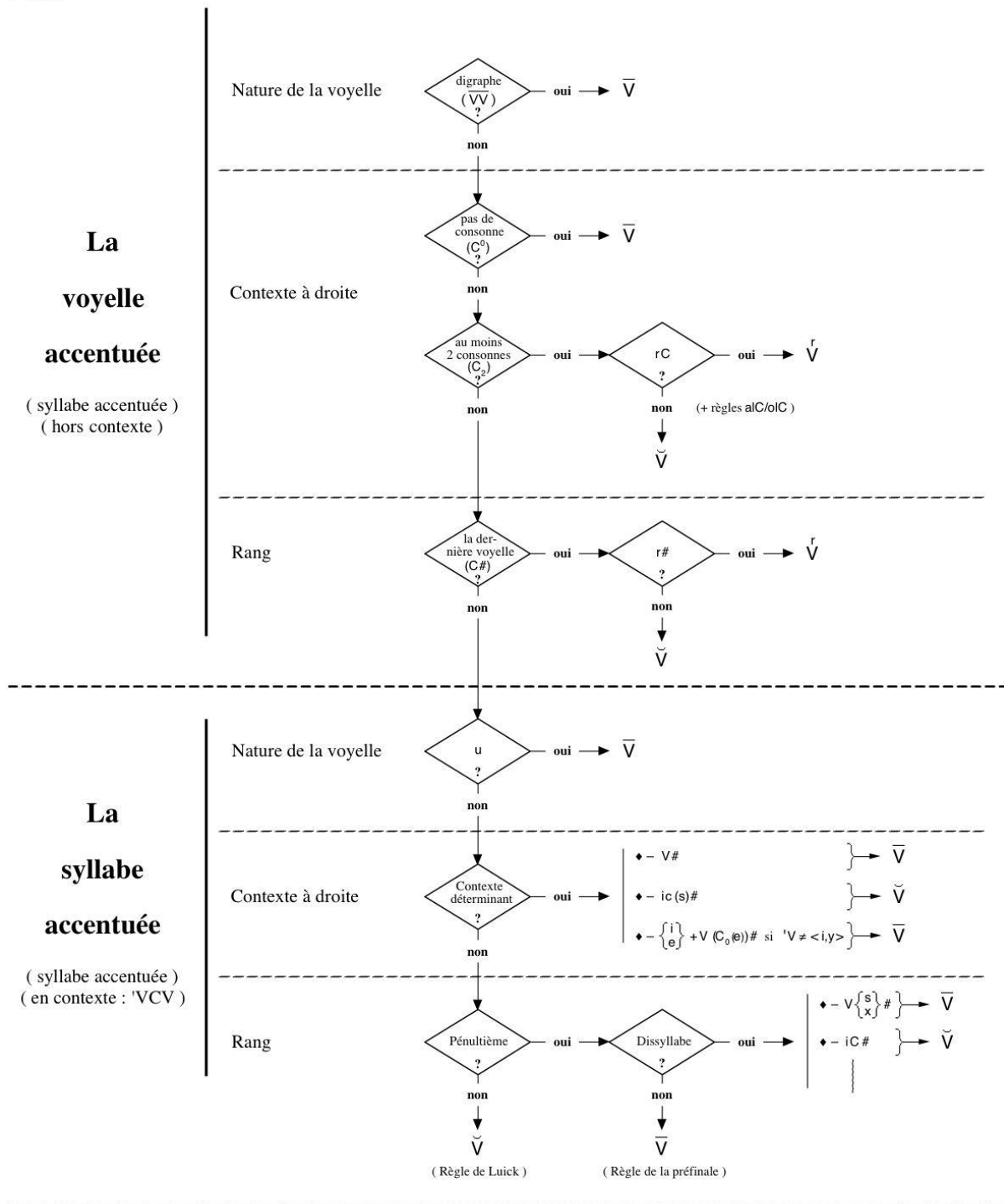
3.2.2.3. Les règles de déterminations de la valeur de la voyelle

À la suite des travaux de Guierre, un système des règles de détermination de la valeur de la voyelle accentuée est proposé par J.-M. Fournier (2010b : 141) sous la forme d'un organigramme similaire à celui que nous avons présenté pour le placement de l'accent primaire (voir Figure 1) et que nous avons reproduit en Figure 2.

⁵¹ Le domaine de l'orthographe et celui de la prononciation.

Quelle est la valeur de la voyelle accentuée ?

1° étape



2° étape

$$\bar{V} + r \rightarrow \bar{V}^r$$

Figure 2. Organigramme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée

Cet organigramme, tout comme celui relatif au placement de l'accent, représente l'organisation hiérarchique des généralisations qui régissent les valeurs. Les paramètres les plus déterminants

se trouvent au niveau de la voyelle accentuée et de son environnement immédiat : la nature de la voyelle (digraphe → \bar{V} vs monographe à valeur variable), l'environnement consonantique à droite (C_2/C_0) ainsi que le rang de la voyelle (finale/non-finale). Une fois ces premiers paramètres neutralisés, deviennent pertinents des éléments dans l'environnement plus large de la syllabe accentuée : la nature de la voyelle (<u> est systématiquement associé à la valeur \bar{V}), le contexte à droite puis le rang (pénultième/au moins antépénultième). Il faut noter que la valeur « voyelle libre colorée par r » est une valeur dérivée, puisqu'elle n'est trouvée que dans les contextes où l'on trouve normalement des voyelles libres et quand celles-ci sont suivies immédiatement de <r>. Autrement dit, il faut que, au préalable, la valeur libre soit déterminée pour que l'on puisse dériver la valeur \bar{V}^r (voir J.-M. Fournier, 1997 : 77 ff. ; 2010 : 92-95).

Ces règles s'appliquent à la voyelle accentuée /1/ et J.-M. Fournier (1994) montre qu'elles s'appliquent également aux voyelles sous accent /2/ dans les mots non dérivés, ainsi que dans les suffixés à accent déplacé. Nous reviendrons sur ce dernier point au §5.4. L'essentiel de ces règles peut être formulé en des termes purement phonologiques, mais trois éléments d'ordre orthographique entrent en jeu dans ces règles et seront discutés plus en détail au §3.2.3.

3.2.2.4. Voyelles étrangères

L'intégration de la graphie met en évidence une catégorie de voyelles qui est intrinsèquement graphophonologique : les voyelles libres étrangères. On trouve ces voyelles dans certains mots du vocabulaire « étranger » (que nous définirons plus précisément au §3.5), essentiellement tiré de langues romanes tels que le latin, l'italien, le français, l'espagnol ou le portugais. Voici quelques exemples :

(15) *armáda, banána, bikini, martini, sombréro, peséta*

Les mots en (15) illustrent les trois voyelles étrangères les plus courantes⁵², pour lesquelles on peut donner le tableau de correspondances suivant :

⁵² Nous avons aussi donné des cas de voyelles étrangères moins courants dans la note 50. Notons que les voyelles libres étrangères peuvent également être colorées par r (e.g. *bourgeois, hiragana, tourtière*), ce que nous noterons \bar{V}^r .

	\bar{V}^e
<a>	[a:]
<e>	[eɪ]
<i>	[i:]

Tableau 7. Tableau de correspondances pour les trois principales voyelles libres étrangères

Ces correspondances « irrégulières » peuvent être attribuées à ce que Tournier (1993: 149) appelle le « principe de proximité articulatoire », c'est-à-dire que les sons des mots empruntés sont reproduits en anglais par le phonème le plus proche sur le plan articulatoire. Ce principe est à opposer à celui d' « analogie graphique » selon lequel les mots étrangers sont prononcés sur la base de leur graphie en suivant les règles générales de correspondance graphie-phonie.

Les trois \bar{V}^e du Tableau 7 sont aisément identifiables mais Guierre (1979 : 174) en donne deux moins facilement identifiables : <o> - [əʊ] et <u> - [u:]. Ces correspondances sont celles que l'on trouve normalement pour les \bar{V} mais on les trouve également dans le vocabulaire étranger (e.g. *do* (note de musique), *perdú*, *tolú*).⁵³ Cette absence de différence avec les \bar{V} rend particulièrement difficile l'identification de ces deux \bar{V}^e .

Il arrive parfois que certains mots passent d'un système à un autre, comme les exemples en (16), pour lesquels Guierre (1979: 831) défendait que le passage de \bar{V}^e à \bar{V} était prévisible si on postule l'existence d'une catégorie « voyelle étrangère ». Ainsi, cette évolution serait celle d'une anglicisation de ces mots.

- (16) <albino> [æ'l'bi:n əʊ] (GB) ~ [æ'l'bainoʊ] (US)
 <tomato> [tə'mɑ:təʊ] (GB) ~ [tə'meɪtoʊ] (US)

Le cas des voyelles libres étrangères en anglais n'est qu'une manifestation des liens entre orthographe et phonologie pour les emprunts, pour lesquels ces liens sont parfois plus évidents que dans la phonologie des mots natifs.⁵⁴

Les voyelles étrangères sont généralement des voyelles libres et apparaissent dans les structures dans lesquelles on relève normalement des voyelles libres.⁵⁵ Cependant, on relève

⁵³ Sur la base du « principe de proximité articulatoire », on peut supposer que les réalisations \bar{V} de <o> et <u> sont suffisamment proche des réalisations de ces voyelles graphiques dans les langues romanes comme l'italien ou l'espagnol pour que la correspondance graphie-phonie ne soit pas modifiée.

⁵⁴ Pour une discussion générale sur l'influence de l'orthographe sur la prononciation des emprunts, voir Neuman (2009: §5). Pour un exemple de cas où seule l'orthographe peut expliquer des particularités de la phonologie des emprunts, voir Hamann & Colombo (en préparation).

⁵⁵ J.-M. Fournier (2010b : 114) parle de « structures d'accueil ».

des cas marginaux où cela n'est pas le cas. En effet, J.-M. Fournier (2010b) donne en (17) les exceptions ayant \bar{V}^e dans des structures où on attend normalement \check{V} .

- (17) -C# : *imám, pás, plát, rés, chíc* (p. 123)
 -C₂ : *artíste, batíste, modíste* (p. 122)
 Luick : *cantábile, édelweiss* (p. 134)

On peut alors se demander quelle interprétation faire de telles exceptions. Lors de notre étude de la valeur de la voyelle accentuée /2/, devons-nous traiter des exceptions de ce type au même titre que des \bar{V} ? Il nous semble que, s'il s'agit des seules exceptions et/ou qu'elles apparaissent en variation avec des \check{V} , alors nous ne pourrions pas traiter ces cas de la même manière que des mots ayant \bar{V} .

Enfin, on relève occasionnellement des cas de voyelles brèves exceptionnelles en qualité et qui peuvent être qualifiées d'« étrangères ». Nous pensons particulièrement aux réalisations des voyelles nasales [ã] et [õ] du français lorsqu'elles sont empruntées en anglais dans des mots comme *chandelier, concierge, chandelier* et qui peuvent être réalisées [ɒ] et parfois [ɔ̃]. La possibilité de nasalité, en plus de l'exception en qualité, est un indice fort du caractère étranger de ces voyelles. Puisqu'il ne s'agit pas de voyelles libres, nous parlerons de voyelles entravées étrangères (notées \check{V}^e).

3.2.3. Les éléments purement orthographiques

La majorité des règles de détermination de la valeur de la voyelle accentuée peut être formulée en des termes phonologiques (et d'ailleurs plusieurs d'entre elles l'ont été dans la littérature générativiste, e.g. CiV Lengthening (≈ règle de $- \{i, e\} + V(C_0(e))\#$ si $\acute{V} \neq \langle i, y \rangle$), Closed Syllable Shortening (≈ règles de C₂ et de C#) ou encore Prevocalic Lengthening (≈ règle de C⁰). Cependant, certaines font référence à des éléments orthographiques, dont les trois principaux sont les digraphes vocaliques, le <e> final muet et les gémées consonantiques. Nous verrons que ces éléments jouent un rôle important dans la régulation de la valeur des voyelles sous accent et que le système perdrait grandement en généralité si ces éléments n'étaient pas pris en compte.

3.2.3.1. Les digraphes vocaliques

Dans la Figure 2, nous avons vu que la première règle était celle concernant les digraphes vocaliques (e.g. <ea>, <ee>, <ow>) qui leur associe une valeur libre. Le fait que cette règle soit la première dans la hiérarchie est dû au fait qu'elle domine toutes les autres règles, notamment celles qui pourraient générer une autre valeur. Par exemple :

- Devant C₂ :
<auction> ['ɔ:kʃən] ~ <action> ['ækʃən]
<seat> ['si:t] ~ <sit> ['sɪt]
- En antépénultième :
<speechify> ['spi:tʃɪfaɪ] ~ <specify> ['spesəfaɪ]

Ainsi, une description du système de régulation des valeurs de voyelle de l'anglais ne peut se dispenser d'une référence à l'orthographe pour les mots qui contiennent des digraphes vocaliques, car ceux-ci enfreignent systématiquement toutes les règles associées à d'autres valeurs que \bar{V} .

3.2.3.2. Le <e> final muet

Le <e> final muet est pertinent dans la détermination de la valeur de la voyelle accentuée, notamment dans le contexte <- \acute{V} Ce#>, qui est une sous-règle de <- \acute{V} CV#>. Ainsi, la présence de <-e#> permet de distinguer les paires en (18).

(18) *fate ~ fat; bite ~ bit; cote ~ cot*

De ce fait, <-e#> se comporte comme une voyelle⁵⁶, à ceci près qu'il n'est jamais prononcé et ne compte jamais comme une syllabe, comme l'illustrent les exemples en (19), qui sont sujets à la Règle Normale.

(19) *énvelope ; paradis* (et non pas *envélope ; parádis*)

⁵⁶ Ce qui est peu surprenant, sachant que la plupart des <-e#> étaient historiquement prononcés (Bermúdez-Otero, 1998 ; Duffell, 2008 ; Minkova, 1982, 1991).

3.2.3.3. Les géminées consonantiques

Les géminées consonantiques graphiques (notées <C'C'>) sont un des éléments orthographiques les plus cités dans la littérature en dehors du cadre de l'école de Guierre (Burzio, 1994 : 56-57 ; SPE : 148 ; Collie, 2007 : 134 ; Giegerich, 1999 : 231 ; Liberman & Prince, 1977 ; Stockwell & Minkova, 2001 : 173), probablement parce que leur présence se manifeste dans plusieurs environnements, que nous allons passer en revue.

3.2.3.3.1. <(-) uC'C' (-)>

Le premier environnement où la présence de <C'C'> se manifeste est quand <C'C'> est précédé de <u>. Nous avons vu, dans la Figure 2 que <u> était prononcé avec \bar{V} sauf lorsqu'il se trouve devant C₂ (ou C#). Cette règle phonologique concerne des mots tels que *function*, *pustule*, *vulture*, qui ont tous \check{V} . Cependant, les mots en <(-) uC'C'(-)> se comportent de manière identique (Burzio, 1994 : 56 ; SPE : 1968 : 149 ; Deschamps, 1982), comme l'illustrent des mots tels que *butter*, *mutter*, *rubber*.

3.2.3.3.2. <(-) \acute{V} C'C' {i, e} V(C₀(e))>

On trouve un deuxième environnement où <C'C'> se comporte comme un C₂ qui a également trait à la valeur de la voyelle qui précède <C'C'> : <(-) \acute{V} C'C' {i, e} V(C₀(e))>, avec $\acute{V} \neq \langle i, y \rangle$. Ce phénomène a également été noté par Burzio (1994: 56-57) et dans SPE (1968: 149), qui notaient ces exceptions systématiques à la règle plus habituellement connue sous le nom de "CiV Lengthening". Ce comportement peut être illustré par les mots en (20a), qui se comportent de manière similaire à ceux de (20b), mais non à ceux de (20c).

(20)

- | | | |
|--|--|---|
| a. <i>pot</i> [æ] <i>ssium</i>
<i>conf</i> [e] <i>ssion</i> | b. <i>c</i> [æ] <i>lcium</i>
<i>comp</i> [e] <i>ndium</i> | c. <i>gymn</i> [e] <i>lsium</i>
<i>magn</i> [i:] <i>sium</i> |
|--|--|---|

3.2.3.3.3. <(-) \acute{V} C'C' V(C₀(e))>

Enfin, le dernier environnement où l'on observe l'influence de <C'C'> est lorsque celui-ci se trouve en position préfinale et a trait au placement accentuel. Bon nombre de mots sont

accentués en pénultième lorsqu'ils contiennent un C₂ dans cette position.⁵⁷ Encore une fois, <C'C'> se comporte de manière similaire à /CC/, comme l'illustrent les mots en (21), qui se comportent de manière identique à ceux en (21).

- (21) a. *vanilla, colóssus, spaghétti, amarétto, ...*
b. *agénda, seméster, advénture, elíxir, ...*

Ainsi, <C'C'> se comporte comme les agrégats consonantiques de consonnes « vraies » dans ces différents environnements. Plus précisément, Guierre (1979: 285-286) montre qu'ils partagent deux propriétés sur trois avec les « vrais » agrégats consonantiques :

- Ils « attirent » l'accent en pénultième lorsqu'ils se trouvent en position préfinale.
- Les voyelles accentuées qui les précèdent sont brèves.

Mais

- Là où les « vrais » agrégats consonantiques bloquent la réduction vocalique en position initiale prétonique quasi-systématiquement (e.g. [ɔ:]*rchéstral*, [æ]ctivity), la réduction est aussi courante que la non-réduction pour les mots avec <C'C'> (e.g. t[ɒ]rréntial, t[ə]rrífic).⁵⁸

3.2.4. Grammaire de lecture et locuteur idéal alphabétisé

Pour clôturer cette partie sur orthographe et phonologie en anglais, commençons par synthétiser l'essentiel de ce que nous avons développé jusqu'ici. Nous avons commencé par présenter ce dont la littérature faisait état, en phonologie et en psycholinguistique. Dans le cas de cette dernière, nous avons vu que de nombreux travaux indiquent que l'orthographe a un rôle important en lien avec la phonologie, ce qui nous mène à penser que Guierre avait vu juste en intégrant la graphie dans le modèle qu'il a fondé. Nous avons ensuite montré comment des problèmes tels que les alternances entre voyelle réduite et voyelle pleine ne peuvent être résolus en l'absence d'information orthographique. Cela nous a amené à présenter le système de correspondance graphie-phonie tel qu'il est exposé chez J.-M. Fournier (2010b). Enfin, nous avons passé en revue les principales caractéristiques des éléments purement orthographiques

⁵⁷ La littérature « standard », à la suite de SPE, défend que c'est le cas pour tous les mots ayant une syllabe pénultième lourde. Voir §3.3 pour une vue opposée.

⁵⁸ Les préfixes suivis d'un agrégat consonantique, graphique ou non, ne sont pas concernés par cette généralisation et se réduisent massivement (voir §3.4.5.1.2).

qui sont pertinents dans le cadre de la détermination du placement de l'accent et de la valeur des voyelles accentuées.

Ce sont précisément ces éléments qui ont mené Guierre (1979) à affirmer que la grammaire de lecture était la plus efficace des quatre grammaires possibles. En effet, les généralisations les plus efficaces sont celles dont la formulation peut faire référence à la graphie car, nous l'avons vu, l'absence de celle-ci donne lieu à une description de l'anglais dont la régulation est moins efficace. Évidemment, cela ne dispense pas de faire la distinction, comme Guierre le faisait, entre des généralisations formulables en des termes purement phonologiques et d'autres de nature graphématique, ce qui permet d'évaluer l'importance de chaque composante. Il nous semble donc que poursuivre l'étude d'une grammaire de lecture est un programme de recherche qui présente un intérêt certain.⁵⁹ Cependant, cela appelle une question complémentaire, à savoir : de quelle grammaire de lecture parle-t-on ?

Avant de répondre à cette question, nous proposons de nous attarder quelques instants sur le concept de locuteur idéal que l'on trouve en linguistique générative (Chomsky, 1986 : 20). Il semblerait bien que ce locuteur ne soit pas un locuteur alphabétisé. Pourtant, la linguistique générative traite bien de certains des phénomènes que nous avons vu ci-dessus. Prenons le cas de la « Vowel Shift Rule » (ci-après VSR), qui est censée rendre compte des alternances vocaliques que l'on trouve dans les paires en (22).

- (22) *div[ai]ne ~ div[ɪ]nity*
m[əʊ]de ~ m[ɒ]dify
prof[eɪ]ne ~ prof[æ]nity
ser[i:]ne ~ ser[e]nity

SPE (1968 : 187) soutenait que cette règle est “without doubt the pivotal process of Modern English phonology” et, à la suite de cet ouvrage, cette règle a été longuement discutée et débattue dans la littérature (e.g. Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; McMahon, 2007 ; J. Myers, 1999 ; S. Myers, 1987). Les psycholinguistes s'y sont également intéressés, et certains ont trouvé que cette règle, loin d'être la pierre angulaire de l'anglais contemporain que supposaient les auteurs de SPE, n'est que marginalement productive.⁶⁰ Les études rapportent également que cette productivité est plus importante chez les locuteurs alphabétisés, et

⁵⁹ C'est également la position adoptée par Deschamps (1994 : 10).

⁶⁰ Si l'on suit Bermúdez-Otero (2012), « a morphophonological pattern is psychologically real if speakers extend it to new items — even if only sporadically ». Ainsi, la productivité de la VSR en question, même marginale, reste significative.

seulement pour les alternances entre deux voyelles correspondant à deux valeurs d'une même voyelle graphique (Jaeger, 1986 ; Wang & Derwing, 1986).⁶¹ De plus, dans des modèles de phonologie stratale tels que la Phonologie Lexicale ou Stratal OT (qui sera présentée au §4.2.3), cette règle est habituellement placée sur la première strate (Bermúdez-Otero & McMahon, 2006), même si certains auteurs l'avaient initialement placée sur la deuxième (voir Halle & Mohanan, 1985).⁶² Or, la première strate, nous le verrons, correspond aux aspects la phonologie qui sont les plus irréguliers et correspondent à des pans du vocabulaire qu'il est probable que seuls des locuteurs éduqués connaissent. Bermúdez-Otero (2012) avance que certains aspects de cette partie de la phonologie pourraient ne jamais être acquis par certains locuteurs. Nous pourrions ajouter que des phénomènes tels que la VSR ne seront certainement jamais acquis par des locuteurs non-alphabétisés puisque l'orthographe semble déterminante dans leur fonctionnement. Si l'on veut rendre compte de ces phénomènes alors que ceux-ci ne peuvent être expliqués sans recours à l'orthographe et sont, pour certains d'entre eux (probablement dont la VSR), majoritairement trouvés dans un vocabulaire éduqué ou savant, et dont les utilisateurs principaux sont le plus vraisemblablement des locuteurs alphabétisés, alors il nous faut étudier un locuteur idéal **alphabétisé**. En conséquence, la grammaire de lecture que nous chercherons à décrire sera celle d'un tel locuteur. De ce fait, certaines des généralisations proposées dans ce cadre pourront être ou ne pas être pertinentes pour le fonctionnement d'un locuteur non-alphabétisé, mais cela ne constituera pas notre objet. Notons toutefois que, dans le cas de l'anglais, parmi les locuteurs natifs, les locuteurs alphabétisés sont très certainement largement plus nombreux que les locuteurs non-alphabétisés. Par ailleurs, les alternances vocaliques de la VSR ne sont que marginalement observables entre des paires de mots morphophonologiquement liés telles que celles de (22) mais sont inscrites dans le fonctionnement de la graphie de mots très courants (e.g. *not* ~ *note*, *rat* ~ *rate*, *sit* ~ *site*, *tub* ~ *tube*). Pour un locuteur alphabétisé ayant une maîtrise minimale de l'écriture et de la lecture, ces alternances sont donc probablement assez évidentes.

L'adoption d'un tel cadre a nécessairement des conséquences sur les liens pouvant être envisagés entre structure segmentale et accentuation. Puisque la valeur des voyelles n'est pas vue comme une donnée mais comme une variable à expliquer, celle-ci ne peut pas être

⁶¹ Initialement, SPE étendait la VSR à des alternances historiques (e.g. [ʌ] ~ [aʊ]) qui ne sont pas représentées par le même graphème (e.g. *profund* - *profundity*). McMahon (2007) relève que ces alternances ne sont pas productives et que, à l'inverse, des alternances n'étant pas issue du Grand Changement Vocalique historique peuvent être productives (e.g. [ʌ] ~ [(j)u:]).

⁶² Sur la stratification, voir §4.2.3.1.2.

considérée comme un paramètre déterminant de l'accentuation. Nous reviendrons sur ce point plus en détail au §3.3.5.

3.3. Structure segmentale et accentuation

Les analyses « classiques » du système accentuel de l'anglais tiennent pour acquis que celui-ci est largement influencé par la structure des syllabes. Ainsi, la présence de certaines structures segmentales influencerait le placement de l'accent. Dans cette partie consacrée au lien entre structure segmentale et accentuation, nous commencerons par présenter ces analyses « classiques » et le principe du poids syllabique auquel elles ont recours (§3.3.1). Nous discuterons ensuite certains problèmes posés par cette analyse, notamment celui de la distinction entre voyelles et consonnes (§3.3.2), des restrictions proposées concernant /s/, des sonantes affaiblissant considérablement le pouvoir prédictif de ce principe (§3.3.3) ainsi que des limites empiriques qu'il rencontre lorsqu'on le teste sur corpus (§3.3.4). Nous verrons que ces problèmes ne nous conduisent pas à rejeter la possibilité que la structure segmentale puisse influencer l'accentuation mais plutôt à aborder la question d'une autre manière, que nous présenterons au §3.3.5.

3.3.1. Le principe du poids syllabique

Dans SPE, Chomsky et Halle défendent l'idée selon laquelle le placement de l'accent en anglais serait fortement influencé par la présence de « noyaux lourds » (« strong clusters »), définis de la manière suivante : « a weak cluster is a string consisting of a simple vocalic nucleus followed by no more than one consonant ; a strong cluster is a string consisting of either a vocalic nucleus followed by two or more consonants or a complex vocalic nucleus followed by any number of consonants » (SPE : 21). Les auteurs avancent que la présence de noyaux lourds influence le placement de l'accent primaire dans certaines positions, les deux principales étant la pénultième (pour les noms et les adjectifs) et la finale (pour les verbes s'il s'agit d'une voyelle brève suivie d'au moins deux consonnes et pour toutes les catégories syntaxiques s'il s'agit d'une voyelle longue). Cette idée a été reformulée par Kahn (1976) qui propose de parler de syllabes lourdes,

plutôt que de noyaux lourds.⁶³ Dans la représentation « classique » de la syllabe, une syllabe est constituée d'une attaque et d'une rime, elle-même constituée d'un noyau et d'une coda. Chaque élément de cette structure peut être complexe (e.g. l'attaque peut être branchante : [br], [kl]). Une syllabe peut donc être représentée comme dans la Figure 3.

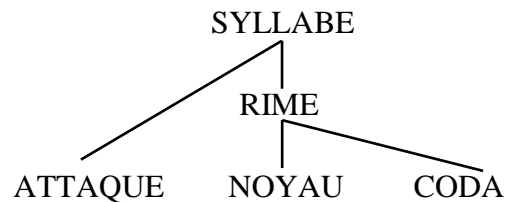


Figure 3. Représentation « classique » de la syllabe

Carr (1999 : 76) définit les syllabes lourdes comme étant « syllables which have branching anywhere within the rhyme constituent », c'est-à-dire dont la rime est soit une voyelle longue, soit une voyelle brève suivie d'une consonne.⁶⁴

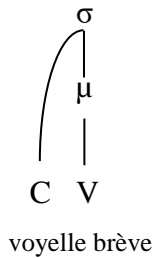
Dans la Théorie Moraïque (« Moraic Theory », Hayes, 1989 ; Hyman, 1985 ; McCarthy & Prince, 1996), cette distinction entre syllabes lourdes et syllabes légères est formalisée par l'introduction d'une unité porteuse de poids : la more (notée μ). De nombreux phénomènes phonologiques comme le placement accentuel ou l'allongement compensatoire semblent influencés par la quantité syllabique, mais seulement celle que portent les éléments se trouvant dans la rime. Ainsi, les éléments de la rime possèdent quelque chose que l'attaque ne possède pas, ce que la théorie traduit par l'introduction d'un niveau de structure supplémentaire entre les segments et la syllabe auquel les constituants de la rime se voient attribuer des mores alors que l'attaque ne s'en voit pas attribuer. D'après cette théorie, une voyelle brève possède une more alors qu'une longue en possède deux et les consonnes de coda, tout du moins dans certaines langues, ont également une more (ces codas sont alors dites moraïques). Ces éléments sont représentés en (23).

⁶³ Des travaux récents rejettent cependant l'idée que ce soit les syllabes qui soient porteuses de poids et proposent que ce soit l'« intervalle », c'est-à-dire tous les segments entre une voyelle (inclue) et la suivante (exclue), voir Hirsch (2014) et Steriade (2012).

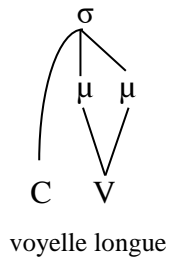
⁶⁴ Certains proposent même qu'en anglais, les syllabes ne puissent pas contenir plus de deux éléments dans leur rime (Duanmu, 2010 ; S. Myers, 1987).

(23)

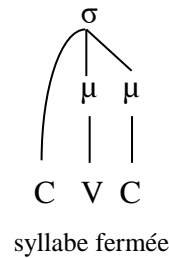
a.



b.



c.



Ainsi, sur le plan moraique, la distinction entre syllabes lourdes et syllabes légères se traduit par une opposition entre syllabes monomoraïques (23a) et syllabes bimoraïques (23b,c).

En anglais, la règle selon laquelle les syllabes lourdes doivent être accentuées connaît bon nombre d'exceptions, notamment en finale. Pour rendre compte de ces mots, un mécanisme d'extramétricalité a été proposé à la frontière droite du mot par Hayes (1982), de façon à unifier l'analyse du placement accentuel des noms et des verbes.⁶⁵ La dernière syllabe des noms, ainsi que la dernière consonne des verbes, seraient extramétriques, c'est-à-dire invisibles aux règles de placement de l'accent. Une seule règle, généralement nommée « Romance Stress Rule » (RSR), rend alors compte du placement accentuel pour les noms et les verbes : accentuer la syllabe finale si elle est lourde et la pénultième si la finale est légère, comme l'illustrent les exemples en (24) (les éléments extramétriques sont marqués avec <>).⁶⁶

(24) a. *obéy*, *usúr*<*p*>, *devélo*<*p*>

b. *Arizó*<*na*>, *agén*<*da*>, *Améri*<*ca*>

Cette analyse est reprise dans de nombreux travaux et constitue l'analyse « standard » du placement de l'accent primaire en anglais.⁶⁷ Nous verrons dans notre revue de littérature sur l'accent secondaire que ce principe du poids syllabique structure également bon nombre de propositions sur la régulation du placement de l'accent secondaire (§5).

⁶⁵ Hors mots dont la finale est une voyelle longue, qui serait accentuée quelle que soit la catégorie syntaxique.

⁶⁶ Hammond (2006) avance que les noms peuvent être accentués sur l'antépénultième s'ils terminent par [əɹ] ou [i] (en anglais américain), même si leur pénultième est fermée, e.g. *carpenter*. Ainsi formulé, cela ouvre la possibilité d'avoir des cas en [əɹ] ou [i] accentués sur la pénultième, ce qui est bien attesté, e.g. *coriander*, *semester*, *transistor*, *adventure*. Cependant, on relève aussi des cas qui ont bien une pénultième fermée et ne finissent pas par [əɹ] ou [i] et qui sont accentués sur l'antépénultième, e.g. *badminton*, *camembert*, *circumstance*, *palmpest*. De plus, si [i] correspond à <i> ou <e> (et non <y>), l'accentuation pénultième est fréquemment attestée lorsque cette voyelle est précédée d'une coronale autre que /r/ et /l/ (voir la règle des « mots italiens » au §3.1.2).

⁶⁷ Hammond (1999 : §7.6.2) propose une solution alternative : les verbes et les adjectifs porteraient un suffixe « catalectique », c'est-à-dire « invisible ». De cette manière, toutes les catégories lexicales pourraient être analysées de manière comparable : elles ne peuvent généralement pas recevoir l'accent sur leur syllabe finale. Voir §3.3.5.3.

3.3.2. Voyelles et consonnes

Le principe du poids syllabique, parfois nommé « Weight-to-Stress Principle » (WSP) a parfois été divisé en deux sous généralisations : WSP(VV) pour les voyelles longues et WSP(VC) pour les voyelles brèves suivies d'une coda (Hammond, 1999; Prince & Smolensky, 1993). Cette division est nécessaire pour plusieurs raisons, la première pouvant s'illustrer par les exemples en (25), tirés de Burzio (1994 : 54-55) et Guierre (1979 : 127).

- (25) *assist* → *assistant*⁶⁸ ; *exist* → *existent*
 rev[íə]re → *rév[ə]rent* ; *preside* → *président*

Ces exemples illustrent l'asymétrie entre voyelles et consonnes dans leur capacité à retenir l'accent. Selon Guierre (1979 : 127), qui présente des exemples très similaires pour illustrer son propos, « la permanence très stricte de C₂ sous forme phonétique et graphique [...] ne peut pas être comparée à la variété fondamentale de V ».

En effet, lors de notre présentation des règles de conditionnement de la valeur des voyelles (§3.2.2.3) et lorsque nous avons évoqué les paramètres entrant en jeu dans la réduction vocalique (§3.1.1.5), nous avons montré que la valeur des voyelles, ainsi que leur caractère plein ou réduit, dépendent pour l'essentiel de l'environnement dans lequel elles se trouvent. De plus, parmi les éléments entrant en compte dans ce conditionnement se trouve l'accent, puisque celui-ci peut influencer la valeur des voyelles (par exemple, par son rang) et bloquer la réduction. Autrement dit, les voyelles dépendent de l'accent et non l'inverse. Moore-Mauroux (2002 : 70), en commentant la critique que Guierre (1979) fait de SPE sur ce point, résume bien l'argument :

Le raisonnement de SPE n'est pas convaincant, voire circulaire, puisque ce qui est utilisé pour déterminer l'accent est en réalité le résultat. La voyelle est réduite non pas parce qu'elle est de nature relâchée, mais parce qu'elle se trouve en position non accentuée.

L'accent vient donc « avant » la détermination des voyelles, que ce soit dans un ordre séquentiel (les règles d'accentuation sont appliquées avant celles de prononciation) ou hiérarchique (les règles d'accentuation sont hiérarchiquement supérieures à celles de prononciation). Comme le soulignent Giegerich (1992) et Montgomery (2005), les cas comme *atom* → *atomic* que nous avons commentés en §3.2.2.1 rendent cet ordre nécessaire puisque le placement de l'accent semble bien être déterminé « avant » les voyelles.

⁶⁸ Cependant, les suffixes *-ant* et *-ent* n'ont pas exactement le même comportement (Giegerich, 1999 : §2.4.2). La comparaison avec *assist* → *assistant* est donc potentiellement discutable.

Carr (2000) apporte également une contribution importante sur la question. Tout d'abord, il souligne à quel point cette question de l'assignation de l'accent guidée par le poids syllabique (« quantity-sensitive stress assignment ») n'a jamais été remise en question alors qu'elle pose des problèmes non négligeables de circularité, qu'il résume par la question suivante : « is the penultimate syllable unstressed because it contains a schwa, or does it contain a schwa because it is unstressed? » Plus important encore, cet article traite de l'anglais écossais standard qui a la particularité de ne pas avoir de voyelles longues. Comme le note l'auteur, le système accentuel est pourtant identique à l'anglais britannique standard et doit donc être basé sur d'autres principes que celui du poids syllabique.

Il ne s'agit pas pour nous de nier qu'il existe une corrélation entre longueur vocalique et accent, notamment en position pénultième, mais bien de prendre garde à ne pas prendre une conséquence pour un déterminant ou de tomber dans des raisonnements circulaires tels que ceux permis par la Théorie de l'Optimalité.⁶⁹ Comme Guierre (1979 : §1.5) le formule, « la tension de la pénultième accentuée est une meilleure règle que l'accentuation de la pénultième tendue ». Le cadre que nous avons présenté en §3.2.4 pose comme objet d'étude une grammaire de lecture. Par définition, dans ce cadre, la longueur des voyelles n'est pas spécifiée (à l'exception des digraphes) et ne peut pas servir de paramètre déterminant la position de l'accent.

Il semble donc essentiel de distinguer voyelles et consonnes dans leur capacité à influencer le placement de l'accent. Au vu des arguments développés dans cette section, nous défendons l'idée que les voyelles ne peuvent pas exercer une telle influence, hormis dans certains cas qui seront discutés au §3.3.5.2. C'est donc principalement la structure consonantique qui pourra influencer le placement de l'accent. Cependant, des limitations ont été proposées pour restreindre l'influence de certaines consonnes sur le placement accentuel, comme nous allons de voir dans la section suivante.

3.3.3. /s/ et les sonantes

Pour commencer, considérons les exemples suivants :

(26) a. *seméster, còriánder, meánder, canáster, advántage*

b. *miníster, cúcumber, órchestra, interval, récompense*

⁶⁹ Par exemple, Duanmu (2010) postule deux contraintes, l'une accentuant les syllabes lourdes (WEIGHT-TO-STRESS) et l'autre alourdissant les syllabes accentuées (STRESS-TO-WEIGHT).

Ces exemples montrent que lorsque la coda de la penultième est une sonante ou /s/, l'accent ne tombe pas systématiquement sur la penultième, comme on l'attendrait selon la RSR. En conséquence, certains auteurs ont proposé, avec différents appareillages théoriques, que les syllabes contenant ces consonnes en coda seraient parfois désaccentuées ou même qu'elles seraient quasi-légères lorsqu'elles sont inaccentuées et lourdes lorsqu'elles sont accentuées (Burzio, 1994 : 61-62 ; Giegerich, 1999 : 371 ; Halle & Vergnaud, 1987 : 257 ; Selkirk, 1984 : 127 ; Wenzky, 2004).

Il y a deux problèmes avec cette proposition. Le premier est sa circularité et donc son absence de caractère prédictif, qui revient à dire que les mots ayant cette structure ne suivent aucune règle. Le second problème concerne la proportion de mots avec une pénultième fermée dont la coda est une sonante ou /s/. Intuitivement, il nous semblait qu'elle devait être importante. C'est pourquoi nous avons essayé d'obtenir une estimation de cette proportion sur une sous-partie du corpus que nous utiliserons dans notre étude, à un stade préliminaire de sa constitution. Le corpus en question contient 1865 dérivés suffixaux non-composés en *-(at)ion*, *-ian*, *-ity* ou *-al*. Dans ce corpus, nous avons relevé 998 codas internes et, parmi ces codas, 688 (69%) sont des sonantes ou /s/. Ce résultat est à prendre avec précaution car, d'une part, la fiabilité du corpus n'est pas garantie puisque c'était un inventaire préliminaire qui nécessitait encore d'être affiné et, d'autre part, il ne concerne qu'un type d'unité particulier. Par conséquent, la proportion relevée pourrait être différente dans l'ensemble du lexique. Cependant, ce résultat nous indique que cette proportion est importante, ce qui affaiblit d'autant plus la RSR. En effet, cela impliquerait que, dans environ 70% des cas, la règle n'a pas de caractère prédictif.

Malgré ces problèmes, nous retiendrons l'idée selon laquelle il est possible que certains groupements consonantiques aient des propriétés spécifiques en fonction du lieu ou de la manière d'articulation des consonnes en question. Nous y reviendrons au §3.3.5

3.3.4. Etudes de corpus récentes

Deux études récentes ont cherché à évaluer le rôle du poids syllabique dans le placement accentuel en anglais. La première, Dabouis & Fournier (en préparation), cherche à évaluer la pertinence de ce paramètre pour la finale des verbes dissyllabiques (§3.3.4.1) et la seconde, J.-M. Fournier (2010a) s'intéresse à ce paramètre de manière plus globale, mais nous nous concentrerons sur les résultats portant sur les agrégats de consonnes préfixaux (§3.3.4.2).

3.3.4.1. Les verbes dissyllabiques

Dabouis & Fournier (en préparation) étudient un corpus de plus de 2500 verbes dissyllabiques et cherchent à évaluer les paramètres déterminant la position de l'accent primaire dans ces mots. Comme nous l'avons évoqué précédemment, le poids de la syllabe finale est vu comme déterminant puisqu'une voyelle longue ou une voyelle brève suivie de deux consonnes (c'est-à-dire une syllabe lourde) dans cette position devrait « attirer » l'accent. Cependant, les résultats rapportés ne confirment pas cette proposition. Dans la majorité des cas, les verbes ayant une syllabe finale lourde sont bien accentués en finale mais une classe fait exception : les verbes préfixés à préfixe opaque dont la finale est légère. Environ neuf mots sur dix de la centaine de mots concernés sont accentués en finale (e.g. *abásh*, *begét*, *commít*, *digréss*, *entráp*, *instíl*, *omít*, *propél*, *repél*, *submít*). Globalement, plus de 95% des verbes préfixés sont accentués en finale, et ces cas pertinents (puisque'ils permettent de tester l'opposition entre préfixation et poids syllabique) montrent que c'est la préfixation qui est déterminante. La corrélation entre le poids de la syllabe finale et l'accentuation finale semble être essentiellement due au fait que la racine des verbes préfixés est généralement plus lourde que la finale des verbes non-préfixés.⁷⁰

Par ailleurs, on peut constater une relation entre poids de la finale et accentuation dans les mots non-analysables mais seuls une trentaine de mots sont concernés (e.g. *cajole*, *ferment*, *harangue*, *opine*, *usurp*). Si le poids syllabique a un rôle dans l'assignation de l'accent dans les verbes dissyllabiques, ce rôle est marginal et subordonné à l'influence de la préfixation.

3.3.4.2. Les agrégats consonantiques préfixaux

J.-M. Fournier (2010a) présente également les résultats d'une étude sur corpus dictionnaire, et la partie qui nous intéresse concerne les mots de trois syllabes et plus qui contiennent un C₂ préfinal.

La première catégorie concernée est celle des adjectifs suffixés. La majorité de ceux-ci, à l'exception de *-ine* et *-al*, sont également préfixés et la règle des préfixés non-substantifs pourrait tout autant être à l'origine de l'accent pénultième que l'on relève pour la majorité de ces mots (e.g. *ascendant*, *persistent*, *defensible*, *attractive*, *incurvate*, *enormous*). Les adjectifs en *-ine* présentent une accentuation instable (14 avec accentuation antépénultième et 8 avec

⁷⁰ Nous reviendrons sur ce point au §3.4.5.1.1.

accentuation pénultième), contrairement à ceux en *-al* qui sont beaucoup plus réguliers. Cependant, comme le note J.-M. Fournier, ces suffixes relèvent tous deux d'un vocabulaire peu courant ou savant, ce qui s'avèrera significatif par la suite.

Les mots restants avec un C₂ préfinal se répartissent en deux groupes principaux. Le premier concerne les mots étrangers empruntés à l'italien, l'espagnol ou le portugais (e.g. *anaconda, extravaganza, dilettante, concerto*) ainsi que ceux empruntés au latin (e.g. *propaganda, enigma, memento, alumnus*). Dans cet inventaire, l'accentuation pénultième est très régulière. On peut y ajouter les mots ayant <C'C'> en position préfinale qui sont dans leur grande majorité empruntés également et accentués en pénultième (e.g. *salmonella, dilemma, antenna, risotto, tobacco, espresso*). Les mots restants se répartissent de la façon suivante : 93 sont accentués sur l'antépénultième (e.g. *discipline, sacristan, calendar, lavender, minister, industry, interval, orchestra*) et 53 sont accentués sur la pénultième (e.g. *advantage, intestine, adventure, epaulment, coriander, semester, elixir*). On peut noter que dans ce dernier inventaire, on relève douze mots dont la coda de la syllabe pénultième est une consonne autre qu'une sonante ou /s/ et que seulement huit sont accentués en pénultième (*invective, perspective, subjunctive, preceptor, conjecture, conjuncture, Benedictine, elixir*) et quatre en antépénultième (*adjective, character, galaxy, palimpsest*).

J.-M. Fournier conclut donc que, en dehors du vocabulaire emprunté ou savant (ce qui inclut les adjectifs suffixés en *-al*), le C₂ préfinal n'a qu'un rôle marginal. Si le poids syllabique joue un rôle quelconque dans ces mots, c'est plus probablement au niveau des langues d'origine.

Les différents éléments présentés dans cette partie montrent que le poids syllabique semble être un paramètre de bien moindre importance que celle qui lui est généralement attribuée, puisqu'il ne semble constituer un prédicteur fiable qu'en pénultième, et seulement dans le cas du vocabulaire savant ou étranger.

3.3.5. Quelle influence de la structure segmentale ?

Si le principe du poids syllabique pose des problèmes, cela n'implique pas nécessairement de rejeter en bloc l'idée que la structure segmentale des unités puisse influencer le placement accentuel au sein de ces unités. Nous allons ainsi présenter le positionnement de l'école de Guierre sur la syllabe (§3.3.5.1) puis nous verrons dans quelles conditions nous estimons que la structure segmentale peut influencer le placement de l'accent (§3.3.5.2).

3.3.5.1. La syllabe dans l'école de Guierre

Dans l'approche guierrienne, il n'y a pas à proprement parler de théorie de la syllabe mais certaines des propositions faites dans ce cadre soulèvent des problèmes si l'on raisonne avec un modèle de la syllabe tel que celui esquissé ci-dessus (voir également §4.1.2). En effet, à notre connaissance, la plupart des auteurs travaillant avec cette approche n'ont pas vraiment cherché à déterminer la position des frontières syllabiques, mais se sont préoccupés seulement de la problématique du décompte de syllabes (voir §3.1.2.1) et du comportement des agrégats consonantiques vis-à-vis de l'accent, de la réduction vocalique et de la valeur de voyelles. Comme nous l'avons vu au §3.1.2.1, les agrégats dits « fonctionnels » en anglais incluent /Cl/ mais pas /Cr/, qui relèvent tous deux des agrégats « consonne + liquide » dont la syllabation n'était pas déterminée par la hiérarchie de sonorité (définie au §4.1.2). La différence entre ces deux types d'agrégats consonantiques peut être illustrée par les exemples en (27).

- (27) a. (-) $\bar{V}CrV\#$: *cóbra, mícra, négro, zébra*
b. (-) $\check{V}CIV\#$: *ígloo, úgly, kíbla, tábla*

Tous les exemples de (27) constituent des cas pertinents pour l'analyse du comportement des agrégats consonantiques puisqu'il permet d'opposer les deux règles de détermination de la valeur de la voyelle accentuée en (28), où, comme nous l'avons vu au §3.2.2.3), la règle en (28a) l'emporte sur celle en (28b).

- (28) a. $V \rightarrow \check{V} / _C_2(-)$
b. $V \rightarrow \bar{V} / _CV\#$.

De ce fait, si l'agrégat est un C_2 , on s'attend à avoir une voyelle entravée, alors que si ce n'est pas un agrégat fonctionnel, on s'attend à un comportement comparable à celui observé avec une consonne simple, c'est-à-dire une voyelle libre, comme pour les mots en (29).

- (29) *báby, hálo, sóda, tíny, yóga*

Ce n'est pas le seul contexte dans lequel ces deux types de groupements consonantiques se distinguent par leur comportement, mais nous nous en tiendrons ici à celui-ci.⁷¹ Ainsi, à l'exception de /Cl/ (et du cas particulier des agrégats graphiques évoqué au §3.2.3.3), les C_2 guierriens correspondent aux agrégats qui seraient syllabés hétérosyllabiquement. Par

⁷¹ Pour plus de détails voir Guierre (1979 : 3.5.1), qui teste les différentes propriétés des agrégats consonantiques pour ces deux types d'agrégats.

conséquent, les généralisations s'appliquant aux syllabes suivies de C_2 pourraient être redéfinies comme s'appliquant aux syllabes fermées. Dans ce cadre, on se retrouve donc à devoir syllaber les agrégats « consonne + liquide » différemment selon qu'il s'agit de /Cl/ ou de /Cr/ : VC.IV et V.CrV. De plus, la règle selon laquelle une voyelle accentuée suivie de la dernière consonne du mot est entravée peut ainsi être regroupée avec la règle de (28) en une règle attribuant une valeur entravée aux voyelles accentuées en syllabe fermée.

Enfin, on relève un problème pour les théories de la syllabe qui opposent syllabes ouvertes et fermées. Nous avons vu que les règles concernant C_2 et $C\#$ peuvent être rassemblées en un seul environnement unifié associé à une série de comportements stables : les syllabes fermées. Les environnements restants, c'est-à-dire les syllabes ouvertes ne présentent pas une telle stabilité de comportement, à l'exception des voyelles accentuées suivies de C^0 , c'est-à-dire suivies d'une autre voyelle ou de la fin du mot, qui sont systématiquement libres, comme l'illustrent les exemples en (30).

(30) *Í, mé, mý, cháos, díal, líon, póem*

J.-M. Fournier (2010b : 91-92) parle d'ailleurs bien d'une opposition entre syllabes ouvertes (voyelle + pas de consonne) et de syllabes fermées (voyelle + au moins deux consonnes ou consonne finale). Comment alors analyser les syllabes suivies d'une seule consonne, dont les voyelles peuvent prendre toutes les valeurs, déterminées par d'autres paramètres contextuels ? La distinction classique entre syllabe ouverte et fermée ne permet pas de distinguer les syllabes dont la voyelle est suivie d'une seule consonne de celles dont la voyelle n'est suivie d'aucune consonne : ce sont toutes des syllabes ouvertes. À ce jour, nous n'avons pas de réponse à cette question, mais il nous semble préférable de distinguer trois structures consonantiques distinctes dont deux seulement sont déterminantes pour la valeur de la voyelle plutôt que de tenter d'analyser les syllabes dont la voyelle n'est suivie que d'une consonne au travers du prisme « syllabe ouverte vs syllabe fermée » qui consisterait à postuler que la valeur entravée de la voyelle accentuée est causée par une syllabation à gauche de la consonne qui la suit et que sa valeur libre l'est par une syllabation à droite de cette consonne.

3.3.5.2. Les structures pouvant influencer le placement de l'accent

Au vu des problèmes soulevés dans les sections précédentes, dans quelles conditions peut-on considérer que la structure segmentale peut influencer le placement de l'accent primaire ?

Puisque nous avons vu que la réponse était nécessairement différente selon que nous traitons des voyelles ou des consonnes, notre réponse se fera en deux temps.

Nous avons vu que nous considérons que la valeur des voyelles étaient largement déterminée par l'environnement dans lequel elles apparaissent et que, puisque cet environnement peut inclure la position de l'accent, on ne peut pas considérer que ces valeurs déterminent la position de l'accent. Globalement, nous rejetons une approche consistant à postuler des voyelles abstraites pour ensuite en déduire les schémas de surface, que ce soit pour le placement de l'accent comme pour la valeur des voyelles dans des paires de type *atom* → *atomic* car une telle approche n'est pas falsifiable.

Cependant, cela ne veut pas dire que nous rejetons toute influence de la valeur des voyelles sur le placement de l'accent. En effet, la valeur des voyelles présentes dans un dérivant est parfois nécessaire pour prédire la prononciation de son dérivé. Nous verrons que cela semble être nécessaire dans le cas de la voyelle sous accent /2/ (§5.4.2) et Trevian (2007 : §5) avance que la présence d'une voyelle longue dans la finale du dérivant peut influencer le placement de l'accent primaire pour les suffixés en *-al*⁷² ainsi que pour certains suffixés en *-atory*, *-ifiable*, *-atingly* ou *-atively* (généralement en variante). Ainsi, l'utilisation de la valeur de voyelle des dérivants comme paramètre déterminant est nécessaire dans certains cas et ne nécessite pas de recours à l'abstraction.

Les travaux de l'école de Guierre ont montré que le contexte consonantique à droite de la voyelle accentuée peut déterminer la valeur de celle-ci. Ce contexte consonantique peut être défini par le nombre de consonnes trouvées à droite de la voyelle ainsi que par la nature des consonnes lorsqu'il y en a au moins deux : on distingue alors les agrégats fonctionnels (notés C₂) des agrégats non-fonctionnels. Nous verrons au §4.1.2 que la question de la syllabation, c'est-à-dire du groupement des consonnes avec la voyelle qui les précède ou avec celle qui les suit, est une question controversée. Raisonner en termes de contexte consonantique à droite permet de s'affranchir de cette controverse, ce qui ne veut pas dire que nous rejetons en bloc la question de la syllabation. Nous choisissons simplement de ne pas prendre de parti, tout du moins à ce stade de notre réflexion.

⁷² Nous avons confirmé cette proposition dans Dabouis (2016), puisque 52/54 mots (96%) dont la dernière voyelle du dérivant est \bar{V} sont accentués en pénultième, contre 11/103 (11%) mots accentués en pénultième lorsque la dernière voyelle du dérivant est <i,y> réalisé [i], \check{V} ou une V^{red} .

3.3.5.3. La proéminence relative

Lors de notre étude, nous aurons besoin d'évaluer la proéminence relative entre deux syllabes. Ceci implique d'être en capacité d'évaluer la proéminence d'une syllabe donnée, voyelle et consonne(s) ensemble. Plutôt que de proposer une classification ad hoc de la proéminence portée par différentes voyelles et consonnes, nous préférons nous en remettre à un modèle déjà existant, même si ce modèle a recours à plusieurs présupposés théoriques auxquels nous nous gardons de souscrire. Hammond (1999 : 145) propose les comptes de mores en (31) à attribuer aux différents segments.

(31)	Consonnes		Voyelles ⁷³	
	Coronales	(μ)	Relâchées	μ
	Non-coronales	μ	Tendues	μμ
	[ʒ, ɲ]	μμ	[aʊ, ɔɪ]	μμμ
	[ð]	∅		

Ces décomptes sont basés sur une analyse de la distribution des voyelles et des consonnes dans les mots monomorphémiques en anglais.⁷⁴ Plusieurs précisions complémentaires sont à apporter sur la manière dont ces décomptes de mores sont attribués.

La première est la syllabation. Hammond (1999 : §4), en se basant sur le relevé des cooccurrences dans les différentes positions, propose que les séquences VCV soient syllabées V.CV⁷⁵ (un point indiquant une coupe syllabique) alors que les séquences VCCV sont syllabées VCC.V, à l'exception de cas où la deuxième consonne est [r] ou [l], auquel cas on a VC.r/lV

La seconde est que les coronales ne portent une more que dans certaines conditions. De manière générale, le poids des coronales est variable de façon à satisfaire des contraintes sur le poids minimal ou maximal des syllabes. Selon Hammond, une syllabe doit faire entre deux et trois mores, à la seule exception de celles contenant schwa, qui ne porte aucune more. Ainsi, une coronale suivant une voyelle relâchée sera moraïque pour satisfaire la contrainte de minimalité de deux mores alors qu'une coronale suivant [aʊ, ɔɪ] sera non-moraïque afin de ne pas enfreindre la contrainte de trois mores maximum.

⁷³ En anglais britannique, les voyelles relâchées sont [æ, e, ɪ, ʊ, ɒ, ʌ], les voyelles réduites sont [ə, i, u] et les voyelles tendues sont [aɪ, eɪ, i:, (j)u:, əʊ, ɔ:].

⁷⁴ Cette analyse présente par ailleurs des défauts : Hammond ne fournit jamais le nombre de formes attestées pour une structure donnée, ce qui ne permet de savoir quelles structures sont plus courantes que d'autres et la nature des données utilisées n'est pas précisée, ce qui compromet toute réplification de l'étude (voir également les citations de McMahon (2001) au §6.1).

⁷⁵ Sauf si la voyelle est relâchée, auquel cas la consonne doit être affiliée à gauche de façon à satisfaire une contrainte de minimalité selon laquelle une syllabe ne peut pas porter moins de deux mores.

Enfin, Hammond (1999 : §7.6.2) propose que les verbes et les adjectifs non-suffixés portent un suffixe catalectique, c'est-à-dire invisible. Ce suffixe serait composé d'une voyelle nulle, ce qui a pour conséquence d'affilier la dernière consonne comme attaque de la syllabe catalectique, e.g. *de.vel.o.p∅*, *a.dep.t∅*. On notera que ceci est contradictoire avec le premier point ci-dessus, puisque Hammond propose que VCCV soit syllabé VCC.V et non VC.CV. C'est pourquoi Hammond (1999 : 279) propose que les syllabes catalectiques soient sujettes à la contrainte ONSET selon laquelle une syllabe doit avoir une attaque.⁷⁶

Lorsque nous aurons recours au modèle de Hammond pour évaluer les proéminences relatives entre syllabes, nous le ferons avec l'idée d'obtenir une estimation (probablement imparfaite) de ces proéminences mais cela n'implique pas que nous souscrivons aux présupposés posés par Hammond.

3.4. Morphologie : définitions

Dans cette section, nous allons nous attacher à définir le positionnement que nous adoptons pour ce qui est de la morphologie, ce qui sera déterminant pour l'analyse de nos données. Guierre (1979) a introduit certaines distinctions morphologiques qui ne sont pas partagées par l'ensemble des morphologues. Nous adhérons globalement au point de vue de Guierre sur ce que doit être l'analyse synchronique en morphologie, qu'il formule comme suit :

Si l'analyse linguistique synchronique ne doit pas recourir à l'étymologie et doit récuser une interprétation fondée sur des « processus mentaux » postulés par simple commodité, il faut lui donner une base structurelle, combinatoire, sémantique et catégorielle, puisque tels sont les éléments dont on peut supposer que l'utilisateur doit disposer pour affecter l'accent de façon correcte. (Guierre, 1979 : 748)

Dans cette partie, nous allons donc définir les concepts de bases que nous utiliserons dans le reste de notre étude. Nous tâcherons de mettre les propositions de l'école de Guierre en perspective avec les principales propositions que nous avons relevées dans la littérature et, là où cela nous semblera nécessaire, nous détaillerons les arguments en faveur des analyses proposées et nous opterons pour des choix terminologiques qui nous semblent plus en phase avec la recherche internationale. Enfin, notre étude sur l'accent secondaire ne portant pas sur l'ensemble des structures morphologiques, nous détaillerons surtout celles qui feront l'objet d'analyses, et serons plus succinct sur celles que nous ne traiterons pas.

⁷⁶ Notons que Hammond ne propose pas de justification pour cette proposition et ne souligne pas explicitement la contradiction avec les principes de syllabation avancés précédemment dans son ouvrage.

3.4.1. Morphe et morphème

La notion de morphème est utilisée par la grande majorité des linguistes, bien que la définition classique qui en est donnée semble trop restrictive pour rendre compte de certains faits, notamment en anglais. Dans les ouvrages généraux de morphologie que nous avons consultés, le morphème est défini comme l'unité minimale porteuse de sens, lexical ou grammatical, une sorte d'atome indivisible de la structure des mots (Bauer *et al.*, 2013 : 13-14 ; Haspelmath, 2002 : 16 ; Katamba & Stonham, 2006 : 20). On peut aussi trouver des définitions complémentaires légèrement différentes, telles que celle de Katamba & Stonham (2006 : 24) :

The morpheme is the smallest difference in the shape of a word that correlates with the smallest difference in word or sentence meaning or in grammatical structure.

Il est important de noter que le morphème est une unité abstraite, produite par l'analyse du linguiste. La réalisation concrète d'un morphème dans un mot donné est appelée un **morphe**.

Comme le relève Anderson (1992), on présuppose en général qu'à un morphème correspond un sens et qu'à un morphe donné dans un mot donné ne correspond qu'un seul morphème. Cependant, il relève que ces relations supposées « de un à un », censées être applicable à tous les constituants morphologiques minimaux, sont loin d'être systématiquement vérifiées. Il relève un certain nombre de problèmes classiques avec la notion de morphème (Anderson 1992 : 51 *ff.*), dont on peut relever les principaux : l'existence de morphes vides (« empty morphs », e.g. les voyelles thématiques : Fr. *penserai*, Esp. *encuentros*), de morphèmes superflus (« superfluous morphemes », e.g. le féminin dans *doucement*)⁷⁷, de morphes cumulatifs (« cumulative morphs », e.g. Lat. *-ō* marquant la première personne du singulier ainsi que le présent), de morphes « portmanteau » (« portmanteau morphs », e.g. deux morphèmes dans un seul morphe : Fr. *du* = *de* + *le*) ou encore les morphes zéro (« zero morphs », qui n'ont aucun contenu phonologique). Ainsi, il note que « the relation between categories of meaning and aspects of form is often many-to-many rather than one-to-one » (Anderson, 1992 : 69). Il relève également le présupposé généralement admis selon lequel les mots sont vus comme étant intégralement composés de morphes, ce qui implique de considérer qu'à partir du moment où l'on a identifié, dans une construction donnée, un morphe, le reste de cette construction doit nécessairement en être un également. Par exemple, si nous suivons

⁷⁷ Roché (2010) note cependant que « c'est par facilité de langage qu'on dit par exemple que le dérivé *fraicheur* est construit « sur la forme féminine » *fraich(e)*. Pour lui, il n'y a aucun lien entre la dérivation et le genre. Il se trouve simplement que le mot FRAIS présente (au moins) deux allomorphes, /frɛ/ et /frɛʃ/, le premier étant sélectionné par la forme libre masculine, le second par la forme libre féminine et par la suffixation ».

Hammond (1999 : 38) qui traite *honest* comme étant polymorphémique car il identifie *-est* comme un morphème. Le reste du mot, *hon-*, doit donc être un morphe également, mais il semble difficile de lui attribuer un sens quelconque. À la liste de problèmes que relève Anderson, nous pourrions ajouter celui noté par Mudgan (2015) : celui des morph(èm)es dits « cranberry » (« cranberry morph(eme)s »), i.e. des éléments qui apparaissent dans un mot uniquement, e.g. *cran* dans *cranberry*. Ces éléments peuvent être identifiés car on les trouve en combinaison avec des éléments qui sont, eux, récurrents. Cependant, la définition classique du morphème suppose que le sens soit constant dans les différentes occurrences d'un morphème donné, ce qui est absolument invérifiable dans le cas des morph(èm)es « cranberry ».

L'exemple précédent nous amène à ce qui nous semble être un des problèmes principaux de la notion classique du morphème, tout du moins par rapport aux considérations de l'école de Guierre. Celle-ci considère que des mots⁷⁸ tels que *preclude*, *obtain*, *insist* ou *select* sont morphologiquement complexes.⁷⁹ Ces exemples sont un problème bien connu en morphologie (Anderson, 1992 : 55 ; Aronoff, 1976 : 12-15 ; Bauer *et al.*, 2013 : 15-16 ; Katamba & Stonham, 2006 : 23 ; Mudgan, 2015 ; Plag, 2003 : 30-33) car les constituants impliqués se retrouvent dans de nombreux mots mais ne présentent pas de sens clairement identifiable. Certains ont ainsi donné à des éléments tels que *-mit* ou *-ceive* le nom de « pseudo-morphèmes » (Guierre, 1979 ; Tournier, 1985 : 84-86) quand d'autres parlent simplement de « formants » (« formatives », Bauer *et al.*, 2013 : 14) ou les ont décrits comme étant « true morphemes with no meaning » (Aronoff, 1976 : 102). Ces différentes propositions ont au moins toutes en commun la reconnaissance de ces unités comme étant bien des éléments de la structure morphologique des mots de l'anglais. L'alternative qui consisterait à nier que des mots comme *conceive* et *reflect* sont morphologiquement complexes ne nous semble pas tenable, et nous développerons ce point de vue au §3.4.5.1.2. Cependant, la reconnaissance de ces unités peut avoir plusieurs conséquences pour la théorie du morphème. Ainsi, Aronoff (1976) et Anderson (1992) rejettent une morphologie dans laquelle le sens serait construit au niveau du morphème (« morpheme-based morphology » ; voir par exemple Di Sciullo & Williams (1987), Embick (2010) et Halle & Marantz (1993)) et préfèrent une morphologie où le sens est construit au niveau du mot (« word-based morphology »). Ils notent d'ailleurs que Saussure envisageait la relation du signe linguistique, entre signifiant et signifié, au niveau du mot et non au niveau du morphème. Sur ce point, Anderson (1992 : 70) ajoute également :

⁷⁸ Voir §3.4.2 pour le sens ici adopté pour « mot ».

⁷⁹ Les arguments en faveur d'une telle analyse seront présentés au §3.4.5.1.2.

The notion that it is words (not morphemes) that constitute lexical entries makes sense of the fact that it is with words (not morphemes) that idiosyncrasies must be associated.

En effet, il relève que ce sont les mots qui développent des sémantismes spécifiques et non les morphèmes. Mais alors, quel rôle pour le morphème dans une morphologie basée sur le mot ? Pour Aronoff (1976 : 15), « a morpheme is a phonetic string which can be connected to a linguistic entity outside that string. What is important is not its meaning, but its arbitrariness », ce qui veut dire qu'il conserve le morphème comme une unité morphologique minimale mais déplace le niveau du sens au niveau du mot. En revanche, Anderson (1992) défend une morphologie sans morphèmes (« A-morphous morphology ») où les relations entre mots sont formalisées par des règles (« Word Formation Rules ») qui ne font pas appel à la notion de morphème. Anderson (1992 : 197) propose que ces règles puissent être incomplètes et que, lorsqu'elles le sont, les procédés de formation impliqués doivent être peu productifs. Dans le cas des constructions de type *receive* ou *contain*, on peut envisager qu'une règle incomplète (purement formelle) rende compte des similarités entre les constructions partageant des éléments de structure récurrents. Cependant le statut d'une telle règle ne pourrait être comparable aux autres « Word Formation Rules » d'une part parce qu'il n'est, a priori, pas possible de former des mots nouveaux uniquement à partir de constituants dénués de sens ou sans référence à une forme déjà existante et, d'autre part, car, ne pouvant pas former de nouveaux mots, cette règle serait une pure règle de redondance lexicale (Jackendoff, 1975).

Cette revue somme toute assez rapide des problèmes posés par des formes récurrentes dénuées de contenu sémantique illustre bien la portée théorique de ces problèmes. Loin de prétendre résoudre une question qui a persisté pendant au moins cinq décennies et loin également des prétentions universalistes qu'une telle résolution pourrait se donner, nous chercherons simplement à nous donner les outils nécessaires dans notre analyse de l'anglais. Ainsi, si l'on considère que des unités minimales morphologiques **peuvent** être composées d'une part de constituants sémantiques⁸⁰ (ou grammaticaux) et d'autre part de constituants phonologiques ou graphiques, on a alors trois possibilités logiques :

- Des unités bifaces avec un contenu sémantique (un ou plusieurs sèmes) ou grammatical et phonologique ou graphique (≈ les morphèmes « classiques ») ;
- Des unités sans contenu phonologique ou graphique mais avec un contenu sémantique ou grammatical (les « morphèmes zéro ») ;

⁸⁰ Tournier (1985 : 29-30) souligne que la notion de morphème est problématique notamment parce que le signifié d'un morphème peut être analysé en plusieurs constituants sémantiques ou sèmes (e.g. *woman* défini par « human, adult, female »), d'où notre emploi du pluriel ici.

- Des unités identifiables uniquement par leur forme phonologique ou graphique et qui n'ont pas de sémantisme clairement identifiable (« pseudo-morphèmes », voyelles thématiques).

Nous soutenons que ces trois types d'unités sont nécessaires pour l'analyse, et nous apporterons des arguments pour soutenir cette position lorsque nous traiterons de la préfixation (§3.4.5.1.2), notamment en faveur du troisième type d'unité, qui est le plus controversé. Booij (2007) note qu'une morphologie basée sur le morphème (« morpheme-based morphology ») fait la prédiction, selon lui erronée, qu'il puisse y avoir des néologismes comme *'demit* ou *'perduce* puisqu'on ne peut pas assigner de sens à leurs constituants. À l'inverse, la morphologie basée sur le mot (« lexeme-based morphology ») ne fait pas une telle prédiction. La typologie que nous avons présenté ci-dessus, qui invoque la nécessité de reconnaître des unités morphologiques n'ayant pas de sens, ouvre la possibilité à la formation de nouveaux mots à partir des constituants, par exemple, de *pretend* ou *obtain*, mais de manière marginale puisque le sens d'une telle construction ne pourrait se faire sur la base d'une règle de formation de mot rassemblant, par exemple, tous les mots en *-tend*, car on serait bien en difficulté pour associer un sens à celle-ci.⁸¹ Cependant, on peut prédire que de telles constructions puissent être formées si leur sémantisme est construit en relation avec celui d'une construction déjà existante ou par identification d'une partie d'une construction déjà existante (voir en §3.4.5.1.2 la discussion de *prequel* et *retroject*). Pour désigner les constituants ayant un sémantisme et pouvant être utilisés dans de nouvelles constructions en anglais contemporain, nous parlerons d'éléments **actifs** (en suivant J.-M. Fournier, 1996, 2010b), qu'on opposera aux éléments **inactifs**, dont le sémantisme est obscur et ne sont, a priori, pas utilisables dans de nouvelles constructions (ou très marginalement).

3.4.2. Racine et mot

La terminologie utilisée pour les unités morphologiques varie considérablement, même au sein d'une même approche. Par exemple, là où Guierre (1979) parle de « radicaux », J.-M. Fournier (2010b) parle de « bases ».

⁸¹ Comme le relève Anderson (1992 : 197), Aronoff (1976) propose de relier la productivité d'un processus de formation de mot à la compositionnalité sémantique. Ainsi, seuls des éléments apparaissant dans des constructions transparentes pourraient faire l'objet de néologismes, et les unités ayant des sens idiosyncratiques (e.g. les adjectifs en *a-* en anglais : *afoot*, *abroad*, *ajar*) devraient être improductives ou avoir une productivité très limitée. Cependant, Anderson relève que « it would indeed be quite elegant if the problem of productivity could be reduced in such a way, but this is still a programmatic goal rather than a demonstrated result ».

Ainsi, nous utiliserons le terme de **racine** pour l'anglais « root », qui se définit généralement comme un item lexical minimal n'ayant pas de catégorie syntaxique et pouvant être lié ou libre (Bermúdez-Otero, à paraître ; Giegerich, 1999 : 150 ; Haspelmath, 2002 : 19).⁸² Étant donné que nous avons reconnu la possibilité pour des constituants morphologiques de ne pas avoir de sémantisme clair, les racines liées du type *-ceive*, *-mit*, *-tain* entrent dans cette catégorie. Ce faisant, nous nous distinguons donc de J.-M. Fournier (2010b), qui utilise le terme de « base ». Il faut aussi noter que le terme de racine est aussi parfois utilisé pour désigner des éléments étymologiques, ce qui n'est pas la définition adoptée ici. Ce dernier parle également de la sous-catégorie des « bases savantes » (e.g. *antropo*, *electro*, *phile*, *scope*) terme auquel nous préférons celui de **racines savantes** et que nous détaillerons au §3.4.8. Celles-ci sont considérées comme des racines liées dont le sémantisme est clairement identifiable, « du moins pour ceux qui les utilisent » (J.-M. Fournier, 2010b : 75).

Enfin, nous utiliserons le terme de **mot** pour une unité libre, ayant une catégorie syntaxique et portant toutes les marques de flexion requises par sa catégorie (Bermúdez-Otero, à paraître ; Giegerich, 1999 : 150). J.-M. Fournier (2010b : 12) parle également d'unités sémantiquement inséparables et autonomes.

3.4.3. Dérivant et base

La terminologie anglo-saxonne utilise généralement le terme de « base » pour désigner « any morphological element to which other elements are added in the creation of words » (Bauer *et al.*, 2013 : 17).⁸³ Nous conserverons ainsi le terme de **base** pour tout élément morphologique auquel un affixe est attaché, que cet élément soit déjà affixé ou non, lié ou libre. Dans le cas où une base est libre, nous utiliserons la terminologie utilisée dans l'école de Guierre et parlerons de **dérivant**. Le processus d'affixation sera appelé la **dérivation** et le produit de ce processus est un **dérivé**. Afin d'illustrer cette terminologie, prenons l'exemple de la dérivation *mortal* → *mortality*. Le premier mot, *mortal*, a pour base la racine liée *mort-* à laquelle est attaché le suffixe adjectival *-al*. Ce mot est le dérivant de *mortality*, auquel l'on attache le suffixe nominal *-ity*. Si ces distinctions semblent assez simples, il nous faut toutefois ajouter certaines précisions.

⁸² On trouve une définition différente chez Katamba & Stonham (2006 : 42) : « A root is the irreducible core of a word, with absolutely nothing else attached to it. »

⁸³ Nous ne traiterons pas ici de la flexion, qui se distingue de la dérivation par plusieurs propriétés, voir par exemple Anderson (1992 §4.1) ou Haspelmath (2002 : Ch. 4).

Tout d'abord, il faut poser la question de la place du sens dans les relations dérivationnelles. En effet, un dérivant et son dérivé ne peuvent-ils être considérés comme tels que s'ils partagent une relation sémantique où le sens du dérivé est une fonction du sens du dérivant ? Bauer *et al.* (2013 : 161) définissent le cas général comme étant le suivant : « a derived word normally shares both a meaning component and parts (or all) of its form with its base. » Cependant, si l'on suit J.-M. Fournier (2010b : 39), « sauf relation sémantique particulière, le dérivant est toujours la forme la plus proche du dérivé » et « le dérivant est la forme la plus proche qui soit attestée dans le vocabulaire de l'anglais ». On peut déduire deux choses de ces définitions. Premièrement, le dérivant a normalement un lien sémantique avec son dérivé.⁸⁴ Par conséquent, des cas comme *universe* → *university* ; *organ* → *organise* devront être analysés comme des cas de rupture sémantique et *university* et *organise* peuvent être analysés comme non-dérivés. Deuxièmement, si on a plusieurs affixations successives, c'est normalement la forme la plus proche qui sert de référence mais le sémantisme (et peut-être d'autres facteurs) peuvent établir un lien privilégié avec une forme plus éloignée. Par exemple, si l'on prend le mot *certification*, on peut envisager une dérivation à partir de *certify* ou à partir de *certificate*. Dans ce cas, les deux dérivation sont possibles, mais le sens du dérivé n'est pas le même : « le fait de certifier » (← *certify*) vs « la délivrance d'un certificat » (← *certificate*).⁸⁵ Il faudra tout de même prendre la précaution méthodologique de distinguer les dérivation avec rupture sémantique de celles sans rupture sémantique puisqu'il se pourrait qu'une telle distinction soit pertinente dans le cas d'effets d'isomorphisme accentuel ou vocalique. En effet, on peut s'attendre à ce que ces effets soient attestés plus couramment dans les dérivation sans rupture sémantique que dans celles avec rupture sémantique. Cependant, définir un critère fiable permettant d'identifier les cas de rupture sémantique n'existe pas à notre connaissance et il semble même douteux qu'un tel critère puisse exister. Par conséquent, les cas de rupture sémantique doivent nécessairement faire l'objet d'un traitement au cas par cas, en l'absence d'une meilleure méthode.⁸⁶

Il semble également nécessaire d'adopter des restrictions quant à l'importance des différences phonologiques (et graphiques) tolérables pour considérer que l'on a bien une relation dérivationnelle. Ce problème est bien illustré par la citation suivante :

⁸⁴ Pour Giegerich (1999 : 81), « the possibility of non-compositional semantics opens up the possibility of synchronic relatedness in the absence of strong semantic support ». Ce lien sémantique peut donc être faible.

⁸⁵ Cette différence de sens se traduit d'ailleurs par une différence au niveau de l'accent secondaire dans le dérivé : *cértify* → *cértificátion* vs. *certíficate* → *certíficátion*, comme le relèvent J.-M. Fournier (2010b : 39) et Guierre (1979 : 325). Voir §5.3.2.3.

⁸⁶ Le modèle d'accès lexical présenté au §3.4.12 permet de rendre compte d'une autre forme de rupture dans le cas où un dérivé est beaucoup plus fréquent que son dérivant. Dans ce cas, le dérivé acquiert une forme d'autonomie et peut ne pas préserver certaines propriétés phonologiques de son dérivant.

Lightner (1978:18f, 1981, 1985) holds that each one of the following pairs are derived from a common underlying form: *eye* and *ocular*, *thunder* and *detonation*, *dental* and *tooth*, *rebel* and *bellicose*, *cardiac* and *heart*, *three* and *third*, *gynaecology* and *queen*, *sweet* and *hedonism* and so on. Since the alternations h-k (*heart* - *cardiac*), d-θ (*third* - *fourth*) and s-h (*sweet* - *hedonism*) suppose Grimm's Law, Verner's Law and the Ancient Greek s > h shift, Lightner concludes that all these processes are performed by the grammar of present-day English natives. (Scheer, 2011 : 105)

Les exemples repris par Scheer montrent bien qu'une limite doit être posée quant à l'écart de forme qui est tolérable entre deux mots pour que l'on puisse envisager que ces mots partagent une relation de dérivation. Cependant, comme dans le cas du sémantisme évoqué précédemment, une telle limite semble difficile (si ce n'est impossible) à déterminer précisément.

3.4.4. Des classes d'affixes ?

D'une manière ou d'une autre, toutes les analyses de l'anglais contemporain décrivent celui-ci comme ayant différents types d'affixes. La distinction la plus couramment admise est celle entre les affixes de « Classe I » et ceux de « Classe II », appellation que l'on doit à Siegel (1974), qui reprenait pour l'essentiel la distinction que l'on trouvait déjà dans SPE entre des affixes associés à une frontière morphologique + et ceux associés à la frontière #.⁸⁷ Cette distinction serait applicable aux préfixes tout comme aux suffixes de l'anglais. En nous appuyant sur d'autres classifications qui ont été proposées, nous montrerons que cette distinction de « classe » n'est pas satisfaisante, qu'il semble nécessaire de distinguer la préfixation de la suffixation et qu'il serait peut-être plus avisé de parler de classes ou types de **constructions** plutôt que de classes ou types d'affixes (§3.4.6.3).

3.4.5. Préfixes

Dans cette partie, nous définirons ce que nous entendons par le terme « préfixe » puis nous passerons en revue différentes classifications ayant été proposées pour les préfixes. Nous évoquerons les propriétés accentuelles des préfixes sans pour autant à chercher à être exhaustif sur le sujet, puisque nous reviendrons de manière plus complète sur les liens entre préfixation et accent secondaire au §5.3.3.

⁸⁷ *SPE* (1968 : 94) incluait aussi la frontière « = » pour les verbes « complexes », qui est rejetée par Siegel (1974), et dont nous parlerons au §3.4.5.2.1.

3.4.5.1. Quelle définition de « préfixe » ?

Comme la plupart des ouvrages en morphologie le font, nous définirons le préfixe comme étant un constituant morphologique lié se trouvant devant une racine ou un mot (voir par exemple Booij, 2007 : 29 ; Katamba & Stonham, 2006 : 45). Cependant, soulignons que, au contraire de ces auteurs, nous n'utilisons pas le terme de « morphème » pour les raisons discutées précédemment et ce car c'est du côté des constructions préfixées notamment que nous sommes confrontés à ce qui peut être identifié comme étant des constituants morphologiques ne portant pas toujours de sens clairement identifiable. Nous commencerons donc par défendre l'idée qu'il existe des préfixes dont le sens n'est pas clairement identifiable, que l'on trouve régulièrement attachés à des racines elles-mêmes sémantiquement obscures et que ces unités ont une pertinence pour le système phonologique (et en particulier accentuel) de l'anglais.

3.4.5.1.1. L'accentuation des verbes dissyllabiques

L'un des arguments les plus probants vient de la phonologie. Comme nous l'avons déjà évoqué sans détailler au §3.4.1, les préfixés non-substantifs **historiques** suivent généralement une règle d'accentuation spécifique : tout se passe comme si le(s) préfixe(s) de ces constructions étai(en)t ignoré(s) lors de l'assignation de l'accent primaire (règle trouvée dans les premiers travaux générativistes sur la phonologie de l'anglais : SPE : 94 ; Halle & Keyser, 1971 : 37 ; Liberman & Prince, 1977, mais aussi dans l'école de Guierre : J.-M. Fournier, 2010b : 49 *ff.*; Guierre, 1979 ; Trevian, 2003 : 158 *ff.*). Ce comportement accentuel bien distinct peut être clairement vu dans le Tableau 8, tiré de Dabouis & Fournier (en préparation), qui ont étudié la pertinence de la structure morphologique dans le placement accentuel pour les verbes dissyllabiques.⁸⁸

⁸⁸ Au moment où nous rédigeons cette thèse, l'article en question est encore en préparation. Il est possible que les données finales diffèrent légèrement de celles données ici.

	/1-/ nbr		/-1/ nbr		Total	% Total
		%		%		
Suffixés	39	50,6%	38	49,4%	77	6%
Préfixés	35	3,6%	924	96,4%	959	74%
Racines	232	87,2%	34	12,8%	266	20%
Total	306	23,5%	996	76,5%	1302	100%

Tableau 8. Accentuation des verbes dissyllabiques par catégorie morphologique

Ces résultats mettent en évidence une distribution clairement complémentaire entre les racines, qui sont généralement accentuées à l'initiale, et les préfixés, qui sont généralement accentués en finale. Cependant, les suffixés constituent une classe non-homogène du fait de l'effet de certaines terminaisons (e.g. *-ate* principalement), qui sont associées à un schéma /-1/. Cette règle est d'autant plus significative du fait de la proportion élevée de verbes préfixés dans l'ensemble des verbes dissyllabiques, qui augmente avec la fréquence des verbes considérés.

Puisque ces unités ont un comportement accentuel stable en synchronie, c'est qu'elles doivent bien être reconnues par les locuteurs d'une manière ou d'une autre. Puisqu'une telle reconnaissance semble bien avoir lieu, alors il nous faut déterminer à quels éléments un locuteur a accès pour le faire.

3.4.5.1.2. Quelle reconnaissance morphologique ?

J.-M. Fournier (1996, 2012) montre qu'en plus de ce comportement accentuel spécifique, ces constructions partagent souvent des éléments communs (préfixes ou racines), comme le montre le Tableau 9, et que le mécanisme de la commutation permet dès lors d'identifier une construction comme étant préfixée.

Racine Préfixe	-ceive	-cept	-dict	-duce	-fer	-ject	-mit	-press	-spect	-tain	-tend	-tract	-vene	-vise
a-/ab-/ad-		<i>accept</i>	<i>addict</i>	<i>adduce</i>		<i>abject</i>	<i>admit</i>		<i>aspect</i>	<i>attain</i>	<i>attend</i>	<i>attract</i>		<i>advise</i>
con-/com-	<i>conceive</i>	<i>concept</i>		<i>conduce</i>	<i>confer</i>		<i>commit</i>	<i>compress</i>		<i>contain</i>	<i>contend</i>	<i>contract</i>	<i>convene</i>	
contra-			<i>contradict</i>										<i>contravene</i>	
de-	<i>deceive</i>			<i>deduce</i>	<i>defer</i>			<i>depress</i>		<i>detain</i>		<i>detract</i>		<i>devise</i>
dis-											<i>distend</i>	<i>distract</i>		
e(x)-		<i>except</i>	<i>edict</i>	<i>educer</i>		<i>eject</i>	<i>emit</i>	<i>express</i>	<i>expect</i>		<i>extend</i>	<i>extract</i>		
in-			<i>indict</i>	<i>induce</i>	<i>infer</i>	<i>inject</i>		<i>impress</i>	<i>inspect</i>		<i>intend</i>			
inter-		<i>intercept</i>	<i>interdict</i>			<i>interject</i>							<i>intervene</i>	
intro-				<i>introduce</i>		<i>introject</i>	<i>intromit</i>		<i>introspect</i>					
ob-					<i>offer</i>	<i>object</i>	<i>omit</i>	<i>oppress</i>		<i>obtain</i>				
per-	<i>perceive</i>	<i>percept</i>					<i>permit</i>			<i>pertain</i>				
pre-		<i>precept</i>	<i>predict</i>		<i>prefer</i>						<i>pretend</i>			
pro-				<i>produce</i>		<i>project</i>			<i>prospect</i>			<i>protract</i>		
re-	<i>receive</i>	<i>recept</i>		<i>reduce</i>	<i>refer</i>	<i>reject</i>	<i>remit</i>	<i>repress</i>	<i>respect</i>			<i>retract</i>		<i>revise</i>
retro-						<i>retroject</i>			<i>retrospect</i>					
sub-						<i>subject</i>	<i>submit</i>	<i>suppress</i>	<i>suspect</i>	<i>sustain</i>	<i>subtend</i>	<i>subtract</i>		
super-													<i>supervene</i>	<i>supervise</i>
trans-					<i>transfer</i>		<i>transmit</i>							

Tableau 9. Exemples de verbes partageant un préfixe ou une racine

Certains de ces préfixes peuvent être actifs par ailleurs, ce qui peut faciliter leur reconnaissance (e.g. *a-* (négation), *de-*, *dis-*, *in-*...), et le jeu des commutations peut également expliquer le comportement accentuel de mots comportant un préfixe aussi opaque que *se-*, qui est identique à celui des autres préfixés, comme l'illustrent les exemples en (32), tirés de J.-M. Fournier (1996).

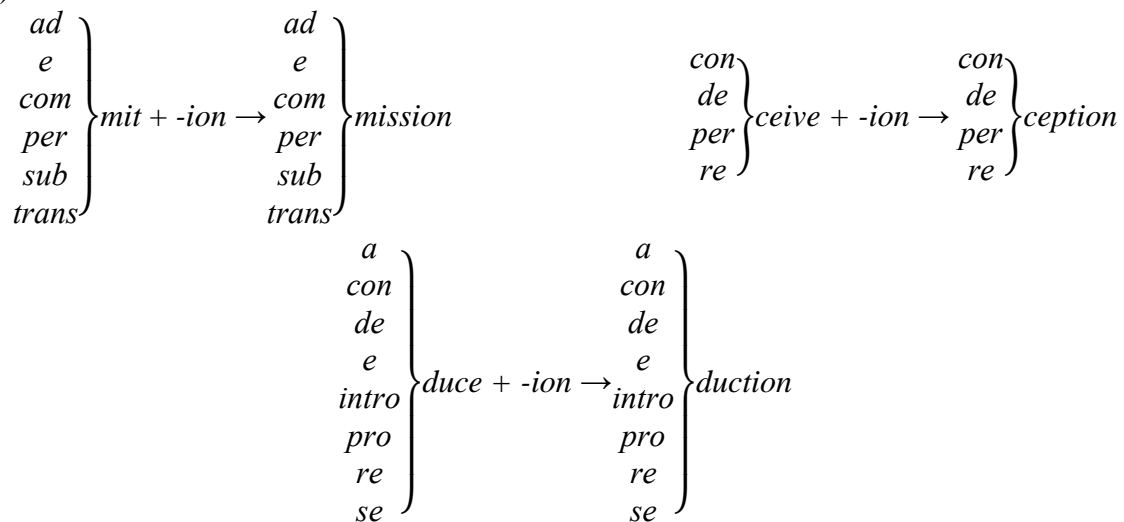
(32)	<i>secede</i>	<i>accede, concede, precede, recede (+proceed)</i>
	<i>seclude</i>	<i>conclude, exclude, include, occlude, preclude, reclude</i>
	<i>secrete</i>	<i>concrete, discrete, excrete</i>
	<i>secure</i>	<i>procure, obscure</i>
	<i>seduce</i>	<i>adduce, conduce, deduce, educe, induce, produce, reduce, traduce</i>
	<i>select</i>	<i>collect, elect</i>

Il est intéressant de noter que ce mécanisme prédit correctement que des mots historiquement **non** préfixés pourraient être interprétés comme tels et ainsi suivre le comportement régulier des préfixés. J.-M. Fournier (1996) relève ainsi l'exemple de *serene*, ni préfixé ou morphologiquement complexe, qui suit ainsi la règle d'accentuation des préfixés non-substantifs, potentiellement du fait d'une telle réinterprétation morphologique. Il relève également le cas de *maintain* qui est lui morphologiquement complexe mais dont le constituant initial, *main-*, n'est pas identifiable (et certainement pas en lien avec l'adjectif *main*, « pour des raisons sémantiques évidentes »), mais où la commutation avec d'autres constructions en *-tain* (e.g. *attain, contain, detain, entertain, pertain, retain*) et donc l'interprétation de *main-* comme préfixe constitue une interprétation morphologique plausible.

On pourrait ajouter qu'il est probable que ce soit ce mécanisme qui ait permis d'identifier une structure morphologique (historiquement inexistante) dans *sequel* qui aurait mené à la formation de *prequel*. De la même manière, Tournier (1985 : 86) suggère que c'est parce que la structure morphologique des verbes tels que ceux du Tableau 9 a été reconnue qu'un néologisme comme *retroject* a été possible. Ce dernier a été formé en opposition à *project* et par analogie avec *reject, eject* ou *inject*.

De plus, Aronoff (1976 : 12-15) et Bauer (1983 : 124) montrent que les racines liées telles que *-mit* ou *-ceive* subissent des transformations similaires dans toutes les constructions dans lesquelles elles sont impliquées lorsqu'elles sont suffixées en *-ion* (voir les exemples en (33)), et cela sans qu'on puisse retrouver un sens commun entre toutes ces constructions.

(33)



C'est sur la base de ces exemples qu'Aronoff en est venu à proposer que l'unité minimale porteuse de sens est le mot et non le morphème et que « *a morpheme is a phonetic string which can be connected to a linguistic entity outside that string. What is important is not its meaning, but its arbitrariness* ».

On peut d'ailleurs compléter cet argument en y ajoutant que certains verbes préfixés ont les mêmes flexions « irrégulières » que des verbes non-préfixés, comme le montrent les exemples du Tableau 10.

Infinitif	Prétérit	Participe passé
<i>come - become</i>	<i>came - became</i>	<i>come - become</i>
<i>get - beget - forget</i>	<i>got - begot - forgot</i>	<i>gotten - begotten - forgotten</i>
<i>give - forgive</i>	<i>gave - forgave</i>	<i>given - forgiven</i>
<i>take - mistake</i>	<i>took - mistook</i>	<i>taken - mistaken</i>
<i>wake - awake</i>	<i>waked ~ woke - awaked ~ awoke</i>	<i>waked ~ woken - awaked ~ awoken</i>

Tableau 10. Flexion irrégulière et préfixation

Dans ces cas, le fait que les verbes préfixés ont la même flexion que les verbes non-préfixés pourrait faciliter la reconnaissance des préfixes, même lorsque leur sens est opaque.

La phonotactique fournit également des éléments complémentaires pouvant favoriser la reconnaissance de frontières morphologiques. Guierre (1990) affirme ainsi que certains agrégats consonantiques illicites dans les mots non-analysables (c'est-à-dire composés uniquement d'une racine) indiquent la présence d'une frontière morphologique. Il notait que, pour ces mots :

- Les seuls agrégats de deux obstruantes attestés sont ceux de deux sourdes ;
- Parmi ces derniers, seul 9 sont attestés sur 81 combinaisons possibles.

Par conséquent, tous les autres agrégats de deux obstruantes seraient un signal de la présence d'une frontière morphologique (e.g. *abhor*, *abject*, *disdain*, *obtain*). Ce point est d'ailleurs conforté par l'étude de Hammond (1999 : §3.3), qui relève que certains agrégats consonantiques sont attestés (quasi-)uniquement⁸⁹ dans des formes préfixés latines :

- les agrégats contenant des fricatives sourdes et une autre consonne voisée : [bs] *abcess*, *absence*, *subsidy*, [bf] *obfuscate* ;
- certains agrégats contenant une occlusive voisée suivie d'une sonante : [bm] *submerse*, [dm] *admire*, [bn] *obnoxious* ;
- la plupart des agrégats composés d'une occlusive voisée suivie d'une fricative ou affriquée voisée : [bv] *obvious*, [bz] *absolve*, [dv] *advantage*, [bdʒ] *object*, [gdʒ] *suggest* ;
- [dh] dans *adhere*, un agrégat normalement créé seulement par concaténation, e.g. *childhood*, *madhouse*.

La phonotactique pourrait donc fournir des indices utilisables par les locuteurs pour analyser ce type de formes.

De nombreux auteurs font mention du fait que ces préfixes⁹⁰ ont tendance à se réduire en position initiale prétonique, en dépit d'autres facteurs pouvant par ailleurs bloquer la réduction, e.g. la présence d'agrégats consonantiques (Burzio, 1994 : 56-57 ; *SPE* : 118 ; Collie, 2007 : 129, 215, 318-319 ; Deschamps, 1994 ; Giegerich, 1999 : 231 ; Guierre, 1979 : §3.4.11 ; Halle & Keyser, 1971 : 37 ; Halle & Vergnaud, 1987 : 239 ; Hammond, 2003 ; Hayes, 1982 ; Liberman & Prince, 1977 ; Pater, 2000 ; Selkirk, 1980b ; Stockwell & Minkova, 2001 : 173).⁹¹

⁸⁹ La faiblesse des données présentées par Hammond est qu'il ne donne jamais le nombre d'occurrences relevées pour chaque structure, ce qui ne permet pas de déterminer si certaines structures sont plus courantes que d'autres.

⁹⁰ Certains auteurs restreignent cette généralisation aux préfixes romans (« Latinate prefixes ») mais Guierre inclut également les préfixes germaniques.

⁹¹ A notre connaissance, la seule explication proposée pour expliquer ce comportement a été faite par Hammond (2003), qui se base sur les travaux de Fidelholtz (1975). Hammond propose que les éléments lexicaux (« lexical items ») avec une haute fréquence d'utilisation ont tendance à se réduire et que, puisque ces préfixes sont plutôt fréquents, il n'est pas étonnant que ceux-ci aient tendance à se réduire. Cette proposition semble confirmée par des données présentées par Pater (2000), qui montre que les mots courants (e.g. *admire*, *compose*, *embrace*, *protect*) ont plus tendance à voir leur préfixe se réduire que les mots moins courants (e.g. *adsorb*, *exogamy*, *obtund*, *protrude*). Les fréquences des mots présentés dans Pater (2000) ont été relevées par Cho (2004) et, pour ces mots au moins, la généralisation semble confirmée puisque les mots dont le préfixe n'est pas réduit n'ont jamais une fréquence d'utilisation élevée. Cependant, une étude exhaustive sur ce sujet semble nécessaire afin de consolider cette proposition.

Ceci est conforté par les résultats de Abasq *et al.* (2012) et Dabouis *et al.* (2014) qui, dans des études sur les paires verbe/nom dissyllabiques préfixées (e.g. *record, control, access*), ont montré que la réduction était beaucoup plus courante pour les préfixes (première syllabe) que pour les racines (deuxième syllabe) pour ces mots, ce qui suppose, d'une part, qu'il y ait bien une distinction morphologique entre ces deux syllabes et, d'autre part, que la réduction soit sensible aux catégories morphologiques. Raffelsiefen (2007) propose cependant une autre explication qui consiste à attribuer la réduction⁹² à la catégorie syntaxique des unités considérées : la voyelle de la syllabe initiale prétonique des verbes aurait tendance à se réduire, ce qui ne serait pas le cas de celle des noms. Elle illustre cette proposition à l'aide des exemples donnés en (34).

- | | | | | |
|------|----|--------------------------|----|--|
| (34) | a. | c[ə]n.táin]v 'contain' | b. | c[æ]n.téen]N (*c[ə]ntéen]N) 'canteen' |
| | | c[ə]m.páire]v 'compare' | | c[æ]m.páign]N (*c[ə]mpáign]N) 'campaign' |
| | | c[ə]n.trást]v 'contrast' | | p[ɑ]n.tóon]N (*p[ə]ntóon]N) 'pontoon' |
| | | [ə]b.séss]v 'obsess' | | [æ]b.sínth]N (*[ə]bsínth]N) 'absínth' |
| | | s[ə]s.péct]v 'suspect' | | s[è]s.tét]N (*s[ə]stét]N) 'sestet' |

Cependant, il nous semble significatif que tous les mots en (34a) contiennent un préfixe alors que ceux de (34b) n'en contiennent pas. Si l'on prend en compte les données de Guierre (1979 : 437), qui relève que pour les dissyllabes 77% des verbes sont préfixés, contre seulement 9% de noms, on peut se demander si la différence entre les mots de (34a) et de (34b) ne tient pas à la nature morphologique de leur première syllabe plutôt qu'à leur catégorie syntaxique. Ceci semble confirmé par les exemples en (35) pour lesquels la réduction se produit pour la syllabe initiale des noms préfixés mais non pour celle des verbes non préfixés.⁹³

- | | | | | |
|------|----|-------------------------|----|-----------------------------|
| (35) | a. | b[ɒ]mbárd]v 'bombard' | b. | c[ə]ntémp]N 'contempt' |
| | | fr[æ]gmént]v 'fragment' | | s[ə]spénse]N 'suspense' |
| | | b[æ]ptíze]v 'baptize' | | c[ə]nstráint]N 'constraint' |

Ces unités sont donc associées à un comportement phonologique spécifique, ce qui implique nécessairement qu'elles aient un statut morphologique, si l'on veut que la phonologie puisse y faire référence.

Enfin, plusieurs études psycholinguistiques ont montré que les préfixes jouaient un rôle dans l'accès lexical, même les plus opaques. Taft & Forster (1975) (plus tard répliqué avec des

⁹² Raffelsiefen parle en fait d'absence ou de présence d'un « stress » à l'initiale, ce qui pour nous correspond à une distinction voyelle réduite / voyelle pleine (voir §3.1).

⁹³ Ces exemples représentent des catégories peu courantes : les verbes sont très souvent préfixés et ont rarement un accent final et un C₂ suivant la première voyelle et les noms sont peu préfixés et sont rarement accentués en finale.

données plus contrôlées dans Taft (1994)) ont trouvé, dans une tâche de décision lexicale, que les participants mettaient plus de temps à rejeter des non-mots qui contenaient une racine liée (e.g. *devive*, avec *-vive* de *revive*, *survive*) que ceux n'en contenant pas (e.g. *delish*, avec *-lish* de *relish*). Taft *et al.* (1986) a également trouvé que les participants rejetaient plus rapidement des non-mots avec des éléments initiaux non-préfixaux (e.g. *tejoice*, *asiwhelm*, *lanlediate*, *asiwhast*), même s'ils contenaient des racines liées, que des non-mots avec des préfixes (e.g. *dejoice*, *uniwhelm*, *dejouse*, *conlediate*). Les auteurs suggèrent alors que les racines sont isolées seulement par le biais d'une procédure de « prefix stripping ».

D'autres auteurs ont conduit des tâches de décision lexicale avec amorçage masqué (« masked priming »)⁹⁴ avec des mots préfixés contenant des racines liées (e.g. *explore*) ou libres (e.g. *distrust*) et relèvent le même degré d'amorçage positif pour les deux structures, en ayant neutralisé le biais orthographique (Forster & Azuma, 2000 ; Pastizzo & Feldman, 2004). Pastizzo & Feldman (2004) suggèrent que, si l'on adopte le cadre proposé par Marslen-Wilson *et al.* (1994), dans lequel la facilitation est un marqueur de décomposition lexicale, alors les mots ayant des racines liées et ceux ayant des racines libres sont représentés de la même manière.

Cependant, la durée de la décision lexicale peut être influencée par plusieurs facteurs comme la transparence sémantique de la racine (comme le suggèrent Taft & Kougious (2004), e.g. *venge* dans *revenge*, *avenge*, *vengeful*, *vengeance* a un sens plus clair que *ceive* dans *receive*, *deceive*, *conceive*, *perceive*), le nombre de mots apparentés contenant la même racine (Forster & Azuma 2000 ; Pastizzo & Feldman 2004 ; e.g. la racine *mit* peut être trouvée dans plus de mots que la racine *vive*) ou encore la fréquence cumulée de la racine dans tous les mots dans lesquels elle apparaît (Taft 1979; e.g. *proach* dans *approach* et *reproach* a une fréquence plus élevée que *suade* dans *persuade* et *dissuade* ; la vitesse de décision lexicale est plus brève pour *reproach* que pour *dissuade* même si ces mots ont des fréquences similaires).

La question des avantages que présente un stockage d'un mot comme *permit* de façon décomposée (c'est-à-dire *per +mit*) mérite d'être posée. Forster & Azuma (2000) proposent deux réponses à cette question. La première est que la structure morphologique est nécessaire pour la syllabation, indépendamment de la transparence sémantique, comme le proposent

⁹⁴ L'amorçage masqué consiste à montrer l'amorce pendant une durée très brève (e.g. 40-60ms) avant la présentation de la cible de façon à éviter l'évaluation consciente des liens éventuels entre l'amorce et la cible.

Levelt *et al.* (1999). La seconde est que “the language acquisition system looks for and uses structure wherever it can be found”.

Au vu de ces différents éléments, nous considèrerons donc que la grande majorité des constructions préfixées ont le potentiel d’être identifiées comme telles, contrairement à ce qui est communément admis dans la littérature. Cependant, J.-M. Fournier (1996) note les exemples de *edit* et *sever* qui, bien qu’historiquement préfixés, ont un comportement accentuel atypique, que l’on peut attribuer à l’absence d’éléments de reconnaissance morphologique pouvant mener à une interprétation en deux constituants morphologiques (e.g. pas de commutation possible, pas d’indices phonotactiques). Un modèle de reconnaissance morphologique synthétique reste encore à proposer. C’est pourquoi lors de notre étude, à défaut de disposer d’un tel modèle, nous nous baserons sur des informations historiques. Nous présumerons alors que, tout du moins dans la grande majorité des cas, la préfixation peut être reconnue.

3.4.5.2. La classification des préfixes

Posons maintenant la question de la classification des préfixes. Bien entendu, il faut au préalable définir sur quels critères baser une telle classification. Notre préoccupation étant l’accentuation, nous nous intéresserons donc à des classifications qui cherchent à classer les préfixes en fonction de leur influence sur le placement de l’accent, qui est souvent corrélée à plusieurs autres propriétés de ces préfixes. Plusieurs classifications ont été proposées, et il faut prendre en compte le fait que la plupart d’entre elles n’adoptent pas une définition aussi large que la nôtre de ce qu’est un préfixe. Les préfixes généralement reconnus sont soit ceux qui peuvent être utilisés de façon productive (e.g. *re-do*, *ex-actor*, *co-direct*), soit ceux qui sont attachés à un élément qui peut être libre (*aloud*, *enlarge*, *become*). Nous commencerons par présenter la distinction la plus couramment utilisée, à savoir entre les préfixes de « Classe I » et ceux de « Classe II », puis de la distinction entre les préfixes « têtes » et « non-têtes » et enfin de la distinction entre les préfixes « séparables » et « inséparables ».

3.4.5.2.1. Classe I et Classe II

La distinction entre affixes de Classe I et de Classe II a été proposée initialement par Siegel (1974) et est héritée de la distinction que SPE posait entre les affixes associés à une frontière + et ceux associés à une frontière #. Avant de détailler les propriétés attribuées à ces classes,

notons d'abord que les auteurs de SPE proposaient non pas deux mais trois frontières, la troisième étant la frontière =, qu'ils utilisent pour les « verbes complexes », à savoir ceux qui sont « morphologically analyzable into one of the prefixes *trans-*, *per-*, *con-*, etc. followed by a stem such as *-fer*, *-mit*, *-cede*, *-curn* or *-pel* » (SPE : 94), c'est-à-dire précisément les constructions dont nous avons traité dans la section précédente. La différence entre la frontière = et la frontière + a souvent été interprétée comme une différence liée à l'origine étymologique des affixes : les premiers seraient latins et les seconds seraient le « défaut » (McMahon, 2000 : 69 ; Scheer, 2011 : 72⁹⁵ ; Siegel, 1974 : 114, 1980). Ce lien entre type de frontière et étymologie semble être une surinterprétation de SPE basée sur la liste des préfixes concernés (c'est-à-dire *trans-*, *per-* et *con-*) qui sont bien d'origine latine. Cependant, à aucun moment (à notre connaissance) SPE n'oppose les préfixes par origine et par type de frontière. Nous n'avons trouvé dans SPE aucun exemple d'analyse de préfixé à préfixe germanique (e.g. *be-*, *for-*) qui illustrerait une telle différence. Szigetvári (2013) inclut d'ailleurs *forget*, *forsake* et *begin*⁹⁶ dans les exemples qu'il donne pour illustrer le fonctionnement de cette frontière, ce qui est contradictoire avec la distinction étymologique évoquée ci-dessus. Les résultats de Dabouis & Fournier (en préparation) vont également dans ce sens : les constructions préfixées se comportent de manière uniforme, que leur préfixe soit d'origine germanique ou latine. Dans SPE (1968 : 69-71), le placement de l'accent primaire pour les verbes dépend de la présence ou l'absence d'un noyau lourd en finale : si la finale contient un noyau lourd alors elle reçoit l'accent primaire (e.g. *cajóle*, *eráse*, *collápsé*, *cavórt*) et si elle n'en contient pas, l'accent primaire est placé sur la pénultième (e.g. *astónish*, *édít*, *imáginé*). Les verbes de trois syllabes et plus sont cependant sujets à l'Alternating Stress Rule (SPE : 77 ff.) qui rétracte l'accent primaire sur l'antépénultième lorsque celui-ci se trouve sur la finale (e.g. *violáte*, *extrápoláte*, *expérimènt*). La frontière = sert à rendre compte de deux comportements accentuels spécifiques aux préfixés : l'accentuation finale de verbes dissyllabiques dont la finale ne contient pas un noyau lourd (voir les exemples en (36a)) et l'absence de rétraction de l'accent primaire dans les verbes de trois syllabes et plus (voir les exemples en (36b)).

⁹⁵ Scheer parle de distinction entre « learned (Latin) vs. regular vocabulary ». Cette distinction peut-être pertinente sur le plan diachronique mais, en synchronie, *provide*, *offend*, *appear*, *expect*, *suggest*, *remain*, *require*, *receive*, *report* et *decide* font partie des 20 verbes dissyllabiques les plus fréquemment attestés dans le *Corpus of Contemporary American English*. Par conséquent, une telle distinction basée sur le type de vocabulaire (éduqué vs. courant) ne semble pas tenable pour ce cas.

⁹⁶ Pour *forget* et *begin*, on ne pourra objecter que c'est le poids de la syllabe finale qui détermine le placement accentuel, la finale de ces mots étant légère.

- (36) a. *permít, concúr, compél, detér, transfér*
 b. *còmprehénd, ìnterséct, còntradíct*

Dans le premier cas, la frontière = bloque la règle qui assigne l'accent sur la pénultième quand la finale ne contient pas de noyau lourd et la règle plaçant l'accent sur la finale s'applique. Dans le second cas, les auteurs proposent une modification de l'Alternating Stress Rule qui bloque la rétraction lorsque la syllabe finale est directement précédée par =. Afin d'arriver à une distinction binaire entre deux classes d'affixes, Siegel (1974, 1980) a dû rejeter la frontière =, et ainsi proposer une explication alternative à ces comportements spécifiques aux préfixés. Elle en propose effectivement une pour les verbes en (36b). SPE utilisait la frontière = pour distinguer, par exemple, *désignàte* et *ìnterséct*, représentés comme *de=signAt* et *iNter=sect* : le premier suit l'Alternating Stress Rule car la frontière = ne se trouve pas immédiatement avant sa syllabe finale, contrairement au second. Siegel (1980) note que SPE ne traite pas des verbes constitués d'un préfixe monosyllabique et d'une racine dissyllabique et liste les exemples que nous reproduisons en (37).⁹⁷

- (37) *resurrect, bicuspid, inhibit, prohibit, inhabit, evanesce, immature, premature, determine*

Elle soutient que l'analyse de SPE prédit que ces verbes recevraient l'accent primaire sur leur préfixe et propose une analyse alternative qui ne fait pas mention de la frontière = et selon laquelle l'accent primaire ne se rétracte pas lorsque le dernier constituant d'un verbe est une racine. Cette analyse rend compte de la différence entre *désignàte* et *ìnterséct* puisque le dernier constituant de *designate* est un suffixe et non une racine, ce qui expliquerait pourquoi l'accent se rétracte bien sur l'antépénultième. Cependant, il y a quelques problèmes avec cette analyse. Tout d'abord, la critique de SPE est inexacte puisque ses auteurs ne proposent la rétraction que dans les cas où la finale reçoit l'accent primaire. Ainsi, SPE ne prédit pas un schéma accentuel différent pour *bibuspid, determine, evanesce, inhibit, prohibit, et inhabit*, puisque leur finale ne contient pas de noyau lourd et qu'ils reçoivent ainsi l'accent primaire sur la pénultième. Les autres cas sont également non-pertinents car *resurrect* pourrait être analysé comme *re=sur=rect*⁹⁸ et que *bicuspid, immature* et *premature* ont des préfixes sémantiquement transparents et ont donc deux domaines phonologiques, ce qui expliquerait l'absence de rétraction (voir ci-dessous). Ainsi, la proposition de Siegel pourrait se révéler être exacte, mais

⁹⁷ Siegel décrit cette liste comme « the ones I have been able to find » ayant cette structure. À aucun moment elle ne fait mention de la manière dont cette recherche a été menée, ce qui nous laisse supposer qu'il s'agit d'une recherche non systématique.

⁹⁸ Bien que ce mot ne contienne pas historiquement le préfixe *sur-*, ce préfixe est attesté en anglais et peut être reconstruit sur la base d'une commutation avec des mots partageant la même racine (e.g. *correct, direct, erect*).

les données ne peuvent servir à l'illustrer. Pour ce qui est des exemples en (36a), ceux-ci sont bien mentionnés par Siegel (1974 : 114) dans son résumé de la proposition de SPE mais sont ensuite entièrement passés sous silence dans l'analyse qu'elle propose. Dans celle-ci, le placement de l'accent primaire est effectué sur la base du poids syllabique et de la rétraction, comme dans *SPE*, avec pour modification que la rétraction est bloquée pour les verbes à racine finale comme *interdict*. Cependant, la rétraction n'est applicable que lorsque les verbes ont trois syllabes ou plus, ce qui n'est pas le cas des exemples en (36a). Ceci est d'autant plus problématique que Dabouis & Fournier (en préparation) relèvent 128 verbes dissyllabiques préfixés ayant une finale légère (-VC), dont 101 (79%) sont accentués en finale. Le rejet de la frontière = s'est ainsi fait sur la base d'arguments clairement discutables, des critiques de SPE inexactes et des données non représentatives et également discutables. Les frontières de SPE sont des objets théoriques ayant été abandonnés depuis, mais on peut se demander si ce n'est pas cet abandon de la frontière = à une période où les frontières étaient toujours utilisées couramment qui a conduit à négliger le rôle des préfixes dans l'accentuation de l'anglais dans les analyses ultérieures.⁹⁹ Toujours est-il qu'à la suite des travaux de Siegel, c'est l'opposition entre préfixes de Classe I et préfixes de Classe II qui a perduré.

Ainsi les préfixes de l'anglais sont généralement divisés en deux classes, dont Spencer (1991 : 79) donne quelques exemples, que nous avons reproduits en (38).

- (38) Class I prefixes: *re+*, *con+*, *de+*, *sub+*, *pre+*, *in+*, *en+*, *be+*
 Class II prefixes: *re#*, *sub#*, *un#*, *non#*, *de#*, *semi#*, *anti#*

Les propriétés principales associées aux affixes de chaque classe sont résumés par Raffelsiefen (1999), dont nous avons reproduit le tableau ci-dessous.

properties:	Class I affixes:	Class II affixes:
morphological:	<ul style="list-style-type: none"> • Can attach to non-word bases • Unproductive 	<ul style="list-style-type: none"> • Attach to words only • Productive
phonological	<ul style="list-style-type: none"> • Stress-determining • Trigger Nasal Assimilation • Trigger Trisyllabic Laxing 	<ul style="list-style-type: none"> • Stress-neutral • Block Nasal Assimilation • Block Trisyllabic Laxing
semantic:	<ul style="list-style-type: none"> • Yield idiosyncratic meaning 	<ul style="list-style-type: none"> • Yield compositional meaning

Tableau 11. Propriétés des affixes de Classe I et Classe II (Raffelsiefen, 1999)

⁹⁹ Les dernières mentions du rôle de la préfixation dans l'accentuation des verbes dans la littérature générativiste après SPE que nous avons trouvées sont Fudge (1984 : 165), Halle & Keyser (1971 : 37) et Liberman & Prince (1977).

Les propriétés permettant d'identifier la classe d'un affixe sont donc multiples, et c'est l'ensemble de ces « diagnostics » qui vont permettre de classer les affixes.¹⁰⁰ Ainsi, on pourrait déterminer la nature d'un affixe par ses propriétés morphologiques (ce à quoi il s'attache, sa productivité), phonologiques (son influence sur l'accent et le déclenchement de certaines règles) ainsi que sémantiques (sens idiosyncratique ou compositionnel). Globalement, pour ce qui est des préfixes, on pourra dire que les mots avec un préfixe de Classe I se comportent comme des mots simples alors que les affixes de Classe II semblent se situer en dehors d'un « domaine » où s'applique un certain nombre de règles, dont les règles d'accentuation. En effet, les constructions avec *un-* ou *re-*, lorsque leur sens est compositionnel, ont tendance à avoir un accent secondaire sur le préfixe et l'accent ou les accents de la base¹⁰¹ à laquelle ils sont attachés restent inchangés.¹⁰²

L'appareillage théorique utilisé pour rendre compte de ces observations a pu varier considérablement d'une théorie à une autre. Par exemple, la Phonologie Prosodique a recours aux catégories prosodiques¹⁰³: les préfixes de Classe I sont intégrés dans le mot prosodique de l'unité à laquelle ils sont rattachés alors que ceux de Classe II ont leur propre mot prosodique (Szpyra, 1989) ; la Phonologie Lexicale (Kaisse & Shaw, 1985 ; Kiparsky, 1982, 1985 ; Mohanan, 1982) assigne chaque classe d'affixe à une strate distincte de la phonologie et de la morphologie, où les affixes de Classe I sont attachés avant ceux de Classe II et donc où les règles associées aux premiers s'appliquent avant celles associées aux derniers ; dans la Théorie des Phases, les affixes de Classe I (affixes cycliques¹⁰⁴) déclenchent une nouvelle phase (un nouveau cycle), c'est-à-dire une nouvelle application des règles phonologiques (dont les règles accentuelles), alors que les affixes de Classe II (affixes non-cycliques) ne le font pas (Marvin, 2002, 2013).

3.4.5.2.2. Problèmes de la distinction Classe I / Classe II

Cependant, cette distinction pose plusieurs problèmes et nous traiterons de deux d'entre eux, à savoir les diagnostics contradictoires et le fait de rassembler préfixes et suffixes dans des classes communes quand il existe de nombreuses divergences de comportement.

¹⁰⁰ Giegerich (1999 : Ch. 2) propose également une série de critères similaires, qu'il utilise pour déterminer des types de constructions, puisqu'il rejette la classification par affixe (voir §3.4.6.3).

¹⁰¹ Voir §3.4.3 pour ce que nous entendons par « base ».

¹⁰² Les liens entre préfixation et accent secondaire seront développés plus en détail au §5.3.3.

¹⁰³ Voir §4.1.

¹⁰⁴ Sur le cycle, voir §4.2.3.1.1.

La différence entre les préfixes *iN-*¹⁰⁵ et *un-* est généralement décrite en termes de classes. La nasale du premier a pour particularité de pouvoir présenter une assimilation du lieu d'articulation de la consonne suivante (e.g. *improper*, *imbalance* vs *indistinct*, *incorrect*), ce qu'on ne trouve jamais pour *un-*.¹⁰⁶ Les diagnostics donnés dans le Tableau 11 incluent l'assimilation nasale : un affixe présentant une assimilation nasale sera donc interprété comme un affixe de Classe I. Or, *iN-* présente aussi certaines propriétés des affixes de Classe II. En effet, la plupart des constructions avec *iN-* ont un sens compositionnel (e.g. *improper* 'not proper' ; *incorrect* 'not correct' ; *imprecise* 'not precise') et *iN-* porte généralement un accent secondaire dans ces constructions. Ainsi, Raffelsiefen (1999), pour qui cet accent secondaire est une manifestation de la présence d'un mot prosodique, noté ω ¹⁰⁷, critique la position de Szpyra (1989) selon laquelle les affixes de Classe I seraient intégrés dans le mot prosodique du mot alors que ceux de Classe II auraient leur propre mot prosodique. Notant que cela conduit à des diagnostics contradictoires puisqu'on a de nombreux cas où *iN-* porte bien un accent secondaire (e.g. *impróper*, *insáne*)¹⁰⁸, Raffelsiefen propose que la différence entre *iN-* et *un-* soit mieux décrite en termes segmentaux (la non-spécification du lieu d'articulation de la nasale de *iN-* vs la spécification de la nasale coronale de *un-*) plutôt qu'en termes prosodiques. C'est donc une autre distinction qui serait pertinente afin de prédire les variations accentuelles (ou, dans le cadre que Raffelsiefen adopte, les variations dans la structure prosodique). Elle propose ainsi que ce qui distingue les préfixes qui ont leur propre mot prosodique de ceux qui fusionnent avec la base à laquelle ils sont attachés, c'est que les premiers sont des préfixes **têtes** (« head prefixes ») (e.g. *be-*, *eN-*, *a-* (formant des adverbes)) alors que les seconds sont des préfixes **non-têtes** (e.g. *un-*, *in-*, *re-*).

Elle soutient également que cette corrélation entre propriétés morphosyntaxiques (tête vs non-tête) et propriétés prosodiques est complétée par des propriétés sémantiques : les préfixes têtes n'ont pas de sens lexical et les constructions dans lesquelles on les trouve peuvent avoir un sens idiosyncratique alors que les préfixes non-têtes ont un sens lexical et forment des constructions dont le sens est compositionnel.¹⁰⁹ Par ailleurs, cette proposition se dispense d'un recours à

¹⁰⁵ Où « *N* » représente une nasale dont le lieu d'articulation n'est pas spécifié.

¹⁰⁶ En tout cas, lorsqu'il ne s'agit pas de discours rapide ou familier. En effet, comme le note Raffelsiefen (1999), l'assimilation de la nasale peut se produire pour *iN-* comme pour *un-* dans ces contextes pour les constructions préfixées (e.g. *u[m]pleasant*, *u[n]kind*), les composés (e.g. *su[m]bath*) ou même entre mots (e.g. *ca[m] buy*).

¹⁰⁷ Ainsi, elle interprète la différence de proéminence entre *érudite* et *impolite* en termes de structure prosodique, c'est-à-dire dans cet exemple la différence entre un mot prosodique dans (*érudite*)_ω et deux dans (*ím*)_ω(*polite*)_ω. Sur la Phonologie Prosodique, voir §4.1.

¹⁰⁸ Wenzky (2004 : 87-88) relève des cas exceptionnels où *iN-* reçoit l'accent primaire : *infamous*, *infinite*.

¹⁰⁹ Globalement, les travaux de Raffelsiefen (1993, 1999, 2007, 2015) se distinguent de ceux de l'école de Guierre en ce qu'ils posent la question des liens entre accentuation (la structure prosodique) et structure morphologique

l'assignation arbitraire de préfixes dans des classes puisque la distinction entre affixes têtes et non-têtes est motivée indépendamment.

Le second problème avec la distinction entre affixes de Classe I et de Classe II est que celle-ci présuppose que les préfixes et les suffixes soient comparables. Nous reviendrons sur ce point lorsque nous aurons présenté les propriétés des suffixes de Classe I et de Classe II et verrons qu'il serait préférable de distinguer une classification des suffixes et une classification des préfixes.

Ainsi, nous avons vu que la distinction entre préfixes de Classe I et préfixes de Classe II présente des insuffisances : des diagnostics contradictoires, le rassemblement dans des classes d'éléments (préfixes et suffixes) qui présentent des différences considérables et la méthodologie utilisée pour établir le statut d'un préfixe. Nous allons maintenant présenter la distinction entre préfixes « séparables » et « inséparables ».

3.4.5.2.3. Préfixes séparables et préfixes inséparables

La distinction entre préfixes séparables et inséparables a été introduite initialement par Guierre (1979), dont nous reproduisons deux citations résumant ce qui distingue ces deux catégories de préfixes.

Ce type de préfixe a un contenu sémantique défini. Le radical des préfixés à préfixe séparable est nécessairement un morphème.¹¹⁰ Le contenu sémantique du préfixé se déduit directement de celui du radical et de celui du préfixe : re- indique la répétition ; un- dénote la négation ou l'annulation, etc. (Guierre, 1979 : 358)

Ces préfixes ont un contenu sémantique nul ou quasiment nul [...]. Le radical peut être un morphème [...] ou un pseudo-morphème [...]. Ce dernier a, lui aussi, un contenu sémantique qui est (ou est devenu) nul en langue contemporaine. (Guierre, 1979 : 359)

Cette distinction présente certaines propriétés communes avec la distinction entre préfixes de Classe I et préfixes de Classe II, notamment la nature des éléments auxquels les différents types de préfixes peuvent s'attacher, le sémantisme des préfixes et leur lien avec l'accentuation. Cependant, sur ce dernier point, il faut noter une différence entre les deux classifications. Les préfixes trouvés dans des constructions sémantiquement compositionnelles sont dans les deux cas décrits comme constituant un domaine phonologique à part puisque leur présence

dans l'autre sens : elle cherche à déterminer quels indices prosodiques peuvent informer le locuteur sur la structure morphologique des unités alors que l'école de Guierre cherche à établir quels éléments morphologiques sont pertinents pour le placement accentuel. Les deux démarches sont donc moins opposées que complémentaires.

¹¹⁰ Ici « morphème » s'oppose à ce que Guierre appelle les « pseudo-morphèmes » (e.g. *-spect*, *-mit*, *-ceive*).

n'influence pas le positionnement du ou des accent(s) de la base à laquelle ils sont attachés et qu'ils ont tendance à porter eux-mêmes un accent (généralement secondaire). La différence se trouve au niveau des préfixes dont le sens est opaque, puisque nous avons vu que les constructions comprenant ces derniers ne se comportaient pas de manière identique aux unités non-préfixées (ce qui est une propriété attribuée aux préfixes de Classe I). En effet, les non-substantifs suivent ce que J.-M. Fournier (2010b : 49 *ff.*) nomme la « Loi germanique », c'est-à-dire qu'ils ne reçoivent jamais l'accent primaire sur leur préfixe. Ce terme vient du fait que le vieil anglais avait des préfixes grammaticaux, attachés essentiellement aux verbes, et qui étaient par conséquent inaccentués.¹¹¹ Notons que les phénomènes segmentaux tels que l'assimilation nasale ne sont pas pris en compte dans cette classification et ainsi, *iN-* peut être (dans certaines constructions) inclus dans la même catégorie que *un-* malgré leur comportement différent vis-à-vis de l'assimilation de leur nasale finale.¹¹² Ajoutons qu'une plus grande précision demanderait de parler de construction préfixée séparable et non de préfixe séparable comme le fait Abasq (2009) ou de préciser, comme le relève Videau (2013 : 16), « ce que l'on peut qualifier de séparable, c'est la relation qu'il entretient avec la base à laquelle il s'attache ». Cependant, certains éléments nous amènent à nous interroger sur cette distinction.

Tout d'abord, s'il existe bien des cas où l'on peut relativement clairement déduire le sens de la construction préfixée à partir du sens de ses deux constituants, e.g. *rebuild* 'to build again or differently'¹¹³ = *re-* 'again' + *build* 'build', ces constructions présentent souvent un degré d'imprévisibilité par rapport à leur sémantisme ainsi que leur catégorie syntaxique. Par exemple, si l'on prend *renew* 'to make (something) new, or like new, again'. Le préfixe est le même que pour *rebuild* mais la construction est d'une catégorie différente (verbe) de celle de la base à laquelle *re-* est attaché (adjectif). Comme nous l'avons mentionné plus haut, Raffelsiefen (1999) considère que le critère pertinent pour la classification des préfixes est basée sur les propriétés que ceux-ci ont de déterminer la catégorie des constructions dans lesquelles ils se trouvent. Elle note ainsi que ceux qui ne déterminent pas la catégorie de la construction (les préfixes non-têtes) sont généralement sémantiquement transparents et constituent un domaine prosodique distinct de celui de la base à laquelle ils sont attachés. Les constructions comprenant ces préfixes reprennent la catégorie syntaxique de la base (exemples en (39a)), auquel cas on a bien une compositionnalité complète, ou bien ont une catégorie

¹¹¹ Cela implique qu'historiquement les préfixes latins ont été intégrés dans la même logique accentuelle que les préfixes germaniques.

¹¹² Sur ce point, nous avons évoqué plus haut notre accord avec la position de Raffelsiefen (1999), qui attribue cette différence à une différence segmentale.

¹¹³ Ici les définitions données sont extraites de l'*Oxford English Dictionary* (en ligne).

syntaxique distincte (exemples en (39b)), auquel cas on peut questionner le caractère compositionnel de la construction.

- (39) a. $iN-$ + [*possible*]_{Adj} → [*impossible*]_{Adj}
 $re-$ + [*do*]_V → [*re-do*]_V
- b. $pre-$ + [*tax*]_{N/V} → [*pre-tax*]_{Adj}
 $pro-$ + [*life*]_N → [*pro-life*]_{Adj}

De plus, comme le relève Plag (2004), même un préfixe comme *un-*, qui ne modifie généralement pas la catégorie syntaxique de la base à laquelle il s'attache (mais voir les exemples en (40) ci-dessous), peut générer des sens distincts, au sein même d'une catégorie donnée.¹¹⁴ Nous avons reproduit les exemples qu'il donne en (40).

- (40)
- a. **de-adjectival:** forming adjectives with the meaning 'not X'
unhappy, unsuccessful, unreadable
- b. **denominal:** forming nouns with the meaning 'absence of X, non-X'
unease, unbelief, uneducation, unrepair
- c. **denominal/deverbal:** forming nouns and verbs with the meaning 'X, but not having the proper characteristics of X'
uncelebrate, unevent, un-Hollywood, un-Grieg
- d. **deverbal:** forming reversative verbs with the meaning 'reverse X'
unbind, unwind, unwrap (cf. also the verbs in e. below)
- e. **denominal:** forming privative verbs with the meaning 'remove X'
*uncork, unleash, unsaddle*¹¹⁵

Plag (2004) note que la préfixation de *un-* à un nom peut donner lieu aux sens (40b,c,e) et que la préfixation de *un-* à un verbe peut donner lieu aux sens (40c,d). Par conséquent, il y a bien une forme de compositionnalité dans les constructions de (40), mais dans ces constructions *un-* peut prendre plusieurs sens distincts.

Enfin, on relève plusieurs séries d'exemples où le préfixe présente des propriétés sémantiques et phonologiques comparables à celles du préfixe d'une construction compositionnelle. C'est le cas notamment des paires antonymiques comme *include* ~ *exclude*

¹¹⁴ L'auteur, en se basant également sur les exemples d'autres affixes, remet ainsi en question le fait que des affixes sélectionnent leur base sur la base d'une catégorie syntaxique et propose qu'ils le fassent sur une base sémantique (e.g. *-ess* ne s'attache qu'aux bases dont le sémantisme renvoie à des êtres humains).

¹¹⁵ Ces exemples sont cependant discutables puisque les mots *cork*, *leash* et *saddle* ont des emplois verbaux attestés dans l'OED. Ils pourraient donc être analysés comme les exemples de (40d).

ou *inflate* ~ *deflate* (Raffelsiefen, 1993, 2007, 2015), pour lesquelles J.-M. Fournier (1996) note que « l'opposition sémantique entre les préfixés se ramène pratiquement à celle des préfixes ». Videau (2013 : 21) note que l'antonymie implique deux éléments, mais que l'on a des cas comme *import*, *export* et *deport* où l'opposition sémantique implique plus de deux mots. Raffelsiefen (1993) et J.-M. Fournier (1996) relèvent également des cas où un préfixe transparent sémantiquement est attaché à une base liée en dehors de telles relations antonymiques, bien que ceux-ci soient rares (e.g. *acephalous*, *expel*, *intersperse*).

Plus globalement, Fournier (1996) a proposé une classification plus détaillée des constructions préfixées en fonction du caractère actif ou inactif du préfixe et de la base à laquelle il est attaché. On peut ainsi distinguer les cas où le préfixe comme la base sont actifs (e.g. *reform*, *remind*), où seule la base est active (e.g. *aloud*, *ascertain*, *below*), où seul le préfixe est actif et a un sens nettement identifiable (e.g. *expel*, *include*, *intersperse*), où le préfixe est actif mais est opaque (e.g. *exalt*, *recede*) et enfin où le préfixe comme sa base sont opaques (e.g. *abrupt*, *elect*, *pervade*). En nous basant sur cette proposition, nous distinguerons trois types de préfixes, en fonction de leur sens et de la nature de la base à laquelle ils sont attachés¹¹⁶ :

- Les préfixes opaques et inséparables (ci-après POI), dont le sémantisme est opaque et qui se trouvent (nécessairement) dans des constructions dont le sens n'est pas déductible du sens de ses parties (e.g. *declare*, *return*).
- Les préfixes transparents et inséparables (PTI), dont le sémantisme est transparent, au moins pour certains locuteurs, et qui se trouvent dans des constructions dont le sens n'est pas déductible du sens de ses parties (e.g. *deflate*, *exclude*).
- Les préfixes transparents et séparables (PTS), dont le sémantisme est transparent et qui apparaissent dans des constructions dont le sens est compositionnel (e.g. *co-author*, *reappear*).

Nous avons résumé cette typologie dans le Tableau 12.

¹¹⁶ En réalité, cette classification renvoie à des types de constructions préfixées puisque, comme nous l'avons évoqué précédemment, la séparabilité ou l'inséparabilité renvoie nécessairement à une construction.

Type de préfixe	Sémantisme du préfixe transparent ?	Sens compositionnel ?	Exemples
POI	non	non	<i>disappoint, complete</i>
PTI	oui (au moins pour certains locuteurs)	non	<i>acephalous, decelerate</i>
PTS	oui	oui	<i>re-do, unnatural</i>

Tableau 12. Typologie des préfixes

L'attribution d'un préfixe à l'une de ces catégories sera toujours faite dans une construction donnée puisque de nombreux préfixes peuvent apparaître dans les trois catégories (e.g. *de-* POI dans *deduce*, PTI dans *decrease* et PTS dans *deconstruct*. Les liens entre ces différents types de préfixes et l'accent secondaire seront discutés au §5.3.3.

3.4.6. Suffixes

Similairement à la présentation que nous avons donnée de la préfixation, nous allons d'abord définir ce que nous entendons ici par « suffixe » puis nous présenterons trois différentes classifications des suffixes qui ont été proposées.

3.4.6.1. Quelle définition de « suffixe » ?

Tout comme pour notre définition de ce qu'est un préfixe, nous adopterons une définition assez large de ce qu'est un suffixe. Globalement, un suffixe peut être défini comme étant un constituant morphologique non autonome que l'on trouve après une racine ou un mot. Les suffixes peuvent être « d'ordre grammatical, ce qu'on appelle les flexions, ou d'ordre lexical » (J.-M. Fournier, 1998).

La question se posant à partir de cette première définition très générale est de savoir comment définir les limites de ce qu'il convient d'analyser comme des suffixes. Tout d'abord, nous pouvons commencer par citer Aronoff (1976 : 71) sur ce qu'est la constante « sémantique » d'un suffixe : « what should be constant about the "meaning" of an affix is the syntactic category it is a marker of. » Il cite également Marchand (1969), selon qui « affixes are categorizers ». Hammond (1999 : 338) adopte une position similaire (qui va au-delà de la suffixation) : « any potential morpheme with the right phonological and syntactic distribution is treated as a separate morpheme. Hence, since *-est* is a suffix that occurs in adjectives, the

word *honest* is polymorphemic. » Cependant, l'exemple donné par Hammond montre bien le problème que cette position soulève. En effet, *-est* est bien un suffixe permettant de former des adjectifs mais, plus spécifiquement, il forme des superlatifs. Il existe bien d'autres adjectifs en *<-est>* comme *modest* ou *earnest* mais leur nombre est si faible qu'il semble peu probable qu'ils fassent l'objet d'une interprétation comme suffixés partageant un même suffixe et il est possible que la ressemblance formelle entre ces deux adjectifs soit purement due au hasard. Nous voyons difficilement comment *honest* pourrait être interprété comme un superlatif ou comment il pourrait être comparé à *modest* et *earnest* et donc il ne nous semble pas tenable de défendre que ce mot est complexe. Ainsi, la catégorie semble être un critère nécessaire mais pas suffisant, puisque les suffixes peuvent porter des informations sémantiques complémentaires. C'est sur la base de ces deux critères, valeur sémantique fixe et catégorie syntaxique, que Guierre (1979 : 843) considère que *concerto*, *infanta*, *rusé* et *window* ne sont pas suffixés, bien qu'ils aient tous ce qui pourrait être un dérivant attesté (*concert*, *infant*, *ruse* et *wind*). En effet, les terminaisons *-o*, *-a*, *-é* et *-ow*, n'ont ni un sémantisme constant, ni une catégorie syntaxique fixe. Cependant, les auteurs de l'école de Guierre reconnaissent généralement comme étant des suffixes des éléments comme *-a*, *-i*, *-is*, *-in*, *-um*, *-us*, mais dans une catégorie à part de suffixes « historiques », « éteints » (Guierre, 1979 : 750-751) ou « spécialisés » (J.-M. Fournier, 2010b : 76). Il ne semble pas que l'on puisse leur attribuer de contenu sémantique spécifique, mais ils sont bien associés à une catégorie syntaxique (généralement il s'agit de suffixes nominaux). De plus, Guierre (1979 : 750-751) justifie ce point de vue également « par le fait qu'ils donnent lieu à des substitutions », e.g. *neutron* → *neutral* ; *automaton* → *automatic* ; *epidermis* → *epidermal*... Cette interprétation n'est pas partagée notamment par Bauer *et al.* (2013 : 167), qui considèrent que ces terminaisons historiques ne sont plus reconnues et que le matériel supprimé dans ces substitutions n'est ni flexionnel ni affixal. On peut cependant argumenter que ces substitutions ne s'appliquent pas à un matériel quelconque mais bien défini et délimité. Par conséquent, la classe concernée par ces substitutions est restreinte et donc identifiable, ce qui implique qu'elle possède une forme de statut, même si les éléments ainsi identifiés ne sont pas productifs. Par ailleurs, puisqu'il s'agit généralement de vocabulaire « savant » ou « spécialisé », il est probable que les locuteurs utilisant ce type de vocabulaire ont bien conscience des structures que celui-ci comporte.

Nous avons utilisé le terme de « substitution » pour décrire les exemples précédents, bien que ce ne soit pas la seule manière d'envisager ce type de dérivation. Aronoff (1976) et Bauer *et al.* (2013) préfèrent parler de « troncation » et Guierre (1988) utilise le terme

d' « alternance non-orientée ». ¹¹⁷ Nous préserverons cependant le terme de « substitution » et distinguerons ainsi, comme le fait J.-M. Fournier (2010b : 38), la suffixation par **juxtaposition** (e.g. *hero* → *heroic*) de la suffixation par **substitution** (e.g. *cosmos* → *cosmic*). ¹¹⁸

En somme, on peut voir ces suffixés comme des paires dont l'un est dérivé de l'autre, ce qui est généralement appuyé par le sémantisme (e.g. *anonymous* → *anonymity* car le second est défini par l'OED comme étant « The state of being anonymous ») ou comme des co-suffixés partageant une même base liée. Il pourra alors s'agir pour nous de relever et d'analyser à part ces cas particuliers et d'évaluer si une analyse permet de mieux rendre compte des données que l'autre. Plus spécifiquement, l'analyse dérivationnelle de ces cas prédit que l'on devrait trouver des cas où les suffixés pouvant être analysés comme des suffixés par substitution présentent des schémas accentuels qui ne peuvent être expliqués que par la préservation de l'accentuation de leur dérivant.

Notons enfin que les suffixes peuvent présenter des restrictions sur les bases auxquelles ils peuvent ou ne peuvent pas s'attacher. ¹¹⁹ Il peut s'agir de restrictions sur la catégorie syntaxique (voir Plag (2004)) ou sur le schéma accentuel de la base. Un exemple souvent cité pour ce second type de restrictions est celui du suffixe nominal *-al* qui ne s'attache normalement qu'à une base accentuée en finale (e.g. *revival*, *arrival* mais à l'exception de *búrial*) (Kiparsky, 1982 ; Selkirk, 1980b). D'autres suffixes ont fait l'objet de telles propositions, mais nous avons pu relever des contre-exemples nous conduisant à poser la question du statut d'une telle restriction : s'agit-il d'une règle absolue, d'une tendance ou d'un hasard ? Par exemple, Bauer *et al.* (2013 : 193) affirment que *-eer* ne s'attache qu'aux bases terminant par un pied trochaïque (c'est-à-dire /(-)10/, e.g. *budgeteer* (← *búdget*), *imagineer* (← *imáagine*)), mais nous avons relevé *commandeer* (← *commánd*) et *gazetteer* (← *gazéte*) qui contredisent cette affirmation. De la même manière, ils avancent que *-ify* ne s'attache qu'à des bases terminant par un pied iambique ou un pied trochaïque finissant par /i/ (e.g. *artify* (← *árt*), *opacify* (← *opáque*), *nazify* (← *nazi*)), mais nous avons relevé *acidify* (← *ácid*), *humidify* (← *húmid*) et *personify* (← *pérson*) qui ne suivent pas ce schéma. Ces auteurs ne chiffrant pas l'efficacité de ces propositions, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer l'importance de ces contre-exemples.

¹¹⁷ Guierre (1988) relève un certain nombre de cas où la dérivation par substitution est systématique, notamment pour certains des suffixes spécialisés mentionnés précédemment : *-a*, *-us*, *-um* ou pour toute voyelle monographe prononcée autre que <y> : *vertebr/a*, *-al* ; *saliv/a*, *-ate* ; *fecul/a*, *-ent* ; *fistul/a*, *-ous* ; *infern/o*, *-al* ; *simil/e*, *-ar*...

¹¹⁸ Les cas comme *category* → *categoric* où la voyelle du suffixe fusionne avec la dernière voyelle de la base sont traités comme des cas de dérivation par juxtaposition.

¹¹⁹ Mais voir note 114.

3.4.6.2. La classification des suffixes

Ici encore, nous suivrons une démarche similaire à celle que nous avons adoptée pour la préfixation pour ce qui est des propositions de classifications. Nous nous intéresserons à trois classifications des suffixes, qui distinguent notamment différents types de comportements accentuels. Nous commencerons par présenter la discussion entre suffixes de Classe I et suffixes de Classe II (§3.4.6.2.1) et nous continuerons notre critique de cette distinction (§3.4.6.2.2). Ensuite, nous présenterons la distinction entre suffixes neutres et suffixes contraignants (§3.4.6.2.3) puis nous finirons par la distinction entre suffixes cohésifs et non-cohésifs (§3.4.6.2.4).

3.4.6.2.1. Classe I et Classe II

Comme nous l'avons évoqué précédemment, la distinction entre Classe I et Classe II concerne également les suffixes. Là encore, nous pouvons donner des exemples de suffixes de ces deux classes en reprenant Spencer (1991 : 79).

(41) Class I suffixes: *+ion, +ity, +y, +al, +ic, +ate, +ous, +ive, +able, +ize*

Class II suffixes: *#ness, #less, #hood, #ful, #ly, #y, #like, #ist, #able, #ize*

Les propriétés attribuées à ces deux classes ont déjà été présentées au Tableau 11, mais ces propriétés peuvent se manifester de manière différente que pour la préfixation.

Sur le plan morphologique, il n'y a pas de différence notable puisqu'il s'agit de restrictions sur la nature des bases auxquelles les affixes peuvent s'attacher (les affixes de Classe I peuvent s'attacher à des racines et des mots alors que ceux de Classe II ne peuvent s'attacher qu'à des mots) ou d'une question de productivité (les affixes de Classe II sont généralement plus productifs que ceux de Classe I).

Sur le plan sémantique, nous ne relevons pas non plus de différence entre préfixes et suffixes : les constructions comprenant un affixe de Classe I peuvent développer un sémantisme opaque alors que celles comprenant un affixe de Classe II ont plutôt un sémantisme transparent.

C'est sur le plan phonologique que cette différence se manifeste, et surtout au niveau du placement accentuel. L'accent en anglais est calculé à partir de la fin du mot et donc l'ajout d'affixe(s) à droite d'un mot va logiquement induire des comportements accentuels sans équivalent pour l'affixation à gauche. Ainsi, les suffixes de Classe I étant vus comme étant soit

inclus dans le domaine d'assignation de l'accent, soit déclencheurs d'un nouveau calcul de l'accent (selon que l'on se place dans un cadre non-cyclique ou cyclique, respectivement), les mots ainsi formés devraient avoir un comportement accentuel similaire à celui des mots non-dérivés (suffixés ou non), comme l'illustrent les exemples en (42), tous accentués sur l'antépénultième.

- (42) *acidify, cynical, economical, insular, nebulous, original, solidity, vanity*
 ≈ *ambassador, asparagus, barbecue, corridor, elephant, hospital, seminar*

Les mots contenant des suffixes de Classe I sont aussi sujets à la règle de Luick (appelée généralement « Trisyllabic Laxing » ou « Shortening »), comme l'illustrent les non-dérivés en (43) et les dérivés en (44), similaires ainsi aux non-analysables en (45)

- (43) *gr[æ]tify, f[é]deral, l[í]teral, cal[æ]mity*
 (44) *r[ái]te → r[í]tual, cr[ái]me → cr[í]minal, aust[íə] → aust[é]rity, sc[á:] → sc[æ]rify*
 (45) *v[í]negar, p[æ]radise, [é]difice, [ó]rigin*

Les suffixes de Classe II sont « neutres », c'est-à-dire qu'ils n'affectent pas le schéma accentuel de leur base, même si la suffixation devait ainsi rendre l'accent primaire au moins pré-antépénultième (e.g. *adventurousness, aspirationally, characterless*), et ils ne déclenchent pas l'application de la règle de Luick (e.g. *[é]gelessness, p[éə]rentless, f[ái]nally*).

3.4.6.2.2. Problèmes de la distinction Classe I / Classe II (suite)

Nous avons déjà évoqué au §3.4.5.2.2 certains problèmes de cette distinction entre affixes de Classe I et affixes de Classe II. Nous avons évoqué le problème des diagnostics contradictoires ainsi que celui de la méthodologie employée pour établir cette distinction, mais nous avons mentionné le problème d'utiliser la même classification pour les préfixes et pour les suffixes. En effet, ceci nous semble problématique pour deux raisons.

Tout d'abord, nous avons déjà évoqué le comportement accentuel spécifique des préfixés non-substantifs : pour ces mots, l'accent primaire n'est jamais placé sur le préfixe et semble placé comme si le préfixe était ignoré des règles de placement de l'accent primaire. En cela, les préfixes dont le sémantisme est opaque et qui sont peu productifs, c'est-à-dire qui correspondent à la définition des préfixes de Classe I, n'ont pas un comportement accentuel comparable à celui des mots non-analysables. On ne trouve pas d'équivalent de ce comportement chez les suffixés de Classe I, et les constructions contenant des suffixes de Classe I semblent bien globalement

être sujettes aux mêmes règles que les mots non-analysables (à l'exception de suffixes spécifiques comme *-ic*, *-ival*, *-ee* ou *-esque*).

Ensuite, les affixes de Classe II sont décrits comme étant « neutres » sur le plan accentuel (« stress-neutral »). Il est généralement vrai que, tant pour les préfixes que pour les suffixes, l'ajout d'un affixe de Classe II ne modifie pas le schéma accentuel de la base à laquelle il s'attache (e.g. *rè-invént*, *ùnáided*, *bóttomless*, *advénturousness*). Ainsi, la base semble constituer un domaine accentuel dont seraient exclus les affixes de Classe II. La différence fondamentale entre préfixes et suffixes de Classe II est que ces préfixes portent généralement un accent (secondaire), ce qui entraîne régulièrement des séquences d'accents successifs si le préfixe est monosyllabique et que la base porte un accent à l'initiale (e.g. *rè-dó*, *dèclássify*, *ùnbáalance*), alors que les suffixes sont systématiquement inaccentués. Il semble donc que les préfixes de Classe II ont leur propre domaine accentuel également, puisque la présence de séquences d'accents successifs est extrêmement rare en dehors des constructions comprenant un préfixe de Classe II, ce qui n'a aucun équivalent pour les suffixes de Classe II.

Par conséquent, si une classification des affixes doit être proposée¹²⁰, il nous semble qu'elle devra nécessairement prendre ces faits en considération et traiter les préfixes et les suffixes séparément.

3.4.6.2.3. Neutralité, contrainte et terminaisons

Dans l'école de Guierre, les suffixes sont généralement divisés en deux catégories : les suffixes **contraignants** et les suffixes **neutres**. En réalité, la distinction entre contrainte et neutralité dépasse le cadre de la suffixation, puisque ce sont des **terminaisons** qui sont décrites comme contraignantes.¹²¹ Ces terminaisons peuvent être de nature suffixale (e.g. *-ity*, *-ic*, *-ion*) ou non (e.g. *-oo* dans *kangaroo* ou *-eon* dans *Napoleon*). Elles peuvent concerner des suffixes combinés à d'autres éléments de structure (e.g. *-C₂* + suffixe adjectival, e.g. *fraternal*, *instinctive*, *elephantine*) et les règles accentuelles qui leur sont associées peuvent avoir une efficacité variable selon la nature (suffixale ou non) de la terminaison (e.g. les suffixés en *-ee* sont plus régulièrement accentués en finale que ne le sont les non-suffixés en *-ee*, comme le note J.-M. Fournier (2010b : 24)).

¹²⁰ Nous nous positionnerons cependant plutôt contre une classification par affixe au §3.4.6.3.

¹²¹ Guierre (1979) parlait de « terminaisons fortes ».

Il existe cependant un désaccord au sein de l'école de Guierre sur la nature de l'influence des suffixes contraignants sur l'accentuation.¹²² En effet, comparons deux définitions suivantes :

Certaines séquences finales exercent une contrainte absolue en fixant immuablement l'accent primaire sur une syllabe donnée. (Trevian, 2003 : 55)

Les suffixes contraignants imposent le calcul direct, c'est-à-dire la pertinence de la structure de l'unité étudiée et d'elle seule. (J.-M. Fournier, 1998)

La proposition de Trevian est donc que ce sont les terminaisons qui « fixent » l'accent, alors que chez J.-M. Fournier elles ne sont que le déclencheur d'un mode de calcul (le **calcul direct**) et « contraignent par conséquent les dérivés à se comporter comme l'ensemble des unités non dérivées du corpus ». J.-M. Fournier oppose le calcul direct au **calcul par référence** qu'imposent les suffixes neutres, « c'est-à-dire la pertinence du dérivant et de lui seul ». Le problème de la définition de Trevian, c'est qu'elle ne prend pas en compte cette différence de mode de calcul, qui ne se manifeste pas seulement par la position de l'accent, mais également par la valeur de la voyelle accentuée. En effet, dans le cas où le calcul direct de la valeur de la voyelle accentuée prédit une valeur différente de la valeur de cette même voyelle dans le dérivant, alors la valeur de la voyelle du dérivé sera différente de la voyelle correspondante du dérivant (e.g. les exemples de (44) où la règle de Luick s'applique aux les dérivés, négligeant ainsi la présence d'une voyelle libre dans les dérivants). Ainsi, un cas tel que *proc[í:]dure* → *proc[í:]dural* ne sera pas analysé de la même manière selon la définition de la contrainte que l'on adopte. En effet, s'il s'agit de « placer » un accent sur une position donnée et que cette position est ici l'antépénultième, alors cet exemple ne fournit aucune information sur le fonctionnement de *-al* puisqu'il n'y a pas de déplacement d'accent (c'est un cas **non pertinent** puisque la reprise de l'accent du dérivant et le placement sur l'antépénultième aboutissent au même résultat), mais ce cas ne contredit pas non plus l'analyse qui consiste à dire que *-al* est un suffixe qui place l'accent sur l'antépénultième (au moins dans cet environnement). Cependant, si l'on définit la contrainte comme étant l'imposition du calcul direct, alors cet exemple sera analysé comme un **cas pertinent** puisque la valeur de la voyelle accentuée prédite par le calcul direct diffère de celle prédite par le calcul par référence. Dans ce cas c'est le calcul par référence qui s'applique, puisque la règle de Luick ne s'applique pas et que la voyelle libre du dérivant est préservée, ce qui nous conduit à analyser cet exemple comme un cas où *-al* est neutre et non contraignant. J.-M. Fournier (1998) utilise également le terme de **fusion morphologique** pour rendre compte du fait que les suffixes contraignants s'opposent à la prise

¹²² C'est un point que nous avons déjà relevé et discuté dans Dabouis (2016).

en compte de toute structure morphologique interne pour l'assignation de l'accent, ce qui est illustré par les verbes trissyllabiques suffixés en *-ate* qui contiennent aussi un préfixe inséparable, qui reçoit systématiquement l'accent primaire, en contradiction avec le comportement global des préfixés non-substantifs, e.g. *démonstrate*, *intonate*, *renovate*.

Il est intéressant de noter que la proposition de J.-M. Fournier en 1998 s'adressait principalement à l'école de Guierre et visait essentiellement à réfuter l'idée que ce que les suffixes contraignant font est de « placer » l'accent. Cependant, en faisant cela, il aboutit à une formulation qui se rapproche beaucoup des cadres ayant recours au cycle (ou aux phases). En effet, il ne nous aura pas échappé que la distinction ainsi proposée par J.-M. Fournier rappelle fortement la définition des suffixes de Classe I et de Classe II puisque le même parallèle est posé entre les unités non-dérivées et les constructions suffixées avec un suffixe influençant l'accent. La notion de calcul direct est une manière de dénommer ce parallèle et ainsi de rendre compte du comportement accentuel de ces unités ainsi que de leur comportement vocalique (notamment vis-à-vis de la règle de Luick). Cependant, l'approche de J.-M. Fournier n'a pas recours à des critères complémentaires comme la compositionnalité du sens des constructions ou la productivité des suffixes mais elle a l'avantage de proposer une méthode d'analyse de classe permettant d'établir une telle classification, là où les défenseurs de la distinction Classe I / Classe II raisonnent généralement sur des listes d'exemples dont la représentativité n'est pas discutée.

Pour établir le statut (neutre ou contraignant) d'un suffixe, la méthode décrite par J.-M. Fournier (1998) consiste à établir, pour ce suffixe, un inventaire des cas pertinents, c'est-à-dire des cas pour lesquels les deux modes de calcul (direct et par référence) aboutissent à un résultat différent. Par exemple, dans *original*, le calcul direct devrait placer l'accent sur l'antépénultième alors que le calcul par référence devrait préserver l'accent du dérivant *origin* sur la pré-antépénultième. Dans ce cas, c'est le calcul direct qui s'applique. De la même manière, dans *ritual*, c'est le calcul direct qui s'applique puisque, bien que la position de l'accent dans le dérivant (*rite*) soit préservée, la valeur la voyelle accentuée, elle, est modifiée ([aɪ] → [ɪ]). À l'inverse, les cas où les deux modes de calcul aboutiraient au même résultat sont non pertinents pour l'analyse et ne permettent pas de déterminer le statut du suffixe. Par exemple, *márginal* est accentué sur l'antépénultième, qui est à la fois l'accentuation que donnerait un calcul direct de l'accent et celle qui ne consisterait qu'à préserver l'accent de *márgin*. L'analyse des cas pertinents devrait alors mettre en évidence quel est le mode de calcul

prédominant pour un suffixe donné (même si des exceptions peuvent persister), et l'on fera alors l'hypothèse que les cas non pertinents relèvent du même mode de calcul.

Puisque nous nous situons dans le cadre de l'école de Guierre, nous utiliserons essentiellement la terminologie introduite dans cette section.

3.4.6.2.4. Suffixes cohésifs et non-cohésifs

Somme toute, les distinctions entre suffixes de Classe I et Classe II ou entre suffixes contraignants et neutres reposent sur l'idée que les propriétés accentuelles des suffixes sont spécifiques à chaque suffixe et sont a priori idiosyncratiques, c'est-à-dire qu'on ne peut pas dire pourquoi un suffixe plutôt qu'un autre est neutre ou non. Une distinction supplémentaire a été proposée qui se propose de remettre en question ce caractère idiosyncratique des propriétés accentuelles des suffixes, au moins en partie : la distinction entre suffixes cohésifs (« cohering ») et non-cohésifs (« non-cohering »). Cette terminologie vient de Dixon (1977) qui l'a initialement proposé pour le yidini, et qu'il définit de manière suivante :

A root begins a phonological word. Certain suffixes cohere with the preceding root/stem and continue the same phonological word; other suffixes fail phonologically to cohere with what precedes them in the (grammatical) word, and begin a new phonological word. (Dixon, 1977 : 90)

Le concept a été plus tard redéfini en termes de syllabation et, par exemple, Booij (2007 : 155) définit les suffixes cohésifs comme formant un seul domaine de syllabation avec leur base et non-cohésifs comme ayant leur propre domaine de syllabation. Comme il le note par ailleurs, l'ensemble des suffixes accentuellement neutres ne coïncide pas avec l'ensemble des suffixes non-cohésifs (Booij, 2005), ce qu'il illustre avec les exemples de suffixes flexionnels cohésifs suivants : *ba.ker*, *ba.king* (où le point indique une frontière syllabique). Le lien entre neutralité accentuelle et cohésion est discuté plus en détail par Raffelsiefen (2005) pour l'anglais. Pour elle, il s'agit de distinguer deux sources de neutralité accentuelle : l'une qui a sa source dans la non-cohésion et l'autre qui tient à des phénomènes d'uniformité au sein de paradigmes (relations d'analogie entre mots), qui sont idiosyncratiques. Ainsi, elle défend l'idée que la répartition entre suffixes neutres et suffixes affectant l'accent n'est pas entièrement imprévisible puisque la cohésion ou non-cohésion d'un suffixe tient à la forme phonologique de celui-ci : les suffixes cohésifs commencent par une voyelle ou sont composé uniquement de consonnes alors que les suffixes non-cohésifs commencent toujours par une consonne. Nous avons reproduit en (46) et en (47) les listes que Raffelsiefen (2015) donne pour les suffixes cohésifs et non-cohésifs, respectivement.

- (46) Cohésifs
- a. /ɛsk/ ‘-esque’, /ét/ ‘-ette’, /i/ ‘-ee’, /iz/ ‘-ese’, /i:/ ‘-eer’
 b. /izəm/ ‘-ism’, /ətɔ:li/ ‘-atory’, /ɪfài/ ‘-ify’, /iti/ ‘-ity’, /əbəl/ ‘-able’, /ənsi/ ‘-ancy’
 c. /ɪv/ ‘-ive’, /iz/ ‘-ese’, /àiz/ ‘-ize’, /ɪʃ/ ‘-ish’, /ɪdʒ/ ‘-age’, /ɪs/ ‘-ice’, /ɪfài/ ‘-ify’, /θ/ ‘-th’
- (47) Non-cohésifs
- | | | | |
|---------------------|------------------------|-----------------------|-------------------------|
| a. /fəl/ ‘-ful’ | purposeful, harmful | b. /lɪŋ/ ‘-ling’ | youngling, nursling |
| /dəm/ ‘-dom’ | kingdom, sheriffdom | /nik/ ‘-nik’ | peacenik, fashionnik |
| /səm/ ‘-some’ | frolicsome, fearsome | /ʃɪp/ ‘-ship’ | courtship, governorship |
| /mənt/ ‘-ment’ | ailment, bereavement | /lɪs/ ~ /ləs/ ‘-less’ | goalless, effortless |
| /mən/ ‘-man’ | craftsman, infantryman | /nɪs/ ~ /nəs/ ‘-ness’ | stubbornness, foulness |
| /stə/ ‘-ster’ | speedster, teamster | /lɪt/ ~ /lət/ ‘-let’ | leaflet, streamlet |
| /uəd/ ‘-ward’ | northward, downward | c. /li/ ‘-ly’ | orderly, scholarly |
| /iə/ ‘-ior’, ‘-ure’ | failure, behavior | d. /hʊd/ ‘-hood’ | parenthood, priesthood |

Ainsi, la neutralité des suffixes non-cohésifs aurait son origine dans un « effet de frontière » (« boundary effect »), Raffelsiefen faisant ici référence à la fonction délimitative de la phonologie (Troubetzkoï, 1936). Cette fonction est traduite dans la Théorie de l’Optimalité (« Optimality Theory » ou OT) par la famille de contraintes ALIGN, qui aligne des catégories morphologiques avec des catégories prosodiques. Dans le cadre de la Phonologie Prosodique (voir §4.1), Raffelsiefen traduit ces effets de cohésion par différentes représentations prosodiques : les suffixes sont inclus dans le mot prosodique (cohésifs) ou non (non-cohésifs), e.g. (ràdicàlity)_ω vs (ràdicàl)_ωless.¹²³ Raffelsiefen (2005, 2015) détaille également une série de propriétés spécifiques aux suffixes cohésifs :

- Seuls les suffixes cohésifs peuvent être sensibles à la forme phonologique de la base, ce qui résulte en des lacunes (« gaps ») ;
- Seuls les suffixes cohésifs peuvent déclencher une allomorphie du « stem »¹²⁴ ;
- Seuls les suffixes cohésifs peuvent présenter des allomorphies ;
- Seuls les suffixes cohésifs peuvent s’attacher à des « stems » liés (d’autres suffixations) ;
- Les suffixes cohésifs ne peuvent suivre les suffixes non-cohésifs ;

¹²³ Raffelsiefen adopte la « Strict Layer Hypothesis » selon laquelle les unités non-terminales de la Hiérarchie Prosodique sont composées d’une ou de plusieurs unités de la catégorie inférieure (« HEADEDNESS ») et selon laquelle une unité d’un niveau donné est exhaustivement contenue dans l’unité supérieure dont elle fait partie (« CONTAINMENT ») (selon les définitions de Nespor & Vogel (1986 : 7)), voir §4.1.1.

¹²⁴ Sachant que ce terme n’est pas explicité et qu’il peut être traduit de plusieurs façons, nous avons conservé le terme anglais.

- Seuls les suffixes cohésifs peuvent « fusionner » avec d'autres suffixes.

Le concept de cohésion permet donc d'une part de déterminer une partie des suffixes neutres (les non-cohésifs) mais également de prédire que seuls les suffixes cohésifs peuvent affecter l'accent puisqu'ils forment un domaine commun avec leur base, et que c'est dans ce domaine que sont confinées les règles de placement accentuel.¹²⁵ Il permet également de clarifier les diagnostics permettant d'identifier le statut d'un suffixe. En effet, l'allomorphie de la base ou du suffixe est une propriété des suffixes cohésifs et n'a donc rien à voir avec les propriétés accentuelles des suffixes, puisque les suffixes cohésifs peuvent être accentuellement neutres.

Cette proposition est plausible en synchronie, mais notons qu'il est probable qu'il s'agisse d'un accident historique. En effet, si l'on relève l'origine sur l'OED des suffixes listés en (46) et (47)¹²⁶, on obtient le tableau suivant :

Origine	Romans	Germaniques
Suffixes cohésifs	<i>-esque, -ette, -ee, -ese, -eer, -ism, -atory, -ify, -able, -ancy, -ish₂¹²⁷, -age, -ice, -ify</i>	<i>-ish₁, -th</i>
Suffixes non-cohésifs	<i>-ment, -let</i>	<i>-ful, -dom, -some, -man, -ster, -ling, -ship, -less, -ness, -ly, -hood</i>

Tableau 13. Origine historique des suffixes cohésifs et non-cohésifs

On observe une répartition quasi-systématique entre, d'un côté, suffixes cohésifs d'origine romane et, d'autre part, suffixes non-cohésifs d'origine germanique, ce qui peut laisser penser, comme le suggère J.-M. Fournier (2007), que les logiques accentuelles associées à différents suffixes sont directement héritées de leur langues d'origine. En effet, dans les langues germaniques, l'accent est placé à l'initiale de la racine et l'ajout d'un suffixe ne modifie en rien la position de cet accent, alors que dans les langues romanes, l'accent est généralement calculé à partir de la fin du mot et donc l'ajout de suffixes a tendance à décaler l'accent vers la droite. Par conséquent, en synchronie, le fait que les suffixes à initiale consonantique soient neutres pourrait être un simple hasard de l'histoire dû au fait que les langues germaniques se trouvent être des langues dans lesquelles la suffixation n'a pas d'impact sur l'accentuation et dont les suffixes ont tendance à commencer par une consonne.

¹²⁵ Dans le cadre utilisé par Raffelsiefen, les règles de formation des pieds.

¹²⁶ Nous avons laissé de côté le suffixe non-cohésif *-nik*, qui provient du russe.

¹²⁷ *-ish₁* correspond au suffixe adjectival que l'on trouve dans *babyish, boarish, selfish* etc. alors que *-ish₂* correspond au suffixe verbal dans *banish, cherish* ou *punish*.

3.4.6.3. Comportement mixte des affixes et implications

La vision d'ensemble de la classification des suffixes que nous avons présentée jusqu'ici est excessivement simplificatrice. En effet, plusieurs suffixes ont un comportement « mixte », et sont trouvés dans des constructions suffixées où la logique du calcul direct s'applique tout comme dans d'autres constructions où la logique du calcul par référence s'applique. À cela s'ajoutent un certain nombre d'exceptions pour des suffixes globalement neutres. Dans cette section, nous présentons quelques-uns de ces cas et discutons les conséquences que l'on peut en tirer pour la classification des suffixes.

Guierre (1979 : 639 *ff.*) relève une série de suffixes qu'il appelle les « suffixes non-strictement neutres », généralement de la forme $-VC_0$. Selon lui, ces derniers ne seraient pas neutres quand ils sont juxtaposés à un mot accentué en finale (e.g. *narrâte* → *narrative*) et lorsqu'ils sont substitués à un mot accentué sur la pénultième (e.g. *volcáno* → *vólcánist*) mais seraient neutres dans tous les autres cas. Il relève les suffixes que nous avons rassemblés en (48).

- (48) a. Substantivaux : *-ite, -ate, -ist, -ism, -age, -ure, -y*
b. Adjectivaux : *-able, -ible, -ile, -ate, -ive, -ory, -ary*
c. *-ant, -ance, -ent, -ence*
d. Autres en $-Vce$: *-ide, -ose, -ude, -ine*
e. Autres en $-\bar{V}VC_0(e)$: *-ous, -oid*

Giegerich (1999 : Ch. 2) discute également ces cas de suffixes mixtes et il commence par relever que les traitements précédents de ce type de suffixes sont des traitements non-exhaustifs basés sur de simples exemples et qui considèrent que ce type de suffixe est l'exception plutôt que la règle (e.g. Szpyra (1989 : §2.2.3) mentionne *-ize, -ant/-ent, -ive, -able/-ible* et Selkirk (1982) discute *-ize, -able/-ible, -ment* et évoque *-ist*). À l'inverse, Giegerich analyse toute une série de suffixes¹²⁸ et propose, contrairement aux auteurs l'ayant précédé, que ce comportement mixte est courant. Le cadre théorique dans lequel s'ancre Giegerich est la Phonologie Lexicale (Kaisse & Shaw, 1985 ; Kiparsky, 1982, 1985 ; Mohanan, 1982). Des auteurs comme Szpyra (1989) travaillant dans ce cadre assignent ainsi à la Strate I les affixes de Classe I et à la Strate II les affixes de Classe II, les opérations morphologiques et phonologiques de la Strate I précédant toujours celles de la Strate II. Autrement dit, l'assignation d'une construction à une strate donnée est faite sur la base de la classe des affixes qu'elle contient. C'est précisément cela que

¹²⁸ Les suffixes étudiés sont : *-able/-ible, -ant/-ent, -ee, -er/-ar, -(e)ry, -esque, -ess, -ette, -ise, -ism/-ist, -ous, -ment, -y, -less, -ness, -ful, -some.*

Giegerich remet en question et il propose que les constructions soient assignées à une strate sur la base d'une série de critères, que nous avons reproduits en (49) et qui ne sont pas sans rappeler ceux que nous avons reproduit dans le Tableau 11 et qui permettent de distinguer les affixes de Classe I et de Classe II. La différence est que les critères de Giegerich servent à identifier des types de constructions et non des affixes.

(49) Critères pour identifier la strate d'une construction (Giegerich, 1999 : Ch. 2).

- **Nature de la base** : si un affixe s'attache à une base liée, alors la construction est une construction de Strate I (e.g. *final, social, lethal*). Dans le cas contraire, la construction n'est pas nécessairement de Strate II (e.g. *baptismal, hormonal*).
- **Productivité et sémantisme** : les processus de Strate I sont moins productifs que ceux de Strate II (e.g. l'affixation en *-ity* est moins productive que l'affixation en *-ness*) et les constructions de Strate I peuvent être sémantiquement non-compositionnelles (e.g. *-ness* et *-ity* forment tous deux des noms abstraits mais *-ity* donne plus souvent lieu à des constructions non-abstraites comme *curiosity, fatality, variety, opportunity*).
- **Accentuation** : un déplacement accentuel dans un dérivé par rapport à sa base indique un statut de Strate I (e.g. *sólemn* → *somémnity* ; *tótem* → *totémic* ; *páy* → *pàyée*).
- **Syllabation** : les consonnes syllabiques ne peuvent pas être le noyau d'une syllabe lorsqu'elles sont affixées à la Strate I (e.g. *metric* vs *metering* ; *hindrance* vs *hindering*).¹²⁹
- **Phonotactique** : certaines structures phonotactiques interdites à la Strate I sont licites à la Strate II (e.g. géminées dans *keenness, wheelless, Toryish*). Giegerich note qu'il s'agit d'un des seuls critères contre un statut de Strate I.
- **Règles cycliques** : la règle de Luick est inapplicable à la Strate II mais son absence n'indique pas un statut de Strate II (e.g. voir (44)).
- **Allomorphie de la base** (e.g. *permit* → *permissible*) : indique un statut de Strate I, mais une absence d'allomorphie de la base n'indique pas nécessairement un statut de Strate II.

Si ces critères, appliqués à un grand nombre de constructions, se révélaient être efficaces pour distinguer différents types de constructions, une classification par affixe n'aurait pas de sens. Cependant, si ce type d'analyse peut avoir sa pertinence, il faudra tout de même intégrer les

¹²⁹ J.-M. Fournier (communication personnelle) est en désaccord avec cette proposition et propose plutôt que les consonnes syllabiques ne peuvent pas être accentuées, ce qui ne pourrait théoriquement se produire qu'avec un suffixe de Classe I. Par ailleurs, le fait que la réduction aille jusqu'à la perte de syllababilité n'est pas particulièrement étonnant. Une étude détaillée sur le sujet serait sans doute la bienvenue pour éclairer cette discussion.

effets d'analogie autour de suffixes et/ou de terminaisons, et notamment ce que Girard (2007) a appelé les « micro-paradigmes », c'est-à-dire des inventaires restreints suivant des règles accentuelles qui leur sont propres et qui sont contraires à celles du macro-paradigme dans lequel ils se trouvent (e.g. *-iacal*, *-ival*, *-oidal*).

L'utilisation d'une telle liste de paramètres à considérer dans l'évaluation de la nature d'une construction plutôt que le recours unique à des classes d'affixes semble également conforté par les cas discutés par Trevian (2007) de suffixes généralement considérés comme neutres présentant des exceptions plus ou moins systématiques, comme par exemple :

- *-ly* donne fréquemment /-100/ après *-ary* (e.g. *arbitrary* → *arbitrarily*, *primary* → *primarily*, *temporary* → *temporarily*) ou après *-ory* (e.g. *mandatory* → *mandatorily*) ou encore parfois après *-ing* ou *-ed* (*discriminatingly*, *suffocatingly*, *premeditatedly*, *animatedly*) ;
- Tendance à l'accentuation antépénultième pour les mots en *-ifiable* et globalement quand *-able* s'attache à une base dont la finale contient une voyelle longue (e.g. *certifiable*) ;

Ce que ces propositions suggèrent, c'est que, bien que les suffixes (et probablement les terminaisons) puissent jouer un rôle de régulateurs, il existe des critères nous permettant de distinguer différents types de constructions ayant des fonctionnements phonologiques distincts. L'analyse par types d'affixes a l'avantage d'être prédictive puisqu'elle permet, dans la grande majorité des cas, de déterminer le comportement accentuel que l'on devrait observer dans une construction affixée donnée. En revanche, l'approche de Giegerich ne le permet pas et il nous semble utile de la réserver aux cas où l'approche par classes d'affixes ne fait pas de prédictions, c'est-à-dire principalement le cas des affixes au comportement « mixtes ». Ce sont alors des critères tels que ceux de Giegerich qui nous permettront de distinguer les différents types de constructions.

3.4.7. Unités préfixées et suffixées

Dans le cas où une unité est à la fois suffixée et préfixée, on peut se poser la question de l'ordre de l'affixation (Paillard (2000 : 38) parle d' « arithmétique de la dérivation »), c'est-à-dire la question de savoir si cette unité est d'abord suffixée puis préfixée ou inversement. Pour cela, nous suivons Bauer *et al.* (2013 : 500), qui distinguent quatre types de formations :

- Un préfixe est ajouté à un mot déjà suffixé (e.g. *non-appearance*, *unmanly*).

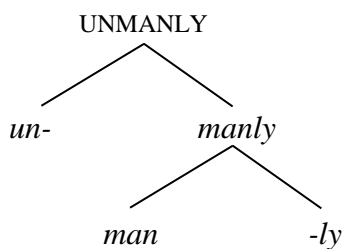


Figure 4. Représentation d'*unmanly*

- Un suffixe est ajouté à un mot déjà préfixé (e.g. *decipherer*, *irregularity*).

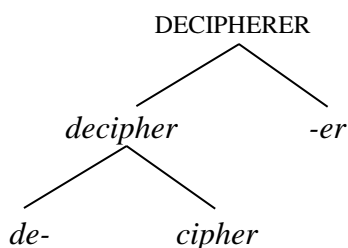


Figure 5. Représentation de *decipherer*

- Les deux analyses sont possibles (e.g. *decompression*, *misappropriation*).

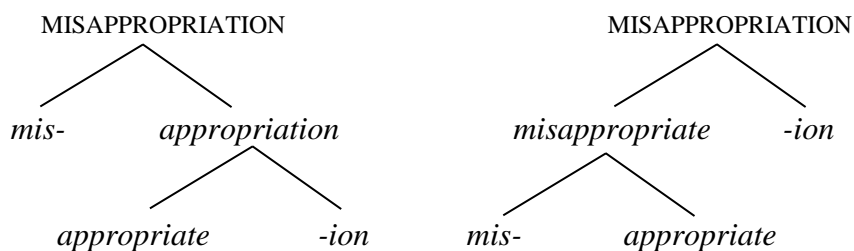


Figure 6. Représentations de *misappropriation*

- Construction parasynthétique : un dérivé est formé par l'affixation simultanée d'un préfixe et d'un suffixe à une base (e.g. *decaffeinate*, *embolden*).

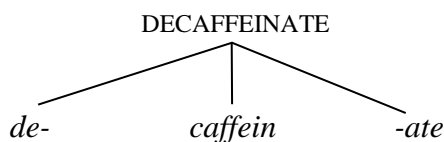


Figure 7. Représentation de *decaffeinate*

Déterminer l'ordre des affixations n'est pas toujours chose aisée, et l'on se basera pour l'essentiel sur le sémantisme et sur les propriétés des affixes, et notamment les restrictions qu'ils présentent en termes de catégories syntaxiques des bases auxquelles ils s'attachent (voir §6.3).

3.4.8. Les composés savants

Au §3.4.2, nous avons évoqué la question des **racines savantes** (e.g. *bio, laryngo, type, gen, arch...*), que Guierre (1979) appelle les « quasi-morphèmes » (ou q.m.) ou que certains dictionnaires anglo-saxons désignent par le terme de « combining forms ». Ces éléments, dont le nombre se situe entre 500 et 600 selon les sources (Trevian, 2003 : 176), sont parfois analysés comme des affixes, mais ce type d'analyse est problématique pour plusieurs raisons¹³⁰, dont par exemple celle que relèvent Bauer *et al.* (2013 : 18) : on se retrouverait à devoir analyser certaines constructions (e.g. *monarch, oxygen, telephone*) comme étant constituées uniquement d'affixes. Cependant, si elles peuvent être parfois difficile à distinguer des affixes (Tournier, 1985 : 88 *ff.*), elles présentent des propriétés particulières qui les distinguent des affixes, comme le relève Guierre (1979 : 737) :

Tant sur le plan de leur formation que sur le plan phonétique, les q.m. ont des propriétés formelles, distributionnelles, accentuelles et segmentales différentes de celles des morphèmes. C'est cet ensemble de propriétés, et non l'une ou l'autre prise isolément, qui nous autorise à postuler a contrario l'existence d'une classe de composés régis par des règles particulières.

Nous allons donc passer en revue l'ensemble des propriétés des racines savantes qui, le plus souvent, forment des **composés savants** (« neoclassical compounds » dans la littérature anglophone) et verrons dans quelle mesure celles-ci les distinguent des affixes.

3.4.8.1. Langues d'origine

Le plus souvent on trouve que l'origine des racines savantes serait le grec et le latin (e.g. Plag, 2003 : 155). Cela est partiellement vrai mais imprécis. En effet, Trevian (2003 : 176) avance que les racines savantes d'origine latine sont en fait très rares, et Tournier (1985 : 90) complète cette caractérisation étymologique en ajoutant qu'elles peuvent aussi très bien provenir d'autres langues, comme l'allemand (e.g. *ur-*), le sanscrit (e.g. *eka-*) ou l'espagnol (e.g. *pico-*), même si cela est bien plus rare. Il faut aussi noter que certaines formations existaient déjà en grec mais que la plupart des constructions ont été faites à partir des racines savantes directement, et cela a à voir avec la raison pour laquelle ces emprunts ont été faits : créer du vocabulaire spécialisé pour nommer les inventions nouvelles notamment à partir de la révolution industrielle.

¹³⁰ Il existe cependant des cas clairement ambigus, et Guyot-Talbot (2004) relève que « les variantes [accentuelles] apparaissent (entre autres) là où les conflits impliquent une ambiguïté quant à la nature des éléments impliqués ».

3.4.8.2. Type de vocabulaire

Comme nous venons de le mentionner, ces racines savantes sont principalement utilisées pour former du vocabulaire spécialisé et « essentiellement utilisé[e]s dans la terminologie scientifique » (J.-M. Fournier, 2010b : 75). Coates (1999 : 27) décrit d'ailleurs les racines savantes comme « a kind of parallel vocabulary, a resource for the creation of words for special purposes, especially scientific and technical ». Par souci de cohérence, nous parlerons donc de vocabulaire savant.

3.4.8.3. Classe ouverte ou classe fermée ?

Les préfixes et les suffixes font partie d'inventaires dits « fermés », c'est-à-dire qu'on ne peut, a priori, pas en créer de nouveaux. Cependant, les racines savantes n'ont pas cette propriété des affixes, et Guierre (1979 : 737) parle alors d'inventaire « restreint¹³¹ ». Tournier (1985 : 90-91) refuse cependant une telle distinction en montrant que des affixes peuvent bien être créés, comme par exemple le préfixe *ur-* emprunté à l'allemand ou le suffixe *-on* (dans *meson*, *neutron*, *photon*) avec l'essor de la physique nucléaire au XX^e siècle. Il préfère dire que « l'ensemble des q.m. est plus ouvert que celui des affixes proprement dits, plutôt que de dire que ce dernier est un ensemble clos ».

3.4.8.4. Sémantisme

En cherchant à distinguer les préfixes et les racines savantes initiales (« Initial Combining Forms » ou « ICFs »), Bauer (1983 : 215) évoque une différence sémantique entre ces deux types d'unités, bien que celle-ci soit difficile à définir : « ICFs contain a higher density of lexical information than prefixes do, but it implies a measure of density of lexical information which is not actually available. » Tournier (1985 : 91-92) propose, avec tout autant de précautions et sans le développer, que les préfixes comme *ante-*, *circum-*, *epi-*, *inter-*, *sub-* auraient tendance à renvoyer à des « catégories générales » (ici, l'espace ou de localisation spatiale) alors que les racines savantes *cardio-*, *hepato-*, *cephalo-* auraient plutôt tendance à renvoyer à une « notion précise » (cœur, foie, tête).

¹³¹ Le terme est attribué à Antoine Culioli.

3.4.8.5. Ordre dans la construction

L'une des manières de tenter d'identifier la nature de ces éléments est de regarder la position qu'ils occupent dans les constructions dans lesquelles ils apparaissent. En effet, s'il s'agissait d'affixes, on les trouverait soit uniquement à la gauche d'une base (préfixes), soit uniquement à la droite d'une base (suffixes). Or, les racines savantes ont pour propriété de pouvoir apparaître à droite comme à gauche, pour au moins un quart d'entre elles selon Trevian (2003 : 176), e.g. *graphology*, *telegraph* ; *psychology*, *logomachy*. Tournier (1985 : 89) propose donc de considérer que « les q.m. ont la capacité *potentielle* d'être placés à gauche ou à droite, et qu'il n'y a pas de raison pour que cette éventualité soit réalisée – voire réalisable pour *tous* les q.m. », tout en notant que « certains éléments ont par leur nature plutôt vocation à être à droite, d'autres plutôt vocation à être à gauche » mais que le fait qu'un élément puisse difficilement apparaître à gauche ou à droite « implique une très faible probabilité et non pas une impossibilité totale » (Tournier, 1985 : 101). Par conséquent, la distribution des racines savantes dans les constructions indique, sans que ce soit absolu et qu'il ne puisse y avoir des ambiguïtés¹³², que ces éléments se distinguent des affixes.

3.4.8.6. Nature de l'élément auquel s'attachent les racines savantes

Comme le relèvent Bauer *et al.* (2013 : 455), les racines savantes peuvent s'attacher à :

- des racines liées, e.g. *glaciology*, *scientology*
- des mots, e.g. *lazyitis*, *hydro-electric*
- une autre racine savante, e.g. *biology*, *telegraph*

Une fois encore, le critère n'est que partiellement satisfaisant si l'on souhaite distinguer les racines savantes des affixes puisque ces derniers peuvent également être attachés à des racines liées (e.g. *maternal*, *retain*) ou à des mots (e.g. *original*, *redistribute*). Ainsi, la seule différence notable avec les affixes est leur capacité à se combiner entre eux, alors qu'il est a priori impossible d'avoir une construction uniquement constituée d'affixes.

¹³² Voir note 130.

3.4.8.7. Propriétés accentuelles

Enfin, la dernière propriété des racines savantes dont nous traiterons est leur comportement accentuel, que (Guierre, 1979 : 740) décrit comme « la plus frappante » et est retenue par Tournier (1985 : 92) comme le « seul [critère] qui soit vraiment clair – sur lequel on puisse se fonder pour une tentative de distinction des q.m. et des affixes, et qui satisfait le mieux l'intuition qu'on peut avoir que les q.m. constituent une classe spécifique ». Une des spécificités des racines savantes sur le plan accentuel est leur caractère invariant, qui se manifeste dans quatre contextes lorsqu'une racine savante se trouve en position initiale (que nous reprenons de Guierre (1979 : 740), mais reformulons à l'aide de la terminologie adoptée ici) :

- dans les composés savants non-suffixés dont le dernier élément est une racine savante monosyllabique (e.g. *bibliophile*, *laryngoscope*, *céphalopod*);
- dans les mots issus de racines savantes (e.g. *radio*, *photo*, *cinema*)
- dans les suffixés, sous forme d'accent secondaire (e.g. *télégraphèse*, *claustrophobia*, *laryngographique*);
- dans les suffixés où une racine savante finale « neutre » impose d'accentuer la racine savante initiale (*oligarchy*, *hétérodoxy*, *électrotypist*).

La seconde spécificité accentuelle des composés savants a trait à la suffixation. J.-M. Fournier (2010b : 76-77) relève qu'à part les flexions et quelques suffixes spécifiques (*-able*, *-ant*, *-ish* et *-y_{Adj}*), tous les suffixes sont contraignant pour les composés savants, dont notamment les suffixes « spécialisés » déjà évoqués au §3.4.6.1, e.g. *-a*, *-i*, *-is*, *-on*, *-um*, *-us*.

L'ensemble de ces propriétés¹³³ permet de distinguer une classe spécifique de composés savants. Par conséquent, toute analyse du système accentuel de l'anglais se doit de distinguer ces constructions du reste des mots de l'anglais.

3.4.9. Les composés

Dans notre analyse sur l'accent secondaire, nous ne traiterons pas de la composition. Par conséquent, nous développerons cette section moins que les sections précédentes, qui sont plus

¹³³ La présentation ici n'est pas exhaustive. En effet, nous n'avons, par exemple, pas traité de la question de la voyelle de liaison que l'on trouve dans les composés savants (le plus souvent <i> ou <o>). Pour une discussion sur cette question, voir P. Fournier (2011a : 270-271).

directement en lien avec notre sujet. Nous adopterons la définition de la composition que donne Tournier (1985 : 108) : « élément autonome du lexique constitué de deux ou plusieurs éléments autonomes », qu'il précise en ajoutant que « pour qu'un mot historiquement composé n'ait aucune chance d'être perçu comme tel, il est nécessaire qu'aucun de ses éléments ne soit perçu comme autonome, comme dans *daisy, gospel, gossip, garlic* ou *strirrup* ». Ainsi, nous pourrions être amenés à considérer comme étant composés des constructions constituées d'un mot et d'un deuxième constituant, par exemple un « morphe *cranberry* », e.g. *cranberry, raspberry*. Ils peuvent être juxtaposés ou bien « télescopés » (pour reprendre le terme de Tournier (1985 : 130). Dans le second cas, le terme plus couramment utilisé est celui d'**amalgame** (« blend » en anglais). Ces deux types de composés ont tous les deux des propriétés accentuelles spécifiques, voir notamment Moore-Mauroux (2002) pour une étude détaillée des composés juxtaposés et voir notamment Arndt-Lappe & Plag (2013), Bauer *et al.* (2013 : 458 *ff.*) et Mattiello (2013) pour l'accentuation des amalgames.

3.4.10. Constructions à particule adverbiale initiale

L'autre type de construction que nous n'étudierons pas par la suite lors de notre étude de l'accent secondaire concerne les unités dont le premier élément est une particule adverbiale, à savoir *after-, back-, by-, down-, fore-, forth-, in-, on-, off-, out-, over-, through-, under-, up-*. Marchand (1969) les appelle des « compounds with locative particles » et les traite comme une catégorie à part. Trevian (2010 : 90), en revanche, les analyse comme des préfixes et note que, avec *un-*, ils constituent les seuls préfixes germaniques productifs en anglais contemporain.¹³⁴ Ces constructions ont déjà fait l'objet d'analyses spécifiques¹³⁵ qui ont mis en évidence leurs particularités, et notamment leur statut hybride à mi-chemin entre la préfixation et la composition, fortement dépendant du sémantisme de la particule dans une construction donnée (Abasq, 2007 ; J.-M. Fournier, 2010b : 77-78).

¹³⁴ Il ne note cependant pas exactement la même liste que celle donnée ci-dessus : *after, back, (fore- ?), by-, down-, up-, on-, off-, over-, under-, out-*.

¹³⁵ Pour certaines d'entre elles au moins : *over-, under-, out-, up-* et *down-* (Abasq, 2007).

3.4.11. Autres structures

Afin de clore cette partie sur la morphologie, mentionnons deux structures relativement marginales que nous n'avons pas encore évoquées.

Tout d'abord, les **troncations**, où une partie d'un mot est tronquée (e.g. *fabulous* → *fab*, *laboratory* → *lab*, *professional* → *pro*), selon des restrictions phonologiques « sévères » d'une part sur le schéma accentuel des formes tronquées et sur la relation phonologique entre une forme tronquée et sa base (Bauer *et al.*, 2013 : 190).

Ensuite, ce que Tournier (1985 : 86) appelle des « fracto-morphèmes » (le mot « splinter » est utilisé dans la littérature anglophone). Il s'agit d'un constituant initialement « non-morphémique » qui a été extrait d'un mot et qui est utilisé de manière productive avec de nouvelles bases (e.g. *-holic*, *-rama*, *-licious*, *-gate*).

3.4.12. Fréquence relative et accès lexical

Dans notre étude, nous serons amené à analyser les relations morphophonologiques entre des dérivés et leurs dérivants. Le cas général est qu'un dérivé préserve l'essentiel des informations phonologiques et sémantiques de son dérivant, mais il arrive que ce ne soit pas le cas. Par exemple, *government* peut être prononcé [*'gʌbmmənt*] (selon LPD), divergeant ainsi de son dérivant *govern* [*'gʌv̩n*]. Il a été montré que ce type de phénomène peut-être relié à la fréquence **relative** du dérivé et de son dérivant (Collie, 2007, 2008 ; Hammond, 2003 ; Hay & Baayen, 2002 ; Hay, 2001 ; Kraska-Szlenk, 2007). Ainsi, un dérivé ayant une fréquence beaucoup plus élevée que celle de son dérivant aura plus de chances de développer des idiosyncrasies sémantiques ou de présenter des réductions phonologiques absentes de son dérivant. Par exemple, la préservation d'une voyelle pleine¹³⁶ dans la position /201(-)/ à partir d'un dérivant en /01(-)/ serait déterminée par la fréquence relative du dérivé et de son dérivant, comme l'illustrent les exemples en (50), tirés de Bermúdez-Otero (2012), d'après Kraska-Szlenk (2007 : §8.1.2).

¹³⁶ Bermúdez-Otero analyse les voyelles pleines comme étant accentuées. Ainsi, selon nos termes, « cyclic stress » est à interpréter comme « préservation de la voyelle » et « noncyclic stress » comme « non-préservation de la voyelle ». Pour le terme de « cycle », voir §4.2.3.1.1.

(50)		(x per 10 ⁶ words in spoken section of COCA)		
		base		derivative
a. <i>cyclic stress</i>				
cond[é]mn	cònd[è]mn-átion	7.09	>	2.57
imp[ó]rt	ìmp[ò]rt-átion	5.15	>	0.62
b. <i>variable stress</i>				
cond[è]nse	cònd[é ~ ə]ns-átion	0.28	≈	0.22
c. <i>noncyclic stress</i>				
cons[é]rve	còns[ə]rv-átion	1.65	<	9.11
tràns[ó]rt	tràns[ə]rt-átion	7.23	<	23.54

Dans ces exemples, on observe que les dérivants de (50a) sont plus fréquents que leurs dérivés et que ces derniers préservent bien la voyelle de la seconde syllabe. En revanche, les dérivés de (50c) sont plus fréquents que leurs dérivants et on observe alors une non-préservation de la voyelle. Enfin, les dérivants et dérivés de (50b) ont des fréquences équivalentes et on observe une variation dans la préservation de la voyelle. Il semble donc bien exister, pour ces exemples, un lien entre fréquence relative et préservation de la voyelle. Hedia & Plag (à paraître)¹³⁷ utilisent l'exemple de *government* ci-dessus pour illustrer le même phénomène : *government* est en effet plus fréquent que son dérivant *govern*, ce qui peut expliquer la réduction observée. Nous nous intéressons à cette proposition car elle a été testée pour la préservation accentuelle par Collie (2007, 2008). Cependant, nous ne détaillerons pas ici les résultats de Collie (nous le ferons au §5.3.2) mais nous allons voir le lien que celle-ci fait entre ces phénomènes et des modèles d'accès lexical.

Collie analyse ces effets de fréquence relative en utilisant le modèle d'accès lexical proposé par Hay (2001). Selon cette dernière, on peut accéder à un mot complexe dans le lexique par deux chemins : un chemin décomposé (« decomposed route ») ou un chemin direct (« direct route »). Lorsqu'un locuteur accède à un mot complexe dans son lexique, une sorte de « course » entre ces deux chemins a lieu. La vitesse que prend l'accès lexical dépend du niveau d'activation des constituants du mot complexe ainsi que de celui du mot complexe lui-même. Plus le niveau d'activation est élevé, plus l'accès lexical est rapide. Par conséquent, si un dérivant a un niveau d'activation plus élevé que son dérivé, c'est le chemin décomposé qui sera favorisé. À l'inverse, si le dérivé a un niveau d'activation plus élevé que son dérivant, le chemin

¹³⁷ Les auteurs évoquent également une série d'études ayant utilisé le modèle détaillé ici pour tenter de rendre compte d'une série de phénomènes phonologiques en néerlandais, dont les résultats sont mitigés (Hedia & Plag, à paraître : §5).

direct sera emprunté. Le niveau d'activation dépend de la fréquence à laquelle on accède à un mot. Ainsi, plus un mot est fréquent, plus son niveau d'activation est élevé. Ceci implique donc que l'accès à un dérivé plus fréquent que son dérivant aura tendance à se faire via le chemin direct alors qu'un dérivé moins fréquent que son dérivant le sera via le chemin décomposé. Les fréquences utilisées sont transformées en log, de façon à ressembler à la manière dont les humains traitent l'information fréquentielle (Hay & Baayen, 2002). Ce modèle est schématisé dans la Figure 8. La ligne continue représente le chemin décomposé et la ligne en pointillés représente le chemin direct. Les niveaux d'activation sont représentés par l'épaisseur des cercles (fréquences tirés du *British National Corpus* : *sane* (289), *insane* (360)).

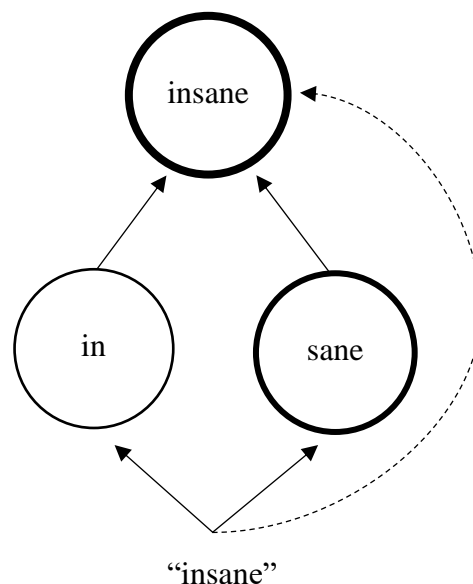


Figure 8. Modèle d'accès lexical de Hay (2001).

Dans sa proposition initiale, Hay (2001) propose que la ligne d'analyse (« parsing line »), c'est-à-dire au-dessus de laquelle on considèrera que l'accès à un mot se fait par le chemin décomposé, soit (arbitrairement) $x = y$ (voir la Figure 9 ci-dessous). Autrement dit, elle considère que l'accès à un dérivé se fait par le chemin décomposé si son dérivant a une fréquence supérieure à celle du dérivé. Hay & Baayen (2002) utilisent un modèle psycholinguistique d'analyse morphologique appelé « Matchcheck » pour déterminer empiriquement une ligne d'analyse qui ne serait pas arbitraire et trouvent une ligne ayant une pente de 0,76 et une ordonnée à l'origine de 3,76. Cette ligne est représentée dans la Figure 9 par la ligne continue. La ligne en pointillés représente la ligne $x = y$.

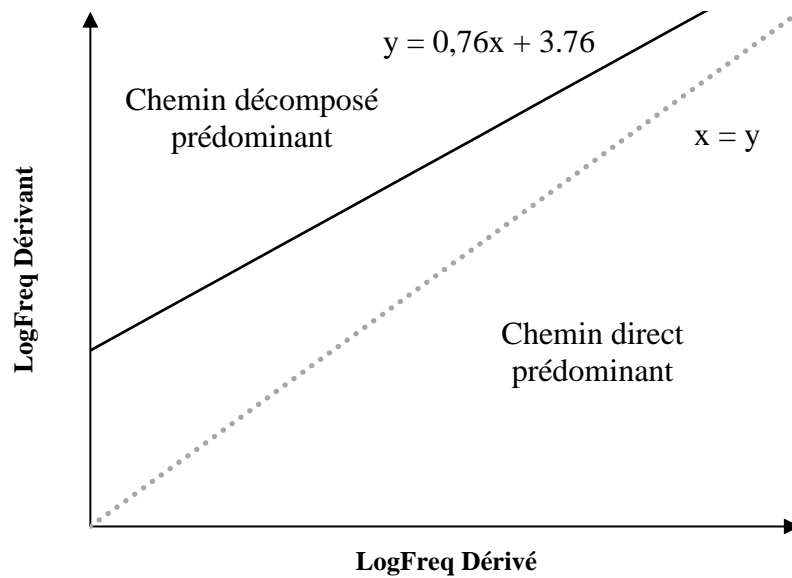


Figure 9. Lignes d'analyse de Hay (2001) et Hay & Baayen (2002)

Hay & Baayen (2002) suggèrent que si la ligne qu'ils trouvent est au-dessus de la ligne $x = y$, c'est probablement dû à l'avantage du chemin direct sur le chemin décomposé du fait de l'effort supplémentaire que le second requiert pour récupérer les différents constituants d'un mot. Ce modèle permet donc de formaliser ce qu'impliquent les effets de fréquence relative évoqués ci-dessus.¹³⁸

À notre connaissance, ce modèle n'a été utilisé que pour étudier les relations entre un dérivant immédiat et son dérivé. Cependant, il peut parfois y avoir plusieurs affixations successives, e.g. *connect* → *connective* → *connectivity*. Il nous faut donc introduire des termes complémentaires pour désigner les différents dérivants. En nous basant sur cet exemple, nous nommerons *connectivity* le dérivé, *connective* le **dérivant local** et *connect* le **dérivant distant**.¹³⁹ Comme noté par Collie (2007 : 288) et Guierre (1979 : 323) pour la question de l'accent secondaire (point sur lequel nous reviendrons au §5.3.2), les relations de préservation opèrent généralement entre le dérivé et le dérivant local, e.g. *origine* → *original* → *originalité* et non **originalité*.¹⁴⁰ Cependant, Bermúdez-Otero (2007) relève le schéma de préservation en (51c) chez l'un de ses anciens collègues à l'Université de Manchester.

¹³⁸ Hay & Baayen (2002) montrent également que les affixes contenus dans des mots auxquels l'accès est généralement fait par le chemin décomposé ont tendance à être plus productifs.

¹³⁹ Ces termes sont inspirés de Stanton & Steriade (2014), qui utilisent les termes « local base » et « remote base ». Cependant, nous appellerons « dérivant distant » uniquement un mot morphologiquement relié au mot étudié par deux affixations successives alors que Stanton & Steriade considèrent qu'il peut s'agir également de mots partageant la même racine et son sémantisme et dont la fréquence est supérieure à celle du dérivé étudié (e.g. *atom*, *atomician*, *atomize*, *atomization* sont analysées comme des « remote bases » de *atomicity* ; voir §4.2.2.2).

¹⁴⁰ La localité est d'ailleurs une propriété centrale du cycle dans sa version classique (voir §4.2.3.1.1).

- (51)
- | | | | |
|----|-------------------|--------------------|-----------------------|
| a. | <i>cycle</i> [aɪ] | <i>cyclic</i> [aɪ] | <i>cyclicity</i> [aɪ] |
| b. | <i>cycle</i> [aɪ] | <i>cyclic</i> [ɪ] | <i>cyclicity</i> [ɪ] |
| c. | <i>cycle</i> [aɪ] | <i>cyclic</i> [ɪ] | <i>cyclicity</i> [aɪ] |

Comme le relève notamment J.-M. Fournier (1990), la règle $-ic(s)\# \rightarrow \check{V}$ (voir Figure 2) connaît des exceptions chez les dérivés en *-ic* quand les dérivants correspondants contiennent une \bar{V} . Le mot *cyclic* est une de ces exceptions et présente deux variantes possibles, l'une qui respecte la règle et l'autre qui reprend la \bar{V} de *cycle*. *Cyclicity* ayant pour dérivant local *cyclic*, on s'attend à ce qu'il reprenne la voyelle de ce dernier, qu'elle soit [aɪ] (51a) ou [ɪ] (51b). Ce n'est pourtant pas ce qu'on observe chez ce locuteur puisque *cyclicity* reprend la voyelle de *cycle* et non celle de *cyclic*. Collie (2007 : 289) suggère que la variation de l'accent secondaire dans des mots comme *totalitarian* /02-/ ~ /20-/ pourrait être analysé comme résultant de l'influence des deux dérivants dont sont issus ces mots, *tòtal* et *totálicity* dans cet exemple.¹⁴¹ Dans les analyses fréquentielles, il faudra donc prendre en considération les possibilités d'influence des dérivants distants.

Le paramètre de la fréquence relative a donc été proposé pour tenter de prédire (de façon probabiliste) dans quelles configurations les relations de préservation ont plus de chances de se maintenir ou non. Lors de notre étude, nous serons amené à utiliser les données fréquentielles dans les cas où nous chercherons à expliquer des cas de préservation exceptionnelle ou de non-préservation.

3.5. Plusieurs phonologies en anglais ?

Si cela n'a pas toujours été formulé de manière explicite (mais voir J.-M. Fournier, 2007), l'école de Guierre partage avec de nombreuses analyses de l'anglais l'idée que l'on peut trouver au sein d'une même langue non pas une, mais plusieurs phonologies. Cette idée est le plus souvent utilisée pour rendre compte du comportement particulier du vocabulaire « étranger » (ou du vocabulaire « savant ») par opposition au vocabulaire « natif », particularités qui peuvent se manifester sur le plan morphologique ou phonologique (voir par exemple Bauer *et al.*, 2013 : 35 ; Booij, 1983 ; Ito & Mester, 2001). L'émergence de tels systèmes qui cohabitent est nécessairement un résultat de l'histoire spécifique des langues. Des propositions ont

¹⁴¹ Cependant, cette proposition pose des problèmes qui seront discutés au §5.3.2.3.

d'ailleurs déjà été faites pour tenter de rendre compte de ce phénomène, notamment dans le cas de l'anglais (J.-M. Fournier, 2007 ; Minkova, 2006). Cependant, ce caractère hybride attribué à l'anglais n'est pas reconnu par tous, comme l'illustre la citation suivante :

In some languages, borrowed words exhibit rather different phonological patterns from those of native words, but this does not appear to be the case in the stress system of English. (Hammond, 1999 : 284)

Comme nous allons le voir, cette affirmation nous semble sérieusement discutable. En effet, il existe des arguments forts pour soutenir l'idée que l'anglais comporte plusieurs systèmes. Lors de notre discussion sur le rôle du poids syllabique dans le système accentuel de l'anglais (voir §3.3.4.2), nous avons déjà évoqué un sous-système que nous avons appelé le système « savant » pour lequel la présence de C₂ préfixaux semblait bien plus déterminante que dans le reste du vocabulaire. Nous ne reviendrons pas sur ce sous-système en détail ici, mais plusieurs des caractéristiques énoncées ci-dessous sont partagées par le vocabulaire « savant ». ¹⁴² Nous allons nous concentrer sur ce qui pourrait être appelé le système « étranger » en nous focalisant sur les éléments dont un locuteur de l'anglais dispose pour procéder à l'identification d'unités « étrangères » et bâtir un tel système.

Tout d'abord, nous avons déjà évoqué la règle des mots « italiens » (voir §3.1.2.2) : les mots en <t, d, n, s, z> + <a, e (non muet), i, o, u> (e.g. *armada, desperado, kimono, Nosferatu, Pakistani*) sont très majoritairement accentués sur la pénultième là où les mots n'ayant pas cette structure sont accentués sur l'antépénultième.

De plus, au sein de l'inventaire des mots concernés par cette règle (mais pas seulement), on trouve régulièrement des correspondances graphie-phonie spécifiques : les voyelles « étrangères » (voir §3.2.2.4), unités que seule la prise en compte de l'information orthographique permet d'identifier. La graphophonologie nous donne donc un critère d'identification utilisable par le locuteur.

L'orthographe nous apporte également un critère supplémentaire, comme le relève J.-M. Fournier (2010b : 114), puisque tous les mots se terminant par une voyelle graphique simple autre que <y> ou <e> muet appartiennent au vocabulaire étranger.

¹⁴² À savoir, les finales en <a>, la présence occasionnelle de voyelles étrangères (dont certaines spécifiques à ce vocabulaire, e.g. <ae, oe> → [i:] dans *Caesar, fœtus*) et la tendance à la suffixation par substitution (e.g. *cerebellum* → *cerebellar* ; *colossus* → *colossal* ; *phenomenon* → *phenomenal*). On les identifie principalement à l'aide de certains suffixes spécialisés (e.g. *-um, -us, -on, -ia*) et du type de vocabulaire concerné (souvent spécifique à une discipline scientifique, d'où l'appellation de « savant »).

Cette particularité graphique se double d'un comportement morphologique spécifique que nous avons déjà relevé à la note 117 : les mots terminés par une voyelle monographe prononcée autre que <y> sont systématiquement suffixés par substitution.¹⁴³

Enfin, sur le plan sémantique, il nous semble que les unités identifiées à l'aide des critères ci-dessus aient souvent des sens renvoyant à des éléments de culture étrangers au monde anglo-saxon, bien qu'il n'existe pas à notre connaissance d'étude ayant cherché à vérifier cette affirmation de façon systématique.

Ainsi, l'ensemble de ces différents éléments phonologiques, graphophonologiques, orthographiques, morphologiques et sémantiques nous semblent constituer une base solide pour postuler l'existence d'un sous-système étranger en anglais.

De plus, on pourrait supposer que le placement de l'accent primaire spécifique à cette partie du vocabulaire (final pour les mots français et pénultième pour les autres mots étrangers) constitue une manière pour l'auditeur d'identifier ce vocabulaire comme étant étranger et pour le locuteur de le marquer comme tel. Ce dernier point entraîne deux prédictions. D'une part, on devrait trouver des cas d'emprunts à accentuation antépénultième ou finale dans leur langue d'origine qui voient leur schéma accentuel adapté au système étranger interne à l'anglais à dominante pénultième. D'autre part, si l'on présente des non-mots ou des mots inconnus présentant certaines des propriétés évoquées ci-dessus à un anglophone, ceux-ci devraient globalement être prononcés avec une accentuation pénultième.

La première prédiction semble confirmée dans le cas des exemples d'emprunts au russe cités par Bermúdez-Otero (2012) : russe *Nínotchka, bábushka* > anglais *Ninótchka, babúshka*. Ce dernier affirme que ces emprunts ont été nativisés métriquement mais non segmentalement puisque les agrégats [tʃ.k] et [ʃ.k], qu'on ne trouve par ailleurs que dans les emprunts, sont préservés. Selon nous, il ne s'agit pas d'une nativisation mais d'une réinterprétation selon le système étranger de l'anglais, dont l'accentuation est à dominante pénultième.

Cette prédiction semble également confortée par les données de P. Fournier (2011b) qui s'intéresse à la relation entre l'accentuation de mots italiens et l'accentuation de ces mêmes

¹⁴³ Des critères phonologiques et orthographiques complémentaires peuvent être utilisés pour cette identification, notamment en ce qui concerne les terminaisons étrangères, souvent associées à une accentuation finale comme -V'V' (C₀(e)) et les terminaisons françaises comme -C'C'e, -ade, -ese, -eur/euse, ou -aire.

Le vocabulaire français présente d'ailleurs lui aussi des correspondances graphie-phonie spécifiques, ce qui pourrait soutenir l'idée qu'il y a des sous-systèmes supplémentaires : <ou> → [u:/ʊə] (*bijou, courgette*) ; <eu> → [ɜ:] (*danseur/danseuse*) ; <(e)au> → [əʊ] (*auberge, château*) ; <oi, oy> → [wa:] (*boudoir*) ; <é(e), ê, è> → [eɪ/eə] (*négligée, déjà vu*).

mots lorsqu'ils sont empruntés en anglais. Sur les 238 mots étudiés, 226 préservent strictement l'accentuation italienne, majoritairement pénultième (206 cas, e.g. *ariétta*, *màcchiáto*, *pianóla*) et occasionnellement antépénultième (19 cas, e.g. *cúpola*, *búffalo*, *ópera*) ou finale (un cas, *tiramisú*). Douze cas, en revanche, ne reprennent pas strictement l'accentuation italienne et présentent au moins une variante distincte de l'accentuation d'origine. Dans sept de ces cas, une variante en pénultième apparaît en anglais alors qu'elle n'est pas attestée en italien (e.g. *omertá* → /010/ ~ /201/ ; *mándorla* → /010/ ; *incógnito* → /2010/ ~ /0100/). Seuls deux cas présentent la situation inverse où une accentuation pénultième en italien n'est pas préservée strictement en anglais : *vióla* → /100/ ~ /010/ ; *furóre* → /010/ ~ /100/. Il faut toutefois noter que ces deux cas ne rentrent pas dans le cadre de la règle des mots « italiens » puisque la consonne précédant la voyelle finale est <l> ou <r> et non <t, d, n, s, z>, ce qui pourrait expliquer cette différence de comportement. Il semble qu'il y ait donc au moins une tendance conforme à notre première prédiction.

Notre seconde prédiction semble quant à elle confortée par les résultats de Fitt (1996), qui a étudié la prononciation de 60 noms de villes européennes provenant de six pays différents par des écoliers d'Edimbourg âgés de 13 à 17 ans auxquels on a demandé de lire ces noms. Les noms retenus comportent entre une et quatre syllabes. Nous nous intéresserons ici surtout aux résultats concernant les noms trisyllabiques, les monosyllabes et les dissyllabes n'étant pas pertinents ici et les noms plus longs présentant une variation importante, notamment concernant le nombre de syllabes produites. Nous avons reproduit ces résultats dans le Tableau 14.

	Accentuation antépénultième	Accentuation pénultième	Accentuation finale
Accentuation principalement pénultième			
<i>Livorno</i>	1	20	0
<i>Valençay</i>	3	16	0
<i>Bolkesjö</i>	4	10	0
<i>Larisa</i>	1	21	0
<i>Megara</i>	4	18	0
<i>Novoli</i>	1	19	0
<i>Copparo</i>	3	19	0
<i>Ekhnos</i>	7	13	0
Accentuation principalement antépénultième			
<i>Bobbio</i>	20	2	0
<i>Osimo</i>	12	7	0

Tableau 14. Accentuation des noms de villes trisyllabiques dans Fitt (1996)

Ces résultats montrent bien que l'accentuation pénultième est largement préférée et il est intéressant de relever que deux des trois noms pour lesquels cette tendance est la moins marquée ont des structures qui peuvent expliquer ce comportement :

- *Ekhinos* n'est pas terminé par une voyelle monographe prononcée autre que <y> mais par <os> précédé d'une seule consonne.
- *Bobbio* a une structure qui rentre dans le cadre de la règle de $-\{i, e, u\}+(C_0(e))$, l'une des règles les plus puissantes de l'anglais associée à une accentuation antépénultième.

Les outils théoriques pour rendre compte de l'existence de plusieurs sous-systèmes phonologiques au sein d'une même langue ne manquent pas, et l'on peut citer par exemple la théorie des cophonologies (Anttila, 2002 ; Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Itô & Mester, 1995) ou le cas des contraintes lexicalement indexées (Pater, 1995, 2000) qui sont deux propositions ayant été faites dans le cadre d'OT.¹⁴⁴ La première option, les cophonologies, consiste à poser que la phonologie contient plusieurs sous-systèmes parallèles, ou « mini-grammaires » et que différentes parties du lexique (par exemple natif/non-natif) sont assignées à et traitées par un sous-système distinct. La seconde option, les contraintes lexicalement indexées, consiste à assigner certaines contraintes à une partie du lexique et à les ordonner au sein de contraintes générales dans une même hiérarchie de contraintes. Scheer (2011 : §482) propose la représentation que nous avons reproduit en Figure 10, qui illustre le fonctionnement de ces deux options théoriques.

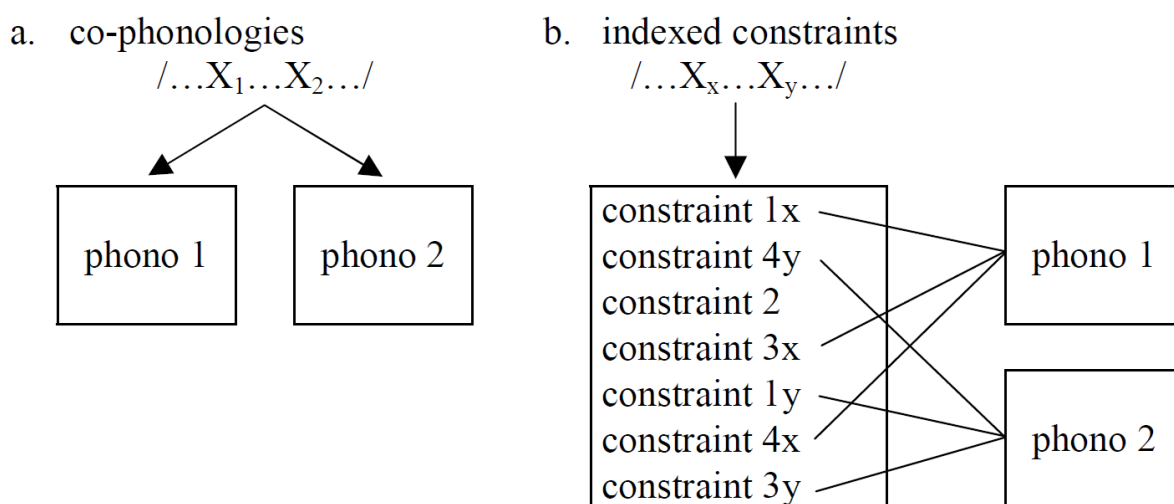


Figure 10. Cophonologies et contraintes indexées (Scheer, 2011 : §482)

¹⁴⁴ Mais ce ne sont pas les seules, voir Scheer (2011 : 403 ff.) pour une revue des différents outils ayant été proposés.

Nous en resterons là, notre objet n'étant pas ici une revue des outils théoriques permettant de formaliser l'existence de sous-systèmes au sein d'une même langue mais de montrer avant tout qu'on peut avancer que de tels sous-systèmes existent bien en anglais. Cependant, si des régularités sont connues pour l'accent primaire, nous savons peu de choses sur l'existence ou la nature des différences pouvant exister entre ces différents systèmes pour l'accent secondaire.

3.6. L'approche adoptée : bilan

Le but de cette partie sur le « cadre général » était double. Il s'agissait d'une part de s'efforcer de mettre en perspective les travaux de l'école de Guierre avec ceux d'autres approches théoriques ainsi que de présenter et d'apporter des arguments complémentaires sur les particularités de cette approche. Nous allons tenter de résumer les principales caractéristiques de l'approche que nous avons développée jusqu'ici.

Nous avons commencé par une discussion sur la nature de l'accent dans laquelle nous avons passé en revue une série de propriétés phonétiques, phonologiques, morphophonologiques associées aux syllabes contenant des VNR et d'autres propriétés associées à une partie d'entre elles seulement. Nous avons avancé qu'il s'agissait de celles marquées par des « stress marks » dans les dictionnaires de prononciation tels que LPD et qu'il nous semblait que seules celles-ci semblaient nécessiter l'invocation d'un élément suprasegmental, l'accent. En effet, les autres phénomènes de portée plus larges nous semblent pouvoir être analysés sur la base de la distinction entre VNR et voyelles réduites.

Nous avons ensuite présenté une série d'arguments en faveur d'une plus grande prise en compte de l'information orthographique en phonologie. Nous avons également montré que plusieurs phénomènes de la phonologie de l'anglais ne semblaient pas être explicables en l'absence de l'information orthographique. Nous avons introduit le positionnement théorique de l'école de Guierre selon lequel les valeurs de voyelles sont vues non pas comme des données mais comme des phénomènes explicables. Pour cela, nous avons présenté le système de détermination de la valeur de la voyelle accentuée en anglais. Enfin, nous avons défendu que l'objet d'étude pris par l'école de Guierre était celui d'une grammaire de lecture, et plus précisément de celle d'un locuteur idéal alphabétisé.

Nous avons présenté l'analyse classique introduite dès SPE selon laquelle le système accentuel de l'anglais serait régulé notamment par le principe du poids syllabique. Nous avons vu

comment ce principe avait été amendé et comment sa capacité prédictive avait été fortement affaiblie, notamment par le poids variable accordé à certaines consonnes en coda. Nous avons vu aussi que le poids apporté par les voyelles semblait être un paramètre bien moins fiable que celui porté par les consonnes du fait de la variabilité fondamentale des voyelles. De plus, l'objet d'étude adopté étant celui d'une grammaire de lecture de l'anglais et les valeurs de voyelles n'étant que marginalement représentées dans l'orthographe, la quantité vocalique ne semble pas, pour des raisons théoriques cette fois, pouvoir constituer un prédicteur adéquat de la position de l'accent. Nous avons ensuite présenté des études de corpus récentes montrant la marginalité du rôle du poids syllabique, ce dernier étant surtout efficace dans le vocabulaire savant et étranger. Enfin, nous avons présenté les notre approche des liens entre structure segmentale et accentuation. Pour cela, nous avons rapidement discuté la question de la syllabe dans l'école de Guierre, nous avons montré quelles structures pouvaient influencer le placement de l'accent (la structure consonantique en général et la valeur des voyelles dans les dérivés uniquement) et nous avons présenté le modèle de Hammond (1999) dont nous nous servirons pour évaluer les proéminences relatives entre syllabes.

Dans la section portant sur la morphologie, nous avons cherché à étayer la vision de la morphologie portée par l'école de Guierre en fournissant des arguments en faveur de l'approche pratiquée par celle-ci. Nous avons ainsi défini les différents constituants morphologiques et constructions morphologiques auxquels nous ferons appel lors de notre étude. Nous avons également introduit le modèle d'accès lexical de Hay (2001), auquel nous aurons également recours dans notre étude.

Enfin, nous avons présenté une série d'arguments confortant l'idée qu'il existe en anglais non pas une mais plusieurs phonologies. Nous avons ainsi présenté des arguments formels permettant d'identifier ce que nous avons appelé le vocabulaire « étranger » et qui nous seront utiles lors de notre propre étude. En effet, nous avons montré que cette partie du vocabulaire comportait des spécificités quant au placement de l'accent primaire (à dominante pénultième, sauf pour le vocabulaire français) mais qu'aucune étude n'avait, à notre connaissance, été menée pour évaluer s'il existait également des spécificités pour le placement de l'accent secondaire.

4. Les théories contemporaines traitant de l'accent secondaire

Nous avons fait le choix de présenter notre revue de littérature sur la question de l'accent secondaire non pas par approche mais par types de généralisations et par structure morphologique (§5). Ce choix implique de présenter, dans un premier temps, les cadres théoriques principaux ayant traité de la question de l'accent secondaire de façon à faciliter l'exposition des propositions de ces différents cadres par la suite. Nous allons donc présenter la Phonologie Prosodique (§4.1), la Théorie de l'Optimalité (« Optimality Theory », dont nous garderons l'acronyme anglophone OT ; §4.2) dans sa version « standard » puis l'une de ses versions, Stratal OT (§4.2.2). L'exposition ne se veut pas exhaustive (et elle pourrait difficilement l'être), dans le sens où d'autres théories ont pu traiter de cette question, mais nous nous sommes concentré sur les principales théories actuelles, le but étant d'inscrire l'école de Guierre dans les débats scientifiques actuels. Nous ne traiterons donc pas de la Théorie des Phases (« Phase Theory » ; Embick (2010) ; J. Kaye (1995) ; Scheer (2012a,b)) car nous n'avons trouvé que Marvin (2002 : Ch. 3) qui traite de la question de l'accent secondaire, dans un cadre très proche de celui de SPE (et que nous évoquerons au §5.3.2.2 et au §5.3.2.3), ou de la Théorie des Fonctions Positionnelles (« Positional Function Theory » ; Yamada (2010)) car cette théorie n'est défendue que par un seul auteur, qu'elle connaît peu d'écho en dehors du Japon et que ces travaux sont difficilement accessibles. Nous ne traiterons pas non plus en détail du cadre théorique de SPE ou de la Phonologie Lexicale (même si la filiation de certains concepts théoriques introduit dans ces théories sera évoquée) car ces théories ne sont plus pratiquées aujourd'hui. La présentation de ces théories est une présentation critique, et nous ferons état des critiques pouvant être faites à leur propos, par nous ou par d'autres.

4.1. La Phonologie Prosodique

La Phonologie Prosodique a ses racines dans la Phonologie Métrique (voir Hayes (1981) ; Liberman & Prince (1977)), dont elle reprend l'idée que les représentations phonologiques ont une organisation suprasegmentale arrangée de façon hiérarchique exprimant le rythme ainsi que les relations de proéminences entre constituants. Les premiers travaux sur la Phonologie Prosodique sont ceux de Selkirk (1980a,b, 1981) puis Nespor & Vogel (1986) est devenu la

référence pour ce cadre théorique (voir Scheer (2011 : §362 *ff.*) pour un historique). L'importance de cette théorie peut être résumée par la citation suivante :

Prosodic Phonology is certainly the most influential interface theory of the past 40 years. Its resounding success may be measured when realizing that up to the present day there is hardly any phonological theory that does without the Prosodic Hierarchy. Also, prosodic categories have ceased to engage phonologists theoretically: the prosodic word and its peers have become descriptive categories, much in the way syllabic vocabulary such as onset and coda is used when informally talking about languages. (Scheer, 2011 : 303)

Ainsi, comme le relève Scheer, les constructions théoriques de cette approche sont passées dans le vocabulaire courant des phonologues et ne sont pratiquement jamais remises en question (mais voir Scheer (2008, 2012a)). Comme le suggère Christophe dos Santos (communication personnelle), cela serait dû au fait que l'essentiel des contributions théoriques ne cherchent pas à remettre en question l'ensemble d'une théorie mais vont plutôt chercher à l'amender sur des points précis. Dans cette section, nous allons donc présenter les grandes lignes de cette approche (§4.1.1) et verrons plus en détail les propriétés attribuées au trois dernières catégories de la Hiérarchie Prosodique (c'est-à-dire celles qui sont pertinentes lorsque l'on s'intéresse à la phonologie du mot et non de la phrase) : la syllabe (§4.1.2), le pied (§4.1.3) et le mot prosodique (§4.1.4).

4.1.1. Présentation générale de la théorie

Dans cette théorie, les six constituants prosodiques suivants sont généralement reconnus, de Selkirk (1981) à aujourd'hui, regroupés dans ce que l'on appelle la Hiérarchie Prosodique.

(52) Les six constituants de la Hiérarchie Prosodique

Syllabe (σ)

Pied (Σ)

Mot prosodique (ou phonologique) (ω)

Syntagme phonologique (φ)

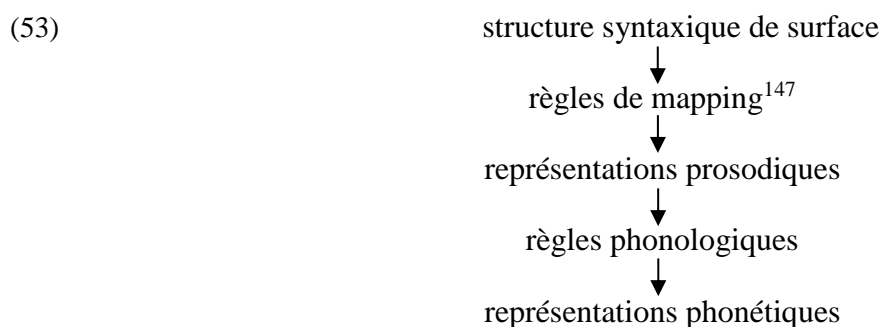
Syntagme intonational (ι)

Enoncé phonologique (υ)

D'autres constituants ont été proposés mais ne sont pas utilisés aussi couramment que ces six constituants. Par exemple, Nespor & Vogel (1986) ont proposé le groupe clitique (κ) entre le mot prosodique et le groupe phonologique, qui a été rapidement rejeté (voir Scheer, 2011 : n. 96). Certains utilisent également la more, en dessous de la syllabe (voir par exemple Bermúdez-

Otero (1999, 2012) ; Schiering *et al.* (2007)) ou le thème prosodique (« prosodic stem ») entre le mot prosodique et le pied (L. Downing & Kadenge, 2015).

Comme le note Scheer dans la citation ci-dessus, la Phonologie Prosodique est une théorie de l'interface morphosyntaxe-phonologie. En effet, les catégories prosodiques sont construites le plus souvent sur la base de la structure morphosyntaxique, remplaçant en cela les frontières « + » et « # » de SPE qui étaient vues comme des diacritiques n'ayant pas leur place dans la phonologie.¹⁴⁵ La théorie postule donc l'« Indirect Reference Hypothesis » selon laquelle la phonologie ne peut pas faire référence directement à la structure morphosyntaxique. Par conséquent, il faut une « traduction »¹⁴⁶ de l'information morphosyntaxique sous la forme de structure prosodique, à laquelle la phonologie pourra faire référence. Ce processus de traduction suit donc l'organisation en (53), que nous reprenons de Booij (1988).



La théorie suppose également un non-isomorphisme entre la structure syntaxique et la structure phonologique, l'exemple le plus couramment étant celui que nous reproduisons en (54).

- (54) a. This is [the cat that caught [the rat that stole [the cheese]]]
 b. [This is the cat] [that caught the rat] [that stole the cheese]

Comme cet exemple le montre, les domaines syntaxiques en (54a) ne correspondent pas aux domaines phonologiques en (54b), ce qui justifierait l'introduction de ce procédé de traduction.¹⁴⁸

Nous avons évoqué que les catégories prosodiques étaient définies le plus souvent par la structure morphosyntaxique. En effet, les unités supérieures au pied sont nécessairement

¹⁴⁵ Cependant, comme le défend Scheer (2008), la même critique peut être adressée à la Hiérarchie Prosodique.

¹⁴⁶ Cette notion de traduction est centrale dans les cadres assumant une structure modulaire de la grammaire. Comme le relève Scheer (2011 : §381), les auteurs ayant fondé la Phonologie Prosodique ne font jamais référence au concept de modularité, bien que les travaux fondateurs de Fodor (1983) soient contemporains aux premiers travaux dans ce cadre théorique.

¹⁴⁷ Nous conservons le terme anglais de « mapping » à défaut d'un terme français équivalent.

¹⁴⁸ Scheer (2008, 2011, 2012a) rejette cette idée de non-isomorphisme en montrant que si l'on raisonne en termes de frontières et non de domaines, alors le non-isomorphisme supposé en (54) disparaît.

alignées avec des unités morphosyntaxiques (on a donc une construction « top-down »). Pour Nespor & Vogel (1986 : 107) le mot prosodique est le « lowest constituent of the prosodic hierarchy which is constructed on the basis of mapping rules that make substantial use of morphological notions ». En revanche, Raffelsiefen (2005) propose que ce soit la dernière catégorie qui est *nécessairement* alignée avec une frontière morphosyntaxique, ce qui laisse la possibilité d'aligner également, par exemple, les pieds. Les syllabes et les pieds sont, en revanche, construits sur la base des propriétés des segments (construction « bottom-up »).¹⁴⁹

L'organisation de ces constituants est régie par la « Strict Layer Hypothesis » (Nespor & Vogel 1986 ; Selkirk, 1981, 1984), selon laquelle un constituant prosodique de rang n est immédiatement dominé par un seul constituant de rang $n+1$. Cette hypothèse a ensuite été abandonnée en faveur d'une série de contraintes dans le cadre d'OT (Selkirk, 1995) que nous avons reproduites en (55).

(55) Contraintes sur la Hiérarchie Prosodique (où C^n = une catégorie prosodique)

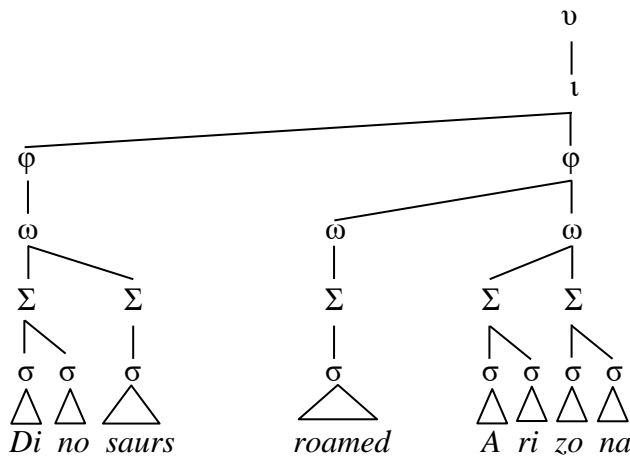
- (i) LAYEREDNESS No C^i dominates a C^j , $j > i$,
- (ii) HEADEDNESS Any C^i must dominate a C^{i-1} (except if $C^i = \sigma$),
- (iii) EXHAUSTIVITY No C^i immediately dominates a constituent C^j , $j < i-1$,
- (iv) NONRECURSIVITY No C^i dominates C^j , $j = i$,

Selkirk propose que les deux premières contraintes soient universellement inviolables. Ainsi, certains acceptent la récursivité (e.g. Itô & Mester, 2009b) ou la possibilité pour une catégorie prosodique de niveau n d'immédiatement dominer une catégorie de niveau plus bas que $n-1$ (e.g. Bermúdez-Otero, 1999 : 25). La possibilité de récursivité est rejetée par Neeleman & van de Koot (2006) et Scheer (2008) car elle est contraire à la nature non-récursive de la phonologie.

Les catégories sont donc organisées sous la forme d'une structure arborescente, comme celle de la phrase « *Dinosaurs roamed Arizona* » en (56), que nous avons reprise de Itô & Mester (2009a).

¹⁴⁹ Le fait que les catégories prosodiques soient construites sur deux modes de constructions complètement distincts fait l'objet de critiques, notamment de la part de Scheer (2011 : §374), pour qui « the Prosodic Hierarchy is a blend of heterogeneous phonological objects, rather than a homogeneous arboreal representation ».

(56)



Nespor & Vogel (1986) proposent quatre critères pour motiver une catégorie prosodique donnée :

- on trouve des règles qui y font référence dans leur formulation ;
- on trouve des règles qui l'ont pour domaine d'application ;
- c'est un domaine de restrictions phonotactiques ;
- il est porteur de relations de proéminences.

Le deuxième point est particulièrement important puisque les auteures présentent leur théorie comme une théorie des domaines, dans laquelle les règles peuvent être classées en trois catégories (proposées initialement par Selkirk (1980a)) : les règles de portée de domaine (« domain span »), de limite de domaine (« domain limit »), de jonction de domaine (« domain juncture »), que nous détaillons ci-dessous.¹⁵⁰

Les règles de **portée de domaine** s'appliquent dans un environnement segmental donné si et seulement si cet environnement est contenu dans un domaine donné. Soit¹⁵¹ :

$$A \rightarrow B / D_i(\dots X_Y \dots)_{D_i}$$

Les règles de **limite de domaine** s'appliquent quand certaines conditions segmentales sont remplies, mais seulement au début et à la fin d'une unité prosodique donnée. Soit :

$$A \rightarrow B / D_i(X_Y \dots)_{D_i}$$

$$A \rightarrow B / D_i(\dots X_Y)_{D_i}$$

¹⁵⁰ Les définitions données ici reprennent essentiellement celles données dans Scheer (2011 : §384).

¹⁵¹ Il s'agit de la formalisation proposée par Selkirk (1980a), où X, Y et Z sont des chaînes de segments (qui peuvent être nulles) et où D_i et D_j représentent des domaines prosodiques.

Les règles de **jonction de domaine** s'appliquent quand une partie de la chaîne segmentale doit être adjacente à une frontière qui sépare deux unités d'une même catégorie prosodique. Soit :

$$A \rightarrow B / \text{Di}(\dots\text{Dj}(\dots\text{X_Y})\text{Dj} \text{Dj}(\text{Y}\dots)\text{Dj}\dots)\text{Di}$$

$$A \rightarrow B / \text{Di}(\dots\text{Dj}(\dots\text{X})\text{Dj} \text{Dj}(\text{Y_Z}\dots)\text{Dj}\dots)\text{Di}$$

Nous avons donc ici présenté les grandes caractéristiques de la Phonologie Prosodique, qui est donc essentiellement une théorie de l'interface morphosyntaxe-phonologie et une théorie des domaines. Nous allons maintenant détailler les propriétés qui ont été attribuées aux trois catégories « basses » de la hiérarchie prosodique, c'est-à-dire la syllabe (§4.1.2), le pied (§4.1.3) et le mot prosodique (§4.1.4), en anglais.

4.1.2. La syllabe

La syllabe est une unité couramment utilisée en phonologie et cela avant même l'avènement de la Phonologie Prosodique. Nous ne tenterons pas ici de faire une revue exhaustive des propriétés attribuées aux syllabes mais nous en tiendrons aux grands principes auxquels font référence de nombreux travaux, notamment ceux en Phonologie Prosodique. Pour des discussions plus complètes, voir Blevins (1995), Kahn (1976), Samuels (2015) et Szigetvári (2015).

La structure syllabique généralement reconnue est celle que nous avons donnée en Figure 3 avec attaque et rime, elle-même divisée en noyau et coda. Il est généralement admis qu'une syllabe doit au moins avoir un noyau (une voyelle ou, plus rarement, une consonne syllabique), qui constitue un « pic » de sonorité. La difficulté est alors de savoir où commencent et où finissent les syllabes, et Kahn (1976) illustre cette difficulté par un parallèle avec une chaîne de montagnes : on peut compter les pics, mais il peut être délicat de dire où chaque montagne s'arrête et où commence la suivante. Les phonologues ont donc proposé plusieurs principes (parfois contradictoires) servant à délimiter les syllabes.

Le premier est le Principe de l'Attaque Maximale (« Maximum Onset Principle », Kahn (1976)) qui pose que le processus de syllabation doit d'abord maximiser l'attaque. Ainsi, selon ce principe, une suite de segments CVCV devrait être syllabée CV.CV (le point marquant une frontière de syllabe) et non CVC.V.

Le second est que la sonorité d'une syllabe doit augmenter de l'attaque au noyau puis diminuer du noyau à la coda (voir Clements (1990)). Autrement dit, si une attaque est complexe (ou « branchante »), alors sa sonorité doit être montante alors que, si une coda est complexe, sa

sonorité doit être descendante. La sonorité relative des éléments se base sur l' « échelle de sonorité » en (57), que nous reprenons de Carvalho *et al.* (2010 : 164).

(57) **Hiérarchie de sonorité** (la sonorité augmente de la gauche vers la droite)

Obstruantes	>>	sonantes								
Occlusives	>>	fricatives	>>	nasales	>>	liquides	>>	approximantes	>>	voyelles
0		1		2		3		4		5

Ainsi, afin de syllaber une séquence VCCV, il faudra d'abord prendre en considération la sonorité des deux consonnes intervocaliques. Typiquement, si l'on a deux occlusives, alors elles seront séparées par la frontière syllabique, e.g. *cactus* [k.t]. En revanche, une occlusive suivie d'une liquide peut-être syllabée comme une attaque complexe, puisque sa sonorité est ainsi montante, e.g. *agglutinate* [ə.glu:-]. Cependant, dans le cas des groupes de consonnes occlusive + liquide, il faut noter que la syllabation VC.LV (où C représente une occlusive et L une liquide) n'enfreint pas l'échelle de sonorité et est donc également possible.

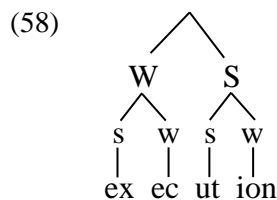
Le principe invoqué pour obtenir V.CLV plutôt que VC.LV est celui de la Loi des Initiales (Vennemann, 1988) selon lequel les attaques internes doivent ressembler aux attaques initiales. En réalité, dans le cas du groupement de consonnes /gl/, ce principe se contente d'indiquer une préférence mais, dans d'autres cas il peut écarter des syllabations respectant l'échelle de sonorité mais ne respectant pas la Loi des Initiales, e.g. *atlas* ne peut être syllabé que [æt.ləs] selon ce principe puisqu'on ne trouve pas de groupements [tl] à l'initiale de mot et que, par conséquent, la syllabation *[æt.ləs] est jugée impossible. On peut également mentionner le principe complémentaire, la Loi des Finales (Vennemann, 1988), selon lequel les rimes internes doivent ressembler aux rimes finales.¹⁵²

Ces différents principes peuvent parfois aboutir à des résultats contradictoires, ce qui peut être résolu par leur hiérarchisation. Cependant, comme le relèvent Bauer *et al.* (2013 : 168), la question de la syllabation en anglais est très controversée, tant sur la position des frontières syllabiques que sur les techniques à utiliser pour les identifier.

¹⁵² Cette hypothèse très répandue selon laquelle les syllabes internes devraient être similaires aux syllabes se trouvant aux frontières de mot ne va pourtant pas de soi. D'ailleurs, la frontière droite a souvent fait l'objet de traitements spécifiques du fait de son comportement irrégulier (e.g. l'extramétricalité de certains segments ou syllabes, voir Hayes (1982)), comme le relève Scheer (2004 : §63). Cela a d'ailleurs conduit certains auteurs à considérer que les consonnes finales ne sont en fait pas des codas mais des attaques de syllabes à noyau vide (Harris & Gussmann, 1998).

4.1.3. Le pied

Le pied est le constituant prosodique dominant directement la syllabe et il est composé d'au moins une syllabe.¹⁵³ Il a été initialement utilisé dans la phonologie métrique, où les relations de proéminence entre syllabes étaient représentées par les lettres S (pour « strong ») et W (pour « weak »). En anglais, les pieds sont généralement supposés binaires (dissyllabiques¹⁵⁴) et trochaïques, c'est-à-dire ayant la tête (la syllabe proéminente) à gauche. En phonologie métrique, un pied « typique » en anglais est donc de la forme SW. Les pieds peuvent également être hiérarchisés entre eux afin de représenter les différents niveaux de proéminence. Par exemple, Liberman & Prince (1977) donnent la représentation que nous reproduisons en (58) pour *exécution*.



Ainsi, le pied remplit déjà l'un des critères d'identifications des catégories prosodiques : il est porteur de relations de proéminence.

Dès les travaux de Selkirk (1980b), il est proposé que la distribution des différentes structures de syllabe au sein d'un pied est restreinte. Ainsi, elle distingue trois structures syllabiques, leurs restrictions dans le pied étant les suivantes :

- $C\check{V}$: - en position initiale : peut être accentué, que la syllabe suivante soit accentuée ou non (e.g. *ràcóon*, *láva*) ;
- dans les autres positions : peut être accentué, mais doit être suivi d'une syllabe inaccentuée (e.g. *admónish*, *vanílla*).
- $C\bar{V}$: doit être soit σ_s , soit la seule syllabe d'un pied monosyllabique (e.g. *tígress*, *níghtingale*).

¹⁵³ Le pied phonologique dont il est question ici ne peut pas s'étendre d'un mot à un autre. Il sera à distinguer du pied parfois utilisé en phonétique défini comme une syllabe accentuée ainsi que toutes les syllabes inaccentuées qui la suivent jusqu'à (mais sans l'inclure) la syllabe accentuée suivante (Cureton, 1992 : 30 ; Deschamps *et al.*, 2004 : 80 ; Roach, 2009 : 108).

¹⁵⁴ Mais parfois bimoraïques, voir ci-dessous.

- CVC̣ : distribution libre. Peut être accentué ou non et peut occuper toutes les positions dans les différents types de pieds (e.g. *gýmnàst*, *húndred*, *módest*, *oríginal*).

Par la suite, ce type de restriction a généralement été exprimé sous la forme de contraintes sur la distribution des syllabes lourdes et des syllabes légères (e.g. voir le cas de Burzio (1994) en (83)). Le plus généralement, l'anglais est décrit comme ayant des pieds binaires sur le plan syllabique ou moraique, ce qui est (le plus souvent) une restriction de minimalité mais aussi de maximalité.

Les pieds peuvent donc être bâtis sur la base de la structure syllabique (construction « bottom-up ») mais ils peuvent également être alignés avec des frontières morphologiques (construction « top-down »). Typiquement, dans OT, cela se fait à l'aide des contraintes d'alignement (voir par exemple Raffelsiefen (1999)).

Un argument fréquemment cité afin d'affirmer l'existence du pied est le cas de l'« infixation » en *bloody*, *bleeding*, *flipping*, *fucking*, *freaking*¹⁵⁵ (Davis & Cho, 2003 ; Hammond, 1999 :§5.4.3 ; McCarthy, 1982), qui est décrite comme étant contrainte par la structure des pieds : Hammond propose qu'elle ne puisse se produire que si l'accent primaire est à droite du lieu d'infixation (e.g. [àmper]X[sánd] mais *[cú]X[cùmber])¹⁵⁶, s'il y a un pied de chaque côté (e.g. [Mìnne]X[sóta] mais *baX[nána]) et que l'infixation ne peut interrompre un pied (e.g. *[TèXnne][sée]). Il montre aussi que la binarité des pieds engendre plusieurs schémas d'infixation possibles dans le cas où le mot contient une syllabe médiane non incluse dans un pied (e.g. [Winne]Xpe[sáukee] ou [Winne]peX[sáukee]). Ainsi, ce procédé morphologique serait sensible à la structure des pieds, et notamment leurs frontières.

Avant même l'avènement de la Phonologie Prosodique, Kiparsky (1979) proposait que le pied était le domaine dans lequel s'appliquait des phénomènes de forte proximité entre segments (« close contact between segments ») et mentionnait le « flapping » de /t/ et /d/, assimilation obligatoire de /n/ à une vélaire suivante, l'assimilation mutuelle de /k/ et /r/ ou encore le dévoisement de /l/ après une consonne sourde. Par la suite, l'allophonie de /t/ est devenue l'un des diagnostics les plus couramment évoqués pour identifier l'initiale de pied (Davis & Cho, 2003 ; Harris, 2004, 2013 ; Jensen, 2000).¹⁵⁷ Les auteurs identifient l'initiale de

¹⁵⁵ Souvent appelée « expletive infixation ».

¹⁵⁶ Ici les crochets indiquent les frontières de pied et le X représente le lieu de l'infixation.

¹⁵⁷ Un des buts de Harris (2004) et Jensen (2000) était de rejeter l'ambisyllabité, qui était proposée pour rendre compte de l'allophonie de /t/.

pied par la présence de l’allophone aspiré [t^h] (mais aussi des autres occlusives sourdes), alors que les autres allophones de /t/ ([r], [ʔ] ou [tʰ] selon les variétés d’anglais¹⁵⁸) indique la position médiane dans le pied, même s’il a été proposé que l’aspiration puisse se produire à l’initiale d’autres domaines prosodiques, comme le résumet Itô & Mester (2009a) dans le tableau que nous avons reproduit ci-après.

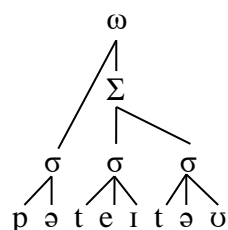
category	aspiration at left edge?
Σ	yes
ω	yes
φ	no
ι	yes
υ	yes

Tableau 15. Aspiration à l’initiale des domaines prosodiques (Itô & Mester, 2009a)

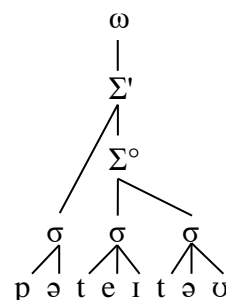
Ainsi, deux représentations pour l’aspiration ont été proposées pour un mot tel que *potáto* dont les deux premières occlusives sont aspirées mais dont l’accent est sur la deuxième syllabe, que nous reproduisons en (59), où (59a) correspond à ce que propose, par exemple, Hammond (1999) alors que (59b) correspond à la proposition de Jensen (2000), qui reconnaît la possibilité de récursion dans la structure prosodique (d’où le « superpied » noté Σ' , Σ° représentant la projection minimale de pied).

(59)

a.



b.



Dans le premier cas, l’aspiration est attribuée à l’initiale du mot prosodique alors que dans le second elle est attribuée à l’initiale du pied. L’option en (59b) est défendue notamment par Bermúdez-Otero (2012), qui argumente que l’on a bien de l’aspiration (ou que l’on n’a pas de

¹⁵⁸ Harris (2013) décrit deux systèmes possibles T1 (glottalisé, principalement trouvé en Grande-Bretagne), T2 (battu, principalement trouvé en Amérique du Nord, en Australie et dans certaines régions d’Irlande) :

- Dans les deux systèmes, le /t/ est aspiré en initiale de pied et/ou de mot : *time, together, retain*.
- Ailleurs qu’à l’initiale de pied, on trouve :
 - un stop glottal [ʔ] pour le système T1 : *city, got a, get on, atlas, got bored, got*.
 - pour le système T2 :
 - une battue [r] à l’intervocalique : *letter, set of, set off*.
 - un [t] non aspiré ailleurs : *Atlantic, set down, set*.

flapping en anglais américain) au /t/ de mots comme *Méditerranéen*, qui n'est pas accentué et ne se trouve pas à l'initiale du mot et que, par conséquent, attacher /tə/ à une projection supérieure (Σ') permet de rendre compte de l'aspiration dans cette position comme à l'initiale de *potato*. Davis & Cho (2003) proposent un parallèle avec la distribution de /h/, que Harris (2013) a ensuite complété avec la distribution de /r/ dans des dialectes non-rhotiques « larges » (« broad non-rhotic »). Nous avons synthétisé ces propositions dans le Tableau 16.

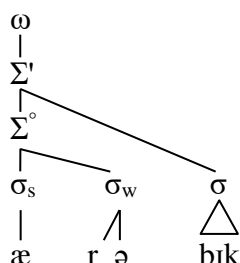
Pied	Mot prosodique	
	Initial	Non-initial
Initial	h t ^h r	h t ^h r
Non-initial	h t ^h r	h ʔ/r/t ^ʔ ɸ

Tableau 16. Distribution de /t/, /h/ et /r/ et structure prosodique

Ainsi, /h/ et /r/ sont réalisés dans les positions « fortes » (initiale de pied ou de mot prosodique), là où /t/ est aspiré, mais ils ne sont pas réalisés hors de ces positions, là où /t/ est non-aspiré.¹⁵⁹ Ces exemples illustrent que le pied peut être invoqué comme constituant un domaine de restrictions phonotactiques puisque la distribution de certains allophones est conditionnée par la position dans laquelle un phonème donné apparaît dans le pied.

Par ailleurs, notons qu'en anglais l'opposition pertinente semble être l'initiale de pied contre les autres positions (Bermúdez-Otero, communication personnelle). La fin du pied fait donc l'objet de divergences entre auteurs. Certains refusent la récursivité des constituants prosodiques et laissent souvent des syllabes en dehors de pieds (e.g. Pater (2000) donne [*Cána*]da) alors que ceux reconnaissant la possibilité de structures récursives intègrent généralement toutes les syllabes dans une projection supérieure de pied, comme dans la représentation en de *Arabic*, tirée de Bermúdez-Otero (2012).¹⁶⁰

(60)



¹⁵⁹ Notons que peu d'études quantitatives existent sur des questions comme le flapping en anglais américain (mais voir Eddington & Elzinga (2008) et Hannisdal (2015)), ce qui suggère que beaucoup de travail empirique est encore nécessaire pour étayer ces propositions.

¹⁶⁰ L'auteur indique également les mores, que nous n'avons pas reprises ici.

En effet, les règles se référant aux pieds opposent seulement l'initiale de pied aux autres positions, mais ne renvoient jamais à la fin d'un pied, ce qui laisse la porte ouverte aux postulats théoriques sur les restrictions de longueur des pieds (binarité, ternarité...).

On peut ajouter que les cas de syncope relevés dans le Tableau 3 (§3.1.1.3) peuvent être expliqués en ayant recours au pied. En effet, Hammond (1999 : §5.4.4) propose que la syncope n'est possible que lorsqu'elle produit une structure de pieds optimale. Par exemple, des syllabes non incluses dans des pieds le deviennent du fait de la syncope. Ceci peut être illustré par les exemples en (61), où les crochets indiquent les frontières de pied et les parenthèses indiquent les voyelles syncopées.

(61) *[ópe]ra* → *[óp(e)ra]* cp. *[òpe][rátic]*
[gene]ral → *[gén(e)ral]* cp. *[gène][ráli]ty*

Ainsi, le pied est un outil théorique qui permet de rendre compte d'une variété de phénomènes. Comme nous l'avons vu au §3.1.1.5, nous ne rejetons pas la notion de pied mais considérons qu'il s'agit d'un niveau de structuration qui n'est pas en lien direct avec l'accent mais principalement avec les VNR.

4.1.4. Le mot prosodique

Le mot prosodique (parfois appelé le mot phonologique) est l'unité prosodique dominant le pied et qui est construite, comme nous l'avons évoqué précédemment, par alignement avec la structure morphologique (construction « top-down »). Cependant, le non-isomorphisme entre structure morphologique et structure prosodique qui constitue, rappelons-le, un argument central de la Phonologie Prosodique, implique que l'on n'attend pas nécessairement une correspondance un à un entre ces deux niveaux de structure.

Comme le note Revithiadou (2011), il existe un désaccord entre la taille du mot prosodique et celle du mot morphologique, notamment entre Nespor & Vogel (1986), qui considèrent que le mot prosodique peut être plus petit que le mot morphologique mais pas plus grand, et Selkirk (1986) pour qui, à l'inverse, le mot prosodique ne peut être que plus grand que le mot morphologique.

De plus, tout élément morphologique ne peut pas former un mot prosodique. Nespor & Vogel (1986) proposent que le mot prosodique puisse être un « stem »¹⁶¹, tout élément identifié par des critères phonologiques et/ou morphologiques spécifiques ainsi que tout élément marqué par le diacritique [+W]. En anglais, il a ainsi été proposé qu'en plus des mots, certains préfixes puissent avoir leur propre mot prosodique (Booij & Rubach, 1984 ; Raffelsiefen, 1993, 2007 ; Szpyra, 1989 ; Wennerstrom, 1993), ce qui se manifeste généralement par la présence d'un accent (secondaire) sur le préfixe, même là où cela crée une suite d'accents adjacents (e.g. (*ùn*)_ω(*áble*)_ω).¹⁶² Cependant, les suffixes ne constituent pas mot prosodique en anglais.

Du fait de ce non-isomorphisme entre structure prosodique et structure morphologique, plusieurs types de diagnostics ont été proposés pour identifier les mots prosodiques. Revithiadou (2011) évoque notamment les critères segmentaux, l'accent et le ton, la phonotactique et la syllabation et d'autres critères comme la minimalité. En anglais, Raffelsiefen (1993) évoque plusieurs critères segmentaux comme la sensibilité au « Trisyllabic Laxing » (les préfixes ayant leur propre mot prosodique n'y sont pas sensibles, e.g. ([èI]_ω(*typical*)_ω vs ([æ]gnóstic)_ω) ou la présence de voyelles pleines dans une deuxième syllabe précédée d'un préfixe et suivie de l'accent primaire (e.g. (*a*)_ω(*t[əʊ]nality*)_ω vs (*at[ə]micity*)_ω) et des critères phonotactiques comme l'impossibilité de trouver une séquence phonotactique illicite à l'initiale de mot immédiatement à la suite d'un préfixe comme *a-* lorsque celui-ci a son propre mot prosodique (mais on peut avoir (*a*[gn]óstic)_ω ou (*a*[pt]eral)_ω). Nous avons déjà évoqué le cas de l'accent, puisque les préfixes ont leur propre mot prosodique, qui est en anglais un domaine accentuel. Enfin, McCarthy & Prince (1996) ont recours à la notion de mot minimal, qui est en quelque sorte la plus petite structure pouvant constituer un mot prosodique grammatical. En anglais, les mots prosodiques dominent des pieds généralement considérés comme étant au minimum bimoraïques (voir section précédente), ce qui implique que le mot prosodique minimal en anglais doit être bimoraïque¹⁶³, ce qui expliquerait que les préfixes monosyllabiques terminant par une voyelle sont réalisés avec une voyelle longue lorsqu'ils constituent leur propre mot prosodique.

Dans l'école de Guierre, le concept se rapprochant le plus de la notion de mot prosodique, bien qu'il soit basé sur des critères accentuels et sur la valeur des voyelles, est celui d'unité lexicale (voir §3.1.1.3) puisque ce sont ces unités qui sont accentuées et dont la dernière

¹⁶¹ Étant donnée la variabilité de ce terme, nous ne savons pas s'il faut ici le traduire par « racine » ou par « thème ».

¹⁶² Nous avons déjà évoqué ce point au §3.4.5.2.1 et nous le traiterons plus en détail au §5.3.3.

¹⁶³ Pater (2000) suggère que cette restriction de minimalité porte directement sur la tête du mot prosodique et non sur le pied.

voyelle, si elle est accentuée, est longue (e.g. *r[i:]connéct* vs *r[è]concíle* ; voir notamment §5.3.3.3).

4.2. La Théorie de l'Optimalité (OT)

4.2.1. OT Classique

Dans cette partie, nous allons présenter la Théorie de l'Optimalité (« Optimality Theory » ; ci-après, OT), qui est sans doute l'une des théories les plus influentes encore aujourd'hui et ce depuis 1993-1994 et la circulation d'un manuscrit de Prince & Smolensky (1993), un succès sans doute inégalé, peut-être même par SPE (selon Scheer, 2013a). Nous commencerons par présenter le contexte dans lequel cette théorie est apparue (§4.2.1.1) puis nous présenterons ses principales caractéristiques (§4.2.1.2), que nous illustrerons en reproduisant une partie de l'analyse du placement de l'accent primaire de Pater (2000) (§4.2.1.3). Nous présenterons ensuite quelques limites de la théorie ainsi que ses développements récents (§4.2.1.4). Notre présentation se base essentiellement sur Carvalho *et al.* (2010 : Ch. V), Kager (1999 : §1), McCarthy (2007) et Scheer (2013a). Dans les deux sections suivantes, nous présenterons deux variantes d'OT, la correspondance entre formes de surfaces (« Output-Output Correspondence ») (§4.2.2) et Stratal OT (§4.2.3).

4.2.1.1. Contexte

Avant l'apparition d'OT et depuis SPE, les processus phonologiques étaient exprimés à l'aide de règles transformationnelles ordonnées et sérielles de la forme $A \rightarrow B / X_Y$ (qui se lit « A devient B dans l'environnement défini par X et Y ») qui permettent de dériver des formes de surfaces à partir d'une forme sous-jacente. Ainsi, l'output d'une règle constitue l'input de la règle suivante jusqu'à ce que l'ensemble des règles devant s'appliquer se soient appliquées. Ce type de dérivation phonologique implique l'existence de formes intermédiaires entre l'application de deux règles qui peuvent ne jamais être trouvées en surface.

Les formes de surfaces peuvent également être restreintes par des conditions de bonne formation ou contraintes de surface (e.g. les types de syllabes pouvant apparaître dans le pied ou les restrictions sur les pieds que nous avons évoqué au §4.1.3), qui peuvent bloquer ou

déclencher des processus phonologiques. Comme le note McCarthy (2007), la nature de ces contraintes, leurs interactions, les effets de déclenchement ou de blocages de processus étaient problématiques à l'époque car peu étudiés.

L'approche générativiste, dans laquelle s'inscrit OT, est une approche universaliste. Avant l'avènement d'OT, les universaux étaient envisagés comme des principes universels et inviolables ou des paramètres binaires (e.g. absence ou présence d'une attaque dans une syllabe). Cette approche en « Principes et Paramètres » (voir par exemple Hayes (1980)) semblait problématique puisqu'elle menait à des abstractions de plus en plus grandes dès qu'un universel supposé était violé dans une langue donnée (Kager, 1999 : 2). Il fallait donc une nouvelle approche à l'universalité.

Scheer (2013a) décrit un développement du rejet du sérialisme (c'est-à-dire des règles ordonnées) au cours de la deuxième moitié des années 1980, sans pour autant que les raisons de ce rejet soient explicitées dans la littérature. C'est un des éléments qui a mené à l'avènement d'OT et son parallélisme, inspiré par les théories connexionnistes.¹⁶⁴

Prince & Smolensky (1993) ont donc fondé OT en tentant de répondre aux problèmes rencontrés par les théories de l'époque.

4.2.1.2. Principales caractéristiques de la théorie

OT est une théorie de la computation phonologique dans laquelle celle-ci est faite au travers de l'évaluation de formes de surfaces par une hiérarchie de contraintes ordonnées, universelles et violables. Nous allons détailler l'ensemble des composants d'une grammaire en OT afin d'explicitier les implications de cette première affirmation puis nous précisons la nature des contraintes telle qu'elle est supposée par OT. Nous décrirons ici ce qu'on pourrait appeler la théorie « classique » d'OT, mais nous verrons au §4.2.1.4 qu'il existe de nombreuses variantes de cette théorie.

OT est composé de trois composants principaux : GEN (le générateur), EVAL (l'évaluateur) et CON (la hiérarchie des contraintes ordonnées). L'input de la computation est une forme sous-jacente (stockée dans le lexique) à partir de laquelle GEN génère des candidats

¹⁶⁴ Comme le note Scheer (2010, 2013a), Smolensky a contribué au développement du connexionnisme à la fin des années 1980 et l'a ensuite importé en linguistique.

(en nombre théoriquement infini¹⁶⁵) et qui sont ensuite évalués par EVAL à l'aide de CON. À chaque fois qu'un candidat enfreint une contrainte, on lui assigne une marque de violation (notée *). EVAL va ensuite sélectionner le candidat dit « optimal » ou le plus « harmonique », c'est-à-dire celui qui viole les contraintes le moins sévèrement (identifié par ☞). Autrement dit, chaque contrainte peut éliminer certains candidats (lorsqu'un candidat est éliminé, on parle de violation « fatale », notée !) jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul candidat, le candidat optimal, qui sera alors l'output retenu. La grammaire peut alors être représentée comme dans la Figure 11, où ce procédé de sélection est représenté.

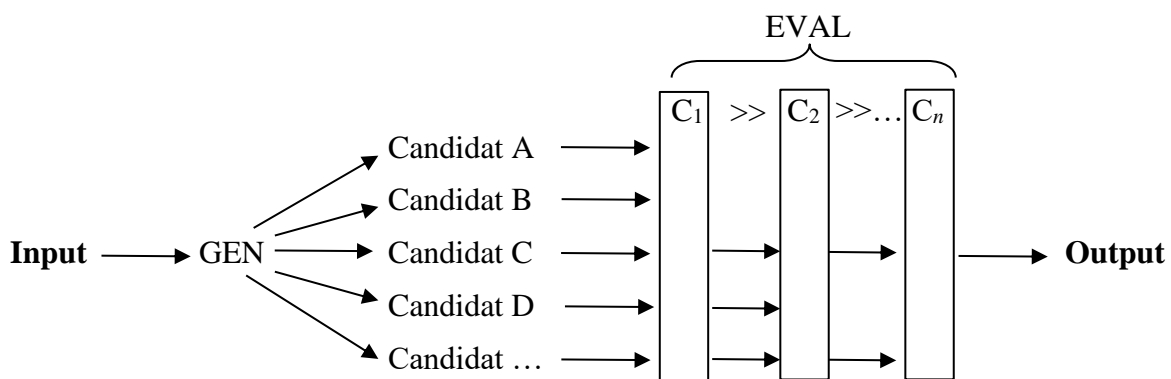


Figure 11. Grammaire OT (inspiré de Collie (2007 : 28) et Kager (1999 : 9))

Le procédé est généralement représenté à l'aide d'un tableau. Nous avons reproduit en (62) l'exemple de Kager (1999: 13) de la sélection d'un candidat A et d'un candidat B avec une hiérarchie de contraintes composées de deux contraintes, C_1 et C_2 , et où C_1 domine C_2 ($C_1 \gg C_2$), la domination des contraintes étant représentée par leur ordre dans le tableau (les contraintes dominent celles qui se trouvent à leur droite).

(62)

4.2.1.2	C_1	C_2
☞ a. candidat A		*
b. candidat B	*!	

Dans cet exemple, le candidat B est éliminé car il viole la contrainte C_1 . Après cette élimination, il ne reste qu'un seul candidat, le candidat A, qui est alors le candidat optimal, bien qu'il viole la contrainte C_2 . Ce dernier point montre bien que la notion de bonne formation grammaticale (optimalité ou harmonie) est relative, puisqu'un candidat n'est optimal que par rapport aux autres candidats, ce qui veut dire qu'il peut quand même violer des contraintes. La plupart des

¹⁶⁵ Cette propriété de GEN est appelée « Freedom of Analysis », dont Kager (1999 : 20) donne la définition suivante : « Any amount of structure may be posited ».

auteurs reconnaissent la possibilité d'attribuer plusieurs violations si une contrainte est enfreinte plusieurs fois.

Il nous faut bien préciser qu'une des propriétés centrales d'OT est son parallélisme. En effet, la sélection de candidats telle qu'elle est représentée dans la Figure 11 pourrait laisser supposer que les contraintes s'appliquent les unes après les autres, ce qui n'est pas le cas. En effet, la sélection se passe en une seule application d'EVAL, c'est-à-dire l'évaluation de l'ensemble des candidats au regard de l'ensemble de la hiérarchie de contraintes. Cela implique qu'au contraire des approches sérielles l'ayant précédée, OT ne génère jamais de formes intermédiaires.

Les contraintes et leurs interactions sont au cœur d'OT. Ces contraintes :

- sont universelles (elles font partie de la Grammaire Universelle). Cela implique que l'ensemble des contraintes est présent dans toutes les langues humaines. C'est l'ordonnement des règles, spécifique à chaque langue, qui est à l'origine de la diversité linguistique.
- sont violables (et non absolues, comme en Phonologie Déclarative (Scobbie, 1991 ; Scobbie *et al.*, 1996)).
- sont ordonnées librement.
- sont sujettes au principe de la Domination Stricte, c'est-à-dire que des violations, même nombreuses, de contraintes plus basses dans la hiérarchie ne peuvent pas compenser la violation d'une contrainte plus élevée.
- s'appliquent à des formes de surfaces (et non à des formes sous-jacentes ou intermédiaires). Ainsi, en OT, il n'y a pas de contrainte sur l'input¹⁶⁶, ce qui implique que les inputs sont les mêmes dans toutes les langues (McCarthy, 2002 : 241).
- appartiennent à deux familles majeures : les contraintes de **marque** (« markedness constraints ») et de **fidélité** (« faithfulness constraints »). Comme le notent Carvalho *et al.* (2010 : 217), « pour certains, c'est à la dichotomie production/perception qu'il faut relier respectivement les contraintes de marque et les FJS [formes sous-jacentes] auxquelles tout candidat optimal est censé demeurer fidèle ».

La hiérarchie des contraintes exprime donc un rapport de force entre deux forces opposées, la fidélité et le non-marqué. Kager (1999 : 5) décrit la fidélité comme la préservation des

¹⁶⁶ Ceci est exprimé par le principe « Richness of the Base », dont Kager (1999 : 19) donne la définition suivante : « No constraints hold at the level of underlying forms. »

contrastes lexicaux par le maintien de la forme « de base » des formes linguistiques dans toutes leurs occurrences, de façon à ce qu'elles soient toujours distinctes des autres. En revanche, la notion de marque est une notion complexe et controversée. Nous nous contenterons de reproduire les critères proposés par Rice (2007), non-phonologiques (63a) et phonologiques (63b).¹⁶⁷

(63)

	marked	unmarked
(a)	less natural more complex more specific less common unexpected not basic less stable appear in few grammars later in acquisition early loss in language deficit implies unmarked feature harder to articulate perceptually more salient smaller phonetic space	more natural simpler more general more common expected basic stable appear in more grammars earlier in acquisition late loss in language deficit implied by marked feature easier to articulate perceptually less salient larger phonetic space
(b)	subject to neutralization unlikely to be epenthetic trigger of assimilation remains in coalescence retained in deletion	result of neutralization likely to be epenthetic target of assimilation lost in coalescence lost in deletion

Prenons maintenant quelques exemples de contraintes à titre d'illustration. Les trois familles de contraintes de fidélité les plus courantes sont DEP, MAX et IDENT¹⁶⁸, que l'on peut définir comme en (64).

(64) DEP : Tout c'est qui est dans l'output doit être présent dans l'input (c'est-à-dire pas d'insertions).

MAX : Tout ce qui est dans l'input doit être présent dans l'output (c'est-à-dire pas d'élisions).

IDENT : Maintenir l'identité (pour un trait donné, e.g. avec IDENT-STRESS, une syllabe accentuée dans l'input devra l'être également dans l'output).

¹⁶⁷ Pour des discussions de la notion de marque en phonologie, voir Gurevich (2001) et Rice (2007). On pourrait y ajouter les critères implicationnels, e.g. la présence d'obstruantes voisées dans une langue implique (statistiquement) que cette langue possède également des obstruantes sourdes (Rice, 2007 : 4.7). Cette relation d'implication signale que les obstruantes voisées sont plus marquées que les obstruantes sourdes.

¹⁶⁸ Nous garderons toujours le nom des contraintes tel qu'on le trouve dans la littérature anglophone.

Les contraintes de marque peuvent être variées. Par exemple, dans la section suivante, nous utiliserons les contraintes définies en (65).

- (65) FTBIN : Les pieds sont au moins bimoraïques
TROCH : Les pieds sont trochaïques (leur tête est à gauche).
PARSE- σ : Les syllabes doivent être analysées en pieds.
NON-FIN : La tête du mot prosodique ne doit pas être finale.¹⁶⁹

À ces exemples, on peut ajouter la famille de contraintes ALIGN, que nous avons évoquées lors de notre présentation de la Phonologie Prosodique (voir §4.1.3). Ces contraintes consistent à aligner une catégorie morphologique (e.g. racine, thème, affixe) avec une catégorie prosodique (e.g. syllabe, pied, mot prosodique), ce qui relève de la communication morphosyntaxe-phonologie, ou bien elles peuvent aligner des catégories prosodiques entre elles. Elles se définissent comme en (66).

- (66) ALIGN(Cat₁, L/R, Cat₂, L/R) : Aligner le bord gauche/droit de la catégorie 1 avec le bord gauche/droit de la catégorie 2.

Les contraintes portent souvent un nom abrégé permettant de les identifier rapidement. Par exemple, Pater (2000), dont nous allons reproduire une partie de l'analyse sur le placement de l'accent primaire en anglais dans la section suivante, utilise les deux contraintes d'alignements dont nous avons reproduit les définitions en (67)

- (67) ALIGN-HEAD (ALIGN (PrWd-R, Head(PrWd)-R)) : Align the right edge of the prosodic word with the right edge of the head of the prosodic word.¹⁷⁰
ALIGN-L : Align all feet with the left edge of the prosodic word.

Cette présentation rapide de la théorie va nous permettre maintenant de passer à une illustration de son fonctionnement pour le placement de l'accent primaire.

¹⁶⁹ Cette contrainte implique que la dernière syllabe ne doit pas être incluse dans un pied.

¹⁷⁰ Pater précise : « Following Prince & Smolensky (1993), I take headship to be transitive, so that 'head of the Prosodic Word' is fulfilled not only by the foot that bears main stress, but also by the syllable that is the head of that foot. An undominated Align-Head constraint would force the head of the Prosodic Word to be the rightmost syllable, resulting in final main stress. »

4.2.1.3. Illustration : le placement de l'accent primaire selon Pater (2000)

Nous avons déjà introduit les contraintes que Pater utilise dans son analyse (partielle) du placement de l'accent primaire en anglais. La partie de la hiérarchie des contraintes qui est pertinente ici est donnée en (68).

(68) FTBIN, TROCH, NON-FIN >> ALIGN-HEAD

Les trois premières contraintes ne sont pas ordonnées entre elles mais dominant toutes ALIGN-HEAD, c'est-à-dire que, pour cette hiérarchie, toute violation d'une de ces trois contraintes est fatale. Pater prend d'abord l'exemple de *horizon* pour illustrer que cette hiérarchie prévoit que les mots ayant une syllabe pénultième lourde reçoivent l'accent primaire sur cette syllabe, du fait de l'interaction entre NON-FIN et ALIGN-HEAD (ici les crochets représentent les frontières de pieds).¹⁷¹

(69) NON-FIN >> ALIGN-HEAD

<i>horizon</i>	NON-FIN	ALIGN-HEAD
☞ a. ho[rí]zon		*
b. [hóri]zon		**!
c. [hòri][zón]	*!	

Ici, (69a) est retenu comme candidat optimal car (69c) viole NON-FIN (pied final) et (69b) a une violation de plus que (69a) car les violations de ALIGN-HEAD correspondent au nombre de syllabes séparant la syllabe recevant l'accent primaire de la fin du mot prosodique.

Le second exemple est celui de *Canada*, que nous avons reproduit en (70).

(70) FTBIN, TROCH, NON-FIN >> ALIGN-HEAD

<i>Canada</i>	FTBIN	TROCH	NON-FIN	ALIGN-HEAD
☞ a. [Cána]da				**
b. Ca[náda]			*!	*
c. Ca[ná]da	*!			*
d. [Caná]da		*!		*

¹⁷¹ Comme la plupart des chercheurs générativistes, Pater suppose que les voyelles sont lexicales, c'est-à-dire qu'ici forme la sous-jacente de *horizon* doit être /həʊraɪzən/.

Dans cet exemple, (70c) est éliminé car le pied ainsi constitué n'est pas bimoraïque¹⁷², (70d) est éliminé car le pied est iambique (tête à droite) et non trochaïque et (70b) est éliminé car la dernière syllabe est incluse dans le pied (qui satisfait alors FTBIN, contrairement à (70c)), ce qui le rend final, violant ainsi NON-FIN. Il reste donc (70a), bien que celui-ci viole deux fois ALIGN-HEAD.

Ce type d'analyse illustre ce que peut faire OT. En effet, le placement de l'accent sur la syllabe lourde pénultième pourrait se faire par une contrainte faisant directement référence au poids des syllabes (e.g. WEIGHT-TO-STRESS, WSP), mais Pater rend compte de la sensibilité au poids syllabique de l'accent¹⁷³ par l'interaction entre contraintes, ici FTBIN et ALIGN-HEAD.

4.2.1.4. Limites et développements récents

Dans cette partie, nous allons d'abord souligner les problèmes que pose la théorie classique que nous avons présentée puis nous évoquerons l'évolution récente d'OT et notamment le fait qu'il ne semble plus y avoir de « standard ».

Certaines théories se prêtent mieux à certaines choses qu'à d'autres, et OT n'est en rien une exception. Certains problèmes de la théorie ont été régulièrement évoqués dans la littérature, et certains des problèmes qu'OT espérait résoudre ont en fait perduré dans le nouveau cadre.

OT est fréquemment attaqué pour sa tendance à la surgénération du fait du principe « Freedom of Analysis » (Carvalho *et al.*, 2010 : 221 ; Scheer, 2010, 2013a) puisque GEN peut, en théorie générer un nombre infini de candidats qui peuvent n'avoir absolument rien à voir avec l'input, du fait de l'absence de restrictions sur la nature des contraintes (Scheer, 2013a), e.g. les catégories auxquelles elles renvoient¹⁷⁴ ou encore du fait du nombre irréaliste de grammaires possibles que génère la typologie « factorielle » d'OT. En effet, Scheer (2013a) souligne que, si les contraintes sont ordonnées librement et que l'on a un nombre n de contraintes universelles, alors le nombre d'ordonnements possibles de ces contraintes, c'est-à-dire le nombre de grammaires prédites par cet ensemble de contraintes, est la factorielle de n ($n!$). Dix contraintes seulement génèrent 3628800 grammaires. Or, Ashley *et al.* (2010) ont entrepris de répertorier

¹⁷² Ici, Pater doit supposer /kænədə/.

¹⁷³ Que nous contestons, voir §3.3.

¹⁷⁴ La même critique était adressée aux théories utilisant des règles sérielles mais OT semble être en fait plus critiquable encore puisque les règles renvoient nécessairement à du vocabulaire phonologique, ce qui n'est pas le cas des contraintes (e.g. la contrainte LAZY définie comme « be lazy »).

l'ensemble des contraintes OT proposées entre 1993 et 2008 et en ont relevé 1666.¹⁷⁵ La factorielle de 1666 donne un nombre absolument vertigineux de grammaires théoriquement possibles qu'on ne peut pas trouver empiriquement.

OT est également régulièrement attaqué pour son incapacité à rendre compte des effets d'opacité¹⁷⁶ (Bermúdez-Otero, 2003 ; Carvalho *et al.*, 2010 : 224 ; Collie, 2007 : §7.2 ; Gussenhoven & Jacobs, 2005 : §6.7 ; Scheer, 2013a), notamment du fait de la tendance des chercheurs à adopter un parallélisme strict. Cette critique n'est cependant pas applicable à toutes les versions d'OT, notamment Stratal OT (voir section suivante), qui réintroduit une forme de sérialisme par l'utilisation de strates mais où la computation reste parallèle.

On peut ajouter, comme le fait Scheer (2013a), qu'une contrainte interdit certaines structures mais ne précise aucunement la stratégie à adopter pour « réparer » une représentation violant cette contrainte. En effet, OT présente une capacité à exprimer les effets de conspiration de règles, c'est-à-dire le fait que plusieurs processus peuvent être mis en œuvre dans une langue donnée pour un résultat identique, ce qui peut être interprété comme autant de manières de satisfaire une contrainte de surface unique. Cependant, OT a peut-être unifié ces phénomènes, elle se trouve dans l'incapacité de dire quel processus de réparation doit être utilisé pour satisfaire une contrainte donnée.

Enfin, Scheer (2013a) souligne qu'OT est une théorie de la computation, que ce n'est ni une théorie des représentations, ni une théorie de l'architecture de la grammaire, ni une théorie complète de la grammaire, ni une théorie anti-dérivationnelle, ni une théorie du lexique, ni une théorie fonctionnaliste. Par conséquent, OT ne peut être qu'un outil théorique parmi d'autres pour répondre à l'ensemble de ces problématiques, mais ne peut certainement pas prétendre être une théorie générale de la phonologie. La citation suivante nous semble bien résumer les limites d'OT :

The least common denominator of OT, then, is parallel (as opposed to serial) computation that is done on the basis of ranked and violable constraints. That is, anybody who does parallel computation with ranked and violable constraints is doing OT, and whoever does a different kind of computation is not doing OT. All the rest is free and a matter of choice of the analyst, who may or may not be a generativist, may or may not be a functionalist, may or may not assume a modular architecture, may or may not be representationally oriented, may or may not believe in the virtue of serial ordering of phonological (and/or grammatical) events [...], may use this or that representational system, and so forth. (Scheer, 2010)

¹⁷⁵ Les auteurs précisent que certaines contraintes ne pourraient cohabiter. Le nombre total de contraintes pourrait potentiellement être réduit, mais cela ne change rien à la critique formulée ici.

¹⁷⁶ Sur l'opacité, voir §4.2.2.1 et §4.2.3.1.1.

Enfin, le plus gros problème rencontré par la théorie est son évolution actuelle qui est caractérisée par la disparition d'une théorie standard.¹⁷⁷ Crucialement, la diversification des variantes d'OT se fait souvent au prix de l'abandon de piliers de la théorie. On peut en noter quelques-uns parmi ceux relevés par Scheer (2013a) :

- **La violabilité des contraintes.** Par exemple, nous avons déjà évoqué en (55) que Selkirk (1995) proposait que certaines des contraintes sur la Hiérarchie Prosodique soient inviolables universellement.
- **La stricte domination.** Par exemple, Pater (2009, 2016) propose un modèle utilisant des contraintes pondérées dans lequel plusieurs violations de contraintes de rang inférieur peuvent rendre un candidat moins harmonique qu'un autre candidat ayant une violation d'une contrainte de rang supérieur. Autrement dit, la violation d'une contrainte de rang supérieur n'implique pas nécessairement l'élimination immédiate d'un candidat, puisque les violations des contraintes de rang inférieur peuvent être regroupées et être, ensemble, plus importantes que la violation de la contrainte de rang supérieur.
- **L'absence d'évaluation de formes intermédiaires.** En effet, des modèles d'OT où l'interaction entre la morphologie et la phonologie n'est pas parallèle mais dérivationnelle (e.g. Stratal OT) opèrent sur des formes intermédiaires.

La liste pourrait continuer (rejet de « Freedom of Analysis », de l'universalité des contraintes, de l'ordonnancement libre des contraintes...) mais nous en resterons là. Nous allons maintenant nous intéresser à deux des variantes d'OT que nous serons amené à discuter dans notre analyse de l'accent secondaire en anglais, Output-Output Correspondence (§4.2.2) et Stratal OT (§4.2.3).

4.2.2. Output-Output Correspondence

Dans cette section, nous présenterons ce qui pourrait être considéré comme un développement de la théorie classique puisqu'il a largement été adopté par les chercheurs pratiquant OT. Nous appellerons cette approche « Output-Output correspondence » (qu'on abrègera « OO-correspondence »), qui est la dénomination généralement adoptée pour la désigner, même si elle a pu en avoir d'autres lors de son développement (e.g. « paradigm uniformity », « uniform

¹⁷⁷ Scheer (2013a) attribue notamment l'éclatement actuel d'OT à son incapacité à rendre compte des phénomènes d'opacité.

exponence », « base-identity »..., voir Kager (1999 : §6.1)). Nous nous concentrerons ici sur la théorie développée par Benua (1997), la « Transderivational Correspondence Theory » ou TCT (§4.2.2.1), car elle a fait des propositions concernant le placement de l’accent secondaire en anglais et qu’elle permet d’illustrer les grands principes d’OO-correspondence. Pour des présentations plus générales, voir Albright (2011) et Kager (1999 : §6). Nous soulignerons également en §4.2.2.2 quelques problèmes rencontrés par la théorie.

4.2.2.1. Transderivational Correspondence Theory (Benua, 1997)

OO-correspondence est une extension de la Théorie des Correspondances (« Correspondence Theory ») proposée par McCarthy & Prince (1995, 1999), qui ont introduit avec cette théorie les contraintes de fidélité MAX, DEP, IDENT, dont nous avons déjà parlé, ainsi que ANCHOR, qui se définit comme en (71) (McCarthy & Prince, 1995 : 123).

(71) {RIGHT, LEFT}-ANCHOR(S_1 , S_2)

Tout élément à une périphérie donnée de S_1 a un correspondant à la périphérie donnée de S_2 .

Ces contraintes de fidélité s’appliquent généralement entre une forme d’input et une forme d’output. OO-correspondence introduit une nouvelle catégorie de contraintes de fidélité qui s’appliquent entre formes d’output. Les relations de fidélité dans cette théorie peuvent donc être représentées par la Figure 12.

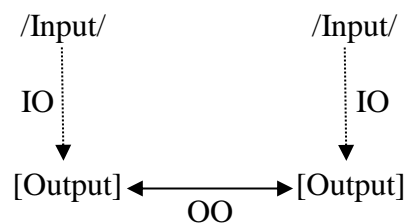


Figure 12. OO-correspondence (d’après Collie, 2007 : 232)

Différentes approches à OO-correspondence ont des définitions différentes de ce qui peut constituer une base (l’autre forme de surface dont certaines propriétés vont être préservées) ainsi que de la directionnalité de cette relation de correspondance. Pour Benua (1997 : 30), il s’agit nécessairement d’une base morphologique et de son dérivé (par ajout d’un affixe) et la directionnalité de l’influence va nécessairement de la base vers son dérivé.¹⁷⁸

¹⁷⁸ Dans la section suivante, nous verrons comment le choix de Benua ne découle pas naturellement de la théorie d’OO-correspondence et comment d’autres choix peuvent être problématiques.

Benua (1997 : §5.2.2) rend ainsi compte du comportement accentuel différent des affixes de Classe I et de Classe II par des contraintes de fidélité OO distinctes, OO₁ et OO₂. La neutralité des affixes de Classe II est modélisée par le fait que les contraintes de fidélité OO₂ sont placées haut dans la hiérarchie, dominant ainsi la plupart des contraintes de marques pouvant causer des déplacements accentuels. En revanche, les contraintes de fidélité correspondant aux affixes de Classe I sont inférieures à ces contraintes de marques dans la hiérarchie. Globalement, les contraintes de fidélité correspondant aux affixes de Classe II dominant toujours celles correspondant aux affixes de Classe I (OO₂-FAITH >> OO₁-FAITH). Nous reproduirons plus loin un exemple de Benua afin d'illustrer ce mécanisme mais il nous faut d'abord préciser la façon dont l'évaluation procède en TCT. Benua a recours à une évaluation « récursive », c'est-à-dire que la hiérarchie des contraintes est dupliquée pour chaque relation de correspondance OO entre deux mots strictement locaux (c'est-à-dire séparés par un affixe seulement). Moins un mot est complexe, plus sa récursion est prioritaire, ce qui veut dire qu'un candidat éliminé dans la récursion d'un mot moins complexe sera automatiquement écarté dans la récursion d'un mot plus complexe, même s'il serait en mesure d'être le candidat optimal dans celle-ci. Comme on peut le voir dans les exemples (72) et (73) ci-dessous, les candidats sont évalués pour l'ensemble des récursions. Un candidat optimal dans la première récursion peut correspondre à plusieurs candidats dans la seconde récursion (d'où sa duplication dans la première récursion). Le candidat optimal est celui qui est optimal dans l'ensemble des récursions.

Benua (1997 : §5.2.2) a recours aux contraintes NONFINAL (= NON-FIN en (65)), ALIGN-R (= ALIGN-HEAD en (67)) et OO-ANCHOR, qui requiert qu'une initiale de pied dans la base corresponde à une initiale de pied dans le dérivé. La neutralité de la suffixation de Classe II est illustrée en (72).

(72) Récursion (A)

/obvious/	NONFINAL	OO ₂ -ANCHOR	ALIGN-R	>>
a. ob[ví.ous]	*!		*	
b. [ób]vi.ous			**	
☞ c. [ób]vi.ous			**	

Récursion (B)

>>	/obvious+ness/	NONFINAL	OO ₂ -ANCHOR	ALIGN-R
	a'. ob[ví.ous]ness			**
	b'. ob[ví.ous],ess		*!	**
	☞ c'. [ób]vi.ous.ness			***

Dans cet exemple, (72a) est éliminé dans la première récursion car il viole NONFINAL et est donc éliminé de la deuxième récursion (même si, dans ce cas, sans cela il pourrait être désigné comme étant le candidat optimal). Dans la deuxième récursion, la neutralité de la suffixation de Classe II est assurée par l'ordonnancement OO₂-ANCHOR >> ALIGN-R, qui entraîne l'élimination du candidat (72b') et la sélection du candidat (72c').

Comparons maintenant avec la suffixation de Classe I en (73).

(73) Récursion (A)

/origin/	NONFINAL	ALIGN-R	OO ₁ -ANCHOR	>>
a. o[rí.gin]	*!			
☞ b. [ó.ri]gin		*		
c. [ó.ri]gin		*		

Récursion (B)

>>	/origin+al/	NONFINAL	ALIGN-R	OO ₁ -ANCHOR	>>
	a'. o[rí.gi]nal		**		
	☞ b'. o[rí.gi]nal		**	*	
	c'. [ó.ri]gi.nal		***!		

Comme dans le premier exemple, (73a) est éliminé pour violation de NONFINAL. En revanche, (73c') est ici éliminé car ici la contrainte de fidélité OO₁-ANCHOR, est dominée par ALIGN-R, entraînant la sélection du candidat (73b'). Nous verrons au §5.3.2 comment ce mécanisme est utilisé pour rendre compte de la préservation accentuelle dans les suffixés.

Il nous faut préciser que la récursivité du processus d'évaluation des candidats utilisé n'est pas envisagée comme étant sérielle mais parallèle, dans le sens où elle ne suppose pas que certaines récursions ont lieu avant d'autres. Les outputs de chaque récursion sont censés être disponibles pour la grammaire au même instant. Il s'agit ici d'une interprétation stricte du parallélisme d'OT qui, rappelons-le, ne postule qu'un parallélisme de la computation, c'est-à-dire l'évaluation des candidats. Dans cette interprétation, même la communication entre la morphosyntaxe et la phonologie et, par conséquent, les relations entre mots entretenant des relations dérivationnelles, est vue comme devant être parallèle.

Enfin, Benua (1997) essaie de résoudre le problème du traitement de l'opacité rencontré par OT par l'utilisation de contraintes de fidélité OO. Le terme étant sujet à débat, définissons d'abord ce que l'on entend ici par opacité. L'affixation peut parfois créer ou détruire les conditions dans lesquels des procédés phonologiques se réalisent. Dans les formes affixées, on parlera alors d'opacité lorsqu'une règle donnée ne s'applique pas alors que ses conditions

d'applications semblent être remplies (on parlera alors de sous-application (« underapplication ») de la règle) ou si elle s'applique alors que ces conditions ne sont pas remplies, (sur-application (« overapplication ») de la règle). Dans le cadre d'un système de règles (par opposition aux contraintes), cela peut être exprimé comme (74).

(74) **Définition de l'opacité** (Bermúdez-Otero, 1999 : 58)

Une règle R de la forme $A \rightarrow B / X_Y$ est opaque s'il existe des représentations de surface dans la langue ayant soit

- a. A dans l'environnement X_Y
- b. B dérivé par R dans un environnement autre que X_Y .

Benua (1997 : 5.3) prend l'exemple du « æ-tensing » qu'on trouve dans des dialectes de l'anglais parlés à New York et à Philadelphie. Dans ces dialectes [æ] est réalisée comme une voyelle plus haute et plus « tendue », notée [E], lorsque cette voyelle se trouve dans des syllabes fermées par certaines consonnes (qui peuvent varier d'un dialecte à un autre), e.g. *plan* [plEn], *mandible* [mEn.dɪbl] mais *manage* [mæ.nədʒ], *planet* [plæ.nɪt] (cp. *plan it* [plEn#ɪt]). Dans les formes affixées, on relève des comportements différents selon la classe de l'afixe, ce qu'on peut voir dans le Tableau 17.

Base non-affixée Tendue en syllabe fermée	Affixation de Classe I Relâchée en syllabe ouverte	Affixation de Classe II Tendue en syllabe ouverte
<i>class</i> [klEs]	<i>classic</i> [klæ.sɪk]	<i>classy</i> [klE.sɪ]
<i>mass</i> [mEs]	<i>massive</i> [mæ.sɪv]	<i>massable</i> [mE.səbl]
<i>pass</i> [pEs]	<i>passive</i> [pæ.sɪv]	<i>passing</i> [pE.sɪŋ]

Tableau 17. « æ-tensing » et classes d'affixes (Benua, 1997 : 182)

On voit que les formes affixées avec un suffixe de Classe II présentent une opacité de la règle d'æ-tensing puisque la consonne qui fermait la syllabe dans la base est resyllabée en attaque, mais que la voyelle reste tendue, bien que le contexte de la règle ait été détruit par la resyllabation. Comme pour le placement de l'accent, il suffira de postuler une contrainte de fidélité pour les affixes de Classe II qui domine la contrainte d'æ-tensing, alors que la contrainte de fidélité pour les affixes de Classe I est dominée par la contrainte d'æ-tensing.

4.2.2.2. Problèmes de la théorie

La théorie OO-correspondence permettrait donc de résoudre certains problèmes rencontrés par OT dans ses premières versions. Il semble cependant qu'elle en soulève de nouveaux, et que

certains d'entre eux, notamment l'opacité, ne sont toujours pas résolus. Nous allons ici évoquer quatre problèmes posés par la théorie OO-correspondance : la notion de base de surface, l'orientation de la relation de correspondance OO, le traitement des classes d'affixes et l'opacité.

Comme nous l'avons évoqué dans la section précédente, Benua (1997) ne considère comme base potentielle d'une relation de correspondance OO que les bases morphologiques séparées de leur dérivé par un seul affixe. Cependant, des défenseurs de la théorie n'adoptent pas nécessairement ce point de vue, ce qui pourrait s'expliquer, selon Bermúdez-Otero (1999 : 127), par la nécessité pour rendre compte des phénomènes d'opacité de disposer d'une base dans laquelle le processus phonologique étudié s'applique de manière transparente (voir ci-dessous). Ceci expliquerait selon lui pourquoi les définitions de la base de surface sont devenues de plus en plus larges et imprécises avec le temps. Nous pouvons par exemple prendre l'exemple de Stanton & Steriade (2014), qui cherchent à étudier le rôle des bases distantes (« remote bases ») sur l'accent secondaire en anglais. Pour elles, une base est « a derived input, a surface form relative to which the target form is expected to be faithful », elle doit avoir un lien sémantique avec la cible et doit être plus fréquente que celle-ci. Ainsi, pour *atomicity*, elles relèvent quatre bases distantes : *atom*, *atomician*, *atomization* et *atomize*. Une telle définition est bien moins restrictive que la définition de Benua (1997) et pose plusieurs problèmes. Tout d'abord, elle génère un nombre de bases potentielles bien plus important qu'une définition selon laquelle seule une base contenue dans un dérivé peut influencer la forme phonologique de ce dernier. Ensuite, elle pose la question du statut de la fréquence : sur quelles bases la fréquence constitue-t-elle un critère pertinent dans la détermination du statut de base ? Quelle interaction peut-il exister entre ce critère et les autres critères (e.g. sémantiques) ?¹⁷⁹ Enfin, cela pose la question de la directionnalité de l'influence entre formes reliées morphologiquement, qui est un problème plus large de la théorie OO-correspondance, et vers lequel nous nous tournons maintenant.

Nous avons vu que Benua (1997) proposait que la directionnalité des relations de correspondance OO était restreinte à l'influence de la base sur son dérivé. Cependant, il s'agit d'un axiome dans la théorie, et d'autres auteurs proposent que les relations de correspondance entre formes de surface puissent être bidirectionnelles (e.g. Kenstowicz (1996)). Collie (2007 :

¹⁷⁹ On pourrait ajouter que les auteures utilisent le nombre de résultats Google pour évaluer les fréquences, tout en précisant qu'il ne s'agit pas de la meilleure manière d'évaluer la fréquence et que ce ne sont que des résultats exploratoires.

234) relève que, dans le cas de la préservation accentuelle en anglais, on ne dispose pas de cas indiscutables d'influence d'un dérivé sur sa base. Kraska-Szlenk (2007 : Ch. 8) avance que plusieurs facteurs conspirent en faveur de relations d'analogies d'une base vers son dérivé, rendant des cas d'analogies dans le sens inverse statistiquement très improbables. Par conséquent, il n'est pas certain qu'une théorie plaçant sur un pied d'égalité l'influence (potentielle) d'une base sur un dérivé et celle d'un dérivé sur une base soit désirable.

De plus, l'approche de Benua (1997 : 171) sur la question des classes d'affixes est problématique puisqu'elle décrit l'appartenance à une classe donnée comme un simple fait phonologique. Nous avons vu au §3.4.5.2.1 et au §3.4.6.2.1 que les classes d'affixes sont caractérisées par un ensemble de propriétés qui dépassent la phonologie et s'étendent à la morphologie et à la sémantique. Par conséquent, une telle approche est réductrice et ne permet pas de considérer le phénomène des classes d'affixes dans son ensemble.

Enfin, OO-correspondence propose une solution au problème de l'opacité rencontré par OT, comme nous avons pu le voir dans la section précédente. Cependant, comme le souligne Bermúdez-Otero, 2011, 2016), le procédé utilisé (les contraintes de fidélité OO) nécessite l'existence d'une base dans laquelle le processus opaque étudié s'applique de manière transparente, sans quoi la théorie ne peut rendre compte du phénomène opaque. Or, Bermúdez-Otero (2016) donne sept exemples d'opacité où l'on ne dispose pas d'une base dans lequel le processus s'applique de manière transparente, rendant impossible l'analyse utilisant des contraintes de fidélité OO :

- L'épenthèse de schwa dans les verbes intransitifs en itelmène.
- Le voisement du /s/ prévoalique en finale de mot en espagnol équatorien.
- La lénition du [ɹ] de liaison et intrusif dans les dialectes non-rhotiques de l'anglais.
- La débuccalisation du /s/ prévoalique en fin de mot dans les dialectes nord-chiliens de l'espagnol.
- L'échec du « gliding » de /i/ en finale de thème dans les verbes du breton de Bothoa.
- L'accentuation des verbes déponents et des noms *plurale tantum* en albanien.
- Échec de la réduction vocalique dans les composés en catalan.¹⁸⁰

Ainsi, un des problèmes centraux d'OT, l'opacité, reste non résolu, et la théorie OO-correspondence en ajoute de nouveaux, ce qui remet sérieusement en question la viabilité de cette théorie. Nous allons maintenant présenter une autre théorie qui s'inscrit dans le cadre

¹⁸⁰ Voir Bermúdez-Otero (2016 : §3.5) pour les références pertinentes sur ces différents phénomènes.

d'OT, Stratal OT, qui fait notamment des propositions alternatives sur les points problématiques pour OO-correspondence.

4.2.3. Stratal OT

Dans cette section, nous présenterons les caractéristiques principales de Stratal OT. Pour cela, nous nous baserons essentiellement sur les travaux de Ricardo Bermúdez-Otero (Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Bermúdez-Otero, 1999, 2003, 2011, 2012, 2016)¹⁸¹ et nous serons amené à discuter dans la suite de cette thèse les travaux de Collie (2007, 2008) sur la préservation accentuelle, qui se placent dans ce cadre théorique.¹⁸² Comme nous l'avons vu dans la section précédente, OT est avant tout une théorie de la computation. En revanche, les outils théoriques d'OT ne sont qu'une partie des outils qu'utilise Stratal OT, puisque cette théorie avance, contrairement à OT, des hypothèses sur la structure de la grammaire, sur l'interface entre morphologie et phonologie et sur le lexique.

Nous commencerons par présenter les grands principes de la théorie (§4.2.3.1), puis détaillerons certains aspects de son architecture (§4.2.3.2). Cette théorie touchant à beaucoup d'aspects de la phonologie qui ne sont pas pertinents ici, nous nous concentrerons sur les aspects auxquels nous ferons appel par la suite. Par conséquent, notre présentation sera nécessairement incomplète.

4.2.3.1. Principes centraux

Nous allons commencer par présenter les trois grands principes de Stratal OT : le cycle (§4.2.3.1.1), la stratification (§4.2.3.1.2) et l'évaluation en parallèle, tirée d'OT (§4.2.3.1.3).

4.2.3.1.1. Le cycle

Scheer (2011 : 85) décrit le cycle phonologique (initialement appelé cycle transformationnel dans SPE) comme étant une caractéristique principale de la phonologie générativiste, présente

¹⁸¹ Nous basons également notre présentation sur la page sur Stratal OT du site personnel de Ricardo Bermúdez-Otero : [http://www.bermudez-otero.com/Stratal_Optimality_Theory.htm?B1=Stratal+OT#\[8\]](http://www.bermudez-otero.com/Stratal_Optimality_Theory.htm?B1=Stratal+OT#[8]) (consulté le 8/01/2016).

¹⁸² D'autres ont proposé des modèles strataux d'OT, voir par exemple Kiparsky (2000, 2003, 2010) et Orgun (1996).

depuis ses débuts jusqu'à des théories récentes comme la Théorie des Phases et, pour ce qui nous intéresse ici, Stratal OT. Le principe de base du cycle est énoncé dans la citation suivante :

The essence of the phonological cycle is that the computation of the phonological properties of the parts precedes and feeds the computation of the phonological properties of the whole. (Bermúdez-Otero, 2012)

Le principe est donc que, pour un mot complexe, la computation phonologique (par le biais de règles ou de contraintes) s'applique d'abord au plus petit constituant¹⁸³ puis s'applique à nouveau au constituant à l'intérieur duquel est contenu ce premier constituant et ainsi de suite jusqu'au constituant le plus large. Par exemple, le mot *originality* fait l'objet de trois cycles : un premier pour *origin*, un second pour *original* et un troisième pour *originality*. Sachant que l'output d'un cycle constitue l'input du cycle suivant, certaines propriétés peuvent ainsi être transmises d'un dérivant vers son dérivé. Il faut préciser que la transmission de propriétés phonologiques par le biais du cycle est strictement **locale**, c'est-à-dire que seul le constituant le plus proche peut influencer la représentation phonologique du constituant qu'on cherche à expliquer. Par exemple, la computation d'*originality* peut « voir » *original*, mais pas *origin*. Le cycle est donc notamment un moyen de formaliser les relations morphophonologiques et la communication entre morphologie et phonologie.

Nous avons vu au §4.1.1 que la Phonologie Prosodique est l'une des théories de l'interface entre morphologie et phonologie. Dans cette théorie, l'information morphologique est traduite sous la forme de constituants phonologiques qui peuvent alors constituer des domaines d'application pour des règles ou contraintes phonologiques. La cyclicité consiste à considérer que les règles phonologiques (ou, comme nous le verrons dans la section suivante, certaines d'entre elles) peuvent s'appliquer à nouveau lors de l'ajout de certains affixes. Il y a donc deux manières par lesquelles la morphologie et la phonologie peuvent communiquer.¹⁸⁴ Scheer (2011 : §5) appelle communication **représentationnelle** la traduction de l'information morphologique par l'insertion d'un objet représentationnel (e.g. les frontières de SPE, les constituants prosodiques, des unités CV) dans la chaîne linéaire qui constitue l'input de la computation phonologique. En revanche, il dénomme le cycle (ou la dérivation par phases) communication **procédurale**. Il avance que ces deux modes de communications sont nécessaires, ce qu'il appelle « Interface Dualism ». Conformément à ce principe, Stratal OT a recours à la Hiérarchie Prosodique en plus du cycle. Bermúdez-Otero (2011) considère que

¹⁸³ Comme nous allons le préciser ci-dessous, ce n'est pas tout à fait exact : les racines et les affixes de font généralement pas l'objet d'une computation phonologique.

¹⁸⁴ Cette problématique s'inscrit dans le cadre d'une vision modulaire de la grammaire, voir §4.2.3.2.1.

déterminer ce qui relève du représentationnel ou du procédural est l'un des obstacles les plus sérieux et récurrents dans la recherche empirique sur l'interface morphosyntaxe-phonologie, ce qui a conduit plusieurs chercheurs à proposer des critères visant à distinguer les deux (que nous ne discuterons pas ici, mais voir Bermúdez-Otero & Luís (2009) ainsi que Raffelsiefen (2005), qui propose des critères différents).

La cyclicité est également utilisée pour rendre compte des phénomènes d'opacité.¹⁸⁵ Pour cela, Stratal OT pose notamment le théorème en (75).

(75) **The Russian Doll Theorem** (Bermúdez-Otero (2011))

Let there be the nested cyclic domains $[\gamma \dots [\beta \dots [\alpha \dots] \dots] \dots]$. If a phonological process p is opaque in β because its domain is α , then p is opaque in γ .

Corollary: If a phonological process exhibits cyclic misapplication within a certain phonological configuration created by affixation, then it must also exhibit cyclic misapplication if the same configuration arises by word concatenation.

Ce théorème peut être illustré par le phénomène de suppression des plosives post-nasales en anglais RP contemporain, tiré de Bermúdez-Otero (2011). Ce processus phonologique ne s'applique pas normalement devant une voyelle, e.g. *elongate* ['i:lɒŋɡeɪt] et s'applique à la fin d'un mot, e.g. *long* ['lɒŋ]. On trouve cependant une sur-application de ce processus devant certains suffixes commençant par une voyelle, e.g. *longish* ['lɒŋɪʃ]. Cela implique que le domaine d'application de ce processus est une catégorie morphosyntaxique plus petite que le mot grammatical (ici il s'agit du thème, voir la section suivante). Selon le « Russian Doll Theorem », on s'attend donc à ce que cette sur-application ait lieu également à un niveau plus élevé encore, e.g. le syntagme, ce qui est bien le cas : *long effect* [ˌlɒŋɪˈfekt].

4.2.3.1.2. La stratification

Stratal OT reprend l'idée de stratification développée par la Phonologie Lexicale (Kaisse & Shaw, 1985 ; Kiparsky, 1982, 1985 ; Mohanan, 1982), même si les deux théories divergent sur certains aspects comme le caractère inné de l'architecture stratale-cyclique de la phonologie. Stratal OT considère que cette architecture émerge de mécanismes de stockage et de traitement généraux au cours du développement linguistique de l'enfant. Nous ne détaillerons pas ici toutes les différences entre les deux théories (mais voir Bermúdez-Otero (2013b)).

La théorie reconnaît trois strates ou niveaux (nous conservons les noms anglais) : le stem-level (ci-après SL), le word-level (WL) et le phrase-level (PL). Les deux premières strates

¹⁸⁵ Voir (74).

correspondent à la phonologie dite « lexicale » et la dernière à la phonologie « post-lexicale ». Chaque strate correspond à une grammaire distincte, sous la forme d'une grammaire OT, c'est-à-dire une hiérarchie de contrainte. La théorie ne place pas de restriction sur les divergences pouvant exister entre les grammaires des différentes strates.¹⁸⁶ Une grammaire en Stratal OT peut donc être représentée comme dans la Figure 13.

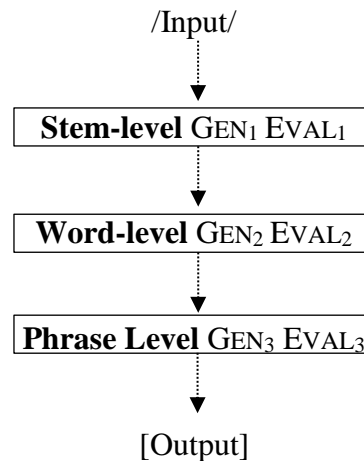


Figure 13. Grammaire Stratal OT

En Stratal OT, les strates sont définies morphosyntaxiquement, comme l'indiquent leurs noms. Nous avons déjà défini les termes de racine et de mot (§3.4.2) mais n'avons pas utilisé de terme correspondant à « stem »¹⁸⁷ que Bermúdez-Otero (2013a) traduit par « thème », et dont Bermúdez-Otero (2016) donne la définition suivante :

A **stem** is a lexical item specified for syntactic category (N, V, A, etc). In certain cases it is necessary to distinguish further between **derivational stems** and **inflectional stems**, where a derivational stem belongs to a syntactic category but must undergo some further morphological operation before it becomes inflectable. (Bermúdez-Otero, 2016 ; emphases dans l'original)

Notons que cette définition ne précise pas si un thème est nécessairement libre ou s'il peut être lié. Pour Giegerich (1999 : 105), un thème peut être libre ou lié. En ce qui concerne l'anglais, Bermúdez-Otero (communication personnelle) considère que les thèmes sont généralement libres mais qu'on pourrait analyser des éléments comme *-flate* (dans *inflate* ou *deflate*) comme des thèmes liés.

¹⁸⁶ Bermúdez-Otero (2011, 2015) montre cependant que les divergences sont limitées par le cycle de vie des processus phonologiques.

¹⁸⁷ Comme le notent Bauer *et al.* (2013 : 19), ce terme est utilisé par différents auteurs avec des sens parfois éloignés, ce à quoi vient s'ajouter le problème de sa traduction en français. Bermúdez-Otero (2013a) propose le terme de « thème », mais Roché (2010) avance qu'il faut distinguer « thème » et « radical ». Notons que la façon dont Roché définit ces termes correspond aux notions de « inflectional stem » et de « derivational stem » dans la définition de Bermúdez-Otero.

La théorie propose donc les correspondances suivantes entre constituants morphosyntaxiques et domaines cycliques :

- Les racines ne définissent pas de domaines cycliques.
- Les thèmes formés d'un affixe et d'une racine ainsi que certaines dérivations¹⁸⁸ ou flexions idiosyncratiques définissent des domaines cycliques pour la phonologie du SL.
- Les mots définissent des domaines cycliques pour la phonologie du WL.
- Les constructions syntaxiques complexes définissent des domaines cycliques pour la phonologie du PL.

Toutes les strates sont non-cycliques, c'est-à-dire qu'il ne peut pas y avoir plusieurs cycles successifs de la phonologie d'une même strate.¹⁸⁹ Stratal OT diffère donc de la Phonologie Lexicale en cela que cette dernière considère que le SL est cyclique. Cependant, nous verrons que la théorie capture les effets de ce qui s'apparente à de la cyclicité interne au SL par le biais de sa conception du lexique (§4.2.3.2.3).

Les grammaires de chaque strate étant différentes, certains processus phonologiques sont assignés à une seule d'entre elles, ce qui permet notamment de rendre compte des phénomènes d'opacité. Dans l'exemple de la suppression des occlusives post-nasales ci-dessus, ce processus est assigné au SL (e.g. *long*) ce qui explique l'apparente sur-application de la règle devant un affixe du WL (e.g. *longish*) ou au PL (e.g. *long effect*).¹⁹⁰

On peut également illustrer le fonctionnement de la théorie sur ce point si l'on prend le cas du « Canadian Raising » (ci-après CR, Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Bermúdez-Otero, 2003). Ce processus modifie notamment /aɪ/ en [əɪ]¹⁹¹ devant une obstruante sourde (e.g. *write* [rəɪt] ~ *ride* [raɪd]). Cependant, il n'a jamais lieu devant des affixes du WL (e.g. *eyeful* [aɪfəl] ~ *Eiffel* [əɪfəl]) ou dans un énoncé (e.g. *lie for me* ['laɪ fər mi]). Ce phénomène est donc attribué au SL. Ce phénomène est un cas « classique » d'opacité lorsqu'il entre en interaction avec le

¹⁸⁸ Les affixes dits de Classe-I (voir §3.4.5.2.1 et §3.4.6.2.1) sont affiliés au SL et ceux de Classe-II au WL. Cette affiliation est vue comme étant idiosyncratique. La théorie reconnaît aussi l'existence d'affixes dits « dual-level » (Giegerich, 1999 ; voir §3.4.6.3) pour lesquels l'affiliation stratale d'une construction donnée peut être idiosyncratique ou dépendre de l'existence dans le paradigme d'une autre construction partageant la même racine, e.g. *remediable* déclenche un cycle du SL car il existe aussi *remediate*. De tels cas sont analysés comme des dérivations racine → thème (« Root-to-stem »), qui sont systématiquement associées au SL.

¹⁸⁹ Ce caractère non-cyclique appelle une précision concernant les domaines cycliques définis par les constructions syntaxiques complexes. Puisqu'il n'y a qu'une seule application de la phonologie de cette strate, seul le plus haut nœud d'une expression linguistique définit un domaine cyclique pour la phonologie du PL.

¹⁹⁰ Le Russian Doll Theorem énoncé en (75) prédit donc que si le processus est opaque au WL, alors il l'est nécessairement aussi au PL.

¹⁹¹ Les transcriptions dans ce paragraphe sont reprises des références citées ci-dessus.

flapping, qui lui s'applique au PL.¹⁹² Le flapping neutralise l'opposition /t/ ~ /d/, qui se réalisent tous deux [ɾ], une battue alvéolaire **voisée**. Si le CR s'appliquait au même niveau que le flapping, on s'attendrait à ce *writer* et *rider* soient réalisés de la même manière puisque la voyelle cible du CR est suivie dans les deux cas de [ɾ]. Or, ce n'est pas le cas puisque on a *writer* [ɾəɪɾər] et *rider* [ɾaɪɾər]. L'assignation de ces deux processus à des strates distinctes permet de générer correctement les données observées, comme le montre (76).

(76)	<i>write</i>	<i>ride</i>	<i>writer</i>	<i>rider</i>	<i>write odes</i>	<i>ride uphill</i>
	/ɾaɪt/	/ɾaɪd/	/ɾaɪt-ər/	/ɾaɪd-ər/	/ɾaɪt ɔʊdʒ/	/ɾaɪd ʌpɦɪl/
SL (CR)	ɾəɪt	ɾaɪd	ɾəɪt	ɾaɪd	ɾəɪt / ɔʊdʒ	ɾaɪd / ʌpɦɪl ¹⁹³
WL (affixation de <i>-er</i>)	-	-	ɾəɪtər	ɾaɪdər	-	-
PL (concaténation des mots et flapping)	ɾəɪt	ɾaɪd	ɾəɪɾər	ɾaɪɾər	ɾəɪɾ ɔʊdʒ	ɾaɪɾ ʌpɦɪl

Ce système de strates définies morphosyntaxiquement permet donc de traiter les problèmes de sur-application ou de sous-application de phénomènes phonologiques conditionnés par la structure morphosyntaxique. Pour conclure cette section, nous avons rassemblé dans le Tableau 18 des exemples de processus phonologiques (dont nous avons préservé les noms anglais) de divers dialectes de l'anglais avec l'affiliation stratale qui a été proposée pour chacun d'entre eux.¹⁹⁴

Stem-level	Word-level	Phrase-level
<ul style="list-style-type: none"> • Canadian Raising • Northern Irish Dentalization • Nasal Cluster Simplification • Trochaic Shortening • Closed Syllable Shortening • Vowel Shift 	<ul style="list-style-type: none"> • /t/ and /d/ tensing (foot-initially) • /-d/ et /-z/ alternations • Intrusive <i>r</i> • /t/ laxing (non-foot-initially) • /l/-darkening (in the coda) 	<ul style="list-style-type: none"> • Flapping

Tableau 18. Processus phonologiques de l'anglais et leur affiliation stratale

¹⁹² L'assignation du flapping au PL est justifiée par son application entre deux mots, e.g. *he hit Ann* [hi hɪɾ æn].

¹⁹³ Nous indiquons ici par une barre oblique le fait que les différents mots des syntagmes *write odes* et *ride uphill* font l'objet de cycles distincts au SL.

¹⁹⁴ Les exemples du Tableau 18 sont tirés de Bermúdez-Otero & McMahon (2006) et Bermúdez-Otero (2003, 2011). Notons que plusieurs de ces phénomènes sont conditionnés par des domaines cycliques et des domaines prosodiques, e.g. le /l/-darkening se produit au WL **et** en coda.

4.2.3.1.3. L'évaluation parallèle

Stratal OT pose que la computation lors de chaque cycle se fait sous la forme d'un mapping de l'input à l'output de façon parallèle à l'aide de contraintes, comme le fait OT. Nous avons déjà présenté la manière dont fonctionne OT (§4.2.1), nous ne reproduirons donc pas les caractéristiques de cette théorie ici. Si l'on utilise les termes d'OT, on pourra simplement dire qu'à chaque strate correspond une grammaire spécifique, avec un GEN, un CON et un EVAL spécifiques, comme le montre la Figure 13.

Il faut toute de même préciser que Stratal OT rejette certaines propriétés d'OT « standard » comme les contraintes OO, puisque les strates et les cycles permettent de rendre compte des effets de conditionnement morphosyntaxiques, ainsi que le rejet des contraintes lexicalement indexées (voir §3.5) car l'architecture modulaire adoptée par la théorie impose de sévères restrictions sur la capacité de la phonologie à renvoyer à de l'information extra-phonologique (voir §4.2.3.2.1).

4.2.3.2. Architecture de la théorie

Nous allons maintenant présenter quelques aspects de la structure plus globale de la théorie, notamment quant à la question de la modularité (§4.2.3.2.1), du lexique et de son fonctionnement (§4.2.3.2.2) ainsi que les implications qu'a cette vision du lexique sur le concept de cyclicité présenté ci-dessus (§4.2.3.2.2).

4.2.3.2.1. Modularité

Comme la plupart des approches génératives, Stratal OT suppose que l'esprit humain est modulaire et qu'il existe plusieurs modules dédiés à la faculté de langage. Selon Fodor (1983), il existe donc plusieurs modules qui ont les propriétés d'être spécifiques à un domaine donné (e.g. le traitement de l'information visuelle), innés, dont l'opération est obligatoire (e.g. on ne peut pas s'empêcher de reconnaître notre langue maternelle quand on l'entend) et très rapide. Ces modules communiquent entre eux et avec des systèmes centraux qui, eux, s'appliquent à des domaines cognitifs non cloisonnés et dont la vitesse de traitement de l'information est plus lente que celle des modules. Pour Fodor, la communication entre ces modules passe par des transducteurs qui traduisent le contenu informationnel de la « langue » d'un module à celle d'un

autre module. Ainsi, les opérations au sein d'un module ne peuvent faire référence directement à des éléments d'un autre module, qui sont exprimés dans une langue qui leur est étrangère.

Ce n'est cependant pas la vision de la modularité qu'adopte Bermúdez-Otero. Bermúdez-Otero (2012 : §4.1) se dit cependant plus Jackendovien que Fodorien car il adhère à deux arguments de Jackendoff (1997 : §2.6, 2002 : §7.5). Tout d'abord, il considère que les transducteurs tels que les décrit Fodor semblent être des mécanismes computationnels trop triviaux pour traiter la complexité du mapping au niveau des interfaces entre modules. Deuxièmement, les propriétés que Fodor attribue aux modules ne semblent pas converger puisqu'il existe des capacités comme la conduite qui sont surappries (elles deviennent automatiques) et ne sont évidemment pas innées.

Dans le cas des modules qui nous intéressent, la morphologie et la phonologie, il adopte donc le concept de Jackendoff (1997 : §2.6) de modularité représentationnelle selon lequel la morphologie effectue des computations sur des morphes et la phonologie sur des représentations mélodiques et prosodiques. Dans le cas de la morphologie, il propose donc la « Morph Integrity Hypothesis » : « Morphological operations do not alter the syntactic specifications or phonological content of morphs. » Pour ce qui est de la phonologie, il restreint l'accès de celle-ci à l'information extra-phonologique aux seules contraintes d'alignement entre constituants prosodiques et constituants morphosyntaxiques (selon l'« Indirect Reference Hypothesis » de la Phonologie Prosodique). Quant au caractère inné de la modularité, Bermúdez-Otero (2012 : §4.1) lui préfère la notion de modularité émergente.

4.2.3.2.2. Le lexique

Comme le relèvent Anderson (1992 : 181), Bermúdez-Otero & McMahon (2006) et Bermúdez-Otero (2012), la conception du lexique qu'avaient des structuralistes comme Bloomfield consiste à voir le lexique comme une liste inerte rassemblant l'ensemble des éléments ne suivant pas les règles générales du système. Cette vision a été reprise par les auteurs de SPE, qui supposaient qu'il était moins coûteux cognitivement d'effectuer des computations « on-line » que de stocker une quantité importante d'information, et ce parfois de manière redondante. Cette supposition est discutable, comme le souligne la citation suivante :

Generative linguists have often assumed [...] that a linguistic analysis must lead to completely non-redundant representations. There is no a priori justification for this move, however, and [...] it is certainly not characteristic of other sciences, such as chemistry. (Anderson, 1992 : 195)

Au contraire de cette approche cherchant à minimiser le stockage, J. Myers (1999 : 5) relève que « psychologists have long known that cognitive processes work much more efficiently when as much as possible is memorized, and as little as possible is calculated on-line ». Ceci s'applique également au langage et implique que le point de vue de Bloomfield et SPE sur la répartition entre stockage et computation serait à l'opposé de la réalité. De plus, Giegerich (1999 : Ch.3) avance que la non-compositionalité du sens de certaines constructions de la Strate-I (équivalent au SL), la non-productivité de certains affixes (e.g. *-en* exprimant le pluriel en anglais) et l'allomorphie des bases rendent obligatoire le stockage des formes de cette strate. Par conséquent, Stratal OT considère qu'au moins certains éléments doivent être stockés.

La théorie propose qu'il existe deux types de stockage¹⁹⁵ : le **stockage non-analytique** et le **stockage analytique**. L'output de chaque cycle du SL est stocké non-analytiquement (même les dérivés), c'est-à-dire intégralement, sous la forme d'une représentation phonologique entièrement prosodifiée (c'est-à-dire incluant la syllabation, les pieds, les mots prosodiques) et non seulement d'une concaténation de morphes sous-jacents. Par exemple, l'entrée lexicale d'*idyllic* sera stocké comme (77a) et non (77b).

(77) Stockage non-analytique d'*idyllic* (Bermúdez-Otero, 2012)

- a. ✓ IDYLLIC ↔ [_ω [_Σ I[_{Σ°} dɪ^μ.lɪ^μk]]]
- b. ✗ IDYLLIC ↔ [_{SL} idɪl - ɪk]

En revanche, les constructions du WL, si elles sont stockés dans le lexique (ce qui peut ne pas être le cas¹⁹⁶), sont stockés analytiquement, c'est-à-dire tels qu'elles apparaissent dans l'input de la phonologie du WL. Par exemple, *loaded* pourra être stocké comme en (78a) mais non comme en (78b).

(78) Stockage analytique de *loaded* (Bermúdez-Otero, 2012)

- a. ✓ <LOAD, past> ↔ [_{WL} [_ω [_Σ lə^μʊ^μd]] - d]
- b. ✗ <LOAD, past> ↔ [_ω [_Σ 'lə^μʊ^μ]dɪd]

La différence entre ces deux types de stockage peut se manifester notamment par le fait que l'on trouve des exceptions dans les constructions du SL (e.g. les exceptions à la règle d'accentuation de *-ic* comme *catholic* ou *Arabic*) et que les affixes impliqués dans ces

¹⁹⁵ Ici, nous traduisons le terme de « listing » par celui de « stockage ».

¹⁹⁶ Par exemple, Aitchison (1987 : 109-110) cite des exemples comme *He go backs (He goes back)*, *Stop him go offing (going off)* qui indiquent que les suffixes flexionnels (assignés au WL en Stratal OT) sont généralement ajoutés « on-line ».

constructions sont généralement moins productifs que ceux du WL, alors que les constructions du WL (e.g. les alternances du suffixe *-ed*) ne connaissent pas d'exceptions.¹⁹⁷

Puisque les outputs du SL sont stockés, cela implique que les règles ou contraintes du SL fonctionnent de manière purement redondante. Il existe donc deux types de règles ou du moins deux modes d'application des règles¹⁹⁸ : les règles ordinaires, qui peuvent s'appliquer de manière productive à de nouveaux items et les règles de redondance lexicale qui sont, quant à elles, semi-productives (Jackendoff, 1975). Ces dernières ont le même format que les règles ordinaires mais capturent les schémas par défaut au sein des unités stockées non-analytiquement, tout en pouvant être bloquées par de l'information déjà stockée, d'où la persistance d'exceptions (Bermúdez-Otero, 2012 : §3.1.1). Ainsi, une règle de redondance peut ajouter de la structure (e.g. prosodique) mais ne peut pas altérer la structure déjà présente. Si l'on prend l'exemple d'*Arabic*, l'existence de la représentation stockée non analytiquement $[_\omega [_\Sigma' [_\Sigma^\circ 'æ^H .ɪæ^H]bɪk]]$ bloque la génération par la règle de redondance du SL assignant un accent en pénultième qui génèrerait $*[_\omega [_\Sigma' æ[_\Sigma^\circ 'ɪæ^H .bɪ^Hk]]]$.

Nous allons maintenant voir les conséquences qu'ont les différents éléments de la théorie que nous avons présenté jusqu'ici sur la cyclicité et le fonctionnement du SL, qui sont des éléments clés dans l'analyse de Collie (2007, 2008) de la préservation accentuelle en anglais dans le cadre de Stratal OT.

4.2.3.2.3. La « fausse » cyclicité

Traditionnellement, la Phonologie Lexicale considère que le SL est cyclique, c'est-à-dire que plusieurs cycles de la phonologie du SL peuvent se succéder si de nouvelles opérations morphologiques déclenchant des cycles du SL sont effectuées. Cette cyclicité est nécessaire pour rendre compte de la préservation de certaines propriétés des dérivants dans leurs dérivés du SL, les exemples le plus souvent cités concernant des cas de reprise de l'accent secondaire. En effet, les dérivés semblent présenter des schémas accentuels qui diffèrent des mots non analysables. Comme nous le verrons au §5.3.1, la plupart des auteurs notent que les mots non-

¹⁹⁷ Bermúdez-Otero (2012 : §3.1 ; 2013b : §36) donne des exemples d'études psycholinguistiques qui confortent l'existence de ces deux types de stockage.

¹⁹⁸ Bermúdez-Otero (2012 : §3.1.1) reconnaît aussi un troisième type de généralisation qui font appel à la mémoire associative distribuée et qui rend compte de la productivité marginale (essentiellement diachronique) de schémas de ressemblance de « familles », comme les flexions du type *string-strung*, *stick-stuck*, *sneak-snuck*. Ce type de généralisation n'étant pas pertinent pour la présente étude, nous n'en dirons pas plus.

analysables ayant trois syllabes prétoniques légères reçoivent l'accent secondaire sur leur première syllabe¹⁹⁹ :

- (79) *àbracadábra*
dèlicatéssen
pèripatétic

En revanche, les dérivés du SL enfreignent régulièrement cette généralisation puisqu'ils peuvent recevoir l'accent secondaire sur leur deuxième syllabe :

- (80) *òriginálicity *orìginálicity* (← *orìginal*)
 *dìvisibìlity *divìsibìlity* (← *divìsible*),
 *Èlizabéthan *Elizabéthan* (← *Elizabèth*)).

Cette particularité des dérivés peut être attribuée à l'existence d'un dérivant portant un accent sur sa deuxième syllabe, comme l'illustrent les exemples en (80).²⁰⁰ Si l'on considère que le SL est cyclique, alors la dérivation d'*Elizabéthan* se fait en deux cycles, l'un pour assigner l'accent à *Elizabeth* et l'autre à *Elizabéthan*. Cependant, puisque Stratal OT pose que tous les outputs du SL sont stockés dans le lexique avec leur schéma accentuel (sous la forme de la structure prosodique), alors il existe déjà une entrée *Elizabeth*. La computation du schéma accentuel d'*Elizabéthan* se fait donc sur la base d'un input qui contient des accents. De cette manière, la théorie permet de capturer les effets de cyclicité interne au SL à l'aide de ce que Collie (2007, 2008) appelle la « fausse » cyclicité. En utilisant la formalisation d'OT et les contraintes MAX-FootHead (définie en (81)) et ALIGN-L (définie au §4.2.1.2), cela peut être analysé comme en (81) (d'après Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Collie, 2008).

- (81) Cyclicité au SL et préservation accentuelle

MAX-FootHead : The output correspondent of an input foot must be a foot head.

Input : /E[líza]beth-an/	MAX-FootHead	ALIGN-L
☞ a. E[líza][béthan]		*
b. [Èli]za[béthan]	*!	

¹⁹⁹ Les exemples de cette section sont tirés de Bermúdez-Otero & McMahon (2006). Les deux derniers cas sont potentiellement problématiques. *Delicatessen* peut être vu comme lié à, voir dérivé de *délicate*. Son accentuation initiale serait donc analysable comme un effet d'isomorphisme. Dans le cas de *peripatetic*, on pourrait avancer que *peri-* est une racine savante et qu'il possède son accentuation propre à l'initiale (voir §6.3).

²⁰⁰ Voir §5.3.2 pour une présentation plus générale du fonctionnement de l'accent secondaire des dérivés.

C'est le même mécanisme de contraintes de fidélité (ici MAX-FootHead) qui permet de rendre compte de la préservation accentuelle dans les dérivés du SL ainsi que la stabilité d'exceptions comme *Arabic* évoquées précédemment, en bloquant la computation « on-line » de formes respectant les schémas par défaut.²⁰¹ Cependant, ce blocage peut échouer dans le cadre de modèles d'accès lexical tels que celui présenté au §3.4.12. Nous avons vu que dans un tel modèle, on peut accéder à un mot complexe par un chemin direct et un chemin décomposé et que le choix entre ces deux chemins dépendait de la vitesse que prenait chaque chemin, cette vitesse étant déterminée par le niveau d'activation du mot complexe et de ses constituants, lui-même déterminé par la fréquence d'utilisation du mot complexe et de ses constituants. Le blocage des règles par défaut (par la présence de structures préspecifiées dans l'input) correspond à l'accès décomposé. En revanche, ce modèle prédit que ce blocage peut échouer si l'accès se fait directement, ce qui est formalisé dans Stratal OT par l'absence de structure préspecifiée dans l'input. La computation du mot complexe se fait alors directement sans référence au schéma accentuel de ses constituants. Nous reviendrons sur ce mécanisme plus en détail au §5.3.2 en ce qui concerne l'accent secondaire.

²⁰¹ Ceci permet de rendre compte de ce que (Bermúdez-Otero, 2012 : §3.3.2) nomme la Généralisation de Chung (« Chung's Generalization », d'après Chung (1983)), qu'il énonce comme suit : « If a stem-level phonological process can sustain lexical exceptions in monomorphemic items, then it can show cyclic reapplication in complex stem-level forms, and vice versa. » Dans Stratal OT, c'est le mécanisme de contraintes de fidélité placée haut dans la hiérarchie qui permet de rendre compte de la persistance d'exceptions aux règles générales et des effets de préservation cycliques entre dérivants et dérivés. Dans les deux cas, la contrainte de fidélité préserve une propriété déjà présente dans l'input, c'est-à-dire stockée. Par exemple, Bermúdez-Otero (2012 : §3.3.2) met en parallèle la préservation accentuelle sur la seconde syllabe, contrairement au schéma par défaut, dans des mots comme *Elizabéthan* ou *originality* et les exceptions à cette règle des mots non-dérivés comme *Epaminondas* ou *apòtheosis*, qui ne respectent pas non plus ce schéma par défaut.

5. L'accent secondaire

Dans cette partie, nous allons passer en revue les principales propositions ayant été faites dans la littérature sur l'accent secondaire en anglais. Nous avons choisi de faire une présentation par généralisations ou structures plutôt que par théories. Nous commencerons par préciser les précautions à prendre dans cette revue de littérature du fait de l'existence de plusieurs sous-systèmes phonologiques en anglais (§5.1). Nous détaillerons ensuite les contraintes générales qui ont été proposées pour l'accent secondaire (§5.2). La morphologie étant un facteur crucial dans l'assignation de l'accent secondaire, nous détaillerons ensuite les généralisations ayant été proposées par type de structure morphologique (§5.3). Enfin, nous traiterons la question de la valeur de la voyelle accentuée /2/ (§5.4). Avant de passer à notre étude, nous rassemblerons l'ensemble des questions de recherche que nous aurons posées et auxquelles nous chercherons à répondre (§5.5).

5.1. Les différentes phonologies de l'anglais et l'accent secondaire

Comme nous l'avons évoqué au §3.5, des études ont déjà mis en évidence des différences de comportement accentuel entre les mots « étrangers » et le reste du lexique pour le placement de l'accent primaire. L'existence ou la nature de telles différences pour l'accent secondaire sont inconnues puisque cette problématique n'a, à notre connaissance, jamais été traitée. Par conséquent, notre travail consistera à déterminer si certaines règles ou contraintes ayant été proposées pour « l'anglais » ne sont pas en fait restreintes à l'un de ses sous-systèmes.

Les travaux sur l'accent secondaire en anglais font régulièrement référence à des mots tels que *Ticonderoga* et *Monongahela*²⁰² qui, dans un cadre reconnaissant l'existence de sous-systèmes phonologiques en anglais, soulèvent au moins deux problèmes. Tout d'abord, ce sont

²⁰² Nous avons trouvé ces deux mots cités comme exemples dans Burzio (1994), Chomsky & Halle (1968), Collie (2007) ; Halle & Kenstowicz (1991), Hayes (1982, 1984), Kiparsky (1982), Liberman & Prince (1977), Pater (1995, 2000), Schane (1979), Selkirk (1980). Hammond (1999 : 284) est, à notre connaissance, le seul à faire mention du fait qu'il s'agit d'emprunts. Il considère cependant qu'il n'existe pas de différence entre emprunts et mots natifs en anglais et que, par conséquent, ils peuvent faire l'objet d'un seul et même traitement. De plus, Bermúdez-Otero (communication personnelle) considère que leur accentuation reflète bien le système accentuel de l'anglais puisque ces mots sont empruntés à des langues qui n'ont pas d'accent, que la plupart des locuteurs natifs de l'anglais n'ont pas connaissance de la position de l'accent ou des tons si ces langues en ont et qu'il y a pas de stéréotypes dans la distribution de l'accent secondaire prétonique dans les mots perçus comme étant étrangers, notamment parce que des langues comme l'espagnol ou l'italien n'ont pas d'accent secondaire lexical.

des noms propres et ils peuvent être aisément identifiés comme appartenant au vocabulaire étranger de par leur structure. Ces mots sont cités pour illustrer les schémas accentuels que peuvent avoir les mots non-analysables mais il nous semble que, du fait du biais que nous venons d'évoquer, il serait prudent d'analyser séparément des mots comme ceux-ci et, plus globalement, tous ceux analysables comme appartenant au sous-système étranger, au moins dans un premier temps. En effet, les mots non-analysables ayant, comme ces deux exemples, une séquence prétonique d'au moins trois syllabes sont vraisemblablement assez rares voire inexistantes, ce qui impliquerait que ces mots pourraient être représentatifs uniquement du sous-système auxquels ils appartiennent.

Le seul auteur évoquant l'accent secondaire pour les emprunts est van der Hulst (2014a), qui avance que « It has been argued loan words that have submitted themselves to the stress regime of the receiving language keep the stress location of the donor language as an unpredictable secondary stress ». Un des tests à effectuer pourrait donc consister à vérifier si la position de l'accent secondaire pour les emprunts est imprévisible au regard des principes généraux de l'anglais mais qu'elle est attribuable à la position de l'accent dans la langue d'origine.

La distinction entre le système étranger et le reste du lexique n'étant pas reconnue par la plupart des auteurs que nous citerons lors de notre revue de littérature, nous rapporterons leurs propositions sans chercher à faire cette distinction. Notre démarche consistera alors à voir ces propositions comme étant potentiellement valables pour tous les sous-systèmes phonologiques de l'anglais. Ce n'est que lors de l'examen de notre corpus que nous chercherons à déterminer si certaines d'entre elles sont à restreindre à l'un des sous-systèmes ou non.

5.2. Contraintes générales

Le format des généralisations proposées pour générer différents schémas accentuels peut varier d'un cadre à un autre selon que l'on se place dans un système de règle comme celui de SPE ou J.-M. Fournier (2010b) ou un système de contraintes comme OT. Cependant, il semble que certaines généralisations doivent être exprimées comme des contraintes de surface de « bonne formation » (« well-formedness ») qui s'appliquent aux dérivés comme aux non-dérivés. C'est-à-dire que certaines structures sont illicites en surface, ce qui est une manifestation de l'existence de ces contraintes. Nous allons présenter quatre de ces contraintes, dont les trois

premières découlent du principe selon lequel le rythme accentuel doit alterner entre syllabes accentuées et syllabes inaccentuées²⁰³ :

- */00-/ : Aucune unité lexicale ne peut commencer par deux syllabes inaccentuées.
- *CLASH : Il ne peut pas y avoir de suites de deux syllabes accentuées.
- *LAPSE : Il ne peut pas y avoir plus de deux syllabes inaccentuées à la suite.
- *H(: Une syllabe lourde initiale précédant une syllabe accentuée ne peut être inaccentuée.

Comme le note Guierre (1979 : 320), « les mêmes contraintes se manifestent soit comme des "règles de redondance lexicale", de caractère rythmique dans les radicaux [...], soit, dans [certains suffixés], comme des règles de transformation qui modifient au besoin la donnée accentuelle du radical correspondant ». Nous verrons au §5.3.2 la manière dont ces contraintes interagissent avec l'isomorphisme accentuel.

Guierre (1979 : 53) avance également que l'assignation de l'accent secondaire doit suivre celle de l'accent primaire, dont elle dépend. Cela implique que si l'une des contraintes rythmiques devait être enfreinte, ce serait l'accent secondaire et non l'accent primaire qui serait affecté pour éviter cette infraction. Dans le cadre d'OT, cela sera exprimé par le fait que les contraintes ayant trait à l'accent primaire (e.g. NON-FIN, ALIGN-HEAD) sont plus haut dans la hiérarchie que celles régulant l'accent secondaire.

5.2.1. */00-/

La première contrainte, qu'on notera */00-/, peut être définie comme le fait J.-M. Fournier (2010b : 12) :

(82) */00-/

Aucune unité lexicale ne peut commencer par deux syllabes inaccentuées.

Parmi les contraintes présentées dans cette section, celle-ci a la particularité de ne pas connaître d'exceptions.²⁰⁴ On la retrouve dans l'essentiel des travaux sur l'accentuation anglaise,

²⁰³ Les contraintes */00-/ et *CLASH correspondent aux principes 3 et 2 (respectivement) vus au §3.1.2.1.

²⁰⁴ Guierre (1979 : 328) relève 11 mots violant cette contrainte (e.g. *appointee*, *electronics*, *selectivity*) dans la 12^{ème} édition de l'*English Pronouncing Dictionary* de Daniel Jones. Les dictionnaires plus récents ne présentent plus de cas similaires, ce qui nous laisse supposer qu'il s'agissait d'erreurs.

notamment, et ce en des termes similaires à ceux de J.-M. Fournier chez Guierre (1979 : 317), Trevian (2003 : 11), Wenszky (2004 : 66-67) et Schane (2007). La définition est généralement accompagnée de la façon dont une éventuelle violation de cette contrainte doit être « réparée » : un accent secondaire sur la première syllabe (Schane, 1979 ; Fudge, 1984 : 31 ; Solé Sabater, 1991 et voir la « règle de l'accent /2/ » en (12)).

Chez les auteurs ayant recours aux pieds, cette contrainte est exprimée en partie à travers les types de pieds acceptés. Par exemple, chez Burzio (1994), les pieds acceptés sont ceux listés en (83). Notons que Burzio a la particularité d'accepter les pieds ternaires et de rejeter les pieds monosyllabiques, qui n'apparaissent qu'aux frontières de mots et qu'il attribue ainsi à la présence de structure vide aux frontières de mots, e.g. (φ.bàn)(dána).

(83) Pieds acceptés dans Burzio (1994 : 165)

<i>Feet</i>	<i>Non-rightmost</i>	<i>Rightmost</i>	
a. mo(nòn.ga)héla	(H σ)	(H σ)	a(gén.da)
b. (wìn.ne.pes)sáukee	(σ L σ)	(σ L σ)	a(mé.ri.ca)
c. ac(cé.le)râte	(L σ)	#(L σ)	(hó.nes)t

Dans les analyses OT, les contraintes exprimant les restrictions sur les pieds possibles en anglais sont généralement FTBIN et TROCH²⁰⁵, qui sont généralement inviolables (Hammond, 1999 : 167 ; Pater, 1995, 2000).²⁰⁶ Ces restrictions sur les pieds interagissent avec une contrainte comme PARSE-σ, qui impose que les syllabes soient analysées en pieds. Ainsi, si l'on reprend l'analyse de Pater (2000), la hiérarchie de contraintes est la suivante : FTBIN, TROCH >> PARSE-σ. PARSE-σ peut donc être enfreinte tant que les deux autres contraintes supérieures ne le sont pas, comme l'illustre (84).

(84) Violation de PARSE-σ (tiré de Pater, 2000)

<i>banana</i>	FTBIN	PARSE-σ
☞ ba[nána]		*
[bà][nána]	* !	

Ici, le second candidat est rejeté car sa première syllabe est monomoraïque et ne peut pas satisfaire FTBIN.²⁰⁷ En revanche, toute séquence initiale de deux syllabes sera bimoraïque et

²⁰⁵ Voir §4.2.1.2 pour les définitions de ces contraintes.

²⁰⁶ Voir également les contraintes phonotactiques proposées par Selkirk (1980b) au §4.1.3.

²⁰⁷ Ici, l'auteur présuppose que la voyelle sous-jacente de la première syllabe de *banana* est /ə/.

devra donc être intégrée à un pied. De plus, ce pied devra être trochaïque, conformément à TROCH, ce qui donnera lieu à un accent secondaire initial.

Ainsi, quel que soit le formalisme utilisé pour l'exprimer, tous les cadres reconnaissent la nécessité de la contrainte */00-/ en anglais.

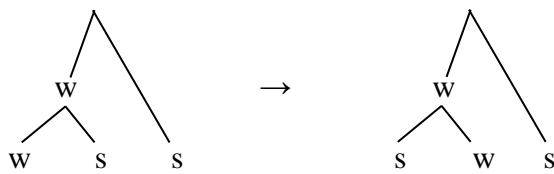
5.2.2. *CLASH

La seconde contrainte, que nous noterons *CLASH, interdit les suites de deux syllabes accentuées. Elle nécessite que nous prenions une précaution préalable concernant la nature des phénomènes qui sont concernés. En effet, nous avons souligné précédemment notre rejet du parallélisme entre accentuation et qualité des voyelles (§3.1). Dans la plupart des cas, cette contrainte concerne ce que nous avons appelé l'accent secondaire et l'accent primaire, mais elle peut être utilisée, par exemple, pour justifier la réduction de syllabes prétoniques, ce qui selon nous relève d'un phénomène distinct. Ainsi, nous nous attacherons à distinguer ces phénomènes au sein des différentes propositions. Cette contrainte, contrairement à la précédente, présente des exceptions. Nous présenterons donc les cas d'exceptions relevées dans la littérature.

Dans J.-M. Fournier (2010b : 12), cette contrainte correspond au principe 2 : « Il ne peut pas y avoir deux accents successifs au sein d'une même unité lexicale ». Trevian (2003 : 11) évoque le même principe, même si sa formulation est légèrement différente (« mot non composé » au lieu d'« unité lexicale »). Guierre avait auparavant posé une première version de ce principe dans sa thèse (1979 : 317) : « Les séquences de deux accents forts sont non-grammaticales », tout en précisant par ailleurs que cette restriction ne s'appliquait pas dans certains composés et préfixés (Guierre, 1975 : 13, 1979 : 133). Ces trois définitions, même si elles ne le formulent pas de cette manière, font référence au fait que cette contrainte s'applique dans un domaine donné, que J.-M. Fournier appelle une « unité lexicale ». Nous verrons au §5.3.3 que cette règle ne s'applique pas lorsque nous sommes en présence de deux unités lexicales (e.g. préfixe + mot).

Hors de l'école de Guierre, cette contrainte a été exprimée par la Rhythm Rule déjà évoquée au §3.1.1.3 (Hayes, 1981, 1995 ; Kiparsky, 1979 ; Liberman & Prince, 1977 ; Schane, 1979) et représentée en (85).

(85) Rhythm Rule (Kiparsky, 1979)



Cette règle s'applique au niveau du mot comme au niveau de la phrase et est tenue pour responsable de cas de non reprise de l'accent du dérivant, e.g. *expéct* → *èxpectátion*. Si l'accent du dérivant était préservé, le dérivé présenterait un schéma accentuel illicite (/021(-)/). L'accent secondaire est donc « déplacé » sur la syllabe initiale pour produire une structure licite. Burzio (1994 : 221-224) qualifie cet accent secondaire de « rythmique », appellation que Wenzky (2004 : 85) étend aux cas où un préfixe monosyllabique est attaché à une base accentuée sur sa deuxième syllabe, où le préfixe reçoit alors un accent secondaire (e.g. *impertúrbable*).²⁰⁸

Burzio (1994) explique l'absence de schémas en /021(-)/ par les restrictions qu'il propose sur les formes de pieds acceptés. Cette structure impliquerait d'avoir soit un pied monosyllabique soit un pied iambique, tous deux non licites selon lui. Cependant, pour des exceptions comme (elèc)tricity il postule un pied iambique malgré tout, qu'il compare au pied (ϕ.H) qu'il propose, tout en notant « So far as we can determine, the phenomenon [...] is limited to initial onsetless light syllables followed by heavy ones » (Burzio, 1994 : 99). Il est possible que cette restriction soit limitée aux cas présentant une syllabe légère suivie d'une syllabe lourde mais le fait que la syllabe initiale n'ait pas d'attaque ne semble pas pertinente, comme le montrent les exceptions relevées par Collie (2007), en (87) ci-dessous. Burzio (1994 : 64) postule également une voyelle nulle médiane pour expliquer des exceptions comme *de(pàrtϕ)(ménta)l*, qui pourrait également expliquer l'occurrence d'une syllabe « superlourde » interne.

Dans le cadre d'OT, Pater (1995, 2000) propose la contrainte *CLASH-HEAD²⁰⁹, pour laquelle il donne la définition en (86).

(86) *CLASH-HEAD : No stressed syllable may be adjacent to the head syllable of the Prosodic Word.

La tête du mot prosodique représentant la syllabe recevant l'accent principal, cette contrainte ne restreint l'occurrence de deux accents consécutifs que lorsqu'un de ces deux accents est

²⁰⁸ Cette qualification est discutable dans la mesure où il s'agit d'une interprétation possible de cet accent. Comme nous le verrons au §5.3.3, il a été proposé qu'un préfixe transparent tel que celui d'*imperturbable* porte un accent secondaire, quel que soit l'accentuation de la base à laquelle il s'attache. On peut simplement dire que, dans ce cas, on ne peut pas déterminer si cet accent initial est rythmique ou s'il est dû à la nature du préfixe.

²⁰⁹ Cette contrainte est appelée STRESSWELL dans Pater (1995), mais la définition qui en est donnée est identique.

l'accent primaire. Il existe dans OT une contrainte *CLASH qui interdit toutes les suites d'accents, mais Pater défend qu'il faut une contrainte plus spécifique pour l'anglais car, en anglais, les suites d'accents secondaires seraient bien tolérées.

Cependant, Pater travaille dans un cadre où toute voyelle non réduite est considérée comme étant accentuée, ce qui rend les suites d'accents secondaires beaucoup plus courantes que lorsque ce parallélisme entre accent et non-réduction est rejeté. De plus, cette vision entraîne également l'adoption de contraintes imposant que les syllabes lourdes soient accentuées (FTBIN et WEIGHT-TO-STRESS). Ainsi, *CLASH-HEAD étant dominée par ces contraintes, il est normal, dans ce cadre, de trouver des suites d'accents lorsqu'une syllabe lourde précède l'accent primaire (e.g. [bàn][dána]). L'approche adoptée ici n'adoptant pas le parallélisme entre accent et voyelles pleines, nous garderons l'appellation simple *CLASH.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, *CLASH connaît des exceptions. En effet, Trevian (2003 : 82-87) relève que LPD note un accent secondaire (parfois variable) à l'initiale pour des dissyllabes accentués en finale avec *-ee*, *-ade* ou *-ese* (e.g. *divorcée*, *goatée*, *arcade*²¹⁰, *Chinoise*). Kager (1989 : 171) soutient que les mots dérivés ayant deux syllabes prétoniques peuvent occasionnellement préserver l'accent de leur dérivant lorsque leur première syllabe est légère et que leur deuxième syllabe est lourde (e.g. *acoustician*, *départemental*, *électricité*). Cherchant à vérifier cette proposition, Collie (2007 : 79) relève les 14 cas suivants dans la 16^{ème} édition du *Cambridge English Pronouncing Dictionary*.

(87)	<i>collectivity (collective)</i>	<i>commendatory (commend)</i>
	<i>connectivity (connective)</i>	<i>detainee (detain)</i>
	<i>detestation (detest)</i>	<i>directorial (director)</i>
	<i>elasticity (elastic)</i>	<i>electrician (electric)</i>
	<i>electricity (electric)</i>	<i>ellipsoidal (ellipse)</i>
	<i>eructation (eructate)</i>	<i>escapee (escape)</i>
	<i>exchangee (exchange)</i>	<i>selectivity (selective)</i>

Les premières syllabes de ces mots contenant toutes une voyelle réduite, ces cas sont exceptionnels, en termes d'accentuation comme en termes de pieds. Selon Kager (1989 : 172) et Collie (2007 : 79), ce schéma /021(-)/ n'est attesté que dans les mots dérivés, ce qui semble être soutenu par Hammond (1999 : §8), qui ne présente que les schémas attestés dans les non-dérivés et ne relève aucun mot en /021(-)/.

Les exemples de Kager sont repris par Pater (2000), qui relève que ceux-ci sont sujets à variation. Il les intègre dans son analyse à l'aide de contraintes lexicales indexées (voir §3.5)

²¹⁰ L'accent secondaire est noté comme étant variable pour *arcade*.

en affectant à ces mots une contrainte de préservation accentuelle spécifique qui domine PARSE- σ et *CLASH-HEAD, ce qui permet de générer le schéma /021(-)/.

Le schéma /021(-)/ serait donc bien marginal, contrairement à ce que semblent affirmer Stanton & Steriade (2014) qui proposent qu'une contrainte de fidélité accentuelle de type OO entre dérivant et dérivé, qu'elles nomment BD-IDENT(stress), domine *CLASH, ce qui permettrait d'expliquer le schéma accentuel de *colòssálicity*, mais aussi de *àlcohòlicity*, *hòtélize*, *dèltaic* et *expèllée* (toute VNR étant accentuée selon elles). Le problème principal de leur analyse est qu'à aucun moment le nombre de cas pertinents pouvant potentiellement présenter ce type de schémas accentuels n'est donné, ce qui donne l'impression que les schémas de type /021(-)/ sont majoritaires (ce dont on peut fortement douter). Par ailleurs, elles supposent que les formes qui ne présentent pas de telles suites d'accents (e.g. *atómic*, *oríiginal*) sont lexicalisées (c'est-à-dire non prédictibles), ce qui poserait tout de même un problème si de telles formes s'avéraient majoritaires (tout du moins si l'on adopte la vue selon laquelle seules les exceptions sont stockées, ce qui semble être leur cas). Enfin, les exemples cités posent une série de problèmes :

- *hotelize* : *-ize* est généralement décrit comme étant un suffixe au moins à comportement mixte. Il semble ici être neutre puisqu'il n'y a pas de déplacement de l'accent primaire vers l'antépénultième, ce qui est possible dans certains cas²¹¹ (Raffelsiefen, 2004 ; Trevian, 2007). S'il est neutre, alors il est tout à fait attendu que *hotelize* preserve l'accent initial de *hotel*. Autrement dit, la suite de deux accents à expliquer est celle trouvée dans *hotel* et non celle de *hotelize*.
- *deltaic* : s'il s'agit bien de préservation, il s'agit pour nous ici de préservation vocalique et non accentuelle. En revanche, nous avons déjà noté (voir §3.2.3.3.3) la tendance à la non-réduction des voyelles initiales prétoniques devant C₂, ce qui est le cas ici. Ainsi, la présence d'une VNR dans cette position peut donc être motivée phonologiquement, indépendamment de toute relation de préservation.
- *expellee* et *colossality* semblent faire partie de la minorité de cas ayant un schéma /021(-)/ et sont probablement à traiter comme des exceptions plutôt que comme des cas représentatifs.

²¹¹ Il semblerait que l'existence d'un autre dérivant avec accent déplacé favorise le déplacement accentuel dans les dérivés en *-ize*, e.g. *Japán* → *Jàpanése* ~ *Jàpanize* (voir Bermúdez-Otero (2016) et Raffelsiefen (2004) pour des discussions).

➤ *alcoholicity* est comparé à *atomicity*, pour lequel l'absence de suite d'accent (**atòmicity*) s'expliquerait par l'existence de la base distante *átom*. En revanche, *alcoholicity* n'ayant pas de base distante sans « accent » sur *-hol-*, cette suite d'« accents » (pour nous une syllabe contenant une VNR suivie d'une syllabe accentuée, pour les auteures une séquence /31/) devrait être préservée. En effet, si BD-IDENT(stress) domine *CLASH, alors les « accents » du dérivant seront préservés même si cela génère des « accents » successifs. Dans nos termes, il s'agit ici de réduction vocalique dans les deux cas. Cette comparaison pose deux problèmes. Tout d'abord, on compare la préservation d'une VNR dans deux positions différentes, ici /201-/ et /2001-/, alors qu'on peut supposer que la position intertonique est plus susceptible de voir sa voyelle se réduire du fait de la proximité immédiate non pas d'un mais de deux accents. Ensuite, attribuer le schéma accentuel de *atomicity* à l'existence d'*atom* pose des problèmes qui seront discutés au §5.3.2.3.

L'anglais semble donc connaître une restriction sur la possibilité pour une unité lexicale de présenter deux accents consécutifs. Une des questions de recherche que nous nous poserons concernera la généralité de cette contrainte et nous chercherons à déterminer quels facteurs peuvent expliquer les exceptions relevées.

5.2.3. *LAPSE

La contrainte *CLASH que nous venons de présenter est une des deux contraintes formalisant la tendance (universelle, selon Selkirk (1984)) des langues à avoir un rythme alternant entre syllabes accentuées et syllabes inaccentuées. *CLASH, qui interdit les accents adjacents, est alors accompagnée de *LAPSE, qui interdit les suites de plus de deux syllabes inaccentuées. Ces deux restrictions sont exprimées par le « Principle of Rhythmic Alternation » de Selkirk (1984 : 52) ou par les contraintes *CLASH et *LAPSE dans OT (Alber, 2005 ; Elenbaas & Kager, 1999).

Cette contrainte n'est pas reconnue par tous, puisque Bolinger (1986 : 57) avance « there is no theoretical limit to the number of syllables, whether full or reduced, that may come between the secondary and the primary : *ántiphlogístine, irremediability, ródomontáde, gástroenterítis* ». ²¹²

²¹² Bolinger note l'accent primaire et l'accent secondaire avec le même symbole (accent aigu) car il considère qu'utiliser des symboles distincts n'est pas nécessaire puisque l'accent secondaire précède systématiquement l'accent primaire.

À notre connaissance, l'école de Guierre n'a jamais proposé une telle contrainte. Il nous faudra alors d'évaluer si celle-ci est nécessaire. On peut faire l'hypothèse que cette contrainte ne sera pas nécessaire pour les non-dérivés, ceux-ci ayant rarement plus de deux ou trois syllabes prétoniques. En ce qui concerne les dérivés, il faut évaluer la façon dont une telle contrainte pourrait se manifester.

La première option, qui est évoquée notamment par Nespor & Vogel (1989) pour le niveau de la phrase, consiste à ajouter un accent pour rompre la séquence de syllabes inaccentuées.²¹³ Pour les suffixés, cela pourrait se manifester par l'apparition d'un accent secondaire qui ne serait pas hérité de leur dérivant lorsqu'une séquence d'au moins trois syllabes inaccentuées est formée par un déplacement de l'accent primaire vers la droite, e.g. /(-)2001(-)/ → /(-)20201(-)/.

La seconde option consisterait selon nous à réduire le nombre de syllabes par syncope ou compression de deux voyelles inaccentuées n'en formant alors plus qu'une. Par exemple, *categorize* se termine par trois syllabes inaccentuées, ce qui pourrait être toléré du fait du caractère neutre de *-ize* ici. Si l'on y ajoute *-ation*, cette séquence de trois syllabes devient interne. Il faut donc voir si cette séquence reste trisyllabique ou bien si une élision d'une des voyelles inaccentuées est possible. Dans ce cas, Wells (2008) indique que le schwa correspondant au <o> peut être optionnellement supprimé, ce qui donnerait [ˌkætɪgrɑɪˈzeɪʃən] et satisferait *LAPSE. Hammond (2006) relève d'ailleurs que les cas de syncope ont tendance à résulter en des découpages en pieds qui incluent la totalité des syllabes dans les cas où certaines syllabes ne seraient pas incluses dans des pieds dans les prononciations non syncopées, e.g. *parade* [pəˈreɪd] → [ˈpreɪd]. Il note qu'une telle syncope ne peut se produire si la syllabe inaccentuée se trouve entre deux syllabes accentuées, e.g. *opera* [ˈɒprə] ~ *opératic* *[ɒpˈrætɪk].²¹⁴

Lors de l'examen de notre corpus, nous chercherons donc à savoir si ces phénomènes sont attestés dans les données afin de déterminer si *LAPSE est nécessaire dans l'analyse de l'accent secondaire en anglais. Nous nous attendons à trouver des cas de violations de *LAPSE puisque Stanton & Steriade (2014) en relèvent plusieurs, e.g. *cànnibalizátion*, *disciplinability*.

²¹³ « The obvious way to eliminate a lapse is by introducing a stronger stress somewhere in the middle of the unacceptable sequence in order to break it down into shorter stretches of weak syllables » (Nespor & Vogel, 1989).

²¹⁴ Voir également notre discussion du Tableau 3.

5.2.4. *H(

La dernière contrainte, que nous notons *H((reprenant la notation de Burzio (1994), la parenthèse indiquant ici le début d'un pied), requiert qu'une syllabe lourde précédant une syllabe accentuée soit également accentuée. Cette contrainte peut découler à la fois du principe selon lequel les syllabes lourdes doivent être accentuées en anglais (voir §3.3) et de l'adoption du parallélisme entre voyelles pleines et accentuation (§3.1), qui peuvent d'ailleurs se recouper.

Dans les modèles n'utilisant pas les contraintes, cette généralisation est exprimée par une règle de désaccentuation (Halle & Vergnaud, 1987 : 239; Hayes, 1981, 1982 ; Selkirk, 1980b, 1984 : 119 *ff.*) qui s'applique aux syllabes légères (selon les auteurs) entre deux syllabes accentuées ou à toute syllabe ne recevant pas l'accent primaire. Les préfixes sont également sujets à cette règle en étant généralement désaccentués (voir §3.4.5.1.2).

Burzio (1994 : 155) n'accepte les pieds monosyllabiques en surface que lorsqu'ils sont en frontière de mot et qu'ils sont composés d'une syllabe lourde, ce qu'il formalise par un pied dissyllabique contenant une syllabe nulle (notée ϕ). Ainsi on peut avoir $\#(\phi.H)($ (mais pas $\#(\phi.L)($, ni $\#H($.²¹⁵

Dans le cadre d'OT, Pater (1995, 2000) n'a pas recours à des éléments de structure vide mais exprime la même généralisation à travers l'interaction de FTBIN, WEIGHT-TO-STRESS et PARSE- σ . Ces trois contraintes ont pour effet d'intégrer à un pied (et donc d'accentuer) les syllabes lourdes. Pater (2000) donne des contre-exemples à cette généralisation, des dérivés et non-dérivés qui présentent une syllabe légère accentuée en syllabe initiale prétonique (e.g. *ràccóon, càfféine, illúsiion, fàscístic, mòdèrnity, ràbbínical*).²¹⁶

Wenszky (2004 : 120) relève également des exceptions à cette généralisation d'une part dans des exemples donnés dans Burzio (1994 : 298, 302, 305) avec une syllabe initiale lourde notée comme inaccentuée, e.g. *ar(tìcu)(láto)ry, ex(píry)*. Et relève de nombreux cas comparables dans son corpus, et propose « *H(should be rephrased as “#H(is dispreferred” but even this less severe constraint should be ranked relatively low, since a large number of words violate it ». Pater (2000) note également qu'on trouve des cas où une syllabe lourde initiale est inaccentuée,

²¹⁵ Comme nous l'avons vu au §3.3.3, Burzio (1994) considère que les sonantes et /s/ ne rendent pas systématiquement une syllabe lourde. Il considère que des syllabes fermées par ces consonnes sont lourdes lorsqu'elles sont accentuées et légères lorsqu'elles ne le sont pas.

²¹⁶ Dans le cadre adopté ici, ces mots ne présentent qu'une voyelle initiale pleine, ce qui est toutefois rare devant une seule consonne.

le plus souvent quand elle est constituée d'une voyelle longue (plutôt que d'une voyelle brève suivie d'une consonne).

Dans l'approche qu'adopte Guierre (1979), il s'agit, dans probablement la majorité des cas, non pas d'accentuation, mais de non réduction en prétonique. En effet, Guierre relève que les voyelles en syllabe initiale prétonique ont tendance à ne pas se réduire lorsqu'elles sont suivies d'un C₂ et à se réduire lorsque ce n'est pas le cas (Guierre, 1979 : 138-139).²¹⁷ De ce fait, il se pourrait que, dans le cadre adopté ici, il s'agisse d'une généralisation ayant trait à la réduction vocalique et non à l'accentuation.

De plus, comme nous l'avons détaillé au §3.2.2, nous considérons que la valeur (et donc, indirectement, le poids des syllabes dans lesquelles elles se trouvent) peut être déterminée par la présence d'un accent. Dans ce cadre, on pourra alors se demander si une syllabe initiale prétonique accentuée suivie d'une seule consonne contient nécessairement une voyelle libre. Autrement dit, est-ce qu'il existe une généralisation de la forme $\hat{V} \rightarrow \bar{V} / \# _ CV_{acc}$?

5.3. Accent secondaire et morphologie

Dans les sections suivantes, nous détaillerons les propositions qui ont été faites pour le placement de l'accent secondaire selon la structure morphologique de l'unité concernée. Nous commencerons par les unités sans structure interne (§5.3.1), puis nous poursuivrons avec les suffixés (§5.3.2) et terminerons par les préfixés (§5.3.3).

5.3.1. Les non-analysables

Dans cette section, nous allons nous intéresser aux mots n'ayant pas de structure interne, dont les schémas accentuels illustreraient en quelque sorte le placement de l'accent secondaire « par défaut », c'est-à-dire en l'absence de toute influence morphologique. Comme à chaque fois que nous devons présenter les différents schémas accentuels possibles pour l'accent secondaire, nous procéderons par nombre de syllabes prétoniques. En effet, du fait de *CLASH (et donc de la faible probabilité d'avoir un accent secondaire sur la syllabe immédiatement à la gauche de l'accent primaire), les mots ayant une ou deux syllabes prétoniques devront être traités à part.

²¹⁷ Guierre note que certains éléments graphiques ont un comportement distinct. En effet, les digraphes dans cette position ont tendance à ne pas se réduire et les voyelles suivies de géminées graphiques se réduisent dans environ la moitié des cas.

À partir de trois syllabes prétoniques, il existe plus d'un schéma accentuel qui n'enfreint pas *CLASH, d'autres paramètres pouvant alors entrer en jeu.

Lorsqu'un mot n'a qu'une seule syllabe prétonique, il n'est pas prédit normalement que cette syllabe puisse recevoir un accent secondaire. En revanche, *H(prédit que les syllabes lourdes dans cette position soient accentuées. Mais comme nous l'avons évoqué au §5.2.4, Wenszky (2004) relève de nombreux mots où ce n'est pas le cas. Il faudra donc évaluer dans quelle mesure cette prédiction se vérifie.

Si un mot a deux syllabes prétoniques, l'accent secondaire devrait se trouver à l'initiale puisque son placement sur la deuxième syllabe entraînerait une violation de *CLASH. Nous n'avons trouvé aucune mention dans la littérature de mots non-analysables en /021(-)/.²¹⁸

Les mots de trois syllabes prétoniques et plus présentent plus de schémas possibles. Dans tous les cas, la présence d'un accent secondaire adjacent à l'accent primaire semble prohibée.²¹⁹ Pour déterminer le positionnement de l'accent secondaire dans ces cas, il faut poser la question de la directionalité de l'assignation de cet accent. Les approches métriques ayant précédé OT utilisaient le paramètre de la directionalité pour déterminer dans quel sens étaient érigés les pieds : de gauche à droite ou de droite à gauche (e.g. Halle & Kenstowicz, 1991 ; Hayes, 1980, 1982). Dans les termes de l'école de Guierre, il est question de savoir si l'on calcule l'accent à partir de la droite ou de la gauche de la séquence prétonique. Plusieurs approches ont traité l'accent secondaire comme étant calculé à partir de la droite, notamment par le biais de différents modes de « rétraction » (Hayes, 1980, 1982 ; Liberman & Prince, 1977) qui sont aussi utilisés pour les suffixes. Liberman & Prince (1977) donnent trois types de rétraction :

- La rétraction faible (« Weak Retraction ») : permet une syllabe légère entre deux accents.
- La rétraction forte (« Strong Retraction ») : permet une syllabe entre deux accents, quel que soit son poids.
- La rétraction longue (« Long Retraction ») : permet au maximum deux syllabes entre deux accents, dont l'une doit être légère.

²¹⁸ Si l'on considère que toute voyelle pleine est accentuée, il est cependant possible d'avoir /221(-)/, e.g. *chimpanzé* (Hammond, 1999 : 289 ; Pater, 2000).

²¹⁹ Encore une fois, sauf si l'on suppose que toute voyelle pleine est accentuée, e.g. Hammond (1999 : 297) qui relève *Alexandretta*.

Guierre (1979 : 325-327) parle aussi de rétraction bien qu'il n'ait pas recours à une telle typologie. Il analyse également l'accent secondaire comme étant calculé à partir de la droite de la séquence prétonique et met en parallèle le fonctionnement de l'accent secondaire vis-à-vis de la syllabe recevant l'accent primaire et celui de l'accent primaire vis-à-vis de la fin du mot. Il souligne tout de même que les mots non-analysables ayant au moins trois syllabes prétoniques « ne sont ni nombreux, ni [...] très probants ». Cherchant à déterminer si la rétraction est bloquée trois syllabes avant l'accent primaire, il ne trouve que deux cas, *ipecaçuánha* et *villègiatúra*, qui suggèrent que ce ne soit pas le cas (bien que leur nombre très réduit invite à la prudence). Il relève que la présence d'un C₂ (dont <C'C'>) peut « bloquer » l'accent secondaire sur la pénultième, e.g. *amòntilládo*, *affètuóso*, *mesàmbrýánthemum*, sauf quand il s'agit de <rC>, e.g. *àberdevíne*, *àvoirdupóids*, *lègerdemáin*. Le reste des mots reçoivent l'accent secondaire sur l'antépénultième (de la séquence prétonique), e.g. *èlecampáne*, *càtamarán*, *àbracadábra*.

La plupart des auteurs considèrent cependant que l'accent secondaire est calculé à partir de la gauche du mot. Pour les auteurs utilisant la Hiérarchie Prosodique et/ou OT, ceci est fait en construisant les pieds de gauche à droite ou par le biais de contraintes d'alignement comme ALIGN-L (Benua, 1997 ; Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Collie, 2007 ; Pater, 1995, 2000). Tous les travaux générativistes que nous avons trouvés analysent le placement de l'accent secondaire dans les mots ayant au moins trois syllabes prétoniques comme étant déterminé par le poids syllabique (Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Chomsky & Halle, 1968 : 118 ; Fudge, 1984 : 31 ; Hammond, 1999 : 295 ; Hayes, 1980 : 293, 1982 ; Kager, 1989 : 43-44 ; Pater, 1995, 2000). En revanche, pour les mots n'ayant que deux syllabes prétoniques, ce facteur n'est pas pertinent du fait de la prédominance de *CLASH, e.g. *Àlexánder*. Pater (1995, 2000) décrit ce phénomène comme une non-uniformité du principe du poids syllabique qui constitue, selon lui, un argument en faveur d'un système formel basé sur l'interaction entre contraintes violables tel qu'OT.

Concernant les mots ayant trois syllabes prétoniques, Collie (2007 : 90) note qu'il n'existe que très peu de cas attestés dont la troisième syllabe est lourde.²²⁰ Par conséquent, le placement de l'accent secondaire pour ces mots dépend principalement du poids des deux premières syllabes. Dans le Tableau 19, nous avons rassemblé les propositions principales dans

²²⁰ Il en existe quelques cas, qui sont analysés comme étant accentués dans les approches générativistes, e.g. *Hàlicàrnássus*, *ròdomòntáde*, *ànimàdvérsion*. Wells (2008) considère cependant que ces mots ne portent qu'un seul accent secondaire, à l'initiale.

le cadre générativiste, auxquelles nous avons ajouté celle de Guierre (1979) puisque, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, elle est fondée sur la présence ou l'absence de C₂. Cela recoupe donc largement les autres propositions, qui sont de toute manière rarement fondées sur d'autres syllabes lourdes que des syllabes fermées. Le traitement de Hammond (1999) repris ici ne prend en compte que les syllabes fermées comme syllabes lourdes. En effet, il considère que si une syllabe est lourde car elle contient une voyelle longue et non une voyelle brève suivie d'une consonne, alors elle est nécessairement accentuée. La différence entre l'analyse de Guierre et les autres repose donc essentiellement sur l'intégration des géminées graphiques. Les schémas possibles selon Burzio (1994) sont déduits des pieds qu'il reconnaît comme acceptables (voir (83)).

	Guierre 1979 (H = voyelle suivie de C ₂)	Burzio 1994	Hammond 1999 (H = VC)	Pater 2000
#LL	/20-/	/02-/ ou /20-/	/02-/ (par défaut) ou /20-/ (si accent lexical initial)	/20-/
#LH	/02-/	/02-/	/02-/ ou /22-/ (si accent lexical initial)	/02-/
#HL	/20-/	/20-/ ou /22-/	/20-/ ou /22-/ (si accent lexical sur la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} syllabe)	/20-/ ou /22-/
#HH	/02-/ ²²¹	/22-/	/20-/ (si accent lexical initial) ou /22-/ (si accent lexical sur la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} syllabe)	/22-/

Tableau 19. Placement de l'accent secondaire dans les mots non-analysables ayant trois syllabes prétoniques

Assez étrangement, Hammond (1999) considère que /02-/ est le défaut pour #LL, et ce bien qu'il relève moins de cas avec cette accentuation que de cas en /20-/ (Hammond, 1999 : 294-295). Pour cette structure, les autres auteurs traitent l'accentuation à l'initiale comme étant le schéma accentuel par défaut, selon ce qui est parfois appelé l'« Abracadabra Rule » (d'après Selkirk (1984 : 113-119)). Globalement, ce qui semble déterminant, et ce spécialement si l'on considère que toute voyelle pleine n'est pas nécessairement accentuée, c'est la structure de la deuxième syllabe.

Plusieurs auteurs relèvent cependant l'existence d'exceptions, notamment de mots non-analysables ou non-dérivés avec #LL en /02-/, e.g. *apotheosis*, *egalitarian*, *amanuensis*, *Apollinaris*, *Epaminondas* (Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Bermúdez-Otero, 2012 ;

²²¹ Guierre ne se préoccupe que de la deuxième syllabe. Par conséquent, pour lui #LH et #HH sont équivalents et impliquent /02-/.

Collie, 2007 : 102-103 ; Halle & Kenstowicz, 1991 ; Hammond, 1989 ; Hayes, 1982). Halle & Kenstowicz (1991) observent que ces exceptions sont généralement issues du grec et ont une syllabe initiale dépourvue d'attaque. Collie (2007 : 103) considère que l'argument étymologique ne devrait pas être retenu puisqu'on ne peut pas faire l'hypothèse que les locuteurs ont accès à cette information et estime que la piste de la structure syllabique de la première syllabe est à explorer. Dans la suite de son étude (*ibid.* : 156), elle relève que parmi les mots qui peuvent avoir /02-/ au moins en variante, 12/16 (75%) commencent par une voyelle alors que parmi ceux qui ont une accentuation /20-/ stable, seuls 9/35 (25.7%) commencent par une voyelle. Elle note que cette différence est statistiquement significative. Cependant, si nous reprenons ces résultats et cherchons à prédire l'accentuation en fonction de la structure de la première syllabe, nous trouvons que seuls 12/21 (57%) mots commençant par une voyelle peuvent avoir l'accentuation /02-/. S'il existe bien une différence entre les deux groupes, l'absence d'une attaque initiale ne semble que faiblement favoriser l'accentuation /02-/.

Nous pouvons tout de même noter le faible nombre d'unités concernés par ces généralisations ainsi que le fait qu'il s'agit majoritairement de noms propres ou parfois de vocabulaire « étranger » (e.g. *acciaccatura*, *aggiornamento*, *chiaroscuro*) ou savant (e.g. *amanuensis*, *anachronistic*, *apothéosis*, *episiotomy*). Sachant que, dans notre analyse, nous ne traiterons pas les unités contenant des racines savantes et analyserons le vocabulaire étranger séparément, il est possible que le nombre de mots restants concernés par ces généralisations soit très faible.

Les mêmes remarques s'appliquent aux mots ayant quatre syllabes prétoniques. Pour ces derniers, la plupart des auteurs s'accordent pour dire que le schéma par défaut est /2020-/ (Halle & Kenstowicz, 1991 ; Halle, 1998 ; Hammond, 1989, 1999 : 300 ; Hayes, 1980 : 292, 1982 ; Liberman & Prince, 1977 ; Pater, 2000 ; Schane, 2007). Parmi ces derniers, seul Hammond (1999 : 300) relève des cas en /0200-/, e.g. *aficionádo*, *appassionáto*, *Asclèpiadéan*. Dans l'analyse OT de Pater (2000), le schéma /2020-/ résulte de la hiérarchie de contraintes PARSE- σ >> ALIGN-L, comme illustré en (88).

(88) PARSE- σ >> ALIGN-L

<i>Apalachicola</i>	PARSE- σ	ALIGN-L
☞ a. [Àpa][lachi][có]la		**
b. [Àpa]lachi[có]la	**!	

De son côté, Guierre (1979 : 325), qui ne prend pas les noms propres en considération, ne relève que deux cas, *ipeacuánha* et *villègiatúra*, qui ne permettent pas de déterminer quel est le schéma par défaut pour les mots ayant quatre syllabes prétoniques.

Les mots non-analysables ayant cinq syllabes prétoniques sont encore plus rares. Nous n'avons trouvé qu'un seul cas mentionné par Hammond (1999 : 300) : *Àreopàgitica*.

Nous avons vu qu'il semblait exister peu ou pas de cas de mots non-analysables ayant au moins trois syllabes prétoniques qui ne soient ni des noms propres, ni des mots étrangers ou savants. S'il s'avérait que ce soit le cas, nous ne pourrions pas nous fonder sur les mots non-analysables pour établir un schéma par défaut à l'initiale pour l'accent secondaire en anglais. En revanche, nous pourrions envisager de le faire sur la base de la proportion de mots anglais accentués à l'initiale. En effet, Cutler & Carter (1987) étudient un corpus oral et un corpus écrit de l'anglais et trouvent que, dans les deux cas, plus de 80% des mots de l'anglais portent un accent sur leur première syllabe.²²² On peut donc supposer qu'un locuteur, dans l'absence d'autres éléments pouvant déterminer la position de l'accent secondaire, placera celui-ci à l'initiale. Historiquement, J.-M. Fournier (2007) fait l'hypothèse que ce soit la préservation de la logique accentuelle germanique avec accent démarcatif à l'initiale qui soit à l'origine de l'accentuation initiale par défaut.

Dans notre étude, nous chercherons donc à évaluer la pertinence des propositions que nous avons détaillées dans cette section concernant le placement de l'accent secondaire pour les mots non-analysables et notamment le rôle du nombre de syllabes prétoniques ainsi que celui du poids syllabique. Comme le font certains auteurs que nous avons cités dans cette section, nous nous attendons à ce que les suffixés non-dérivés (e.g. *egalitarian*, cité plus haut) suivent les mêmes généralisations que les mots non-analysables. Cependant, il est possible que cela ne soit pas le cas pour les préfixés non-dérivés, pour des raisons qui seront évoquées au §5.3.3.

5.3.2. Les dérivés suffixaux

Nous venons de présenter quelles étaient les généralisations qui ont été proposées concernant les mots non-analysables, que nous soupçonnons d'être également celles qui régissent le

²²² Cutler & Carter (1987) trouvent que dans le corpus écrit, 45% des mots sont des monosyllabes, 39% sont des polysyllabes accentués à l'initiale et 16% des polysyllabes dont la première syllabe est inaccentuée. Pour le corpus oral, ces proportions sont 59%, 31% et 10%, respectivement.

placement de l'accent secondaire pour les suffixés non-dérivés. Dans cette section, nous allons nous intéresser aux dérivés suffixaux. Nous verrons que la plupart des approches se rejoignent pour avancer que, dans les limites imposées par les contraintes générales, le ou les accents d'un dérivant seront préservés sous la forme d'un accent secondaire dans son dérivé, ce qui est une manifestation de ce que nous nommerons l'**isomorphisme dérivationnel** (§5.3.2.1).²²³ Nous verrons comment cet isomorphisme pourrait connaître des limites, celles-ci étant dues à l'interaction avec les contraintes générales ou avec la structure syllabique et notamment la présence de syllabes lourdes dans la séquence prétonique (§5.3.2.2). L'isomorphisme dérivationnel est généralement proposé pour le dérivant local et son dérivé, mais nous évoquerons le rôle éventuel de dérivants distants (§5.3.2.3).

5.3.2.1. L'isomorphisme dérivationnel

La préservation de propriétés phonologiques des dérivants par leur dérivés est un des éléments principaux ayant conduit SPE à proposer le cycle (voir §4.2.3.1.1), c'est-à-dire l'idée que la computation phonologique dans un mot complexe peut préserver certaines propriétés ayant été produites par la computation antérieure de l'un des sous-constituants de ce mot complexe. Crucialement, cette préservation produit parfois des schémas qui ne sont pas attestés dans les mots non-dérivés.

L'anglais a souvent été utilisé pour illustrer ce type de phénomène de préservation. Un cas classique, discuté initialement par SPE (1968 : 39), est celui de la paire *còndensátion* ~ *còmpeñsátion*, qui se distinguent par la voyelle de leur deuxième syllabe, le premier ayant [e] et le second [ə].²²⁴ Cette différence est attribuée au schéma accentuel des dérivants de ces deux mots : *condéñse* ~ *còmpeñsate*. Ainsi, *condensation* aurait une voyelle pleine car cette même voyelle est accentuée dans son dérivant, *condense*, alors que *compensate* ne porte pas d'accent sur sa deuxième syllabe et, par conséquent, ne peut pas transmettre cet accent à son dérivé *compensation*. Cette paire de mot a été largement discutée pour illustrer l'utilité du cycle ou, au contraire, pour rejeter celui-ci. En effet, si l'on sort de cette paire, on trouve des cas de non-dérivés comme *òst[e]ñtátion*, dont la voyelle pleine ne peut pas être attribuée à l'isomorphisme

²²³ Il s'agit dans ce cas d'isomorphisme accentuel. L'isomorphisme vocalique sera traité au §5.4.2.

²²⁴ Comme le notent les auteurs de SPE, ces valeurs de voyelles sont sujettes à variation. Notons également que, pour SPE et de nombreux auteurs générativistes, cette distinction est accentuelle, c'est-à-dire que *condensation* préserve l'accent sur la deuxième syllabe de *condense* et non simplement la valeur de sa voyelle (ce qui est contesté par Burzio (1994, 2007) et Collie (2007 : §2.3)).

dérivationnel, ou des cas comme *inf[ə]mation*, pour lesquels la reprise d'une voyelle pleine accentuée dans le dérivant, dans ce cas *inf[ɔ:]m*, n'a pas lieu (Halle & Kenstowicz, 1991).

Pour ce qui est de l'accent secondaire, à part quelques auteurs avançant que le placement de ce dernier serait déterminé indépendamment du schéma accentuel du dérivant²²⁵ (Fudge, 1984 ; Liberman & Prince, 1977)²²⁶, la plupart défendent l'idée que le placement de l'accent secondaire pour les dérivés suffixaux dépend de la position des accents dans leur dérivant²²⁷, que cela soit formalisé théoriquement par le cycle (Hammond, 1989 ; Hayes, 1980 : 257, 1982 ; Kiparsky, 1979), la fausse cyclicité (Bermúdez-Otero & McMahon, 2006 ; Bermúdez-Otero, 2012 ; Collie, 2007, 2008), une règle de copie de l'accent (« Stress Copy » dans Halle & Kenstowicz (1991) et Halle & Vergnaud (1987)), des contraintes de fidélité OO (Benua, 1997 : 172 ; Stanton & Steriade, 2014) ou d'autres outils théoriques (Burzio, 1994 : 228 ; J.-M. Fournier, 2010b : 79-80 ; Guierre, 1975 : 67, 1979 : 335 ; Pater, 1995, 2000 ; Schane, 2007 ; Trevian, 2003 : 11). Ainsi, la logique de calcul direct de l'accent qui prévaut pour l'accent primaire dans le cas de terminaisons contraignantes laisse la place à celle du calcul par référence pour l'accent secondaire, ce que J.-M. Fournier (1998) décrit de la façon suivante :

Une telle limitation, qui constitue en quelque sorte la revanche morphologique de la logique germanique sur les logiques exogènes, implique que la fusion [induite par le suffixe contraignant] est en fin de compte moins puissante que l'isomorphisme auquel elle s'oppose.

Cet isomorphisme entre dérivant et dérivé peut ainsi produire des schémas accentuels qui sont au mieux exceptionnels dans les non-analysables, ce qui est le cas du schéma /02-/. Ainsi, les dérivés de (89) enfreignent la règle imposant que l'accent secondaire soit à l'initiale, notamment dans les mots ayant trois syllabes légères prétoniques, et ils se distinguent de ceux en (90).

(89) *examinée* (← *examine*), *imagination* (← *imagine*), *originality* (← *original*)

(90) *navigability* (← *navigable*), *spirituality* (← *spiritual*), *modification* (← *modify*)

²²⁵ Ce point de vue est critiqué notamment par Hayes (1980 : Ch.5 §4) qui montre qu'aucun des trois modes de rétraction proposés par Liberman & Prince (1977 ; voir §5.3.1) ne permet de générer tous les schémas accentuels observés dans les dérivés en *-ation*. Cette critique peut s'étendre à l'analyse de Fudge (1984), qui repose également sur des modes de rétraction liés aux suffixes.

²²⁶ Nous pourrions ajouter Hammond (1999 : §8.4.2) qui avance que « there is no clear cyclicity effect », autrement dit il n'y a pas de différence systématique entre dérivés et non-dérivés. Cependant, cette affirmation est fondée essentiellement sur des cas tels que *condensation* ~ *compensation* et les contre-exemples discutés par Halle & Kenstowicz (1991) qui ont tous seulement deux syllabes prétoniques. Il reconnaît par contre que le schéma /021(-)/ n'est trouvé que parmi les dérivés (e.g. *appointed*, *departmental*, *electricity*) et va dans le sens d'une analyse ayant recours au cycle.

²²⁷ La vaste majorité des auteurs ne prend en compte que le dérivant local (mais voir §5.3.2.3).

Ce qui distingue ces deux inventaires est la position de l'accent primaire dans leurs dérivants : en (89) ceux-ci ont l'accent primaire sur leur deuxième syllabe alors qu'en (90), ils l'ont sur leur première syllabe.

Comme l'avance Kager (1995), l'argument le plus fort en faveur de l'existence d'un phénomène de préservation accentuelle est le fait que dans le cas où un dérivant présente une variation de la position de l'accent primaire, cette variation est préservée dans le dérivant sous la forme d'une variation de la position de l'accent secondaire, e.g. *démonstrable* ~ *demónstrable* → *dèmonstrabilité* ~ *demònstrabilité*, *hóspitalize* ~ *hospítalize* → *hòspitalizátion* ~ *hospitalizátion*. Dans notre étude, nous chercherons à établir si cela est systématiquement le cas.

Au §3.4.6.1, nous avons fait la distinction entre suffixation par juxtaposition et suffixation par substitution (ou co-suffixation). Comme le souligne Collie (2007 : 124) les dérivés par substitution (qu'elle décrit comme des cas de suffixation à une forme tronquée) semblent être traités sur le même plan que les suffixés par juxtaposition, e.g. *totality* → *totalitarian* mentionnés dans Burzio (1994 : 186) et Kiparsky (1979)²²⁸, ce qu'elle fait explicitement. Sachant que, à notre connaissance, aucune autre étude n'a cherché à mettre en évidence une éventuelle différence (ou absence de différence) entre suffixés par juxtaposition et suffixés par substitution, il nous semble préférable de les analyser à part lors de notre étude. Nous avons également vu au §3.4.6.1 que le statut même de « dérivé » de ces constructions était discutable. Il s'agira donc pour nous d'établir, dans un premier temps, si la position de l'accent /2/ et la valeur des voyelles accentuées /2/ permettent d'établir s'il s'agit de dérivés ou non.

Nous avons vu au §4.2.3.2.3 comment Stratal OT formalisait cette relation morphophonologique par le biais du stockage non-analytique des outputs générés au SL et donc de la présence des accents des dérivants dans l'input des dérivés. OO-correspondence, dans la version pratiquée par Benua (1997), utilise un système d'évaluation récursive, comme celui que nous avons vu au §4.2.2.1. Nous avons présenté comment la différence entre suffixes de Classe I et suffixes de Classe II était formalisée par l'ordonnancement de la contrainte ALIGN-R par rapport aux contraintes OO-ANCHOR spécifiques aux deux classes d'affixes (qui exigent que les accents du dérivant soit préservés). Quant à lui, l'isomorphisme accentuel sous la forme d'accent secondaire est formalisé par l'ordonnancement des contraintes OO₁-ANCHOR >>

²²⁸ Elle analyse cependant des cas comme *dissátisfy* → *dissàtisfáction* ou *démónstrable* → *demònstrabilité* comme de la troncation, que nous analyserions plutôt comme une forme d'allomorphie.

ALIGN-L, qui indique que la préservation accentuelle l'emporte sur l'alignement à gauche, c'est-à-dire l'accentuation à l'initiale. L'exemple en (91) illustre le fonctionnement de ce système.

(91) Récursion (A)

/origin/	NONFINAL	ALIGN-R	OO ₁ -ANCHOR	ALIGN-L	>>
a. o(rí.gin)	*!	*		*	
b. (ó.ri)gin		**			
c. (ó.ri)gin		**			
☞ d. (ó.ri)gin		**			

Récursion (B)

>>	/origin+al/	NONFINAL	ALIGN-R	OO ₁ -ANCHOR	ALIGN-L	>>
	a'. o(rí.gi)nal		**		*	
	b'. (ó.ri)ginal		***!			
	c'. o(rí.gi)nal		**	*		
	☞ d'. o(rí.gi)nal		**	*		

Récursion (C)

>>	/origin+al+ity/	NONFINAL	ALIGN-R	OO ₁ -ANCHOR	ALIGN-L	>>
	a". o(rí.gi) (ná.li)ty		**	*	*	
	b". (ò.ri)gi(ná.li)ty		**	*		
	c". (ò.ri)gi(ná.li)ty		**	***!		
	☞ d". o(rí.gi) (ná.li)ty		**	*	*	

Nous avons déjà commenté les deux premières récursions de cet exemple au §4.2.2.1. Nous ne commenterons donc que la dernière récursion. Dans cette récursion, le choix entre les candidats c" et d" se fait au niveau des violations de OO₁-ANCHOR. C'est donc le candidat qui ne préserve pas l'accent de son dérivant (le candidat c"), qui est éliminé.

Nous allons maintenant voir les limites de cet isomorphisme, notamment dans le cas où un principe plus général domine celui de la préservation accentuelle.

5.3.2.2. Les limites de l'isomorphisme

Nous avons vu au §5.2 qu'il était généralement proposé que le placement de l'accent secondaire soit régulé par des contraintes d'ordre rythmique. Nous avons également vu au §5.3.1 que le poids des syllabes serait déterminant dans le placement de l'accent secondaire. Dans cette

section, nous allons voir comment il a été proposé que ces deux paramètres interagissent avec l'isomorphisme dérivationnel. Nous verrons également quelles explications ont été proposées dans le cas où l'isomorphisme dérivationnel ne s'applique pas là où il ne semble pas y avoir de raison structurelle justifiant cette non-application.

Lors de notre discussion de la contrainte *CLASH, nous avons déjà évoqué le fait que, si la préservation de l'accent d'un dérivant devait aboutir à une suite de deux accents adjacents, alors cet accent ne pourra être préservé. C'est notamment ce qui semble se produire systématiquement pour les mots ayant une ou deux syllabes prétoniques, puisqu'on a normalement /1(-)/ → /01(-)/ (e.g. *héro* → *heróic*) et /01(-)/ → /201(-)/ (e.g. *devóte* → *dévotée*). Dans un cadre OT, si l'on exprime l'isomorphisme accentuel par la contrainte ID-STRESS, alors on peut formaliser cet interaction de contraintes par l'ordonnement *CLASH >> ID-STRESS. Nous avons également relevé des exemples cités dans la littérature pour lesquels *CLASH était enfreinte par l'isomorphisme dans des cas du type /01(-)/ → /021(-)/ (voir (87)). Par ailleurs, il a été relevé que le schéma accentuel /021(-)/ n'était trouvé que pour des dérivés suffixaux et que, par conséquent, il constituait un argument fort en faveur de l'existence de l'isomorphisme accentuel. Dans notre étude, nous chercherons donc à vérifier plusieurs affirmations :

- Quelle est la proportion de cas pertinents, c'est-à-dire de dérivés avec /01(-)/ → /σσ1(-)/, qui présentent (au moins en variante) le schéma /021(-)/ ?²²⁹
- Quels facteurs pourraient expliquer l'apparition de ce schéma ?

Au §5.3.1, nous avons vu que la grande majorité des auteurs s'accordaient à dire que le placement de l'accent secondaire dépendait en partie de la structure des syllabes de la séquence prétonique. En partie seulement, puisque le schéma /201(-)/ est la règle même si la séquence prétonique est #σH, ce qui dans OT est formalisé par la hiérarchie *CLASH >> WSP.²³⁰ Qu'en est-il de l'interaction entre l'isomorphisme et la structure syllabique pour les dérivés d'au moins trois syllabes prétoniques ? On trouve plusieurs réponses dans la littérature, qui sont plus aisément résumées par différentes hiérarchies de contraintes :

²²⁹ Une étude prenant en compte les mots accentués /01(-)/ devra poser la même question pour les dérivations de la forme /1(-)/ → /σ1(-)/.

²³⁰ Rappelons que « WSP » renvoie au « Weight-to-Stress Principle » qui exige que les syllabes lourdes soient accentuées (voir §3.3 et §4.2.1.3).

- *CLASH >> WSP >> ID-STRESS (Pater, 2000)²³¹
- *CLASH >> ID-STRESS >> WSP (Burzio, 1994 : 313)²³²
- *CLASH >> ID-STRESS (J.-M. Fournier, 2010b : 79-80 ; Guierre, 1975 : 67, 1979 : 335 ; Trevian, 2003 : 11)²³³

Les deux dernières options prédisent donc qu'on ne devrait pas trouver de cas où la structure syllabique empêcherait la préservation accentuelle. En revanche, la première proposition fait la prédiction en (92).

(92) *CLASH-HEAD >> WEIGHT-TO-STRESS >> ID-STRESS

#L [́] H-	*CLASH-HEAD	WEIGHT-TO-STRESS	ID-STRESS
#L [̀] H-		*!	
☞#L [̀] H-			*

Autrement dit, cette hiérarchie prédit que l'influence de la structure syllabique l'emporte sur l'isomorphisme dans le cas où ce dernier contredirait le WSP. Collie (2007 : 106) considère que ce schéma ne devrait cependant pas se produire, comme elle l'explique dans la citation suivante :

It is unlikely that initial syllable-preservation would arise in the #LHL context: English primary-stress assignment does not skip over a heavy syllable to assign stress to a preceding light syllable, meaning there is no way the initial syllable could get stress to be subsequently preserved: **éssential* → **èssentiálicity* cp. *esséntial* → *essèntiálicity*.

Cependant, nous avons noté au §3.3.4 que des cas de mots en (-)σ[́]Hσ# étaient attestés en anglais, et dont certains ont bien (-)L[́]Hσ# (e.g. *chàracter*, *gàlaxy*, *pàlimpsest*). Même si ces mots sont analysés comme des exceptions, il faudrait déterminer ce qu'il advient de cette accentuation initiale dans leurs éventuels dérivés. De tels cas sont probablement très rares, puisque Collie (2007 : 163) avance ne pas en avoir trouvé. En se basant simplement sur les trois exemples précédents, on peut déjà relever l'existence de *chàracterístic* et *chàracterizátion* qui doivent probablement le placement de leur accent secondaire à la position de l'accent primaire dans

²³¹ Nous pourrions probablement ajouter Hammond (1989) qui avance que si le dérivant est accentué sur sa première syllabe, alors on devrait avoir /20-/ et la deuxième syllabe devrait toujours être légère.

²³² Dans Burzio (1994), cette hiérarchie est exprimée par celle de principes plus larges qu'il nomme *Metrical Well-formedness*, *Metrical Consistency* et *Metrical Alignment*, respectivement.

²³³ Les auteurs de l'école de Guierre ne reconnaissant qu'un rôle marginal au poids syllabique, celui-ci n'est pas inclus dans leur analyse de l'isomorphisme dérivationnel.

chàracter.²³⁴ Ces exemples suggèrent que la hiérarchie de Pater est erronée. Il faudra donc vérifier si cela est toujours le cas.

Collie (2007, 2008) et Wenszky (2004 : 131) relèvent toutes les deux des cas où la préservation accentuelle sur la deuxième syllabe échoue, au moins de façon variable, e.g. *anticipate* → *antìcipàtion* ~ *ànticipàtion*. Wenszky relève 25/176 (14,2%) de non-préservation ou de préservation variable dans Wells (1990). Collie relève quant à elle 30/301 (9,9%) cas de non-préservation ou de préservation variable dans Wells (2000) et 69/316 (21,8%) dans Jones (2003). Elle remarque que le taux le plus faible de non-préservation ou de préservation variable est observé dans les mots en #LHL, avec 3/61 (4,9%) dans Wells (2000) et 1/54 (1,9%) dans Jones (2003), e.g. *inàugurate* → *inàuguràtion* ~ *inauguràtion*.

Les différences de taux de non-préservation ou de préservation variable selon la structure syllabique peuvent être interprétés en termes de perceptibilité relative (Bermúdez-Otero, 2012 : §3.3.3, 2013b : §22). En effet, il est possible qu'une syllabe initiale relativement proéminente soit perçue comme étant accentuée si elle est suivie d'une syllabe relativement peu proéminente et accentuée (e.g. *antìcipàtion* [æ̃n, tɪsɪ'peɪʃ̃n]), ce qui mènerait à l'apparition de variantes en /20-/ (comme dans le cas d'*anticipation*) là où on s'attendrait à une préservation accentuelle en deuxième syllabe. Il faudra donc déterminer l'impact de la proéminence relative entre les deux premières syllabes afin de déterminer si celle-ci permet de rendre compte des cas d'échec de préservation accentuelle.

L'apport essentiel de l'étude de Collie est d'avoir fait le lien entre cette possibilité d'échec de l'isomorphisme accentuel et la fréquence relative du dérivant et de son dérivé. En effet, elle trouve que si un dérivé est plus fréquent que son dérivant, alors il y a plus de chances pour que l'isomorphisme dérivationnel échoue. La préservation accentuelle est donc envisagée comme étant un phénomène probabiliste et non un phénomène systématique. Comme nous l'avons évoqué au §4.2.3.2.3, cet échec de la préservation accentuelle est envisagée en Stratal OT comme un blocage morphologique. Conformément au modèle d'accès lexical présenté au §3.4.12, l'accès lexical à un dérivé plus fréquent que son dérivant se fait par un chemin direct, ce qui fait la prédiction que ce dérivé aura tendance à se comporter comme une unité indépendante, notamment phonologiquement. Ceci peut donc se traduire par l'échec de l'isomorphisme accentuel. Ainsi, si l'on prend l'exemple de *miscégenate* → *mìscegenàtion* ~ *miscègenàtion*, l'existence de deux variantes, l'une ne préservant pas l'accent sur la deuxième

²³⁴ Il est d'ailleurs étonnant que *chàracteristic* ne figure pas dans le corpus étudié par Collie alors qu'il devrait s'y trouver selon les critères définis par celle-ci pour la constitution de son corpus.

syllabe du dérivant et l'autre le préservant, peut être attribué au blocage morphologique dans le premier cas et par référence au dérivant dans le second. En Stratal OT, cela est traduit par la présence (voir (93), similaire au (81)) ou l'absence (voir (94)) du schéma accentuel du dérivant dans l'input de la computation du dérivé.

(93) Préservation accentuelle

Input: /mis[cège]nate-ion/	MAX-FootHead	ALIGN-L
☞ a. mis[cège][nátion]		*
b. [mìsce]ge[nátion]	*!	

(94) Absence de préservation accentuelle

Input: /miscegen-ation/	MAX-FootHead	ALIGN-L
a. mis[cège][nátion]		*!
☞ b. [mìsce]ge[nátion]		

Le modèle d'accès lexical de Hay (2001) allié au principe de « fausse » cyclicité permettent de rendre compte des effets de fréquence relative ainsi observés.

Un traitement alternatif est proposé par Marvin (2002 : Ch. 3) dans le cadre de la Morphologie Distribuée et de la Théorie des Phases. Elle a recours au cycle « classique » à la manière de SPE (par opposition à la « fausse » cyclicité, voir §4.2.3.1.1 et §4.2.3.2.3). Elle avance que, dans un cas tel qu'*anticipation* (qui est un des cas de préservation variable évoqué plus haut), deux analyses morphologiques sont possibles : soit l'affixation du suffixe *-ion* au mot *anticipate*, soit l'affixation du suffixe *-ation* (un suffixe complexe par ailleurs attesté, e.g. *deforest* → *deforestation*) à la racine *anticip-*. Les racines ne portant pas d'accent, la deuxième solution prédit donc *ànticipátion*. Comme le souligne Collie (2007 : 287), cette analyse est simplement descriptive et ne propose pas pourquoi on devrait avoir $[[anticip]_R -ation]_N$ plutôt que $[[anticipate]_V -ion]_N$. En effet, cette analyse pourrait, a priori, être étendue à l'ensemble des mots en *-ation* et on pourrait s'attendre à ce que la préservation accentuelle échoue pour tous ces mots, ce qui n'est pas le cas puisque ceux-ci préservent quasi-systématiquement l'accent sur leur deuxième syllabe (selon Collie). En revanche, l'approche défendue par Collie prédit que ce mot ne pourra avoir la structure $[[anticip]_R -ation]_N$ que dans le cas où *anticipate* n'est pas assez fréquent pour figurer dans l'accès lexical d'*anticipation*.

Dans notre étude, nous chercherons donc à reproduire l'étude de Collie, mais en prenant en compte les différences théoriques que nous avons avec ses travaux, et nous verrons si de tels effets peuvent être observés pour d'autres structures. Nous avons précédemment posé la question des paramètres qui pourraient expliquer l'apparition du schéma /021(-)/ dans les dérivés. Puisqu'il s'agit également d'un phénomène d'isomorphisme dérivationnel, le modèle qu'utilise Collie peut être étendu à celui-ci. Il y a cependant une différence importante qu'il nous faut souligner. Collie cherche à expliquer des cas de non-préservation alors que le schéma que nous cherchons à expliquer est un cas de préservation exceptionnelle, dans le sens où celle-ci enfreint un principe posé comme plus général, *CLASH. Si l'on suit le modèle de Hay (2001), on s'attend à ce que des effets d'isomorphisme aient plus de chances de se produire lorsqu'un dérivant est plus fréquent que son dérivé. Par conséquent, nous nous attendons à ce que ce soit parmi les dérivés dont la fréquence est inférieure à celle de leur dérivant que ce schéma se produira, ou en tout cas dans des proportions supérieures que parmi les dérivés dont la relation de fréquence vis-à-vis de leur dérivant est inverse. Si cela s'avérait être le cas, il restera alors la question, cette fois théorique, de la façon dont un tel effet de fréquence pourrait être expliqué.

L'étude de Collie a l'intérêt de présenter l'isomorphisme accentuel comme un phénomène probabiliste, contrairement à l'idée répandue selon laquelle ce phénomène serait systématique. Cependant, cette étude sur la préservation accentuelle souffre de biais potentiels qu'il conviendra d'éviter lors de notre propre étude. Lors de son analyse des mots en *-ion*, elle relève que 70 contiennent des préfixes, transparents ou opaques (nous en relevons une petite vingtaine en plus dans son inventaire selon nos critères). Elle n'évalue l'impact de la préfixation sur la préservation accentuelle que sur la base d'une distinction entre bases liées et bases libres. Il nous semble que la présence de préfixes peut interférer avec l'isomorphisme dérivationnel, probablement de façon différente selon que les préfixes en question sont sémantiquement transparents ou opaques. Lors de notre étude, nous tâcherons donc de distinguer les différentes structures morphologiques autant que possible afin de déterminer l'influence que peut avoir chaque type de structure sur la préservation accentuelle.

5.3.2.3. Le rôle des dérivants distants

Jusqu'ici, nous avons envisagé principalement les relations d'isomorphisme dérivationnel entre un dérivant local et son dérivé. Dans le cas où un dérivé possède un dérivant distant, on peut se demander dans quelle mesure l'accentuation d'un dérivant distant peut influencer le schéma

accentuel de son dérivé. Le cas général semble être que seul le dérivant local est pertinent, comme l'illustrent les exemples en (95), repris de Guierre (1979 : 323).

(95)	<i>canál, cánalíze, cànalízación</i>	(/20-/ et non /02-/)
	<i>repúte, réputable, rèputabilità</i>	“ “ “
	<i>prefér, préférable, prèferabilità</i>	“ “ “
	<i>órigín, original, orìgínálibity</i>	(/02-/ et non /20-/)
	<i>fámily, famíliar, famíliáribity</i>	“ “ “
	<i>pérson, persónify, persónificácion</i>	“ “ “
	<i>démocrat, demócratize, demòcratizácion</i>	“ “ “
	<i>húman, humánity, humànitárian</i>	“ “ “

Par ailleurs, la vision classique du cycle considère que celui-ci a pour propriété la localité, c'est-à-dire la pertinence de la forme la plus proche uniquement, les formes éloignées étant invisibles aux stades ultérieurs de la dérivation phonologique. Nous avons cependant évoqué au §3.4.12 qu'il semblait exister des cas où des propriétés se transmettent de façon non-locale, e.g. le cas de *cycle* [aɪ] → *cyclic* [ɪ] → *cyclicity* [aɪ].

Certains cas « classiques » tels que *academy* → *academic* → *academician* ~ *academícian* (Collie, 2007 : 101 ; Kager, 1995 ; Pater, 1995 ; Schane, 2003 ; Wenszky, 2004 : Ch. 2) montrent que cela semble pouvoir se produire également pour la préservation accentuelle. La question est alors de savoir dans quelles conditions et dans quelle mesure on peut démontrer qu'il s'agit bien d'isomorphisme dérivationnel. Posons d'abord quelques préalables à ces deux points.

Tout d'abord, on peut s'attendre, a priori, à ce que ce type de phénomène se produise plus « librement » dans des cas où la position de l'accent secondaire est moins contrainte par la proximité de l'accent primaire. On s'attendra donc à ce que de tels phénomènes se produisent majoritairement parmi des dérivés dont la séquence prétonique fait au minimum trois syllabes. Cependant, on peut se demander l'importance que peut avoir l'existence d'un dérivant distant dans le cas de dérivés présentant le schéma /021(-)/. Est-il possible que l'existence d'un tel dérivant accentué sur la seconde syllabe (comme le dérivant local) favorise ce schéma ? Reprenons un exemple de Collie (2007 : 79) cité en (87) : *colléct* → *colléctive* → *collèctívity*. Dans cet exemple, est-ce qu'on peut supposer que l'accentuation de *collect* peut influencer celle de *collectivity* ? Une haute fréquence du dérivant distant pourrait-elle favoriser l'apparition du schéma /021(-)/ ? Il restera à établir si cette supposition se vérifie dans les données.

Pour ce qui est de la démonstration que les phénomènes observés relèvent bien d'une influence de la base distante, il nous semble que plus de précautions sont nécessaires que ce dont ont fait

preuve, par exemple Collie (2007) et Stanton & Steriade (2014), dont nous allons détailler les propositions ci-dessous. En effet, pour que l'on puisse montrer qu'un schéma est attribuable à un paramètre donné, il faut (dans l'idéal) que seul ce paramètre puisse être à l'origine de ce schéma. Dans le cas qui nous intéresse, il faut que la préservation accentuelle depuis le dérivant distant produise un schéma accentuel qui se distingue de la préservation accentuelle depuis le dérivant local **et** du schéma accentuel par défaut (pour la majorité des mots : accent secondaire à l'initiale). Si ces conditions ne sont pas réunies, on ne se trouvera pas en position d'affirmer qu'il s'agit d'une influence du dérivant distant.

Comme le souligne Collie (2007 : 288), les théories d'accès lexical telles que celle à laquelle Stratal OT a recours n'impliquent pas nécessairement qu'une forme complexe héritera des propriétés phonologiques de son dérivant local seulement (contrairement au cycle classique). Elle souligne donc qu'il n'y a priori aucune raison que la fausse cyclicité ne s'applique pas entre, par exemple, *total* et *totalitarian* directement, sans passer par *totality* (d'autant plus que *total* est plus fréquent que *totality*²³⁵). Ceci permettrait ainsi d'expliquer la variation accentuelle observée dans *totalitarian* (/02-/ ~ /20-/).

On peut effectivement faire l'hypothèse que c'est bien *tótal* qui est à l'origine du schéma /20-/ observé pour *totalitarian*. Le souci, tout comme la plupart des autres cas mentionnés par Collie, est de pouvoir le démontrer. Ceux-ci ont la structure #HLL, pour laquelle elle trouve majoritairement le schéma /20-/ dans les mots non-dérivés (Collie, 2007 : §4.3). Ainsi, si le schéma par défaut est l'accentuation à l'initiale, il est impossible de démontrer que la variante /20-/ est due à *tótal* et non à un calcul direct de la position de l'accent secondaire²³⁶, sauf si on peut montrer que ce type de non-préservation n'est attesté que parmi les mots ayant un dérivant distant accentué à l'initiale.

Ainsi, il nous semble que les seuls cas démontrables d'influence d'un dérivant distant dans le cas de dérivés dont la séquence prétonique est au moins trisyllabique sont ceux de la forme /01(-)/ → /201(-)/ → /020(-)/. Il faudra avoir au préalable établi si la proposition selon laquelle la structure de la deuxième syllabe peut influencer la position de l'accent secondaire (comme le proposent la majorité des auteurs) est bien vérifiée. Si cela s'avère être le cas, les dérivés présentant une structure déterminante (présence d'un C₂) ne pourront pas être pertinents pour établir l'existence d'une éventuelle influence des dérivants distants sauf à démontrer, là encore,

²³⁵ Collie (2007 : 289) relève les fréquences suivantes (tirées de CELEX) : *total* (1997), *totality* (58), *totalitarian* (98).

²³⁶ Cette seconde option est d'ailleurs ce que prédit l'analyse des fréquences relatives que propose Collie puisque *totality* est moins fréquent que *totalitarian* (voir la note précédente).

que ce type de non-préservation est attestée que pour les mots ayant un dérivant distant accentué en deuxième syllabe. Stanton & Steriade (2014) évoquent un tel cas : *apóstle* → *àpostólic* → *apòstolicity*. Dans ce cas, il est impossible de démontrer que le placement de l'accent secondaire sur la deuxième syllabe d'*apostolicity* est dû au placement de l'accent dans *apostle* plutôt qu'à la présence de /st/.^{237 238}

En plus de ce cas, la proposition de Stanton & Steriade (2014) pose plusieurs problèmes. Les auteures travaillent dans le cadre de OO-correspondence (§4.2.2) et considèrent que toute forme lexicalement liée au dérivé et dont la fréquence excède celle de ce dernier peut servir de « base distante » (« remote base »). Ainsi, elles proposent qu'en plus de sa base locale *atomic*, *atomicity* a pour base distante *atom*, *atomician*, *atomize* et *atomization*. Elles excluent cependant *atomechanics*, *atomical*, *atomicism*, *atomist*, *atomistic* et *atomless* car ces mots ne sont pas plus fréquents qu'*atom*. Nous avons évoqué au §5.2.2 qu'elles établissent la supériorité d'une contrainte de fidélité accentuelle, BD-IDENT(stress), sur la contrainte *CLASH²³⁹ sur la base de la préservation de la voyelle pleine dans la troisième syllabe de *alcoholicity*. Cette voyelle serait due au fait que les bases distantes d'*alcoholicity* ont toutes une VNR dans cette position (e.g. *alcohol*, *alcoholic*, *alcoholism*), contrairement à *atomicity*, dont la base distante *atom* n'a pas de VNR en deuxième syllabe. Nous avons critiqué cette comparaison au §5.2.2, qui fonde la proposition de hiérarchie BD-IDENT(stress) >> *CLASH.²⁴⁰

Les quatre autres exemples en *-ity* qu'elles citent²⁴¹ entrent dans deux catégories, que nous avons représentées en (96).

²³⁷ La même critique peut être formulée vis-à-vis de la proposition de Marvin (2002 : 71) selon laquelle la variante [æ]ccéptability viendrait d'une prononciation possible de *accépt* avec [æ] à l'initiale. Tout comme dans le cas de l'analyse de *deltaic* proposée par Stanton & Steriade (2014) et discutée au §5.2.2, cette VNR peut être attribuée au C₂ qui la suit (qui bloque la réduction), indépendamment de toute relation dérivationnelle.

²³⁸ Par ailleurs, si nous avons simplement *àpostólic* → *apòstolicity*, nous pourrions avoir affaire à un cas confirmant l'ordre de contraintes proposé par Pater (2000) présenté en (92) selon lequel le WSP pourrait l'emporter sur l'isomorphisme dérivationnel.

²³⁹ Contrainte qui, dans le cadre qu'elles adoptent, interdit les suites d'accents autant que les suites de VNR, ces dernières étant toutes vues comme « stressed ».

²⁴⁰ Voir également §4.2.2.2 pour les critiques pouvant être adressées à OO-correspondence.

²⁴¹ Ces cas font partie des 23 cas en *-ity* que Stanton & Steriade relèvent qui ont un accès potentiel à une base distante « accentuellement préférable » et qui partagent bien le schéma de cette base.

(96)

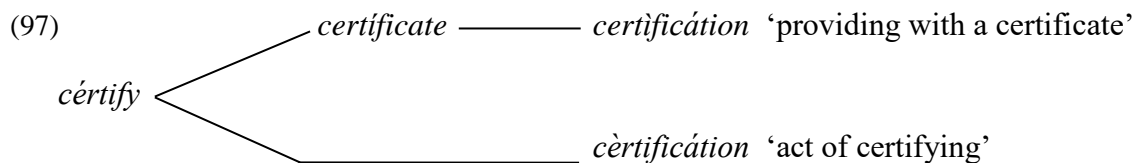
a.	/1(-)/	→	/01(-)/	→	/201(-)/
	<i>átom</i>	→	<i>atómic</i>	→	<i>átomicity</i>
	<i>cálorie</i>	→	<i>calóric</i>	→	<i>càloricity</i>
	<i>hístory</i>	→	<i>históric</i>	→	<i>hìtoricity</i>
b.	/1(-)/	→	/201(-)/	→	/2001(-)/
	<i>mùtagen</i>	→	<i>mùtagénic</i>	→	<i>mùtagénicity</i>

Les cas en (96a) ne nous semblent pas pertinents puisque la structure phonologique que présentent ces mots est particulièrement favorable à la réduction. Nous avons vu au Tableau 4 que Dahak (2011) relevait 22,2% de VNR dans la position /(-)201(-)/. La réduction est donc le cas général dans cette position. De plus, elle relève qu'un C₂ a tendance à bloquer la réduction de la voyelle qui précède. Or, dans tous ces exemples la deuxième voyelle est suivie d'une seule consonne. L'environnement phonologique semble donc fortement propice à la réduction, indépendamment du schéma accentuel des dérivants distants.

Pour ce qui est de (96b), il s'agit encore une fois pour nous de réduction vocalique et non d'absence de préservation accentuelle. La réduction dans la position /(-)2001(-)/ n'ayant pas été étudiée (à notre connaissance), il ne nous semble pas que l'on puisse tirer de conclusions à partir de cet exemple sans des données plus extensives sur la réduction dans cette position.

En somme, il nous faudra essayer de bien isoler les différents paramètres phonologiques, fréquentiels et d'isomorphisme qui interagissent dans ce type de cas si l'on veut être en position de déterminer les paramètres qui sont effectivement à l'origine des phénomènes observés.

Enfin, il existe un autre type de cas où la reprise de propriétés phonologique d'un dérivant distant semble pouvoir se produire : lorsque le dérivé possède deux sémantismes distincts renvoyant à des dérivants distincts. Ceci peut alors se manifester par une variation de la position de l'accent secondaire si les dérivants ont des schémas accentuels différents, comme l'illustre l'exemple de *certification* (97), tiré de Guierre (1979 : 325).



Il s'agit probablement d'un des seuls exemples pour lequel la position de l'accent secondaire serait distinctive. Il est d'ailleurs cité à ce titre par Jones (1967 : 148).

5.3.3. Les préfixés

Dans cette section, nous allons passer en revue les principales propositions quant aux conditions dans lesquelles un préfixe peut recevoir un accent secondaire. Nous commencerons par préciser le problème de la confusion qu'il peut y avoir entre accent lexical et accent contrastif (§5.3.3.1). Nous verrons ensuite quelles ont été les propositions sur la nature des préfixes pouvant recevoir un accent secondaire (§5.3.3.2). Enfin, puisque l'accentuation de certains préfixes semble indiquer que ceux-ci constituent une forme de domaine phonologique, nous verrons quels autres éléments peuvent être invoqués pour corroborer cette analyse (§5.3.3.3).

5.3.3.1. Accent lexical et accent contrastif

En discours, il est possible de mettre en contraste une forme préfixée par rapport à une forme non-préfixée ou bien deux formes préfixées entre elles, comme l'illustrent les exemples de (98).

(98)

- a. Sarah thought her cousin was liberal, but I found him completely **ill**iberal. (Hay, 2003 : 78)
- b. That country has both **in**ternal and **ex**ternal problems. (Wennerstrom, 1993)
- c. Robert Siegel: there is one memo from I believe it's from the British Foreign Office uh saying that uh it would be very difficult to claim that Iraq was stepping up its unconventional weapons programs cos in fact Saddam Hussein was **de**celerating that effort rather than **ac**celerating it. (NPR - All Things Considered, 15/6/2005, cité dans Videau (2013 : 307))
- d. This function is **de**creasing here, but **in**creasing there. (Wennerstrom, 1993)
- e. [Y]ou may **de**tain them, but don't **re**tain them. (Bolinger, 1961)

L'exemple en (98a) est ce à quoi on s'attendrait et semble confirmer la proposition de Wennerstrom (1993) selon laquelle seuls les préfixes sémantiquement analysables peuvent être focalisés. L'exemple en (98b) confirme également cette prédiction, bien que dans ce cas il s'agisse de préfixes sémantiquement transparents mais attachés à une base liée.

Les exemples (98c,d) sont plus surprenants. En effet, dans les deux cas on peut bien voir le sens négatif ou de diminution du préfixe *de-* mais il semble difficile d'établir le sens du préfixe *ad-* dans *accelerating* (prononcé ['æksələreɪŋ] selon Videau (2013 : 309)) ou *in-* dans *increasing*.

Enfin, l'exemple (98e) est encore plus problématique pour l'hypothèse de Wennerstrom (1993) puisque l'opposition entre les préfixes semble être purement formelle et ne peut pas s'appuyer sur le sens des préfixes, ceux-ci n'en ayant pas.

Que conclure de ces exemples ? Bien que dans certains cas le sens transparent des préfixes semble rendre possible la focalisation, d'autres cas semblent s'affranchir de la nécessité de cette transparence sémantique. On peut alors supposer que les préfixes transparents présentent une capacité plus grande à être focalisés, notamment quand ils présentent des sens qui se prêtent au contraste tels que *anti-*, *un-*, *pre-* ou *non-*, comme le souligne Bolinger (1961), qui avance également que c'est quelque chose qu'on trouve rarement pour les suffixes. Il ne semble cependant pas possible de distinguer l'accentuation liée au sémantisme des préfixes et celle liée à une mise en focus contrastive.

Qu'en est-il est accents sur les préfixes indiqués dans les dictionnaires de prononciation ? Les dictionnaires listent des formes de citation, normalement dénuées de phénomènes de contraste spécifiques au discours. En revanche, il leur arrive de lister des prononciations que l'on ne trouve que dans des situations de contraste, comme l'illustre l'exemple en (99), tiré de LPD.²⁴²

(99) *affect* (verbe) : ə 'fekt — Also, to highlight the contrast with effect, sometimes (,)æ-

En somme, comme le fait Collie (2007 : 215), nous ne pouvons qu'espérer que les prononciations recensées dans les dictionnaires utilisés, à l'exception de mentions spécifiques telles que celle en (99), sont exemptes de phénomènes de discours comme ceux-ci. Nous supposons donc que les accents notés dans les entrées de dictionnaire correspondent bien à des accents lexicaux qui correspondent à une prononciation « normale » des mots en question, en l'absence de tout phénomène de focalisation. Nous sommes cependant bien conscient que ces accents peuvent ne pas être réalisés en discours (dans LPD, certains sont d'ailleurs notés comme variables : (,)). Hanote *et al.* (2010) relèvent par exemple le cas d'une production en discours de *unnatural* où, bien que sémantiquement transparent et séparable, le préfixe est clairement inaccentué.

²⁴² Voir Videau (2013 : 290) pour une liste complète des cas d'accents contrastifs dans LPD (toutes éditions confondues). Il note d'ailleurs que la grande majorité de ces cas sont des préfixés.

5.3.3.2. Accent secondaire et préfixation

Au §3.4.5.2.3, nous avons introduit une typologie des préfixes qui distingue trois catégories : les POI (préfixes opaques et inséparables), les PTI (préfixes transparents et inséparables) et les PTS (préfixes transparents et séparables). La question qui guidera notre présentation ici est de savoir si un préfixe peut être accentué

- quand il est sémantiquement interprétable

ou

- quand il est sémantiquement interprétable **et** attaché à une base libre dans une construction dont le sens est compositionnel (c'est-à-dire séparable).

Autrement dit, est-ce qu'on doit s'attendre à trouver des PTI recevant un accent secondaire ?

Avant tout, commençons par dire un mot des POI. Nous avons évoqué au §3.4.5.1.2 la tendance qu'a la voyelle des POI monosyllabiques à se réduire en position initiale prétonique, même lorsque celle-ci est suivie d'un C₂ (qui bloque normalement la réduction) ainsi que la règle des préfixés non-substantifs selon laquelle les préfixes de ces derniers ne reçoivent généralement pas l'accent primaire. Dans la tradition générativiste, puisque les VNR sont vues comme étant accentuées, ces préfixes ont souvent été décrits comme « rejetant » l'accent.²⁴³ Ces préfixes ne reçoivent généralement l'accent primaire que dans les substantifs (qui sont rares, e.g. *aspect, collègue, présence*) ou en présence de certaines terminaisons contraignantes (e.g. *confiance, démontre, sublimite*) et peuvent recevoir l'accent secondaire pour des raisons rythmiques (e.g. *avantageous, dérivation, objectivity*). Si la description de ces préfixes comme rejetant l'accent est exacte, alors on peut faire deux prédictions quant à l'influence que pourraient avoir les POI sur les relations d'isomorphisme dérivationnel :

- Les dérivés à trois syllabes prétoniques ou plus ne contenant pas de préfixe ont plus de chances de présenter des échecs de préservation accentuelle sur la deuxième syllabe que les dérivés contenant un POI monosyllabique.²⁴⁴

²⁴³ Fudge (1984 : §6.2) les qualifie d'ailleurs de « stress-repellent ».

²⁴⁴ Ce qui est suggéré par Collie (2007 : 215).

- Les dérivés à deux syllabes prétoniques contenant un POI monosyllabique et dont le dérivant est accentué sur la deuxième syllabe ont plus de chances de présenter le schéma /021(-)/ que les dérivés non-préfixés.²⁴⁵

Ces prédictions seront donc évaluées au regard des données que nous étudierons.

Pour les préfixes restants, la première proposition est que les préfixes séparables recevraient un accent secondaire, quel que soit le schéma accentuel de la base à laquelle ils sont attachés. Cette proposition est la plus couramment défendue dans l'école de Guierre (J.-M. Fournier, 2010b : Ch. 1 ; Guierre, 1979 : 317 ; Trevian, 2003 : 160). La structure PTS + mot est la seule où l'on peut régulièrement constater des violations apparentes de *CLASH, comme l'illustrent les exemples en (100).

(100) *cò-author, dèforest, èx-àctor, illégàl, nònpròfit, prò-chóice, ùnwise*

C'est la raison pour laquelle J.-M. Fournier (2010b) restreint cette contrainte à l'unité lexicale qui est, rappelons-le, définie comme une unité sémantiquement inséparable. Ainsi, les exemples de (100) sont analysés comme étant constitués de deux unités lexicales, ce qui expliquerait la possibilité de suites d'accents au sein de ces constructions, puisque chaque accent appartient à une unité lexicale différente. Le préfixe semble alors constituer une forme de domaine accentuel distinct de celui du mot. Nous verrons dans la section suivante que l'on peut parler de domaine phonologique puisque plusieurs phénomènes phonologiques s'ajoutent au diagnostic accentuel. En Phonologie Prosodique, le domaine en question est le mot prosodique (ω) (Booij & Rubach, 1984 ; Raffelsiefen, 1993, 1999, 2007 ; Szpyra, 1989). Notons que, dans les dictionnaires de prononciation, les suites d'accents peuvent avoir un caractère variable, c'est-à-dire qu'un des deux accents (généralement celui porté par le préfixe) peut ne pas être réalisé. Dans le cas où l'on trouverait des suites d'accents possibles pour différents types de constructions, on pourra utiliser la stabilité des accents comme indice de l'autonomie des préfixes pour déterminer si celle-ci diffère d'un type de construction à une autre (e.g. les constructions à PTS vs celles à POI).

Wenszky (2004 : 89) souligne le problème que posent des cas comme *mìsinformátion* pour cette analyse puisque, si le préfixe forme un mot prosodique, alors on aurait la structure (*mìs*) ω (*informátion*) ω . Hors, la contrainte */00-/ se trouve violée pour le deuxième mot prosodique, ce qui laisse supposer que s'opère dans ces cas une forme de fusion prosodique et

²⁴⁵ Notons que la quasi-totalité des exemples en /021(-)/ relevés par Collie (2007) et reproduits en (87) sont préfixés.

que de tels cas ne comportent qu'un seul mot prosodique. La question sera alors de déterminer dans quelles conditions cela peut se produire. L'explication alternative peut être la suivante :

In actual speech, such alternative accentuations such as [...] *impenetra'bility* or *im.penetra'bility*, *in,feri'ority* or *,inferi'ority* are very common, and do not represent more or less desirable pronunciations, but chiefly show the effect of varying sense stress, emphasis, speech rhythm, semantic distinctions, and other constantly varying factors of connected speech, so that in many such instances the question which accentuation is preferable is irrelevant. (Kenyon & Knott, 1953 : xxv)

Dans ce cas, l'accentuation de *mìsinformátion* ne serait explicable qu'en discours, et nous ne serons pas en mesure de l'expliquer simplement avec un corpus dictionnaire.

Nous avons relevé au §3.4.5.2.3 que les PTI présentaient des propriétés semblables aux PTS, ce qui laisse penser que les propriétés en question sont partagées par les préfixes sémantiquement transparents et non seulement les préfixes séparables. Les cas les plus courants et probablement les plus proches des PTS sont les cas de préfixés entretenant des relations antonymiques, e.g. *deflate* ~ *inflate*, *decrease* ~ *increase*, *exhale* ~ *inhale*, *export* ~ *import* (exemples tirés de Raffelsiefen (2010)). On s'attendra donc à ce que ces préfixes puissent recevoir un accent secondaire dans toutes les positions. Raffelsiefen (1993 : 116) note que, notamment dans des cas comme *agonic* ou *acephalous*, où la base peut être connue de certains locuteurs mais pas d'autres, on observe une variation de la prononciation du préfixe *a-* entre [èi] et [ə] (ce qu'elle interprète comme une variation de structure prosodique : ([eɪ]_ω(gonic)_ω ~ ([ə]gonic)_ω, ([eɪ]_ω(cephalous)_ω ~ ([ə]cephalous)_ω). Selon elle, les mots dont la base fait partie du vocabulaire courant ne présentent pas de telle variation (e.g. *atypical*, *apolitical*).

L'étude de Videau (2013) sur la préfixation dans les dictionnaires de prononciation et en discours conduit ce dernier à proposer un gradient de transparence sémantique (Videau, 2013 : 341), que nous avons reproduit en Figure 14 pour rendre compte du degré de mise en valeur du préfixe en fonction de la transparence du préfixe et de la base, selon que l'un, l'autre ou les deux sont transparents.

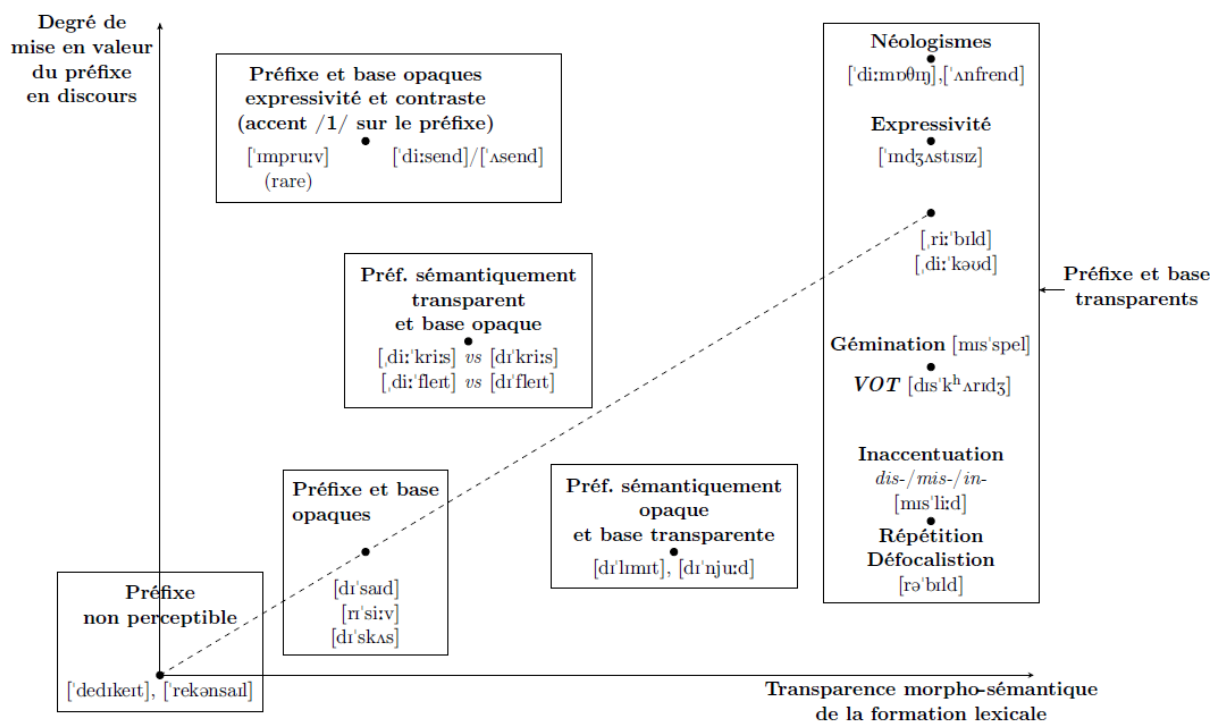


Figure 14. Transparence morpho-sémantique et mise en valeur du préfixe à l'oral (Videau, 2013 : 341)

Cette approche ne nous semble pas satisfaisante puisqu'il nous semble que ce n'est pas la transparence morpho-sémantique qui peut être qualifiée de gradiente, mais la capacité d'un préfixe, dans une construction donnée, à donner lieu à une interprétation transparente. On peut raisonnablement supposer que cette capacité dépend des critères développés par Videau et que plus l'apport du sens du préfixe au sens de la construction est perceptible par un locuteur, plus celui-ci a des chances d'être mis en valeur par un accent. Dans une construction donnée et dans une prise de parole donnée, on peut supposer que le sens du préfixe est sémantiquement investi par le locuteur ou ne l'est pas, mais on voit difficilement ce que pourrait signifier un préfixe « plus ou moins » transparent ou « modérément » transparent. La variation observée dans les dictionnaires ou en discours nous semble attribuable à une plus faible capacité des PTI que des PTS à être investis sémantiquement. Ainsi, certains locuteurs pourront leur accorder une charge sémantique plus ou moins grande selon qu'ils les auront clairement identifié ou non. C'est d'ailleurs un point de vue que nous semblons partager avec Raffelsiefen (2007), qui avance que « variation in prosodic structure arises whenever the head is somewhat obscure, known to some but not to others », e.g. *inclement*, *acephalous*.

Enfin, la dernière question que nous poserons sur les liens entre accent secondaire et préfixation est de savoir dans quelle mesure une suite d'accents est l'indication qu'il s'agit d'une construction préfixée dont le préfixe est sémantiquement transparent. Autrement dit,

jusqu'ici nous nous sommes posé la question de savoir si le sémantisme d'un préfixe pouvait permettre de prédire sa capacité à recevoir un accent secondaire, ce qui revient à étudier une grammaire du locuteur. En revanche, la question que nous posons maintenant est de savoir si, dans une grammaire de l'auditeur, une suite de deux accents est un indice fiable de la transparence sémantique d'un préfixe. C'est ce que semble affirmer Raffelsiefen (1999) lorsqu'elle fait l'affirmation suivante :

Prefixed words such as abnormal and malodor are interpreted compositionally as a result of their prosodic structure [...] even though they involve extremely rare prefixes.

De plus, si l'on s'appuie sur les résultats de Guierre (1979) sur les dissyllabes, on peut s'attendre à ce qu'en effet, la grande majorité des préfixés comportant deux accents successifs aient des préfixes transparents, voire séparables. En effet, il trouve que « [t]ous les préfixés figurant dans la classe d'accentuation /11/²⁴⁶ sont à préfixe séparable » (Guierre, 1979 : 358). Il nous restera à vérifier si cette généralisation s'étend à l'ensemble des préfixés.

Dans cette section nous avons posé plusieurs questions ayant trait aux liens entre accent secondaire et préfixation. Nous avons vu qu'il avait été proposé que les POI aient tendance à rejeter l'accent, ce qui laisse supposer que cette tendance pourrait se manifester dans les relations d'isomorphisme dérivationnel. Nous avons vu que certains préfixes avaient tendance à recevoir un accent secondaire, la question étant de savoir s'il s'agit des préfixes séparables ou plus largement des préfixes dont le sens est perceptible par les locuteurs, qu'ils soient séparables (PTS) ou non (PTI). Enfin, nous avons vu que la présence d'une suite de deux accents successifs pourrait être un indice fiable de la transparence sémantique des préfixes.

Puisque ces suites d'accents semblent indiquer la présence de deux domaines phonologiques, voyons quels autres phénomènes phonologiques peuvent venir conforter cette analyse.

5.3.3.3. Préfixation et domaines phonologiques

En plus de la possibilité pour certains préfixes monosyllabiques de recevoir un accent secondaire même lorsque la première syllabe de la base est accentuée, une série de phénomènes phonologiques ont été relevés comme autant d'indices indiquant la présence de deux domaines

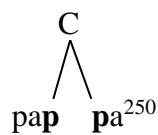
²⁴⁶ Guierre (1979) utilise la 13^{ème} édition du *English Pronouncing Dictionary* de Daniel Jones dans lequel les préfixes accentués recevaient généralement un accent primaire (et non secondaire comme dans les éditions suivantes). Cela correspond dans les dernières éditions à une séquence /21/.

phonologiques distincts. Nous parlons à dessein de domaines phonologiques et non de mots prosodiques ou de domaines cycliques car les deux analyses (parfois, les deux à la fois) peuvent être invoquées et que nous prenons le parti de n'en favoriser aucune, au moins pour le moment. Il nous arrivera de parler d'autonomie phonologique des préfixes pour renvoyer au fait que ceux-ci possèdent leur propre domaine phonologique. Nous présenterons quatre indices de cette autonomie phonologique des préfixes qui ont été proposés dans la littérature : la gémination (§5.3.3.3.1), la valeur de la voyelle sous accent dans les préfixes en C₀V⁻²⁴⁷ (§5.3.3.3.2), la distribution de [h] (§5.3.3.3.3) et la réduction vocalique dans la position /01(-)/ (§5.3.3.3.4).²⁴⁸

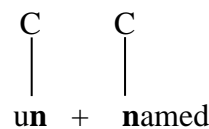
5.3.3.3.1. La gémination

Le premier phénomène est la gémination, c'est-à-dire la présence de consonnes longues²⁴⁹, qui n'apparaissent qu'entre deux mots, dans les composés et dans certains préfixés lorsque le dernier segment du premier élément est identique au premier segment du deuxième élément (e.g. *right time*, *lamp-post*, *unnecessary*). Ces géminées n'apparaissent en anglais que par concaténation et sont donc à distinguer des géminées « phonologiques ». Certains parlent alors de « fausses géminées » (« fake geminates » ; Spencer, 1996 : 25) ou de « géminées morphologiques » (Hedia & Plag, à paraître). Comme le soulignent Oh & Redford (2012), en phonologie autosegmentale, ces deux types de géminées peuvent être représentés comme en (101).

(101) a. Géminée phonologique



b. Fausse géminée



Cette représentation souligne bien que, dans un cas il s'agit d'une seule consonne phonologiquement longue (voir (101a)) alors que dans l'autre il s'agit de deux consonnes

²⁴⁷ C'est-à-dire, préfixes monosyllabiques terminant par une voyelle.

²⁴⁸ Nous ne traiterons cependant pas de la question de l'aspiration des occlusives sourdes après *mis-* et *dis-* (Raffelsiefen, 1993 : 101 ; Videau, 2013 : §7.2.2), qui pourrait s'ajouter aux phénomènes discutés ici, puisque nous ne serons pas en mesure d'étudier ce phénomène à l'aide d'un dictionnaire de prononciation.

²⁴⁹ Bauer (2003) évoque le cas de *co-ownership*, où le doublement de la voyelle [əʊ] enfreint une restriction sur les suites de voyelles identiques. Nous ne traitons pas de la gémination vocalique puisqu'il semble que cet exemple (en tout cas, *co-own* et ses dérivés suffixaux) soit le seul attesté. En effet, les préfixes susceptibles de créer les conditions d'un tel doublement sont *a-*, *co-*, *de-*, *pre-*, *pro-* et *re-*. Les trois seules voyelles susceptibles d'être doublées sont donc [eɪ], [əʊ] et [i:]. Une recherche par sons dans LPD de suites de deux voyelles identiques nous a donné *co-own* comme seul préfixé.

²⁵⁰ *Pappa* signifie « bouillie » en italien.

distinctes l'une à la suite de l'autre (voir (101b)), bien qu'en surface les deux puissent être fortement similaires. Sachant que l'anglais n'a pas de gémées phonologiques, nous parlerons désormais simplement de gémées pour renvoyer aux « fausses » gémées.

Ce phénomène a été relevé pour les cas de préfixation séparable par de nombreux auteurs. Fudge (1984 : §6.1) et Guierre (1979 : 276) avancent que cela serait systématique pour ces préfixe²⁵¹ mais Bauer (2003), Cruttenden (2014 : 248), Hedia & Plag (à paraître), A. S. Kaye (2005), Oh & Redford (2012) et Videau (2013) nuancent ce propos, le phénomène pouvant varier d'un locuteur à un autre et dépendre de paramètres tels que la productivité des préfixes, la fréquence du dérivé formé par préfixation ou encore du caractère accentué ou inaccentué de la syllabe suivant le préfixe. Le phénomène est en tout cas relevé dans les dictionnaires de prononciation, en élicitation et en discours spontané.

Plusieurs ont proposé que le préfixe *in-* (et ses allomorphes *im-*, *il-* et *ir-*) ne serait pas concerné par ce phénomène, contrairement à *un-* (voir Cruttenden (2014 : 248), Fudge (1984 : 165), Harris (1994 : 18) et la discussion dans Hedia & Plag (à paraître : §2)), notamment car *in-* est généralement analysé comme un préfixe de Classe I alors que *un-* serait un préfixe de Classe II (voir la discussion en §3.4.5.2.2). Cependant, plusieurs études ont montré que la différence entre ces deux préfixes était loin d'être évidente et qu'il semblait bien que *in-* soit également sujet à la gémation (Hedia & Plag, à paraître ; A. S. Kaye, 2005 ; Oh & Redford, 2012 ; Raffelsiefen, 1999 ; Videau, 2013 : §7.3.2).²⁵²

5.3.3.3.2. La voyelle sous accent des préfixes en C₀V-

Une propriété des préfixes en C₀V̇- qui constitueraient un domaine phonologique distinct est que leur voyelle devrait être longue, quel que soit le contexte. Il est intéressant de noter que sur ce point, la Phonologie Prosodique et l'école de Guierre font les mêmes prévisions mais pour des raisons différentes.

Nous l'avons déjà évoqué, la Phonologie Prosodique formalise le comportement phonologique des préfixes sémantiquement transparents en considérant que ceux-ci auraient leur propre mot

²⁵¹ À l'exception de *in-* et ses allomorphes (*im-*, *il-*, *ir-*) selon Fudge. Voir ci-dessous.

²⁵² Raffelsiefen (1999) relève le cas de *i[rr]egular* dans le dictionnaire Webster's, un dictionnaire américain. On ne s'attend pas à ce que la gémation soit possible avec *ir-* en anglais britannique, cette variété d'anglais n'acceptant pas [r] en coda. Si cela s'avérait être le cas, cela irait dans le sens de la représentation en (101b), où la consonne gémée est reliée à deux positions syllabiques, la coda et l'attaque. Si [r] est banni en coda, alors [rr] devrait être impossible en anglais britannique.

prosodique. Or, puisqu'un mot prosodique doit nécessairement dominer un pied, et qu'un pied est au minimum bimoraïque en anglais (voir la contrainte FTBIN au §4.2.1.2), alors la voyelle doit nécessairement être longue. La longueur de la voyelle découle ici donc d'une contrainte de minimalité.

Dans l'école de Guierre, il en va autrement puisque, si l'on prend le traitement de J.-M. Fournier (2010b), chaque unité lexicale est analysée séparément, ce qui implique que la voyelle d'un préfixe en C_0V- est vue comme étant finale. Dans ce cas, c'est alors la règle de C^0 qui prédit qu'on devrait avoir une \bar{V} pour ces préfixes, indépendamment de la structure de la base à laquelle ils sont attachés.

Il faudra donc évaluer dans quelle mesure cette prédiction se vérifie par l'examen des cas pertinents qui mettent en conflit cette généralisation avec des règles prédisant \check{V} , notamment la règle de C_2 et la règle de Luick.²⁵³ Ainsi, on s'attend à ce que les PTS (et peut-être les PTI) aient systématiquement une \bar{V} devant C_2 et devant C quand la voyelle accentuée /2/ est au moins antépénultième alors qu'on s'attendra à ce que les POI aient une \check{V} dans ces positions. En revanche, si la base à laquelle est attaché un préfixe en $C_0\check{V}-$ commence par une voyelle, alors il ne sera pas possible de distinguer les PTS et les POI puisque dans les deux cas la règle de C^0 prédit \bar{V} , dans un cas car la voyelle est finale et dans l'autre cas car elle est suivie d'une autre voyelle. Ces prédictions sont résumées dans le Tableau 20.

Environnement du préfixe en $C_0\check{V}-$	POI	PTS (et PTI ?)
$__C_2-$	\check{V}	\bar{V}
$__CV\sigma-$	\check{V}	\bar{V}
$__V-$	\bar{V}	\bar{V}

Tableau 20. Prédications des valeurs de voyelles des préfixes en $C_0\check{V}-$ selon le contexte

5.3.3.3.3. La distribution de [h]

Nous avons vu au §4.1.3 que [h] ne pouvait normalement apparaître que dans des positions « fortes », c'est-à-dire devant une VNR ou à l'initiale de mot, même lorsqu'il est suivi de [ə]. Raffelsiefen (1993 : 109) relève qu'il s'agit de l'initiale du mot prosodique et que, par conséquent, en présence de deux mots prosodiques (l'un pour le préfixe, l'autre pour la base à

²⁵³ Voir §5.4.1 sur les règles de détermination de la valeur de la voyelle accentuée /2/.

laquelle il est attaché), on peut trouver [hə] à la suite d'un préfixe, comme l'illustrent les exemples en (102b), qui se distinguent de ceux en (102a).

- | | | | | |
|-------|----|--|----|--|
| (102) | a. | (...[Øə]...)ω
pro[Øə]bition
in[Øə]bition
re[Øə]bilitate ('restore to a former state') | b. | (...)[hə]...ω
pro[hə]waiian
re[hə]rass
re[hə]bilitate ('habilitate again') ²⁵⁴ |
|-------|----|--|----|--|

Nous avons vu que le phénomène n'était peut-être pas aussi catégorique que cela, mais nous verrons dans quelle mesure la présence de [h] dans cette position peut être corrélée avec la nature du préfixe.

5.3.3.3.4. Réduction vocalique dans la position /201(-)/

Raffelsiefen (1993 : 111) avance également que la présence d'une VNR dans la position /201(-)/ est un indice de la structure (σ̀)ω(σσ́...)ω, c'est-à-dire que cette VNR serait due à sa position dans la structure prosodique : la syllabe initiale du mot prosodique. Nous reproduisons quelques-uns de ses exemples en (103).

- | | | | | |
|-------|----|---|----|---|
| (103) | a. | (σ̀σσ́...)ω
prof[ə]nation
at[ə]micity
ref[ə]mation ('restoration') | b. | (σ̀)ω(σσ́...)ω
pro-d[əʊ]nation
at[əʊ]nality
re-f[ɔ:]mation ('action of forming again') |
|-------|----|---|----|---|

Ce dernier phénomène s'ajoutera donc à la liste des critères que nous utiliserons pour déterminer si les PTS (et les PTI) semblent bien constituer un domaine phonologique à part. Sachant qu'il s'agit de réduction, nous nous attendons à ce que cette proposition ne soit pas aussi tranchée que ne le laissent entendre les exemples en (103). Nous considérerons que la proposition de Raffelsiefen est confirmée si nous trouvons une proportion de VNR plus élevée pour les PTS que pour les POI.

Il nous faut cependant mentionner qu'il semble exister une interaction entre les deux voyelles des deux premières syllabes initiales qui pourrait affaiblir la généralisation proposée par Raffelsiefen.

²⁵⁴ L'opposition entre les deux prononciations correspondant aux deux sens de *rehabilitate* n'est pas mentionnée dans les dictionnaires que nous avons consulté.

Videau (2013 : §3.5) relève un cas d'« harmonie vocalique » dans des dérivés suffixaux dont le dérivant est accentué /01(-)/, contenant les mots pour lesquels les préfixes *de-* ou *re-* sont sémantiquement opaques, qui sont accentués /201(-)/ et qui présentent malgré tout la voyelle [i:] alors que l'on s'attendrait à [e] dans cette position (du fait de la règle de Luick). Il relève que cette réalisation de la voyelle semble dépendre de la valeur pleine de la voyelle suivante, qui elle-même dépend de :

- la transparence sémantique de la base du dérivant, e.g. *debark* → d[i:]*barkation*, *deform* → d[i:]*formation*, *defraud* → d[i:]*fraudation* ;
- la présence d'un C₂ à droite de la deuxième voyelle : *detest* → d[i:]*testation*, *reflect* → r[i:]*flectivity*, *relax* → r[i:]*laxation*.

Selon cette proposition, ce serait donc la deuxième voyelle qui influencerait la première. Hors, une autre proposition suggère l'inverse.

L'autre proposition concerne ce qui est généralement appelé l'« Arab Rule »²⁵⁵ (Collie, 2007 : §2.1.1 ; Hayes, 1980 : 277-280 ; Pater, 1995 §1.1 ; Ross, 1972 : 254-258). Cette règle prédit que :

- la deuxième voyelle doit se réduire si la première syllabe est légère, quelle que soit la structure de la deuxième syllabe : *Àl[ə]xánder*, [æ]r[ə]b, *àr[ə]thmétic*, *cáv[ə]lcàde*, *clèm[ə]ntína*, *Éss[ə]x*, *gùar[ə]ntée*, *làr[ə]ngítis*, *mèl[ə]nchólia* ;
- la deuxième voyelle doit être pleine si la première syllabe est lourde et si la seconde syllabe a une obstruante en coda : [éi]r[æ]b, *tìckt[æ]cktóe*, *Tìmb[ʌ]ctóo* ; mais *ámp[ə]rsànd*, *Àrg[ə]ntína*, *còm[p[ə]nsátion*, *Éd[ə]n*.

Si l'on ajoute à cela les potentiels effets de préservation vocalique (potentiellement liés à la fréquence relative) en (50), il nous semble que trop de paramètres interagissent dans cette position et qu'il faudrait conduire une étude spécifique afin de déterminer la nature de leurs interactions. Par conséquent, nous avons préféré ne pas retenir ce critère parmi ceux que nous utiliserons afin de déterminer si les préfixes étudiés possèdent leur propre domaine phonologique ou non.

Si les propositions que nous avons vues jusqu'ici s'avèrent correctes, alors nous nous attendons à ce que la situation empirique soit telle qu'elle est décrite dans le Tableau 21.

²⁵⁵ Cette règle doit son nom au fait qu'elle rend compte des deux prononciations possibles d'*Arab* : ['eɪræb] ~ ['ærəb].

Phénomène phonologique	POI	PTS (et PTI ?)
Accent /2/ possible dans tous les environnements	non	oui
Gémination possible	non	oui
\bar{V} pour les préfixes en C ₀ V- devant C ₁ , même en antépénultième	non	oui
Possibilité d'avoir une base commençant par [hə]	non	oui

Tableau 21. Prédications sur les comportements phonologiques des différents types de préfixes

5.3.4. Constructions suffixées et préfixées

Nous avons trouvé assez peu de travaux portant sur l'interaction entre préfixation et suffixation dans les unités qui sont préfixées **et** suffixées. Nous avons déjà évoqué au §5.3.3.2 la possible influence des POI sur l'isomorphisme dérivationnel mais on peut s'interroger de façon plus large sur cette interaction entre morphologie et phonologie.

A priori, on s'attend à ce qu'un préfixe transparent attaché à une unité déjà suffixée ait le même comportement phonologique que lorsqu'il est attaché à une unité non suffixée. En revanche, on pourrait s'attendre à ce que le préfixe n'ait pas le même comportement phonologique dans le cas où un suffixe est attaché à une unité préfixée. Ce sont de tels cas qui ont fait l'objet de discussions importantes en Phonologie Lexicale (e.g. Booij & Rubach (1984)), notamment quand il s'agit d'un préfixe de Classe II et d'un suffixe de Classe I, comme dans *ungrammaticality*. Ces exemples sont nommés des paradoxes de parenthésage (« bracketing paradoxes ») puisque la structure morphologique ne semble pas correspondre à la structure phonologique, comme l'illustre (104).

(104)	Morphologie	Phonologie
	[[un[grammatical] _{Adj}] _{Adj} ity] _N	(un) _ω (grammaticality) _ω

Pour cet exemple, la structure morphologique ne peut pas être [un[[grammatical]_{Adj}]_{Adj}ity]_N puisque *un-* ne s'attache qu'aux adjectifs et ne peut donc pas s'attacher à *grammaticality*. Pourtant, phonologiquement, le préfixe de telles constructions se comporte généralement comme une unité phonologique indépendante. Il s'agira donc de vérifier si cela est toujours le cas. On pourrait s'attendre à ce que dans certains cas, dont il faudra déterminer les caractéristiques, le préfixe cesse de se comporter comme une unité phonologiquement

indépendante. C'est notamment ce qu'on trouve dans un exemple cité par Gussenhoven (1991) : *ùnkìnd* → *unkìndness*.²⁵⁶

Par exemple, au sein des constructions à PTS, on pourra chercher à évaluer si l'autonomie phonologique des préfixes est plus grande selon que la construction se fait par la gauche, par la droite, par parasynthèse ou que le sens de l'affixation est ambigu.

5.4. La valeur de la voyelle accentuée /2/

Jusqu'ici, nous nous sommes concentré sur le placement de l'accent secondaire. Nous allons maintenant porter notre attention sur une autre donnée : la valeur de la voyelle accentuée /2/. Au §3.2.2.3, nous avons évoqué le fait que J.-M. Fournier (1994, 2010b) analyse la valeur de la voyelle accentuée /2/ de la même manière que la voyelle accentuée /1/. Nous allons passer en revue les règles concernées pour les non-dérivés et les dérivés à accent déplacé²⁵⁷ (e.g. *créative* → *créativity*) (§5.4.1), puisque certaines règles régissant la valeur des voyelles accentuées /1/ ne peuvent s'appliquer aux voyelles accentuées /2/ pour des raisons structurelles, e.g. celles faisant référence à la fin du mot. Nous mettrons les propositions de J.-M. Fournier en parallèle avec celles de Guierre (1979), qui analyse la séquence prétonique (/2/ jusqu'à /1/ exclu) de la même manière que la fin du mot (/1/ jusqu'à la fin du mot). Autrement dit, pour lui, les règles sont les mêmes (à quelques différences près), et le calcul de l'accent se fait à partir de la fin de la séquence concernée : la fin du mot pour l'accent primaire et l'accent primaire pour l'accent secondaire. Nous verrons ensuite les propositions portant sur les cas où la valeur de la voyelle est héritée d'un dérivant (§5.4.2).

5.4.1. Non-dérivés et dérivés à accent déplacé

J.-M. Fournier (1994) et Guierre (1979) montrent que la valeur de la voyelle accentuée /2/ est globalement déterminée par les mêmes règles que la valeur de la voyelle accentuée /1/. Cependant, les deux auteurs ne déclinent pas les règles de la même manière puisque Guierre

²⁵⁶ Notons qu'un tel exemple ne pourra figurer dans notre corpus du fait de l'absence de formes sans accent secondaire. On ne sera en mesure d'évaluer cette perte d'autonomie phonologique des préfixes qu'à travers de variantes en /20-/ ou /02-/. Par ailleurs, LPD indique que le préfixe est accentué en prononciation principale dans ce mot et peut être inaccentué en variante mais la réduction ne semble pas être une possibilité.

²⁵⁷ Nous suivons ici le regroupement fait par J.-M. Fournier (1994), qui le justifie en affirmant que, « comme pour la voyelle accentuée /1/, il n'y a pas de différence entre les non dérivés et les dérivés à accent déplacé ».

considère que /1/ se comporte pour la valeur de la voyelle accentuée /2/ comme # pour la valeur de la voyelle accentuée /1/, ce qui n'est pas le cas de J.-M. Fournier. Nous allons voir que cette divergence conduit parfois les auteurs à des analyses différentes. Nous allons passer en revue les différentes règles proposées par les deux auteurs, accompagnées des exemples fournis par ces derniers, et ne commenterons que là où leurs analyses divergent.

Nature de la voyelle

$\bar{V}V \rightarrow \bar{V}$: *òubliette, màusoléum, èucalýptus...*

Contexte à droite (de la voyelle)

$C^0 \rightarrow \bar{V}$: *crèativity, Làodicéan*

$rC \rightarrow \check{V}$: *jàrgonéllé, gòrgonzóla, pèrpetúity...*

$C_2 \rightarrow \check{V}$: *jàmborée, kàngaróo, díplomatic, àllegréto, èxploítation, dùlciána, Dùlcinéa...*

Rang (de la voyelle)

Dernière voyelle - impossible

Nature de la voyelle (2)

$\langle u \rangle \rightarrow \bar{V}$: *fùsilláde, ùnánimity, mùtinéer, plùtocrátic, ...*

Contexte à droite (de la syllabe)

$-V\# \rightarrow \bar{V}$ - impossible²⁵⁸

$-ic(s) \rightarrow \check{V}$ - impossible

$-\{i, e\}+V(C_0(e))\# \rightarrow \bar{V}$: *comédiénne (+ matériél) voir discussion règle*
si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle$ de la pénultième)

Dans le cas de cette dernière règle, on pourra se demander si cette règle n'est applicable que dans le cas où la séquence de deux voyelles constitue les deux dernières syllabes ou bien si la présence d'une suite de deux voyelles à droite de la voyelle accentuée /2/ (c'est-à-dire le contexte $-\{i, e\}+V-$ suffit pour prédire la valeur \bar{V} .

²⁵⁸ C'est J.-M. Fournier (1994) qui note cette impossibilité. Dans la conception de Guierre, on peut envisager que cette règle se confonde avec la règle de la préfinale et s'applique à la séquence prétonique de mots en $(-)\check{V}CVC_0\check{V}(-)$. Voir ci-dessous notre discussion de la règle de la préfinale.

Rang (de la syllabe)

C'est à ce niveau que les différences de conceptions des deux auteurs divergent. En effet, le rang est déterminé à partir de la fin de la séquence concernée. Pour Guierre, la fin est celle de la séquence prétonique, alors que J.-M. Fournier prend l'ensemble du mot en compte. Les mots concernés par les deux règles de rang ne sont donc pas les mêmes : pour Guierre, il s'agit des mots ayant au moins trois syllabes prétoniques²⁵⁹ alors que J.-M. Fournier traite également ceux ayant deux syllabes prétoniques pour lesquels le système de Guierre ne permet pas de prédire la prononciation. Si son analyse de la séquence prétonique est correcte, elle prédit que ces mots ne suivent pas de règle claire, comme c'est le cas pour les dissyllabes.

➤ Au moins antépénultième → \check{V} (« Règle de Luick »)

Guierre (1979 : 327) : *èlecampáne, càtamarán, àbracadábra...*

J.-M. Fournier (1994) : *vòluntéer, màcaróon, rècomménd, hòrizontál...*

➤ Pénultième → \bar{V} (« Règle de la préfinale »)

Guierre (1979 : 326) : *matèriél, comédiénne, chiàroscúro, cotònéáster*

J.-M. Fournier (1994) - impossible

Comme nous l'avons vu, deux des trois mots que Guierre traite par la règle de la préfinale peuvent être traités par la règle de \bar{V} si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ (si on établit la validité d'une telle règle) qui, dans la hiérarchie proposée par J.-M. Fournier (1994), est supérieure à la règle de la préfinale.

Dans notre étude, nous chercherons à départager les deux positions. Pour cela, il nous faudra répondre à plusieurs questions :

- Les mots non-dérivés ou à accent déplacé en /201(-)/ et dont la voyelle accentuée /2/ est un monographe autre que <u> suivie de C ont-ils tous \check{V} ?
- Les mots non-dérivés ayant une séquence prétonique d'au moins trois syllabes et accentués sur la syllabe pénultième de la séquence prétonique ont-ils \bar{V} ou \check{V} ?

²⁵⁹ Nous n'avons pas trouvé de proposition de Guierre (1979) sur la valeur la voyelle accentuée sous accent /2/ pour les mots restants à deux syllabes prétoniques, à l'exception de ceux en $\langle C_0\check{V}quV-\rangle$, pour lesquels il relève des voyelles libres (e.g. *sèquestrátion, èquilibráte*) et des voyelles entravées (e.g. *àquamaríne, èquatórial*).

Les réponses à ces questions permettront de déterminer

- si la règle de Luick s'applique bien dans les mots en /201/.
- s'il y a bien un équivalent de la règle de la préfinale pour la séquence prétonique. Si c'est bien le cas, il nous faudra déterminer si d'autres éléments soutiennent la proposition de Guierre selon laquelle la séquence prétonique est comparable à la fin du mot.

Enfin, les deux auteurs ne traitent pas de la valeur de la voyelle sous accent /2/ dans le cas où la séquence prétonique ne comporte qu'une seule syllabe.²⁶⁰ A priori, cette structure est prohibée par *CLASH mais, si nous devons relever de tels cas, il nous faudra alors déterminer quels paramètres sont pertinents dans la détermination de la voyelle accentuée /2/. Comme nous l'avons déjà noté au §5.2.4, il s'agira de déterminer la nécessité d'une règle de type $\dot{V} \rightarrow \bar{V} / \#C_0_CV_{acc}$.

5.4.2. L'isomorphisme dérivationnel

J.-M. Fournier (1994) note que, dans les cas où la position de l'accent /2/ reprend la position d'un accent /1/ (ou /2/) du dérivant, la valeur de la voyelle accentuée /2/ reprend également celle que l'on trouve dans le dérivant (e.g. *socialistic, mediumistic, superiority, desirability...*). Dans ces cas, c'est ce qu'il appelle la « logique dérivationnelle » qui s'applique, opposée à la « logique structurelle ». Ces termes correspondent à ceux que J.-M. Fournier utilise dans des travaux ultérieurs (J.-M. Fournier 1998, 2010b) et que nous avons adoptés précédemment, à savoir, respectivement, « calcul par référence » et « calcul direct » de l'accent. Dans le premier cas, seules la position de l'accent et la valeur de la voyelle accentuée dans le dérivant sont pertinentes pour le calcul de celles du dérivé alors que le calcul direct implique que seule la structure de l'unité considérée est pertinente pour déterminer la position de l'accent et la valeur de la voyelle accentuée. Nous avons vu que certains types de suffixation déclenchent le calcul direct de la position de l'accent primaire et de la valeur de la voyelle accentuée /1/. Si la logique structurelle s'appliquait également pour l'accent /2/, alors nous nous attendrions à ce que tous les suffixés de ce type suivent les règles structurelles détaillées dans la section précédente.

²⁶⁰ Ceci est attribuable au caractère marginal que représente cette configuration. En effet, en dehors des constructions préfixées séparables, on ne s'attend pas à ce que la première syllabe reçoive un accent s'il s'agit de la seule syllabe prétonique. Dans le cas de dérivés suffixaux, on peut s'attendre à ce que, dans une configuration de la forme /1(-) → /21(-)/, la valeur de la voyelle accentuée /2/ soit identique à la valeur de la voyelle accentuée /1/ dans le dérivant.

Cependant, J.-M. Fournier (1994) soutient que, pour la structure /201(-)/, dans tous les cas où la logique dérivationnelle est contraire à la logique structurelle, c'est la première qui l'emporte, comme le montrent des cas pertinents tels que *majorette*, *privateer* ou *notability*, qui ont tous une \bar{V} , contrairement à ce que prédit la règle de Luick. Il défend donc que, dans ces mots, bien qu'aucun autre schéma accentuel ne soit possible (du fait de *CLASH) et qu'on pourrait donc s'attendre à ce que ce soit la logique structurelle qui s'applique, c'est bien la logique dérivationnelle qui s'applique pour la valeur de la voyelle comme pour l'accent.

Bien que la proposition soit intéressante, l'article en question présente quelques limites. En effet, il ne fournit pas de données chiffrées sur le rendement et l'efficacité de cette logique dérivationnelle. Ensuite, il n'est pas fait mention d'exceptions à l'isomorphisme et des raisons qui pourraient être à l'origine de celles-ci. Enfin, il ne prend pas la variation en compte. Dans notre étude, nous nous efforcerons d'éclaircir ces différents points.

5.5. Questions de recherche

Au cours des sections précédentes, nous avons posé les questions de recherche auxquelles nous chercherons à répondre lors de notre étude. Nous les avons rassemblées ici pour plus de clarté.

Contraintes générales

1. Quelles sont les limites de *CLASH ? Comment peut-on rendre compte des exceptions relevées ?
2. La contrainte *LAPSE est-elle nécessaire ? Observe-t-on des cas de syncope ou d'ajouts d'accent ?
3. Que dire de *H(? Peut-on montrer l'existence d'une généralisation opposée de la forme $\hat{V} \rightarrow \bar{V} / \#C_0_CV_{acc}$?

Non-analysables (+ suffixés non-dérivés)

4. Quels sont les schémas accentuels « par défaut » ?
5. Quel est le rôle de la structure consonantique de la séquence prétonique dans le placement de l'accent secondaire ?
6. Les mots ayant une syllabe initiale sans attaque présentent-ils plus d'exceptions en #LĬ que ceux ayant une attaque ?

7. Le schéma /021(-)/ est-il non attesté ?
8. A-t-on des éléments pouvant établir la directionnalité de l'assignation de l'accent secondaire ?

Dérivés suffixaux

9. Quelles sont les limites de l'isomorphisme accentuel ?
10. La variation accentuelle d'un dérivant est-elle toujours reprise dans son dérivé ?
11. Certaines structures segmentales peuvent-elle faire échouer la préservation accentuelle ?
12. La fréquence relative permet-elle de prédire les échecs de préservation accentuelle ?
13. Le placement de l'accent /2/ ainsi que la valeur de la voyelle accentuée /2/ permettent-ils d'établir que les suffixés par substitution/co-suffixés sont des dérivés ? Si oui, ont-ils le même comportement que les suffixés par juxtaposition ?
14. La présence d'un POI monosyllabique favorise-t-elle la préservation accentuelle en deuxième syllabe ?
15. Quel est le rôle des dérivants distants ?
16. Quelle proportion de cas pertinents présentent le schéma /021(-)/ ?
17. Ce schéma est-il favorisé par
 - a. la présence d'un POI monosyllabique ?
 - b. la fréquence plus élevée du dérivant (local et distant) par rapport à celle du dérivé ?
 - c. la structure des deux premières syllabes ?

Préfixation

18. Les PTS sont-ils systématiquement accentués ?
19. Les PTI ont-ils un comportement comparable à celui des PTS ?
20. Dans quelles conditions peut-on avoir une structure préfixe + mot dans laquelle le mot est accentué /00-/ (e.g. *mìsinformátion*) ?
21. Est-ce qu'une suite de deux accents adjacents est un indice fiable de la transparence sémantique du préfixe ?
22. Comment sont corrélées la nature du préfixe, l'accentuation, la gémination, la valeur de la voyelle des préfixes en C₀V̇- et la distribution de [h] ?

Unités préfixées et suffixées

23. Comment interagissent préfixation et suffixation ?

La valeur de la voyelle accentuée /2/

24. Les mots non-dérivés ou à accent déplacé en /201/ dont la voyelle accentuée /2/ est un monographe autre que <u> et est suivie de C ont-ils tous \check{V} ?

25. Les mots non-dérivés ayant une séquence prétonique d'au moins trois syllabes et accentués sur la syllabe pénultième de la séquence prétonique ont-ils \bar{V} ou \check{V} ?

26. Y a-t-il une règle pour la voyelle accentuée /2/ de la forme $\{i, e\}+V$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$?

27. La valeur de voyelle des dérivants est-elle toujours reprise dans leurs dérivés ?

Cophonologies

28. Les mots étrangers et les mots savants présentent-ils les mêmes propriétés que le reste des mots étudiés ?

Partie III
Étude empirique

6. Le corpus

Dans cette section, nous allons présenter quelle a été notre démarche dans les différentes étapes de la constitution du corpus utilisé pour notre étude de l'accent secondaire en anglais britannique contemporain. Nous commencerons par présenter nos objectifs (§6.1) et notamment le type de données dont nous avons besoin pour mener à bien cette étude. Nous présenterons ensuite brièvement l'ensemble des ressources utilisées et ce pour quoi elles ont été utilisées (§6.2). Enfin, nous détaillerons les étapes que nous avons suivies pour élaborer notre corpus (§6.3).

6.1. Objectifs

Les travaux menés dans le cadre de l'école de Guierre ont généralement une forte composante empirique, dont nous avons déjà évoqué les méthodes d'analyse de classe. Ces méthodes nécessitent un recours à des inventaires aussi complets que possible et ne peuvent se fonder sur des listes d'exemples dont le caractère représentatif n'a pas été établi au préalable. Comme le dit Scheer :

Trivially, examples are *exemplary*: they surely refer to only a few items of evidence, but the author who quotes them takes on the responsibility that these items are representative of the full empirical record. If this promise is not brought home, the author has done a bad job. (Scheer, 2013b ; emphase dans l'original)

Cependant, il semble difficile, tout du moins dans le cas de travaux en phonologie portant sur l'accentuation de l'anglais, de trouver des travaux présentant des résultats quantitatifs sur les règles d'accentuation proposées. Nous ne sommes pas le premier à faire ce constat, comme l'illustrent les citations suivantes, tirées de deux thèses récentes portant (au moins en partie) sur l'accent secondaire et qui, elles, ont recours à des données quantitatives :

My last general remark about some of the stress theories that I reviewed is that it seemed that the stress rules in them were developed on the basis of the analysis of some typical words, but not whole classes of words. (Wenszky, 2004 : 12)

Up until now, stress preservation has simply been assumed to occur in English, with no support from any serious and extensive empirical investigation. (Collie, 2007 : 3)

On peut ajouter ce commentaire de McMahan (2001) dans sa revue de Hammond (1999) :

[T]here is undoubtedly a problem in phonology, especially the sort that rather distances itself from phonetics, of reliance on stock examples and introspection. (McMahan, 2001)

L'ouvrage de Hammond est l'un des derniers ouvrages conséquents sur la phonologie de l'anglais et il présente de nombreux exemples²⁶¹, mais il n'échappe pas à cette critique, puisque McMahon poursuit :

[A]t no point, either in the preface, or at the points when the data are introduced or discussed, or in the further reading sections, does the author tell us which databases [are used], and how they were and can be accessed. This seems unacceptable. For one thing, courtesy in scientific enquiry involves ensuring that your results can be repeated by other investigators, and without knowing where the sample comes from, that isn't possible; it is true that linguistics has not always lived up to that high aim, with its concentration on intuition and introspection, but if you make as much fuss as Hammond does in the Preface about using objective data, you ought to share more than that bare fact.

Il nous semblait nécessaire de rapporter ces remarques, que nous partageons, car nous croyons qu'une étude du système accentuel doit être en capacité de donner une estimation du rendement d'une règle donnée ainsi que l'efficacité de cette règle.

L'analyse dictionnaire se prête bien à cette nécessité d'avoir accès à un grand nombre de mots même si, comme toute méthode, elle n'est pas sans défauts (voir §6.2.1.2). Le recours au dictionnaire permet de déterminer le fonctionnement du système accentuel dans son ensemble, mais nous ne le voyons pas comme la seule manière d'étudier l'accentuation. D'autres méthodes telles que l'étude de discours spontané (e.g. Videau, 2013), la lecture de non-mots (e.g. Domahs *et al.*, 2014 ; Turcsan & Herment, 2015), la vérification des données dictionnaires auprès de locuteurs (e.g. Martin, 2011) ou encore les jugements de grammaticalité sont évidemment les bienvenues et peuvent venir compléter l'étude dictionnaire. Les comparaisons effectuées par Turcsan & Herment (2015) des résultats obtenus par des méthodes différentes, nous semblent être une bonne manière de consolider empiriquement les généralisations proposées. Cependant, peu de travaux aussi extensifs que celui que nous cherchons à mener ayant été conduits, il nous semble que l'étude dictionnaire constitue un bon point de départ pouvant permettre d'identifier les points qui pourront faire l'objet d'études ultérieures ayant recours à des méthodes d'investigation différentes.

Les dictionnaires de prononciation contiennent cependant assez peu d'informations sur les mots qu'ils répertorient en dehors de leur prononciation et, occasionnellement, de leur catégorie syntaxique. C'est pourquoi il nous sera nécessaire d'avoir recours à des sources complémentaires pour obtenir ces informations. Nous aurons ainsi besoin d'informations étymologiques, notamment dans le cas des préfixés opaques puisque nous ne disposons pas d'une méthode d'identification synchronique fiable de ces structures (bien que nous ayons

²⁶¹ On pourrait ajouter que ces exemples ne sont que très rarement mis en perspective avec les classes de mots qu'ils sont censés représenter. Par exemple, Hammond ne fait jamais mention du nombre d'unités concernées par les généralisations phonotactiques détaillées dans ses chapitres 3 et 4.

évoqué quelques pistes au §3.4.5.1.2). Le critère étymologique permettra d'identifier de façon relativement objective les cas de préfixation opaque, même si certains cas pouvant être identifiés de cette manière semblent difficilement interprétables comme préfixés (e.g. *exit*, *enter*). Nous aurons également besoin d'informations catégorielles dans le cas où celles-ci se révéleraient pertinentes. Nous aurons besoin d'informations sémantiques, notamment pour déterminer les relations dérivationnelles et le sémantisme des constructions préfixées. Enfin, puisque nous avons prévu de mener des tests sur les relations de fréquence relative, notamment en lien avec la préservation accentuelle, nous aurons besoin d'informations sur la fréquence des mots considérés.

Ainsi, notre étude se veut large, dans les limites de ce qu'une thèse permet de faire. En effet, traiter de l'intégralité des mots contenant un accent secondaire en anglais aurait impliqué de traiter autour de 16 000 mots, et il aurait fallu en prendre en compte bien plus dans le cas des mots à une syllabe prétonique si l'on avait souhaité pouvoir étudier cette position en détail, puisqu'il aurait fallu inclure dans l'étude les mots ne présentant pas d'accent secondaire dans cette position. Ceci aurait permis une étude plus complète mais qui ne nous a pas semblé réalisable dans le temps qui nous était imparti. Nous détaillerons donc les catégories que nous avons choisi d'exclure au §6.3. Ces exclusions ont été effectuées dans le but d'obtenir un corpus cohérent et d'une taille suffisamment conséquente pour en tirer des résultats significatifs, mais suffisamment restreinte pour être analysable dans les délais fixés. Les catégories exclues de la présente étude devront faire l'objet d'études ultérieures afin de la compléter.

6.2. Les sources utilisées

Dans cette section, nous présentons les quatre principales sources que nous avons utilisées : le *Longman Pronunciation Dictionary* (LPD) pour la prononciation (§6.2.1), l'*Oxford English Dictionary* (OED) pour l'étymologie et le sémantisme (§6.2.2), le site *Dictionary.com* pour les informations catégorielles (§6.2.3) et le *British National Corpus* (BNC) pour les fréquences d'utilisation (§6.2.4).

6.2.1. La prononciation : LPD

6.2.1.1. Présentation du dictionnaire

Les prononciations utilisées dans notre étude sont tirées de la 3^{ème} édition du *Longman Pronunciation Dictionary* de John Wells (2008). Ce dictionnaire est l'une des références dans le domaine des dictionnaires de prononciation (avec notamment le *Cambridge English Pronouncing Dictionary* de Daniel Jones, que Guierre utilisait dans sa thèse de 1979). Ce dictionnaire n'indique la catégorie syntaxique ou le sémantisme des entrées répertoriées que dans le cas où ces informations permettent de distinguer deux entrées ou deux prononciations au sein de la même entrée. Ces informations devront donc être collectées dans d'autres sources.

Le dictionnaire a l'avantage de répertorier plusieurs variantes de prononciation, dont l'étude peut parfois se révéler riche d'enseignements. Il enregistre ainsi les prononciations britanniques et américaines. Nous ne prendrons en compte que les prononciations britanniques « RP » (« Received Pronunciation »), c'est-à-dire celles qui ne sont pas précédées de §, symbole qui indique une variante non-RP. Au sein même de la variété RP, plusieurs variantes peuvent être répertoriées. Prenons l'exemple de *conglomeration* en (105) pour illustrer les informations prises en compte ici.

(105) **kən ˌglɒm ə 'reɪʃ ən** → kəŋ-, §kən-, §,kən ˌglɒm- || -, **glɑ:m-** ,kɑ:n ˌglɑ:m-

Les prononciations indiquées en gras dans le dictionnaire indiquent les prononciations principales. Le symbole || indique que ce qui suit relève de l'anglais américain. Ainsi, sur cette entrée, nous ne prenons en compte que le début de l'entrée, à savoir **kən ˌglɒm ə 'reɪʃ ən** → kəŋ-, seules prononciations renvoyant à l'anglais britannique RP.

Pour être plus précis, Wells décrit la variété décrite comme suit :

The model of British English pronunciation recorded in LPD is a modernized version of the type known as **Received Pronunciation**, or RP. (Wells, 2008 : xix)

Wells note que la variante d'anglais répertoriée est plus large que l'anglais RP « classique », notamment du fait de l'évolution et de la démocratisation de celui-ci. Comme le dit Ramsaran (1990, citée par Dahak (2006)), dans l'emploi qu'en font les dictionnaires de prononciation, « RP » est ici à comprendre comme un modèle vers lequel tendent les accents régionaux quand ils se neutralisent. Collie (2007 : 116-118) qualifie l'idiolecte ainsi décrit d'« artificiel », ce à quoi nous pouvons souscrire. Par ailleurs, elle souligne l'importance d'étudier un seul idiolecte

de façon à éviter de confondre la variation entre plusieurs grammaires avec la variation au sein d'une même grammaire, ce qui nous semble en effet crucial.

LPD a la particularité de parfois noter des accents secondaires variables à l'initiale prétonique (e.g. *stampede* [(,)stæm'pi:d]), notamment lorsque cette variation accentuelle n'est pas accompagnée d'une variation vocalique (cp. *unite* [ju'nait] ~ [ju:-]). Ce n'est cependant pas systématiquement le cas (e.g. *monsoon* [,mɒn 'su:n] ~ [mɒn-, mən-]). Ne voyant ce qui pouvait justifier la différence de notation entre un cas comme *monsoon* et un cas comme *segment* (vb) [(,)seg'ment] ~ [sɪg-, sæg-], nous avons analysé ces cas de façon similaire.

6.2.1.2. L'utilisation de données dictionnairiques

L'utilisation de données dictionnairiques telles que celles que l'on trouve dans LPD fait parfois l'objet de critiques. Il convient donc de préciser quels nous semblent être les avantages et inconvénients de ce type de données.

Tout d'abord, nous parlons de « données » et non de « faits » concernant les informations répertoriées par LPD car celles-ci relèvent bien de choix et ne reflètent pas une réalité « objective ». Comme le disent de Saussure (1916 : 23), « c'est le point de vue qui crée l'objet » ou Scheer (2015), « there is no such thing as an observational fact independent of the observation ». Il s'agit donc d'identifier le point de vue du dictionnaire afin de mieux cerner l'objet étudié. Par exemple, nous avons vu au §3.1 que plusieurs points de vue étaient possibles sur l'accent en anglais, et nous avons essayé de préciser ce qui nous semblait être celui adopté par des dictionnaires comme LPD.

Un autre exemple de ce qui définit le point de vue adopté par LPD est la syllabation. Ballier & Martin (2010) relèvent que la syllabation notée dans LPD (représentée par un espace ; voir (105) ci-dessus) était généralement CVC, alors que le *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (Jones, 2006 ; ci-après EPD) aurait tendance à syllaber CV. La syllabation est un phénomène controversé, et nous ne disposons pas d'éléments nous permettant d'établir laquelle de ces notations est préférable. Nous ne tiendrons donc pas compte de cette information. Les transcriptions que nous donnerons n'incluront donc pas les coupes syllabiques indiquées dans LPD.

Pour ce qui est des défauts d'une telle ressource, comme le note Dahak (2006), la nature des transcriptions de LPD pose question. En effet, les transcriptions peuvent généralement être

décrites comme étant phonémiques (e.g. pas de distinction entre [l] et [ɫ] ou entre [p], [t], [k] et [p^h], [t^h], [k^h]) mais elles contiennent des éléments qui ne le sont pas, notamment [i] et [u]. Ces deux symboles ne représentent pas des phonèmes de l'anglais mais sont utilisés uniquement dans des situations de neutralisation des oppositions /ɪ/ ~ /i:/ et /ʊ/ ~ /u:/, respectivement. De la même manière, Dahak évoque le cas de [ŋ], qui est utilisé à la fois pour représenter le phonème qui permet d'opposer *sing* à *sin* et le résultat d'une assimilation régressive dans des cas comme *Congress* ['kɒŋɡres].

De plus, LPD répertorie environ 130 000 mots et inclut par conséquent bon nombre de mots rares, spécialisés, de noms propres et d'emprunts. On pourra alors objecter, si l'on étudiait l'ensemble des données contenues dans LPD, que celles-ci ne sont pas représentatives car elles correspondent à des sous-systèmes phonologiques distincts (voir §3.5) ou à des mots si rares que la majorité des locuteurs anglophones ne les utilisent pas, voire ne les connaissent pas. Nous tenterons de répondre à ce type de problème en excluant les noms propres, en traitant le vocabulaire étranger séparément et en appliquant un critère de contemporanéité de façon à exclure les mots les plus rares (voir §6.3).

Enfin, un tel dictionnaire peut contenir des erreurs, qu'il s'agisse d'oublis ou de transcriptions visiblement erronées. Nous relèverons systématiquement les cas qui semblent être des erreurs et corrigerons ou exclurons les données concernées selon les cas.

Comme nous l'avons vu, certaines des faiblesses que présentent les données trouvées dans LPD peuvent être limitées, d'autres non. Cependant, ces faiblesses ne contrebalancent pas, selon nous, les avantages que présente l'étude de telles données.

L'avantage évident est l'accès à de très nombreux mots et ce pour un seul idiolecte (même s'il peut être qualifié d'« artificiel »), ce qui serait très difficile à obtenir par ailleurs. L'étude de cette grande quantité de données permet donc de mettre en évidence des généralisations avec une base empirique solide, et non simplement des échantillons dont la représentativité n'est pas toujours avérée.

De plus, Collie (2007 : 119) rapporte une communication personnelle de John Wells qui affirme n'avoir pas utilisé de règles systématiques pour les prononciations répertoriées, ce qui est désirable pour une étude comme la nôtre.

Enfin, des études précédentes ayant recours à la fois à des données dictionnaires et à des tests sur locuteurs ou des corpus de discours spontané ont largement confirmé les données contenues dans les dictionnaires (Martin, 2011 ; Videau, 2013).

Par conséquent, l'étude de données dictionnaire nous semble présenter des avantages qui contrebalancent ses défauts et, nous le répétons, nous voyons cette étude comme une première étape à laquelle devront venir s'ajouter des résultats obtenus à l'aide d'autres types de données.

6.2.2. L'étymologie et le sémantisme : OED

Nous avons eu recours à l'*Oxford English Dictionary* en ligne pour toutes les informations étymologiques et pour le sémantisme des unités étudiées. Ce dictionnaire, dont les premières éditions sont parues il y a environ 150 ans, est une référence sur l'anglais, avec plus de 600 000 mots répertoriés, des informations riches sur l'étymologie de ceux-ci, leur histoire dérivationnelle, leur date de première attestation et (depuis peu) des indications sur leur fréquence d'emploi (qui sont cependant inutilisables car imprécises).

On pourra cependant reprocher au dictionnaire sa trop grande tendance à l'exhaustivité, notamment concernant les catégories syntaxiques. En effet, de nombreux termes répertoriés y sont présentés comme présentant plus d'une catégorie syntaxique, même si parfois au moins l'une d'entre est en fait assez marginale. C'est pour cela que nous avons préféré employer une autre ressource pour obtenir cette information : *Dictionary.com*.

6.2.3. Les informations catégorielles : Dictionary.com

Ce dictionnaire est le dictionnaire en ligne le plus utilisé, avec plus de 70 millions d'utilisateurs mensuels et 1,7 millions de mots répertoriés. Il a été fondé en 1995 et est basé sur le *Random House Unabridged Dictionary* ; il contient aussi des informations complémentaires du *Collins English Dictionary* et du *American Heritage Dictionary*. Ce dictionnaire comporte enfin des informations historiques, que nous avons recoupées avec celles de l'OED quand cela nous semblait nécessaire.

Nous avons préféré utiliser ce dictionnaire pour obtenir les informations catégorielles car il nous semble adressé à un public plus large et est, à ce titre, moins exhaustif, notamment pour les catégories syntaxiques.

Nous avons cherché à vérifier cette impression en relevant les catégories syntaxiques pour les 300 premiers mots en <-al>²⁶² dans *Dictionary.com* et dans l'OED. Nous avons ensuite relevé les fréquences des utilisations verbales et nominales de ces mots dans le BNC (présenté à la section suivante). Nous avons neutralisé 43 mots pour lesquels ces fréquences étaient nulles pour les deux catégories et les termes non répertoriés par les dictionnaires (7 pour l'OED et 5 pour *Dictionary.com*). Nous avons ensuite vérifié si les catégories indiquées par les dictionnaires correspondaient bien à celles attestées dans le BNC. Dans 87% des cas, on trouve exactement les catégories répertoriées dans l'OED, contre 96% des cas pour *Dictionary.com*. Ce test, même si nous sommes conscient qu'il présente des limites (e.g. est-ce qu'une absence dans le BNC pour une catégorie donnée indique que cet emploi n'existe pas ?), il nous indique que *Dictionary.com* semble plus pertinent que l'OED sur les catégories syntaxiques d'usage, ce qui a donc confirmé notre choix de cette ressource.

6.2.4. La fréquence d'utilisation : BNC

Le *British National Corpus* a été créé au tournant des années 1980 - 1990 et il répertorie des textes de plusieurs natures : orales (transcriptions de télévision ou de radio : 10% du corpus) ou écrites (œuvres de fiction, de magazines, de journaux ou de travaux scientifiques : 90% du corpus), pour un total de plus de 100 millions de mots répertoriés. Il cherche à représenter l'anglais britannique de la fin du 20^{ème} siècle.

L'interface en ligne permet de chercher des mots par lemme, ce qui permet d'inclure également les formes fléchies, et renvoie le nombre d'occurrences de ces termes dans le corpus, avec la possibilité de visualiser ces différentes occurrences dans le contexte où elles apparaissent. Il est également possible de préciser la catégorie syntaxique recherchée, e.g. si l'on ne veut que les emplois verbaux de *record*. Cependant, l'outil de catégorisation employé présente des limites et génère occasionnellement des catégorisations erronées, comme les exemples en (106) pour une recherche des emplois verbaux de *record*.

(106) *The recession has led to **record** numbers of ...*

*A school record on a child may have to be disclosed as may any other **record** held by the school or authority.*

²⁶² Ce test a été conduit lors des premières étapes de la constitution de notre corpus. Nous avons dans un premier temps procédé à l'analyse morphologique et au relevé des informations catégorielles par terminaison, d'où le test sur les mots en <-al>, qui sont parmi les premiers que nous avons traités.

Par conséquent, dans les cas où nous avons eu à opérer des recherches pour une catégorie syntaxique spécifique, nous avons systématiquement vérifié que les occurrences répertoriées correspondaient bien à la catégorie recherchée et avons corrigé les données en conséquence si nécessaire.

6.3. Constitution du corpus

Nous présenterons les étapes que nous avons suivies pour constituer notre corpus d'étude dans l'ordre chronologique dans lequel elles ont eu lieu à mesure qu'avancait notre analyse des données. Cet ordre n'est peut-être pas optimal, mais il a été guidé par l'avancement de notre réflexion et la réalisation de l'ampleur du travail qu'aurait représenté l'étude de l'intégralité du corpus. Nous avons initialement envisagé de traiter les mots composés et ceux contenant une racine savante mais, puisqu'il s'est avéré que ces catégories nécessitaient un travail important de tri et des analyses spécifiques, nous avons préféré remettre leur étude à plus tard. Les inventaires complets des entrées n'ayant pas été retenues dans notre étude sont donnés en annexes.

Notre première étape a consisté à utiliser la Base de Donnée Dictionnaire du Laboratoire Ligérien de Linguistique²⁶³ afin d'extraire la liste de la totalité des entrées de LPD possédant un accent secondaire (marqué « , »). La requête a renvoyé 17746 résultats.

Notre première étape de tri a consisté à exclure automatiquement des catégories que nous ne souhaitions pas étudier :

- Les noms propres. Pour les raisons évoquées au §2.2, nous n'avons pas souhaité inclure les noms propres à notre étude. Pour les exclure, nous avons recherché l'ensemble des termes commençant par une majuscule, soit 3533 mots. Cette requête a permis d'identifier ces noms propres (e.g. *Albuquerque*, *Peloponnese*, *San Antonio*) et certains de leurs dérivés mais aussi des sigles (e.g. *LSD*, *MI5*, *PS*), que nous avons prévu d'exclure également. La liste complète des entrées exclues de cette manière se trouve en Annexe 1.
- Les syntagmes. Puisque nous cherchons à étudier la phonologie de l'accent secondaire au niveau du mot, ceux-ci ne sont pas pertinents. Nous avons donc recherché

²⁶³ Cette base de donnée est un projet en cours de compilation de trois dictionnaires de prononciation avec pour but de faciliter l'étude sur des corpus dictionnaires.

l'intégralité des mots contenant un espace et les avons exclus. Il s'agit pour l'essentiel d'expressions figées du latin (e.g. *ad nauseam, ipso facto, quid pro quo*), du français (e.g. *au naturel, cordon bleu, parti pris*) ou d'autres langues (e.g. *bar mitzvah, garam masala, mano a mano*) et de syntagmes anglais (e.g. *a 10p packet, pros and cons, yes/no question*). Nous relevons également quelques composés, ce qui ne nous a pas semblé problématique puisque nous les avons exclus ultérieurement (e.g. *bed-sitting room, half time, submachine gun*). Au total, 357 entrées ont été exclues de cette manière (voir Annexe 2).

- Les entrées ne référant pas à des mots mais à des affixes (e.g. *-ee, -ism, pre-*), des racines savantes (parfois affixées) (e.g. *-meter, -plasty, -thermy*) ou des éléments de composition (e.g. *-bashing, -doer, -worthy*), soit 34 entrées (Annexe 3).

À ce stade, nous avons commencé à compléter notre liste de mots avec les informations du dictionnaire dont nous avons besoin, c'est-à-dire les prononciations de l'anglais britannique RP. Ce travail nous a permis de considérer les données entrée par entrée et ainsi d'identifier les autres catégories que nous ne souhaitons pas retenir dans le corpus. Nous avons ainsi exclu :

- Les entrées pour lesquels un accent /2/ n'est attesté qu'en anglais américain (e.g. *advertisement, blackberry, sobriquet*), soit 129 entrées (voir Annexe 4).
- Les entrées pour lesquels un accent /2/ n'est attesté qu'en anglais britannique non-RP, que LPD marque par le signe § (e.g. *advance, observable, yesterday*). On peut noter que, sur un total de 330 entrées exclues, 312 sont des préfixés en *con-/com-* (voir Annexe 5).
- Les doublons. Certains mots font l'objet de plusieurs entrées dans le dictionnaire pour les différentes graphies qu'ils peuvent avoir (e.g. *aestivation/estivation, discolour/discolor, lichee/litchi/lychee*). S'il s'agit d'une variation graphique du type *aestivation/estivation*, nous n'avons conservé qu'une seule entrée synthétisant ces deux graphies, (*a*)*estivation*. Dans les autres cas, nous n'avons conservé que la première variante alphabétique. Les 109 doublons identifiés sont listés en Annexe 6.
- Les sigles restants (e.g. *aka, emcee, i.e., mp3, okay*) ont été exclus manuellement (voir Annexe 7).
- Les erreurs du dictionnaire ou de l'extraction. Certaines entrées se sont révélées erronées puisqu'elles ne contenaient pas d'accent secondaire, ce qui est imputable à une erreur de la base de données utilisée (e.g. *dirty, necromancer, velarize*). Nous avons également une entrée, *idc*, qui était absente du dictionnaire, ce qui était probablement

une autre erreur de la base de données. D'autres comportent des erreurs dans le dictionnaire puisque, par exemple, un accent /2/ y est utilisé à la place d'un accent /1/ (e.g. *fictionalize* [ˌfɪk ʃɪn_ə laɪz]). Cependant, le nombre de ces erreurs est assez marginal puisque nous n'en avons identifié que 22 (Annexe 8).

- Les mots recevant un accent /2/ de contraste uniquement, ce que LPD indique explicitement (e.g. *ascend* : ə 'send — *also, when in contrast with descend*, ,æ-). Voir Annexe 9.
- Les entrées secondaires, qui sont strictement isomorphes des entrées principales (e.g. *fathers-in-law, misdealt, undid*), les syntagmes (ou dérivés de syntagmes) restants (e.g. *15p, adhoc-ery, aprioristic*) ou d'autres cas particuliers (e.g. accents /2/ obsolètes dans *medicinal* et *prevent...*). Voir Annexe 10.

À ce stade, nous avons intégré l'ensemble des prononciations du dictionnaire dans notre corpus et nous avons codé le schéma accentuel des entrées retenu sous forme numérique (e.g. *interáctive* est codé 2010)²⁶⁴ ainsi que des informations sur les schémas accentuels (e.g. nombre de syllabes prétoniques, présence de deux accents adjacents, variation...). Ceci nous a permis d'exclure tous les mots présentant uniquement un accent secondaire post-tonique, soit 450 mots (voir Annexe 11), quasi-exclusivement des suffixés en *-ism*.

Nous avons ensuite commencé l'analyse morphologique des entrées restantes. Nous avons donc identifié 4196 composés. Nous avons inclus des composés assez évidents (e.g. *aircushion, flame-thrower, open-jaw*) dans cette catégorie mais aussi des cas moins évidents de composés empruntés qui nous semblaient malgré tout identifiables, notamment graphiquement (e.g. *alto-relievo, beaux-arts, pot-au-feu*), ou des cas de « rhyming compounds » (e.g. *argy-bargy, clickety-clack, hoity-toity*). Nous avons également inclus la plupart des constructions dont le premier élément est une particule adverbiale puisque nous avons vu au §3.4.10 que leur comportement accentuel pouvait parfois être assimilé à celui des composés. Nous avons donc exclu les constructions dont le premier élément est *after-, back-, by-, down-, fore-, forth-, in-, on-, off-, out-, over-, under-* ou *up-*. Dans le cas de *in-*, cela ne concerne que la préposition locative et non le préfixe négatif. Cette préposition est la seule que nous avons relevée avec des éléments liés (e.g. *indent, inhale, innate*). Ces cas, ainsi que les constructions dont le sens est

²⁶⁴ Notons que les séquences du type <ion> ou <ial> sont toujours traitées comme dissyllabiques même lorsqu'elles sont réalisées comme des monosyllabes. Dans l'analyse des résultats, de tels cas seront identifiés explicitement et on évoquera ce que changerait une analyse monosyllabique de ces séquences.

non-compositionnel (e.g. *infix*, *inside*) ont été conservés et analysés comme des préfixés. Voir Annexe 12 pour la liste complète des termes non-retenus.

Nous avons également exclu les 53 amalgames que nous avons identifiés (e.g. *advertisement* + *editorial* → *advertorial*), qui peuvent être assimilés à une forme de composition « télescopée » (voir §3.4.9). La liste complète est en Annexe 13.

Nous avons ensuite souhaité nous assurer que les mots que nous conservons dans notre corpus sont bien employés en anglais britannique contemporain. Nous avons donc eu recours à l'OED et avons exclu :

- Les mots qui en sont absents (e.g. *achtung*, *calathea*, *incidental*, *transactinide*). De nombreux mots répertoriés dans les dictionnaires sont peu ou méconnus de la plupart des locuteurs de l'anglais. Afin d'éviter d'étudier trop de mots très rares, nous n'avons pas retenu les mots ne possédant pas d'entrée dans l'OED, soit 157 mots au total.²⁶⁵
- Les mots marqués comme obsolètes (e.g. *cohobation*, *dominatrix*, *parheliacal*... 8 mots), rares (e.g. *animalcule*, *incantatory*, *pretermit*... 44 mots), historiques (e.g. *accoucheur*, *encomienda*, *supercargo*... 32 mots) ou archaïques (*alackaday*, *surcease*, *tribulation*).
- Les mots marqués comme étant utilisés principalement dans une variété non-britannique (e.g. *abalone*, *pakapoo*, *poutine*, *tamarillo*... 75 mots) ou non-standard d'anglais britannique (*bawbee*, *disremember*, *sir(r)ee*).

Au total, 312 mots ont été exclus sur la base de ces critères (voir Annexe 14).

La dernière grande catégorie de mots que nous n'avons pas retenue est celles des mots comportant une ou plusieurs racines savantes. En effet, nous avons vu au §3.4.8.7 qu'une des propriétés des racines savante était leur invariance accentuelle. Par conséquent, on peut s'attendre à ce que cette invariance accentuelle biaise l'analyse de phénomènes comme l'isomorphisme dérivationnel. Par exemple, est-ce que *laryngoscópic* a /02-/ à cause de *laryngoscope* ou parce la racine *laryngo-* est normalement accentuée sur sa deuxième syllabe. Toujours avec cette racine, comment peut-on expliquer l'accentuation /02-/ de *laryngológical* alors que *laryngólogy* ne porte pas d'accent en deuxième syllabe ? Est-ce parce que la racine est normalement accentuée en deuxième syllabe et est contrainte à être accentuée à l'initiale du

²⁶⁵ Ce critère est bien entendu discutable. Dans des travaux antérieurs (Dabouis, 2012, 2016), nous avons préféré utiliser un seul fréquentiel basé sur le *Corpus of Contemporary American English* : les mots absents de ce dernier n'étaient pas retenus. Du fait de la taille du présent corpus, cette approche nous a semblé difficilement applicable.

fait de *CLASH dans *laryngology* et non dans *laryngological* ou bien est-ce simplement une exception ?

Cette particularité phonologique des racines savantes justifie que les mots qui les contiennent soient analysés séparément, au moins jusqu'à ce qu'on ait montré qu'ils ne présentent pas de différences significatives avec le reste du vocabulaire. Cependant, la complexité et la diversité des constructions contenant ces racines savantes nous ont parues trop importantes pour que nous traitions celles-ci dans la présente étude. Nous avons donc choisi de réserver leur analyse pour une étude ultérieure.

Nous nous sommes cependant confronté à la difficulté de délimiter ce qui devait être considéré comme une racine savante ou non sachant que cela n'est pas toujours évident et que certaines d'entre elles semblent osciller entre racine savante et préfixe. Afin de déterminer les éléments initiaux que nous traiterons comme racines savantes ou comme préfixes, nous avons relevé avec quels types d'éléments on les trouvait principalement. Nous avons retenu les éléments en (107) comme racines savantes car on les trouve associées à d'autres racines savantes.

(107)	<i>ambi-</i> :	<i>ambidextrous, ambidexterity</i>	<i>iso-</i> :	<i>isomorphic, isochrony</i>
	<i>ana-</i> :	<i>anabolic, anachronistic, anacrusis</i>	<i>macro-</i> :	<i>macrobiotic, macrocosm, macroscopic</i>
	<i>anti-</i> :	<i>antigen, antinomy, antiphon</i>	<i>micro-</i> :	<i>microscopy, micrography</i>
	<i>audio-</i> :	<i>audiology, audiometer</i>	<i>mono-</i> :	<i>monolithic, monopoly, monophthong</i>
	<i>auto-</i> :	<i>autocratic, autonomy</i>	<i>multi-</i> :	<i>multifarious, multiformity</i>
	<i>bi-</i> :	<i>bigamy, bisect</i>	<i>neo-</i> :	<i>Neolithic, neologism, neoteric</i>
	<i>bio-</i> :	<i>biographic, biology, biometric</i>	<i>pan-</i> :	<i>panlectal, panorama</i>
	<i>dia-</i> :	<i>diameter, dialect, diagram, diathermy</i>	<i>para-</i> :	<i>paraphilia, paraplegia, parameter</i>
	<i>di-</i> :	<i>dichotic, diglossia, dihedral</i>	<i>peri-</i> :	<i>perimeter, perineum, periphery, periscope</i>
	<i>dys-</i> :	<i>dyslexia, dysuria, dystopia</i>	<i>photo-</i> :	<i>photogenic, photograph, photophobia</i>
	<i>eco-</i> :	<i>ecology, economy</i>	<i>poly-</i> :	<i>polyhedron, polysemy, polyphonic</i>
	<i>electro-</i> :	<i>electrolysis, electromyogram</i>	<i>pseudo-</i> :	<i>pseudonym, pseudopod</i>
	<i>epi-</i> :	<i>epidemic, epidermis, epidural</i>	<i>psycho-</i> :	<i>psychology, psychopath, psychotropic</i>
	<i>equi-</i> :	<i>equiangular, equilateral, equilibrium</i>	<i>radio-</i> :	<i>radiography, radiology</i>

<i>geo-</i> :	<i>geometry, geology, geodesic</i>	<i>socio-</i> :	<i>sociology, sociolectal</i>
<i>hemi-</i> :	<i>hemiplegia, hemipterous</i>	<i>tele-</i> :	<i>telegraph, teleology, telepathic</i>
<i>hydro-</i> :	<i>hydrophobia, hydrologic, hydrolytic</i>	<i>tri-</i> :	<i>triphthong, trichotomy, triathlon</i>
<i>hyper-</i> :	<i>hyperbole, hypertrophy, hyperbaric</i>	<i>uni-</i> :	<i>unicameral, unicellular, unicycle, uniform</i>
<i>hypo-</i> :	<i>hypochondria, hypogynous, hypochlorous</i>		

Dans le cas de *bi-*, *multi-*, *neo-* et *uni-*, on peut être particulièrement gêné par cette classification puisque certains mots contenant ces éléments sont passés dans le vocabulaire courant et semblent y fonctionner comme des préfixes (e.g. *bimonthly*, *multicultural*, *neofascist*, *unisex*). Nous partageons cette gêne mais avons préféré les exclure de notre étude, quitte à ce que des études ultérieures montrent que cela n'était pas justifié.

En revanche, nous avons conservé les mots contenant les éléments en (108), que nous avons traités comme des préfixés car ces éléments sont trouvés uniquement en combinaison avec des mots ou des racines liées non-savantes.

(108)	<i>ante-</i> :	<i>antediluvian, antepenultimate</i>	<i>mini-</i> :	<i>mini-me, minicomputer</i>
	<i>archi-</i> :	<i>archiphoneme, architect</i>	<i>retro-</i> :	<i>retroactive, retroflexion, retrospection, retrovirus</i>
	<i>circum-</i> :	<i>circumspect, circumvent, circum-lunar</i>	<i>semi-</i> :	<i>semiannual, semicircle, semiconsonant</i>
	<i>contra-</i> :	<i>contraception, contradiction, contrapuntal</i>	<i>super-</i> :	<i>superannuate, superconduction, superficial</i>
	<i>extra-</i> :	<i>extragalactic, extramarital, extraordinary</i>	<i>supra-</i> :	<i>supraglottal, supranational, suprasedgmental</i>
	<i>inter-</i> :	<i>intersect, interact, interconnect</i>	<i>ultra-</i> :	<i>ultrahigh, ultralight, ultranationalist</i>

La dernière difficulté que nous avons rencontrée avec ces structures est le traitement des unités formées d'une racine savante et d'un ou plusieurs affixes (e.g. *abiotic*, *dehydrate*, *equability*, *electrician*, *meningitis*) ou des cas pour lesquels on relève une racine savante peu courante (e.g. *botryoidal*, *emmetropia*, *oolitic*). Le statut de telles unités peut poser question et, dans le doute, nous avons préféré les exclure de notre corpus. Au total, nous avons exclu 2227 mots contenant une racine savante (voir Annexe 15).

Précisons enfin que nous avons conservé des termes que nous qualifierons de « savants » mais dont les constituants ne présentent pas les propriétés des racines savantes. La manière dont nous avons procédé à leur identification est détaillée plus bas dans cette section.

Sur le plan de l'analyse morphologique, (hors mots étrangers qui sont traités ci-dessous) nous avons distingué les différents types de constructions suivants :

- Les unités non-dérivées, parmi lesquelles nous distinguerons les quatre types suivants :
 - Les mots non-analysables, pour lesquels nous n'avons pas identifié une quelconque structure morphologique (e.g. *arcane, hotel, lampoon*).
 - Les suffixés à base liée, pour lesquels on peut identifier un suffixe mais qui ne sont pas dérivés (e.g. *archaic, escalade, spontaneous*).
 - Les préfixés inséparables, constitués d'une base liée ou libre (si le sens de la construction est non-compositionnel) et d'un préfixe :
 - POI : le préfixe est opaque et ne contribue pas au sens de la construction (e.g. *covert, preoccupy, retail*).
 - PTI : le préfixe est interprétable, au moins par certains locuteurs (e.g. *decrease, export, recycle*). Cette catégorie est volontairement conçue comme une catégorie intermédiaire rassemblant les préfixés dont le sens du préfixe **peut** être motivé. Cela n'est probablement pas le cas pour tous, en tout cas pas au même degré, mais il nous a semblé nécessaire de distinguer ces cas des POI.
 - Les constructions suffixées et préfixées à base liée, qui partagent les propriétés des deux types de structures précédentes et au sein desquelles nous distinguerons également les POI (e.g. *complement, ingenious, retribution*) des PTI (e.g. *defenestrate, predecessor, repatriate*).
- Les constructions à gauche, pour lesquelles on distinguera les deux types suivants :
 - Les préfixés uniquement, pour lesquels un PTS est ajouté à une construction non-suffixée mais qui peut contenir un POI (e.g. *antedate, midday, subcontinent*).
 - Les constructions pour lesquelles un PTS est ajouté à une construction déjà suffixée (e.g. *co(-)driver, illegible, redecorate*).
- Les constructions à droite, qui seront classées séparément selon que leur dérivant contient un préfixe ou non et de la nature de ce préfixe. En effet, nous avons vu que, si un préfixe possède son propre domaine phonologique, alors il est possible que cela ait une influence sur l'isomorphisme dérivationnel. Nous avons donc distingué quatre configurations :

- Le dérivant ne comporte pas de préfixe (e.g. *activate* → *activation* ; *migrate* → *migratory* ; *naturalist* → *naturalistic*).
 - Le dérivant comporte un POI (e.g. *concave* → *concavity* ; *decline* → *declination* ; *respirate* → *respiratory*).
 - Le dérivant comporte un PTI (e.g. *debark* → *debarkation* ; *exhume* → *exhumation* ; *postpose* → *postpositive*).
 - Le dérivant comporte un PTS (e.g. *atheist* → *atheistic* ; *disappear* → *disappearance* ; *immortal* → *immortality*).
- Les constructions dont le sens de l’affixation est ambigu. Formées d’un PTS et d’une construction suffixée, elles peuvent être analysées comme des constructions à droite ou comme des constructions à gauche (e.g. *coexistence* : *co-* + *existence* ou *coexist* + *-ence* ? ; *misconception* : *misonceive* + *-ion* ou *mis-* + *conception* ?).
 - Les constructions parasynthétiques, qui contiennent tous un préfixe transparent, une base libre et un suffixe et dont les deux affixations sont simultanées (e.g. *denaturize*, *intimidate*, *decaffeinate*).
 - Les troncations. Nous avons relevé exclusivement des troncations dissyllabiques de formes contenant un préfixe monosyllabique (e.g. *detox*, *expat*, *postdoc*).

Cette classification appelle quelques précisions. Le caractère dérivé d’un mot donné a été établi sur la base de l’existence d’un dérivant attesté dans l’OED avec lequel il possède une liaison sémantique, sauf si ce dérivant est marqué comme étant rare, obsolète, archaïque, historique ou utilisé principalement dans une autre variété d’anglais (e.g. *coalition* est traité comme non-dérivé car *coalite* est marqué comme rare dans l’OED). L’existence d’un lien sémantique est établie sur la base des définitions de l’OED et de Dictionary.com. Les quelques cas pour lesquels ce lien sémantique est rompu (e.g. *appellation*, *hospitality*, *macaronic*) seront traités séparément.

Dans le cas où une unité est suffixée et préfixée, sa classification est basée sur l’existence de formes sans le préfixe ou sans le suffixe, sur les caractéristiques combinatoires des affixes et sur le sémantisme de cette unité.²⁶⁶ Prenons quelques exemples :

- *decelerate* : **deceler* et **celerate* ne sont pas attestés. Il s’agit donc d’une construction préfixée et suffixée non-dérivée.

²⁶⁶ Pour ce dernier point, nous nous sommes basé essentiellement sur Bauer *et al.* (2013), Marchand (1969) et Plag (2004).

- *reactivate* : **reactive* n'est pas attesté mais *activate* l'est. Il s'agit donc d'une préfixation sur une construction suffixée.
- *decipherer* : **cipherer* n'est pas attesté. Il s'agit donc d'une suffixation à une construction préfixée.
- *immortality*: *immortal* et *mortality* sont attestés. *In-* s'attache aux adjectifs uniquement, ce qui exclut *in-* + *mortality*. La construction est donc *immortal* + *-ity*.
- *unrealistic* : *unreal* et *realistic* sont attestés. *Un-* peut s'attacher aux noms, aux adjectifs et aux verbes et *-istic* peut s'attacher aux noms et aux adjectifs. La définition donnée par l'OED est « Not realistic in expectation or outlook; impracticable » et non « Of or relating to that which is unreal ». Il s'agit donc d'une préfixation à une construction suffixée.
- *semifinalist* : *semifinal* et *finalist* sont attestés. *-ist* et *semi-* peuvent s'attacher à des noms. La définition donnée par l'OED est « a competitor in a semi-final » et non « half a finalist ». Il s'agit donc d'une suffixation à une construction préfixée.
- *mismanagement* : *mismanage* et *management* sont attestés. *Mis-* peut s'attacher à des noms ou à des verbes et *-ment* peut s'attacher à des verbes. Le sémantisme ne donne pas ici d'interprétation permettant de déterminer s'il s'agit de *mis-* + *management* ou de *mismanage* + *-ment*. Nous avons donc classé des exemples de ce type parmi les constructions dont le sens de l'affixation est ambigu.

Dans le cas où un dérivant est mentionné dans l'OED mais que celui-ci est absent de LPD et que l'OED ne donne pas toutes les informations nécessaires à l'analyse (accentuation et prononciation), nous avons exclu les dérivés correspondant, soit 19 mots (voir Annexe 16). Nous avons inclus parmi ces cas ceux dont le dérivant est un nom propre (qui ne sont pas répertoriés dans l'OED).

De façon à pouvoir analyser séparément les vocabulaires étranger et savant, il nous a fallu adopter une série de critères (généralement concordants) pour les identifier. Dans les deux cas, les correspondances graphie-phonie irrégulières ont été utilisées comme indice. Les voyelles étrangères²⁶⁷ ou les correspondances inhabituelles pour les consonnes (e.g. *cappuccino* avec <cc> réalisé [tʃ], *conversazione* avec <z> réalisé [ts], *persiflage* avec <ge#> réalisé [ʒ]). En revanche, les mots dérivés de façon régulière avec des affixes anglais et qui contiennent ce

²⁶⁷ La correspondance <a> - [ɑ:] n'est traitée comme voyelle étrangère qu'en dehors des « mots en ask » (voir J.-M. Fournier (2010b : 123). En revanche, nous avons traité *commandant* et *confidant* comme des mots étrangers car le suffixe *-ant* y est réalisé [-ænt] ou [-ɑ:nt] et peut recevoir l'accent primaire, contrairement à sa réalisation normale [-ənt] (e.g. *accountant*, *decongestant*, *relaxant*).

type de correspondances (e.g. *nihilistic, panoramic, shamanistic*) sont traités dans le corpus non-étranger/non-savant.

Comme le propose J.-M. Fournier (2010b : 114), nous avons considéré que la présence d'une voyelle monographe prononcée autre que <y> en finale était une marque du caractère étranger ou savant, hors mots courants, notamment en <-o#> (e.g. *cargo, echo, go, hero* et leurs dérivés).

La position de l'accent primaire a aussi été utilisée comme indice, cette fois en combinaison avec le sémantisme. L'accentuation finale, en dehors de certaines structures (e.g. terminaisons spécifiques comme *-ee, -ese, -ate, -ment, -ess*, préfixés non-substantifs) est généralement un bon indice du caractère étranger (e.g. *amour, commissar, grenadier, hoisin, solitaire, villanelle*), hors quelques mots plus courants aisément identifiables (e.g. *augment, august, guarantee, supreme*). En revanche, pour les mots accentués en pénultième, nous nous sommes appuyé sur le sémantisme des mots considérés pour établir s'il s'agissait de vocabulaire étranger ou non. Les mots relatifs à des domaines spécialisés (mots « savants », e.g. *abomasum, varicella*), à la cuisine (e.g. *cannelloni, mortadella, yakitori*) ou à une culture particulière (e.g. *capoeira, jacaranda, kakemono*).

Certaines terminaisons spécifiques, même si elles sont parfois au moins partiellement intégrées en anglais, ont été traitées comme étrangères, e.g. *-aire, -esque, -et(te)*. Les mots en *-et(te)* ont donc tous été traités comme étrangers²⁶⁸ et suffixés, même lorsqu'il est attaché à une racine liée, dans les cas où le sens diminutif est perceptible (e.g. *courgette* « A variety of small vegetable marrow. », *maisonette* « a small house »). Si ce n'est pas le cas, les mots ont été traités comme non-suffixés (e.g. *blanquette, corvette, lorgnette*).

Le vocabulaire savant a été identifié principalement par le sens des mots en question (généralement, de la terminologie scientifique) ainsi que par la présence certains affixes spécifiques (e.g. *-on, -us, -um*).

Au sein de ces deux sous-parties du vocabulaire, nous avons identifiés un type particulier de suffixés qui ne semblent pas pouvoir être analysés sémantiquement comme des dérivés mais qui présentent un lien formel et parfois sémantique avec un autre mot (e.g. *comédienne* ↔ *comedian*, *galleria* ↔ *gallery*, *litteratim* ↔ *literate*, *routine* ↔ *route*). La prononciation de ce dernier pourrait donc être susceptible d'influencer celle de celui auquel il est lié. Ces suffixés feront donc l'objet d'un traitement distinct.

²⁶⁸ À la seule exception de *cigaret(te)*, mot courant dont l'intégration est observable à travers sa variante en /100/ (qui est sa prononciation principale en anglais américain) et sa réécriture en <-et>.

Au terme de ces classifications, seuls 54 mots n'ont pas pu être assignés à une des catégories décrites ci-dessus. Il s'agit essentiellement de mots dont la structure morphologique est obscure (e.g. *cockamamie*, *hobbledehoy*, *rassamatazz*), de constructions contenant un fracto-morphème (e.g. *shopaholic*, *spendaholic*, *workaholic*), d'interjections (e.g. *hooray*, *miaow*, *tallyho*) ou d'autres cas problématiques (e.g. *benediction*, *maintain*, *mediocre*, *pluperfect*). L'ensemble de ces mots et les raisons pour lesquelles nous ne les avons pas retenus dans le corpus d'étude sont listés en Annexe 17.

Nous avons synthétisé l'ensemble des étapes de tri de notre corpus dans le Tableau 22.

Motif de l'exclusion	Nombre d'entrées	Annexe
Contient une majuscule	3533	Annexe 1
Contient un espace	357	Annexe 2
N'est pas un mot	34	Annexe 3
Accent /2/ en anglais américain uniquement	129	Annexe 4
Accent /2/ en anglais britannique non-RP uniquement	330	Annexe 5
Doublons	109	Annexe 6
Sigles restants	28	Annexe 7
Erreurs du dictionnaire ou de l'extraction	22	Annexe 8
Accent /2/ uniquement en contraste	9	Annexe 9
Entrées secondaires et autres non-pertinents	55	Annexe 10
Accent /2/ post-tonique uniquement	450	Annexe 11
Composés	4196	Annexe 12
Amalgames	53	Annexe 13
Exclusions OED (pas d'entrée, obsolète, rare ou non-britannique)	312	Annexe 14
Contient une racine savante	2227	Annexe 15
Informations peu fiables ou manquantes sur le dérivant dans l'OED	19	Annexe 16
Mots non-classés	54	Annexe 17
TOTAL	11917	

Tableau 22. Synthèse des étapes de tri du corpus

La composition finale du corpus d'étude, avec les effectifs concernés par catégorie, est présentée dans le Tableau 23.

	Inventaire		Nombre	%	Annexes	
Unités non dérivées : 420 (7,2%)	Non-analysables		24	0,4%	Annexe 18	
	Suffixés		97	1,7%	Annexe 19	
	Préfixés	POI	84	1,4%	Annexe 20	
		PTI	86	1,5%	Annexe 21	
	Suffixés et préfixés		129	2,2%	Annexe 22	
Constructions à gauche : 1728 (29,6%)	Préfixés (PTS)		672	11,5%	Annexe 23	
	PTS + suffixé		1025	17,6%	Annexe 24	
	Cas particuliers		31	0,5%	Annexe 25	
Constructions à droite : 2609 (44,8%)	Non-préfixés		1209	20,7%	Annexe 26	
	Suffixés dont le dérivant contient un préfixe	POI	952	16,3%	Annexe 27	
		PTI	174	3,0%	Annexe 28	
		PTS	265	4,5%	Annexe 29	
	Cas particuliers		9	0,2%	Annexe 30	
Constructions parasynthétiques			9	0,2%	Annexe 31	
Constructions dont le sens de l'affixation est ambigu			121	2,1%	Annexe 32	
Troncations			13	0,2%	Annexe 33	
Mots étrangers : 756 (13,0%)	Non-analysables		423	7,3%	Annexe 34	
	Unités non-dérivées	Suffixés	96	1,6%	Annexe 35	
		Préfixés	25	0,4%	Annexe 36	
		Préfixés et suffixés	31	0,5%	Annexe 37	
	Constructions à gauche		5	0,1%	Annexe 38	
	Constructions à droite		125	2,1%	Annexe 39	
	Suffixés liés		49	0,8%	Annexe 40	
	Autres structures		2	0,0%	Annexe 41	
	Mots savants : 173 (3,0%)	Non-analysables		17	0,3%	Annexe 42
		Unités non-dérivées	Suffixés	43	0,7%	Annexe 43
Préfixés			8	0,1%	Annexe 44	
Préfixés et suffixés		13	0,2%	Annexe 45		
Constructions à gauche		5	0,1%	Annexe 46		
Constructions à droite		75	1,3%	Annexe 47		
Suffixés liés		12	0,2%	Annexe 48		
TOTAL			5829			

Tableau 23. Composition du corpus d'étude

Enfin, les fréquences d'utilisation tirées du BNC ont été relevées entre mars et juillet 2016. Nous avons effectué les recherches par lemme de manière à inclure les formes fléchies. Les nombres donnés correspondent au nombre d'occurrences d'un lemme donné dans le corpus. Par conséquent, certains termes peuvent avoir une fréquence de zéro. Dans le cas où un mot

possède une variante orthographique, les nombre d'occurrences correspondant aux deux formes sont cumulés.

7. Résultats par inventaire

Dans cette section, nous allons présenter les résultats inventaire par inventaire. Au §8, nous mettrons ces différents inventaires en relation afin d'essayer d'en tirer des généralisations transversales.

Les inventaires donnés sont toujours complets à moins que la liste d'exemple ne soit terminée par des points de suspension. Les inventaires complets sont donnés en annexes.

Dans la présentation des résultats, nous distinguerons accent secondaire variable et stable. Sont inclus dans « accent secondaire variable » les variations de la forme : /02-/ ~ /22-/, /22-/ ~ /02-/, /(2)2-/.

Les résultats seront présentés par nombre de syllabes prétoniques. Dans les cas pour lesquels ce nombre de syllabes prétoniques est variable :

- Si seule une des deux variantes porte un accent secondaire, nous ne nous intéresserons qu'à celle-ci et le mot sera inclus parmi les mots dont le nombre de syllabe prétoniques est égal à celui que contient cette variante.
- Si les deux variantes présentent un accent secondaire, le mot sera traité à part dans une catégorie « nombre de syllabes prétoniques variable ».

Enfin, parmi les constructions à droite, nous distinguerons trois catégories :

- Les suffixés sans déplacement de l'accent /1/ (e.g. *bànjó* → *bànjóist*, *denòmíation* → *denòmíational*, *virtuóso* → *virtuósity*), qu'ils soient suffixés par substitution/co-suffixation ou par juxtaposition.
- Les suffixés par substitution/co-suffixation avec déplacement de l'accent /1/ (e.g. *ámputate* → *àmputé*, *liberty* → *libertárian*, *magnánimous* → *màgnanímity*).
- Les suffixés par juxtaposition avec déplacement de l'accent /1/ (e.g. *augmént* → *àugmentátion*, *immunize* → *immunizátion*, *rèlativism* → *rèlativístic*).

Notons qu'une seule variante non-isomorphe (avec déplacement de /1/) suffit à ce qu'un mot soit classé parmi les mots avec déplacement de l'accent /1/ (e.g. *abbreviate* → *abbreviatory* /010000/ ~ /020100/, *nécessary* → *necessarily* /20100/ ~ /10000/).

7.1. Unités non dérivées

Nous commencerons par analyser les données concernant les unités non dérivées, c'est-à-dire pour lesquelles les schémas accentuels observés ne peuvent pas être attribués à l'existence d'un dérivant. Nous commencerons par les mots sans structure morphologique identifiable (§7.1.1), les suffixés dont la base est liée (§7.1.2), les préfixés inséparables (§7.1.3) et enfin les constructions préfixées et suffixées dont la base est liée (§7.1.3.3).

7.1.1. Non-analysables (Annexe 18)

7.1.1.1. Une syllabe prétonique

Sur les 14 mots que contient cet inventaire, 13 (93%) présentent un accent secondaire variable. Le seul mot restant est *scalene* /10/ ~ /21/. Il s'agit probablement un cas de rétraction accentuelle, ce qui semble confirmé par l'OED, qui indique la prononciation [skə'li:n] comme étant obsolète.

Parmi les 13 cas où la première syllabe peut être inaccentuée, les voyelles ainsi inaccentuées peuvent se réduire dans trois mots.

Les voyelles accentuées /2/ trouvées dans cet inventaire sont listées en (109). Les mots en gras sont ceux qui présentent une variante réduite.

- (109) 3 \check{V} : 3 <rC> : *arcane, harpoon, torment*
6 \check{V} : 6 C₂ : *bamboozle, festoon, fragment, lampoon, **monsoon, segment***
5 \bar{V} : 2 < $\bar{V}\bar{V}$ > : *augment, august*
1 C : ***hotel, idea, scalene***

On notera le faible nombre d'unités dans cet inventaire même si, pour pouvoir tirer des conclusions, il nous faudrait prendre en compte l'intégralité des mots ayant une seule syllabe initiale prétonique. Cependant, ce faible nombre ainsi que le caractère variable de l'accent secondaire dans la grande majorité de ces cas nous semblent suggérer que le schéma /21(-)/ est marginal pour les mots non-analysables, probablement du fait de *CLASH.

Cet inventaire pourrait être plus restreint encore si l'on adoptait une approche morphologique moins restrictive : les trois mots en *-ment* pourraient potentiellement être analysés comme des

suffixés. Nous n'avons pas retenu une analyse suffixale pour *-ment* ici car ce suffixe forme généralement des noms et que les racines qu'auraient alors ces mots ne sont pas attestées en dehors de ces mots. Il ne nous semble donc pas que *-ment* puisse être reconstruit comme suffixe verbal.²⁶⁹

Notons également que dans les cas où la voyelle monographe est suivie uniquement de C, elle est systématiquement réalisée \bar{V} . Nous chercherons à vérifier dans les inventaires suivant si cela est toujours le cas.

7.1.1.2. Deux syllabes prétoniques

Les dix mots de cet inventaire présentent tous le schéma /201(-)/. Six d'entre eux présentent une variation de la position de l'accent primaire. Nous les avons listés en (110).

- (110) /100/ ~ /201/ : *saveloy, sinistrorse, manganese*
 /201/ ~ /100/ : *bummaree*
 /1000/ ~ /2010/ : *alabaster*
 /2010/ ~ /1000/ : *coriander*

Il pourrait s'agir de rétraction accentuelle à l'initiale ici également.

Les voyelles accentuées /2/ relevées sont détaillées en (111).

- (111) 10 \check{V} : 3 C₂ : *manganese, bummaree, gallimaufry*
 7 C : *alabaster, coriander, saveloy, sinistrorse, alexanders, guarantee, jeremiad*

La totalité des mots pour lesquels la voyelle accentuée /2/ est suivie de C présentent une \check{V} , ce qui peut être interprété comme l'application de la règle de Luick. Les deux unités trisyllabiques *saveloy* et *guarantee* suggèrent que le décompte des syllabes (« au moins antépénultième ») est opéré à partir de la fin du mot et non pour la séquence prétonique, comme le propose Fournier (1994).

Le seul mot pour lequel une éventuelle règle $\{i, e\}+V-$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ serait applicable, *coriander*, a \check{V} . Il faudra considérer le comportement des mots partageant cette structure dans d'autres inventaires pour pouvoir établir si cette règle doit être retenue ou non.

²⁶⁹ Cependant, la séquence [gm] n'est que rarement attestée dans les mots non-analysables (e.g. *dogma, magma, pigmy, sigma, stigma*) et pourrait être interprétée comme la marque d'une coupe morphologique.

Notons le faible nombre d'unités contenues dans cet inventaire ainsi que l'absence de mots ayant plus de deux syllabes prétoniques. Cet inventaire ne permet donc pas de mettre en évidence d'éventuels schémas par défaut pour le placement de l'accent secondaire qui seraient indépendants de l'influence de *CLASH, c'est-à-dire ayant au moins trois syllabes prétoniques.

7.1.2. Suffixés à base liée (Annexe 19)

7.1.2.1. Une syllabe prétonique

Sur les 25 mots que contient cet inventaire, cinq ont une variante au niveau de l'accent primaire, tous dissyllabiques. Trois d'entre eux sont accentués /21/ ~ /10/ et sont des suffixés en *-ate* : *lactate*, *migrate*, *stagnate*. Les deux restants sont *supine* /10/ ~ /21/ et *mandate*²⁷⁰ /21/ ~ /10/.

L'accent secondaire est variable pour 19 mots (76%) et stable pour les 6 mots restants : *supine*, *mandate* (vb), *mentee*, *tutee*, *umpteen*, *thirteen*. On pourrait supposer que c'est parce que ce sont tous des dissyllabes, mais on trouve également des dissyllabes avec accent /2/ variable : *baptize*, *create*, *dictate*, *donee*, *ornate*.

Dans le cas où la voyelle peut être inaccentuée, elle peut également se réduire dans 4/18 mots (22%), en excluant les mots avec <i> réalisé [ɪ].

Les voyelles accentuées /2/ relevées sont détaillées en (112). Les mots en gras sont ceux qui présentent une variante réduite.

- (112) 3 \bar{V} : 3 <rC> : *archaic*, *ornate*, *thirteen*
 15 \check{V} : 15 C₂ : *anfractuous*, *baptize*, *cascade*, ***centenary***, *cunctation*, *cunctator*,
dictate, *lactate*, *mandate* (vb), *mentee*, *salvation*, *splendiferous*,
spontaneous, *stagnate*, *umpteen*
 7 \bar{V} : 1 C⁰ : ***create***
 6 C : *donee*, *migrate*, *supine*, ***tirade***, *tutee* + *hieratic* (\bar{V}^r)

Ici encore, le faible nombre d'unités concernées et l'absence de point de comparaison avec des mots dont la syllabe initiale prétonique est inaccentuée invitent à la prudence quant aux conclusions que l'on peut tirer des résultats relevés. Notons cependant que, comme pour les mots non-analysables, les accents secondaires trouvés dans cette position sont

²⁷⁰ Nous traitons ici *create* et *mandate* comme des suffixés en *-ate* bien que, contrairement aux autres mots en *-ate*, leur racine n'est pas attestée dans d'autres mots (e.g. *migrate* ~ *migrant* ; *dictate* ~ *diction* ; *ornate* ~ *ornament* ; *lactate* ~ *lactose*, *lactic*).

majoritairement variables et que les <V̇> ≠ <u> (voyelles monographe accentuées /2/ autres que <u>) devant C sont toujours réalisées V̄.

7.1.2.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 68 mots, tous accentués /201(-)/. Les 11 mots listés en (113) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

- (113) /201/ ~ /100/ : *bacchanal, colonnade, escalade*
 /100/ ~ /201/ : *almandine, gallivant, regiment (vb)*
 /2010/ ~ /1000/ : *matutinal*
 /0100/ ~ /2010/ : *fortuitous, gratuitous*
 /20100/ ~ /10000/ : *aleatory, lachrymatory*

On relève aussi les deux cas particuliers de *neapolitan* et *mathematics*, dont le nombre de syllabes varie et dont seule une de leurs variantes de prononciation contient un accent secondaire.

La séquence <ea> dans *neapolitan* est réalisée [ɪə] ou [i:ə]. Lorsque <ea> est réalisé [ɪə], le mot ne porte pas d'accent secondaire : [nɪə'pɒlɪtən]. Cette réalisation correspond à un « smoothing » (J.-M. Fournier, 2010b : 186), c'est-à-dire la réalisation de deux voyelles successives en une seule. En revanche, la réalisation [i:ə] correspond à la réalisation des deux voyelles sans « smoothing ». Le mot présente alors le schéma accentuel /20100/, comme le reste de l'inventaire.

Le cas de *mathematics* est comparable à celui de *neapolitan* puisqu'il présente également une variation /201-/- ~ /01-/. Dans ce cas, la variation du nombre de syllabes prétoniques est dû à l'élision optionnelle de la deuxième voyelle : [ˌmæθə'mætɪks] ~ [mæθ'mætɪks]. Dans le cas où la voyelle est réalisée, le mot possède deux voyelles prétoniques et est régulièrement accentué /201(-)/. Dans le cas où elle n'est pas réalisée, le mot ne présente qu'une seule syllabe prétonique et pas d'accent secondaire, ce qu'on peut attribuer à *CLASH.

Les voyelles accentuées /2/ relevées sont détaillées en (114).

(114)	$6 \check{V}$	$6 \langle rC \rangle :$	<i>carburation, fortuitous morganatic, parturition, sternutation</i>
	$48 \check{V} :$	$12 C_2 :$	<i>anniversary, bacchanal, empyreal, escalade, gallinaceous, gallivant, histrionic, mensuration, pasquinade, piscatorial, prestidigitator, sempiternal</i>
		$36 C :$	<i>aleatory, animosity, aphrodisiac, arithmetic, atrabilious, balustrade, capitation, colonnade, coronation, ebullition, equitation, graminaceous, gratuitous, hereditament, iridescence, lachrymatory, mathematics, matutinal, meretricious, palisade, ratiocinate, regiment (vb), riparian, sacerdotal, sanitation, saponaceous, serendipitous, simultaneous, solidarity, temerarious, trepidation, valetudinary, vegetarian, viridescence, volunteer</i>
	$10 \bar{V} :$	$1 \langle \bar{V}\bar{V} \rangle :$	<i>claudication</i>
		$4 C^0 :$	<i>beatific, diabolic, neapolitan, pioneer</i>
		$4 \langle u \rangle :$	<i>luminesce, sudorific, numismatic, pusillanimous</i>
		$1 C :$	<i>aviation</i>
	$2 \check{V} \sim \bar{V} :$	$2 C :$	<i>aleatoric, deleterious</i>
	$2 \bar{V} \sim \check{V} :$	$2 \langle \bar{V}\bar{V} \rangle \sim \langle V \rangle :$	<i>(o)ecumenic, (o)ecumenical</i>
	$1 \check{V} \sim \langle a \rangle - [\alpha:l] :$	$\langle a \rangle C :$	<i>almandine</i>

Si l'on comptabilise l'ensemble des $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C, on dispose de 48 cas pertinents pour tester la règle de Luick. On trouve bien \check{V} dans 36/39 mots (92%), et 38/39 (97%) si on ne prend en compte que la prononciation principale. Les cinq trisyllabes en /201/ avec cette structure, *balustrade*, *colonnade*, *palisade*, *regiment* (vb) et *volunteer*, ont bien \check{V} , ce qui suggère, comme pour les mots non-analysables, que la règle de Luick s'applique également dans ce contexte.

Dans cet inventaire, on relève trois mots avec la structure $(-)\check{V}C\{i,e\}\check{V}(-)$ avec $\check{V} \neq \langle i, y \rangle$, mais leur comportement n'est pas uniforme, comme le montre (115).

(115)	$\bar{V} :$	<i>aviation</i>
	$\check{V} :$	<i>ratiocinate</i>
	$\check{V} \sim \bar{V} :$	<i>aleatoric</i>

Comme pour les mots non-analysables présentant cette structure, il ne semble pas qu'une règle de la forme $\{-\{i,e\}+V-\}$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ puisse être proposée pour ces mots.

Ainsi, comme pour les mots non-analysables, nous avons relevé l'absence du schéma /021(-)/ pour les mots ayant deux syllabes prétoniques ainsi que la forte tendance qu'ont les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C à être réalisées \check{V} .

7.1.2.3. Trois syllabes prétoniques et plus

Nous n'avons relevé que trois mots ayant cette structure : *egalitarian*, *marchioness* et *prestidigitation*.

Le premier, *egalitarian*, est accentué /020100/ ~ /200100/. Le schéma /02-/ est exceptionnel pour tous les modèles discutés au §5.3.1 et y est d'ailleurs cité à ce titre. En effet, si le schéma par défaut est un accent secondaire à l'initiale, d'autant plus si la deuxième syllabe est légère (ce qui est ici le cas, la voyelle étant réalisée [æ]), alors on ne devrait pas avoir /02-/. On peut faire l'hypothèse que ce schéma pourrait être dû à une analogie avec *equalitarian* (dérivé pour lequel on peut attribuer le schéma /02-/ à celui de son dérivant, *equality*), les deux mots ayant le même sens. *Dictionary.com* indique d'ailleurs qu'*equalitarian* est une forme moins courante du mot *egalitarian*.

Le second, *marchioness*, est accentué /2001/, si nous analysons la séquence $\langle ion \rangle$ comme étant dissyllabique, bien que celle-ci soit réalisée par une seule voyelle réduite. Si cette séquence est analysée comme étant monosyllabique, il faut inclure ce mot dans l'inventaire précédent. Dans les deux cas, l'accentuation à l'initiale est régulière.

Le dernier, *prestidigitation*, est accentué /2000100/, conformément aux prédictions faites par la plupart des modèles discutés au §5.3.1. Cependant, ce schéma accentuel est une violation de *LAPSE, puisqu'il présente une suite de trois syllabes inaccentuées. Notons cependant que LPD indique la possibilité d'avoir schwa pour les deuxième et quatrième syllabes et non pour la troisième. Bien qu'on ne puisse pas distinguer entre un $\langle i \rangle$ réalisé comme \check{V} ou comme la voyelle réduite [ɪ], cette absence de variante suggère que la troisième voyelle n'est pas réduite. Si c'est bien le cas, le schéma accentuel de ce mot enfreint bien une éventuelle contrainte favorisant l'alternance accentuelle, mais on trouve bien une alternance entre voyelles pleines et réduites.

Étant donné le nombre extrêmement restreint de mots dans cet inventaire, il ne nous semble pas possible de tirer de conclusions générales à partir de celui-ci.

7.1.2.4. Nombre de syllabes prétoniques variable

Enfin, nous avons relevé un mot dont le nombre de syllabes prétoniques est variable : *eleemosynary*. La séquence <ee> est réalisée [ii:] ou [i:]. La première réalisation correspond à la réalisation de deux monogrames <e> alors que la seconde correspond à celle du digraphe <ee>. Dans ce cas, la variation du nombre de syllabe impacte assez peu la position de l'accent secondaire puisque celui-ci se trouve toujours à l'initiale : /2001000/ ~ /201000/. Dans les deux cas, la voyelle accentuée /2/ est réalisée \check{V} .

7.1.3. Préfixés inséparables (Annexes 20 et 21)

Puisque seule la voyelle accentuée /2/ des préfixes en $C_0\check{V}$ - est pertinente pour déterminer si les préfixes considérés constituent un domaine phonologique indépendant, nous ne détaillerons les résultats concernant la valeur de la voyelle accentuée /2/ que pour ces préfixes. En effet, tous les autres ont \check{V} (à la seule exception de *trans-* qui connaît généralement une réalisation avec [ɑ:] et les préfixes dissyllabiques comme *archi-* avec une \check{V}).

7.1.3.1. Une syllabe prétonique

7.1.3.1.1. POI

Cet inventaire contient 48 mots, tous contenant un POI monosyllabique. 45 mots (94%) ont un accent secondaire variable. La première voyelle présente une variante réduite dans 31/38 mots soit 82% si l'on exclut les cas en <i> - [i], pour lesquels on ne peut déterminer s'il s'agit de la voyelle réduite [i] ou d'une \check{V} . Cet accent est stable pour les trois mots restants : *covert*, *expert*, *subfusc*. Notons que ces trois mots présentent également une variation de la position de l'accent primaire en /10/ ~ /21/, variation que l'on trouve pour les 15 mots en (116).²⁷¹

²⁷¹ Cette variation de l'accent primaire peut être attribuée soit à une rétraction dont les variantes en /(2)1/ représenteraient un stade moins avancé, soit au caractère pluricatégoriel de certains mots. En effet, 7 de ces mots

- (116) /10/ ~ /21/ : *covert, expert, subfusc*
 /10/ ~ /(2)1/ : *adverse, cognate, combat, complex, increase (n), prolix, retail (vb)*
 /01/ ~ /21/ ~ /10/ : *diverse, increase (vb), reflex (vb)*
 /(2)1/ ~ /10/ : *concave, extant*

L'inventaire complet est listé en (117).

- (117) *abduct, ablate, abstract, abstruse, adhere, adsorb, adverse, allege, cognate, cognomen, combat, compleat, complex, concave, concrete, confound, conjure, convex, covert, debar, decant, dilute, direct, discrete, diverse, expect, expert, exploit, extant, extinct, forgo, forlorn, forswear, immune, improve, increase (n), increase (v), indeed, ingrain, invert, obscene, preoccupy, prolix, reflex, retail, subfusc, survey, until*

Les valeurs de voyelles accentuées /2/ relevées pour les préfixes en $C_0\check{V}$ - sont listées en (118). Les mots en gras sont ceux dont la voyelle présente une variante réduite.

- (118) $2\check{V}$: $2C_2$: *cognate, cognomen*
 $10\bar{V}$: $1C^0$: ***preoccupy***
 $1C_2$: ***reflex*** (vb)
 $8C$: *covert, **debar, decant, dilute**, diverse prolix, retail (vb) + **direct** (\bar{V}^r)*

On relève globalement les mêmes valeurs de voyelles que pour les non-préfixés, notamment pour les voyelles accentuées /2/ devant C dans cette position, qui sont toutes réalisées \bar{V} .

Dans les 8 cas concernés, le préfixe est de la forme $C_0\check{V}$ -. Nous avons vu que la valeur de la voyelle de ces préfixes peut être utilisée comme diagnostic pour déterminer si un préfixe a son propre domaine phonologique dans certains environnements. À l'initiale, s'il y a une règle selon laquelle toute voyelle accentuée /2/ suivie de C est nécessairement longue, alors on ne pourra pas utiliser ce diagnostic dans cette position. Cependant, devant C_2 , on s'attend à ce que la voyelle d'un préfixe ayant son propre domaine phonologique soit \bar{V} également. Cet inventaire contient trois constructions ayant un préfixe en $C_0\check{V}$ -, dont deux ont \check{V} (*cognate, cognomen*) et une a \bar{V} (*reflex*). Ceci semble indiquer que ces préfixes ne possèdent pas leur propre domaine phonologique. Cependant, une hypothèse alternative peut être proposée. On peut supposer que

peuvent être employés comme substantifs ou non-substantifs, ce qui génère un conflit bien décrit entre la règle d'accentuation des non-substantifs qui empêche l'assignation de l'accent primaire sur la partie préfixée et celle des dissyllabes qui s'applique également aux substantifs préfixés et selon laquelle l'accent primaire doit être placé à l'initiale (Dabouis *et al.*, 2014 ; J.-M. Fournier, 2010b : 56-61 ; Guierre, 1979 : §4.2.6 ; Trevian, 2003). Cependant, ce caractère pluricatégoriel n'est pas systématiquement associé à une variation de l'accent primaire, comme l'illustrent 5 autres mots dans cet inventaire : *abstract, conjure, convex, immune, ingrain*. De plus, on relève 7 autres mots qui présentent une variation de la position de l'accent primaire, sans pour autant être pluricatégoriels : *adverse, complex, extant, prolix, reflex, subfusc, survey*.

la structure de ces mots, étymologiquement *co-* + *-gnate* et *co-* + *-gnomen*, soit interprétée *cog-* + *-nate* (cf. *innate*, *native*) et *cog-* + *-nomen* (cf. *agnomen*, *praenomen*), non seulement en raison de ces commutations, mais aussi du caractère irrégulier de l'attaque [gn]. Si cela est bien le cas, alors ces deux mots n'ont pas la structure C₀V̇- et sont non-pertinents pour l'analyse.

La seule explication que nous pouvons proposer au cas de *reflex* est que l'agrégat [fl] (et peut-être les agrégats Cl dans leur ensemble) ne se comporterait pas comme un C₂, au moins dans cette position. Cependant, cette proposition ne pourrait être retenue que si une étude large des agrégats Cl venait la confirmer.

Le fait que l'on puisse avoir le schéma /21(-)/ même pour des constructions à préfixe opaque indique que ce schéma accentuel n'est pas exclusivement trouvé pour les constructions à préfixe transparent. Cependant, nous le relevons aussi chez les non-préfixés, où nous avons vu qu'il y était légèrement plus stable. Les indices pertinents pour déterminer si les préfixes transparents possèdent une certaine autonomie phonologique seront alors le nombre d'unités ayant ce schéma par structure morphologique (on s'attend à ce que les préfixés séparables soient plus nombreux) et la stabilité de ce schéma accentuel (on s'attend à plus de stabilité pour les constructions préfixées séparables).

7.1.3.1.2. PTI

Sur les 50 mots que contient cet inventaire, 47 (94%) ont un accent secondaire variable, ce qui est très proche du taux relevé pour les POI. Le seul mot pour lequel cet accent est stable est *inside*.

La première voyelle peut se réduire dans 29/34 mots (88%) si l'on exclut les cas avec <i> réalisé [i]. Là également, les données sont comparables aux POI.

Les 12 mots listés en (119) présentent une variation de la position de l'accent primaire. Tous sont dissyllabiques.²⁷²

²⁷² Comme pour les POI, une part de cette variation peut probablement être expliquée par le caractère pluricatégoriel de certains de ces mots. En effet, tous les mots de (119) peuvent être employés comme substantifs et non-substantifs. Cependant, on relève également des pluricatégoriels dissyllabiques qui ne présentent pas une telle variation : *compact* (n), *compact* (vb), *consort*, *indent*, *inside*, *inverse*, *pre(-)empt*, *regress*. On relève également les mots plus longs *compatriot* et *exterior*, qui ne présentent pas non plus de variation de l'accent primaire.

- (119) /01/ ~ /21/ ~ /10/ : *compound, export, import*
 /10/ ~ /21/ : *rehash* (n)
 /10/ ~ /(2)1/ : *conjunct, contact, decrease* (n), *infix, prefix*
 /21/ ~ /01/ ~ /10/ : *decrease* (vb)
 /21/ ~ /(2)1/ ~ /10/ : *conjoint*
 /(2)1/ ~ /10/ : *transverse*

Dans cet inventaire, les valeurs de voyelles accentuées /2/ relevées pour les préfixes en C₀Ũ- sont listées en (120). Les mots en gras sont ceux dont la voyelle présente une variante réduite.

- (120) 16 Ũ : 1 C⁰ : *pre(-)empt*
 2 C₂ : *deflate, reflate*
 13 C : *cohabit, decrease* (n), *decrease* (vb), *debark*²⁷³, *delimit, demote, detract, prepense, recycle, regress, rehash* (n), *rehash* (vb), *resorb*

Le comportement observé ici est comparable à celui observé pour les POI, à l'exception près qu'on ne relève aucun cas en Ũ. Sachant qu'on ne relève ici aucun cas avec une voyelle suivie d'un C₂ autre que [fl], il n'est pas possible de déterminer si les deux types de préfixes peuvent se distinguer par le comportement des voyelles dans cette structure. Ici encore, comme pour les inventaires précédents, on ne relève aucune Ũ suivie de C.

On relève plusieurs cas d'oppositions entre mots pouvant être ramenées aux oppositions entre les préfixes, dont certains des membres sont extérieurs à notre corpus (notées ²⁷³) car ils ne portent pas d'accent secondaire. Nous les avons listées en (121).

²⁷³ Il s'agit du *debark* dont le sens est comparable à celui de *disembark* et non à celui dont le sens est « To stip of its bark », qui est traité avec les PTS.

- (121) *import* ~ *export* ~ ^ʳ*deport*
debark ~ ^ʳ*embark*
deflate ~ ^ʳ*inflate* ~ *reflate*
decrease ~ ^ʳ*increase*
conjunct ~ ^ʳ*disjunct*
demote ~ ^ʳ*promote*
exterior ~ ^ʳ*interior*
infix ~ *prefix* ~ ^ʳ*suffix*²⁷⁴
inhale ~ ^ʳ*exhale*
inside ~ ^ʳ*outside*²⁷⁵
import ~ *export* ~ ^ʳ*transport*²⁷⁶
regress ~ ^ʳ*progress*

Dans la majorité des cas, seul l'un des mots mis en opposition porte un accent secondaire dans cette position. On peut faire l'hypothèse que, dans le cas où l'on a une paire antonymique dont seul le préfixe d'un des deux membres de la paire peut être accentué, cet accent indique que le sens du préfixe est construit en opposition ou en référence à celui du préfixe de l'autre membre de la paire. On pourrait alors s'attendre à ce que le mot servant de « repère » (que l'on pourrait qualifier de terme « non-marqué ») soit plus fréquent que l'autre membre de la paire (le terme « marqué »). Nous avons cherché à vérifier si cela était bien le cas en relevant les fréquences (dans le BNC) des six paires antonymiques dont seul l'un des membres de la paire peut avoir un préfixe accentué. Les résultats sont présentés dans le Tableau 24.

²⁷⁴ Accentué /10/, contre /10/ ~ /(2)1/ pour les deux premiers.

²⁷⁵ Ce mot est normalement accentué /21/ et peut être accentué /10/ dans les situations de contrastes. Il a été exclu de notre corpus avec toutes les constructions dont le premier élément est une particule adverbiale.

²⁷⁶ Accentué /10/ contre /01/ ~ /21/ ~ /10/ pour les deux premiers.

Préfixe pouvant être accentué	Fréquence	Préfixe inaccentué	Fréquence
debark	0	embark	1319
decrease	2399	increase	30371
conjunct	12	disjunct	41
demote	92	promote	6422
inhale	295	exhale	121
exterior	704	interior	3364
regress	197	progress	9271

Tableau 24. Paires antonymiques et fréquence pour les mots à PTI²⁷⁷

À l'exception de la paire *inhale* ~ *exhale*, l'hypothèse semble confirmée puisque le membre de la paire dont le préfixe est toujours inaccentué est systématiquement plus fréquent que le membre de la paire dont le préfixe peut être accentué.

Enfin, nous relevons une différence avec les POI : *innate* peut avoir un [n] géminé, ce qui n'est possible, selon LPD, que lorsque le préfixe est accentué. Il s'agit du seul mot de l'inventaire pour lequel on dispose d'un indice indiquant que le préfixe possède son propre domaine phonologique.

Ainsi, à l'exception du cas d'*innate*, nous n'avons pas relevé de différence significative entre les POI et les PTI en position initiale prétonique, tant sur l'accentuation que sur la valeur des voyelles. Nous avons relevé un effet de fréquence qui semble déterminer le membre d'une paire antonymique dont le préfixe peut être accentué.

²⁷⁷ Dans les cas de *decrease*, *increase*, *exterior*, *interior* et *progress*, il s'agit ici des fréquences toutes catégories syntaxiques confondues. Les rapports de fréquence sont les mêmes si l'on compare seulement les noms entre eux ou les verbes entre eux.

7.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

7.1.3.2.1. POI

Les 36 mots dans cet inventaire ont le schéma /201(-)/. La plupart sont des verbes présentant deux préfixes monosyllabiques ou un préfixe dissyllabique. On relève 12 cas de variation de l'accent primaire, qui sont listés en (122).²⁷⁸

- (122) /201/ ~ /100/ : *absolute, importune, involucre, involute, obsolete, obvolute, opportune, procreate, reconcile, repent, reprimand*
/201/ ~ /010/ : *importune*

Les 25 mots restants sont listés en (123).

- (123) *abreact, apperceive, appertain, apprehend, ascertain, comprehend, condescend, correspond, disappoint, entertain, interdict, intermit, intersperse, persevere, proletariat, recollect, recommend, reconnoiter, reminisce, reprehend, represent, resurrect, superficies, supersede, supervene*

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevées dans cet inventaire sont listées en (124).

- (124) 10 \check{V} 10 C : *recollect, recommend, reconcile, reconnoiter, reminisce, repent, reprehend, represent, reprimand, resurrect*
2 \bar{V} : 2 C : *procreate, proletariat*

Il semble difficile de tirer des conclusions de ces résultats. En effet, les deux groupes de mots relevés se distinguent notamment par leur préfixe. Faute de pouvoir comparer avec d'autres préfixes, on peut envisager la possibilité que les valeurs de voyelle ici relevées soient spécifiques à ces préfixes. Les préfixés en *re-* suivent le comportement vocalique des non-préfixés puisque tous présentent une \check{V} dans cette position. En revanche, les deux préfixés en *pro-* ont un comportement apparemment exceptionnel puisqu'ils ont tous deux une \bar{V} . Dans le cas de *procreate*, on peut supposer que c'est la séquence de deux voyelles adjacentes dans le contexte droit de la voyelle accentuée /2/ qui détermine la valeur de la voyelle mais il est impossible d'expliquer la valeur de voyelle de *proletariat* de cette manière. De plus, les inventaires présentés jusqu'ici semblent indiquer que la voyelle accentuée /2/ des mots ayant cette structure (c'est-à-dire (-) \check{V} C{i,e} \acute{V} (-) avec $\check{V} \neq \langle i, y \rangle$) ne semble pas suivre de règle

²⁷⁸ Contrairement à l'inventaire précédent, il ne semble pas qu'on puisse ici invoquer la pluricatégorialité pour expliquer la variation de /1/ puisque seulement deux termes, *absolute* et *involute*, sont concernés et qu'un autre, *recommend*, ne présente pas de telle variation.

définie. On peut alors supposer qu'il s'agit d'une spécificité du préfixe *pro-*, ce qu'il conviendra de vérifier par la suite.

Nous avons une fois de plus relevé l'absence du schéma /021(-)/ dans les mots de cet inventaire présentant deux syllabes prétoniques. Les résultats sur la valeur des voyelles accentuées /2/ sont difficilement interprétables puisque l'opposition $\check{V} \sim \bar{V}$ est corrélée avec l'opposition des préfixes *re-* et *pro-*.

7.1.3.2.2. PTI

Les 35 mots de cet inventaire présentent tous le schéma /201(-)/ et tous sont trisyllabiques. Tout comme pour les POI, il s'agit principalement de verbes contenant un préfixe dissyllabique ou deux préfixes monosyllabiques. Les huit mots en (125) présentent une variation de la position de l'accent primaire.²⁷⁹

- (125) /201/ ~ /100/ : *circumscribe, circumvent, controvert, intercept* (vb), *juxtapose*
 /100/ ~ /201/ : *premature, interrupt* (n), *interface* (vb)

On relève 4 mots dont les préfixes sont en $C_0\check{V}$ -. Les valeurs de voyelles relevées sont listées en (126).

- (126) 3 \bar{V} : 3 C^0 : *coincide, reimburse, reinforce*
 1 $\check{V} \sim \bar{V}$ 1 C *premature*

Les trois mots ayant une \bar{V} sont non pertinents pour déterminer si les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique puisque la voyelle est systématiquement suivie d'une autre voyelle. Il est donc impossible de savoir si la valeur libre de la voyelle accentuée /2/ est attribuable au contexte droit (C^0) ou à la présence de deux domaines phonologiques.

Le cas de *premature* est intéressant puisqu'il est composé d'un préfixe et d'une base libre, *mature*. Cependant le sens de la construction n'est pas déductible du sens de ses parties et le sens de *mature* n'est pas directement perceptible, comme le montre la définition donnée par l'OED : « Occurring, existing, or done before the usual, proper, or appointed time; too early;

²⁷⁹ Quatre mots, *intercept*, *interface*, *interrupt* et *premature*, sont pluricatégoriels, ce qui pourrait expliquer la variation accentuelle observée pour ces mots, à part dans le cas de *premature*, dont le schéma /-1/ ne peut pas être attribué à la règle des préfixés non-substantifs. On relève également deux autres pluricatégoriels qui ne présentent pas de telle variation : *reinforce*, *interrupt*.

overhasty ». ²⁸⁰ Il nous semble donc que la variation observée est la manifestation d'un conflit entre deux interprétations :

- Le sens d'antériorité du préfixe *pre-* est clairement perceptible, ce qui pourrait favoriser la réalisation [ˌpriː-] ;
- Cette réalisation en \bar{V} donne alors [ˌpriːmə'tʃʊə], ce qui correspond également à la réalisation qu'aurait une hypothétique construction sémantiquement transparente *pre-* + *mature* pouvant signifier « Before having attained maturity ». On peut alors faire l'hypothèse que c'est précisément l'absence d'une telle transparence sémantique qui bloque la réalisation \bar{V} en faveur de \check{V} de façon à éviter que ce mot puisse être perçu par un auditeur comme étant sémantiquement transparent.

Ce deuxième inventaire ne nous permet donc pas non plus de déterminer si les PTI ont un comportement phonologique qui les distinguerait des POI du fait de la (quasi-)absence de cas pertinents permettant de le démontrer.

7.1.3.3. Nombre de syllabes prétoniques variable

On ne relève qu'un seul cas de PTI : *untoward*. Ce mot est historiquement une préfixation du préfixe *un-* à l'adjectif *toward*, que l'OED indique comme étant rare ou obsolète. Nous traitons donc ici *toward* comme une base liée. Ce mot est accentué /201/ ~ /210/. La prononciation principale correspond au schéma normal pour les mots ayant deux syllabes prétoniques. En revanche, le schéma /210/ correspond à ce qu'on s'attend à trouver si le préfixe possède son propre domaine phonologique. Cela semble pouvoir être justifié par la clarté du sens négatif apporté par *un-*, un préfixe par ailleurs très productif et généralement » transparent, comme le montrent les différentes définitions que l'OED donne d'*untoward* :

- « Of persons (or animals), their disposition, etc.: Difficult to manage, restrain, or control; intractable, unruly, perverse. »
- « Characterized or attended by misfortune, calamity, vexation, or annoyance; unlucky, unfortunate, ill-starred. »
- « Unfavourable or adverse to progress; unpropitious, unprosperous. »

²⁸⁰ L'OED indique que le sens de *mature* contrastant avec celui de *premature*, à savoir « Proper, fitting, appropriate (in time) » est obsolète.

- « At variance with good conduct or propriety; indecorous, unseemly, improper; foolish. »

7.1.4. Constructions suffixées et préfixées à bases liées (Annexe 22)

7.1.4.1. Une syllabe prétonique

7.1.4.1.1. POI

On ne relève que quatre mots ayant cette structure : *decussate* (adj), *decussate* (vb), *exfoliate* et *ingenious*. Dans les quatre cas, l'accent secondaire est variable. Les trois premiers présentent une variante avec voyelle réduite en première syllabe. *Ingenious* a <i> réalisé [ɪ] donc on ne peut pas distinguer \check{V} de V^{red} .

Le verbe *decussate* présente une variation de l'accent primaire. Il est intéressant de noter que celle-ci s'accompagne d'une modification de la valeur de la voyelle accentuée : $d[i \sim i:]cússate \sim d[é]cussate$. Ainsi, quand la voyelle est accentuée /1/, elle est réalisée \check{V} , conformément à ce que prédit la règle de Luick. Lorsqu'elle est accentuée /2/, elle est réalisée \bar{V} , conformément à ce que nous avons observé jusqu'ici pour les voyelles accentuées /2/ à l'initiale prétonique devant C. En revanche, l'adjectif *decussate* est toujours accentué /-10/, et la voyelle est également réalisée \bar{V} lorsqu'elle est accentuée /2/.

Les deux autres mots sont non pertinents pour l'analyse de la valeur des voyelles puisque leur préfixe termine par une consonne.

7.1.4.1.2. PTI

Sur les 42 mots que contient cet inventaire, l'accent secondaire est variable dans 36 mots (86%). Les six pour lesquels celui-ci est stable sont : *decorticate*, *decelerate*, *misprision*, *misnomer*, *non-feasance*, *transpontine*. Pour les mots pour lesquels l'absence d'accent est possible, la réduction de la voyelle est également possible dans 22/29 mots (76%), en excluant les mots avec <i> réalisé [ɪ].

Aucun mot ne présente de variation de l'accent primaire.

Les valeurs de voyelles relevées dans cet inventaire pour les préfixes en C₀V̄- sont listées en (127).

- (127) 1 V̄ 1 C₂ : *agnostic*
 15 V̄ : 15 C : *co(-)terminous, decorticate, desalinate, decelerate, decapitate, defenestrate, defoliant, detoxify, predestinate, prebuttal, premonitory, repatriate, regenerate (adj), regenerate (vb), regurgigate*

Conformément à nos observations jusqu'ici, toutes les voyelles devant C sont réalisées V̄. On ne peut donc pas savoir si la valeur V̄ est attribuable à une règle selon laquelle les voyelles accentuées /2/ prétoniques doivent être réalisées V̄ devant C ou au fait que les préfixes auraient ici leur propre domaine phonologique.

Le seul cas pertinent est *agnostic*, pour lequel on peut supposer que, comme pour les cas de *cognate* et *cognomen* (§7.1.3.1.1), l'agrégat [gn] ne constituant pas une séquence initiale acceptable, il n'est pas possible d'avoir deux domaines phonologiques dont le second commencerait par [gn].

Nous avons également relevé plusieurs cas d'oppositions entre mots pouvant être ramenées aux oppositions entre les préfixes, que nous avons listés en (128).²⁸¹

- (128) *decelerate* ~ ^²*accelerate*
 expatriate ~ *repatriate*
 external ~ *internal*
 extrinsic ~ ^²*intrinsic*
 malfeasance ~ *misfeasance* ~ *non-feasance* ~ ^²*defeasance*
 prebuttal ~ ^²*rebuttal*
 subjacent ~ ^²*adjacent*

Comme dans le cas des paires relevées au §7.1.3.1.2, nous avons relevé les fréquences des paires pour lesquelles seul le préfixe d'un des deux membres peut recevoir un accent secondaire. Il s'agit ici également de vérifier l'hypothèse selon laquelle le membre de la paire dont le préfixe peut être accentué serait moins fréquent car il s'agirait du terme « marqué » de la paire, dont le sémantisme se construit en référence à celui du terme « non-marqué », dont le préfixe est inaccentué. Les résultats sont présentés dans le Tableau 25.

²⁸¹ Pour rappel, le symbole ^² marque que le mot en question est extérieur à notre corpus, soit parce qu'il n'a pas d'accent /2/, soit parce qu'il a été exclu lors du tri des données.

Préfixe pouvant être accentué	Fréquence	Préfixe inaccentué	Fréquence
decelerate	48	accelerate	1046
extrinsic	93	intrinsic	640
prebuttal	0	rebuttal	65
subjacent	0	adjacent	1607

Tableau 25. Paires antonymiques et fréquences pour les suffixés et préfixés à PTI

Ici, toutes les paires confirment l'hypothèse puisque les mots de droite sont systématiquement plus fréquents que ceux de gauche, et ce toujours très largement.

Nous avons ici encore relevé systématiquement des \bar{V} devant C pour les préfixes en $C_0\bar{V}$ -, mais nous sommes dans l'incapacité d'attribuer cette valeur de voyelle à la présence de deux domaines phonologiques ou bien à une spécificité de cette position. Le seul cas pertinent devant C_2 est réalisé \check{V} . Nous avons reproduit le test de fréquences mené au §7.1.3.1.2 pour les paires antonymiques relevées ici, et avons fait les mêmes observations que précédemment : le membre de la paire dont le préfixe est inaccentué est systématiquement plus fréquent que celui dont le préfixe peut être accentué.

7.1.4.1.3. Autres

Nous avons également relevé deux cas particuliers que nous avons préféré traiter à part : *irruptive*, *irruption*.

Ces cas nous ont semblé problématiques car le sens du préfixe locatif *in-* pourrait être interprété dans ces deux mots qui renvoient au sens de « to burst in ». Cependant, il s'agit du seul cas que nous ayons relevé pour lequel ce préfixe locatif a la forme *ir-*, ce qui peut faire douter de sa capacité à être reconnu par les locuteurs. Cependant, la variante en /21-/ que ces deux mots présentent ne nous semble pas pouvoir être expliquée autrement que par une reconnaissance de ce préfixe. Notons également qu'en anglais américain, LPD indique que, lorsque le préfixe est accentué, on a également une gémination de [r] pour ces deux mots. Nous verrons au §8.5.1.3 que ceci ne semble pas être une possibilité en anglais britannique, probablement du fait de l'absence de [r] en coda dans cette variété d'anglais. C'est d'ailleurs l'une des seules configurations où l'on trouve une \check{V} accentuée /2/ à l'initiale prétonique suivie d'une seule consonne prononcée. Ceci semble indiquer une certaine autonomie phonologique du préfixe.

7.1.4.2. Deux syllabes prétoniques

7.1.4.2.1. POI

Les 49 mots dans cet inventaire ont tous le schéma /201(-)/. Les 11 mots listés en (129) peuvent présenter une variante de la position de l'accent primaire.

- (129) /100/ ~ /201/ : *complement* (vb), *compliment* (vb), *enfilade* (n), *instrument* (vb),
supplement (vb)
/201/ ~ /100/ : *defilade*, *enfilade* (vb)
/100/ ~ /201 ~ /010/ : *composite*
/0100/ ~ /2010/ : *concupiscence*, *concupiscent*
/1020/ ~ /2010 : *convoluted*

Les valeurs de voyelle des trois préfixes en C₀Ũ- relevés dans cet inventaire sont listées en (130).

- (130) 3 Ũ 3 C : *defilade*, *deliquesce*, *retribution*

Trois sur quatre de ces mots présentent une Ũ, même pour les trisyllabes *defilade* et *deliquesce*, conformément à ce qu'on a pu relever dans les inventaires précédents.

Ainsi, nous relevons une fois encore l'absence du schéma /021(-)/. Les résultats sur la valeur accentuée /2/ sont plus clairs que ceux présentés au §7.1.3.2.1, bien que le nombre d'unités concernées ici soit plus faible. En effet, plus de préfixes sont représentés dans cet inventaire et les résultats suggèrent que la valeur de voyelle accentuée /2/ devant C dans cette position est normalement Ũ.

7.1.4.2.2. PTI

Dans cet inventaire de 27 mots, on relève les trois cas de variation de l'accent primaire, qui sont listés en (131).

- (131) /01000/ ~ /20100/ : *intercalary*
/0100/ ~ /2010/ : *interpellate*
/1000/ ~ /2010/ : *predecessor*

On relève 13 mots contenant des préfixes en C₀Ũ-, que nous avons listés en (132).

- (132) 1 \check{V} : 1 C : *reviviscence*
 8 \bar{V} : 3 C⁰ : *coefficient, coalesce, coalition*
 4 C : *predecessor, predilection, recapitulate, repercussion*
 1 C₂ : *deglutition*
 1 $\check{V} \sim \bar{V}$: 1 C : *premonition*
 1 $\bar{V} \sim \check{V}$: 1 C : *recrudesce*

Ces résultats appellent plusieurs commentaires. On relève \bar{V} dans la majorité des cas, bien que les cas en C⁰ soient non pertinents pour l'analyse. Devant C, six mots sur huit ont \bar{V} en principale, ce qui semble indiquer l'autonomie phonologique des préfixes. On peut cependant s'interroger sur les trois cas qui n'ont pas systématiquement ce comportement ainsi que sur le cas de *deglutition*. En effet, il ne nous semble pas que le sémantisme du préfixe *de-* (ici dans le sens non-productif de « down ») dans ce mot (que l'OED définit comme « The action of swallowing ») soit si transparent pour que cela justifie l'autonomie phonologique du préfixe. À l'inverse, le sens du préfixe *re-* (dans le sens « again ») semble pouvoir être perçu plus facilement dans *reviviscence* (« Return to animation or life following dormancy or death ») et *recrudesce* (« To break out again; to recur, esp. after a period of quiescence or remission »), ce qui ne semble pas se traduire phonologiquement. Enfin, dans le cas de *premonition*, la variation vocalique observée semble être en lien avec le sémantisme du mot. La définition complète que l'OED en donne est la suivante :

An advance warning, a forewarning. Originally: the action of warning in advance; an advance notification of subsequent events. Now usually: a strong feeling that something is about to happen, especially something unpleasant; a presentiment or foreboding.

On peut constater que le premier sens du mot est clairement lié à celui du préfixe *pre-* (« before, in advance ») alors que le second semble moins insister sur l'antériorité mais est plutôt tourné vers l'avenir, vers ce qui va se passer. Dans le premier cas, on s'attendra à avoir \bar{V} . L'OED avance qu'il ne s'agit plus du sens principal de ce mot, ce qui semble cohérent avec le fait que LPD liste cette prononciation seulement en variante. Dans le second cas, on s'attend à avoir \check{V} , qu'on trouve en prononciation principale.

En somme, la majorité des valeurs de voyelles relevées indiquent une autonomie phonologique des préfixes, même si l'on trouve plusieurs cas pour lesquels ce n'est pas toujours le cas, ce qui peut être attribué au sémantisme des unités en question seulement partiellement.

7.1.4.3. Trois syllabes prétoniques et plus

7.1.4.3.1. POI

Nous n'avons relevé qu'un seul mot ayant cette structure : *supposititious*, accentué /02-/. L'OED donne plusieurs sens pour ce mot, dont seul un semble être en lien avec le verbe *suppose*, qui pourrait être une source éventuelle de l'accentuation sur la deuxième syllabe. Cependant, si *suppose* est bien à l'origine de cette accentuation, comment expliquer que sa voyelle accentuée, [əʊ], ne soit pas également préservée dans *supp[ɒ]sititious* ?

Nous avons vu au §5.3.3.2 que les POI sont parfois décrits comme rejetant l'accent. On pourrait alors supposer que si un mot non dérivé²⁸² a au moins trois syllabes prétoniques dont la première est un POI monosyllabique, alors il devrait avoir /02-/. Cependant, ce mot étant le seul cas relevé, nous ne sommes pas en position de vérifier cette supposition plus largement.

7.1.4.3.2. PTI

Cet inventaire contient quatre mots : *contemporaneous*, *intravasation*, *rejuvenescence* et *intercalate*. Les trois premiers présentent tous au moins une variante en /22-/.

Dans le cas de *contemporaneous* (« Belonging to the same time or period; existing or occurring at the same time »), on peut supposer que le sens de *con-* (« together ») est perceptible, et que l'analyse morphologique est facilitée par la présence de la base *tempor-* (dont le sens renvoie au temps) et que l'on retrouve par exemple dans *temporal*, *temporary*, *temporise*. Le préfixe peut alors former son propre domaine phonologique, et la présence de l'accent /2/ à l'initiale de *-temporaneous* peut être attribuée à */00-/.

On peut faire les mêmes hypothèses pour *rejuvenescence* (« The action or process of becoming young again; the renewal of youth or vitality »), dont la base *juven-* (dont le sens renvoie à la jeunesse) peut être reconnue sur la base de *juvenile* ou *rejuvenate*, et dont sens du préfixe *re-* (« again ») est clairement perceptible.

Intravasation est ici traité comme non-dérivé car *intravasate* n'est pas répertorié dans l'OED, bien qu'il apparaisse dans LPD. Son sens (« The entrance into vessels of matters formed

²⁸² Ou peut-être juste un préfixe non-substantif, puisque les préfixes sont généralement ignorés du calcul de l'accent pour ces mots.

in the surrounding tissues ») peut être opposé à celui d'*extravasation* (« The escape of an organic fluid (e.g. blood, sap) from its proper vessels into the surrounding tissues »). L'opposition entre ces deux mots se fonde alors sur l'opposition entre les préfixes (*intra-* ~ *extra-*). *Extravasation* est ici analysé comme un dérivé, car *extravasate* est plus courant. Il est accentué /02-/ ~ /20-/, ce qui semble indiquer que le préfixe n'a pas la même autonomie phonologique que celle que possède *intra-* dans *intravasation*. Nous pouvons faire l'hypothèse que nous nous trouvons dans le cas d'une paire antonymique dont l'un des membres est non-marqué et plus courant et dont le préfixe se comporte comme un POI (ici, *extravasation*) et l'autre membre est marqué et dont le préfixe peut être accentué, même si cela produit une suite d'accents (ici, *intravasation*). Ces deux termes sont cependant trop rares pour apparaître dans le BNC. Nous avons donc cherché dans le *Corpus of Contemporary American English* (COCAE), un corpus semblable au BNC mais pour l'anglais américain et beaucoup plus large (il contient plus de 520 millions de mots contre 100 millions pour le BNC) s'ils y apparaissaient. Nous avons relevé 14 occurrences de *extravasation* et aucune d'*intravasation*, ce qui semble confirmer notre hypothèse.

Le dernier mot est *intercalate*, accentué /0100/ ~ /2001/ et dont le sens est « To insert (an additional day, days, or month) in the calendar in order to bring the current reckoning of time into harmony with the natural solar year » ou « To insert or interpose something additional, extraneous, or out of the ordinary course, between the ordinary members of any series or the successive parts of any whole; to interpolate ». Le sens du préfixe *inter-* (« between ») nous semble bien pouvoir être perçu. Cependant, seule la prononciation en /2001/ semble correspondre à une interprétation en *inter-* + *-calate*. En effet, si le préfixe possède son propre domaine phonologique, alors on s'attend effectivement à ce que la base verbale liée *-calate* soit accentuée /-1/, comme le sont généralement les verbes dissyllabiques en <-Vte> (cp. *interrelâte*). En revanche, l'accentuation /0100/ semble indiquer une fusion phonologique du préfixe et de la base, qui est alors accentuée /-100/ comme le sont régulièrement les mots de trois syllabes et plus en <-Vte>.

7.1.5. Bilan : les unités non-dérivées

À ce stade, nous pouvons déjà faire un premier bilan sur le comportement des unités non-dérivées. Nous commençons par un bilan par nombre de syllabes prétoniques et finissons par un point spécifique sur la préfixation.

Une syllabe prétonique

Bien que l'étude de cette position soit limitée par l'absence de comparaison avec des mots ne portant pas d'accent secondaire, nous avons pu faire plusieurs observations. Nous avons rassemblé les données pertinentes dans le Tableau 26.²⁸³

Phénomène	Inventaire		Préfixés inséparables		Suffixés & préfixés à base liée	
	Non-analysables	Suffixés à base liée	POI	PTI	POI	PTI
% de /2/ stables	7% (1/14)	24% (6/25)	6% (3/48)	6% (3/50)	0% (0/4)	14% (6/42)
% de \bar{V} pour les $\langle \dot{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	100% (3/3)	100% (6/6)	100% (6/6)	100% (13/13)	100% (1/1)	100% (15/15)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	23% (3/13)	22% (4/18)	82% (31/38)	88% (29/34)	100% (3/3)	76% (22/29)

Tableau 26. Bilan sur les mots non-dérivés à une syllabe prétonique

Tout d'abord, et assez étrangement, on relève le taux de stabilité de l'accent /2/ le plus élevé parmi les suffixés à base liée. Les POI et les PTI ne présentent pas la même stabilité de l'accent /2/, que ce soit pour les préfixés uniquement ou pour les préfixés et suffixés. Cependant, si l'on combine les données des deux inventaires, on relève 6% (3/52) d'accents /2/ stables pour les POI et 10% (9/92) pour les PTI. Si la stabilité de l'accent /2/ est un indice de l'autonomie phonologique des préfixes, on s'attendrait à ce que les PTI aient des accents /2/ plus stables que les POI, ce qui n'est confirmé que très faiblement. On ne note pas de différence entre les taux de stabilité des préfixés et celui des non-analysables.

On ne relève que des \bar{V} pour les $\langle \dot{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C, quel que soit l'inventaire. Le fait que cette propriété soit partagée par tous les inventaires suggère que la voyelle accentuée /2/ est nécessairement \bar{V} dans ce contexte et que, par conséquent, il n'est pas possible d'établir l'autonomie phonologique des préfixes en se basant sur ce critère dans cet environnement.

Enfin, nous relevons que les préfixes confirment leur plus forte tendance à la réduction vocalique par rapport aux non-préfixés puisque, si on compile les données de tous les non-préfixés, on relève que 23% (7/31) d'entre eux peuvent voir leur première voyelle se réduire alors que cette proportion s'élève à 82% (86/105) pour l'ensemble des préfixés.

²⁸³ Les données sur la valeur de la voyelle accentuée /2/ présentées dans les tableaux de cette section ne prennent en compte que les prononciations principales et, pour les préfixés, seulement les préfixes en $C_0\dot{V}$ -.

Deux syllabes prétoniques

Les informations pertinentes sont détaillées dans le Tableau 27.

Phénomène	Inventaire		Préfixés inséparables		Suffixés & préfixés à base liée	
	Non-analysables	Suffixés à base liée	POI	PTI	POI	PTI
% de mots accentués /201(-)/	100% (10/10)	100% (68/68)	100% (36/36)	100% (35/35)	100% (49/49)	100% (27/27)
% de \bar{V} pour les $\langle \bar{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	100% (7/7)	97% (38/39)	83% (10/12)	100% (1/1)	100% (3/3)	29% (2/7)

Tableau 27. Bilan sur les mots non-dérivés à deux syllabes prétoniques

Sur le plan accentuel, le fait le plus marquant est que la totalité des mots étudiés ont le schéma /201(-)/. L'absence du schéma /021(-)/ parmi les non-dérivés suggère que ce schéma est attribuable à la dérivation.

Sur le plan de la valeur de la voyelle accentuée /2/, on relève essentiellement des \bar{V} pour les non-préfixés et pour les POI pour les $\langle \bar{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C puisque celles-ci représentent 95% des cas (58/61) lorsque ces deux catégories sont additionnées, ce que l'on interprète comme l'application de la règle de Luick, conformément à la proposition de Fournier (1994).

Plusieurs des exceptions à cette généralisation peuvent être analysées comme relevant de la règle $\{-i, e\}+V-$ si $\bar{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$. Le contexte à droite de la syllabe accentuée /2/ pourrait donc bien être déterminant. Nous avons rassemblé les sept mots concernés dans le Tableau 28 en les triant par voyelle accentuée ainsi que par la première voyelle de la séquence de deux voyelles à droite de la voyelle accentuée.

Voyelle accentuée	1 ^{ère} voyelle dans le contexte droit		Total \bar{V} (principales)
	$\langle i \rangle$	$\langle e \rangle$	
$\langle a \rangle$	<i>aviation</i> \bar{V} <i>ratiocinate</i> \check{V}	<i>aleatoric</i> $\check{V} \sim \bar{V}$	1/3
$\langle o \rangle$	<i>coriander</i> \check{V}	<i>procreate</i> \bar{V}	1/2
Total \bar{V} (principales)	1/3	1/2	2/5

Tableau 28. Mots sujets à la règle $\{-i, e\}+V-$ si $\bar{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$

Nous avons suggéré que, *procreate*, il pouvait s'agir d'une particularité du préfixe. Nous verrons lors de notre étude des suffixés à accent déplacé que cela ne semble pas être le cas (voir

§7.3.2.1.3.2). Par conséquent, si on ne prend en compte que les prononciations principales, la règle a une efficacité de 40%. Ce taux d'efficacité est largement inférieur à celui relevé pour la voyelle accentuée /1/ (autour de 98% selon J.-M. Fournier (2010b : 133)) pour un rendement nettement moins élevé (cinq mots contre près de 2000). Ce taux d'efficacité est clairement trop faible pour que nous retenions la règle. Nous chercherons tout de même à confirmer ce résultat dans le vocabulaire étranger et savant.

Trois syllabes prétoniques

Le faible nombre, voire l'absence totale dans certains inventaires, de mots ayant trois syllabes prétoniques rend difficile la détermination de schémas « par défaut » pour les non-dérivés ayant trois syllabes ou plus. Les préfixés semblent avoir leurs spécificités puisqu'on relève des schémas /22-/ et /02-/. Si on laisse de côté le cas un peu particulier d'*egalitarian*, les deux mots non-préfixés qu'on relève sont accentués à l'initiale. Si un schéma « par défaut » existe bien, il devra être mis en évidence par d'autres moyens que par l'accentuation des non-dérivés.

Préfixation

Enfin, nous avons pu faire plusieurs observations sur le comportement des préfixés non-dérivés. Nous avons déjà relevé certaines de leurs propriétés accentuelles et vocaliques ci-dessus. On y ajoutera le comportement de la voyelle accentuée /2/ des préfixes en $C_0\check{V}$ - devant C_2 . On ne relève ce type de préfixes que devant [gn] ou des agrégats de type Cl. Dans le premier cas, nous n'avons relevé que des \check{V} , mais nous avons vu que pour *cognate* et *cognomen*, cela pouvait être expliqué si le préfixe est interprété comme *cog-* et non *co-*. En revanche, une telle alternative n'est pas envisageable pour *agnostic*.

Dans ce cas, une explication possible est proposée par Raffelsiefen (1993 : 113), qui avance que, si une séquence n'est pas attestée à l'initiale de mot (ce qui est le cas de la séquence [gn]), alors il n'est pas possible pour un préfixe précédant cette séquence de posséder son propre domaine phonologique.

En revanche, nous avons relevé uniquement des \bar{V} devant les agrégats Cl, que le préfixe soit un POI ou un PTI. Ceci peut être interprété de deux manières. La première consiste à analyser ceci comme une marque d'autonomie phonologique des préfixes dans le cas des PTI, cohérent avec leur comportement devant C (voir le Tableau 27), et comme une exception dans le seul cas

relevé avec un POI (*reflex*). La seconde consiste à considérer que les agrégats CI ne sont pas des agrégats consonantiques fonctionnels et que l'on s'attend alors que toute voyelle initiale prétonique devant CI soit réalisée \bar{V} , tout comme devant une seule consonne. Cependant, l'absence de comparaison possible avec les non-préfixés ne permet pas de trancher entre ces deux options.

Nous avons relevé plusieurs indices que les PTI peuvent posséder leur propre domaine phonologique, contrairement aux POI. En effet, la voyelle des PTI est généralement \bar{V} devant C, contrairement à celle des POI et des non-préfixés, et le seul cas de gémination possible que nous ayons relevé est un PTI (*innate*). En revanche, nous avons vu que la stabilité de l'accent /2/ dans la position initiale prétonique ne permettait pas d'établir une différence entre PTI et POI.

Enfin, nous avons relevé des cas de mots à PTI s'opposant uniquement par le sens de leurs préfixes. Dans une paire antonymique, dans le cas où un mot (dans notre corpus) peut recevoir un accent sur son préfixe et l'autre (hors corpus) ne peut pas recevoir d'accent sur son préfixe, nous avons fait l'hypothèse que le premier était le terme marqué de la paire, ce qui pourrait rendre compte de son accentuation ainsi que de l'inaccentuation du deuxième (non-marqué). Nous avons fait l'hypothèse que ce caractère marqué du terme pouvant recevoir un accent sur son préfixe devrait se refléter dans sa fréquence d'utilisation, qui devrait être plus faible que celle du terme non-marqué. Cette hypothèse est confirmée dans 11 paires sur les 12 que nous avons testées.²⁸⁴

7.2. Constructions à gauche

Dans cette section, nous traitons des constructions dont le dernier élément affixe est un préfixe et dont la base est libre. Nous chercherons à établir si les préfixes étudiés possèdent leur propre domaine phonologique à travers l'étude des critères présentés au §5.3.3.3. Nous distinguons les cas où le préfixe est le seul affixe de la construction (§7.2.1) de cas où il est attaché à une construction déjà suffixée (§7.2.2).

²⁸⁴ Ceci inclut toutes les paires testées ayant une syllabe prétonique ainsi que la paire *intravasation* ~ *extravasation*.

7.2.1. Préfixés uniquement (PTS) (Annexe 23)

7.2.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire est le plus important parmi les préfixés à ce stade puisqu'il contient 471 mots, ce qui n'est pas surprenant puisqu'il s'agit de préfixation productive. On relève 45 cas de variation de la position de l'accent primaire entre /1σ-/ et /(2)1-/ ou /21-/, dont 37 sont des noms et 27 sont des pluricatégoriels substantifs/non-substantifs. Quelques exemples sont donnés en (133).

(133) *archangel, co(-)pilot, midday, mismatch* (n), *rethink* (n), *subcontinent, unperson, ...*

Sur l'ensemble de l'inventaire, on relève 328 mots (70%) pour lesquels l'accent secondaire est noté comme étant stable (exemples en (134)).

(134) *decoke* (n), *debug, ex-convict, maltreat, midsummer, mistrust, non(-)stop, prepay, ...*

Quelques exemples parmi les 143 mots restants pour lesquels la présence de l'accent secondaire est variable sont donnés en (135).

(135) *decamp, discredit, imperfect, mislay, rearm, uncommon, ...*

Au sein de ces 143 mots, il est possible d'avoir une voyelle réduite dans 21 mots, soit 21% au total si on exclut les 43 mots avec <i> réalisé [ɪ].

Pour ce qui est des valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les 187 préfixes en C₀V̄-, nous avons fait les relevés en (136).

(136) 187 V̄ : 11 C⁰ : *de(-)ice, pre-echo, re(-)enter, rearm, reecho, reopen, re-edit, reissue, reorder, reuse* (n), *reuse* (vb)
 162 C : *co(-)pilot, decipher, derail, delist, precook, pro-life, refund...*
 14 C₂ : *astable, declutch, deflower, deskill, pre(-)flight, replace, refloat, replay, reschedule, respray, restage, restate, restock*

Il est frappant de noter le caractère systématique de la valeur V̄ que l'on relève dans cet inventaire, même devant C₂. Les 11 cas devant C⁰ sont non pertinents puisqu'il y a potentiellement conspiration de règles. De la même manière, étant donné que nous avons relevé l'existence potentielle d'une règle selon laquelle les voyelles accentuées /2/ à l'initiale prétonique seraient réalisées V̄ devant C, il est possible que les 162 cas de V̄ relevés soient dus à cette règle et non à l'autonomie phonologique des préfixes. En revanche, les 15 cas réellement pertinents devant C₂ sont sans appel puisqu'on y trouve également V̄ systématiquement.

Nous avons également relevé 12 cas pour lesquels un préfixe à finale consonantique est attaché à une base dont la consonne initiale est identique à celle par laquelle termine le préfixe. La gémination est systématique pour cinq mots, *illicit*, *illiquid*, *immodest*, *unknit*, *unknot*, variable pour six mots, *midday*, *mis-sell*, *misspell*, *misspend*, *misstate*, *unnerve*, et non-réalisée pour un mot : *irresolute*. Pour ce dernier cas, pour considérer que la gémination soit possible en premier lieu, il faut supposer que le préfixe est bien *ir-*, avec [r] final. Le cas particulier de l'allomorphe *ir-* sera discuté au §8.5.1.3. D'ici là, nous continuerons à relever les cas en *ir-* + *r-* comme de potentiels cas de gémination.

7.2.1.2. Deux syllabes prétoniques

Dans cet inventaire de 189 mots, on relève 16 mots avec une variante de la position de l'accent primaire. Il s'agit à chaque fois d'une alternance de la forme /201(-)/ ~ /10σ(-)/, comme on peut le voir en (137).

- (137) /100/ ~ /201/ : *contraflow*, *interspace* (n), *rerelease* (n), *supercharge*, *superfine*
 /1020/ ~ /2010/ : *archiphoneme*, *superhero*, *superpower*
 /201/ ~ /100/ : *antedate*, *interspace* (vb), *interstate*, *non-event*, *subdivide*,
supercool + *disconnect* (/201/ ~ /102/)
 /20100/ ~ /10200/ : *semiconsonant*

L'ensemble des mots de cet inventaire a le schéma /201(-)/, ce qui confirme une fois encore la marginalité du schéma /021(-)/.

Nous avons relevé les valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les 67 préfixes en C₀Ũ- listées en (138).

- (138) 67 Ũ : 32 C⁰ : *coexist*, *prearrange*, *re(-)elect*, *realign*, *reinvest*, ...
 35 C : *coproduce*, *decompose*, *deselect*, *predefine*, *redeploy*...

Il faut ici noter la systématisme de la valeur Ũ devant C, contrairement à la majorité de Ũ que nous avons relevée pour les POI et les non-préfixés. Cette valeur de voyelle peut être interprétée comme une marque d'autonomie phonologique des préfixes.

Cette autonomie est également indiquée par la présence de [h] devant une voyelle réduite en position intertonique dans *inhumane*.²⁸⁵ En revanche, le seul cas pour lequel on pourrait trouver une consonne géminée, *immature*, ne présente pas de gémination possible. Il faudra prendre en considération l'ensemble des cas de gémination potentielle pour établir s'il s'agit d'une spécificité de ce mot ou bien si un autre paramètre est ici à l'œuvre. Sur la seule base de cet inventaire et du précédent, on pourrait faire l'hypothèse que le caractère accentué ou inaccentué de la deuxième syllabe soit déterminant pour la gémination entre la première et la seconde syllabe.

Une fois encore, nous n'avons relevé que le schéma en /201(-)/ pour les mots ayant deux syllabes prétoniques. Cependant, nous avons relevé ici des indices de l'autonomie phonologique des PTS, à savoir principalement la présence systématique de \bar{V} devant C.

7.2.1.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient huit mots.

Deux d'entre eux ont le schéma /2201/ : *misapprehend* et *misrepresent*. Ici, la suite d'accents systématique est un indice que les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique.

Les six mots restants ont le schéma /2001/. Pour cinq d'entre eux, cela correspond au schéma que l'on attend pour une structure à préfixe dissyllabique (accentué /20-/) et une base en /01/ : *antepenult*, *interconnect*, *interrelate*, *superintend*, *superimpose*. En revanche, le dernier cas, *reintroduce* a un préfixe non pas dissyllabique mais monosyllabique. On s'attendrait donc à ce qu'il soit accentué /2201/ comme les deux premiers mots vus dans cette section, mais ce n'est pas le cas. L'accent initial dans *introduce* disparaît donc lors de la préfixation en *re-*, ce qui indique que l'on aurait non pas deux mais un seul domaine phonologique. Si *introduce* a son propre domaine phonologique, alors celui-ci commence par /00-/, ce qui enfreint évidemment */00-/. Il faudra prendre en considération l'ensemble des cas comparables pour tenter de déterminer ce qui pourrait les expliquer. Dans ce cas particulier, la voyelle accentuée /2/ est suivie de C⁰, ce qui constitue un contexte dans lequel, sur le plan de la valeur de la voyelle accentuée seulement, on ne peut pas déterminer si la valeur \bar{V} doit être attribuée au contexte droit ou à la présence de deux domaines phonologiques. Est-ce que ce contexte favoriserait la

²⁸⁵ Pour ce mot, on notera par ailleurs la disparition de l'accent secondaire variable que l'on trouve à l'initiale de *humane*. Autrement dit, le schéma /221/ ne semble pas permis.

disparition de l'accent /2/ initial du second élément de constructions à PTS monosyllabique et base à au moins deux syllabes prétoniques ?

7.2.1.4. Nombre de syllabes prétoniques variable

On relève quatre cas pour lesquels la variation de la position de l'accent primaire fait varier le nombre de syllabes prétoniques entre une et deux syllabes.

Pour deux d'entre eux, le préfixe est systématiquement accentué, quel que soit le nombre de syllabes prétoniques : *subcontract* (vb) /201/ ~ /210/ et *redistribute* /2010/ ~ /2100/.

Pour les deux restants, la présence d'un accent secondaire sur le préfixe est variable lorsqu'ils ont une seule syllabe prétonique : *inopportune* /0100/ ~ /2100/ ~ /2001/ et *inexpert* /010/ ~ /210/ ~ /201/. Notons également que pour *inopportune*, la prononciation /2001/ pose le même problème que celui posé par *reintroduce* dans la section précédente.

7.2.2. Préfixation sur des constructions suffixées (Annexe 24)

7.2.2.1. Une syllabe prétonique

On compte 470 mots dans cet inventaire, parmi lesquels les dix en (139) présentent une variation de la position de l'accent primaire (huit sont des noms).

(139) /010/ ~ /210/ ~ /100/ :	<i>inclement</i>
/100/ ~ /(2)10/ :	<i>impious</i>
/120/ ~ /210/ :	<i>co(-)driver, subtotal</i>
/210/ ~ /120/ :	<i>co(-)author, cotangent, co-worker, subtenant</i>
/2100/ ~ /1200/ :	<i>coprocessor, covariance</i>

Sur l'ensemble de l'inventaire, 201 mots (43%) ont un accent secondaire stable alors qu'il est variable pour les 269 restants (57%).

Sur les 269 mots pour lesquels l'accent secondaire est variable, il est possible d'avoir une voyelle réduite dans 19/181 mots (10%), en excluant les 88 mots avec <i> réalisé [i].

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les 101 préfixes en C₀V̂- sont présentées en (140).

- (140) 99 \bar{V} : 17 C^0 : *co(-)author, coaxial, deactivate, de-escalate, de-emphasise, pre(-)eminence, pre(-)eminent, preamplify, pre(-)adamite, preoperative, pre-owned, re(-)entry, reactivate, reanimate, reorganize, re(-)educate, reallocate*
- 74 C : *acyclic, asexual, copartner, covariance, decarbonize, deregulate, precambrian, preliterate, redecorate, repackage...*
- 8 C_2 : *declassify, destabilize, preclinical, preclassical, prestressed, proclitic, reclassify, restructure*
- 2 $\bar{V} \sim \check{V}$: 2 C : *amoral, atonic*

Comme pour les préfixés uniquement à PTS, on relève essentiellement des \bar{V} , même devant C_2 . Notons que les deux seules exceptions (dont seules les variantes sont exceptionnelles) sont des préfixés en *a-*. Cependant, on relève cinq autres préfixés en *a-* dans cet inventaire qui ont systématiquement \bar{V}^{286} : *acyclic, asexual, atonal, atypical, avirulent*. Ainsi, si les variantes en \check{V} trouvées chez les préfixés en *a-* sont souvent les seules \check{V} trouvées dans cet environnement, elles ne sont pas systématiques.

Dans cet inventaire, on relève 21 cas pour lesquels on pourrait s'attendre à de la gémination. On en trouve :

- 5 avec gémination stable : *disservice, unknown, unnatural, unnamed, unnumbered*
- 16 avec gémination variable : : *dissatisfy, dissimilar, ex-service, illegal, illegible, illiberal, illimitable, illiterate, illogical, immeasurable, immoderate, immoral, immortal, immovable, immutable, trans(s)sexual*
- 6 sans gémination : *irrational, irregular, irrelevance, irrelevant, irreverence, irreverent*

Notons qu'ici encore, le seul préfixe pour lequel on ne relève pas de gémination est l'allomorphe *ir-*. On relève par ailleurs que LPD indique que le [r] est systématiquement géminé en anglais américain pour ces mots si le préfixe est accentué.

Nous avons donc relevé ici des valeurs de voyelles et la présence de gémination indiquant clairement que les préfixés de cet inventaire ont généralement leur propre domaine phonologique.

²⁸⁶ Nous ne parlons ici que de la voyelle sous accent /2/. Deux des cinq mots en question, *asexual* et *atonal* peuvent avoir \check{V} lorsque le préfixe n'est pas accentué. Ce préfixe semble donc avoir deux réalisations propres, une \check{V} et une \bar{V} .

7.2.2.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 454 mots, dont les six en (141) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

- (141) /100/ ~ /201/ : *submarine, translocate*
 /0100/ ~ /2010/ : *irrevocable*
 /1020/ ~ /2010/ : *subassembly, subcommittee*
 /2010/ ~ /1020/ : *supertonic*

À cela il faut ajouter le cas d'*extraordinary* /01000/ ~ /201000/, pour lequel le nombre de syllabes prétoniques varie entre une et deux syllabes selon qu'il y a élision du <a> du préfixe *extra-* ou non. Dans le cas où il y a fusion, le préfixe ne porte pas d'accent /2/.

Dans cet inventaire, la totalité des mots a le schéma /201(-).

Les valeurs de voyelle relevées ici pour les préfixes en C₀V̄- sont présentées en (142).

- (142) 40 V̄ : 15 C⁰ : *coarticulate, coeternal, coextensive, coinsurance, pre(-)adamic, pre-exilic, pre-ignition, re(-)establish, reapportion, reappraisal, reawaken, re-emergence, re-evaluate, reincarnate (adj), reinvigorate*
 25 C : *ahistorical, apolitical, co(-)belligerent, co(-)dependence, co(-)religionist, co(-)respondent, decommission, decontaminate, dehumidify, dematerialize, demythologize, depoliticize, detumescence, pre(-)production, precognition, pre-colonial, precondition, prepubescent, prevocalic, pro(-)cathedral, recondition, recreate, rehabilitate, renegotiate, reposition*
 1 V̄ ~ V̄ : 1 C : *athematic*

Ici encore, nous relevons une grande majorité de V̄, même devant C, où l'on pourrait s'attendre à trouver V̄ en l'absence d'autonomie phonologique du préfixe. Notons que la seule exception est encore un préfixé en *a-*, ce qui semble confirmer que ce préfixe a un comportement qui lui est propre. Ce comportement n'est cependant pas systématique pour ce préfixe puisqu'on relève *ahistorical* et *apolitical* qui ont une V̄ stable.

On relève 26 cas de gémination potentielle, parmi lesquels on trouve :

- 2 avec gémination stable : *non-negotiable, post-traumatic*
- 1 avec gémination variable : *dissimilitude*
- 23 sans gémination : *immemorial, immaterial, illegitimate, irrecoverable, irredeemable, irreducible, irrefutable, irreligion, irreligious, irremediable,*

irremovable, irreplaceable, irrepressible, irreproachable, irresistible, irrespectively, irresponsible, irretrievable, irreversible, irrevocable, surrebutter, surrejoinder, transubstantiate

La majorité des cas pour lesquels la gémination n'est pas réalisée sont une fois encore des préfixés en *ir-*, mais pas seulement. De la même manière, les préfixés en *sur-* ne présentent jamais de gémination, ce qui a sans doute à voir avec le fait que le préfixe finit par <r>. En revanche, dans *immaterial* et *illegitimate*, nous ne voyons pas d'explication à cette absence de gémination à ce stade.

Dans le cas d'*immemorial*, on peut supposer que cette absence de gémination est due au sémantisme du préfixe *iN-*, qui diffère de celui qu'il porte généralement. En effet, l'OED définit *immemorial* comme « That is beyond memory or 'out of mind'; ancient beyond memory or record; extremely old » et *memorial* comme « Preserving the memory of a person or thing; often applied to an object set up, or a festival (or the like) instituted, to commemorate an event or a person » ou « Of or relating to memory; (sometimes) spec. intended to assist the memory, mnemonic, or done from memory ». Il nous semble que le sens d'*immemorial* est plutôt construit en référence au deuxième sens de *memorial* mais cela implique que le sens du préfixe *iN-* serait plus de l'ordre de « beyond » que de celui de la négation qu'il marque habituellement. Une alternative serait de considérer que le préfixe ne porte pas un sens inhabituel, mais qu'il s'agit ici d'un sens métaphorique de la construction et que la valeur négative de « qui ne relève pas de la mémoire » fonctionne comme une métaphore pour « au-delà des limites de la mémoire ».

Dans le cas de *transubstantiate*, on peut supposer que cette absence est due au fait que son sémantisme n'est pas entièrement compositionnel. L'OED le définit comme « To change from one substance into another; to transform, transmute » et définit *substantiate* « To give substance or substantial existence to (something); to make real or substantial ».

Quant à la distribution de [h], on relève six mots pour lesquels [h] se trouve à l'initiale de la deuxième syllabe. Dans quatre cas, il précède une voyelle pleine : *àn[ha:]mónic*, *ìn[ha:]mónious*, *sub[ha:]mónic*, *ùn[ha:]gíenic* et, dans les deux restants, il précède une voyelle réduite, avec de la variation dans le second cas : *dè[hju]midify*, *rè[ə ~ hə]bílitate*. Dans ce cas, la variation de la présence de [h] peut être, comme nous l'avons vu au §5.3.3.3.3, attribuée à différentes acceptions du mot, l'une opaque (sans [h]) et l'autre transparente (avec [h]).

Dans cet inventaire, nous avons ainsi une fois de plus noté la généralité du schéma /201(-)/ pour une séquence prétonique dissyllabique. Nous avons vu que la valeur des voyelles

accentuées /2/ pour les préfixes en $C_0\bar{V}$ - étaient systématiquement \bar{V} , à l'exception de quelques cas en *a-*. Nous avons également relevé quelques cas de gémation, bien que celle-ci semble moins systématique que dans la position initiale prétonique, ce qui peut laisser supposer que la position peut être déterminante.

7.2.2.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 68 mots, parmi lesquels on ne compte que deux cas de variation de la position de l'accent primaire : *irreconcilable* /22010/ ~ /02010/ ~ /01000/ et *minicomputer* /10020/ ~ /20010/.

On compte 25 mots à préfixe dissyllabique (exemples en (143)), pour lesquels on ne peut pas mettre en évidence la présence de deux domaines phonologiques par l'accentuation.

(143) *antediluvian, contradistinction, extrajudicial, infralapsarian, interdependence, quasi-judicial, semiconducting, superabundance, suprasegmental...*

Parmi les 44 mots restants, c'est-à-dire à préfixe monosyllabique, on relève :

(144)

- a. 33 mots avec /2201(-)/ sans variante, e.g. *aperiodic, coreferential, non-governmental...*
- b. 5 mots avec /2201(-)/ :
 - en principale (~ /02-/) : *irreconcilable, incontrovertible*
 - en variante (~ /02-/) : *incomprehensible, incomprehension, inconsequential*
- c. 5 mots avec /2001(-)/ :
 - comme seule prononciation attestée : *non-residential, non-scientific, postmenopausal, unrealistic*
 - avec une variante en /0201(-)/ : *alphabetic*

Ainsi, les mots en (144a) ainsi que, moins significativement, ceux en (144b), indiquent que les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique puisqu'ils portent systématiquement un accent /2/ en dépit de la contiguïté immédiate d'un autre accent. En revanche, les mots en (144c) défient cette analyse puisque, si le préfixe de ces mots possède son propre domaine phonologique, cela implique que le domaine suivant commence par */00-/.

Tous les mots dont le préfixe peut être inaccentué sont des préfixés en *iN-* et ne peuvent donc pas servir à déterminer si la voyelle du préfixe peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée.

Nous relevons les valeurs de voyelles en (145) pour les préfixes en C₀V̄-.

- (145) 7 V̄ : 2 C⁰ : *co(-)education, re(-)engineer*
5 C : *aperiodic, coreferential, derequisition, preconsonantal, prescientific*

Dans cette position, l'interprétation des valeurs de voyelle est comparable à celle faite pour les mots n'ayant qu'une seule syllabe prétonique puisqu'il s'agit dans les deux cas de la position initiale prétonique. On se gardera donc ici d'attribuer la valeur V̄ devant C à l'autonomie phonologique des préfixes plutôt qu'à la spécificité de cette position. Notons que le seul préfixé en *a-* de l'inventaire a bien V̄.

On ne relève qu'un seul cas de gémation potentielle pour lequel on ne relève pas de gémation, sans surprise puisqu'il s'agit d'un préfixé en *ir-* : *irreconcilable*.

Ainsi, l'accent fournit ici des indices forts de l'autonomie phonologique des préfixes mais les valeurs de voyelles observées ne peuvent pas être interprétées en ce sens du fait de la position dans laquelle se trouvent les préfixes, l'initiale prétonique.

7.2.2.4. Quatre syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire est composé de 16 mots. 13 d'entre eux ont quatre syllabes prétoniques, parmi lesquels on observe les schémas accentuels en (146).

- (146) /2020(-)/ : *extraterritorial, intercontinental, interdepartmental* (~ /200210/),
intergenerational, intergovernmental, noncooperation,
nondenominational, nonproliferation, superelevation, unapologetic,
undenominational, unenthusiastic
/0200(-)/ : *uncharacteristic*
/(2)200(-)/ : *desalinization*²⁸⁷

La plupart de ces mots sont de la forme « préfixe dissyllabique + base en /20-/ » ou « préfixe monosyllabique + base en /02-/ ». Tous les accents secondaire initiaux peuvent donc être qualifiés de « rythmiques » puisqu'ils peuvent être analysés comme relevant de la satisfaction de */00-/. Notons le cas particulier d'*interdepartmental* avec sa variante en /200210/, qui peut être attribuée à *departmental* et que nous chercherons donc à expliquer au moment où ce mot sera traité.

²⁸⁷ *Desalinize* est attesté dans LPD mais l'OED le marque comme étant spécifique à l'anglais américain. En revanche, *salinization* est attesté dans l'OED mais pas dans LPD.

Le cas d'*uncharacteristic* est assez surprenant. Il s'agit d'un des deux seuls mots de la forme « préfixe monosyllabique + base en /20-/ » et on aurait pu s'attendre à trouver /22-/, comme dans *desalinization*. S'agit-il d'une réelle exception ou d'une erreur du dictionnaire ? Pour tenter de répondre à cette question, on peut comparer les données de LPD avec celles d'EPD sur ce mot. Ce dernier donne /200010/ ~ /020010/. L'absence du schéma /22-/ dans EPD également suggère qu'il s'agit bien d'une exception, même s'il faudrait étudier les mêmes mots dans ce dictionnaire afin d'établir si celui-ci indique /22-/ aussi régulièrement que le fait LPD.

Les deux mots restants ont cinq syllabes prétoniques. Il s'agit d'*interdenominational* (« préfixe dissyllabique + base en /02-/ ») et *disestablishmentarian* (« préfixe monosyllabique + base en /02-/ ») dont les accents secondaires initiaux peuvent également être analysés comme des accents rythmiques.

Cet inventaire contient un seul préfixe en $C_0\bar{V}$ -, dans *desalinization* réalisé \bar{V} , mais ne contient aucun cas potentiel de gémination et aucun cas pertinent pour l'analyse de la distribution de [h].

Ainsi, dans cet inventaire, le seul cas pertinent pouvant permettre de déterminer si les préfixes possèdent leur propre mot phonologique, *uncharacteristic*, ne permet pas de conclure en ce sens. Les schémas accentuels observés dans les autres mots de l'inventaire peuvent relever de plusieurs analyses et ne sont donc pas pertinents pour l'analyse.

7.2.2.5. Nombre de syllabes prétoniques variable

On compte 17 mots ayant cette structure pour lesquels le nombre de syllabes prétoniques est variable.

Un mot contient un préfixe dissyllabique, *interdisciplinary*, pour lequel la base *disciplinary* alterne entre accent à l'initiale et accent antépénultième, ce qu'on retrouve dans *interdisciplinary* avec une alternance entre /2010000/ et /2020100/. Dans les deux cas, l'accent secondaire sur *inter-* peut être qualifié de rythmique.

Pour les 16 mots à préfixe monosyllabique, on relève deux configurations principales. La première est celle où la variation du nombre de syllabes est entre une syllabe prétonique et plus. Dans cinq cas, *deoxygenate*, *noncombatant*, *subcontractor*, *reincarnate* (vb), *unrecognizable*, le préfixe est accentué systématiquement même lorsqu'il s'agit de la seule

syllabe prétonique. Dans les dix cas restants, *inapplicable*, *incomparable*, *indisputable*, *inexplicable*, *inextricable*, *inhospitable*, *unjustifiable*, *unnecessary*, *unprecedented*, *unprepossessing*, le préfixe n'est accentué que de façon variable lorsqu'il constitue la seule syllabe prétonique. Le dernier cas est *noncontributory* /201000/ ~ /220100/. La variation observée est ici également attribuable à la base, *contributory* /01000/ ~ /20100/. Le préfixe est accentué quel que soit le schéma accentuel de la base, ce qui indique qu'il possède son propre domaine phonologique.

Dans sept mots à préfixe monosyllabique, dans le cas où la séquence prétonique est au moins trisyllabique, on trouve :

- /22-/ sans variante : *noncontributory*, *unjustifiable*, *unrecognizable*
- /22-/ avec variante en /02-/ : *unnecessary*, *unprecedented*, *unprepossessing*
- /20-/ : *reincarnate* (vb)

Dans les six premiers cas, cela indique que le préfixe possède son propre domaine phonologique. Dans le dernier cas, cette analyse se heurte au problème que cela impliquerait que le deuxième domaine commence ainsi par -/00-/. Cependant, *reincarnate* peut aussi être accentué /2100/, ce qui suggère la présence de deux domaines phonologique.

On relève deux mots contenant des préfixes en C₀V-, *deoxygenate* et *reincarnate* (vb), qui ont tous deux \bar{V} mais qui sont non pertinents car le contexte à droite est C⁰ dans les deux cas.

On relève également un cas de gémination systématique : *unnecessary*.

Par conséquent, les mots étudiés dans cet inventaire sont compatibles avec une analyse selon laquelle les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique, à la seule exception de la variante en /2001/ de *reincarnate* (vb).

7.2.3. Cas particuliers (Annexe 25)

On relève 31 mots pour lesquels nous n'avons pas pu déterminer s'il s'agissait de POI ou de PTI ou bien de PTI ou de PTS. Nous avons également inclus leurs dérivés, quand ils en ont. Nous avons rassemblé ces mots ainsi que les problèmes qu'ils nous semblent poser dans le Tableau 29.

Mot	Problème
<i>adnominal</i>	Peut-on dire qu'on a <i>ad-</i> (close to) + <i>nominal</i> ?
<i>antarctic</i>	Doute sur la perceptibilité d' <i>anti-</i> .
<i>confraternity</i>	Sens proche de <i>fraternity</i> → préfixe redondant.
<i>contrabass</i>	Doute sur la perceptibilité de <i>contra</i> .
<i>debrief</i>	Quel sens de <i>de-</i> ?
<i>deform</i>	Deux sémantismes
<i>deformation</i>	Cf. <i>deform</i>
<i>defraud</i>	Quel sens de <i>de-</i> ?
<i>disembowel</i>	Même sens qu' <i>embowel</i> → préfixe redondant.
<i>enharmonic</i>	Sens de <i>en-</i> ?
<i>infirm</i>	Le sens "not firm" est obsolète. Est-ce que le sens négatif de <i>in-</i> disparaît pour autant ?
<i>interlocutor</i>	Sens compositionnel ?
<i>interlocutory</i>	Cf. <i>interlocutor</i>
<i>intermarry</i>	Sens proche de <i>marry</i> → préfixe redondant.
<i>preposition</i>	Rupture sémantique avec <i>prepose</i> ?
<i>proactive</i>	Opposé à <i>retroactive</i> . Quelle sens de <i>pro-</i> ?
<i>proconsul</i>	Sens de <i>pro-</i> ?
<i>proconsular</i>	Cf. <i>proconsul</i>
<i>proconsulate</i>	Cf. <i>proconsul</i>
<i>proconsulship</i>	Cf. <i>proconsul</i>
<i>reclaim (n)</i>	Deux sémantismes
<i>reclaim (v)</i>	Deux sémantismes
<i>reclamation</i>	cf <i>reclaim</i>
<i>reduplicate</i>	Sens proche de <i>duplicate</i> → préfixe redondant ?
<i>reduplication</i>	cf <i>reduplicate</i>
<i>reiterate</i>	Sens proche de <i>iterate</i> → préfixe redondant ?
<i>reiteration</i>	Cf. <i>reiterate</i>
<i>reproduce</i>	Deux sémantismes
<i>reproducible</i>	Cf. <i>reproduce</i>
<i>reproduction</i>	Cf. <i>reproduce</i>
<i>reproductive</i>	Cf. <i>reproduce</i>
<i>semicolon</i>	Sens compositionnel ?

Tableau 29. Cas particuliers de constructions à gauche

Nous allons présenter les résultats pour ces mots, indépendamment de la nature suffixée ou non du constituant à droite du préfixe.

7.2.3.1. Une syllabe prétonique

Sur les 15 mots ayant une syllabe prétonique, seuls quatre mots ont un accent /2/ initial stable : *proconsul* et ses dérivés, *proconsular*, *proconsulate* et *proconsulship*. Cette stabilité suggère que le préfixe *pro-* possède ici son propre domaine phonologique.

On relève neuf mots dont le préfixe est de la forme $C_0\check{V}$ -. Tous ont une \bar{V} , même devant C_2 dans le cas de *reclaim* (verbe et nom). Puisque nous n'avons relevé que des \bar{V} pour les $\langle\check{V}\rangle \neq \langle u \rangle$ devant C dans cette position, les valeurs de voyelle relevées ne permettent pas d'établir si les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique. Pour les cas où cette voyelle est suivie de C_2 , le C_2 en question est un agrégat C_1 . Tous les cas comparables ont \bar{V} , que le préfixe soit un POI (e.g. *reflex*), un PTI (e.g. *deflate*, *reflate*) ou un PTS (e.g. *declutch*, *deflower*). Par conséquent, on ne peut pas non plus déduire quoi que ce soit de la valeur \bar{V} dans *reclaim*.

7.2.3.2. Deux syllabes prétoniques

Les 14 mots relevés sont tous accentués /201(-)/.

Six mots ont un préfixe en $C_0\check{V}$ - : *deformation*, *reclamation* *reproduce* et ses dérivés *reproducible*, *reproductive* et *reproduction*. Tous ont $\bar{V} \sim \check{V}$, à l'exception de *reclamation*, qui a \check{V} seulement. Nous traiterons les trois premiers en détail (les trois derniers étant dérivés de *reproduce* et ayant le même comportement vocalique que celui-ci).

Deformation est dérivé de *deform*, que nous avons traité précédemment. Ce dernier peut être interprété de deux manières, l'une relativement compositionnelle (« To mar the form or shape of; to misshape ») et l'autre qui l'est moins (« To mar the appearance, beauty, or excellence of; to make ugly or unsightly; to disfigure, deface »). Le dictionnaire ne marque pas de différence de prononciation pour ces deux interprétations, mais on peut supposer que l'interprétation compositionnelle correspond à la variante /21/ et que l'interprétation non-compositionnelle (qui correspond à la première définition donnée par l'OED) correspond à la prononciation principale dans LPD. Dans *deformation*, puisque le préfixe ne se trouve plus en position initiale prétonique, cette différence sémantique peut se manifester à travers la valeur de la voyelle. La valeur \bar{V} peut donc être interprétée comme une manifestation de la compositionnalité du sens de la construction ou, à minima, de la transparence du préfixe *de-*. En revanche, la valeur \check{V} nous semble correspondre à une interprétation opaque du préfixe.

Reclamation est dérivé de *reclaim* (vb) et peut être analysé d'une manière similaire à *deformation*. En effet, *reclaim* (vb) peut être interprété de manière compositionnelle (« To claim again; to demand the restoration or return of, esp. by legal means; to reassert a legal right to; spec. to claim back (overpaid tax, money, etc.) ») ou non (« To call or bring back (a hawk that has been released) » ou « To make (wasteland, esp. land previously under water) fit for cultivation or habitation » ou encore « To make reusable, to recycle; spec. to recycle (rubber) by removing impurities and restoring plasticity »). Cependant, contrairement à *deformation*, les différents sens de *reclamation* ne font référence qu'à des sens non-compositionnels voire opaques de *reclaim*, ce qui pourrait expliquer qu'on ne trouve que \check{V} pour ce mot.

La variation de la prononciation de la voyelle accentuée /2/ dans *reproduce* peut être expliquée de manière similaire puisque ce mot peut être interprété de manière compositionnelle (« To produce again in the form of a copy; to replicate (a work of art, picture, drawing, etc.), esp. by means of engraving, photography, scanning, or similar digital or mechanical processes ») ou de manière non-compositionnelle, dans laquelle le préfixe est opaque (« *Chiefly Biol.* Of an organism: to generate (offspring or new individuals) by a sexual or asexual process ») ou non (« To bring again into material existence; to create or form (a person or thing) **again** »).

L'interprétation des variations observées pour ces mots que nous avons proposée est sans doute à confirmer mais est cohérente avec le reste des données étudiées.

7.2.3.3. Trois syllabes prétoniques

Les deux derniers mots sont *reduplication* et *reiteration*, dérivés de *reduplicate* et *reiterate*, respectivement et tous deux accentués /02-/ ~ /22-/. Le problème qu'on relève pour ces deux dérivants est l'apparente redondance qu'introduit l'ajout du préfixe *re-* puisque *duplicate* et *iterate* portent déjà le sens de « à nouveau ». En revanche, le sens du préfixe nous semble parfaitement transparent. On peut s'attendre à ce que cela se manifeste phonologiquement. Nous avons relevé bien plus de préfixés dont le préfixe est transparent et recevant un accent initial prétonique que de préfixés dont le préfixe est opaque, ce qui suggère que les accents secondaires initiaux prétoniques dans *reiterate*, *reduplicate* et leurs dérivés sont la marque de l'autonomie phonologique de leur préfixe (bien que nous ayons relevé des cas de POI recevant un accent dans cette position).

7.2.4. Bilan : les constructions à gauche

Nous faisons ici un bilan des principaux résultats rapportés dans les sections précédentes sur les constructions à gauche, et donc sur une bonne partie des PTS. Nous ne proposons pas ici de comparaison systématique avec les POI et les PTI étudiés jusqu'ici mais réservons cette comparaison pour la synthèse générale sur la préfixation au §8.3.

Nous commençons par présenter les résultats sur la position initiale prétonique (devant /1/ comme devant /2/) pour les préfixes monosyllabiques. Nous présentons ensuite quelques résultats sur les mots à deux syllabes prétoniques. Nous finissons par la discussion de deux des critères d'évaluation de l'autonomie phonologique des préfixes : la gémination et la distribution de [h]. Par souci de clarté, nous n'avons pas inclus les mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable dans les décomptes présentés dans cette section.

Position initiale prétonique

Les données principales pour cette position ont été rassemblées dans le Tableau 30.

Inventaire		PTS uniquement			PTS + construction suffixée			Total
Phénomène		/σ1(-)/	/σ2-/	Total	/σ1(-)/	/σ2-/	Total	
% de /2/ stables		70%	67%	70%	43%	75%	46%	57%
		(328/471)	(2/3)	(330/474)	(201/470)	(33/44)	(234/514)	(564/988)
% de \bar{V} pour les préfixes en $C_0\dot{V}$ -	devant C	100%	-	100%	100%	100%	100%	100%
		(162/162)	-	(162/162)	(75/75)	(6/6)	(81/81)	(243/243)
	devant C_2	100%	-	100%	100%	-	-	100%
		(14/14)	-	(15/15)	(8/8)	-	-	(22/22)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire		21%	-	21%	10%	-	-	14%
		(21/101)	-	(21/101)	(19/181)	-	-	(40/280)

Tableau 30. Bilan sur les constructions à gauche en position initiale prétonique

On relève une forte stabilité de l'accent /2/ dans cette position. Cette stabilité est proche de 70% dans tous les cas sauf dans le cas où le préfixe est attaché à une construction suffixée et qu'il précède immédiatement l'accent primaire (43%). Nous n'avons pas, à ce stade, d'explication à proposer à cette différence entre ces deux types de constructions.

La valeur de la voyelle accentuée /2/ pour les préfixes en $C_0\dot{V}$ - est systématiquement \bar{V} , devant C comme devant C_2 .

Enfin, les proportions de préfixes pouvant être inaccentués et dont la voyelle peut se réduire sont très faibles et sont plus proches de celles relevées pour les non-préfixés que pour les préfixés à POI ou PTI.

Deux syllabes prétoniques

Les données principales pour les mots ayant deux syllabes prétoniques sont rassemblées dans le Tableau 31.

Phénomène	Inventaire	PTS uniquement	PTS + construction suffixée	Total
% de mots accentués/201(-)/		100% (190/190)	100% (455/455)	100% (648/648)
% de \bar{V} pour les préfixes en $C_0\bar{V}$ - devant C		100% (35/35)	96% (25/26)	98% (61/62)

Tableau 31. Bilan sur les constructions à gauche ayant deux syllabes prétoniques

Le premier point à noter est l'absence de mots accentués /021(-)/, comme pour les non-dérivés. L'absence de ce schéma dans ces deux catégories suggère qu'il ne peut apparaître que pour les suffixés.

Comme pour la position initiale prétonique, on relève une grande majorité de \bar{V} pour la valeur de la voyelle accentuée /2/ des préfixes en $C_0\bar{V}$ -. Ici encore, la seule exception est un préfixé en a -, qui présente également une variante en \bar{V} .

Gémiation

Au sein de ces inventaires, nous avons relevé 65 cas de gémiation potentielle. Les proportions de gémiation possible (c'est-à-dire systématique et variable) par inventaire et par position sont présentées dans le Tableau 32.

Phénomène	Inventaire	PTS uniquement		PTS + construction suffixée		Total	
		Initiale prétonique	Pas initiale prétonique	Initiale prétonique	Pas initiale prétonique	Initiale prétonique	Pas initiale prétonique
% de gémination possible	avec <i>ir-</i> et <i>sur-</i>	92% (11/12)	0% (0/1)	75% (21/28)	12% (3/26)	80% (32/40)	12% (3/25)
	sans <i>ir-</i> et <i>sur-</i>	100% (11/11)	0% (0/1)	100% (21/21)	43% (3/7)	100% (32/32)	37% (3/8)

Tableau 32. Bilan sur la gémination dans les constructions à gauche

Nous avons relevé l'absence totale de gémination pour les mots en *ir-*. Dans les sections suivantes, nous vérifierons si cela est bien le cas et proposerons une explication à cette observation au §8.5.1.3. Si on exclut les préfixés en *ir-*, la possibilité de gémination est systématique en position initiale prétonique et bien plus faible lorsque la seconde syllabe est inaccentuée (37%). La position semble donc bien déterminante, ce que nous chercherons à confirmer dans la suite de l'étude.

Les préfixes pour lesquels la gémination est attestée sont les suivants : *dis-*, *ex-*, *il-*, *im-*, *mid-*, *mis-*, *non-*, *post-*, *trans-*, *un-*.

Distribution de [h]

On ne relève que trois cas pour lesquels un préfixe monosyllabique peut être suivi de [h] suivi d'une voyelle réduite, *inhumane*, *dehumidify* et *rehabilitate*. Pour ce dernier, [h] n'est attesté qu'en variante. Les données globales sont présentées dans le Tableau 33.

% de [h] possible		PTS uniquement	PTS + construction suffixée
		devant une VNR	-
devant une V ^{red}	100% (1/1)	100% (2/2)	

Tableau 33. Bilan sur la distribution de [h] pour les constructions à gauche

En somme, la stabilité de l'accent /1/ en position initiale prétonique, la valeur systématiquement libre de la voyelle des préfixes en C₀V̇-, la possibilité de gémination

(systématique en initiale prétonique) et la distribution de [h] fournissent des indices concordants qui indiquent que les préfixes étudiés dans ces sections possèdent bien leur propre domaine phonologique.

7.3. Constructions à droite

Dans cette section, nous traitons des cas pour lesquels la dernière affixation est une suffixation, qu'il s'agisse d'unités uniquement suffixées (§7.3.1) ou de constructions comportant également un ou des préfixe(s) (§7.3.2). Sachant que ce qui nous intéresse en premier lieu pour ces mots, ce sont les relations dérivationnelles entre les dérivés étudiés et leur(s) dérivant(s)²⁸⁸, nous nous concentrerons sur une étude de ces relations. Pour chaque inventaire, nous distinguerons les suffixés pour lesquels il n'y a pas de déplacement de l'accent primaire par rapport au dérivant, les suffixés par substitution/co-suffixés et, au sein des suffixés avec déplacement de l'accent primaire, les suffixés par juxtaposition. L'étude des causes potentielles de non-isomorphisme ou d'isomorphisme en violation de *CLASH sera menée dans un second temps (voir §8.3). Dans le cas des unités préfixées, nous effectuerons également les tests visant à déterminer si les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique et dans quelle mesure cela est attribuable à l'isomorphisme dérivationnel.

7.3.1. Non-préfixés (Annexe 26)

7.3.1.1. Suffixés sans déplacement de /l/

7.3.1.1.1. Une syllabe prétonique

On relève 23 mots dans cet inventaire. 20 mots (87%) préservent strictement les accents présents dans leur dérivant, qu'il s'agisse :

- d'un accent secondaire stable : *banjoist*, *fifteenth*, *sixteenth*, *trusteeship*, *umpteenth*, *thirteenth*, *eighteenth*, *fourteenth* (9 mots) ;

²⁸⁸ Sauf mention explicite, le terme de « dérivant » sera utilisé pour renvoyer au dérivant immédiat.

- d'un accent secondaire variable : *ideal, chastiser, idealize, ideally, minuteness, creationism, creationist, lactation, tormentor* (9 mots) ;
- de la préservation de la variation trouvée dans le dérivé, autant pour l'accent /1/ que l'accent /2/ : *creator, voyeurism* (2 mots) ;

Les trois cas restants sont *idealist, idealism* et *audacity*. Les deux premiers présentent une variation de l'accent primaire (accent à l'initiale) qui est absente dans leur dérivant, *ideal* /2)10/. Le dernier présente un accent secondaire variable qui est absent dans son dérivant, *audacious*. Il s'agit également du seul mot dérivé par substitution dans cet inventaire.

Tous les mots indiqués en gras sont ceux dont la position de l'accent primaire peut varier.

La valeur de la voyelle accentuée /2/ est toujours identique à celle du dérivant. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 34. Les mots en gras sont ceux dont la voyelle est une <V̇> ≠ <u> suivie de C.

Valeur	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
V̇	7 (30%)	∅	<i>chastiser, lactation, banjoist, fifteenth, sixteenth, trusteeship, umpteenth</i>
V̇ ^r	2 (9%)	∅	<i>thirteenth, tormentor</i>
V̄	14 (61%)	7 (100%)	<i>audacity, creationism, creationist, creator, eighteenth, ideal, idealist, idealism, idealize, ideally, minuteness, nineteenth, voyeurism + fourteenth (V̄^r)</i>
Total	23	7	

Tableau 34. Valeurs de voyelle accentuée /2/

La première voyelle, lorsqu'elle peut être inaccentuée (14 mots), ne peut se réduire que pour trois mots (21%) : *creationism, creationist, creator*.

Notons qu'on ne relève aucun cas en V̇ devant C, comme dans l'ensemble du corpus étudié jusqu'ici, à quelques rares exceptions près.

7.3.1.1.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 53 mots et la totalité d'entre eux a le même schéma accentuel que le dérivant sur la séquence prétonique, c'est-à-dire /201(-)/, qu'il s'agisse de :

- dérivés par substitution, e.g. *miscellaneous*, *operettist*, *scoliotic* (14 mots) ;
- dérivés par juxtaposition, e.g. *academicism*, *operational*, *sentimentalize* (39 mots).

Notons deux cas particuliers parmi les dérivés par juxtaposition : *athleticism* et *fluorescence*. Ces mots présentent une variation de leur nombre de syllabes prétoniques, visiblement héritée de leur dérivants, *athletic* [æθ'letɪk] ~ [,æθə'letɪk] et *fluoresce* [flɔ:'res] ~ [,flu:ɔə'res]. Ils ne portent un accent secondaire sur leur première syllabe que lorsqu'ils comportent deux syllabes prétoniques.

On relève trois mots pour lesquels la position de l'accent primaire peut varier : *artisanal* /0100/ ~ /2010/, *popliteal* /2010/ ~ /1000/, *sternutatory* /20100/ ~ /01000/ et *umbilical* /0100/ ~ /2010/.

Les voyelles sous accent /2/ sont systématiquement conservées par rapport au dérivant, même lorsqu'elles varient, sauf dans deux cas particuliers. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 35. Les mots en gras sont ceux dont la voyelle est une <V̇> ≠ <u> suivie de C.

Valeur	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
V̇	35 (66%)	19 (66%)	<i>athleticism</i> , <i>operettist</i> , <i>penicillin</i> , <i>individuate</i> , <i>bacchanalian</i> ...
V̇ ^r	4 (8%)	Ø	<i>artisanal</i> , <i>sternutatory</i> , <i>virtuosic</i> , <i>virtuosity</i>
V̄	10 (19%)	6 (21%)	<i>diuretic</i> , <i>evangelical</i> , <i>luminescence</i> , <i>luminescent</i> , <i>motivational</i> , <i>violinist</i> + <i>fluorescence</i> , <i>periodical</i> , <i>periodically</i> , <i>variational</i> , <i>variationist</i> (V̄ ^r)
V̇ ~ V̄	1 (2%)	1 (3%)	<i>scoliotic</i>
V̄ ~ V̇	3 (6%)	3 (10%)	<i>opalescence</i> , <i>opalescent</i> + <i>orientalism</i> (V̄ ^r)
Total	53	29	

Tableau 35. Valeurs de voyelle accentuée /2/

Les deux cas particuliers sont *opalescence* et *opalescent*, mais leur caractère exceptionnel tient très probablement à la nature des données. En effet, leur dérivant immédiat, *opalesce*, n'est pas attesté dans LPD. Nous avons donc utilisé l'OED pour obtenir les informations sur la prononciation de ce mot. Or, dans l'OED, ce mot ne présente que la prononciation en V̄, tout comme le dérivant distant *opal* (dans l'OED et LPD). Cependant, contrairement à LPD, l'OED n'indique pas la variante en V̇ pour ces deux mots. Par conséquent, il semble difficile de déterminer sur la base de ces seules données si cette variante apparaît seulement dans les dérivés

opalescence et *opalescent* ou bien si elle n'est simplement pas répertoriée dans l'OED pour *opalesce*.

Notons que pour tous les cas pertinents en gras, il est possible d'avoir \bar{V} dans cette position devant C, là où nous avons vu que, pour les non-dérivés, nous trouvions majoritairement \check{V} .

7.3.1.1.3. Trois syllabes prétoniques

Dans cet inventaire, on relève 9 mots, qui reprennent systématiquement la position de l'accent secondaire de leur dérivant, que celle-ci soit :

- /20-/ : *caricaturist, intussusception, organizational, parliamentarianism* ;
- /02-/ : *authoritarianism* ;
- /02-/ ~ /20-/ : *utilitarianism, **egalitarianism**, humanitarianism, **totalitarianism***.

On ne relève que *carucaturist* pour lequel la position de l'accent primaire varie : /10000/ ~ /20010/.

De la même manière, les voyelles accentuées /2/ reprennent sans exception celles trouvées dans les dérivants. Les deux mots en gras montrent que cette préservation vocalique peut très bien concerner des \bar{V} devant C, puisqu'ils ont [i:] et [əʊ], respectivement, lorsqu'ils sont accentués /20-/.

Ainsi, on a vu que, pour l'accent /2/ comme pour la valeur de la voyelle accentuée /2/, c'est l'isomorphisme dérivationnel qui prévaut pour ce type de suffixés.

7.3.1.2. Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /1/

7.3.1.2.1. Une syllabe prétonique

On compte quatre mots dans cet inventaire. Dans les trois cas en (147), le dérivant/co-suffixé porte l'accent primaire sur sa première syllabe alors que le suffixé étudié est accentué /(2)10/.

- (147) *phosphorus* → *phosphoric*
syncretism → *syncretic*
fantasy → *fantastic*

Le dernier cas, *oxalic*, est également accentué / $(2)10$ / mais son dérivant/co-suffixé, *oxalis*, est accentué / 010 / ~ / 100 /.

Les voyelles accentuées / 2 / sont toutes identiques à celle du dérivant/co-suffixé et il s'agit ici de \check{V} dans les quatre cas. La voyelle en question est toujours suivie de C_2 , il n'est donc pas possible de déterminer si la valeur observée est attribuable à une référence au dérivant/co-suffixé ou à un calcul direct puisque ces deux modes de calcul prédisent le même résultat.

Sur ces quatre mots, trois ont une première voyelle qui peut être inaccentuée et qui n'est pas <i> réalisé [ɪ], et seul *fantastic* peut voir sa voyelle se réduire.

7.3.1.2.2. Deux syllabes prétoniques

On compte 26 mots dans cet inventaire. Quatre mots présentent une variation de la position de l'accent primaire : *cavalcade* / 201 / ~ / 100 /, *psoriatic* / 2010 / ~ / 0100 /, *sorceress* / 100 / ~ / 201 / et *umbilical* / 0100 / ~ / 2010 / . Tous sont accentués / $201(-)$ /, que leur dérivant/co-suffixé soit accentué :

- / $01(-)$ / : *magnanimity, mydriatic, solanaceous, psoriatic, notoriety, unanimity, diplomatic* (7 mots) ;
- /acc $0(-)$ / : *amputee, atavistic, cavalcade, energetic, guarantor, homiletic, libertarian, mutineer, nominee, pharisaic, phosphoresce, scrutineer, silicotic, sorceress, theoretic, therapeutic, trinitarian* (17 mots) ;
- / 100 / ~ / 010 / : *participial*
- / $(2)1(-)$ / : *spontaneity* (1 mot).

Ainsi, quel que soit le schéma accentuel du dérivant/co-suffixé, le schéma accentuel du suffixé étudié est toujours le même donc il n'est pas possible de mettre en évidence une éventuelle relation dérivationnelle sur la base de l'accentuation.

Dans les 19 cas où la voyelle accentuée / 2 / est également accentuée dans le dérivant/co-suffixé, la valeur de la voyelle accentuée / 2 / est strictement identique à celle relevée dans ce dernier, comme le montre le Tableau 36. Les mots en gras sont ceux dont la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C.

Valeur	Total	<V> ≠ <u> suivie de C	Exemples
\check{V}	13 (68%)	8 (100%)	<i>amputee, atavistic, energetic, guarantor, homiletic, libertarian, nominee, pharisaic, phosphoresce, silicotic, spontaneity, therapeutic, trinitarian</i>
\check{V}^r	2 (11%)	∅	<i>participial, sorceress</i>
\bar{V}	4 (21%)	∅	<i>mutineer, scrutineer, theoretic</i>
Total	19	8	

Tableau 36. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants/co-suffixés

Pour les sept mots restants, pour lesquels la première syllabe n'est pas accentuée dans le dérivant/co-suffixé, on relève les configurations en (148).

- (148) <i> - [I] ~ V^{red} → \check{V} : *mydriatic, diplomatic*
V^{red} → \bar{V} : *unanimity*
 \bar{V} ~ V^{red} → \bar{V} : *notoriety*
V^{red} ~ \check{V} ~ \bar{V} → \check{V} ~ \bar{V} : *solanaceous*
V^{red} ~ \check{V} ~ \bar{V}^r → \bar{V}^r : *psoriatic*
 \check{V} ~ V^{red} → \check{V} : *magnanimity*

Dans le cas de *mydriatic* et *diplomatic*, on ne peut pas mettre en évidence l'existence d'une relation dérivationnelle avec les dérivants/co-suffixés *mydriasis* et *diplomacy*, et cela qu'on interprète [I] comme une V^{red} (calcul direct de \check{V}) ou comme une \check{V} (impossible de trancher entre calcul direct et calcul par référence).

Unanimity présente une \bar{V} , conformément à ce que prédit le calcul direct (règle de <u>). Cette valeur ne peut pas être attribuée à une référence à *unanimous* puisque celui-ci a la voyelle réduite [u] en première syllabe.

Notoriety, *solanaceous* et *psoriatic* présentent tous au moins une variante en \bar{V} que l'on ne peut pas attribuer au calcul direct et qu'on trouve dans leurs dérivants/co-suffixés. Dans le cas de *psoriatic*, cette valeur est même la seule relevée, alors que *psoriasis* présente aussi la valeur \check{V} , qu'on ne pourrait attribuer au calcul par référence si elle était préservée.

Dans le cas de *magnanimity*, on ne peut pas dire si la valeur de la voyelle accentuée /2/ reprend celle relevée dans *magnanimous* ou bien si elle relève du calcul direct (C₂).

Les seuls cas pertinents, c'est-à-dire avec <V̄> ≠ <u> devant C et une V̄ dans le dérivant/co-suffixé, sont ceux marqués en gras de (148) et montrent que c'est la logique dérivationnelle qui prévaut ici, même lorsque celle-ci semble dominée par la logique structurelle sur le plan accentuel.

7.3.1.2.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient huit mots, dont un seul présente une variation de la position de l'accent primaire : *ambadress* /0100/ ~ /0201/. Dans cinq mots, la position de l'accent /2/ du suffixé étudié correspond à celle d'un accent dans le dérivant/co-suffixé. Cela peut aboutir à :

- /20-/ : *simultaneity, pusillanimity*
- /02-/ : *authoritarian, majoritarian, ambadress*

Pour trois mots, *humanitarian, totalitarian* et *utilitarian*, on observe une variation entre un schéma /02-/, qui correspond à l'accentuation des dérivants/co-suffixés *humánity, totálicity* et *utility* et une variante en /20-/, que l'on peut soit attribuer à une non-préservation de l'accent sur la deuxième syllabe du dérivant/co-suffixé, soit, dans le cas de *humanitarian* et *totalitarian*, à leurs dérivants distants *húman* et *tótal*. Si le schéma par défaut pour le placement de l'accent secondaire est /20-/, alors il n'est cependant pas possible de trancher entre ces deux options. Notons également que trois de ces mots sont des suffixés en *-arian*. On en relève deux autres, *authoritarian* et *majoritarian* qui, eux, ont bien une accentuation qui correspond à celle de leurs dérivants/co-suffixés, *authórity* et *majórity*. On peut relever deux différences potentiellement significatives entre ces deux groupes de suffixés en *-arian* : ceux qui ont systématiquement une accentuation correspondant à celle de leur dérivant/co-suffixé ont <o> pour deuxième voyelle, et cette voyelle est réalisée V̄^r, contre <a> et <i> réalisés V̄ pour les trois autres. Cependant, on ne relève pas de cas comparables dans le reste du corpus qui permettraient d'évaluer si cette observation est significative ou non.

Les voyelles accentuées /2/ sont toujours identiques à celles des dérivants/co-suffixés, même dans le cas pertinent de *tòtalítarian* où l'on a V̄ devant C.

Si l'on analyse le schéma /20-/ comme étant le schéma par défaut, alors seuls les mots dont les dérivants/co-suffixés sont accentués sur leur deuxième syllabe constituent des cas pertinents pour tester la préservation accentuelle. Si l'on laisse de côté le cas particulier

d'*anfractuosity*, sur six cas pertinents, seuls trois présentent une préservation systématique en deuxième syllabe mais tous présentent au moins une variante isomorphe.

Ainsi, sur l'ensemble des suffixés étudiés ici, on relève assez peu de cas pertinents permettant de favoriser une analyse dérivationnelle plutôt qu'une analyse comme co-suffixés. Les quelques éléments dont nous disposons semblent plutôt favoriser une analyse dérivationnelle, même si les relations de préservation ne sont pas systématiques.

7.3.1.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.3.1.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 53 mots. 29 mots (55%) portent un accent secondaire variable et 24 (45%) portent un accent secondaire stable. Les 14 mots en (149) présentent une variation de la position de l'accent primaire. Il s'agit essentiellement de suffixés en *-ee*, *-or* et *-ess*.

- (149) /1-/ ~ /(2)1(-)/ : *bootee, migratory, pineal*
/1-/ ~ /21(-)/ : *coatee, countess, duchess, hostess, squeegee*
/21/ ~ /10/ : *bailor, peeress, priestess, princess*
/(2)1/ ~ /10/ : *grantor, lessor*

Parmi les mots dont le dérivant est accentué à l'initiale, on trouve la totalité des mots dont l'accent secondaire est stable ainsi que 24 mots dont l'accent secondaire est variable. Les cinq mots restants en (150) sont dérivés d'un verbe en *-ate* dont la position de l'accent primaire varie entre la première et la deuxième syllabe et ont un accent secondaire variable.

- (150) *create* /01/ ~ /21/ ~ /10/ → *creation, creative*
migrate /(2)1/ ~ /10/ → *migration, migratory*
stagnate /(2)1/ ~ /10/ → *stagnation*

Pour 48 mots (91%), la valeur de la voyelle accentuée /2/ est identique à celle relevée dans le dérivant. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 37. Les mots en gras sont ceux dont la voyelle est une <V̇> ≠ <u> suivie de C.

Valeur	Total	<V̄> ≠ <u> suivie de C	Exemples
Ṽ	11	∅	<i>baptismal, damnation, dendritic, pledgee, pledgor, princess, prismatic, sixteen, stagnation, trustee, vendee</i>
Ṽ ^r	4	∅	<i>arcade, bargee, hormonal, starvation</i>
V̄	31	8	<i>bailee, bailor, bootee, creation, creative, coatee, cocaine, countess, drawee, eighteen, goatee, hostess, limeade, migration, migratory, nineteen, payee, pineal, piratical, priestess, seigniorial, seismicity, squeegee, trainee + aerobic, fourteen, heiress, irate, peeress, plurality, touristic (V̄^r)</i>
<a> - [a:]	2	∅	<i>grantee, grantor</i>
Total	48	8	

Tableau 37. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants/co-suffixés

Les cas en gras montrent que tous les cas de <V̄> ≠ <u> devant C sont des V̄.

Les cinq cas restants sont *lessee, lessor, fifteen, duchess, feoffee*. Les deux premiers sont dérivés de *lease*, dont la V̄ n'est pas préservée, ce qui est également retranscrit dans l'orthographe par le remplacement du digraphe <ea> par le monographe <e> et par le doublement du <s>. *Fifteen* est sujet à une forme d'allomorphie que l'on observe par la non-préservation de la V̄ de *five* ainsi que le dévoisement de [v]. On peut faire la même analyse de *duchess*, pour lequel le [k] de *duke* devient [tʃ], en plus de la modification vocalique [ju:] → [ʌ]. Enfin, *feoffee* [fe'fi:] ~ [(,)fi:'fi:] est dérivé de *feoff* ['fi:f] ~ ['fef]. On voit que les deux valeurs de voyelles observées dans *feoff* peuvent être retrouvées dans *feoffee* mais que seule la valeur V̄ peut être trouvée sous l'accent /2/.

Notons que, parmi les cas à accent /2/ variable, on ne relève aucun cas de réduction possible de la première voyelle.

7.3.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire est composé de 638 mots. On relève 36 mots qui présentent une variation de la position de l'accent primaire, principalement des suffixés en *-ess, -ory, -arily, -atory*, suffixes dont le comportement accentuel est instable (voir Trevian (2007)). Nous les avons listés en (151).

- (151) /0100/ ~ /2010/ : *climacteric, intestinal, pyramidal* (~ /1000/)
 /100(-)/ ~ /201(-)/ : *acupuncturist, baroness, baronetage, barricade, customarily, giantess, lioness, momentarily, murderess, osculatory, secondarily, sedentarily, temporarily, undulatory*
 /201(-)/ ~ /100(-)/ : *alveolar* (~ /0100/), *ambulatory, canonesse, carburetor, celebratory, cigaret(te), circulatory, deaconess, masturbatory, mortgagor, necessarily, patroness, prioress, poetess, registrar, regulatory, shepherdess, stewardess, velveteen*

Il nous faut également mentionner trois cas particuliers pour lesquels le nombre de syllabes varie et dont seule l'une des variantes porte un accent secondaire : *athletic, fluorescence* et *mathematical*. Dans le cas d'*athletic*, la prononciation principale est [æθ'letɪk] mais on relève une variante exceptionnelle en [,æθə'letɪk] où un schwa est inséré entre [θ] et [l]. La première syllabe n'est accentuée que pour la variante avec insertion de schwa. *Fluorescence* présente plusieurs réalisations de la séquence <uo>. Elle peut être monosyllabique, du fait d'un « smoothing » ou d'une réduction : [ɔ:] ~ [u^ə] ~ [ə], auquel cas la première syllabe n'est pas accentuée, ou bien dissyllabique : [u: _ ə], auquel cas cette syllabe est accentuée. Enfin, *mathematical* peut subir un effacement de <e>, ce qui donne lieu à une variante à une syllabe prétonique inaccentuée : [mæθ'mætɪk^əl]. La prononciation principale ne présente pas cet effacement et la première syllabe est donc accentuée : [,mæθə'mætɪk^əl].

Il s'agit du premier inventaire pour lequel nous relevons des mots avec le schéma /021(-)/, en seule prononciation attestée pour *semántician* et en variante pour *elasticity* /20100/ ~ /02100/ et *fermentation* /20100/ ~ /02100/. Dans les trois cas, le dérivant reçoit l'accent primaire sur la deuxième syllabe : *semántics, elástic, fermént* (vb). Les 636 mots restants (99,5%) ont le schéma /201(-)/, quel que soit le schéma accentuel du dérivant, comme le montre le Tableau 38.

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	586	<i>áctivate</i> → <i>àctivátion</i> ; <i>córdial</i> → <i>còrdiálisty</i> ; <i>lóngitude</i> → <i>lòngitúdinal</i> ...
/01(-)/	39	<i>aróma</i> → <i>àromátic</i> ; <i>gazéte</i> → <i>gàzettéer</i> ; <i>specific</i> → <i>spècificity</i> ...
Variation	4	<i>fenestrate</i> /010/ ~ /100/ → <i>fènestrátion</i> <i>gestatory</i> /0100/ ~ /1000/ → <i>gèstatórial</i> <i>millenary</i> /0100/ ~ /1000/ → <i>mìllenárian</i> <i>scoria</i> /100/ ~ /010/ → <i>scòriáceous</i>
Deux dérivants	1	{ <i>cábalism</i> → <i>càbbalístic</i> ²⁸⁹ <i>cabála</i>
Autre	3	<i>augment</i> /(2)1/ → <i>àugmentátion</i> <i>centenary</i> /(2)100/ → <i>cèntenárian</i> <i>create</i> /(2)1/ ~ /10/ → <i>crèatívtiy</i> <i>fragment</i> /(2)1/ → <i>fràgmentátion</i> <i>segment</i> /(2)1/ → <i>sègmentátion</i>

Tableau 38. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

Ainsi, si l'on prend en compte la totalité des mots ayant un dérivant accentué uniquement sur sa deuxième syllabe (42 mots), 39 (93%) présentent seulement le schéma /201(-)/ et 41 (98%) l'ont en prononciation principale. Ces résultats montrent que la restriction contre les suites d'accents (*CLASH) est très forte, que les mots qui l'enfreignent sont très marginaux et ont une accentuation sujette à variation.

Si on laisse de côté les 42 mots dont le dérivant est accentué uniquement en deuxième syllabe, on relève 591 mots sur 596 (99%) dont la valeur de la voyelle accentuée /2/ est strictement identique à la valeur de la voyelle relevée dans le dérivant et 303/307 (99%) si on ne prend en compte que ceux avec <V̇> ≠ <u> devant C (notés en gras ci-dessous). Des exemples sont listés dans le Tableau 39.

²⁸⁹ Une dérivation à partir de *cabala* serait à classer parmi les dérivations par substitution/co-suffixations.

Valeur	Total	<V> ≠ <u> suivie de C	Exemples
\check{V}	384	229	<i>angularity, calorific, femininity, granulation, testability...</i>
\check{V}^r	51	∅	<i>argumentative, circulation, murderess, ordinarily, verticality...</i>
\bar{V}	120	52	<i>changeability, legalese, teachability... + curiosity, durability, variation ... (\bar{V}^r)</i>
$\check{V} \sim \langle a \rangle - [a:]$	5	∅	<i>franchisee, franchisor, masculinity, masturbation, masturbatory</i>
$\check{V} \sim \bar{V}$	10	10	<i>egotistic, fetishistic, ovulation, risibility, sycophantic, tenability, fibrillation, solipsistic, patriotic + orotundity (\bar{V}^r)</i>
$\bar{V} \sim \check{V}$	11	8	<i>(a)estivation, egoistic, hedonistic, mediocrity, patentee, patriality, pejoration, sequestration, stupefaction, ululation + oriental ($\bar{V}^r \sim \check{V}$)</i>
$\langle al \rangle - [ɔ:l] \sim \check{V}$	5	∅	<i>aldermanic, alteration, altercation, alternation, falsifiable</i>
\bar{V}^e	1	1	<i>dadaistic</i>
$\check{V} \sim \bar{V}^e$	1	1	<i>dramaturgic</i>
$\bar{V}^e \sim \bar{V}$	1	∅	<i>voyeuristic</i>
$\bar{V} \sim \bar{V}^e$	1	1	<i>nihilistic</i>
$\check{V} \sim \bar{V} \sim \bar{V}^e$	1	1	<i>shamanistic</i>
Total	591	303	

Tableau 39. Valeurs de voyelles accentuées /2/ des suffixés dont la première syllabe peut être accentuée dans le dérivant

Les cinq mots restants sont listés en (152).

- (152) $\bar{V} \rightarrow \check{V} \sim \bar{V}$: *iris* → *iridáceous*, *sópor* → *sòporífic*
 $\bar{V} \rightarrow \bar{V} \sim \check{V}$: *áuscultate* → *àuscultátion*
 $\bar{V} \sim \check{V} \rightarrow \bar{V}$: *símony* → *sìmoníacal*
 $\bar{V} \rightarrow \check{V}$: *méthane* → *mèthanóic*

On peut noter qu'à chaque fois qu'une variante non-isomorphe apparaît, il s'agit d'une \check{V} , ce qui vient confirmer qu'il s'agit de la valeur par défaut dans ce contexte. L'apparition de cette variante pourrait être attribuée à la rareté des mots concernés, dérivant comme dérivé.

Si nous considérons maintenant les 41 mots dont le dérivant est accentué en /01(-)/ uniquement et qui peuvent être accentués /201(-)/, c'est-à-dire tous les mots restants à l'exception de *semantician*, on relève les valeurs rassemblées dans le Tableau 40.

Voyelle dérivant	Valeur dérivé	Total	<V> ≠ <u> suivie de C	Exemples
\bar{V}	\bar{V}	1	Ø	<i>authenticity</i>
$V^{\text{red}} \sim \bar{V}^r$	\bar{V}^r	1	Ø	<i>fermentation</i>
$V^{\text{red}} \sim \check{V}$	\check{V}	5	4	<i>enigmatic, gerundival, melismatic, messianic, trephination</i>
$V^{\text{red}} \sim \bar{V}$	\bar{V}	2	2	<i>fomentation, molestation</i>
$\bar{V} \sim \langle i \rangle - [I]$	$\bar{V} \sim \check{V}$	1	1	<i>zygomatic</i>
$\langle i \rangle - [I] \sim \check{V}$	\check{V}	1	Ø	<i>pigmentation</i>
$\langle i \rangle - [I]$	\check{V}	8	3	<i>cigaret(te), dictatorial, divination, historicity, inanition, infestation, intestinal, syllabicity</i>
V^{red}	\check{V}	16	16	<i>academic, acoustician, aromatic, calypsonian, canonicity, capillarity, charismatic, dragonnade, farinaceous, gazetteer, horizontal, lamentation, magisterial, salutation, specificity, statistician</i>
	\bar{V}	4	3	<i>demoniacal, cementation, evangelic, usurpation</i>
	$\bar{V} \sim \check{V}$	2	2	<i>domesticity, elasticity</i>
Total		41	31	

Tableau 40. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont la première syllabe est inaccentuée dans le dérivant

Dans les 11 cas pour lesquels il existe une valeur de référence dans le dérivant, c'est-à-dire pour lesquels il existe au moins une variante non-réduite, cette valeur est retrouvée dans le dérivé, et ce même lorsque cette valeur est contraire à ce que prédit le calcul direct : les \bar{V} dans *fomentation, molestation* et *zygomatic*. Bien que l'accentuation relève du calcul direct puisqu'il y a non-préservation de l'accent du dérivant en deuxième syllabe et apparition d'un accent secondaire en première syllabe absent de ce dernier, ces trois cas montrent que la valeur de la voyelle accentuée /2/ dans ce contexte relève bien, elle, du calcul par référence.

Dans tous les cas pour lesquels le dérivant a <i> réalisé [ɪ], le dérivé a sa voyelle accentuée /2/ réalisée \check{V} , que ce soit la seule prononciation attestée (e.g. *dictatorial, divination, intestinal*) ou bien en variation avec \bar{V} (*zygomatic*).

Dans les deux cas soulignés, les valeurs de voyelles relevées pourraient être attribuées aux dérivants distants, *canon* et *demon*, bien que ce ne soit pas démontrable dans le cas de *canonicity* puisque la valeur de la voyelle est \check{V} , qui est aussi la valeur prédite par le calcul direct.

Si on les met de côté et qu'on ne considère que les 19 mots restants dont la voyelle est une < \check{V} > \neq <u> suivie de C, on relève 15/19 \check{V} (79%), ce qui correspond à la valeur prédite par le calcul direct (règle de Luick).

Si l'on rassemble l'ensemble des cas pertinents permettant d'opposer les deux modes de calcul, c'est-à-dire les cas où la première voyelle est une < \check{V} > \neq <u> suivie de C et est réalisée \bar{V} , et ce, que la première syllabe soit accentuée dans le dérivant ou non, on relève 65/67 cas (97%) de préservation (si on ne prend que les prononciations principales en compte, dans le dérivant comme dans le dérivé). Le calcul par référence l'emporte donc quasi-systématiquement.

7.3.1.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 294 mots. On compte 12 mots pour lesquels la position de l'accent primaire varie et que nous avons listés en (153).

- (153) /010000/ ~ /020100/ : *hallucinatory, hereditarily*
 /0201/ ~ /0100/ : *officialese*
 /2001(-)/ ~ /1000(-)/ : *clarificatory, classificatory, manageress, pacificatory, purificatory*
 /1000(-)/ ~ /2001(-)/ : *justificatory, qualificative*
 /010000/ ~ /020100/ ~ /200100/ : *anticipatory*
 /020100/ ~ /200100/ ~ /010000/ : *participatory*

L'accent que le dérivant porte sur sa première ou sa deuxième syllabe est préservé dans 271 mots (92%), que ce soit à l'initiale, en deuxième syllabe ou bien en variation entre ces deux positions, comme le montrent les exemples de (154).

- (154) a. /20-/ : *anglicization, characteristic, disciplinarian, functionality, naturalistic, paradisiacal, sanctification...* (221 mots)
 b. /02-/ : *assassination, ephemerality, familiarity, solicitation...* (47 mots)
 c. /20-/ ~ /02-/ : *alveolarity*
 /02-/ ~ /20-/ : *idealistic, phosphorylation*

On constate donc que l'isomorphisme accentuel est largement la logique dominante ici. Nous n'avons relevé que 14 mots (5%) qui présentent au moins une variante contraire à cette logique. Ceux-ci sont listés en (155).

- (155) a. /01-/ → /20-/ ~ /02-/ : *miscegenation, vaccination*
 /01-/ → /02-/ ~ /20-/ : *ambassadorial, anticipation, anticipatory, horripilation, humiliation, municipality, participation, participatory, pontification, somnambulation*
 b. /10-/ ~ /01-/ → /20-/ : *amicability, capitalistic*

Tous les mots en (155a) ont un dérivant accentué sur sa deuxième syllabe mais ne préservent pas systématiquement cet accent, puisqu'on relève des variantes en /20-/. Les deux mots en (155b) ont des dérivants pour lesquels la position de l'accent primaire varie entre la première et la deuxième syllabe mais ne semblent préserver que la variante accentuelle avec accent à l'initiale. Dans le cas de *capitalistic*, on peut faire l'hypothèse que cela est dû au fait qu'il s'agit d'une dérivation en *-istic* à partir de *capital* et non une dérivation en *-ic* à partir de *capitalist* ou bien que la variante en /0100/ de *capitalist* soit trop rare pour influencer l'accentuation de *capitalistic*.

Il est intéressant de noter que tous les cas pour lesquels la préservation accentuelle échoue (même de façon variable) sont de la forme /01-/ → /20-/ et non /10-/ → /02-/, ce qui vient appuyer l'idée que le schéma accentuel par défaut pour l'accent secondaire est l'accentuation à l'initiale. En effet, si cette non-préservation est la marque d'une forme de déconnexion entre dérivant et dérivé, le schéma accentuel que l'on trouve alors doit être celui que l'on aurait si le mot n'était pas dérivé.

Enfin, on relève neuf autres cas (3%) qui appellent des commentaires spécifiques et que nous avons listé en (156).

- (156) a. /201(-)/ → /2001(-)/ : *p(a)ediatrician, semiotician, sentimentality*
 b. *anfractuous* / (2)100/ → *anfractuosity* /200100/ ~ /020100/

- c. Deux dérivants accentués différemment → variation :
arithmetic (n) / *àrithmétique* (adj) → *arithmetician* /020100/ ~ /200100/
cérfify / *certíficate* → *certífication* /200100/ ~ /020100/
- d. Influence du dérivant distant :
acádemy → *àcadémic* → *academician* /020100/ ~ /200100/
aróma → *àromátic* → *aromaticity* /200100/ ~ /020100/

Les mots en (156a) peuvent être analysés comme des cas de préservation accentuelle si on ne prend en compte que l'accent /2/ de leurs dérivants. Cependant, l'accent primaire en troisième syllabe du dérivant n'est jamais préservé (on n'a pas /2021(-)/), probablement du fait de la proximité de l'accent primaire dans le dérivé (et donc de *CLASH). Notons également que la voyelle se réduit pour *p(a)ediatrician* et *semiotician* et elle peut se réduire en variante pour *sentimentality*.

À l'inverse, *anfractuosity* ne préserve pas les deux accents trouvés dans son dérivant mais présente une variation de la position de l'accent secondaire entre première et deuxième syllabe. Il semble difficile de déterminer si cette variation est la conséquence de la préservation de l'un ou l'autre des accents d'*anfractuous* ou bien s'il s'agit d'une préservation variable de l'accent primaire d'*anfractuous*. Dans tous les cas, on peut se demander pourquoi on n'a pas le schéma /2(2)2-/, qu'on attendrait si les deux accents d'*anfractuous* étaient préservés.

Les mots en (156c) peuvent être analysés comme étant dérivés de deux dérivants différents dont l'accentuation diffère. *Arithmetician* pourrait ainsi être formé à partir du nom comme de l'adjectif *arithmetic*. Cependant, *-ian* ne s'attache normalement qu'à des noms (voir Plag (2004)), ce qui devrait proscrire l'utilisation de l'adjectif comme dérivant potentiel et pose alors la question de l'origine de l'accentuation /2001(-)/ d'*arithmetician*. Il pourrait alors s'agir d'une exception à la préservation accentuelle et serait à ajouter aux mots de (155a). Cependant, nous avons préféré laisser ce mot à part du fait du biais potentiel que présente l'existence de l'adjectif *àrithmétique*. Le cas de *certífication* est un cas bien connu que nous avons déjà commenté au §5.3.2.3. Nous ne nous attarderons donc pas dessus. Notons que nous n'avons pas relevé d'autre cas pour lequel on aurait un dérivant local accentué à l'initiale et un dérivant distant accentué en deuxième syllabe.

Enfin, si l'on analyse l'accent /2/ à l'initiale comme étant le schéma par défaut, le schéma accentuel des mots en (156d), et plus spécifiquement la présence d'une variante en /02-/ qu'on ne peut pas attribuer aux dérivants immédiats (qui sont accentués /201(-)/), peut être attribué à l'accentuation des dérivants distants (accentués sur leur deuxième syllabe). C'est uniquement

dans cette configuration qu'il est possible d'attribuer le schéma accentuel ne reprenant pas celui du dérivant immédiat au dérivant distant puisque ce schéma accentuel ne correspond pas à l'accentuation par défaut.

Notons qu'on ne relève aucun cas qui pourrait être décrit comme ayant la structure #LH et qui ne préserverait pas l'accent en première syllabe : *chàracterístic, sòlemnizàtion* (+ *fraternization, modernization*).

Tournons-nous maintenant vers les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevées dans cet inventaire. Si l'on ne prend en considération, dans un premier temps, que les deux principaux sous-groupes de cet inventaire, c'est-à-dire ceux en (154a,b), on relève que la totalité des voyelles accentuées /2/ reprend celles trouvées dans les dérivants de ces mots. Les données détaillées sont listées dans le Tableau 41 pour les mots en /20-/ et dans le Tableau 42 pour les mots en /02-/. Les mots marqués en gras sont ceux dont la voyelle accentuée /2/ est une <V̇> ≠ <u> suivie de C.

Valeur	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
V̇	140	69	<i>amplification, canalization, feminization, functionality, militaristic, satirization ...</i> ²⁹⁰
V̇ ^r	19	∅	<i>argumentation, fortification, marketability...</i>
V̄	52	31	<i>amiability, brutalization, globalization, traumatization... + glorification, utilization... (V̄^r)</i>
<a> - [a:]	1	∅	<i>answerability</i>
V̇ ~ V̄ ^e	1	1	<i>dramatization</i>
<a> - [a:] ~ V̇	2		<i>bastardization, pasteurization</i>
V̇ ~ V̄ ^r	1	1	<i>scarification</i>
V̄ ~ V̇	1	1	<i>auctioneer</i>
<al> - [ɔ:] ~ V̇	1	1	<i>falsification</i>
V̄ ~ autre	1	∅	<i>creolization</i> [i:] ~ [ei]
Total	221	104	

Tableau 41. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /20-/

²⁹⁰ Nous avons inclus *entrepreneurial* dans ce décompte, bien que celui-ci présente une variante avec la voyelle étrangère [ɔ̃].

Valeur	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
Ṽ	38	26	<i>amalgamation, evangelistic, familiarity, gesticulation, machicolation, originality...</i>
Ṽ̄	2	∅	<i>euphorbiaceous, paternalistic</i>
Ṽ̄	6	2	<i>chameleonic, negotiation, peculiarity, vituperation, hallucination, hallucinatory,</i>
Ṽ ~ Ṽ̄	1	1	<i>ephemerality</i>
Total	47	29	

Tableau 42. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /02-/

On constate donc que l'isomorphisme vocalique prévaut, quelle que soit la valeur de voyelle du dérivant, et même pour les cas marqués en gras, pour lesquels on pourrait s'attendre à trouver uniquement Ṽ pour les mots du Tableau 41 (règle de Luick) et uniquement Ṽ̄ (règle de la préfinale, selon Guierre (1979)) ou uniquement Ṽ̄ (règle de Luick, selon Fournier (1994)) pour les mots du Tableau 42, si une logique de calcul direct de la prononciation de la voyelle s'appliquait.

De la même manière, les trois mots de (154c), qui préservent la variation accentuelle observée dans leur dérivant, reprennent également systématiquement la valeur de voyelle accentuée de leur dérivant. Les valeurs relevées sont présentées en (157)

- (157) /20-/ : Ṽ : *alveolarity, phosphorylation*
 Ṽ̄ : *idealistic*
 /02-/ : Ṽ : *phosphorylation*
 Ṽ̄ : *alveolarity, idealistic*

Il en va de même pour ceux de (155b), qui reprennent la valeur de la voyelle accentuée de leur dérivant, Ṽ dans les deux cas, lorsque celui-ci est accentué à l'initiale.

Les mots de (155a) présentent tous une variante en /20-/ qui ne correspond pas à l'accentuation de leur dérivant. Si la première voyelle est réduite dans le dérivant, alors cette voyelle devrait être calculée directement. Dans ce cas, on s'attend à trouver Ṽ devant C pour les <V̇> ≠ <u> si c'est bien la règle de Luick qui s'applique. Si la voyelle n'est pas réduite, les modes de calcul peuvent alors se trouver en opposition dans le cas où la voyelle du dérivant est différente de ce que prédit le calcul direct.

Les valeurs de voyelles relevées dans les dérivés en fonction du caractère réduit ou non de la voyelle (le seul cas avec un <i> inaccentué réalisé [i] est traité séparément) sont présentées dans le Tableau 43. Ce tableau n'inclut pas *horripilation* car son dérivant, *horripilate*, n'est pas répertorié dans LPD et seule son accentuation est indiquée dans l'OED.

Valeur dans le dérivé	\check{V}	\bar{V}	$\overset{r}{V}$
Voyelle dans le dérivant			
VNR	<i>anticipation</i> <i>anticipatory</i> <i>ambassadorial</i> <i>pontification</i> <i>somnambulation</i> <i>vaccination</i>		<i>participation</i> <i>participatory</i>
V^{red}		<i>humiliation</i> <i>municipality</i>	
<i> - [i]	<i>miscegenation</i>		

Tableau 43. Valeurs de voyelles dans les dérivés à préservation variable lorsqu'ils sont accentués /20-/ en fonction de la voyelle du dérivant

On ne relève qu'un seul cas avec une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C, *vaccination*, et celui-ci présente une VNR identique à celle présente dans son dérivant *vaccinate*, une \check{V} . Par conséquent, il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit ici d'une application directe de la règle de Luick ou de l'isomorphisme dérivationnel.

Enfin, la totalité des mots de (156) préservent la valeur de la voyelle accentuée de leur(s) dérivant(s), quels que soient cette valeur ou le contexte à droite, comme on peut le voir en (158).

- (158) /20-/ : \check{V} : ***academician*, *anfractuosity*, *arithmetician*, *aromaticity*, *sentimentality***
 \bar{V} : *p(a)ediatrician*, ***semiotician***
 $\overset{r}{V}$: *certification*
 /02-/ : \check{V} : ***academician*, *anfractuosity*, *arithmetician*, *certification***
 \bar{V} : ***aromaticity***

Ainsi, dans tous les cas où la valeur de la voyelle accentuée le dérivant est différente de celle que prévoit le calcul direct pour la voyelle accentuée /2/ dans le dérivé, cette valeur est bien préservée dans ce dernier, comme l'illustrent tous les cas de \bar{V} préservée pour les mots dont la voyelle accentuée /2/ est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C.

En somme, nous avons vu que l'isomorphisme dérivationnel était la force principale à l'œuvre dans la détermination des schémas accentuels et de la valeur des voyelles accentuées

/2/ de cet inventaire. Nous avons relevé quelques exceptions à cette logique, mais celles-ci présentent toujours des variantes.

7.3.1.3.4. Quatre syllabes prétoniques

Cet inventaire compte 72 mots, dont aucun ne connaît de variation de la position de l'accent primaire. Comme pour l'inventaire précédent, la logique prédominante semble être l'isomorphisme dérivationnel, puisque 69 mots (96%) préservent systématiquement le(s) accent(s) trouvés dans leur dérivant. Pour ces mots, on relève les schémas en (159).

- (159) /20-/ : *characterization, nationalistic, parliamentary...* (36 mots)
 /02-/ : *acetification, hereditability, negotiability, solidification...* (22 mots)
 /2020-/ : *artificiality, ratiocination, superannuation, territoriality, tintinnabulation, valetudinarian*
 /20-/ ~ /02-/ : *capitalization, palatalization systematization*
 /02-/ ~ /20-/ : *volatilization*
 /(2)1-/ → /(2)2-/ : *idealization*

Le seul cas exceptionnel parmi ces mots est le dernier, *idealization*, qui est le seul de l'inventaire à présenter la possibilité d'avoir deux accents secondaires adjacents.

On ne compte que les trois cas particuliers en (160) qui font exception à cette logique d'isomorphisme.

- (160) a. *falsifiable* /1000/ ~ /2010/ → *falsifiability* /2000100/
justifiable /2010/ ~ /1000/ → *justifiability* /2000100/
 b. *latitude* → *latitudinarian*

Les deux mots en (160a) ont la particularité d'avoir des dérivants dont la position de l'accent primaire varie, ce qui fait varier le nombre d'accents potentiels à préserver entre un et deux accents. Cependant, seul l'accent à l'initiale (commun aux deux schémas accentuels des dérivants) est préservé dans les dérivés.

À l'inverse, *latitudinarian* présente deux accents /2/ alors que son dérivant, *latitude* ne comporte qu'un seul accent, à l'initiale. Les 40 mots pouvant être accentués /20001(-)/ en (159) enfreignent la contrainte *LAPSE. Dans le cas de *latitudinarian*, la violation de *LAPSE est « évitée » par l'addition d'un accent supplémentaire afin de briser la suite de trois syllabes

inaccentués qui apparaîtrait par la seule reprise de l'accent initial de *latitude*. Il s'agit cependant du seul cas de ce genre dans l'inventaire.²⁹¹

Notons que le seul mot pouvant être décrit comme ayant la structure #LH et dont le dérivant est accentué en première syllabe, *chàracterizátion*, préserve bien l'accent à l'initiale.

Les voyelles accentuées /2/ sont toutes identiques à celles relevées pour les dérivants, quelle que soit leur valeur ou le schéma accentuel. On relève les valeurs listées dans le Tableau 44. Les mots de (160) sont inclus dans la première et les deux dernières colonnes. *Idealization* est inclus avec les mots en /02-/ seulement, mais il faut ajouter que sa première voyelle accentuée /2/ est réalisée \bar{V} , tout comme dans son dérivant *idealize*. Les mots dont la voyelle accentuée est une $\langle \bar{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C seulement sont indiqués en gras.

²⁹¹ Voir §8.1.3 pour une discussion plus détaillée de *LAPSE.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/20-/ seulement	/20-/ pour les mots à accentuation variable de (159)	/02-/ seulement	/02-/ pour les mots à accentuation variable de (159)	/2020-/	/2020-/
\check{V}	<i>categoryzation, liberalization, nationalistic ...</i> (28 mots)	<i>capitalization, palatalization, systematization, volatilization</i>	<i>evangelization, hereditability, saponification ...</i> (16 mots)	<i>capitalization, systematization, volatilization</i>	<i>ratiocination, territoriality, tintinnabulation, valetudinarian</i>	<i>artificiality, ratiocination, superannuation, tintinnabulation</i>
\check{V}^r	<i>circularization, marginalization, personalization, parliamentarian</i>				<i>artificiality</i>	
\bar{V}	<i>labialization, socialization, unionization + serialization</i> (\bar{V}^r)		<i>amelioration, idealization, man(o)euvrability, negotiability + imperialistic, materialistic</i> (\bar{V}^r)	<i>palatalization</i>	<i>superannuation</i>	<i>valetudinarian + territoriality</i> (\bar{V}^r)
$\check{V} \sim \bar{V}$			<i>acetification</i>			
<al> - [ɔ:] ~ \check{V}	<i>falsifiability</i>					

Tableau 44. Valeurs des voyelles accentuées /2/ pour les suffixés à quatre syllabes prétonique

On relève donc une stricte identité vocalique entre les dérivants et leurs dérivés, même dans les cas marqués en gras pour lesquels on pourrait s’attendre à des comportements uniformes si la logique de calcul direct s’appliquait.

Ainsi, nous avons vu que cet inventaire suivait très largement la logique de l’isomorphisme dérivationnel, autant pour le placement du/des accent(s) secondaire(s) que pour la valeur des voyelles accentuées /2/.

7.3.1.3.5. Cinq syllabes prétoniques

On compte 16 mots dans cet inventaire et tous préservent le(s) accent(s) de leur dérivant. Les schémas relevés sont listés en (161).

- (161) /20-/ : *fictionalization, miniaturization, nationalization, rationalization, sectionalization, spiritualization*
 /02-/ : *americanization, familiarization, industrialization, laryngealization, materialization, municipalization, particularization, pedestrianization, politicalization*
 /2020-/ : *sentimentalization*

Dans tous les cas à l’exception de *sentimentalization*, on trouve des séquences de syllabes inaccentuées de trois syllabes et plus, qui semblent ainsi enfreindre *LAPSE.

Comme pour l’accent, les voyelles accentuées /2/ sont systématiquement reprises des dérivants. On relève les valeurs de voyelle listées dans le Tableau 45.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/20-/	/02-/	/2020-/	/2020-/
\check{V}	<i>fictionalization, miniaturization, nationalization, rationalization, sectionalization, spiritualization</i>	<i>americanization, familiarization, industrialization, laryngealization, municipalization, particularization, pedestrianization, politicalization</i>	<i>sentimentalization</i>	<i>sentimentalization</i>
\bar{V}^r		<i>materialization</i>		

Tableau 45. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés à cinq syllabes prétoniques

Tous les cas marqués en gras indiquent les cas potentiellement pertinents pour tester le conflit entre la logique dérivationnelle et la logique structurelle (< \check{V} > ≠ <u> devant C). Le seul cas

pour lequel la voyelle à préserver n'est pas \check{V} , c'est-à-dire pour lequel les deux logiques ne font pas les mêmes prédictions, *materialization*, préserve bien sa \bar{V}^r , indiquant ainsi que la logique dérivationnelle prévaut.

Comme pour les deux inventaires précédents, l'isomorphisme dérivationnel permet de rendre compte de la position du/des accent(s) secondaire(s) et de la valeur de la voyelle accentuée /2/ dans cet inventaire.

7.3.1.3.6. Nombre de syllabes prétoniques variable

On relève 13 mots dans cet inventaire. Nous les avons listés en (162) avec la variation du nombre de syllabes correspondante.

- (162) a. 0 σ ~ 1 σ : *mayoress*
 b. 1 σ ~ 2 σ : *aoristic*, *puerility*, *realistic*
 c. 2 σ ~ 3 σ : *fluoridation*, *fluorination*, *millionairess*, *paradisiac*, *realization*,
terpsichorean, *veterinarian*, *variegation*
 d. Autre : *nationality*

Les mots indiqués en gras sont ceux pour lesquels cette variation est causée par une variation de la position de l'accent primaire. Dans les autres cas, la variation est causée par une variation entre une forme avec « smoothing » et une sans (mots soulignés), une élision de voyelle inaccentuée (*variegation*) ou de syllabe inaccentuée (*veterinarian*).

Le cas de *nationality* appelle un commentaire spécifique. Nous avons généralement analysé les séquences de type <ion> comme étant dissyllabiques phonologiquement, même lorsqu'elles sont réalisées comme une seule syllabe. Ici, la variation est donc une variation entre une et deux syllabes phonétiques.

Pour les mots de (162a,b), lorsque ceux-ci sont réalisés avec une seule syllabe prétonique, cette syllabe est accentuée systématiquement dans le cas de *mayoress* et optionnellement pour *aoristic*, *puerility* et *realistic*. Notons que, dans le cas d'*aoristic*, *realistic* et *puerility*, l'accent secondaire est variable quand les séquences <ao>, <ea> et <ue> sont réalisées comme des diphtongues ([eə], [ɪə] et [ʊə], respectivement) alors qu'il est stable lorsqu'elles sont réalisées comme des séquences de deux voyelles ([eɪə], [i:⁹] et [u:⁹ə], respectivement). *Nationality*, lorsqu'il est réalisé avec une seule syllabe prétonique, est systématiquement accentué sur cette

syllabe. Tous ces mots ont des dérivants accentués à l'initiale. On peut donc voir que la préservation est variable lorsqu'ils sont réalisés avec une seule syllabe prétonique.

Tous les cas pour lesquels les mots de (162b,c) ont deux syllabes prétoniques sont accentués /201(-)/, conformément à ce que nous avons observé dans la vaste majorité des mots ayant deux syllabes prétoniques.

Tous les mots de (162c) ont systématiquement /200-/ Pour sept mots, ce schéma correspond à celui de leurs dérivants, la seule exception étant *terpsichorean*, dont le dérivant *terpsichore* est accentué sur sa deuxième syllabe. On pourrait s'attendre à ce que *terpsichorean* soit alors accentué /02010/ ~ /20100/ mais ce n'est pas le cas.

Les voyelles accentuées /2/ sont systématiquement identiques à celles des dérivants. On relève les valeurs en (163).

(163) \check{V} : *millionairess, nationalité, paradisiac, vétérinarian*

\check{V}^r : *terpsichorean*

\bar{V} : *àoristic, fl[ù:ə]ridation, fl[ù:ə]rination, p[jù:ə]rility, réalistic, réalisation, + fl[òə ~ ò:]ridation, fl[òə ~ ò:]rination, màyoréss, variétégation (\bar{V}^r)*

Cependant, le fait que les voyelles soient identiques à celles de leurs dérivants n'implique pas nécessairement qu'il s'agit d'isomorphisme vocalique. Ici, on ne dispose d'aucun cas permettant de le démontrer puisque l'on n'a pas de cas de voyelle libre monographe autre que <u> devant C.

Ainsi, ces cas particuliers, peu nombreux, confirment au moins une des observations faite jusqu'ici : l'instabilité de l'accent secondaire à l'initiale prétonique dans les mots non-préfixés. Cependant, les autres schémas accentuels ainsi que les voyelles accentuées /2/ relevés ici ne permettent pas de mettre en évidence une prédominance de la logique dérivationnelle sur la logique structurelle, même si on peut supposer que cela est le cas également, comme dans la très grande majorité des suffixés étudiés jusqu'ici.

7.3.2. Suffixation sur des constructions préfixées

7.3.2.1. POI dans le dérivant (Annexe 27)

Pour cet inventaire, nous nous attendons à ce que le comportement accentuel et vocalique des suffixés dont le dérivant contient un POI soit globalement comparable à celui de ceux dont le dérivant est non-préfixé. Cependant, nous avons vu qu'il était proposé que ce type de préfixe ait tendance à « rejeter » l'accent. On s'attend donc à une proportion plus élevée de mots avec le schéma /021(-)/ et à une proportion moins élevée d'échecs de préservation en deuxième syllabe pour les mots contenant un POI monosyllabique et ayant au moins trois syllabes prétoniques.

7.3.2.1.1. Suffixés sans déplacement de /1/

7.3.2.1.1.1. Une syllabe prétonique

On relève 30 mots dans cet inventaire. 24 mots (80%) préservent strictement les accents présents dans leur dérivant, qu'il s'agisse :

- d'un accent secondaire variable : *convexity, objectivism, subduction...* (22 mots) ;
- de la préservation de la variation trouvée dans le dérivé, autant pour l'accent /1/ que l'accent /2/ : *combatant, combative* /100/ ~ /210/ ;

La valeur de la voyelle accentuée /2/ pour ces mots est systématiquement identique à celle du dérivant. Les valeurs relevées sont listées en (164).

(164) 23 \check{V} : *ablative, adherent, agnosticism, concretion, extinction...*

1 \bar{V} : *dilution*

Les six mots restants portent un accent secondaire initial variable que l'on ne retrouve pas dans leur dérivant : *confessor, conformal, consensual, contortionist, demented* et *objective*. Excepté *demented* qui a \bar{V} et qui est le seul cas dont la voyelle accentuée /2/ soit suivie de C, les mots ont une \check{V} . Pour *objective*, on pourrait faire l'hypothèse que cet accent est attribuable à l'opposition avec *subjective* et qu'*objective* est le terme marqué de la paire. Cependant, cette hypothèse ne se vérifie pas si on relève les fréquences de ces deux mots dans le BNC : *objective* est plus fréquent avec 8886 occurrences, contre 1133 pour *subjective*. Les autres ne présentent

pas d'antonymes, ce qui exclut cette explication. Nous ne voyons donc pas quels facteurs pourraient expliquer l'apparition d'un accent initial dans ces six mots.

27 mots (90%) peuvent voir leur première voyelle se réduire lorsqu'elle ne reçoit pas d'accent secondaire. Les trois mots restants ont toujours une VNR : *ablative, ablation, abstrusity*.

Notons qu'on ne relève aucun cas en \check{V} devant C, comme dans la majorité des mots étudiés jusqu'ici.

7.3.2.1.1.2. Deux syllabes prétoniques

La totalité des 109 mots que contient cet inventaire préservent le schéma accentuel de leur dérivant. Celui-ci est /201(-)/ pour 108 mots et est /201-/ ~ /021-/ pour *departmentalize*. On ne relève aucune différence à noter pour les sept suffixés par substitution/co-suffixés *consanguinity, efficacy, ostentatious, proletarian, propagandist, propagandize* et *superficial*.

On relève trois mots pour lesquels la position de l'accent primaire varie, comme celui de leur dérivant : *absolutely* /1000/ ~ /2010/, *absolutist* /2010/ ~ /1000/ et *interloper* /1000/ ~ /2010/.

L'ensemble des valeurs de voyelle accentuée /2/ sont également identiques à celles relevées dans les dérivants. On relève les valeurs listées dans le Tableau 46. Les mots en gras sont ceux dont la première voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C. Nous n'avons pas inclus *departmentalize* dans les décomptes mais l'avons indiqué là où c'est pertinent, en fonction de sa variante accentuelle.

Valeur	Total	$\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C	Exemples
\check{V}	96	24	<i>abreaction, comprehensive, educational, instrumentalist...</i>
$\overset{f}{V}$	3	Ø	<i>perlocutionary, perseverance, perseveringly (+ <i>dèpartmèntalize</i>)</i>
\bar{V}	6	4	<i>coalescence, deviationism, preternaturalism, prohibitionism, proletarian, superficial (+ <i>dèpartmèntalize</i>)</i>
$\check{V} \sim \bar{V}$	2	2	<i>demolitionist, presentational</i>
$\bar{V} \sim \check{V}$	2	2	<i>evolutionary, recrudescence</i>
Total	109	32	

Tableau 46. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants

On constate que c'est systématiquement la préservation vocalique qui permet de rendre compte de la valeur des voyelles accentuées /2/.

7.3.2.1.1.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire compte sept mots et tous préservent strictement le schéma accentuel de leur dérivant, que ce soit :

- /02-/ : *denominational, denominationalism, ecclesiasticism, environmentalism* ;
- /20-/ : *representational, representationalism* ;
- /(2)2-/ : *experimentalism*.

De la même manière, toutes les voyelles accentuées /2/ reprennent les valeurs relevées dans les dérivants. On relève les valeurs en (165).

(165) \check{V} : ***denominational, denominationalism, experimentalism*** (les deux voyelles accentuées), ***representational, representationalism***

\bar{V} : ***ecclesiasticism + environmentalism*** (\bar{V}^+)

Les cas pertinents en gras montrent que la voyelle est bien préservée, quelle que soit sa valeur.

7.3.2.1.2. Suffixés par substitution/co-suffixés

7.3.2.1.2.1. Une syllabe prétonique

On ne relève qu'un mot ayant cette structure, *congruity* (\leftarrow *cóngruous*), qui reçoit un accent secondaire variable sur sa première syllabe et dont la première voyelle peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée. Sachant qu'on relève des cas en /(2)1(-)/ parmi les non dérivés, il ne semble pas possible d'attribuer avec certitude l'accent initial de *congruity* à celui de *congruous*.

La voyelle sous accent /2/ est identique à celle trouvée dans *congruous* (une \check{V}), mais cette valeur de voyelle peut être obtenue par le calcul direct (C_2) comme par le calcul par référence. Par conséquent, il n'est pas possible ici non plus d'attribuer la voyelle relevée à l'isomorphisme avec le dérivant/co-suffixé.

7.3.2.1.2.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 15 mots et tous sont accentués /201(-)/, que le schéma accentuel du dérivant/co-suffixé soit :

- /01(-)/ : *anonymity, assiduity, contiguity, continuity, diminution, exiguity, ingenuity, perpetuity, perspicuity, promiscuity, reciprocity, superfluity* ;
- /acc 0(-)/ : *occupation, perspicacity, pertinacity.*

Sachant que le schéma /201(-)/ est le schéma normal pour les mots ayant deux syllabes prétoniques, il ne nous permet pas de mettre en évidence une éventuelle influence du dérivant/co-suffixé.

Pour les trois mots préservant l'accent à l'initiale, les valeurs de voyelles accentuées sont systématiquement identiques à celles de leurs dérivants/co-suffixés. Les valeurs relevées sont listées en (166).

- (166) 1 \check{V} : *occupation*
2 \check{V}^f : *perspicacity, pertinacity*

Ces valeurs correspondent à ce qu'on obtiendrait normalement par le calcul direct. Elles ne permettent donc pas non plus de mettre en évidence une éventuelle logique dérivationnelle ici.

Les 12 mots dont les dérivants/co-suffixés sont accentués sur leur deuxième syllabe présentent quant à eux les valeurs en (167).

- (167) 9 \check{V} : ***anonymity**, assiduity, contiguity, continuity, diminution, exiguity, ingenuity, promiscuity, **reciprocity***
2 \check{V}^f : *perpetuity, perspicuity*
1 \bar{V} : *superfluity*

Dans les deux mots soulignés, la voyelle relevée est également présente dans le dérivant/co-suffixé (en variante), mais elle correspond ici aussi à ce que prédit le calcul direct (C_2 ou Luick).

Les deux mots en gras sont les deux seuls pour lesquels la voyelle accentuée /2/ est $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C et on relève \check{V} , conformément aux observations faites dans les autres inventaires jusqu'ici. Les autres valeurs correspondent à ce que prédit le calcul direct.

7.3.2.1.2.3. Trois syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire compte cinq mots. Nous les avons listés avec leurs dérivants/co-suffixés en (168) et nous avons également indiqué les valeurs des voyelles accentuées /2/.

- (168) *commú*ñity \bar{V} → ? *commù*ñitárian \bar{V}
*evá*cuatē \check{V} → ? *evà*cuée \check{V}
extempore /0100/ ~ /2100/ (\check{V}) \check{V} → ? *extemporaneous* /020100/ ~ /220100/ (\check{V}) \check{V}
preoccupy /0100/ ~ /2100/ (\bar{V}) \check{V} → ? *preoccupation* /020100/ ~ /220100/ (\bar{V}) \check{V}
*á*rchitecturē \bar{V} → ? *à*rchitectóñic \bar{V}

Si l'on suppose que l'accentuation par défaut pour les mots ayant trois syllabes prétoniques est l'accentuation à l'initiale, alors il nous faut expliquer l'accentuation des quatre premiers mots de (168). Si on rejette une analyse dérivationnelle, on devra les analyser comme des exceptions quelle que soit l'approche adoptée, en particulier pour *evàcuée* et *preòccupátion* car leur voyelle accentuée est \check{V} . Leur deuxième syllabe est donc légère et ne devrait normalement pas recevoir l'accent, selon les approches pour lesquelles le poids syllabique est déterminant. Cependant, une analyse dérivationnelle permet de rendre compte de l'accentuation de ces quatre mots, en plus d'être cohérente avec leur sémantisme, qui renvoient bien à *community* et *evacuate*.

Pour ce qui est des valeurs de voyelle accentuée /2/ notées en (168), celles-ci peuvent être prédites par le calcul direct comme par le calcul par référence.

Les quatre mots dont le préfixe monosyllabique peut être inaccentué peuvent tous voir leur première voyelle se réduire.

On a donc vu que pour cette catégorie de suffixés, comme pour les non-préfixés, on dispose d'assez peu d'éléments permettant de favoriser une analyse dérivationnelle par rapport à une analyse non-dérivationnelle. Cependant, ici également, les quelques éléments relevés vont dans le sens d'une analyse dérivationnelle.

7.3.2.1.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.3.2.1.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire est composé de six mots. Tous ont un accent secondaire variable et peuvent voir leur première voyelle se réduire dans le cas où elle n'est pas accentuée. L'accentuation des dérivants tombe dans les deux catégories en (169).

(169) /10(-)/ : *adjunction, adjunctive, congressional, demarcative*

Variable : *subject (vb) /01/ ~ /10/ → subjective*
concave / (2)1/ ~ /10/ → concavity

La première voyelle pouvant être accentuée dans le dérivant dans tous les cas, il existe toujours une voyelle pleine pouvant être reprise dans le dérivé, ce qui est toujours le cas. Les valeurs relevées sont en (170).

(170) \check{V} : *adjunction, adjunctive, concavity, congressional, subjective*

\bar{V} : *demarcative*

Tous les cas de \check{V} de (170) peuvent être prédits par le calcul direct comme par le calcul par référence et ne permettent donc pas d'avancer qu'il s'agit ici du second mode de calcul.

Pour ces mots, la première voyelle peut toujours se réduire lorsqu'elle est inaccentuée.

7.3.2.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 469 mots. On relève 33 mots pour lesquels la position de l'accent primaire varie, que nous listons en (171). Comme pour les préfixés, on relève beaucoup de cas en *-ory* (21 mots).

(171) /201(-)/ ~ /100(-)/ : *adulatory, compensatory (~ /01000/), denigratory, escapade, intercessor, persecutory, promisor, prophetess, revelatory, supervisory, supplicatory*

/100(-)/ ~ /201(-)/ : *deprecatory, emanatory, explicatory, extraditable, imprecatory (~ /01000/), procreative, substitutable,*

/010(-)/ ~ /201(-)/ : *accusatory, commendatory, condemnatory, consignor (~ /021/), contributory, employee, excusatory*

/010(-)/ ~ /201(-)/ ~ /100(-)/ : *confiscatory, confirmatory, depredatory, inculpatory, objurgatory, compensatory*

/0100/ ~ /0210/ : *electoral*

/021/ ~ /201/ ~ /010/ : *retiree*

Au total, 442 (94%) sont toujours accentués /201(-)/, quelle que soit l'accentuation de leur dérivant. Les données chiffrées ainsi que des exemples par accentuation du dérivant sont présentés dans le Tableau 47.

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	242	<i>absentee, annotation, circumspection, contemplation, denigratory, engineer, intellectual, residential...</i>
/01(-)/	173	<i>abolition, annexation, declination, eccentricity, invitee, exploration, obligor, proposition, respiratory...</i>
Variation	21	<i>distribute /010/ ~ /100/ → distribution</i> <i>incarnate (vb) /100/ ~ /010/ → incarnation</i> <i>substantive (n) /100/ ~ /010/ → substantival</i> ...
Deux dérivants	1	{ <i>cómmutate</i> → <i>còmmutation</i> <i>commúte</i>
/(2)1/	5	<i>allegation, expectation, exploitation, objectivity, subjectivity</i>

Tableau 47. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

On compte 200 mots (43% de l'inventaire) pour lesquels le dérivant porte l'accent primaire sur sa deuxième syllabe. Dans 177 mots (deuxième ligne du Tableau 47), soit 87%, cet accent n'est pas préservé. Les 27 mots restants (13%), que nous listons en (172) le préservent, avec plus ou moins de stabilité.

- (172) /021(-) : *adoptee, electoral (~ /0100/), remittee, returnee*
 /021(-) ~ /201(-) : *appointee, escapee, retiree (~ /010/), selectivity*
 /201(-) ~ /021(-) : *addressee, collectivity, connectivity, consignor, debauchee, departmental, detainee, diffusivity, directorial, ellipsoidal, encrustation, eructation, expellee, perceptivity, receptivity, reflectivity, reflexivity, refractivity, resistivity*

On peut faire deux remarques en comparaison des mots non-préfixés. Tout d'abord la proportion de suffixés dont le dérivant est accentué sur sa deuxième syllabe est six fois supérieure pour les préfixés à POI que pour les non-préfixés (43% vs 7%) et, au sein de ces mots, on relève une proportion presque double de mots pouvant être accentués /021(-)/ pour les préfixés à POI que pour les non-préfixés (13% vs 7%). On peut alors se demander si cette deuxième différence est attribuable à la structure morphologique, au fait que les préfixés à POI présentent des structures phonologiques plus susceptibles de « maintenir » l'accent du dérivant

en deuxième syllabe ou à d'autres facteurs. Nous tenterons d'apporter une réponse à cette question au §8.4.3.

Parmi les 269 mots dont le dérivant peut être accentué sur sa première syllabe, 267 ont la même valeur de voyelle que celle relevée dans leur dérivant. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 48. Les mots dont le préfixe est de la forme $C_0\check{V}$ - et est suivi de C sont marqués en gras.

Valeur	Total	Préfixes en $C_0\check{V}$ - suivis de C	Exemples
\check{V}	240	57	<i>abdication, cogitation, deprecatory, existential, obfuscation, prejudicial, relativity...</i>
\check{V}^i	13	∅	<i>architectural, circumvention, permissivity...</i>
\bar{V}	12	7	<i>coercivity, demarcation, elongation, programmatic, prohibition, supervision...</i>
$\check{V} \sim \bar{V}$	2	2	<i>defecation, derogation</i>
Total	267	66	

Tableau 48. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant peut être accentué en première syllabe

Les deux seules exceptions à cet isomorphisme sont *denigrate* $\check{V} \sim \bar{V} \rightarrow$ *denigratory* \check{V} et *protest* $\bar{V} \rightarrow$ *protestation* $\check{V} \sim \bar{V}$. On constate donc que, dans 10 cas pertinents sur 11 pour lesquels le dérivant peut avoir \bar{V} , cette valeur est préservée dans le dérivé.

Les valeurs relevées pour les 196 mots pouvant être accentués /201(-)/ et dont le dérivant est accentué /01(-)/ uniquement (c'est-à-dire l'intégralité des mots restants, à l'exception des quatre premiers mots de (172), qui ne peuvent être accentués que /021(-)/) sont listées dans le Tableau 49.

Voyelle dérivant	Valeur dérivé	Total	Préfixes en C ₀ Ÿ- suivis de C	Exemples
Ÿ	Ÿ	3	1	<i>conformation, observation resolution</i>
̄	̄	2	∅	<i>co(-)optation, coercivity</i>
Ÿ ~ <i> - [I]	Ÿ	1	∅	<i>inclination</i>
Ÿ ~ V ^{red}	Ÿ	4	∅	<i>absentee, apposition, exudation, occultation</i>
̄ ~ V ^{red}	̄	2	2	<i>prohibition, prolongation</i>
	̄ ~ Ÿ	1	1	<i>prorogation</i>
V ^{red} ~ Ÿ	Ÿ	38	∅	<i>connotation, employee, escapee, exponential, obstetrician, ...</i>
V ^{red} ~ V ^r	V ^r	2	∅	<i>permissivity, perturbation</i>
V ^{red} ~ ̄	Ÿ	6	3	<i>obligee, obligor, proclamation, procuration, profanation, provocation</i>
̄ ~ <i> - [I] ~ V ^{red}	̄ ~ Ÿ	2	2	<i>dilatation + directorial (V^r)</i>
<i> - [I]	Ÿ	21	∅	<i>dispensation, imputation, insipidity, ...</i>
<i> - [I] ~ V ^{red}	Ÿ	2	∅	<i>diffusivity, inquisition</i>
V ^{red}	Ÿ	83	26	<i>acquisition, derivation, desperation, professorial, revolution, supposition...</i>
	V ^r	2	∅	<i>perceptivity, perspiration</i>
	̄	9	7	<i>denotation, departmental, detestation, recantation, reflectivity, reflexivity, refractivity, retardation, retiree</i>
	Ÿ ~ ̄	7	7	<i>demolition, deposition, deprivation, presentation, productivity, reportorial, selectivity</i>
	̄ ~ Ÿ	11	11	<i>denudation, detainee, devolution, emendation, emissivity, eructation, evocation, evolution, receptivity, relaxation, resistivity</i>
Total		196	60	

Tableau 49. Valeur de la voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /01(-)/

On constate que dans 58 mots sur 65 (89%) dont le dérivant présente au moins une variante pleine, la valeur de cette voyelle est reprise dans le dérivé. Les sept exceptions à cette logique

isomorphique sont *obligee, obligor, proclamation, prorogation, procuration, profanation, provocation*. Pour tous ces cas, ce non-isomorphisme consiste en l'ajout d'une variante \check{V} ou à la non-préservation de \bar{V} en faveur de \check{V} .

Tous les cas pour lesquels le dérivant a <i> réalisé [ɪ] ont \check{V} , comme pour les non-préfixés, que ce soit comme seule prononciation attestée (e.g. *diffusivity, implantation, imputation*) ou bien en variation avec \bar{V} (*dilatation, directorial*).

Parmi les 51 cas pertinents pour tester la règle de Luick, c'est-à-dire ceux ayant un préfixe en $C_0\check{V}$ - suivi de C et dont la voyelle accentuée /2/ est réduite dans le dérivant, on relève 26/51 \check{V} (51%) et 33/51 \check{V} (65%) si on ne prend en compte que les prononciations principales. On notera également les deux \bar{V} devant C_2^{292} dans *reflectivity* et *reflexivity*. Pour ce dernier, on peut faire l'hypothèse que la voyelle est héritée du dérivant distant *reflex* (vb).

Comment expliquer la proportion importante de mots pouvant avoir \bar{V} ? Une fois que nous aurons présenté les résultats de tous les inventaires, nous évaluerons si des règles comme l'« Arab Rule » peuvent rendre compte de ce que nous observons ici. Avant cela, nous suggérons une explication alternative. La grande majorité des mots du Tableau 49 avec V^{red} dans le dérivant comprennent des préfixes dont la voyelle finale est <e> et, dans le cas du préfixe *e-*, on ne relève aucun cas avec \check{V} uniquement. Lorsque cette voyelle est réduite, LPD la transcrit [i], qui marque une neutralisation de l'opposition [i:] ~ [ɪ]. Sachant que seule la première de ces deux voyelles peut régulièrement renvoyer à <e> sous l'accent²⁹³, on peut faire l'hypothèse que [i] peut être interprété comme une réalisation libre de <e> et servir de référence pour le dérivant. En revanche, les cas où on a [e] relèveraient du calcul direct. Cette hypothèse soulève une question supplémentaire : comment prédire quel mode de calcul devrait l'emporter pour un mot donné de cet inventaire ? Nous laissons la question ouverte.

Lors de notre étude des non-dérivés, nous avons relevé trois mots en *pro-* en /201(-)/ dont la voyelle accentuée est \bar{V} : *procreate, proletariat* et *proprionic*. Nous avons suggéré qu'il pouvait s'agir d'une particularité du préfixe *pro-*. Parmi les mots de cet inventaire, on compte quatre mots en *pro-* pour lesquels la voyelle accentuée /2/ est réduite dans le dérivé, *productivity, professorial, professoriate* et *proposition*. Ces quatre mots ont \check{V} en prononciation principale et seul *productivity* a \bar{V} en variante. Le préfixe *pro-* ne semble donc pas nécessiter un traitement spécifique.

²⁹² Notons qu'il s'agit d'agréments C1 dans les deux cas, et qu'on pourrait douter de leur statut de C_2 (voir la discussion en §3.3.5.1).

²⁹³ À l'exception de *pretty*, où <e> est réalisé [ɪ].

On relève dans cet inventaire deux mots pour lesquels un préfixe monosyllabique est attaché à une base commençant par <h> suivi d'une voyelle réduite : *exhibition* et *prohibition*. Le <h> ne peut être prononcé qu'en variante dans le second. On relève également *exhortation* pour lequel la voyelle suivant <h> est [ɔ:] et pour lequel le [h] n'est jamais réalisé.

Nous avons donc relevé le même comportement global que dans les autres inventaires : l'isomorphisme dérivationnel prévaut pour la valeur de la voyelle accentuée mais ne conduit généralement pas à des violations de *CLASH. Nous avons cependant relevé plus d'exceptions dans cet inventaire sur ces deux aspects, ce qui pourrait être attribué à la structure morphologique des mots de cet inventaire ou à d'autres paramètres qu'il faudra déterminer.

7.3.2.1.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 240 mots, parmi lesquels les 11 en (173) présentent une variation de la position de l'accent primaire. Ce sont tous des suffixés en *-ory*.

- (173) /010000/ ~ /020100/ : *abbreviatory, annunciatory, appreciatory, conciliatory, discriminatory, elucidatory, initiatory, investigatory, propitiatory, retaliatory*
 /020100/ ~ /010000/ : *congratulatory*

Le(s) accent(s) que le dérivant porte en première ou deuxième syllabe est/sont préservé(s) dans 226 mots (94%), qu'il s'agisse d'un accent à l'initiale, en deuxième syllabe, d'une variation entre ces deux positions ou bien d'un accent variable à l'initiale suivi d'un autre accent. Des exemples pertinents sont donnés en (174).

- (174) a. /20-/ : *concretization, dedicatee, educability, interviewee, prosecutorial, relativistic, subsidization, supplementation...* (23 mots)
 b. /02-/ : *accentuation, collapsibility, discriminatory, examinee, impetuosity, initiation, propitiatory, sustainability...* (195 mots)
 c. /20-/ ~ /02-/ : *comparability, preferability*
 /02-/ ~ /20-/ : *applicability, computability, demonstrability, despicability, interpellation*
 d. /(2)2-/ : *confabulation*

Ainsi, comme pour les non-préfixés, l'isomorphisme accentuel semble être la force déterminante dans le placement de l'accent secondaire pour les suffixés. On ne relève que les cinq mots en (175), soit 2% de l'inventaire, qui ne préservent pas systématiquement l'accent de leur dérivant.

(175) /01(-)/ → /02-/ ~ /20-/: *antagonistic, inauguration, infinitival, prognostication, subsidiarity*

Notons qu'on ne relève toujours aucun cas de non-isomorphisme en /10-/ → /02-/ et qu'un échec de préservation accentuel se traduit toujours par l'apparition d'un schéma /20-/.

Enfin, on relève les neuf cas particuliers en (176).

(176) a. /201(-)/ → /2001(-)/ : *circumvallation, instrumentality, opportunistic, recommendation, representation*

b. /01-/ → /02/ ~ /22-/: *configuration, experimental, inquisitorial*

c. /01-/ ~ /21/ → /02-/ ~ /20-/: *concatenation*

Comme nous l'avons vu avec les non-préfixés, les mots comme ceux de (176a) peuvent être analysés comme relevant de l'isomorphisme dérivationnel pour ce qui est de l'accentuation à l'initiale, mais ils mettent en évidence la non-préservation en troisième syllabe (pas de schéma /2021(-)/). Il semble s'agir ici d'une manifestation de *CLASH.

Les mots de (176b) peuvent présenter une suite de deux accents secondaires alors qu'on ne trouve pas de suites d'accents adjacents dans le dérivant. Nous n'avons pas, à ce stade, d'explication à proposer pour ces mots.

Nous avons mis *concatenation* de côté car il nous semble que deux analyses de son accentuation sont possibles. La première consiste à l'analyser comme un cas de non-préservation accentuelle puisque l'accent primaire en deuxième syllabe n'est pas toujours préservé. La seconde consiste à dire que, dans le cas du schéma /02-/, il préserve la position de l'accent primaire de *concaténate*, alors que dans le cas du schéma /20-/, il préserve la position de l'accent secondaire variable de ce dernier. Cependant, cette seconde proposition n'explique pas pourquoi l'accent en deuxième syllabe n'est pas préservé et pourquoi on ne relève pas de possibilité en /22-/.

Ainsi, on compte 200 mots (84% de l'inventaire) dont le dérivant est accentué en deuxième syllabe uniquement (c'est-à-dire à l'exclusion des mots de (174c,d)), si l'on exclut les cas particuliers de (174b). La préservation de cet accent en deuxième syllabe est effective dans 195 mots (97%) et n'échoue que dans cinq mots (3%). On peut faire plusieurs remarques en comparant ces données à celles des non-préfixés. Tout d'abord, la proportion de mots ayant un dérivant accentué en deuxième syllabe est considérablement plus élevée pour les préfixés à POI que pour les non-préfixés (80% vs 20%), comme pour les mots à deux syllabes prétoniques. Au sein de ces mots, l'isomorphisme est bien plus fort pour les préfixés à POI que pour les non-préfixés (97% vs 80%).

Notons enfin que nous avons relevé les deux mots en (177), dont les dérivants locaux sont accentués à l'initiale mais dont les dérivants distants sont accentués en deuxième syllabe.

(177) *immúne* → *ímmunize* → *ìmmunizátion*
repúte → *réputable* → *rèputabilité*

Ces mots sont accentués /20-/, ce qui suggère que le dérivant distant n'est pas pris en compte dans le placement de l'accent /2/, contrairement à ce que nous avons relevé pour les non-préfixés dans le cas d'*aromaticity* et *academician*.

Pour ce qui est des valeurs de voyelles accentuées /2/ dans leur ensemble, si l'on ne prend en compte que les deux principaux inventaires, c'est-à-dire (174a,b), on ne relève que trois exceptions à l'isomorphisme vocalique avec $\bar{V} \rightarrow \check{V}$: *denounce* → *denunciation*, *pronounce* → *pronunciation* et *renounce* → *renunciation*.²⁹⁴ Ces cas sont cependant marginaux et peuvent être assimilés à une forme d'allomorphie de la racine *-nounce*. Les valeurs relevées pour les mots accentués /20-/ et pour ceux accentués /02-/ sont présentées dans les Tableaux 50 et 51, respectivement.

Valeur	Total	Préfixes en C ₀ \check{V} - suivis de C	Exemples
\check{V}	21	9	<i>combinatorial</i> , <i>complementarity</i> , <i>complementation</i> , <i>concretization</i> , <i>dedicatee</i> , <i>educability</i> , <i>eligibility</i> , <i>immunization</i> , <i>implementation</i> , <i>improvisation</i> , <i>instrumentation</i> , <i>interviewee</i> , <i>predicability</i> , <i>profitability</i> , <i>prosecutorial</i> , <i>relativistic</i> , <i>replicability</i> , <i>reputability</i> , <i>separability</i> , <i>subsidization</i> , <i>supplementation...</i>
\check{V}^i	1	Ø	<i>permeability</i>
\bar{V}	1	Ø	<i>supervisee</i>
Total	23	9	

Tableau 50. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /20-/

²⁹⁴ Notons également la modification orthographique : <ou> → <u>.

Valeur	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
Ṽ	130	79	<i>abomination, collaboration, digestibility, eradication, extensibility, initiation, obliteration...</i>
Ṽ ^r	10	∅	<i>affordability, amortization, commerciality, convertibility, determination deterministic, extermination, interpretation, reverberation, reversibility</i>
Ṽ	49	45	<i>accountability, commutability, degradability, enthusiastic, inebriation, reliability, sustainability... + experiential (Ṽ^r)</i>
Ṽ ~ Ṽ	1	∅	<i>resolvability</i>
Ṽ ~ Ṽ	2	2	<i>amenability + excoriation (Ṽ^r ~ Ṽ)</i>
Total	195	126	

Tableau 51. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots accentués /02-/

L'isomorphisme vocalique prévaut donc ici également, comme le montrent les cas pertinents en gras dont le dérivant a Ṽ.

Les mots de (174c) préservent également les valeurs de voyelle trouvées dans leurs dérivants, que leur schéma accentuel soit /20-/ ou /02-/. Les valeurs relevées sont présentées dans le Tableau 52.

Valeur	Variante /20-/	Variante /02-/
Ṽ	<i>applicability, computability, despicability, preferability</i>	<i>comparability, applicability, demonstrability, despicability, interpellation,</i>
Ṽ ^r		<i>preferability, interpellation</i>
Ṽ		<i>computability</i>
Ṽ ~ Ṽ		<i>comparability</i>

Tableau 52. Valeurs de voyelles accentuées pour les mots de (174c)

Tout comme pour les mots de (174a,b), l'isomorphisme vocalique rend compte de toutes les valeurs de voyelle relevées.

Le seul mot de (174d), *confabulate*, suit également ce principe, et présente deux Ṽ.

Il en va de même pour les mots de (176a), qui ont Ṽ à l'exception de *circumvallation* qui a Ṽ^r.

Les trois mots de (176b) préservent la deuxième voyelle de leur dérivant (trois Ṽ). Leur première voyelle est :

- réduite dans le dérivant et réalisée \check{V} dans *configuration* ;
- pleine en variante dans le dérivant et préservée dans *experimental* (\check{V}) ;
- <i> réalisé [ɪ] dans le dérivant et réalisée \check{V} dans *inquisitorial*.

Le seul mot de (176c), *concatenation*, préserve les deux \check{V} de son dérivant, *concatenate*.

Enfin, les six mots de (175) présentent tous une variante en /20-/ pour laquelle la voyelle accentuée /2/ n'est pas accentuée dans le dérivant. Cette voyelle peut être :

- réduite dans le dérivant et réalisée \check{V} dans *combinatorial* et *subsidiarity* ;
- toujours pleine dans le dérivant et identique à celle du dérivé dans *antagonistic* et *prognostication* (\check{V})²⁹⁵ ;
- <i> réalisé [ɪ] dans le dérivant et réalisée \check{V} dans *inauguration* et *infinitival*.

Ainsi, si l'on met de côté les trois cas particuliers de *denunciation*, *pronunciation* et *renunciation*, la totalité des mots reprennent la valeur des voyelles pleines du dérivant.

Nous avons donc vu que les préfixés à POI étudiés ici étaient plus souvent dérivés de mots accentués en deuxième syllabe et préservait mieux l'accent en deuxième syllabe que les non-préfixés. Nous avons également vu que les valeurs de voyelle accentuée /2/ dans les dérivés étaient identiques à celles relevées dans les dérivants dans la très grande majorité des cas.

7.3.2.1.3.4. Quatre syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 52 mots. On ne relève aucun cas de variation de la position de l'accent primaire.

Le(s) accent(s) du dérivant sont strictement préservés dans 46 mots (88%), comme le montrent les mots en (178).

- (178) /20-/ : *relativization, substitutability*
 /02-/ : *acclimatization, commensurability, deterioration, electioneer, impressionistic, proportionality, securitization...* (31 mots)
 /2020-/ : *aboriginality, apprehensibility, comprehensibility, confidentiality, differentiation, excommunication, exponentiation, impecuniosity, individuality, individuation, perpendicularity, reprehensibility, superficiality* (13 mots)

²⁹⁵ On ne peut pas savoir s'il s'agit ici de calcul par référence ou de calcul direct puisque les deux font ici les mêmes prédictions.

Les six mots restants sont listés en (179).

- (179) a. *diréctional* → *directionality* /0200100/ ~ /2000100/
b. /01-/ → /02-/ ~ /22-/ : *containerization*
c. /201-/ → /2000-/ : *supererogation*
/100-/ ~ /201-/ → /2020-/ : *recognizability*
/100-/ ~ /201-/ → /2000-/ : *reconciliation*
d. *desertification* /02-/ ~ /20-/

Le premier mot, *directionality*, est un cas de préservation variable en deuxième syllabe comme nous en avons relevé dans les autres inventaires.

Le second, *containerization*, reçoit un accent secondaire variable en première syllabe que l'on ne retrouve pas dans son dérivant, *containerize*.

Les mots en (179c) devraient tous pouvoir être accentués /2020-/ car leur dérivant peut être accentué en première et en troisième syllabe. Dans le cas de *supererogation*, le dérivant *supererogate*, est toujours accentué /20100/ mais l'accent en troisième syllabe n'est pas préservé. C'est peut-être dû à la rareté de ces deux mots (aucune occurrence relevée dans le BNC), ce qui pourrait conduire *supererogation* à se comporter comme un non-dérivé. Pour les deux autres mots, les dérivants *recognizable* et *reconcile* ne sont accentués /201(-)/ qu'en variante. Assez curieusement, les deux dérivés ne se comportent pas de la même manière puisque *recognizability* préservent les deux accents possibles du dérivant alors que *reconciliation* ne préserve que celui à l'initiale.

Enfin, *desertification* présente une particularité morphologique qui pourrait expliquer son comportement phonologique. En effet, il s'agit d'une formation en *-ification* puisque °*desertify* n'est pas attesté. On peut alors se demander si le bloc *-ification* s'attache au verbe *desért* ou au nom *désert*. Le sens donné par l'OED suggère un attachement au nom : « The process of becoming or rendering desert; the transformation of fertile land into desert or arid waste, esp. as a result of human activity. » Si cela est bien le cas, comment expliquer que la prononciation principale de *desertification* est /02-/ ? On peut proposer trois hypothèses. La première consiste à l'analyser comme *desért* (vb) + *-ification*, mais cela semble contradictoire avec le sémantisme de *desertification*. La seconde consiste à supposer une dérivation intermédiaire via °*desertify*, accentué /0100/ du fait de la terminaison contraignante *-ify*. La troisième consiste à dire qu'il s'agit bien d'une dérivation à partir du nom *désert* mais qu'il s'agit ici de non-préservation

accentuelle et que c'est le C₂ <rC> qui « attire » l'accent /2/ en deuxième syllabe ou bien le préfixe qui « repousse » l'accent /2/. Dans cette dernière hypothèse, il s'agirait d'un des seuls cas pour lesquels la non-préservation accentuelle concerne un accent à l'initiale et aboutit au schéma /02-/.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ observées dans ces suffixés sont toujours identiques à celles relevées dans leur dérivant. Pour les mots de (178), on relève les valeurs présentées dans le Tableau 53. Les mots en gras sont ceux dont la voyelle est une <V̇> ≠ <u> suivi de C.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/20-/ seulement	/02-/ seulement	/2020-/	/2020-/
V̇	<i>relativization, substitutability</i>	<i>collectivization, dimensionality, recoverability...</i> (20 mots)	<i>aboriginality, excommunication, reprehensibility...</i> (11 mots)	<i>comprehensibility, differentiation, individuality...</i> (11 mots)
V̇ ^r		<i>diversification, proportionality</i>	<i>perpendicularity</i>	
V̄		<i>acclimatization, behaviouristic, computerization... + deterioration, desirability (V̄^r)</i> (19 mots)	<i>superficiality</i>	<i>excommunication, impecuniosity</i>

Tableau 53. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots de (178)

Les valeurs relevées pour les cinq mots de (179) sont :

- *diréctional* V̄ ~ V^{red} (inaccentué) et V̇ → *directionality* /20-/ V̄ ~ /02-/ V̇ ;
- *contáinerize* V̄ → *containerization* avec V̄ en deuxième syllabe et V̇ en première syllabe quand il est accentué /22-/ ;
- *sùperérogate* V̄ en première voyelle → *sùpererogátion* V̄
- *recognizable* /1000/ ~ /2010/ V̇ (et V̄) → *rècognizability* V̇ et V̄
- *reconcile* /100/ ~ /201/ V̇ (et V̄) → *rèconciliátion* V̇

L'isomorphisme dérivationnel permet donc de rendre compte de la totalité des valeurs de voyelles relevées ici.

7.3.2.1.3.5. Cinq syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire est composé de 13 mots qui préservent systématiquement le(s) accent(s) de leur dérivant. Les deux schémas possibles sont présentés en (180).

- (180) /02-/ : ***commercialization, conceptualization, contextualization, impressionability, initialization, pronominalization***
 /2020-/ : *compartmentalization, comprehensivization, constitutionality, exhibitionistic, individualistic, **individualization, institutionalization***

Tous les mots marqués en gras sont ceux qui peuvent être analysés comme des violations de *LAPSE car ils présentent une suite de plus de deux syllabes inaccentuées. On constate que dans la plupart de ces cas, on relève des compressions qui régularisent le schéma accentuel de ces mots en surface. Nous reviendrons plus en détail sur ces phénomènes et, plus largement, sur *LAPSE au §8.1.3.

Comme pour la position de l'accent /2/, la valeur de la voyelle accentuée /2/ correspond systématiquement à celle trouvée dans le dérivant. On relève les valeurs listées dans le Tableau 54. Les mots dont la voyelle accentuée /2/ en question est une <V̇> ≠ <u> sont marqués en gras.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/02-/ seulement	/2020-/	/2020-/
V̇	<i>conceptualization, contextualization, impressionability, initialization, pronominalization</i>	<i>compartmentalization, comprehensivization, constitutionality, exhibitionistic, individualistic, individualization, institutionalization</i>	<i>compartmentalization, comprehensivization, exhibitionistic, individualistic, individualization</i>
V̇ ^r	<i>commercialization</i>		
V̇			<i>constitutionality, institutionalization</i>

Tableau 54. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés à cinq syllabes prétoniques

On ne relève pas d'autre valeur que V̇ pour les cas pertinents en gras. Par conséquent, il n'est pas possible de montrer qu'il s'agit ici d'isomorphisme dérivationnel, même si l'identité accentuelle avec les dérivants suggère que cette analyse est à préférer à une analyse de calcul direct.

7.3.2.1.3.6. Nombre de syllabes prétoniques variable

On compte cinq mots dans cet inventaire. Pour les quatre mots en (181), la variation du nombre de syllabes prétoniques est attribuable à une variation de la position de l'accent primaire.

(181) *cóvenant* (vb) → *covenanter* /1000/ ~ /2010/ ~ /2001/

ímprovisé → *improvisatory* /201000/ ~ /200100/

rècapítulate → *recapitulatory* /2010000/ ~ /2000100/

sùpèrérógate → *supererogatory* /20000100/ ~ /2001000/

Pour tous ces mots, l'accent à l'initiale du dérivant est préservé comme accent secondaire, mais c'est le seul à être préservé. Dans les cas de *recapitulatory* et *supererogatory*, les dérivants portent également un accent sur leur troisième syllabe qu'on ne retrouve pas dans les dérivés.

Le dernier mot, *religiosity* /020100/ ~ /20100/, a un nombre de syllabes prétoniques variable du fait de la coalescence optionnelle de [i] avec [dʒ] : [ri, lɪdʒi'ɒsəti] ~ [,relɪ'dʒɒsəti]. La prononciation principale, avec trois syllabes prétoniques, voit l'accent en deuxième syllabe de *religious* préservé alors que la variante avec deux syllabes prétoniques ne préserve pas cet accent. Dans ce second cas, l'accent secondaire est à l'initiale, conformément à ce qu'on relève dans la majorité des mots ayant deux syllabes prétoniques.

Dans tous les mots, la voyelle accentuée /2/ correspond à celle trouvée dans le dérivant. Il s'agit toujours d'une \check{V} à part pour *supererogatory*, qui a une \bar{V} due à <u>. Puisqu'il s'agit de \check{V} , on ne peut pas démontrer qu'il s'agit bien ici d'isomorphisme dérivationnel.

7.3.2.2. PTI dans le dérivant (Annexe 28)

7.3.2.2.1. Suffixés sans déplacement de /1/

7.3.2.2.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 39 mots. 34 d'entre eux (89%) préservent l'accent secondaire trouvé dans leur dérivant, que cet accent soit variable (voir (182a)) ou stable (voir (182b)).

- (182) a. *decryption, deflation, exteriorize, ingestion, pre(-)emption, prepotency, regenerative, regression, subjacency, transparency...*²⁹⁶
 b. *insider*

On relève trois mots pour lesquels un accent secondaire variable absent du dérivant est présent dans le dérivé : *denominative, denotative* et *implosive*. Pour les deux premiers mots, le préfixe *de-* a un sens (non-productif) que Videau (2013 : 62) qualifie d' « intensif » et que l'OED définit comme « Down to the bottom, completely; hence thoroughly on and on, away; also methodically, formally ». *Denotative* pourrait être opposé à *connotative*, mais dans ce cas le second n'est pas plus fréquent que le premier (aucune occurrence dans le BNC pour les deux termes et l'OED donne des fréquences approximatives comparables). On ne dispose donc pas de l'argument fréquentiel pour affirmer ici que *connotative* est le terme non-marqué de la paire et que le préfixe de *denotative* est accentué pour marquer l'opposition à ce dernier. Par ailleurs, leurs dérivants ne présentent pas une telle opposition accentuelle et leur rapport fréquentiel est inverse à celui auquel on s'attendrait si *connote* était le terme non-marqué : *denote* apparaît 840 fois dans le BNC alors que *connote* n'apparaît que 65 fois. Ces éléments suggèrent que l'opposition avec *connotative* n'est pas à l'origine de l'accentuation du préfixe de *denotative*.

Dans le cas d'*implosive*, il s'agit d'un allomorphe du préfixe locatif *in-*. Notons qu'*explosive* ne porte pas d'accent sur *ex-* et que ce mot est bien plus fréquent qu'*implosive* (725 occurrences dans le BNC contre 2 pour *implosive*), ce qui suggère qu'il s'agit du terme non-marqué de la paire. On peut cependant se demander pourquoi on ne trouve pas la même distinction accentuelle pour leurs dérivants, *implode* et *explode* (tous deux en /01/) alors qu'ils présentent des fréquences relatives comparables (27 vs 1583, respectivement).

On relève également *prepositive*, avec /21(-)/ → /(2)1(-)/. L'accent secondaire stable du dérivant, *prepose*, devient variable dans *prepositive*.

Le dernier mot est *transferable* /010/ ~ /210/ ~ /100/, dérivé de *transfer* (vb) /01/ ~ /10/. On constate que le schéma accentuel du dérivé diffère de celui du dérivant car il peut présenter une suite de deux accents que l'on ne retrouve pas dans le dérivant.

Les mots de (182) préservent également systématiquement la valeur de la voyelle accentuée /2/ relevée dans leur dérivant. Il s'agit toujours de \bar{V} pour les préfixes à voyelle finale et de \check{V} pour les préfixes à consonne finale²⁹⁷, comme on peut le voir en (183).

²⁹⁶ Cet inventaire contient également *exportable* et *importer* qui préservent également la variante de la position de l'accent primaire avec accent initial relevée dans leur dérivant.

²⁹⁷ Tous les préfixés en *trans-* ont aussi une variante en [ɑ:].

- (183) 14 \check{V} : *conflation, expiratory, exportable, exteriorize, externalize, exurbanite, importer, ingestion, insider, subjacency, transaction, transcription, transference, transparency*
- 20 \bar{V} : *decanter, decryption, deflation, deflationary, demotion, detraction, pre(-)emption, pre(-)emptive, pre(-)emptor, prepositive, prepotency, recyclable, reflationary, regenerative, regression, regressive, replacement, resorption, resorptive*

Deux des cinq mots restants ont un dérivant avec une VNR, qu'ils préservent tous les deux : \check{V} *insider, transferable*. *Implode* a <i> réalisé [ɪ], on ne peut donc pas savoir si la \check{V} dans *implosive* peut être analysée comme un cas d'isomorphisme. Enfin, *denominative* et *denotative* ont tous deux des dérivants pour lesquels la première voyelle est inaccentuée et réduite. Leur première voyelle est réalisée \bar{V} .

Sur les 34 mots ayant un accent secondaire variable et dont la voyelle n'est pas <i> toujours réalisée [ɪ], on relève 26 mots (76%) pour lesquels la voyelle peut se réduire lorsqu'elle n'est pas accentuée.

7.3.2.2.1.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 19 mots qui préservent tous le schéma /201(-)/ de leur dérivant. Comme dans l'inventaire précédent, tous les préfixes monosyllabiques à consonne finale ont \check{V} (voir (184a)). Les préfixes dissyllabiques ont tous \check{V} (voir (184b)). Enfin, les préfixes monosyllabiques à voyelle finale présentent un peu plus de variation, toujours héritée du dérivant (voir (184c)).

- (184) a. \check{V} : *disappointment, exhibitionist, transcendentalism* (+[a:])
- b. \check{V} : *antecedence, antecedent, interjection, intermission, internationalize, interruption, intersection, intervention, interventionism, introspective, retrocession, retrogression, retrogressive, retroversion*
- c. \bar{V} : *coalescent*
- $\bar{V} \sim \check{V}$: *recrudescent*

Dans le cas de *recrudescent*, qui constitue le seul cas pertinent de l'inventaire, on peut faire deux analyses de la possibilité d'avoir \bar{V} . La première consiste à l'analyser comme de l'isomorphisme dérivationnel portant sur la valeur de la voyelle, contre la logique structurelle qui appellerait \check{V} . La seconde consiste à l'analyser comme une autre forme d'isomorphisme : la préservation du caractère phonologiquement autonome du préfixe (et donc, en conséquence, de la valeur \bar{V}).

7.3.2.2.2. Suffixés par substitution/co-suffixation avec déplacement de /1/

On ne compte qu'un seul mot ayant cette structure : *contemporaneity*, dont le schéma accentuel (/02-/ ~ /22-/) ainsi que les valeurs de voyelles (Ǻ et Ǻ) sont identiques à celle de son dérivant/co-suffisé *contemporaneous*.

7.3.2.2.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.3.2.2.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire est composé des six mots listés en (185).

- (185) a. /1(-)/ → /(2)1(-)/ : *exurban, ingressive, prefixal*
b. *viceroy* → *vicerégal*
b. *disjunct* /01/ ~ /10/ → *disjunctive* /(2)10/
c. *postpose* /21/ ~ /10/ → *pòstpósitive*

Pour les trois mots en (185a), le dérivant est accentué à l'initiale et, lorsque l'accent primaire se déplace d'une syllabe vers la droite, on relève un accent secondaire variable en première syllabe. Il semble impossible de déterminer si cet accent secondaire relève d'une forme d'isomorphisme (préservation de l'accent /1/ du dérivant) ou bien de l'autonomie phonologique des préfixes.

Pour *viceregal*, la stabilité de l'accent /2/ suggère que le préfixe possède bien ici son propre domaine phonologique.

Dans le cas de *disjunctive*, le dérivant est accentué en première ou en deuxième syllabe et le dérivé présente, lui aussi, le schéma /(2)1/. Comme pour les quatre mots de (185a), on ne peut pas déterminer s'il s'agit d'isomorphisme ou de l'autonomie phonologique de *dis-*.

Dans le cas de *postpositive*, on constate que la position de l'accent primaire est stabilisée par rapport au dérivant et que le préfixe est alors systématiquement accentué /2/.

Dans tous les cas, la voyelle accentuée /2/ est identique à celle relevée dans le dérivant. On relève les valeurs en (186).

- (186) Ǻ : *disjunctive, exurban, ingressive*
Ǻ : *prefixal, postpositive, viceregal*

Notons qu'on ne relève aucun cas de \check{V} suivi de C.

La première voyelle ne peut se réduire dans aucun des trois mots pour lesquelles elle n'est pas <i> réalisé [ɪ].

7.3.2.2.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 42 mots, tous accentués en /201(-)/, quel que soit le schéma accentuel du dérivant. Les mots sont listés dans le Tableau 55 en fonction du schéma accentuel de leur dérivant.

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	11	<i>defalcation, dislocation, expurgation, extradition, infiltration, insolation, interception, retrospection, retrospective, transitivity, transudation</i>
/01(-)/	17	<i>defamation, deportation, deportee, dissolution, exhalation, exhumation, impassivity, inhibition, instillation, internee, intrepidity, transcendental, transmissivity, transmutation, transpiration, transportation, transposition</i>
/(2)1(-)/	5	<i>debarkation, expiration, externality, indentation, inhalation</i>
Variation	9	/10(-)/ ~ /01(-)/ : <i>exculpation, insufflation, transferee, transformation</i> <i>postpose /21/ ~ /10/ → pòstposítion</i> /01/ ~ /21/ ~ /10/ : <i>exportation, importation</i> + <i>precedential</i> ²⁹⁸ /100/ ~ /201/ : <i>prematurity</i>

Tableau 55. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

C'est donc *CLASH qui prévaut ici puisqu'on ne relève aucun cas en /021(-)/.

Pour ce qui est de la valeur des voyelles accentuées /2/, on relève 34 mots pour lesquels la première voyelle peut être accentuée dans le dérivant et est systématiquement reprise dans le

²⁹⁸ Le dictionnaire présente une erreur sur l'entrée de *precedence*, le dérivant de *precedential*. L'entrée est : '**pres** **id** **ənts** 'pri:s-, -əd-; pri 'si:d ənts, prə-. Nous avons souligné la partie de la transcription qui est problématique. Il n'est pas normalement possible d'avoir [i] sous l'accent. On peut alors supposer qu'il s'agit soit de [i:] accentué /2/ ou de [i] inaccentué. *Precedential* est à classer dans l'une des deux catégories de la dernière ligne du Tableau 55 selon l'interprétation retenue.

dérivé. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 56. Les cas pour lesquels le préfixe est de la forme C₀V̇- et est suivi de C sont marqués en gras.

Valeur	Total	Préfixes en C ₀ V̇- suivis de C	Exemples
V̇	16	∅	<i>dislocation, expiration, indentation, interception, insolation, retrospection...</i>
V̄	3	2	<i>debarkation, defalcation, postposition</i>
V̇ ~ V̄	2	2	<i>precedential, prematurity</i>
V̇ ~ <a> - [a:]	4	∅	<i>transferee, transformation, transitivity, transudation</i>
Total	25	4	

Tableau 56. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés dont le dérivant peut être accentué en première syllabe

Les quatre V̄ relevées dans cet inventaire pour les préfixes en C₀V̇- devant C peuvent être analysées comme relevant de l'isomorphisme dérivationnel ou comme étant la marque d'une autonomie phonologique du préfixe que l'on ne trouverait pas toujours dans les dérivants.²⁹⁹

Les 17 mots restants sont ceux dont les dérivants sont accentués /01(-)/. Nous avons rassemblé les valeurs de voyelles relevées pour ceux-ci dans le Tableau 57.

Voyelle dérivant	Valeur dérivé	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
V̇ ~ [a:]	V̇ ~ [a:]	6	∅	<i>transcendental, transmissivity, transmutation, transpiration, transportation, transposition</i>
V̇ ~ V ^{red}	V̇	2	∅	<i>exhalation, exhumation</i>
<i> - [i]	V̇	6	∅	<i>dissolution, impassivity, inhibition, interneer, intrepidity</i>
V ^{red}	V̄	2	2	<i>deportation, deportee</i>
	V̇ ~ V̄	1	1	<i>defamation</i>
Total		17	3	

Tableau 57. Valeurs de voyelles accentuées /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /01(-)/

²⁹⁹ Dans le cas de *defalcate*, la réalisation V̄ de la voyelle accentuée est problématique puisque, si elle était la marque du fait que le préfixe possède son propre domaine phonologique, alors ce mot devrait être accentué /201/ et non /100/.

Les huit mots pour lesquels la valeur de la voyelle est identique à celle relevée dans le dérivant sont non-pertinents donc on ne peut pas déterminer s'il s'agit de calcul direct ou de calcul par référence.

Les mots dont les dérivants ont <i> réalisé [ɪ] sont non-pertinents également puisque le calcul direct prédit \check{V} , tout comme le calcul par référence (si on considère qu'il s'agit d'une \check{V} dans le dérivant).

Les trois mots pour lesquels la première voyelle du dérivant est réduite ont \bar{V} (*deportation*, *deportee*) ou $\check{V} \sim \bar{V}$ (*defamation*), et il s'agit également des trois seuls cas de préfixes en $C_0\check{V}$ - de l'inventaire pour lesquels la valeur de la voyelle n'est pas attribuable à l'isomorphisme dérivationnel. Sachant que nous avons relevé des cas comparables avec des POI, il est difficile d'attribuer avec certitude la valeur \bar{V} de ces préfixes à leur autonomie phonologique.

Pour ce qui est de l'autonomie phonologique des préfixes monosyllabiques, on relève trois mots pour lesquels on trouve [h] suivi d'une voyelle réduite à l'initiale de la base à laquelle est attaché le préfixe : *in[hə]lation*, *ex[hə]lation* et *ex[hju]mation*. Tous présentent cependant une variante sans [h]. On pourrait y ajouter *inhibition*, dont la seconde syllabe peut être réalisée [hi], [ɪ] ou [ə], si on analyse [ɪ] comme une voyelle réduite. Cependant, cela poserait le problème de savoir pourquoi [h] est possible devant [ɪ] et non devant [ə].

7.3.2.2.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 54 mots, parmi lesquels 31 préservent strictement le(s) accent(s) relevés dans leur dérivant. Pour ces mots, on relève les six configurations en (187).

- (187) /02-/ ~ /22-/ : *decapitation*, *expatriation*, *expropriation*, *invincibility*, *intimidation*,
regurgitation, *regeneration*, *inscrutability*
 /22-/ ~ /02-/ : *concelebration*, *detoxication*, *devaluation*, *repatriation*
 /(2)2-/ : *cohabitee*, *cohabitation*, *exfoliation*
 /02-/ : *anteriority*, *confederation*, *degeneration*, *depreciation*, *dissociation*,
impersonation, *incorporation*, *ineffability*, *infatuation*, *inoculation*,
interpolation, *invigoration*, *subordination*
 /22-/ : *decortication*
 /02-/ ~ /20-/ : *intercalation*, *transferability*

On relève également 20 mots avec de la variation sur la présence de deux accents sur les deux premières syllabes, dans le dérivant comme dans le dérivé. Les différentes configurations relevées sont présentées dans le Tableau 58.

Accentuation du dérivant	Accentuation du dérivé	Mots concernés
/01-/	/22-/ ~ /02-/	<i>excogitation, transfiguration</i>
	/02-/ ~ /22-/	<i>co(-)ordination, disintegration, incarceration, indoctrination, insemination, insinuation, rejuvenation, resuscitation, transmissibility, transliteration</i>
	/22-/	<i>incriminatory</i>
/01-/ ~ /21-/	/02-/	<i>renewability</i>
	/02-/ ~ /20-/	<i>exteriority, extravasation</i>
/(2)1-/	/22-/	<i>defenestration, desalination</i>
	/20-/ ~ /02-/ ~ /22-/	<i>dissimilation</i>
/21-/	/(2)2-/	<i>deceleration</i>

Tableau 58. Suites d'accents et préservation accentuelle

On relève donc 13 mots pour lesquels une suite d'accents absente du dérivant apparaît dans le dérivé, 3 mots pour lesquels une telle suite d'accents n'est pas préservée dans le dérivé, 2 mots pour lesquels le premier accent d'une suite de deux accents est variable dans le dérivant et stable dans le dérivé et un mot pour lequel on a le schéma inverse. Enfin, on relève le cas de *dissimilation* dont l'accent secondaire variable n'est pas préservé systématiquement. Notons que pour la réalisation /22-/, le [s] de *dissimilation* est géminé.

À ce stade, il ne reste que trois mots. Le premier est *coincidental* /02010/ ~ /20010/, qui ne préserve que de façon variable l'accent en deuxième syllabe de son dérivant, *coïncidence*.

Le second est *extraposition*, dérivé d'*extrapóse*. Ce mot vient confirmer l'absence de mots en /2021(-)/.

Le dernier est *interposition* /200100/ ~ /020100/, dérivé d'*interpóse*, qui est bien plus problématique. En effet, ce schéma est contradictoire avec toutes les observations faites ici sur la préservation accentuelle : on n'a pas relevé de cas de non-préservation qui aboutisse à un schéma /02-/. Il est contradictoire également avec une analyse selon laquelle le préfixe aurait

son propre domaine phonologique : la variante en /02-/ ne peut en aucun cas être attribuée à une forme d'indépendance phonologique du préfixe puisque celui-ci est dissyllabique et que, par conséquent, la position de l'accent /2/ ne correspond pas à la première syllabe de la base à laquelle est attaché le préfixe et on ne voit pas comment expliquer que le préfixe est accentué en finale et non à l'initiale ? La seule piste que nous pouvons suggérer est celle d'une forme d'analogie paradigmatique avec des suffixés contenant également le préfixe *inter-*, e.g. *intèrpolàtion*, *intèrpretàtion*, qui doivent leur accentuation /02-/ à leurs dérivants, *intèrpolate* et *intèrpret*.

Les variantes en /20-/ de *coincidental*, *dissimilation*, *exteriority* et *transferability* sont problématiques pour une analyse proposant que les préfixes ont leur propre domaine phonologique puisque cela impliquerait que le second domaine phonologique commence par /00-/.

On notera la proportion élevée de mots pouvant être accentués /22-/ (33/53 soit 62%) dans cet inventaire alors qu'ils étaient marginaux dans les inventaires précédents.

Nous avons rassemblé les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevées dans le Tableau 59 dans les cas où la valeur relevée dans le dérivé est identique à celle relevée dans le dérivant, en fonction de la position de la voyelle. Les mots dont la voyelle accentuée /2/ considérée est une <V̇> ≠ <u> devant C sont marqués en gras.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/2̲0-/	/σ2̲-/	/2̲2-/
\check{V}	<i>dissimilation, exteriority, extraposition, extravasation, intercalation, interposition</i>	decapitate, cohabitation, coincidental, concelebration, confederation, deceleration, disintegration, dissimilation, ineffability, insemination, regeneration, transmissibility... (32 mots)	<i>concelebration, disintegration, dissimilation, excogitation, exfoliation, expatriation, expropriation, intimidation, invincibility</i>
$\overset{r}{V}$		<i>co(-)ordination, decortication, impersonation, incarceration, incorporation, intercalation, interpolation, regurgitation, subordination, transferability,</i>	
\bar{V}	<i>coincidental</i>	depreciation, dissociation, exfoliate, expropriate, inscrutability, rejuvenation, renewability, + anteriority, exteriority	<i>co(-)ordination, cohabitation, cohabitee, decapitation, deceleration, defenestration, desalination, detoxication, devaluation, regeneration, regurgitation, repatriation</i>
$\check{V} \sim [a:]$	<i>transferability</i>		<i>transfiguration, transliteration, transmissibility</i>
$\check{V} \sim \bar{V}$		expatriation	

Tableau 59. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle

On constate donc que, comme dans les autres inventaires, la valeur des voyelles est largement reprise du dérivant, comme le montrent les cas pertinents en gras en /σ2̲-/. On relève uniquement des \bar{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C.

Les mots restants ont des dérivants dont la première voyelle est soit une voyelle réduite (voir (188a)), soit $\langle i \rangle$ réalisé [I] (voir (188b)).

(188) a. $V^{\text{red}} \rightarrow \bar{V}$: *rejuvenation, resuscitation*

b. $\langle i \rangle - [I] \rightarrow \check{V}$: *disintegration, incarcerate, incriminatory, indoctrination, insemination, insinuate*

Enfin, il reste la variante en /02-/ d'*interposition*, pour laquelle la deuxième voyelle est réduite dans le dérivant et est réalisée $\overset{r}{V}$.

On constate que, dans les deux cas pertinents pour l'analyse des valeurs de voyelles des préfixes en $C_0\check{V}$ -, on a \bar{V} dans les deux cas. Cependant, il s'agit de voyelles initiales prétoniques, position

pour laquelle nous avons vu que la valeur régulière devant C est \bar{V} . Il n'est donc pas possible de déterminer si cette valeur de voyelle est à attribuer à l'autonomie phonologique des préfixes ou à la position.

Sur les 20 mots dont la première voyelle n'est pas <i> réalisé [ɪ] et peut être inaccentuée, 13 peuvent voir cette voyelle se réduire.

7.3.2.2.3.4. Quatre syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient 13 mots, dont neuf préservent strictement le(s) accent(s) trouvés dans leur dérivant. Nous les avons listés en (189).

(189) /22-/ ~ /02-/ : *detoxification*

/02-/ ~ /22-/ : *inevitability, insuperability, transmogrification*

/2020-/ : *consubstantiation, disambiguation, incapacitation, recapitulation, internationalization*

Les quatre mots restants présentent des particularités qui appellent des commentaires spécifiques.

Le premier est *internalization* /0200100/ ~ /2200100/, dérivé d'*intériorize*. On constate qu'un accent secondaire variable à l'initiale absent du dérivant apparaît dans le dérivé.

Son antonyme, *externalization* est problématique du fait d'une erreur dans les données dictionnaires. En effet, son entrée dans LPD est la suivante : $\text{ɪk } \text{stɜːn əl aɪ } \text{'zeɪf ən ek-, ək-, ekst ɜːn-, -əl ɪ-}$. Nous avons souligné la partie problématique. Il s'agit d'une variante pour laquelle les deux premières voyelles sont pleines. Cependant, du fait de la variante [ek-] déjà indiqué précédemment dans l'entrée, on peut supposer qu'il s'agit là d'une variante accentuelle pour laquelle il manque précisément l'accent (ou les accents). On ne peut pas savoir s'il s'agit d'une variante en /20-/ ou en /22-/.

Dans le cas d'*exteriorization*, le dérivant, *exteriorize* /01000/ ~ /(2)1000/, a l'accent primaire sur sa deuxième syllabe et un accent secondaire variable sur sa première syllabe. *Exteriorization* est cependant accentué /0200100/ ~ /2000100/. Il ne préserve donc aucun des deux accents de son dérivant de façon systématique.

Le dernier mot est *interdisciplinarity*, dérivé d'*interdisciplinary* /2010000/ ~ /2020100/. On constate que le dérivant peut, en variante, recevoir un accent sur sa cinquième syllabe. Cet

accent variable n'est cependant jamais repris dans le dérivé (on ne trouve pas /20202100/), très probablement sous l'influence de *CLASH.

La quasi-totalité des mots, toutes variantes confondues, préservent la valeur des voyelles trouvées dans leur dérivants. Pour ces mots, on relève les valeurs listées dans le Tableau 60. Les mots pour lesquels la voyelle accentuée /2/ est une <Ṽ> ≠ <u> devant C sont marqués en gras.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/σ <u>2</u> -/	/ <u>2</u> 2-/	/ <u>2</u> 020-/	/20 <u>2</u> 0-/
Ṽ	<i>detoxification,</i> <i>inevitability,</i> <i>transmogrification</i>	<i>inevitability,</i> <i>insuperability,</i> <i>transmogrification,</i>	<i>consubstantiation,</i> <i>disambiguation,</i> <i>incapacitation,</i> <i>interdisciplinarity,</i> <i>internationalization</i>	<i>consubstantiation,</i> <i>disambiguation,</i> <i>incapacitation,</i> <i>recapitulation,</i> <i>interdisciplinarity,</i> <i>internationalization</i>
V̄	<i>internalization,</i> <i>externalization</i>			
V̄	<i>insuperability</i> + <i>exteriorization</i> (V̄ ^r)	<i>detoxification</i>	<i>recapitulation</i>	

Tableau 60. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle

On remarque donc que les valeurs sont bien reprises, quelle que soit la position. Une fois encore, on ne relève pas de Ṽ devant C à l'initiale prétonique, comme l'illustre *detoxification*. On peut aussi remarquer que le préfixe *in-* est toujours réalisé avec Ṽ, même quand il est suivi d'une voyelle (e.g. *inevitability*), ce qui laisse supposer que sa prononciation est déterminée indépendamment.

Les deux seules variantes pour lesquelles les valeurs diffèrent entre dérivant et dérivé sont *intèrnalizátiòn* et *èxtèriorizátiòn*. Le premier a Ṽ alors que son dérivant, *internalize*, a <i> réalisé [ɪ] comme première voyelle. Le second, lorsqu'il est accentué /20-/ a Ṽ, valeur que l'on retrouve dans son dérivant, *exteriorize*, mais que l'on peut également prédire par calcul direct.

7.3.2.3. PTS dans le dérivant (Annexe 29)

7.3.2.3.1. Suffixés sans déplacement de /1/

7.3.2.3.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 38 mots, dont 34 (89%) préservent systématiquement les accents trouvés dans leur dérivant. Pour ces 34 mots, on relève les quatre schémas en (190).

(190) /01-/ ~ /21-/ : *decipherable, decipherer, decipherment, immodesty, impurity, inaptitude, inclemency, indecency, infrequency, insanity, invalidate, rearmament, illiteracy, inaccuracy, inadequacy, indelicacy, unorthodoxy, transexualism, refundable, renewable, renewal, replaceable,*

/21-/ ~ /01-/ : *demodulator*

/(2)1-/ ~ /01-/ : *derailment*

/(2)1-/ : *archbishopric, archdeaconry, atonalism, defibrillator, dismemberer, miscarriage (~ /1200/), unkindly*

/21-/ : *demister, recurved, remarriage*

On relève également quatre mots pour lesquels le caractère stable ou variable de l'accent secondaire initial diffère du dérivant au dérivé. On relève les deux catégories de mots en (191).

(191) /01(-)/ → /(2)1(-)/ : *repaid, repayable*

/21(-)/ → /(2)1(-)/ : *reusable, unduly*

Dans la première configuration, un accent secondaire variable absent du dérivant est présent dans le dérivé, ce qui suggère que l'autonomie phonologique du préfixe est plus forte dans le dérivé que dans le dérivant.³⁰⁰ En revanche, dans la seconde configuration, l'accent secondaire stable du dérivant devient variable dans le dérivé, ce qui suggère une autonomie moins grande du préfixe dans le dérivé que dans le dérivant.

Les valeurs de voyelle sont systématiquement identiques à celles du dérivant pour les 35 mots pour lesquels la première voyelle est pleine dans le dérivant. On relève systématiquement \bar{V} pour les 16 préfixes en $C_0\bar{V}$ -, \check{V} pour les 17 préfixes à consonne finale, à l'exception des deux mots préfixés en *arch*-, qui ont \check{V} .

³⁰⁰ Notons qu'on relève *repayment* dans LPD qui ne porte pas d'accent secondaire à l'initiale, comme le dérivant *repay*.

Les deux mots pour lesquels la voyelle est réduite dans le dérivant, *repaid* et *repayable*, ont \bar{V} , ce qui peut être attribué à l'autonomie phonologique du préfixe.

On relève également trois cas de gémination variable : *illiteracy*, *immodesty* et *transexualism*. Dans les trois cas, ce comportement est également présent dans le dérivant.

Sur les 20 mots dont la première syllabe peut être inaccentuée, on relève 12 mots (60%) pour lesquels la première voyelle peut se réduire.

7.3.2.3.1.2. Deux syllabes prétoniques

Les 45 mots de cet inventaire sont tous accentués /201(-)/, comme leurs dérivants. Quelques exemples sont listés en (192).

(192) *insincerity, deselection, inefficiency, reassurance, semifinalist, unpreparedly...*

La voyelle accentuée /2/ préserve systématiquement la valeur relevée dans le dérivant. On relève les valeurs en (193). On notera qu'on ne relève \bar{V} que pour les préfixes en $C_0\hat{V}$ -.

(193) \bar{V} : *coproduction, deconstruction, reelection, prepossession...* (23 mots)

\check{V} : *disappearance, incorruption, semifinalist, unconcernedly...* (22 mots)

On relève deux cas de gémination potentielle mais pour lesquels on ne relève aucune possibilité de gémination : *illegitimacy* et *immaturity*. Dans les deux cas, la gémination est également absente du dérivant.

7.3.2.3.1.3. Trois syllabes prétoniques

On ne relève que deux mots dans cet inventaire : *supralapsarianism* et *superintendent*. Dans les deux cas, l'accent secondaire à l'initiale du dérivant est préservé, tout comme la valeur de la voyelle accentuée /2/, \bar{V} .

7.3.2.3.2. Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /1/

On ne relève que deux mots ayant cette structure : *incongruity* et *incredulity*. Tous deux sont accentués /201(-)/, malgré l'accentuation en /01-/ de leurs dérivants/co-suffixés, *incongruous*

et *incredulous*. La voyelle accentuée /2/ est réalisée \check{V} , ce que l'on ne peut attribuer à la voyelle relevée dans le dérivant/co-suffixé, qui est <i> réalisé [ɪ].

7.3.2.3.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.3.2.3.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire ne contient que deux mots, que nous avons listés en avec leurs dérivants :

(194) *rècombîne* → *recombinant* / (2)100/ ~ /0100/
submarine /100/ ~ /201/ → *submariner* / (2)100/

Pour ces deux mots, le déplacement de l'accent primaire en deuxième syllabe permet d'évaluer l'autonomie phonologique des préfixes *re-* et *sub-*, qui se retrouvent alors accolés à l'accent primaire. On constate alors que l'accent secondaire initial qui peut être qualifié de rythmique dans les dérivants lorsque ceux-ci sont accentués /201/ devient variable mais reste bien une possibilité, malgré la contiguïté de l'accent primaire.

La valeur de la voyelle accentuée est identique à celle relevée dans le dérivant : \check{V} pour *submariner* et \bar{V} pour *recombinant*.

Pour *recombinant*, la première voyelle peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée, ce qui n'est pas le cas pour *submariner*

7.3.2.3.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 24 mots, tous accentués en /201(-)/, quel que soit le schéma accentuel du dérivant, ce qui est illustré par le Tableau 61. Seul *viscountess* présente une variation de la position de l'accent primaire : /201/ ~ /100//

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	5	<i>atheistic, infidelity, retroflexion, translocation, viscountess</i>
/01(-)/	1	<i>immobility</i>
/(2)1(-)/	15	<i>amorality, abnormality, atonality, defraudation, illegality, immorality, immortality, imperfection, imperfective, impropriety, inactivity, infertility, informality, invalidity, unreality</i>
/21(-)/	1	<i>transplantation</i>
Deux dérivants	1	{ <i>inhuman</i> /010/ ~ /210/ → <i>inhumanité</i> { <i>inhumane</i> /201/
/12/	1	<i>anionic</i>

Tableau 61. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

On notera, comme pour les PTI, l'absence de mots accentués /021(-)/.

La valeur de la voyelle accentuée /2/ est systématiquement identique à celle relevée dans le dérivant, à l'exception d'*immobility*, dont le dérivant, *immobile*, a <i> réalisé [1]. Les valeurs relevées pour les mots autres qu'*immobility* sont présentées dans le Tableau 62.

Valeur	Total	Préfixes en C ₀ Ũ- suivis de C	Exemples
Ũ	16	∅	<i>abnormality, anionic, illegality, immorality, immortality, imperfection, imperfective, impropriety, inactivity, infertility, infidelity, informality, inhumanity, invalidity, retroflexion, unreality</i>
Ū	3	2	<i>atheistic, defraudation, viscountess</i>
Ū ~ Ũ	2	2	<i>amorality, atonality</i>
Ũ ~ <a> - [a:]	2	∅	<i>translocation, transplantation</i>
Total	22	3	

Tableau 62. Valeurs de voyelles accentuées /2/ identiques à celles des dérivants

On constate qu'il est possible d'avoir une Ū devant C pour les trois préfixes en C₀Ũ- mais il est impossible d'attribuer cette valeur à l'isomorphisme vocalique plutôt qu'à l'autonomie phonologique des préfixes (qui pourrait relever d'une forme d'isomorphisme). Dans le cas d'*amorality* et *atonality*, on relève également une variante en Ũ déjà présente dans *amoral* et *atonal*, respectivement.

Pour ce qui est des indices complémentaires de l'autonomie phonologique des préfixes, on relève un mot pour lequel la deuxième syllabe commence par [h] suivi d'une voyelle réduite, en prononciation principale mais pas en variante : *inhumanity*. On relève également quatre cas de gémination potentielle :

- *illegality* avec gémination variable ;
- *immorality*, *immortality* et *immobility* sans gémination.

Les dérivants d'*illegality* et *immobility*, *illegal* et *immobile*, présentent le même comportement. En revanche, *immoral* et *immortal* peuvent avoir un [m] géminé en variante, ce que l'on ne retrouve pas pour leurs dérivés, *immorality* et *immortality*.

En somme, on ne dispose que de peu d'éléments pour établir si les préfixes préservent leur autonomie phonologique lors de la suffixation. On ne relève que deux mots, *inhumanity* et *illegality*, qui présentent des indices indiquant que les préfixes ont bien leur propre domaine phonologique. En revanche, on relève deux mots, *immorality* et *immortality*, pour lesquels l'autonomie du préfixe semble se perdre avec la suffixation. On peut également supposer que cela a à voir avec le caractère accentué ou inaccentué de la syllabe suivante, e.g. *immóral* vs *immoráality*. Ces exemples seront discutés avec l'ensemble des cas potentiels de gémination du corpus au §8.5.1.3.

7.3.2.3.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 63 mots. Nous les avons répartis en fonction du schéma accentuel du dérivant et de celui du dérivé dans le Tableau 63.

Accentuation du dérivant	Accentuation du dérivé	Mots concernés
/(2)1-/	/(2)2-/	<i>defibrillation, defoliation, illegibility, illogicality, reactivation, redecoration...</i> (34 mots)
	/22-/	<i>deregulation, desegregation, unpopularity, untouchability</i>
	/02-/	<i>impassibility</i>
	/02-/ ~ /20-/	<i>irregularity, irresolution</i>
	/20-/	<i>illiberality</i>
/01-/	/(2)2-/	<i>co(-)operation, inactivation</i>
	/02-/ ~ /20-/	<i>implacability</i>
/20-/	/20-/	<i>archiphonemic, reintroduction</i>
	/22-/	<i>decomposition, redistribution, reincarnation</i>
	/(2)2-/	<i>indisposition, reaffirmation, recombination</i>
	/2(2)-/	<i>inelasticity</i>
	/20-/ ~ /02-/	<i>reapplication</i>
/21-/	/22-/	<i>degemination, demodulation, demotivation, reallocation, reconstitution, reeducation, unpunctuality</i>
	/(2)2-/	<i>deconsecration</i>

Tableau 63. Schémas accentuels des mots à trois syllabes prétoniques

Au total, on relève 43 mots (70%) qui préservent exactement le schéma accentuel de leur dérivant. L'autonomie phonologique des préfixes, évaluée ici par la présence de suites de deux accents adjacents ainsi que par leur stabilité, s'accroît entre dérivant et dérivé dans 13 mots et décroît dans 5 mots. Notons que l'indépendance du préfixe et de sa base se manifeste pour les mots dont le dérivant est accentué /201(-)/ et dont l'accent primaire se déplace d'une syllabe vers la droite lors de la suffixation. Dans ces cas, on voit un accent secondaire (parfois variable) apparaître à l'initiale de la base, e.g. *dècompôse* → *dècòmposition*. *Reapplication* peut être analysé de cette manière, avec une apparition optionnelle de l'accent /2/ au début d'*application*. Lorsque cet accent est présent, celui que porte le préfixe *re-* disparaît. On peut aussi analyser ce mot comme un cas de non-préservation accentuelle à l'initiale en faveur du schéma /02-/. Sachant que nous n'avons quasiment relevé aucun cas comparable dans les inventaires

précédents³⁰¹, on peut supposer que ce type de non-préservation n'est possible que dans certaines structures morphologiques spécifiques.

On peut également relever le problème que posent les schémas accentuels en /2001(-)/ d'*inelasticity*, *illiberality*, *implacability*, *irregularity*, *irresolution*, *reapplication* et *reintroduction* puisque, si les préfixes ont leur propre domaine, alors cela implique que le second domaine commence par /00-/. On peut d'ailleurs noter qu'*illiberality* peut avoir un [l] géminé (comme son dérivant *illiberal*) alors qu'il ne peut être accentué que /20-/. Il y a alors déconnexion entre les indices de l'autonomie phonologique du préfixe : l'accentuation semble indiquer l'existence d'un seul domaine phonologique alors que la gémination indique la présence de deux domaines phonologiques.

On relève une autre particularité dans le cas d'*inelasticity* /200100/ ~ /220100/. Dans ce cas, la partie à droite du préfixe, *elasticity*, existe indépendamment. Or, *elasticity* est accentué /20100/ ~ /02100/. Le fait que l'on ne trouve pas de variante /202100/ pose plusieurs questions. Tout d'abord, cela peut-il être pris comme un indice que la construction est bien une construction à droite et qu'il n'y a pas de référence à *elasticity*, ce qui expliquerait l'absence de cette variante ? La seconde question porte sur la nature des données dictionnaires. Dans *inelasticity*, on relève les mêmes réalisations de <a> que celles relevées sous l'accent /2/ dans *elàsticity*, c'est-à-dire [æ] ~ [ɑ:]. Peut-on envisager que l'éditeur du dictionnaire étant conscient de */00-/, il ne marque d'accent en /σ₂1(-)/ que dans les cas où la première syllabe est réduite et ne porte donc évidemment pas d'accent. Nous vérifierons si cela est bien le cas dans le reste du corpus et discuterons les conséquences que nous pouvons en tirer.

Sur l'ensemble des cas pour lesquels la voyelle accentuée /2/ est pleine dans le dérivant, elle est reprise dans le dérivé, avec les valeurs listées dans le Tableau 64.

³⁰¹ À l'exception du cas très discuté de *desertification* vu au §7.3.2.1.3.4.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/σ ₂ -/	/2 ₂ -/	/2 ₀ -/
Ǟ	<i>deactivation, illegibility, irresolution, reallocation, untouchability...</i> (42 mots)	<i>illogicality, impregnability, invisibility, unpopularity, unpunctuality...</i> (33 mots)	
Ǟ ^r	<i>impartiality</i>		<i>archiphonemic</i>
Ǟ̄	<i>defoliation, demotivation, immutability, implausibility, incapability + incurability (Ǟ^r)</i>	<i>co(-)operation, demodulation, desegregation, reallocation, reforestation...</i> (26 mots)	<i>reapplication, reintroduction</i>
Ǟ̄ ~ Ǟ̄	<i>defibrillate</i>		
Ǟ̄ ~ <a> - [a:]	<i>intransitivity</i>		

Tableau 64. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants

On constate que les valeurs de voyelles sont bien préservées, et notamment dans le cas des Ǟ̄ qui sont des <Ǟ̄> ≠ <u> devant C dans la position /σ₂-/. Comme dans la quasi-totalité du corpus, on ne relève pas de Ǟ̄ devant C à l'initiale prétonique.

On relève également dix cas pour lesquels la voyelle correspondante du dérivant est réduite ou <i> réalisé [ɪ]. On relève alors les valeurs en (195).

- (195) V^{red} : Ǟ̄ : *decomposition, reaffirmation, recomposition, reincarnation*
 Ǟ̄ ~ Ǟ̄ : *inelasticity*
- <i> - [ɪ] : Ǟ̄ : *indisposition, redistribution, implacability, inactivation*

On ne relève que deux cas pour lesquels cette voyelle n'est pas devant C₂ : *implacability* et *inelasticity*. Le premier suit la tendance à avoir la valeur Ǟ̄ pour les <Ǟ̄> ≠ <u> devant C en position /2₀₁()-/ que nous avons relevés jusqu'ici pour les non-dérivés et les suffixés à accent déplacé. Le second ne respecte pas cette tendance, mais il présente un comportement similaire aux préfixés en *e-* à accent déplacé vus au §7.3.2.1.3.2.

On relève six cas de gémation potentielle, parmi lesquels on compte :

- 4 cas de gémation variable : *illegibility, illogicality, immutability, illiberality* ;
- 2 cas sans gémation : *irregularity, irresolution*.

On relève les mêmes caractéristiques pour les dérivants de ces mots.

Sur les dix mots dont l'accent initial est variable et dont la première voyelle n'est pas <i> réalisé [i], seuls trois peuvent voir cette voyelle se réduire.

7.3.2.3.3.4. Quatre syllabes prétoniques

Sur les 70 mots que compte cet inventaire, 68 préservent systématiquement le schéma accentuel de leur dérivant. Les différents schémas attestés sont présentés dans le Tableau 65.

Accentuation du dérivant	Accentuation du dérivé	Mots concernés
/2)1-/	/2)2-/	<i>demagnetization, decentralization, ineligibility, reorganization, revitalization...</i> (23 mots)
/01-/	/02-/	<i>immobilization, inexorability</i>
/2020-/	/2020-/	<i>decontamination, interchangeability, unreliability...</i> (36 mots) <i>imperceptibility, reexamination,</i>
/21-/	/22-/	<i>decreolization, denitrification</i>
/2010/ ~ /2)100/	/2020-/ ~ /2)200-/	<i>inapplicability, indisputability, inexplicability</i>
/2)100/ ~ /2010/	/2)200-/ ~ /2020-/	<i>incomparability</i>
/0100-/ ~ /2010-/	/0200-/ ~ /2020-/	<i>irrevocability</i>

Tableau 65. Différents schémas de préservation accentuelle

On constate dans les trois dernières lignes du Tableau 65 que, comme pour les non-préfixés, la variation accentuelle dans le dérivant est bien préservée dans le dérivé.

Les deux derniers mots sont *desensitization* et *devitalization*, accentués /22-/ alors que leurs dérivants, *desensitize* et *devitalize*, ont /2)1-/. Ce passage d'un accent secondaire variable à un accent secondaire stable semble indiquer une plus grande autonomie phonologique du préfixe. Comme nous l'avons noté précédemment, les accents /2/ initiaux prétoniques semblent généralement plus stables lorsqu'ils sont suivis de /2/ plutôt que /1/, ce que semblent confirmer ces mots.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont toujours identiques à celles relevées dans le dérivant, quelle que soit la position. Les différentes valeurs relevées dans cet inventaire sont listées dans le Tableau 66.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/σ̲2-/	/2̲2-/	/2̲020-/	/20̲20-/
Ṽ	demoralization, ineligibility, irrationality... (20 mots)	<i>impenetrability, inseparability, inexplicability...</i> (17 mots)	<i>inadmissibility, interchangeability, unfamiliarity...</i> (34 mots)	inapplicability, irresistibility, unpredictability... (27 mots)
^r Ṽ	<i>decarbonization, impermeability, reorganization</i>			<i>imperturbability, insubordination, irreversibility, reinterpretation</i>
Ṽ	detrribalization, immobilization, dehumanization... (11 mots)	demobilization, dehumanization, destabilization... (17 mots)	decontamination, reafforestation, reconsideration... (7 mots)	<i>indisputability, inadvisability, unreliability...</i> (10 mots)

Tableau 66. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle

On notera que les préfixes en C₀Ṽ- sont systématiquement réalisés avec Ṽ, même devant C₂ (e.g. *declassification, destabilization*) alors que les préfixes monosyllabiques à consonne finale sont systématiquement réalisés avec Ṽ, même devant une voyelle (e.g. *inexplicability*) en position prétonique. Ces éléments indiquent l'autonomie phonologique des préfixes.

On relève trois cas de gémiation potentielle : *immobilization, irrationality* et *irrevocability*. Aucun d'entre eux ne présente de gémiation, tout comme leurs dérivants.

En revanche, on relève un mot pour lequel un préfixe monosyllabique est suivi de [hə], *rehabilitation*, en variante seulement.

7.3.2.3.3.5. Cinq syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient 15 mots. Tous préservent systématiquement les accents trouvés dans le dérivant. On relève les trois schémas en (196).

- (196) /20202-/ : *incomprehensibility, inconsequentiality, irreconcilability*
 /20200-/ : *decriminalization, demilitarization, denationalization, inalienability, remilitarization*
 /2200-/ : *demutualization, denaturalization, recapitalisation*
 /2020-/ : *deindustrialization, dematerialization, depoliticization, indecipherability*

Comme pour l'accent, les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont identiques à celles relevées dans le dérivant. On relève les valeurs de voyelles dans le Tableau 67.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/σ̲-/	/2̲2-/	/2̲020-/	/2̲020-/	/(2)2̲020-/
Ǟ	<i>decriminalization, demilitarization, denationalization, denaturalization, incomprehensibility, inconsequentiality, irreconcilability, recapitalization, remilitarization</i>	<i>inalienability, incomprehensibility, inconsequentiality, irreconcilability</i>	<i>indecipherability</i>	<i>deindustrialization, depoliticization</i>	<i>incomprehensibility, inconsequentiality, irreconcilability</i>
Ǟ̄	<i>demutualization, inalienability,</i>	<i>decriminalization, demilitarization, demutualization, denationalization, recapitalisation, remilitarization</i>	<i>deindustrialization, dematerialization, depoliticization</i>	<i>indecipherability + dematerialization (Ǟ̄^r)</i>	

Tableau 67. Valeurs de voyelle accentuée /2/

7.3.2.3.3.6. Nombre de syllabes prétoniques variable

On relève quatre mots pour lesquels le nombre de syllabes prétoniques est variable. Nous les avons listés en (197).

- (197) *circumlocutory* /201000/ ~ /200100/
declassifiable /(2)1000/ ~ /22010/
involuntarily /010000/ ~ /210000/ ~ /220100/
unnecessarily /010000/ ~ /210000/ ~ /220100/ ~ /020100/

Dans les trois derniers cas, on constate que le préfixe monosyllabique peut toujours recevoir un accent, que ce soit devant /1/ ou /2/. Dans le cas de *declassifiable* et *involuntarily*, l'accent /2/ est stable devant /2/ mais pas devant /1/, conformément à une tendance que nous avons relevée au §7.2.3.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont toujours identiques à celles relevées dans les dérivants. Elles sont présentées en (198).

- (198) /2 acc-/: \bar{V} : *declassifiable*
 \check{V} : *involuntarily, unnecessarily*
/(2)2-/: \check{V} : *declassifiable, involuntarily, unnecessarily*
/20-/: \check{V} : *circumlocutory*

On relève un cas de gémation obligatoire, *unnecessarily*, dont le [n] est toujours géminé, même lorsque le préfixe est inaccentué.

7.3.3. Cas particuliers (Annexe 30)

Nous avons relevé neuf cas particuliers que nous avons préféré traiter séparément. Les six mots du Tableau 68, sont ceux dont le sens n'est pas relié à celui de leur dérivant., comme le montrent les définitions de l'OED rassemblées dans ce tableau.

Suffixé	Définition	Dérivant	Définition
<i>appellation</i>	The action of calling by a name; nomenclature. A designation, name, or title given.	<i>appeal</i> (vb)	To call to a higher judge or tribunal for deliverance from the adverse decision of a lower; to remove a case formally from an inferior to a higher court.
<i>chastise</i>	To inflict punishment or suffering upon, with a view to amendment; also simply, to punish, to inflict punishment (esp. corporal punishment) on.	<i>chaste</i>	Pure from unlawful sexual intercourse; continent, virtuous. Decent; free from indecency or offensiveness.
<i>hospitality</i>	The act or practice of being hospitable; the reception and entertainment of guests, visitors, or strangers, with liberality and goodwill.	<i>hospital</i>	An institution or establishment for the care of the sick or wounded, or of those who require medical treatment. (The current sense.)
<i>macaronic</i>	Of or designating a burlesque form of verse in which vernacular words are introduced into the context of another language (originally and chiefly Latin), often with corresponding inflections and constructions; gen. of or designating any form of verse in which two or more languages are mingled together. Hence of language, style, etc.: resembling the mixed jargon of macaronic poetry. Relating to a macaroni; foppish, conceited. rare. Now hist.	<i>macaroni</i>	A variety of pasta formed in short, narrow tubes, usually boiled and served with a sauce, esp. in Italian cookery; a dish consisting of this.
<i>preposition</i>	An indeclinable word or particle governing (and usu. preceding) a noun, pronoun, etc., and expressing a relation between it and another word. The action of placing a particular thing before another; position before or in front of another thing. Chiefly <i>Linguistics</i> .	<i>prepose</i>	Now chiefly <i>Grammar</i> . To place before or in front of (something else); to preface, to prefix.
<i>serenade</i>	A performance of vocal or instrumental music given at night in the open air, esp. such a performance given by a lover under the window of his lady.	<i>serene</i>	Of the weather, air, sky: Clear, fine, and calm (without cloud or rain or wind). Of other natural phenomena (e.g. the sea): Calm, tranquil. Of a person, his mind, circumstances, etc.: Calm, tranquil, untroubled, unperturbed. Of the countenance: Expressive of inward calm, unruffled.

Tableau 68. Dérivés en rupture sémantique avec leur dérivant

Le cas de *preposition* appelle un commentaire spécifique puisque le deuxième sens de ce mot semble bien renvoyer au sens de *prepose*. L'OED donne la prononciation [ˌprepəˈzɪʃn] et une variante [ˌpri:pəˈzɪʃn] que l'on ne trouve que pour le deuxième sens. En revanche, LPD ne

donne que la première possibilité avec \check{V} , ce qui laisse supposer qu'il s'agit de la prononciation renvoyant au premier sens de *preposition*, qui est bien en rupture sémantique avec *prepose*.

Le seul mot ayant une seule syllabe prétonique est *chastise*, qui porte un accent secondaire variable à l'initiale. La rupture sémantique se manifeste phonologiquement puisque que *chaste* a \bar{V} alors que *chastise* a \check{V} .

Les cinq mots restants ont deux syllabes prétoniques, sont tous accentués /201(-)/ et ont tous \check{V} . Cette valeur de voyelle accentuée /2/ n'est contradictoire avec le calcul par référence que dans le cas de *preposition*. Le fait que ce soit la valeur prédite par le calcul direct (ici, par la règle de Luick) qui soit celle relevée dans *preposition* suggère que c'est bien ce mode de calcul qui est ici appliqué.

Les trois autres mots que nous avons préféré traiter séparément sont *contrapuntal*, *defloration* et *delectation*. Ces mots peuvent être sémantiquement reliés à *counterpoint*, *deflower* et *delight*, respectivement. Cependant, les différences formelles entre les suffixés en question et leurs potentiels dérivants nous semblent trop importantes pour que l'on considère sans réserve qu'il y a bien dérivation.

Ces trois mots ont deux syllabes prétoniques et sont tous accentués /201(-)/, une configuration dans laquelle l'influence d'un dérivant n'est généralement pas démontrable puisque la majorité des suffixés étudiés ont /201(-)/, quelle que soit l'accentuation du dérivant.

Dans le cas de *contrapuntal*, le schéma /201(-)/ peut être analysé comme une préservation de l'accentuation à l'initiale de *cóunterpoint*, comme l'accentuation indépendante du préfixe *contra-* qui posséderait son propre domaine phonologique ou comme un simple accent rythmique à l'initiale car l'accent primaire est en troisième syllabe.

Defloration peut être analysé comme dérivé de *deflower* /21/ ~ /01/, dont la voyelle accentuée /2/ est réalisée \bar{V} . La voyelle accentuée /2/ de *defloration* peut être réalisée \bar{V} ou \check{V} . La valeur \bar{V} peut être analysée comme la préservation de la valeur \bar{V} trouvée dans *deflower* ou comme la marque de l'autonomie phonologique du préfixe. En revanche, la valeur \check{V} est contraire à ces deux logiques et semble marquer une distanciation avec *deflower*, que l'on ne retrouve pas sémantiquement.

Enfin, *delectation* peut être analysé comme dérivé de *delight*, dont la première voyelle est réduite. La valeur de la voyelle accentuée /2/ n'a donc pas de référence utilisable. Sachant que le sens du préfixe est ici opaque, on s'attend à trouver \check{V} , mais on relève \bar{V} . Nous avons relevé

des cas similaires parmi les dérivés étudiés précédemment (e.g. *detestation*, *recantation*, *retardation*). La valeur \bar{V} est donc ici exceptionnelle.

En somme, *chastise* et *defloration*, présentent des indices phonologiques de rupture avec le dérivant mais la prononciation des autres mots peut être prédite par calcul direct (mais *delectation* est exceptionnel) ou par calcul par référence. Ces deux cas pertinents suggèrent donc que le traitement à part de ces mots est justifié.

7.3.4. Bilan : constructions à droite

L'étude des constructions à droite détaillée au cours des sections précédentes a permis de commencer à apporter des éléments de réponse à nos questions de recherche. La complexité des données étudiées rend particulièrement nécessaire une première synthèse reprenant les principaux éléments que nous avons pu relever. Nous avons sous-divisé ce bilan sur les constructions à droite en quatre parties : les suffixés sans déplacement de /1/, les suffixés par substitution/co-suffixés, les suffixés par juxtaposition et la préfixation. Afin de faciliter la présentation, nous n'incluons pas les mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable. Comme lors des bilans précédents, à chaque fois qu'il sera question de la valeur de la voyelle accentuée /2/, les nombres donnés pour les préfixés concerneront uniquement les préfixes en $C_0\bar{V}$ - et les nombres concernant les voyelles devant C_2 excluront $\langle rC \rangle$.

Suffixés sans déplacement de /1/

Position initiale prétonique

Les données principales sur ces inventaires sont rassemblées dans le Tableau 69.

	Suffixés uniquement	Suffixés à POI		Suffixés à PTI	Suffixés à PTS	
	/σ1(-)/	/σ1(-)/	/σ2-/	Total	/σ1(-)/	/σ1(-)/
/2/ préservés (variables ou stables)	96% (22/23)	80% (24/30)	100% (1/1)	81% (25/31)	87% (34/39)	90% (34/38)
/2/ ajoutés (variables ou stables)	4% (1/23)	20% (6/30)	-	19% (6/31)	10% (4/39)	5% (2/38)
/2 acc-/ → /(2) acc-/	-	-	-	-	3% (1/39)	5% (2/38)
% de \bar{V} pour les <V̇> devant C	100% (6/6)	100% (2/2)	-	100% (2/2)	100% (16/16)	100% (14/14)
	0% (0/7)	0% (0/1)	-	0% (0/1)	100% (4/4)	100% (1/1)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	21% (3/14)	90% (27/30)	100% (1/1)	90% (28/31)	76% (26/34)	60% (12/20)

Tableau 69. Bilan sur la position initiale prétonique pour les constructions à droite sans déplacement de /1/

On constate que l'accent /2/ initial prétonique est majoritairement préservé. Cependant, dans quelques cas, il est absent du dérivant. Dans le cas des préfixés dont le préfixe est transparent, on peut s'attendre à ce que cela se produise si le sens du préfixe est plus perceptible dans le dérivé que dans le dérivant. Cependant, les six cas de suffixés à POI ne peuvent être expliqués de cette manière et nous n'avons pas trouvé d'explication à ceux-ci. On relève également trois cas de suffixés à PTS pour lesquels on passe d'un accent stable à un accent variable (/2 acc-/ → /(2) acc-/), *reusable*, *unduly* et un cas de PTI, *prepositive*.

Comme dans l'écrasante majorité des mots étudiés jusqu'ici, on ne relève que des \bar{V} pour les <V̇> devant C, quelle que soit la structure morphologique. Devant C₂, on relève uniquement des \check{V} pour les non-préfixés et pour les suffixés à POI. En revanche, les PTI et PTS ont toujours des \bar{V} . Cependant, il faut préciser que les C₂ concernés sont systématiquement des agrégats C1 (e.g. *deflation*, *replaceable*), dont on peut questionner le statut de C₂.

Enfin, on relève des taux de réduction comparables à ceux relevés dans les inventaires précédents, à l'exception des PTS qui présentent un taux de réduction plus élevé ici.

³⁰² Hors <C>.

Autres positions

À l'exception de deux cas particuliers (*opalescent* et *opalescence*), la totalité des mots étudiés préservent le(s) accent(s) /2/ et les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevée dans le dérivant.

Suffixés par substitution/co-suffixés

Pour ces constructions, nous n'avons pas assez de données pour pouvoir opérer des comparaisons entre inventaires pour toutes les configurations. En effet, nous n'avons relevé que cinq mots ayant une syllabe prétonique. Nous ne traiterons donc que des mots ayant au moins deux syllabes prétoniques. De plus, nous n'avons relevé qu'un mot à PTI et deux à PTS. Nous ne traiterons donc que les suffixés non-préfixés et les suffixés à POI.

Nous cherchons ici à savoir si l'accent /2/ et la valeur de la voyelle accentuée /2/ apportent des éléments permettant de trancher entre les deux analyses possibles de ces constructions : la dérivation par substitution ou la co-suffixation. S'il s'agit de dérivés, on doit pouvoir montrer une influence du dérivant alors que, s'il s'agit de co-suffixés, la prononciation des mots étudiés doit pouvoir être expliquée indépendamment de celle de leurs co-suffixés.

Pour les mots ayant deux syllabes prétoniques, on ne relève que le schéma /201(-)/, quelle que soit l'accentuation du dérivant/co-suffixé. On relève 20 mots, dont le dérivant est accentué /01(-)/ mais on ne relève aucun cas en /021(-)/. La valeur de la voyelle sous accent /2/ semble cependant indiquer une influence du dérivant/co-suffixé puisque les trois cas pour lesquels ce dernier a \bar{V} (même en variante) et que le calcul direct prévoit une \check{V} , cette valeur est préservée dans le mot étudié.

Pour les mots ayant trois syllabes prétoniques, on relève dix mots avec au moins une variante en /02-/. Nous les avons rassemblés en (199) avec leurs dérivants/co-suffixés.

(199)	<i>ambàssadréss</i>	← ?	<i>ambássador</i>
	<i>authòritárian</i>	← ?	<i>authórity</i>
	<i>commùnitárian</i>	← ?	<i>commúnity</i>
	<i>evàcuée</i>	← ?	<i>evácuate</i>
	<i>extemporáneos</i> /02-/ ~ /22-/	← ?	<i>extempore</i> /0100/ ~ /(2)100/
	<i>humanitárian</i> /02-/ ~ /20-/	← ?	<i>humánity</i>
	<i>majòritárian</i>	← ?	<i>majórity</i>
	<i>preoccupátion</i> /02-/ ~ /22-/	← ?	<i>preoccupy</i> /0100/ ~ /(2)100/

<i>totalitarian</i> /02-/ ~ /20-/	← ?	<i>totality</i>
<i>utilitarian</i> /02-/ ~ /20-/	← ?	<i>utility</i>

Si on suppose que les règles par défaut de placement de l'accent /2/ en dehors de toute influence dérivationnelle sont /02-/ si la deuxième voyelle est suivie de C₂ et /20-/ si ce n'est pas le cas (qui est la position de Guierre (1979) mais que nous n'avons pas pu confirmer), alors seul un mot peut être expliqué par la logique structurelle : *ambassadors*. Deux mots ont également une variante en /22-/, *extemporaneous* et *preoccupation* qui est peut-être la manifestation de l'autonomie phonologique des préfixes (que l'on aurait du mal à justifier par leur sémantisme). Pour ces deux mots, on peut donc supposer que le schéma /02-/ est attribuable à la présence des préfixes. On pourrait également envisager que l'accentuation par défaut des mots à POI monosyllabique est /02-/, ce qui permettrait de rendre compte d'*evacuee* et *communitarian*. Même si on fait toutes ces suppositions, on ne peut pas rendre compte de l'accentuation /02-/ des cinq mots restants : *authoritarian*, *humanitarian*, *majoritarian*, *totalitarian*, *utilitarian*.

En revanche, l'accentuation des dérivants/co-suffixés de (199) peut, elle, être expliquée indépendamment de l'accentuation des mots que nous étudions ici. En effet, le placement de l'accent primaire dans ces mots est attribuable dans les dix cas à la Règle Normale (du fait d'une terminaison contraignante déclenchant le calcul direct ou sans une telle terminaison). Par conséquent, la relation d'interdépendance entre ces paires de mots est bien orientée. Puisque l'accentuation des suffixés ne peut pas être attribuée au calcul direct mais peut l'être en référence aux dérivants/co-suffixés et que l'accentuation des dérivants/co-suffixés peut être expliquée par calcul direct, alors on peut analyser la relation entre ces paires de mots comme étant de nature dérivationnelle, ce qui permet de rendre compte de l'accentuation des suffixés étudiés et ne nécessite pas d'avoir recours à des règles et des postulats dont nous n'avons pas pu établir la validité.

Enfin, dans le cas de *totalitarian*, on relève ce qui semble être de l'isomorphisme vocalique puisque sa première voyelle est \bar{V} sous l'accent /2/ lorsqu'il est accentué /20-/, tout comme dans *totality* (et *total*) et contrairement à la \check{V} prévue par le calcul direct.

Par conséquent, les différents éléments vus ici montrent que ces suffixés sont bien des dérivés. Nous chercherons à confirmer cette analyse pour les mots étrangers et les mots savants et comparerons ces deux types de suffixés au §8.4.

Suffixés par juxtaposition

Position initiale prétonique

Les principaux résultats sont présentés dans le Tableau 70.

Phénomène	Inventaire	Suffixés uniquement			Suffixés à POI			Suffixé à PTI			Suffixé à PTS		
		/ɔ̃1(-)/	/ɔ̃2-/	Total	/ɔ̃1(-)/	/ɔ̃2-/	Total	/ɔ̃1(-)/	/ɔ̃2-/	Total	/ɔ̃1(-)/	/ɔ̃2-/	Total
/2/ totaux relevés	variables	54%	100%	56%	100%	100%	100%	33%	92%	84%	100%	78%	79%
		(29/53)	(2/2)	(31/55)	(6/6)	(4/4)	(9/9)	(2/6)	(34/37)	(36/43)	(2/2)	(76/97)	(78/99)
	stables	46%	0%	44%	0%	0%	0%	67%	8%	16%	0%	22%	21%
		(24/53)	(0/2)	(24/55)	(0/6)	(0/4)	(0/9)	(4/6)	(3/37)	(7/43)	(0/2)	(21/97)	(21/99)
	/2 acc-/ → /2 acc-/		-	-		-	-		1	1		9	9
	/2 acc-/ → /(2) acc-/		-	-		-	-		1	1		1	1
	/(2) acc-/ → /(2) acc-/		1	1		1	1		18	18		65	65
	/(2) acc-/ → /0 acc-/								1	1		1	1
	/(2) acc-/ → /2 acc-/		-	-		-	-		2	2		6	6
	/0 acc-/ → /(2) acc-/		-	-		3	3		13	13		2	2
	/0 acc-/ → /2 acc-/		-	-		-	-		1	1		-	-
	% de \bar{V} pour les $\langle V \rangle \neq \langle u \rangle$	100%	100%	100%	100%	-	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	devant C	(7/7)	(1/1)	(7/7)	(1/1)	-	(1/1)	(1/1)	(12/12)	(13/13)	(1/1)	(44/44)	(45/45)
	% de V à /2/ variable pouvant se réduire	0%	0%	0%	100%	100%	100%	0%	64%	56%	50%	53%	53%
		(0/28)	(0/1)	(0/29)	(6/6)	(4/4)	(10/10)	(0/3)	(14/22)	(14/25)	(1/2)	(8/15)	(9/17)

Tableau 70. Bilan sur la position initiale prétonique pour les suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

Tout d'abord, et conformément aux observations faites jusqu'ici, on relève les taux d'accent /2/ stables les plus élevés pour les non-préfixés et pour les suffixés à PTS.

On constate que la grande majorité des cas pour lesquels un accent /2/ est préservé dans cette position sont des constructions à préfixe transparent et qu'il s'agit généralement d'accents variables. De la même manière, lorsqu'un accent absent du dérivant apparaît dans le dérivé, c'est très généralement dans une construction à préfixe transparent et, à un cas près (*incriminatory*), il s'agit toujours d'un accent variable.

Pour les suffixés à PTI, on relève autant de cas pour lesquels la suite d'accent relevée devient variable (/2 acc-/ → /(2) acc-/) ou disparaît ((2) acc-/ → /0 acc-/) que de cas pour lesquels elle devient stable ((2) acc-/ → /2 acc-). Cependant, un tiers (13/40) des suites d'accents relevées pour cette catégorie de mots sont absentes des dérivants, ce qui suggère que les préfixes gagnent une plus grande autonomie phonologique lors de la dérivation et/ou que des accents /2/ qui n'étaient pas acceptables devant /1/ dans les dérivants le deviennent devant /2/ dans les dérivés.

En revanche, pour les suffixés à PTS, on relève six fois plus de cas pour lesquels une suite d'accent devient stable que de cas où elle devient variable ou disparaît. Cependant les chiffres sont très faibles (6 vs 1) et ne permettent pas d'interprétation tranchée. Notons que si les chiffres sont si faibles, c'est que la majorité des suites d'accents sont déjà présentes dans les dérivants.

Comme dans la vaste majorité des mots étudiés jusqu'ici, on ne relève que des \bar{V} pour les $\langle \bar{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C. Nous n'avons pas rapporté les valeurs de voyelle accentuée /2/ devant C₂ puisque nous n'en relevons que parmi les non-préfixés et qu'il s'agit de \check{V} , à la seule exception de *folkloric*, qui a [əʊ] du fait de la sous-règle des mots en alC/oIC (J.-M. Fournier, 2010b : 119-121).

Enfin, on relève également des tendances concernant la réduction des voyelles autres que $\langle i \rangle$ réalisé [ɪ] et pouvant être inaccentuées conformes à celles relevées jusqu'ici. Ceci est particulièrement marqué pour les non-préfixés, puisque nous n'avons relevé aucun cas de réduction possible dans cette position et que, à l'inverse, tous les suffixés à POI concernés peuvent voir leur première voyelle se réduire. Comme nous l'avons relevé par ailleurs, le taux de réduction possible est plus élevé pour les PTI que pour les PTS.

Deux syllabes prétoniques

Nous avons rassemblé les principaux résultats dans le Tableau 71.

Phénomène	Inventaire	Suffixés seulement	Suffixés à POI	Suffixé à PTI	Suffixé à PTS
% de mots accentués /201(-)/ uniquement	Total	99% (635/638)	94% (442/469)	100% (42/42)	100% (24/24)
	Avec dérivant en /01(-)/	93% (39/42)	87% (173/200)	100% (17/17)	100% (1/1)
% de \check{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C avec V^{red} dans le dérivant		79% (15/19)	65% (33/51)	33% (1/3)	-

Tableau 71. Bilan sur les suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/ ayant deux syllabes prétoniques

Les deux premiers inventaires du Tableau 71 sont les seuls pour lesquels nous avons relevé des mots pouvant être accentués /021(-)/, même si ce schéma accentuel apparaît souvent en variante. Comme nous l'avons noté précédemment, la proportion de mots ayant le schéma /201(-)/ parmi les mots dont le dérivant est accentué /01(-)/ est plus faible pour les suffixés à POI (87%) que pour les suffixés non-préfixés (93%). Cependant, la très grande majorité des mots respecte bien *CLASH et est accentué /201(-)/ même lorsque leur dérivant est accentué /01(-)/.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevées pour les suffixés à accent déplacé dont la voyelle est réduite dans le dérivant et est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C confirment globalement nos observations précédentes : la valeur par défaut dans cette position est \check{V} pour les non-préfixés et pour les constructions à POI, bien que l'efficacité de cette généralisation soit moins élevée que pour les non-dérivés. Pour les PTI, on relève majoritairement des \bar{V} , conformément à ce à quoi on s'attend si les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique, bien que l'on ne relève que trois cas pertinents.

Nous n'avons pas reproduit les données chiffrées concernant l'isomorphisme vocalique puisque celui-ci ne connaît quasiment aucune exception. Il est intéressant de noter que, parmi les quelques exceptions relevées, à chaque fois qu'une valeur absente du dérivant apparaît dans le dérivé pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C, il s'agit systématiquement de \check{V} (huit cas relevés). Ceci semble confirmer que la valeur par défaut dans la position /201(-)/ est \check{V} puisque c'est la valeur qui apparaît dès qu'il n'y a pas isomorphisme.

De plus, nous avons noté que la valeur de la voyelle accentuée était très généralement préservée même dans le cas d'une dérivation de la forme /01(-)/ \rightarrow /201(-)/. Dans ces cas, l'isomorphisme accentuel est contradictoire avec *CLASH, l'accent n'est généralement pas préservé et un accent

secondaire absent du dérivant apparaît à l'initiale du dérivé. Puisque *CLASH ne fait que rejeter la préservation en deuxième syllabe, un autre mécanisme entre en jeu qui entraîne le placement d'un accent secondaire à l'initiale, qu'il s'agisse d'une règle structurelle ou du résultat d'une contrainte comme */00-/. Un tel mécanisme relève d'une logique structurelle et, par conséquent, on pourrait s'attendre à ce que la valeur de la voyelle accentuée /2/ du fait de ce mécanisme relève également de la logique structurelle, c'est-à-dire du calcul direct. Dans les cas où la première voyelle du dérivant est inaccentuée et peut être réalisée \bar{V} alors qu'il s'agit d'une <V> ≠ <u> suivie de C, on pourrait s'attendre à trouver \check{V} dans le dérivé du fait de la règle de Luick. Cela n'est pas le cas, puisqu'on a relevé trois mots (sur trois pertinents) préservant la \bar{V} de leur dérivant dans cette configuration parmi les suffixés non-préfixés (*fomentation*, *molestation* et *zygomatic*) et cinq mots sur huit parmi les suffixés à POI (*prohibition*, *prolongation*, *prorogation*, *dilatation*, *directorial* mais pas *procuration*, *profanation*, *provocation*). La logique dérivationnelle semble donc prévaloir dans la majorité des cas, même si cela n'est pas systématique. On relève également de telles exceptions lorsque la première syllabe est accentuée dans le dérivant, ce qui peut suggérer que le non-isomorphisme vocalique ne dépend pas nécessairement du caractère accentué ou inaccentué de la voyelle dans le dérivant.

Globalement, il semble que toute référence utilisable dans le dérivant est utilisée dans le dérivé et que seul l'accent est contraint par des forces structurelles (e.g. *CLASH, */00-/) dans cette configuration.

La préservation accentuelle pour les mots d'au moins trois syllabes prétoniques

L'environnement principal pour tester la préservation accentuelle est celui des mots ayant au moins trois syllabes prétoniques, puisqu'ils échappent à l'interférence de *CLASH. Nous allons ici reprendre les résultats principaux de quatre schémas de préservation accentuelle : en première syllabe (/20-/), en deuxième syllabe (/02-/), en première et troisième syllabe (/2020-/) et en variation entre première et deuxième syllabe (/20-/~ /02-/). Pour faciliter la présentation, nous n'avons pas inclus les cas pour lesquels un accent absent dans le dérivant apparaît dans le dérivé, les mots pouvant être dérivés de deux mots accentués différemment, les cas en en /201(-)/ → /2001(-)/, ceux visiblement influencés par leurs dérivants distants (mais sur lesquels nous reviendrons ci-dessous), les cas où le nombre d'accents varie dans le dérivant et autres cas particuliers. Les données pertinentes sont présentées dans le Tableau 72.

Phénomène	Inventaire	Suffixés seulement	Suffixés à POI	Suffixé à PTI	Suffixé à PTS
% de préservation stricte en 1 ^{ère} syllabe		100% (257/257)	100% (25/25)	0% (0/1)	67% (2/3)
% de préservation stricte en 2 ^{ème} syllabe		85% (70/82)	97% (226/232)	93% (13/14)	67% (2/3)
% de préservation stricte en 1 ^{ère} et 3 ^{ème} syllabe		100% (6/6)	93% (13/14)	100% (5/5)	100% (40/40)
% de préservation stricte d'une variation entre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} syllabe		78% (7/9)	100% (7/7)	-	-

Tableau 72. Bilan sur la préservation accentuelle pour les suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/ ayant au moins trois syllabes prétoniques

Ici, l'isomorphisme reste très largement prédominant et, lors de notre présentation détaillée des résultats, nous avons vu que la plupart des exceptions présentaient également une variante régulière. Nous avons noté la quasi-absence d'échecs de préservation accentuelle en première syllabe, les deux seuls cas étant *interposition* et *reapplication*, tous deux préfixés à préfixe transparent, ce qui laisse penser que ce schéma de non-préservation est peut-être spécifique à cette structure morphologique. Cependant, la majorité des cas de non-préservation accentuelle (22/25) sont des cas pour lesquels une variante en /20-/ apparaît (e.g. *anticipate* → *anticipation* /02-/ ~ /20-/) ou pour lesquels une variante en deuxième syllabe n'est pas préservée (e.g. *capitalist* /1000/ ~ /0100/ → *capitalistic*). Ceci suggère, bien que nous n'ayons pas pu le montrer par l'analyse des mots non-dérivés, que l'accentuation par défaut est bien l'accentuation à l'initiale.

Nous avons aussi noté qu'on trouvait rarement d'exceptions à la préservation accentuelle pour les mots ayant plus de trois syllabes prétoniques (2/25 exceptions). Ainsi, il semble que plus les mots sont longs, plus ils sont réguliers.

Dans les deux premiers inventaires du Tableau 72, nous avons cherché si on pouvait mettre en évidence une influence des dérivants distants dans les configurations de type /01(-)/ → /201(-)/ ou /100(-)/ → dérivé ayant au moins trois syllabes prétoniques. Nous n'avons relevé que les quatre cas en (200).

- (200) a. *academy* → *académic* → *academician* /020100/ ~ /200100/
aróma → *àromátic* → *aromaticity* /200100/ ~ /020100/

- b. *immúne* → *immunize* → *immunizáció*
reputé → *réputable* → *rèputability*

On constate que les mots de (200a) semblent bien préserver l'accent de leur dérivant distant alors que ceux de (200b) ne le font pas. Cependant, les deux se distinguent sur deux points. Les premiers sont non-préfixés et ont un dérivant local en /201(-)/ alors que les seconds sont préfixés et ont un dérivant local en /100(-)/. Sachant qu'il est parfois proposé que les POI ont tendance à « rejeter » l'accent, on se voit mal justifier l'absence de schéma /02-/ en présence d'un tel préfixe et non en son absence. De plus, le schéma accentuel du dérivant local nous semble être une meilleure piste à suivre. Dans le cas des mots de (200a), l'accent en deuxième syllabe n'est pas préservé du fait d'une contrainte rythmique, *CLASH, alors que dans le cas des mots de (200b), l'accent primaire est déplacé sous l'influence des suffixes *-ize* et *-able*. On peut donc supposer que, dans le cas des mots en (200a), l'accent en deuxième syllabe n'est impossible que du fait de la proximité de l'accent /1/ et que cet accent peut réapparaître dès que l'accent primaire se déplace d'une syllabe vers la droite.

Enfin, nous n'avons relevé aucune exception à la préservation de la valeur de la voyelle accentuée dans tous les cas pour lesquels une valeur de référence existe dans le dérivant, c'est-à-dire quand la voyelle correspondante n'est pas réduite (ou <i> réalisé [I]).

La préfixation

Les données passées en revue jusqu'ici nous ont déjà fourni des indices sur l'autonomie phonologique des préfixes étudiés dans ces constructions suffixées. En effet, nous avons relevé que les PTS et, dans une moindre mesure, les PTI tendaient à avoir plus de suites d'accents adjacents que les POI et que ces suites étaient plus stables que pour les POI. Nous avons relevé des cas de \bar{V} devant C_2 pour les préfixes transparents mais pas pour les préfixes opaques et nous avons vu que les POI avaient une très forte tendance à la réduction lorsqu'ils sont inaccentués alors que les préfixes transparents étaient moins susceptibles de se réduire.

Nous avons aussi relevé deux autres types d'indices de l'autonomie phonologique des préfixes dans ces constructions. Le premier est la gémation. Les proportions de cas de gémation réalisée par rapport au nombre total de cas de gémation potentielle relevées dans la totalité des constructions à droite étudiées sont présentées dans le Tableau 73.

Inventaire		PTI		PTS	
Position		Initiale prétonique	Pas initiale prétonique	Initiale prétonique	Pas initiale prétonique
% de gémiation possible	avec	100%		78%	29%
	<i>ir-</i>	(1/1)	-	(7/9)	(2/7)
	sans	100%		100%	29%
	<i>ir-</i>	(1/1)	-	(7/7)	(2/7)

Tableau 73. Bilan sur la gémiation pour les constructions à droite

Tout d'abord, notons que nous n'avons relevé aucun cas de gémiation possible pour les POI et seulement un cas possible pour les PTI (*dissimilation*). On peut également faire deux commentaires sur les données sur les PTS, qui confirment les observations faites pour les autres inventaires de préfixés. Le premier est que l'on ne relève jamais de gémiation avec le préfixe *ir-*. Le second est que la gémiation est plus probable en position initiale prétonique (elle est même ici systématique) que dans les autres positions. Ceci est illustré également dans les relations dérivationnelles relevées en (201).

(201) a. *immoral* [i'mɔrəl] ~ [ə-, ,ɪ-, ,ɪm-] → *immorality* [,ɪmə'ræləti] ~ [,•ɔ-, ,•ɔ:-, -iti]

immortal [i'mɔ:təl] ~ [ə-, ,ɪ-, ,ɪm-] → *immortality* [,ɪmɔ:'tæləti] ~ [-iti]

b. *illegal* [i'li:gəl] ~ [,ɪ-, ,ɪl-] → *illegality* [,ɪli:'gæləti] ~ [,•ɪ-, ,•li:-, -iti]

illiberal [i'libərəl] ~ [,ɪ-, ,ɪl-] → *illiberality* [,ɪlibə'ræləti] ~ [,ɪllɪb-, -iti]

On constate que la gémiation est possible pour les dérivants mais pas pour les dérivés de (201a) alors que c'est une possibilité dans les deux cas pour les mots de (201b). Ces mots sont les seuls pour lesquels le préfixe potentiellement sujet à gémiation se trouve en position prétonique dans le dérivant et n'est plus en position prétonique dans le dérivé. Dans deux cas sur quatre, la possibilité de gémiation disparaît dans le dérivé.

Le second indice est la distribution de [h] en position /201(-)/. Les données par type de préfixe sont présentées dans le Tableau 74.

		POI	PTI	PTS
% de [h] possible	devant une VNR	0% (0/1)	-	-
	devant une V ^{red}	-	100% (3/3)	100% (2/2)
	devant <i> réalisé [i]	50% (1/2)	100% (1/1)	-

Tableau 74. Bilan sur la distribution de [h] pour les constructions à droite

La première observation que l'on peut faire est de souligner le faible nombre d'unités concernées. Malgré cela, on peut faire quelques observations. On constate que [h] peut toujours être réalisé lorsque le préfixe est un préfixe transparent mais qu'il ne peut pas toujours l'être lorsque le préfixe est opaque. Par ailleurs, le seul cas de POI qui peut être suivi de [h], *prohibition*, présente cette possibilité uniquement en variante alors que tous les autres à l'exception de *rehabilitation*, ont [h] en prononciation principale.

Globalement, nous voyons que les indices convergent et qu'il semble que les préfixes transparents, PTI et PTS, ont bien leur propre domaine phonologique. Par conséquent, il nous semble que, lors de l'étude détaillée de la préservation accentuelle, et surtout lors des tests sur l'influence de la structure segmentale sur celle-ci, il conviendra de ne pas inclure ces types de constructions préfixées du fait du biais induit par la présence de deux domaines phonologiques.

7.4. Constructions dont le sens de l'affixation est ambigu (Annexe 31)

Pour les mots de cet inventaire, nous n'avons pas pu déterminer si le dernier affixe ajouté était le préfixe ou le suffixe (e.g. *mis-* + *judgement* ou *misjudge* + *-ment*). Nous chercherons donc à établir si ces constructions peuvent être analysées comme des constructions à droite ou comme des constructions à gauche indifféremment ou si une des deux analyses possibles est préférable. Pour cela, nous les analyserons d'abord comme s'il s'agissait de constructions à droite puis comme s'il s'agissait de constructions à gauche.

7.4.1. Analyse comme constructions à droite

7.4.1.1. Suffixés sans déplacement de /1/

7.4.1.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 22 mots. L'accent secondaire sur la première syllabe est stable pour 13 mots et variable pour les 10 restants. On relève trois mots pour lesquels la position de l'accent primaire peut varier, tous avec /2100/ ~ /1200/ : *covalency*, *subeditor* et *subtenancy*.

Pour 20 mots, le schéma accentuel relevé peut être attribué au dérivant. On relève les deux configurations en (202).

- (202) /21(-)/ → /21(-)/ : *discreditable*, *dihonesty*, *disinterested*, *displacement*,
displeasure, *distasteful*, *distrustful*, *disjunction*
/21(-)/ → /21(-)/ : *covalency*, *mismanagement*, *misplacement*, *misstatement*,
mistreatment, *mistrustful*, *prepackage*, *renumbering*,
post-modernism, *poststructuralism*, *subeditor*, *subtenancy*

Les deux mots restants sont présentés en (203).

- (203) *unsettle* /21/ → *unsettled* /21/³⁰³
misjudge /21/ → *misjudgement* /210/

Il semble impossible de tirer des conclusions sur la base de ces deux exemples du fait de leur nombre et puisqu'ils ont le comportement opposé.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevés peuvent toutes être attribuées au dérivant. On relève les valeurs en (193).

- (204) 5 \bar{V} : *covalency*, *post-modernism*, *poststructuralism*, *renumbering*, *prepackage*
17 \check{V} : *discreditable*, *dishonesty*, *disinterested*, *disjunction*, *displacement*, *displeasure*,
distasteful, *distrustful*, *misjudgement*, *mismanagement*, *misplacement*,
misstatement, *mistreatment*, *mistrustful*, *subeditor*, *subtenancy*, *unsettled*.

Enfin, on relève un cas de gémation stable, *misstatement*, que l'on trouve également dans le dérivant *misstate*.

³⁰³ Notons que dans le cas d'*unsettled*, LPD précise qu'il s'agit de l'adjectif (qui possède sa propre entrée), alors que la forme preterit/participe passé du verbe *unsettle* est répertoriée dans l'entrée du verbe et a un accent /2/ variable, comme ce dernier.

7.4.1.1.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 36 mots, tous accentués /201(-)/ et dont deux présentent une variation de la position de l'accent primaire : *subdivision* /10200/ ~ /20100/ et *supercharger* /1020/ ~ /2010/. On relève également *extraordinarily* qui, comme son dérivant *extraordinary*, ne reçoit d'accent /2/ initial que lorsque le <a> d'*extra-* est réalisé, c'est-à-dire quand le mot a bien deux syllabes prétoniques.

Pour la totalité des mots, le schéma /201(-)/ est également présent dans le dérivant, comme l'illustrent les exemples en (205).

(205) *còexist* → *còexistence* ; *disappròve* → *disappròval* ; *mìsconcéive* → *mìsconcéption*...

De la même manière, toutes les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont identiques à celles relevées pour les dérivants. On relève les valeurs en (206).

(206) 5 \bar{V} : *coexistence, predeterminer, preexistence, preexistent, renegotiable*
30 \check{V} : *disaffected, disaffection, discomposure, disinheritance, interchangeable, internationalism, misbehaviour, misdirection, subdivision, transmigration*...

7.4.1.1.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient neuf mots, dont l'accentuation est toujours identique à celle de leur dérivant. On relève les deux schémas en (207).

(207) /20-/: *antepenultimate, circumlocution, interconnection, interrelation, superconduction, superconductive, superconductor*
/22-/: *coeducational, misapprehension*

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont, elles aussi, systématiquement identiques à celles relevées dans les dérivants. On trouve les valeurs en (208).

(208) 4 \bar{V} : *coeducational, superconduction, superconductive, superconductor*
4 \check{V} : *antepenultimate, interconnection, interrelation, misapprehension*
1 \hat{V} : *circumlocution*

On ne relève aucun cas de gémation, mais on peut noter qu'*interrelation* peut avoir un [r] géminé en anglais américain.

7.4.1.2. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.4.1.2.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire compte sept mots, tous accentués en /201(-)/, et que nous listons en (209) en fonction du schéma accentuel de leur dérivant.

- (209) /201(-)/ : *disharmonious*
/21(-)/ : *misquotation, prehistoric, subnormality*
/01(-)/ : *disability*
/20-/ : *preconception, semicircular*

Quel que soit le schéma accentuel du dérivant, on a toujours /201(-)/.

Pour six mots la voyelle accentuée /2/ est également accentuée dans le dérivant et sa valeur est toujours identique à celle relevée dans celui-ci. On trouve les valeurs en (210).

- (210) \bar{V} : *preconception, prehistoric*
 \check{V} : *disharmonious, misquotation, semicircular, subnormality*

Le dernier mot est *disability*, dont le dérivant, *disable*, ne reçoit pas d'accent sur sa première syllabe. Puisque la voyelle est <i> réalisé [i], il n'est pas possible de déterminer s'il s'agit d'une voyelle pleine ou d'une voyelle réduite et donc de savoir si la valeur \check{V} est à attribuer au calcul direct ou au calcul par référence (qui prédisent d'ailleurs la même valeur).

On relève également deux mots dont la première consonne de la deuxième syllabe à la suite d'un préfixe monosyllabique est [h] : *disharmonious* et *prehistoric*. Dans le premier cas, la voyelle suivant [h] est [a:], ce qui rend ce mot non pertinent pour évaluer l'autonomie phonologique du préfixe.

7.4.1.2.2. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 23 mots. L'accentuation de six d'entre eux peut être analysée comme relevant de l'isomorphisme dérivationnel. Nous les avons listés en (211).

- (211) /201(-)/ → /202(-)/ : *discoloration, disforestation, predestination, premeditation*
/21(-)/ → /22(-)/ : *miscalculate, subcontinent*

On relève deux cas comparables à ceux de (211) pour lequel le caractère stable ou variable de l'accent secondaire en première syllabe diffère du dérivant au dérivé : *prefigure* / $(2)1-$ / → *prefiguration* / $22-$ / et *prefabricate* / $22-$ / → *prefabrication* / $22-$ / ~ / $02-$ /.

13 mots ont un dérivant accentué / $201(-)$ ³⁰⁴ et peuvent être répartis dans les quatre groupes en (212).

- (212) a. / $22-$ / : *disapprobation, discontinuity, disembarkation, disinclination, disinfection, misapplication, predisposition, presupposition*
 b. / $(2)2-$ / : *disadvantageous, preordination*
 c. / $2(2)-$ / : *disinformation*
 d. / $20-$ / : *misinformation, superfluidity*

Les huit mots en (212a) correspondent à ce à quoi on s'attend si les préfixes sont bien phonologiquement autonomes, que ces mots soient analysés comme des constructions à droite ou à gauche : le préfixe monosyllabique est bien accentué et la base à laquelle il est attaché reçoit bien un accent à l'initiale, conformément à */ $00-$ /.

Les deux mots de (212b) respectent également cette prédiction, malgré la variabilité de l'accent sur le préfixe.

La variante en / $20-$ / de *disinformation* ainsi que l'accentuation de *misinformation* sont problématiques puisque la base à laquelle est attachée le préfixe monosyllabique ne commence pas par un accent, enfreignant ainsi */ $00-$ /.

Le dernier cas, *superfluidity* est quant à lui régulier puisque son préfixe est dissyllabique et que, par conséquent, l'accentuation de la base à laquelle il est attaché n'enfreint pas */ $00-$ /.

Enfin, les deux derniers cas sont *dissatisfaction* / $22-$ / ~ / $20-$ / ~ / $02-$ / (← *dissatisfy* / $(2)100/$) et *dissimilarity* / $20-$ / ~ / $02-$ / ~ / $22-$ / (← *dissimilar* / $(2)100/$). La variation de la présence de l'accent secondaire sur le préfixe n'est pas surprenante dans les deux cas puisqu'elle peut être attribuée aux dérivants. Cependant, dans les deux cas, l'apparition de la variante / $20-$ / pose le même problème que pour *disinformation* et *misinformation*. Notons également que ces deux mots peuvent avoir un [s] géminé dans le cas où ils sont accentués / $22-$ /, une possibilité que l'on retrouve également pour leurs dérivants.

³⁰⁴ Ou / $102(-)$, dans le cas de *superfluidity*.

Dans tous les cas pour lesquels la voyelle correspondante est pleine dans le dérivant, la voyelle accentuée /2/ a la même valeur que celle trouvée dans le dérivant. Des exemples par valeur de voyelle et par position sont donnés dans le Tableau 75.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/σ <u>2</u> -/	/ <u>2</u> 2-/	/ <u>2</u> 0-/
Ǟ	<i>discoloration, disforestation, predestination...</i> (11 mots)	<i>disadvantageous, disembarkation, subcontinental...</i> (14 mots)	<i>dissatisfaction, dissimilarity, misinformation</i>
Ǟ ^r	<i>preordination</i>		
Ǟ̄		<i>predestination, prefabrication, preordination...</i> (7 mots)	<i>superfluidity</i>

Tableau 75. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle

Les mots de (212a,c) reçoivent tous un accent sur leur deuxième syllabe, qui ne correspond pas à un accent dans le dérivant. Dans deux cas, qui ont été inclus dans le Tableau 75, *disembarkation* et *preordination*, la deuxième voyelle est pleine dans le dérivant et est bien préservée dans le dérivé. Dans cinq mots, *disadvantageous*, *disapprobation*, *discontinuity*, *misapplication* et *presupposition*, la seconde voyelle est réduite dans le dérivant et est réalisée Ǟ dans le dérivé. Enfin, dans les quatre cas restants, *disinclination*, *disinfestation*, *disinformation* et *predisposition*, la deuxième voyelle est <i> réalisé [i] dans le dérivant et est réalisée Ǟ dans le dérivé.

7.4.1.2.3. Quatre syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 22 mots. Pour 20 d'entre eux, les accents secondaires relevés reprennent les accents trouvés dans le dérivant. On relève les trois schémas en (213).

- (213) /22-/ : *misrepresentation, premodification*
 /(2)2-/ : *disorganization, disorientation, disqualification, preamplification*
 /2020-/ : *circumnavigation, coarticulation, contra(-)indication, disaffiliation, disafforestation, discontinuation, interpenetration, intertextuality, maladministration, misappropriation, misinterpretation, mispronunciation, predetermination, transubstantiation*

Les deux mots restants, *superconductivity* et *superimposition*, ont tous les deux des dérivants accentués /2001(-)/ et sont accentués /2020-/.

Dans tous les cas, les schémas relevés correspondent à ce que à quoi on peut s'attendre si les préfixes ont leur propre domaine phonologique.

Les valeurs de voyelle sont très généralement identiques à celles relevées dans les dérivants, comme le montrent les exemples du Tableau 76.

Valeur de la voyelle accentuée /2/	/σ <u>2</u> -/	/ <u>2</u> 2-/	/ <u>2</u> 020-/	/20 <u>2</u> 0-/
\check{V}	<i>disqualification, preamplification, misrepresentation</i>	<i>disorganization, disorientation, disqualification, misrepresentation</i>	<i>contra(-)indication, disaffiliation, interpenetration, maladministration, misappropriation...</i> (10 mots)	<i>circumnavigation, disaffiliation, interpenetration, mispronunciation, transubstantiation</i> ... (11 mots)
\bar{V}	<i>disorganization</i>		<i>circumnavigation</i>	<i>misinterpretation, predetermination</i>
\bar{V}		<i>premodification</i>	<i>coarticulation, superconductivity, superimposition</i>	<i>misappropriation</i>
$\bar{V}^r \sim \check{V}$	<i>disorientation</i>			
$\check{V} \sim [a:]$			<i>transubstantiation</i>	

Tableau 76. Valeurs de voyelle accentuée /2/ en fonction de la position de la voyelle

Les deux seuls cas pour lesquels la voyelle n'est pas directement héritée du dérivant sont les troisièmes voyelles de *superconductivity* et *superimposition*, pour lesquelles la voyelle est réduite ou <i> réalisé [ɪ], respectivement. Dans les deux cas, elle est réalisée \check{V} .

Enfin, on relève un cas de gémination potentielle mais non réalisée : *transubstantiation*. On ne relève pas ici de gémination de [s], ce qui est d'ailleurs traduit dans la graphie principale de ce mot, qui est la seule utilisée dans LPD bien qu'une variante avec <ss> soit répertoriée dans l'OED.

7.4.1.2.4. Cinq syllabes prétoniques et plus

On ne compte que deux mots dans cet inventaire.

Le premier est *intercommùnicátion*, dérivé d'*intercommúnicate*, qui préserve bien la position des accents de son dérivant, tout comme la valeur des voyelles accentuées de celui-ci (\check{V} et \bar{V}).

Le second est *èxtratèrritoriality*, dérivé d'*èxtratèrritorial*. Dans ce cas, on a bien préservation des deux premiers accents secondaires du dérivant ainsi que les valeurs de voyelle (\check{V} dans les deux cas) mais l'accent sur la cinquième syllabe n'est pas préservé (bien que la voyelle [ɔ:] le soit). C'est assez curieux puisque le non-préfixé *tèrritòriáality* préserve bien l'accent de *tèrritòrial* sur la syllabe correspondante. S'agit-il d'une erreur du dictionnaire ou bien de la manifestation d'une contrainte sur le nombre d'accents qu'un mot donné peut contenir ?

7.4.2. Analyse comme constructions à gauche

7.4.2.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 22 mots. Trois mots présentent une variation de la position de l'accent primaire de la forme /2100/ ~ /1200/ : *covalency*, *subeditor* et *subtenancy*.

L'accent secondaire initial est stable pour 10 mots (45%) et variable pour 12 mots (55%). Le seul mot avec un accent /2/ variable et dont la voyelle n'est pas <i> réalisé [ɪ], *unsettled*, ne peut pas voir sa voyelle se réduire.

On ne relève que trois mots dont le préfixe est de la forme $C_0\check{V}$ - : *covalency*, *prepackage* et *renumbering*. Dans les trois cas, la voyelle du préfixe est suivie de C et est réalisée \bar{V} .

On relève un cas de gémiation stable : *misstatement*.

7.4.2.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire est constitué de 42 mots, tous accentués /201(-)/. Deux mots présentent une variation de la position de l'accent primaire de la forme /1020(-)/ ~ /2010(-)/ : *subdivision* et *supercharger*.

On relève sept mots contenant un préfixe de la forme $C_0\check{V}$ -. Les valeurs relevées pour la voyelle accentuée /2/ de ces mots sont listées en (214).

- (214) 7 \bar{V} : 3 C^0 : *coexistence, preexistence, preexistent*
 4 C : *preconception, predeterminer, prehistoric, renegotiable*

On ne relève donc que des \bar{V} devant C, comme pour la majorité des PTS étudiés jusqu'ici.

7.4.2.3. Trois syllabes prétoniques

On relève 32 mots dans cet inventaire. Les schémas accentuels relevés sont listés en (215).

- (215) Préfixe monosyllabique :
- | | | |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| /02-/ ~ /22-/ : | <i>discoloration,</i> | <i>predestination,</i> |
| | <i>premeditation,</i> | <i>preordination</i> |
| /20-/ ~ /(2)2-/ : | <i>dissimilarity</i> | |
| /20-/ : | <i>misinformation</i> | |
| /22-/ : | <i>coeducational,</i> | <i>disapprobation,</i> |
| | <i>discontinuity,</i> | <i>disembarkation,</i> |
| | <i>disinclination,</i> | <i>disinfestation,</i> |
| | <i>misapplication,</i> | <i>misapprehension,</i> |
| | <i>miscalculation,</i> | <i>pre disposition,</i> |
| | <i>prefiguration,</i> | <i>presupposition,</i> |
| | <i>subcontinental</i> | |
| /22-/ ~ /02-/ : | <i>disadvantageous,</i> | <i>disforestation,</i> |
| | <i>prefabrication</i> | |
| /22-/ ~ /20-/ : | <i>disinformation</i> | |
| /22-/ ~ /20-/ ~ /02-/ : | <i>dissatisfaction</i> | |
| Préfixe dissyllabique : /20-/ : | <i>antepenultimate,</i> | <i>circumlocution,</i> |
| | <i>interconnection,</i> | <i>interrelation,</i> |
| | <i>superconduction,</i> | <i>superconductive,</i> |
| | <i>superconductor,</i> | <i>superfluidity</i> |

Sur les 24 mots à préfixe monosyllabique, 23 peuvent être accentués /22-/ et dans 13 mots ce schéma accentuel est le seul attesté. Dans neuf mots, le préfixe peut être inaccentué et, parmi les quatre dont la voyelle n'est pas <i> réalisé [i], deux peuvent voir leur voyelle se réduire : *predestination* et *premeditation*.

L'accentuation en /20-/ de *disinformation*, *dissatisfaction* et *misinformation* est problématique pour deux raisons. La première est que l'accent /2/ initial d'*information* et *satisfaction* n'est pas préservé. La seconde est que, si le préfixe possède son propre domaine phonologique, alors celui de la base à laquelle il est attaché commence par /00-/, ce qui pourrait être analysé comme une violation de */00-/ si cette contrainte s'applique au sein d'un seul domaine phonologique.

On relève neuf mots dont le préfixe est de la forme $C_0\bar{V}$ -. Nous avons listé les valeurs relevées en (216).

- (216) 9 \bar{V} : 2 C^0 : *coeducational, preordination*
 7 C : *predestination, predisposition, prefabrication, prefiguration, premeditation, preordination, presupposition*

Ici également, on ne relève que des \bar{V} dans les cas où le préfixe est suivi de C.

On relève deux cas de gémination variable : *dissimilarity* et *dissatisfaction*.

7.4.2.4. Quatre syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 22 mots, que nous avons listés en (217) par schéma accentuel.

- (217) Préfixe monosyllabique : /02-/ ~ /22-/ : *disorganization, disorientation, disqualification*
 /22-/ ~ /02-/ : *preamplification*
 /22-/ : *misrepresentation, premodification*
 /2020-/ : *coarticulation, disaffiliation, disafforestation, discontinuation, maladministration, misappropriation, misinterpretation, mispronunciation, predetermination, transubstantiation*
 Préfixe dissyllabique : /2020-/ : *circumnavigation, contra(-)indication, interpenetration, intertextuality, superconductivity, superimposition*

Pour les mots contenant un préfixe monosyllabique attaché à une base en /02-/ ou un préfixe dissyllabique attaché à une base en /20-/, on ne relève que le schéma en /2020-/. Pour les mots formés d'un préfixe monosyllabique et d'une base en /20-/, on relève deux mots dont le préfixe est accentué systématiquement et quatre mots pour lesquels cet accentuation est variable.

On relève quatre mots ayant un préfixe en $C_0\bar{V}$ - et dont nous avons listé les valeurs de voyelle accentuée /2/ en (218).

- (218) 4 \bar{V} : 2 C^0 : *coarticulation, preamplification*
 2 C : *predetermination, premodification*

Une fois encore, on ne relève que des \bar{V} devant C.

7.4.2.5. Cinq syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient trois mots. Deux ont un préfixe dissyllabique qui attaché à un mot en /02-/ (*intercommùnicàtion*) ou en /20-/ (*èxtratèrritoriality*). Le dernier est composé d'un préfixe monosyllabique pouvant être accentué de façon variable et attaché à un mot en /20-/ (*disintermediation*).

7.4.3. Bilan

Après ces deux analyses, voyons si l'une est préférable à l'autre en comparant les résultats relevés avec ceux des cas de suffixation sur des constructions à PTS pour l'analyse comme constructions à droite et avec ceux des PTS affixés à des constructions suffixées pour l'analyse comme constructions à gauche. À chaque étape de ce bilan, nous reproduirons les résultats des inventaires avec lesquels nous comparons les données de cet inventaire.

Analyse comme constructions à droite

Suffixés sans déplacement de /l/

Les données principales sur la position initiale prétonique sont rassemblées dans le Tableau 77.

	Sens de l'affixation ambigu		Suffixé à PTS
	/σ1(-)/	/σ2-/	/σ1(-)/
/2/ préservés (variables ou stables)	91% (20/22)	100% (2/2)	90% (34/38)
/2/ ajoutés (variables ou stables)	-	-	5% (2/38)
/2 acc-/ → /(2) acc-/	4,5% (1/22)	-	5% (2/38)
/(2) acc-/ → /2 acc-/	4,5% (1/22)	-	-
% de \bar{V} pour les <V> devant C	100% (3/3)	100% (1/1)	100% (14/14)
	-	-	100% (1/1)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	-	-	60% (12/20)

Tableau 77. Bilan sur la position prétonique dans les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l'affixation est ambigu analysées comme des constructions à droite et sans déplacement de /1/

Sur tous les points pour lesquels des données sont attestées dans les deux inventaires, les pourcentages sont presque identiques. Il est ici impossible de distinguer les deux inventaires.

Dans le cas des mots ayant deux syllabes prétoniques, on relève uniquement des schémas accentuels et vocaliques strictement identiques à ceux relevés dans le dérivant, comme dans les suffixés à PTS.

Suffixés avec déplacement de /1/

Les données principales sont rassemblées dans le Tableau 78.

Phénomène	Inventaire	Sens de l'affixation ambigu	Suffixé à PTS
		/ɔ̃2-/	/ɔ̃2-/
/2/ totaux relevés	variables	56% (15/27)	78% (76/97)
	stables	44% (12/27)	22% (21/97)
% /2/ préservés	variables	8	60
	stables	4	9
% /2/ ajoutés	variables	-	2
	stables	-	-
/2 acc-/ → /(2) acc-/		-	1
/(2) acc-/ → /0 acc-/		-	1
/(2) acc-/ → /2 acc-/		-	6
% de V̄ pour les <V> ≠ <u> devant C		100% (5/5)	100% (44/44)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire		20% (2/10)	53% (8/15)

Tableau 78. Bilan sur la position prétonique dans les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l'affixation est ambigu analysées comme des constructions à droite avec déplacement de /1/

On relève ici deux différences entre les deux types de constructions. La première est le taux de stabilité de l'accent /2/, qui est deux fois plus élevé pour les mots étudiés ici que pour les suffixés à PTS. Cette différence est statistiquement significative ($\chi^2 = 18,143$, 1 ddl, $p < 0,02$). Cependant, on peut voir que, parmi les accents hérités du dérivant, la proportion d'accents stables est plus élevée pour les constructions étudiées ici (4/12, soit 33%) que pour les PTS affixés à une construction suffixée (9/69, soit <1%). Cette différence est donc probablement due au hasard du corpus des dérivants et non à une différence inhérente à ce type de structure.

La seconde est la proportion de mots dont le préfixe peut être inaccentué et peut se réduire (20% vs 53%). Cette seconde différence n'est pas statistiquement significative (test exact de Fisher, $p = 0,21$).

Comme pour les suffixés à PTI, les mots ayant deux syllabes prétoniques sont tous accentués /201(-)/ et préservent systématiquement la valeur de la voyelle accentuée dans le dérivant.

Analyse comme constructions à gauche

Position initiale prétonique

Les principaux résultats sont rassemblés dans le Tableau 79.

Phénomène	Inventaire	Sens de l'affixation ambigu			PTS + construction suffixée		
		/ɔ̃1(-)/	/ɔ̃2-/	Total	/ɔ̃1(-)/	/ɔ̃2-/	Total
% de /2/ stables		45% (10/22)	55% (17/31)	51% (27/53)	43% (201/470)	75% (33/44)	46% (234/514)
% de \bar{V} pour les préfixes en $C_0\bar{V}$ -	devant C	100% (3/3)	100% (7/7)	100% (10/10)	100% (75/75)	100% (6/6)	100% (81/81)
	devant C_2	-	-	-	100% (8/8)	-	-
% de V à /2/ variable pouvant se réduire		0% (0/1)	40% (2/5)	33% (2/6)	10% (19/181)	-	-

Tableau 79. Bilan sur la position prétonique dans les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l'affixation est ambigu analysées comme des constructions à gauche

On constate que les préfixes en $C_0\bar{V}$ - ont systématiquement \bar{V} , comme pour les PTS affixés à une construction suffixée.

Du fait du faible nombre de mots concernés, les proportions de mots dont le préfixe peut être inaccentué et peut se réduire ne sont pas comparables.

Pour ce qui est de la stabilité de l'accent initial, on relève un taux équivalent pour les deux types de constructions devant l'accent /1/ (45% vs 43%). En revanche, le taux de stabilité devant l'accent /2/ est plus bas pour les constructions étudiées ici que pour les PTS affixés à une construction suffixée (55% vs 75%), mais cette différence n'est pas statistiquement significative ($\chi^2 = 2.4812$, 1 ddl, $p = 0,12$).

Les mots ayant deux syllabes prétoniques sont comparables à ceux relevés pour les PTS affixés à une construction suffixée, comme le montrent les données du Tableau 80.

Phénomène	Inventaire	Sens de l'affixation ambigu	PTS + construction suffixée
% de mots accentués/201(-)/		100% (42/42)	100% (455/455)
% de \bar{V} pour les préfixes en $C_0\bar{V}$ - devant C		100% (4/4)	96% (25/26)

Tableau 80. Bilan sur les mots ayant deux syllabes prétoniques parmi les constructions suffixées et préfixées dont le sens de l'affixation est ambigu analysées comme des constructions à gauche

Gémination

On relève trois cas de gémination potentielle, tous avec un préfixe en position prétonique. Pour *misstatement*, la gémination est stable alors que pour *dissimilarity* et *dissatisfaction*, la gémination est variable.

Conclusion

Par conséquent, on dispose de peu d'éléments permettant de distinguer les deux analyses. Ce résultat n'est pas surprenant puisque, si un PTS a son propre domaine phonologique, on ne s'attend pas à observer un comportement phonologique différent s'il est affixé avant ou après le suffixe. Les différences marginales relevées sur le taux de stabilité de l'accent /2/ à l'initiale prétonique peuvent être attribuées aux dérivants et non à des différences inhérentes aux différents types de constructions.

7.5. Constructions parasynthétiques (Annexe 32)

On relève neuf mots ayant cette structure. Nous les avons listés en (219) en fonction de leur accentuation.

- (219) /201-/: *concentric, denaturize, detoxicate, deverbative, intimidate, misgiving, unflappable*
/21-/: *decaffeinate*
/201-/: *decongestant*

On peut tenter de rendre compte du caractère variable de l'accent secondaire dans le premier sous-inventaire en invoquant le degré de transparence sémantique. Ici, puisque tous les préfixes sont attachés à des bases liées (*°naturize*, *°toxicate*, *°congestant* ne sont pas attestés dans l'OED), nous les classons tous comme des PTI. Nous avons généralement inclus dans cette catégorie des mots dont les préfixes nous semblent pouvoir être interprétés de manière transparente. Cependant, cela ne veut pas dire que ce sera nécessairement le cas pour tous les locuteurs, ce qui peut alors se manifester par de la variation. Pour les trois mots en gras en (219), on peut supposer que le sens n'est pas nécessairement transparent pour tous.

Concentric est défini dans l'OED comme « Of geometric figures or objects: having a common centre or central axis, the larger often completely surrounding the smaller; arranged or described about the same centre or axis; sharing the same centre (with another figure, etc.). » On constate que le sens de « together » du préfixe *con-* peut être reconstruit sans difficulté mais ce préfixe est non productif, contrairement à *co-*. Cette absence de productivité pourrait limiter la probabilité qu'un locuteur attribue un sens transparent à ce préfixe.

Dans *deverbative*, on peut attribuer au préfixe *de-* le sens « dérivé de » (voir *denominative*, *deadjectival*). Ce sens est cependant rare et il est peu probable qu'un locuteur non-linguiste reconstruise ce sens. Cependant, il est sans doute également peu probable que ce mot soit employé par ce type de locuteur.

Enfin, *intimidate* est défini par l'OED comme suit : « To render timid, inspire with fear; to overawe, cow; in modern use esp. to force to or deter from some action by threats or violence. » Dans ce cas, il s'agirait du préfixe locatif *in-*, qui implique d'interpréter l'intimidation comme ayant une directionalité : vers l'« intérieur » de la personne intimidée. Il n'est pas évident que cette interprétation soit celle préférée par tous les locuteurs.

Pour ce qui est des voyelles accentuées /2/, on relève des \bar{V} systématiquement pour les cinq préfixes en $C_0\check{V}$ - (tous avec *de-* et devant C) et \check{V} pour les quatre préfixes à consonne finale.

7.6. Troncations (Annexe 33)

Le corpus compte 13 troncations. Nous les avons triées en fonction de leur schéma accentuel et de celui de leur forme non-tronquée dans le Tableau 81.

Accentuation de la forme non-tronquée	Accentuation de la forme tronquée	Mots concernés
/(2) acc-/	/ (2) 1 /	<i>demobilize/ation</i> → <i>demob</i>
	/ 2 1 /	<i>expatriate</i> → <i>expat</i>
	/ 2 1 / ~ / 1 0 /	<i>detoxicate/detoxify</i> → <i>detox</i>
	/ 1 0 / ~ / 2 1 /	<i>postgraduate</i> → <i>postgrad</i>
/ 0 1 - /	/ 1 0 / ~ / 2 1 /	<i>administrator/ive</i> → <i>admin</i>
/ 2 0 - /	/ 2 1 /	<i>defragment</i> → <i>defrag</i>
	/ 1 0 / ~ / (2) 1 /	<i>recapitulate/ion</i> → <i>recap</i>
/ 2 acc - /	/ 2 1 /	<i>ex-convict</i> → <i>ex-con</i>
		<i>preoperative</i> → <i>pre-op</i>
		<i>postdoctoral</i> → <i>postdoc</i>
		<i>postoperative</i> → <i>post-op</i>
	/ 1 0 / ~ / 2 1 /	<i>co(-)education</i> → <i>co(-)ed</i>
	/ (2) 1 /	<i>premedication</i> → <i>pre(-)med</i>

Tableau 81. Accentuation des formes tronquées et de leurs formes non-tronquées

Ces mots sont loin d'avoir un comportement uniforme et il semble difficile de dégager des généralisations. On peut tout de même noter qu'il s'agit toujours de formes préfixées et que le préfixe est généralement transparent dans la forme non-tronquée, à l'exception de *ad-* dans *admin*. On peut également relever une certaine tendance à la rétraction de l'accent primaire à l'initiale dans cinq mots, qui peuvent tous être employés comme substantifs (et adjectifs ou verbes) : *admin*, *co(-)ed*, *detox*, *postgrad*, *recap*, . L'inventaire compte cependant cinq autres tronctions pouvant être employées comme substantifs mais ne pouvant pas être accentués /10/ : *demob*, *ex-con*, *expat*, *postdoc*, *pre(-)med*. En revanche, les trois seuls non-substantifs ne sont jamais accentués /10/ : *defrag*, *pre-op*, *post-op*.

Si on ne prend en compte que les variantes en /σ1/, on relève trois mots pour lesquels l'accent secondaire est variable et dix pour lesquels il est stable.

Les voyelles accentuées /2/ sont systématiquement identiques à celles relevées dans les formes non-tronquées, c'est-à-dire :

- 7 \bar{V} : préfixes en $C_0\bar{V}$ - : *co(-)ed, defrag, demob, detox, pre(-)med, pre-op, recap ;*
post- : *postdoc, postgrad, post-op ;*
- 3 \check{V} : préfixes à C finale : *admin, ex-con, expat.*

Sachant qu'il s'agit ici de la position initiale prétonique, il n'est pas possible de déterminer si les \bar{V} relevées pour les préfixes en $C_0\bar{V}$ - sont dues à la spécificité de cette position ou bien au fait que les préfixes ont leur propre domaine phonologique.

7.7. Mots étrangers

7.7.1. Unités non-dérivées

7.7.1.1. Non-analysables (Annexe 34)

7.7.1.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 83 mots. Les 37 mots en (220), tous dissyllabiques, présentent une variation de la position de l'accent primaire.

(220) /01/ ~ /(2)1/ ~ /10/ : *divan*

/10/ ~ /21/ : *banjo, borzoi, cashmere, cooe, demarche, futon, kampong, mignon, nocturn(e), oolong, pensée, toupee*

/10/ ~ /(2)1/ : *canton, corsair, dextrorse, harem, marquis, milieu, pascal, pastel, pastil*

/21/ ~ /10/ : *ba(c)ksheesh, buckshee, cave, gaijin, hoisin, langouste, lichee, moidore, parfait*

/(2)1/ ~ /10/ : *banzai, bravo, corniche, cortège, mundane, pongee*

L'accent secondaire initial est stable pour 36 mots (43%) et variable pour 47 mots (57%).

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont listées en (221). Les mots indiqués en gras sont les huit mots (sur 45 pertinents, soit 18%) dont la première voyelle peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée.

(221) 13 \bar{V} : 13 <rC> : *borzoi, corniche, corsair, cortège, corvette, lorgnette, marquee, marquis, marquise, ordain, parfait, sardine, tarboosh*

32 \check{V} :	30 C_2 :	<i>antique, ba(c)ksheesh, bamboo, bandana, banjo, banquette, buckshee, campaign, canteen, canton, cashmere, champagne, dextrorse, hallo, hullo, jinricksha, kampong, mignon, mundane, mystique, nankeen, nocturn(e), pascal, pastel, pastil, pongee, shampoo, shantung, whangee, wonton,</i>
	2 C :	<i>amour, taboo</i>
19 \bar{V} :	7 $\langle\bar{V}\bar{V}\rangle$:	<i>cooee, gaijin, hoatzin, hoisin, kohlrabi³⁰⁵, moidore, oolong</i>
	5 $\langle u \rangle$:	<i>futon, j(i)ujitsu, lunette, rupee + tureen (\bar{V}^r)</i>
	7 C :	<i>cave, divan, kotow, lichee, motif, tycoon, typhoon</i>
12 \bar{V}^e :	4 $\langle\bar{V}\bar{V}\rangle$:	<i>couchette, souchong, toupee + bourgeois (\bar{V}^{re})</i>
	1 C_2 :	<i>rillettes</i>
	7 C :	<i>betise, bravo, demarche, elite, harem, milieu, petanque</i>
2 \check{V}^e :	2 C_2 :	<i>langouste, pensée</i>
1 $\check{V}^e \sim \check{V}$:	1 C_2 :	<i>blanquette</i>
1 $\check{V}^e \sim \check{V}$:	1 C_2 :	<i>shitzu</i>
1 $\bar{V} \sim \bar{V}^e$:	1 C^0 :	<i>cayenne</i>
2 $\check{V} \sim \langle a \rangle - [a:]$:	2 C_2 :	<i>banzai, blaspheme</i>

Les valeurs relevées sont donc celles que l'on a pu relever par ailleurs, à quelques exceptions près. En effet, si on ne considère que les cas pour lesquels la première voyelle est une $\langle\check{V}\rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C , on relève sept \bar{V} , sept \bar{V}^e et deux \check{V} , soit 14 \bar{V} sur 16 (87%). Jusque-là, les seuls mots que nous avons relevés pouvant avoir \check{V} dans cette position sont des préfixés en *a-*.

7.7.1.1.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 307 mots, tous accentués /201(-)/. 85 d'entre eux présentent une variation de la position de l'accent primaire. Les différents schémas de variation relevés sont listés en (222).

(222) /010/ ~ /100/ ~ /201(-)/ : *jacana, gurdwara*

/010/ ~ /201/ : *fedayeen, omerta, piroshki, rambutan*

³⁰⁵ Nous supposons qu'ici $\langle oh \rangle$ fonctionne comme un digraphe.

/100/ ~ /201/ :	<i>caravan, cineaste, dziggetai, guillotine, ...</i> (46 mots)
/100/ ~ /201/ ~ /010/ :	<i>champignon, escallop</i>
/100/ ~ /201/ ~ /10/ :	<i>corduroy</i>
/201/ ~ /100/ :	<i>dungaree, espadrille, mandolin, samizdat...</i> (24 mots)
/201/ ~ /100/ ~ /010/ :	<i>tantara</i>
/2010/ ~ /0100/ :	<i>sinfonia, troglodytes</i>
/2010/ ~ /10(-)/ :	<i>beriberi, piccalilli, piccaninny</i>

On relève les valeurs de voyelle accentuée /2/ listées en (223).

(223) 17 \check{V} :	17 <rC> :	<i>armadillo, barcarole, carbonara, cervelat, chernozem, cordillera, corduroy, marguerite, martinet, marzipan, morbidezza, parleyvoo, parlyaree, portiere, scorzonera, tortellini, vermicelli</i>
229 \check{V} :	93 C ₂ :	<i>baccarat, cappuccino, cognoscente, escallop, ponderosa, sakmanazar, sinfonia, vindaloo, zinfandel...</i>
	136 C :	<i>adios, baratheia, calumet, kamikaze, macaroni, oregano, pecorino, piroshki, ratafia, riviera...</i>
17 \bar{V} :	4 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>aiguillette, bayonet, caipirinha, poinciana</i>
	2 C ⁰ :	<i>ayatollah, tuatara</i>
	8 <u> :	<i>jubilee, julienne, lumiere, putonghua, sukiyaki, ukulele, ulema + curacao (\bar{V}^r)</i>
	3 C :	<i>coterie, omerta, provolone</i>
20 \bar{V}^e :	9 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>ayurveda, bayadere, bouillabaisse, meuniere, oubliette, paupiette, soubriquet, souvenir + tourtière (\bar{V}^{e+r})</i>
	6 C ⁰ :	<i>briolette, ciabatta, piassava, pieta, shiitake, teosinte</i>
	5 C :	<i>bahuvrihi, bechamel, guacamole, maharaja, maharanee</i>
3 \check{V}^e :	3 C ₂ :	<i>entrechat, entrecote, entremets</i>
2 $\check{V} \sim \bar{V}$:	2 C :	<i>oloroso + origami (\bar{V}^r)</i>
1 $\bar{V} \sim \check{V}$:	1 C :	<i>potoroo</i>
2 [æ] - [ɔ:] ~ [ɒ] :	2 <alC> :	<i>saltarello, saltimbocca</i>
1 $\check{V} \sim <a>$ - [a:] :	1 <anC> :	<i>bantustan</i>
6 $\check{V} \sim \bar{V}^e$:	1 C ₂ :	<i>guillotine</i>

	5 C :	<i>babiroussa, caracara, ciguareta, hanuman, svarabhakti</i>
1 $\check{V} \sim \check{V}^e$:	1 C ₂ :	<i>concierge</i>
7 $\bar{V}^e \sim \check{V}$:	2 C ₂ :	<i>baklava, chanterelle</i>
	5 C :	<i>balaclava, charivari, etagere, ikebana + hiragana (\bar{V}^{re})</i>
1 $\bar{V}^e \sim \bar{V}$:	1 C ⁰ :	<i>diamante</i>

À part les voyelles étrangères, les valeurs relevées sont généralement conformes à ce que l'on a pu relever par ailleurs. Si on ne considère que les 157 mots pour lesquels la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C, on a :

- | | |
|------------------------------|--------------------------------|
| ➤ 136 \check{V} (87%) | ➤ 1 $\bar{V} \sim \check{V}$ |
| ➤ 3 \bar{V} | ➤ 5 $\check{V} \sim \bar{V}^e$ |
| ➤ 5 \bar{V}^e | ➤ 5 $\bar{V}^e \sim \check{V}$ |
| ➤ 2 $\check{V} \sim \bar{V}$ | |

Notons que les six mots pouvant avoir \bar{V} ont $\langle o \rangle$ comme voyelle accentuée /2/. Notons d'ailleurs que seuls dix mots ont $\langle o \rangle$ comme voyelle accentuée /2/ et que seuls quatre d'entre eux ont \check{V} uniquement. Nous verrons au §7.7.1.5 que cela n'est probablement pas un hasard.

Si on ne prend ici que les prononciations principales en compte, on relève 143 \check{V} sur 153, soit 93%. La règle de Luick prédit donc correctement la grande majorité des valeurs de voyelles dans cette position.

Enfin, on relève huit cas susceptibles de suivre une éventuelle règle $\langle i, e \rangle + V -$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$: *arietta, cabriole, carioca, hacienda, kwashiorkor, mariachi, ravioli* et *tapioca*. Cependant, tous ces mots ont \check{V} .

7.7.1.1.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire est composé de 22 mots. Les six mots en (224) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

(224) /0201/ ~ /0100/ :	<i>aperitif</i>
/0100/ ~ /0201/ :	<i>chinoiserie</i>
/2001/ ~ /1000/ :	<i>catamaran, hullabaloo</i>
/0100/ ~ /1000/ ~ /2001/ :	<i>profiterole</i>
/1000/ ~ /2001/ :	<i>cabriolet</i>

L'inventaire complet est donné en (225), par schéma accentuel.

- (225) /20-/ : *abracadabra, aguardiente, cabriolet, casuarina, catamaran, certiorari, consigliere, didgeridoo, elecampane, hullabaloo, marionette, mujaheddin, mulligatawny, pichiciago, profiterole, pococurante, tiramisu, tsutsugamushi*
 /02-/ : *aperitif, chinoiserie, chiaroscuro, lavalier*

On relève donc majoritairement /20-/ (18/22 mots, soit 82%) mais on relève également quatre mots en /02-/. Aucun d'entre eux ne présente de C₂ à droite de sa deuxième syllabe qui permettrait de prédire ce schéma. On peut noter que *chinoiserie* est le seul mot à avoir un digraphe comme deuxième voyelle. On peut alors faire l'hypothèse qu'un digraphe dans cette position signale le schéma /02-/, ce qu'il faudra vérifier. Notons qu'*aperitif* et *lavalier* sont exceptionnels dans tous les cadres théoriques puisque leur deuxième voyelle est une \check{V} suivie de C et que leur seconde syllabe est donc légère.

Les valeurs de voyelles relevées sont listées en (226) pour les mots accentués /20-/ et en (227) pour les mots accentués /02-/.

- (226) 1 \check{V} : 1 <rC> : *certiorari*
 14 \check{V} : 4 C₂ : *consigliere, didgeridoo, hullabaloo, mulligatawny,*
 10 C : *abracadabra, aguardiente, cabriolet, casuarina, catamaran, elecampane, marionette, pichiciago, profiterole, tiramisu*
 1 \bar{V} : 1 C : *pococurante*
 2 $\bar{V} \sim \check{V}$: 1 C₂ : *tsutsugamushi*
 1 <u> : *mujaheddin*
- (227) 2 \check{V} : 2 C : *aperitif, lavalier*
 2 \bar{V}^e : 1 < $\bar{V}\bar{V}$ > : *chinoiserie*
 1 C : *chiaroscuro*

Pour les deux schémas accentuels, on relève majoritairement \check{V} pour les < \check{V} > \neq <u> suivies de C (12/14 mots, soit 86%). Les deux seules exceptions sont *chiaroscuro* avec \bar{V}^e et *pococurante* avec \bar{V} , qui est un des deux cas ayant <o> pour voyelle accentuée /2/. Notons qu'*aperitif* et *lavalier* contredisent la proposition de Guierre présentée au §5.4.1 selon laquelle la préfinale de la séquence prétonique est normalement réalisée \bar{V} .

Enfin, on relève deux cas susceptibles de suivre une éventuelle règle -{i, e}+V- si $\check{V} \neq$ <i, y> \rightarrow \bar{V} , mais ils ont \check{V} : *lavalier, cabriolet*

7.7.1.1.4. Quatre syllabes prétoniques

Cet inventaire contient trois mots : *carabinieri*, *ipecacuanha* et *taramasalata*. Tous ont /200010/ comme prononciation principale et *taramasalata* a /02-/ en variante. Seule cette variante enfreint la règle par défaut de placement de l'accent à l'initiale, et ce pour tous les cadres théoriques en ce qui concerne la variante ayant \check{V}^{306} (la principale est \bar{V}^e), la deuxième syllabe étant ainsi légère. Lorsqu'ils sont accentués /20-/, tous les mots ont \check{V} et tous sont pertinents puisqu'il s'agit de $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C.

Lorsqu'ils sont accentués /200010/, ces mots enfreignent *LAPSE. Notons cependant qu'*ipecacuanha* a [æ] et que *carabinieri* a [ɪ] (sans variante) en troisième syllabe. Ces deux mots constituent donc des exceptions à l'alternance accentuelle mais pas à l'alternance des voyelles pleines. En revanche, *taramasalata* a trois [ə] à la suite et constitue donc une vraie exception à ces deux types d'alternance.

7.7.1.1.5. Nombre de syllabes prétoniques variable

Cet inventaire est constitué des huit mots en (228). La variation du nombre de syllabes prétoniques est due à une variation entre une voyelle haute et une semi-voyelle (mots en gras), une élision optionnelle de [ə] (mots soulignés) ou une variation de la position de l'accent primaire (*jaborandi*).

- (228) a. /2001(-)/ ~ /201(-)/ : ***jardiniere***, *mademoiselle*, ***millefiori***
/201(-)/ ~ /2001(-)/ : *cafetière*, *jaborandi*, ***marihuana***, ***tagliatelle***
- b. /0201/ ~ /201/ : ***boutonniere***

Lorsqu'ils ont deux syllabes prétoniques, tous ces mots sont accentués /201(-)/. En revanche, lorsqu'ils ont trois syllabes prétoniques, ils reçoivent l'accent à l'initiale, à la seule exception de *boutonniere*. On pourrait supposer que la séquence -i+V(C₀(e)) finale, qui est déterminante dans le placement de l'accent primaire, influence ici le placement secondaire dans *boutonniere*

³⁰⁶ L'entrée de LPD pour ce mot semble présenter une erreur : **tær əm ə sə 'la:t ə tə** ,rɑ:m-, tə 'ræm-. En effet, la variante de prononciation avec [æ] est indiquée avec un accent /1/ et non un accent /2/. Nous avons interprété cette variante comme une variante de la valeur de la voyelle et non du degré d'accent porté par la seconde syllabe. Ceci semble justifié par le fait que le dictionnaire ne note les variantes que pour la partie du mot concernée, ce qui implique que le reste de la prononciation du mot ne change pas. S'il s'agissait bien d'un accent /1/ en deuxième syllabe et que le reste du mot restait [-əsə'la:tətə], alors le mot porterait deux accents primaires, ce qui est normalement impossible.

mais on se doit alors d'expliquer pourquoi *jardiniere* n'est pas également accentué /02-/. *Boutonniere* présente cependant une particularité : il s'agit du seul mot dont la deuxième syllabe est suivie de C₂, ce qui pourrait expliquer son schéma /02-/.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots toujours accentués à l'initiale sont listées en (229).³⁰⁷

(229)	1 \check{V} :	1 <rC> :	<i>jardiniere</i>
	6 \check{V} :	2 C ₂ :	<i>millefiori, tagliatelle</i>
		4 C :	<i>cafetière, jaborandi, mademoiselle, marihuana</i>

On constate donc que les quatre mots pour lesquels la voyelle accentuée est une < \check{V} > ≠ <u> suivie de C, on a \check{V} .

Dans le cas de *boutonniere*, la deuxième voyelle est réalisée \check{V} sous l'accent /2/, conformément à la règle de C₂ et la première voyelle est réalisée $\bar{V}^e \sim \check{V}^e$ sous l'accent. La valeur entravée est ici exceptionnelle pour un digraphe.

7.7.1.2. Suffixés à base liée (Annexe 35)

7.7.1.2.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 22 mots. Les cinq mots en (230) présentent une variation de la position de l'accent primaire. Tous sont dissyllabiques.

(230)	/10/ ~ /21/ :	<i>dentine, nuance</i>
	/10/ ~ /(2)1/ :	<i>tercet</i>
	/(2)1/ ~ /10/ :	<i>corsage, menage</i>

L'accent secondaire initial est variable pour 19 mots (86%) et stable pour trois mots (14%), *dentine, jongleur, nuance*.

Les valeurs de voyelles relevées sont listées en (231). Les mots marqués en gras sont les deux cas parmi les 19 cas pertinents (11%) pour lesquels la réduction de la première est possible lorsque celle-ci est inaccentuée.

³⁰⁷ Nous avons inclus *cafetière* et *mademoiselle* dans les cas pour lesquels la voyelle accentuée /2/ est suivie de C sur la base de leur graphie et de leur variante sans élision de schwa.

(231)	5 \check{V} :	5 <rC> :	<i>cornetto, corsage, quartet, sforzando, tercet</i>
	9 \check{V} :	9 C ₂ :	<i>chasseur, dentine, jongleur, pontoon, quintet, septet, sestet, sextet, technique</i>
	3 \bar{V}	1 C ⁰ :	<i>nuance</i>
		1 <u> :	<i>unique</i>
		1 C :	<i>nonet</i>
	3 \bar{V}^e :	3 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>auteur, couvade + courgette (\bar{V}^{re})</i>
	1 $\check{V} \sim \bar{V}^e$:	1 C :	<i>menage</i>
	1 $\bar{V}^e \sim \bar{V}$:	1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>voyeur</i>

On ne relève que deux mots ayant des < \check{V} > ≠ <u> suivies de C. Le premier est *nonet*, qui a bien \bar{V} comme la très grande majorité des mots étudiés jusqu'ici. Le second est *menage*, qui a $\check{V} \sim \bar{V}^e$, et dont la réalisation \check{V} est exceptionnelle dans cette position.

7.7.1.2.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 67 mots, tous accentués /201(-)/. Les 17 mots en (232) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

(232)	/010/ ~ /201/ :	<i>curettage</i>
	/0100/ ~ /201/ ~ /100/ :	<i>sommelier</i>
	/100/ ~ /201/ :	<i>amateur, badinage, bombasine, coronet, galantine, gelatine, marmoset, persiflage</i>
	/201/ ~ /100/ :	<i>bateleur, dirigiste, esplanade, fusillade, gaberdine, margarine, promenade</i>

On relève les valeurs de voyelle accentuée /2/ en (233).

(233)	8 \check{V} :	8 <rC> :	<i>cordelier, margarine, marmoset, mortadella, ordinaire, portamento, vernissage, virtuoso</i>
	50 \check{V} :	18 C ₂ :	<i>allegretto, esplanade, fustanella, mozzarella, sommelier...</i>
		32 C :	<i>amaretto, badinage, dirigiste, promenade, raconteur...</i>
	3 \bar{V} :	1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>mayonnaise</i>
		2 <u> :	<i>fusillade + curettage (\bar{V}^e)</i>
	2 \bar{V}^e :	1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>maisonette</i>
		1 C :	<i>quesadilla</i>
	1 \check{V}^e :	1 C ₂ :	<i>langoustine</i>

1 $\check{V} \sim \bar{V}^e$:	1 C :	<i>piperade</i>
1 $\check{V} \sim \check{V}^e$:	1 C ₂ :	<i>chandelier</i>
1 $\check{V}^r \sim \bar{V}^{re}$:	1 <rC>	<i>persiflage</i>

À part la \bar{V}^{re} exceptionnelle de *persiflage*, les valeurs de voyelles relevées sont régulières. Pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C, on relève 32 \check{V} , une \bar{V}^e et une $\check{V} \sim \bar{V}^e$, c'est-à-dire 94% de \check{V} et 97% si on ne prend en compte que les principales.

7.7.1.2.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient quatre mots. Deux d'entre eux présentent une variation de la position de l'accent primaire : /1000/ ~ /2001/ *caricature*, *espionage*. Les deux autres mots sont *fànfaronàde*, *ròdomontàde*. On a donc /20-/ pour la totalité des mots. Puisque la seconde voyelle de ces mots est brève ou réduite et qu'elle n'est jamais suivie de C₂, ce schéma accentuel correspond à ce que prédisent la plupart des cadres théoriques discutés au §5.3.1.

On relève les valeurs de voyelle accentuée /2/ listées en (234).

(234)	3 \check{V} :	2 C ₂ :	<i>espionage, fanfaronnade</i>
		1 C :	<i>caricature</i>
	1 $\check{V} \sim \bar{V}$:	1 C :	<i>rodomontade</i>

Les deux premiers ont bien \check{V} devant C₂. *Caricature* a \check{V} comme le prédit la règle de Luick. En revanche, *rodomontade* a une variante en \bar{V} qui ne suit pas cette règle. Notons qu'il s'agit une fois encore d'un mot dont la voyelle accentuée /2/ est <o>.

7.7.1.2.4. Nombre de syllabes prétoniques variable

On relève trois mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable, et ceci en raison d'une élision optionnelle de schwa (*sarsaparilla* /2010/ ~ /20010/), d'une variation entre [j] et [i] (*paillette* /(2)1/ ~ /201/) ou d'une variation de la position de l'accent primaire (*colporteur* /201/ ~ /120/ ~ /210/).

Sarsaparilla reçoit toujours l'accent secondaire à l'initiale, ce qui correspond aux schémas généraux relevés pour les mots ayant deux ou trois syllabes prétoniques. Sa voyelle accentuée /2/ est réalisée \check{V}^r .

Paillette a un accent secondaire initial variable lorsqu'il est prétonique et stable lorsqu'il ne l'est pas. Sa voyelle accentuée /2/ est réalisée \check{V} , ce qui suggère que le <i> est ici muet et donc que <ai> ne fonctionne pas comme un digraphe.

Colporteur a un accent secondaire initial stable, qu'il soit prétonique ou non. Sa voyelle accentuée /2/ est réalisée $\check{V} \sim \bar{V}$ lorsqu'il est accentué /201/ mais seulement \bar{V} lorsqu'il est accentué /210/. Ce type d'alternance n'est pas surprenant pour une structure de type <olC>, dans laquelle <o> est fréquemment réalisé [əʊ] (e.g. *bolt, cold, holster*) mais on ne voit d'explication à la différence entre /201/ et /210/.

7.7.1.3. Préfixés inséparables (Annexe 36)

7.7.1.3.1. Une syllabe prétonique

7.7.1.3.1.1. POI

Cet inventaire est composé de huit mots. Deux mots présentent une variation de la position de l'accent primaire : *detour* /10/ ~ /(2)1/ et *divers* /10/ ~ /(2)1/.

L'accent secondaire est variable pour tous les mots de l'inventaire et la première voyelle peut se réduire pour les quatre cas marqués en gras en (235).

(235) *debouch, detour, divers, enceinte, entente, extempore, prestige, succes*

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevées sont listées en (236).

(236)	1 \check{V} :	1 C ₂ :	<i>prestige</i>
	2 \bar{V} :	2 C :	<i>debouch, divers</i>
	1 \bar{V}^e :	1C :	<i>detour</i>

Comme nous avons pu le relever dans le vocabulaire non-étranger, on trouve bien \check{V} devant C₂ et \bar{V} devant C.

7.7.1.3.1.2. PTI

Cet inventaire ne contient qu'un seul mot : *vicereine* /21/ ~ /10/. On constate que l'accent secondaire initial est stable et que le mot présente une variation de la position de l'accent primaire.

7.7.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

7.7.1.3.2.1. POI

Cet inventaire contient 10 mots, tous accentués en /201(-)/. Nous les avons listés en (237).

(237) *aborigine, archipelago, commissariat, empanada, enchilada, ex-officio, impresario, imprimatur, incognito, ingenue*

Deux d'entre eux présentent une variation de la position de l'accent primaire : *incognito* /2010/ ~ /0100/ et *ingenue* /100/ ~ /201/.

On ne relève aucun cas de préfixe en $C_0\check{V}$ -. Les voyelles sont donc réalisées \check{V} , à l'exception d'*archipelago* (\check{V}^r) et *ingenue* (\check{V}^e).

7.7.1.3.2.2. PTI

Cet inventaire contient trois mots, *deshabille, intermezzo* et *nonpareil*, qui sont tous les trois accentués /201(-)/, mais *nonpareil* présente également une variante en /100/.

On ne relève pas de préfixe en $C_0\check{V}$ -, mais on peut noter que la voyelle accentuée /2/ de *deshabille* varie : $\check{V} \sim \bar{V}^e$.

7.7.1.3.3. Trois syllabes prétoniques

On ne relève que deux mots à POI dans cet inventaire : *condottiere* /22010/ ~ /02-/ et *acciaccatura* /02010/. On peut proposer deux explications pour le schéma /02-/ de ces mots. La première est le C_2 à droite de la deuxième voyelle, qui pourrait être déterminant dans le placement de l'accent (cp. *boutonnaire*). La seconde est la présence d'un POI (cp. *amànuénsis*,

supposititious). Il faudra avoir pris l'ensemble des données en considération pour déterminer laquelle de ces deux possibilités doit être retenue.

Cependant, nous n'avons pas d'explication à proposer pour le schéma /22-/ de *condottiere* mais nous avons déjà vu qu'il était parfois attesté, même parmi les POI (notamment dans les suffixés).

Toutes les voyelles accentuées /2/ sont réalisées \check{V} et toutes sont suivies de C_2 .

7.7.1.3.4. Nombre de syllabes prétoniques variable

On ne relève qu'un mot dans cet inventaire, *appoggiatura* /02010/ ~ /020010/, dont la variation du nombre de syllabes prétoniques est dû à l'élision optionnelle de [i] : [-dʒə-] ~ [-dʒi_ə-]. On peut proposer les mêmes explications que pour les mots de l'inventaire précédent puisqu'il s'agit également d'un préfixé à POI et que sa deuxième voyelle est suivie de C_2 .

La voyelle accentuée /2/ est suivie de C_2 \check{V} et est réalisé.

7.7.1.4. Constructions suffixées et préfixées à base liée (Annexe 37)

7.7.1.4.1. Une syllabe prétonique

On compte qu'un seul mot avec PTI dans cet inventaire : *demode*. L'accent secondaire initial est variable et la voyelle ne peut pas se réduire lorsqu'elle est inaccentuée.

La valeur de la voyelle accentuée /2/ est \bar{V}^e .

7.7.1.4.2. Deux syllabes prétoniques

7.7.1.4.2.1. POI

Cet inventaire contient 16 mots, tous accentués /201(-)/. Nous les avons listés en (238).

(238) *accolade, arrondissement, décolletage, découpage, divertissement, ecorche, ecraseur, effleurage, embouchure, engagé, entourage, influenza, innuendo, remoulade, renaissance, repechage*

Les sept mots en (239) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

(239) /100/ ~ /201/ : *accolade, effleurage, entourage, repechage*

/201/ ~ /100/ : *embouchure*

/010/ ~ /201/ : *renaissance*

/201/ ~ /0100/ : *decolletage* (élision optionnelle du <e> : [,deikɔl'ta:ʒ] ~ [der'kɔlɪta:ʒ])

Les huit préfixes en C₀Ũ̇- relevés présentent les valeurs en (240).

(240) Ũ̇ : *remoulade, renaissance, repechage*

Ũ̇^e : *decolletage, decoupage, divertissement*

Tous sont suivis de C. On constate que les seules voyelles non-étrangères attestées sont des Ũ̇, conformément à la règle de Luick. Une interprétation des Ũ̇^e dans cette position sera proposée au §7.7.1.5.

7.7.1.4.2.2. PTI

On relève trois mots dans cet inventaire, tous accentués /201(-)/ : *déshabillé, immortelle* et *declasse*. Seul *declasse* présente une variation de la position de l'accent primaire : sa prononciation principale est /010/.

C'est également le seul mot dont le préfixe est de la forme C₀Ũ̇⁻³⁰⁸, et sa voyelle est réalisée Ũ̇^e.

7.7.1.4.3. Trois syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient dix mots, dont les préfixes sont tous des POI. Un seul d'entre eux présente une variation de la position de l'accent primaire : *conquistador* /0100/ ~ /2001/ ~ /0201/. Ces mots sont listés en (241), par schéma accentuel.

(241) /02-/ ~ /20-/ : *inamorata, inamorato, repetiteur*

/20-/ ~ /02-/ : *amontillado, conquistador*

/20-/ : *entrepreneur, intrapreneur*

/02-/ : *aficionado, divertimento*

/02-/ ~ /22-/ : *aggiornamento*

³⁰⁸ Le préfixe dans *déshabillé* est *dés-*.

Il est frappant de noter que huit mots sur neuf peuvent être accentués /02-/, dont six en prononciation principale et deux comme seule prononciation attestée. Les deux seuls mots ne pouvant pas être accentués /02-/ sont *entrepreneur* et *intrapreneur*, qui sont aussi les deux seuls mots dont le préfixe n'est pas monosyllabique. Notons que quatre mots sur les huit pouvant être accentués /02-/ ont un C₂ à droite de leur deuxième voyelle.

Nous n'avons pas d'explication à proposer pour la variante en /22-/ d'*aggiornamento*.

Les deux seuls préfixes en C₀Ṽ- relevés ici sont ceux d'*amontillado* et de *repetiteur*, qui sont tous les deux réalisés Ṽ.

On peut noter que les quatre mots accentués /02-/ avec une <Ṽ> ≠ <u> devant C, *aficionado*, *inamorata*, *inamorato* et *repetiteur* ont Ṽ.

7.7.1.4.4. Nombre de syllabes prétoniques variable

On ne relève qu'un seul mot dans cet inventaire, dont le préfixe est un POI : *degage* /201/ ~ /(2)10/. On constate ici que l'accent porté par le préfixe est variable lorsque celui-ci est prétonique, mais pas lorsqu'il ne l'est pas.

La voyelle accentuée /2/ est réalisée Ṽ^e.

7.7.1.5. Bilan : les mots étrangers non-dérivés

Dans cette section, en plus de passer en revue les principaux résultats présentés dans les sections précédentes, nous chercherons à déterminer s'il est possible de mettre en évidence des différences significatives entre le vocabulaire étranger et le vocabulaire non-étranger.

Une syllabe prétonique

Les résultats principaux sont présentés dans le Tableau 82. Comme lors des synthèses précédentes, seules les prononciations principales sont comptabilisées pour la valeur des voyelles accentuées /2/.

Phénomène	Inventaire		Préfixés inséparables		Suffixés & préfixés à base liée
	Non-analysables	Suffixés à base liée	POI	PTI	POI
% de /2/ stables	43% (36/83)	14% (3/22)	0% (0/8)	100% (1/1)	0% (0/1)
% de \bar{V} pour les $\langle \hat{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	87% (14/16)	50% (1/2)	100% (3/3)	-	100% (1/1)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	18% (8/45)	11% (2/19)	50% (4/8)	-	0% (0/1)

Tableau 82. Bilan sur les mots non-dérivés à une syllabe prétonique

On relève ici une plus grande stabilité de l'accent /2/ pour les mots non-analysables que pour les autres inventaires et que pour les mots non-dérivés non-étrangers. Nous avons relevé quatre exceptions à la tendance générale selon laquelle les $\langle \hat{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C sont réalisées \bar{V} (*amour*, *pinyin*, *menage* et *taboo*). Enfin, le taux de réduction possible pour les préfixés est plus faible que celui relevé pour les mots non-étrangers (50% vs 82% pour les préfixés inséparables à POI).

Afin de déterminer si ces différences avec le vocabulaire non-étranger sont significatives nous avons comparé les données du Tableau 26 à celles du Tableau 82 et avons mené des analyses statistiques dont les résultats sont présentés dans le Tableau 83.³⁰⁹

Phénomène	Inventaire		Préfixés inséparables	
	Non-analysables	Suffixés à base liée	POI	POI
% de /2/ stables	$\chi^2 = 5,2175$, 1 ddl $p < 0,03$	Test exact de Fisher $p = 1$	Test exact de Fisher $p = 1$	Test exact de Fisher $p = 1$
% de \bar{V} pour les $\langle \hat{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	Test exact de Fisher $p = 1$	Test exact de Fisher $p = 0,2$	Test exact de Fisher $p = 1$	Test exact de Fisher $p = 1$
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	Test exact de Fisher $p = 0,7$	Test exact de Fisher $p = 0,08$	Test exact de Fisher $p < 0,05$	Test exact de Fisher $p < 0,05$

Tableau 83. Analyses statistiques des différences entre les mots non-dérivés étrangers et non-étrangers

On ne relève de différence significative que pour la stabilité de l'accent /2/ pour les mots non-analysables ($p < 0,02$) et pour la possibilité de réduction pour les préfixés inséparables à POI ($p < 0,05$). On peut faire l'hypothèse que la stabilité plus élevée de l'accent /2/ dans le

³⁰⁹ Tous les tests statistiques ont été effectués à l'aide du logiciel R (R Core Team, 2015).

vocabulaire étranger est une marque de l'instabilité accentuelle de celui-ci. Il s'agirait ainsi d'une sorte de « premier pas » vers la rétraction (notamment pour les dissyllabes, qui représentent la quasi-totalité des mots en question). Ceci semble cohérent avec le fait qu'une proportion importante de mots de l'inventaire des mots non-analysables étrangers ont une variante de la position de /1/ (37/84 mots, soit 44%).

Pour ce qui est de la possibilité de réduction pour les préfixés à POI, nous supposons que la différence est due à la difficulté accrue pour les locuteurs de reconnaître la présence de préfixes dans le vocabulaire étranger, notamment du fait de l'absence de commutations possibles ou du fait des réalisations étrangères de certains préfixes (e.g. *enceinte*, *entente*, avec le préfixe *en-* réalisé [ɒn-] ou [ɔ̃n-]).

Deux syllabes prétoniques

Les informations pertinentes sont détaillées dans le Tableau 84.

Phénomène	Inventaire		Préfixés inséparables		Suffixés & préfixés à base liée	
	Non- analysables	Suffixés à base liée	POI	PTI	POI	PTI
% de mots accentués /201(-)/	100% (307/307)	100% (67/67)	100% (10/10)	100% (2/2)	100% (16/16)	100% (3/3)
% de \check{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	93% (143/153)	97% (33/34)	-	-	50% (3/6)	-

Tableau 84. Bilan sur les mots non-dérivés à deux syllabes prétoniques

Comme pour le vocabulaire non-étranger, seul le schéma /201(-)/ est attesté. La valeur de la voyelle accentuée dans cette position pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C est généralement \check{V} , conformément à ce que prédit la règle de Luick. L'ensemble des exceptions à la règle de Luick relevées dans ces inventaires sera discuté ci-dessous.

Notons que les dix mots que nous avons relevé dans ces inventaires et qui pourraient être sujets à une éventuelle règle -{i, e}+V- si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ ont tous \check{V} , ce qui confirme qu'une telle règle ne doit pas être retenue.

Afin de tester la différence entre vocabulaire étranger et non-étranger sur la réalisation de la voyelle dans cette configuration, nous avons rassemblé les données des deux inventaires dans le Tableau 85. Nous n'avons pris en compte que les mots non-préfixés du fait du faible nombre de préfixés attestés dans chaque inventaire.

	Non-analysables		Suffixés à base liée	
	ǂ	ǂ̄	ǂ	ǂ̄
Mots non-étrangers	7	0	38	1
Mots étrangers	143	10	33	1
Test statistique	Test exact de Fisher		Test exact de Fisher	
	p = 1		p = 1	

Tableau 85. Valeur de voyelle accentuée /2/ dans la position /201(-)/ pour les mots non-dérivés et non-préfixés, étrangers et non-étrangers

L'analyse statistique ne permet pas de mettre en évidence une différence significative entre les mots étrangers et les mots non-étrangers ($p = 1$ et $p = 1$).

Trois syllabes prétoniques

Lors de notre revue de littérature et au cours de la présentation des résultats, nous avons évoqué trois hypothèses pour rendre compte de l'accentuation /02-/ pour les mots non-dérivés :

- La présence d'un POI monosyllabique est associée au schéma /02-/.
- La présence d'un C₂ à droite de la deuxième voyelle est associée au schéma /02-/.
- Si la deuxième voyelle est un digraphe, on devrait avoir /02-/.

Sachant qu'on ne dispose que d'un seul mot potentiellement concerné par cette dernière hypothèse, *chinoiserie*, il n'y a pas lieu de la retenir. Afin d'évaluer la validité des deux premières hypothèses, nous avons rassemblé l'intégralité des mots concernés dans le Tableau 86 par nombre de consonnes à droite de la deuxième voyelle et par structure morphologique.

		Non-préfixés	Préfixés avec POI monosyllabique	Total
$\sigma VC\sigma$ -	/20-/	20 (83%) <i>abracadabra, cabriolet, caricature, casuarina, catamaran, certiorari, didgeridoo, elecampane, espionage, fanfaronade, hullabaloo, marionette, mujaheddin, mulligatawny, pichiciago, profiterole, pococurante, rodomontade, tiramisu, tsutsugamushi</i>		20 (74%)
	/02-/ ou	4 (17%)	3 (100%)	7
	variation	/02-/ : <i>aperitif, chinoiserie, chiaroscuro, lavalie</i>	/02-/ ~ /20-/ : <i>inamorata, inamorato, repetiteur</i>	(26%)
$\sigma VC_2\sigma$ -	/20-/	2 (100%) <i>aguardiente, consigliere</i>		2 (25%)
	/02-/ ou		6 (100%)	6
	variation		/02-/ : <i>acciaccatura, divertimento</i> /02-/ ~ /22-/ : <i>aggiornamento,</i> /20-/ ~ /02-/ : <i>amontillado, condottiere, conquistador</i>	(75%)
Total	/20-/	22 (85%)	0	22 (63%)
	/02-/ ou	4	9	13
	variation	(15%)	(100%)	(27%)

Tableau 86. Accentuation des mots étrangers non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques

Ces données appellent plusieurs remarques :

- On ne relève aucun préfixé qui ne puisse pas être accentué /02-/.
- 6/9 préfixés peuvent être accentués /20-/ et trois d'entre eux ont cette accentuation comme prononciation principale. Par conséquent, on ne peut pas parler de règle mais tout juste d'une tendance des préfixés à être accentués /02-/.
- Cette tendance est cohérente avec deux observations faites dans l'analyse des suffixés non-étrangers³¹⁰ :
 - Pour ceux ayant un dérivant accentué /01(-)/ et ayant deux syllabes prétoniques, on trouve une plus grande proportion de suffixés à POI ayant le schéma /021(-)/ (14%) que de suffixés non-préfixés (7%).

³¹⁰ Il faudra toutefois s'assurer que ces différences entre préfixés et non-préfixés sont significatives, ce que nous ferons au §8.3.

- Pour ceux ayant un dérivant accentué /01(-)/ et ayant trois syllabes prétoniques, on relève un meilleur taux de préservation stricte en deuxième syllabe pour les suffixés à POI (97%) que pour les suffixés non-préfixés (86%).
- La présence d'un C₂ à droite de la deuxième voyelle :
 - ne stabilise pas l'accent en deuxième syllabe pour les préfixés puisque les trois mots ayant /20-/ en prononciation principale ont un tel C₂ ;
 - ne semble rien changer pour les non-préfixés puisque les deux mots ayant un tel C₂ sont accentués /20-/, comme la majorité des non-préfixés.
- L'accentuation à l'initiale est prédominante (83%) au sein des non-préfixés, ce qui conforte l'hypothèse que nous avons faite jusqu'ici selon laquelle l'accentuation par défaut serait l'accent /2/ à l'initiale.

Les valeurs des $\langle \tilde{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C relevées dans ces inventaires confirment la prédominance de \tilde{V} , comme le montrent les données du Tableau 87.

Inventaire	Non-analysables	Suffixés à base liée	Suffixés & préfixés à base liée POI
% de \tilde{V} pour les $\langle \tilde{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	86% (12/14)	100% (2/2)	100% (3/3)

Tableau 87. Valeur de voyelle accentuée /2/ pour les $\langle \tilde{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C dans les mots étrangers non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques

Comme nous l'avons déjà noté, ceci s'applique aux mots accentués /20-/ (e.g. *abracadabra*, *caricature*, *elecampane*) comme à ceux accentués /02-/ (e.g. *aperitif*, *inamorata*, *lavalier*), ce qui invalide la proposition de Guierre selon laquelle ces derniers seraient sujets à la règle de la préfinale (voir §5.4.1).

Pour les mots ayant trois syllabes prétoniques, la comparaison avec le vocabulaire non-étranger est difficile car nous n'avons relevé que trois mots ayant au moins trois syllabes prétoniques au sein de celui-ci.

Quatre syllabes prétoniques

Nous n'avons relevé que quatre mots, qui se comportent de manière similaire aux mots ayant trois syllabes prétoniques. Les trois non-préfixés, *carabinieri*, *ipecacuanha* et *taramasalata*,

sont accentués à l'initiale en principale et *taramasalata* a une variante en /02-/. Le seul mot préfixé, *aficionado*, est accentué /02-/ uniquement.

Leur voyelle accentuée est généralement réalisée \check{V} , à l'exception de la variante /02-/ de *taramasalata*, qui peut être réalisée \bar{V}^e .

Les exceptions à la règle de Luick

Sur la totalité des mots considérés, nous avons relevé 29 mots pouvant avoir une réalisation autre que \check{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C. Sur ces 29 mots, 22 ont \bar{V}^e et 7 ont $\langle o \rangle$ réalisé [əʊ], que nous avons jusqu'ici interprété comme une \bar{V} . Comme nous l'avons vu au §3.2.2.4, Guierre propose que la réalisation \bar{V}^e de $\langle o \rangle$ soit [əʊ], comme sa réalisation \bar{V} . Le fait que les seules exceptions relevées ici soient des \bar{V}^e suggèrent que seule cette valeur est tolérée dans cette structure. Sachant qu'il est question du vocabulaire étranger, que les seules voyelles autres que des \bar{V}^e « courantes » faisant figure d'exception sont des $\langle o \rangle$ réalisés [əʊ] et que cette réalisation peut être interprétée comme une \bar{V}^e , on peut considérer que les seules exceptions à la règle de Luick dans ces inventaires sont des \bar{V}^e .

7.7.2. Constructions à gauche (Annexe 38)

7.7.2.1. Préfixés uniquement (PTS)

7.7.2.1.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire est constitué de deux mots, *decrescendo* et *maladroit*, tous deux accentués /201(-)/. Le premier a \bar{V} devant C, ce qui indique l'autonomie phonologique du préfixe.

7.7.2.1.2. Nombre de syllabes prétoniques variable

Cet inventaire contient un mot, *malapropos* /2201/ ~ /2100/. La variation de la position de l'accent primaire fait varier le nombre de syllabes prétoniques entre une et trois syllabes. On constate que l'accent initial sur le préfixe est stable, quelle que soit la position de l'accent primaire, ce qui peut être interprété comme un signe de l'autonomie phonologique du préfixe.

7.7.2.2. Préfixation sur des constructions suffixées

On ne relève que deux mots ayant trois syllabes prétoniques avec cette structure : *ultramarine* /2001/ et *extraordinaire* /0201/. Le schéma accentuel d'*ultramarine* correspond à ce à quoi on s'attend si *ultra-* et *marine* possèdent chacun leur propre domaine phonologique. En revanche, *extraordinaire* ne peut pas être analysé de la même manière. En effet, il semble se produire le même phénomène que dans *extraordinary*, c'est-à-dire la fusion de la dernière voyelle du préfixe avec la première voyelle de la base. Cependant, *extraordinary* présente une variante sans cette fusion, ce qui n'est pas le cas d'*extraordinaire*.

Étant donné le faible nombre de constructions à gauche relevées, nous ne proposerons pas de bilan spécifique à ces constructions. Cependant, on peut relever que les schémas relevés ici ne diffèrent pas de ceux trouvés pour les mots non-étrangers.

7.7.3. Constructions à droite (Annexe 39)

7.7.3.1. Non-préfixés

7.7.3.1.1. Suffixés sans déplacement de /1/

On ne relève qu'un seul mot dans cet inventaire, *violoncellist*, dont l'accentuation et la valeur de la voyelle accentuée /2/ (\bar{V}) sont identiques à celles relevées dans son dérivant/co-suffixé, *violoncello* mais correspondent également à ce que prédit le calcul direct.

7.7.3.1.2. Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /1/

7.7.3.1.2.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 19 mots, tous accentués /201(-)/. Deux mots présentent une variation de la position de l'accent primaire : *damascene* /100/ ~ /201/ et *saboteur* /201/ ~ /100/. Les mots de cet inventaire sont listés en fonction du schéma accentuel de leur dérivant/co-suffixé dans le Tableau 88.

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	11	<i>arioso, desperado, gondolier, mafioso, operetta, picaresque, picaroon, pizzeria, polonaise, portugaise, saboteur</i>
/01(-)/	7	<i>bavaroise, bolognaise, cascarilla, damascene, sonatina, sopranino, tarantella</i>
Autre	1	<i>piano</i> ['pja:nəʊ] ~ [pi'a:nəʊ] → <i>pianissimo</i>

Tableau 88. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

On constate donc que, comme pour la grande majorité des mots étudiés, le schéma /201(-)/ prévaut, indépendamment de l'accentuation du dérivant/co-suffixé.

11 mots ont un dérivant/co-suffixé dont la première voyelle a au moins une variante pleine. La valeur de cette voyelle est identique à celle relevée dans le mot étudié pour les huit mots listés dans le Tableau 89. Les mots dont la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C sont indiqués en gras.

Valeur	Total	$\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C	Exemples
\check{V}	6	4	<i>desperado, gondolier, operetta, picaresque, picaroon, saboteur</i>
$\check{V} \sim \bar{V}^e$	1	1	<i>mafioso</i>
\check{V}^r	1	Ø	<i>portugaise</i>
Total	8	5	

Tableau 89. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots dont le dérivant/co-suffixé est accentué /acc 0(-)/

Les trois mots restants ont une valeur de voyelle qui diffère de celle trouvée dans le dérivant/co-suffixé et sont listés en (242).

- (242) $\bar{V}^e \rightarrow \bar{V}^e \sim \check{V}$: ***arioso, pizzeria***
 $\bar{V} \rightarrow \check{V}$: ***polonaise***

On constate donc que sur les trois cas pour lesquels la voyelle du dérivant/co-suffixé est une \bar{V} , *mafioso*, *arioso* et *polonaise*, cette valeur n'est pas strictement préservée pour les deux derniers. Cependant, dans le cas de *polonaise* on peut supposer que la dérivation à partir de *Poland* ou *Polish* est assez difficile à reconstituer et que ce mot se comporte comme une unité indépendante, auquel cas la \check{V} relevée est tout à fait régulière car conforme à la règle de Luick.

Les huit mots pour lesquels le dérivant est accentué /01(-)/ (nous y avons inclus *pianissimo*) sont listés dans le Tableau 90.

Voyelle dérivant/co-suffixé	Valeur dérivé	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
V̇	V̇	2	1	<i>cascarilla, tarantella</i>
V ^{red}	V̇	5	5	<i>bavaroise, bolognaise, damascene, sonatina, sopranino</i>
	V ^e	1	∅	<i>pianissimo</i>
Total		8	6	

Tableau 90. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les mots dont le dérivant/co-suffixé est accentué /01(-)/

On constate que les cinq mots avec des <V̇> ≠ <u> suivies de C ont bien V̇, conformément à ce que prédit la règle de Luick.

7.7.3.1.2.2. Nombre de syllabes prétonique variable

Cet inventaire contient un seul mot, *sinfonietta* /20010/ ~ /2010/, dont la variation du nombre prétonique est due à une variation entre [i] et [j]. Son dérivant/co-suffixé, *sinfonia*, est accentué /201/ ~ /010/. Par conséquent, on pourrait s'attendre à trouver une variante en /02-/ quand *sinfonietta* a trois syllabes prétoniques, ce qui n'est pas le cas. Pour les mots non-étrangers, nous avons relevé une proportion plus élevée de mots ne préservant pas l'accent en deuxième syllabe de leur dérivant pour les suffixés par substitution que pour les suffixés par juxtaposition, ce qui pourrait expliquer l'absence de cette variante ici.

7.7.3.1.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.7.3.1.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient 13 mots, tous dissyllabiques et dérivés de monosyllabes. Seul l'un d'entre eux présente une variation de la position de l'accent primaire : *portage* /10/ ~ /21/.

L'accent secondaire est stable pour les cinq mots en (243a) et variable pour les huit mots en (243b). Notons que l'on ne relève aucun cas de réduction possible de la première voyelle parmi les six mots pertinents de (243b).

- (243) a. *chanteuse, farceur, hackette, portage, roomette*
 b. *danseur, danseuse, dinette, diskette, longueur, motet, nicoise, poseur*

Toutes les voyelles accentuée /2/ relevées sont identiques à celles des dérivants. Nous les avons listées dans le Tableau 91. Les mots dont la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C sont indiqués en gras.

Valeur	Total	$\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C	Exemples
\check{V}	3	Ø	<i>diskette, hackette, longueur</i>
\check{V}^r	2	Ø	<i>farceur, portage</i>
\bar{V}	3	3	<i>dinette, motet, poseur</i>
\bar{V}^e	4	Ø	<i>chanteuse, danseur, danseuse, nicoise</i>
$\bar{V} \sim \check{V}$	1	Ø	<i>roomette</i>
Total	13	3	

Tableau 91. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants

On constate donc qu'on ne relève que des \bar{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C. Cependant, la variante \check{V} de *roomette* est doublement exceptionnelle puisqu'elle enfreint la règle $\langle \bar{V}\bar{V} \rangle \rightarrow \bar{V}$ et qu'elle est l'un des seuls mots avec \check{V} devant C que nous ayons relevé dans tout le corpus. Cette exceptionnalité est cependant attribuable à *room*, qui a $\bar{V} \sim \check{V}$, que ce soit comme mot indépendant ou comme deuxième élément de composé.

7.7.3.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 61 mots, tous accentués /201(-)/, et ce quel que soit le schéma accentuel de leur dérivant, comme le montre le Tableau 92.

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	49	<i>arbitrage, carbonado, fusilier, leatherette, lyonnaise, personnel, picturesque, vichyssoise, vinaigrette,...</i>
/01(-)/	8	<i>bearnaise, bombardier, brigadier, cigarillo, cuirassier, grenadier, madrilene, politesse</i>
Autre	4	<i>bourgeois /10/ ~ /21/ → bourgeoisie</i> <i>ordain /(2)1/ → ordinand</i> <i>piano /010/ ~ /10/ → pianola</i> <i>Tangier /(2)1/ → tangerine</i>

Tableau 92. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

On notera donc ici l'absence du schéma /021(-)/. Cependant, les possibilités pour que l'on relève un tel schéma semblent assez faible puisque seuls huit mots ont un dérivant accentué /01(-)/.

L'ensemble des 52 mots dont les dérivants peuvent être accentués en première syllabe préservent la valeur de la voyelle relevée dans cette syllabe. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 93.

Valeur	Total	<V> ≠ <u> suivies de C	Exemples
\check{V}	34	12	<i>anissette, cellaret, hollandaise, olivine, picturesque, vigilante, visagiste...</i>
$\overset{r}{V}$	8	Ø	<i>arbitrage, artisan, carbonado, ordinand, partisan, personnel, scarlatina, sermonette</i>
\bar{V}	5	Ø	<i>fusilier, humoresque, violon, violone + courtesan (\bar{V}^r)</i>
$\check{V} \sim \langle al \rangle - [\text{ɔ}:l]$	1	Ø	<i>halberdier</i>
\bar{V}^e	2	Ø	<i>bourgeoisie, gaucherie</i>
$\bar{V}^e \sim \bar{V}$	1	Ø	<i>lyonnaise</i>
$\bar{V}^e \sim \check{V}$	1	1	<i>vichyssoise</i>
Total	52	13	

Tableau 93. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /acc 0(-)/

On ne relève qu'un seul cas pertinent qui permette de tester le calcul par référence par rapport au calcul direct, *vichyssoise*, pour lequel la \bar{V}^e est bien préservée.

Les neufs mots dont le dérivant est accentué /01(-)/ (si on y inclut *pianola*) ont les valeurs listées dans le Tableau 94.

Voyelle dérivant	Valeur dérivé	Total	<V̇> ≠ <u> suivie de C	Exemples
V̇	V̇	2	∅	<i>bombard, cuirassier</i>
V̇ ^e	V̇ ^e	1	∅	<i>bearnaise</i>
<i> - [ɪ] ~ V ^{red}	V̇	2	2	<i>brigadier, cigarillo</i>
V ^{red}	V̇	3	3	<i>grenadier, madrilene, politesse</i>
	V̇ ^e	1	∅	<i>pianola</i>
Total		8	6	

Tableau 94. Valeurs de voyelle accentuée /2/ pour les suffixés dont le dérivant est accentué /acc 0(-)/

On relève la même voyelle dans le dérivé et dans le dérivant dans les trois cas où celle-ci est pleine dans le dérivant mais aucun de ces trois cas ne permet de montrer qu'il s'agit de calcul par référence puisque les mêmes valeurs peuvent être obtenues par calcul direct.

Les deux mots dont les dérivants ont <i> - [ɪ] ont V̇, conformément à ce que prédit le calcul direct.

Les trois cas de <V̇> ≠ <u> suivies de C ont bien V̇, conformément à ce que prédit la règle de Luick.

7.7.3.1.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient neuf mots. Tous préservent la position de l'accent relevée dans leur dérivant. Nous les avons listés en (244) en fonction de leur schéma accentuel.

(244) /02-/ : *boliviano, capriccioso*

/20-/ : *arbitrageur, milliardaire, coloratura, délicatessen, generalissimo, legionnaire, violoncello*

Tous préservent la valeur de la voyelle accentuée trouvée dans leur dérivant. Nous avons listé les valeurs relevées pour les mots accentués /20-/ dans le Tableau 95.

Valeur	Total	$\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C	Exemples
\check{V}	4	3	<i>billionnaire, coloratura, delicatessen, generalissimo</i>
\check{V}^r	1	Ø	<i>arbitrageur</i>
\bar{V}	2	1	<i>legionnaire, violoncello</i>
Total	7	4	

Tableau 95. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants pour les mots accentués /20-/

Quant aux mots en /02-/, *boliviáno* préserve la \check{V} de *Bolivia* et *cappricioso* préserve la variation $\bar{V}^e \sim \check{V}$ que l'on trouve dans *cappricio*. On constate donc que l'isomorphisme dérivationnel permet de rendre compte de la totalité des valeurs de voyelles relevées, ce qui n'est pas le cas du calcul direct, qui ne peut pas rendre compte des valeurs relevées dans *legionnaire* et *cappricioso*.

7.7.3.1.3.4. Nombre de syllabes prétonique variable

Cet inventaire contient trois mots, dont la variation du nombre de syllabes prétoniques est attribuable à une élision variable de [ə]. Nous les avons listés en (245).

- (245) *boulevardier* /20100/ ~ /20100/
laund(e)rette, towelette /201/ ~ /21/

On constate que l'accent secondaire initial est toujours stable lorsqu'il n'est pas prétonique et qu'il le reste en prétonique dans *laund(e)rette* et *towelette*, mais pas dans *boulevardier*.

La voyelle accentuée /2/ est une \bar{V} pour ces trois mots, étrangère dans le cas de *boulevardier*. Cependant, on ne peut pas attribuer ces valeurs au calcul par référence puisqu'il s'agit de valeurs que l'on peut prédire par le calcul direct ($\langle \bar{V} \rangle$).

7.7.3.2. Suffixés à POI

7.7.3.2.1. Suffixés sans déplacement de /1/

On ne relève qu'un seul mot dans cet inventaire *conservatoire* avec /2)1-/. L'accent secondaire variable en première syllabe est absent du dérivant. Nous ne pouvons expliquer cet ajout d'accent mais pouvons noter que des cas similaires sont attestés dans le vocabulaire non-étranger.

7.7.3.2.2. Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /1/

7.7.3.2.2.1. Deux syllabes prétoniques

On ne relève qu'un seul mot dans cet inventaire, accentué /201(-)/ bien que son dérivant porte l'accent primaire en deuxième syllabe : *concerto* → *concertante*.

La voyelle accentuée /2/ n'a pas de référence utilisable dans le dérivant puisque la voyelle correspondante y est réduite. Elle est réalisée \check{V} , conformément à la règle de C₂.

7.7.3.2.2.2. Trois syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient deux mots, tous deux accentués /02-/, conformément à ce que prédit le calcul par référence : *diminish* → *diminuendo* et *accelerate* → *accelerando*.

Dans les deux cas, la voyelle accentuée /2/ est réalisée \check{V} , ce qui peut être prédit par le calcul par référence tout comme par le calcul direct (règle de Luick).

7.7.3.2.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.7.3.2.3.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient neuf mots. Les huit mots en (246) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

- (246) /010/ ~ /201/ : *assemblage, digestif*
 /100/ ~ /201/ : *commandant, confidant*
 /201/ ~ /010/ : *arriviste, reportage*
 /201/ ~ /100/ : *expertise*
 /021/ ~ /201/ ~ /010/ : *divorcé*

Le seul mot sans variante de /1/ est *concertino*. On constate donc que les mots sont accentués /201(-)/ à l'exception de *divorcé*, qui n'a cette accentuation qu'en variante et a /021/ en principale. Excepté *expertise*, dont le dérivant, *expert*, est accentué à l'initiale, les dérivants sont accentués en deuxième syllabe.

Considérons uniquement les réalisations en /201(-)/ pour la valeur des voyelles accentuées /2/. Seuls trois mots ont des dérivants dont la première voyelle a au moins une variante pleine. *Expertise* et *concertino* préservent la \check{V} de leurs dérivants, mais cette valeur peut aussi être prédite par calcul direct. En revanche, *digestif* a \bar{V}^e alors que son dérivant, *digest*, a $\bar{V} \sim \langle i \rangle - [I] \sim V^{red}$.

Cinq mots ont des dérivants dont la première voyelle est réduite : *arriviste, assemblage, commandant, confidant, reportage*. Tous ont \check{V} et seul *reportage* permet de montrer que la règle de Luick s'applique bien dans cette position.

Enfin, *divorcé* est le seul mot dont le dérivant, *divorce*, a $\langle i \rangle - [I] \sim V^{red}$. Sa voyelle est réalisée \bar{V}^e . Lorsqu'il est accentué /021/, sa voyelle accentuée /2/ est une \check{V} , comme le prédisent le calcul par référence et le calcul direct.

7.7.3.2.3.2. Trois syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient cinq mots. Tous ont un dérivant accentué en deuxième syllabe et quatre d'entre eux préservent bien cet accent : *commissionnaire, concessionnaire, impèdimènta, pronùnciamènto*. En revanche, *recitative* ne préserve pas l'accent en deuxième syllabe de *recite*. Ceci peut être attribué à un éloignement sémantique vis-à-vis de son dérivant puisque l'OED définit *recitative* comme suit : « A style of musical declamation intermediate between singing and ordinary speech, used esp. in the dialogue and narrative parts of an opera or oratorio ».

Toutes les voyelles accentuées /2/ sont réalisées \check{V} , ce qui peut être prédit par calcul direct dans tous les cas. Dans le cas de *commissionnaire, concessionnaire* et *impedimenta*, cela correspond également à la valeur de la voyelle correspondante dans le dérivant. En revanche,

dans *pronounce*, la valeur de la voyelle est \bar{V} . Il s'agit probablement ici d'une forme d'allomorphie de la racine comparable à celle que nous avons déjà pu relever dans *pronounce* → *pronunciation*. Enfin, la voyelle initiale de *recite* est réduite. Par conséquent, la \check{V} de *recitative* est nécessairement à attribuer au calcul direct. Celle-ci correspond d'ailleurs à ce que prédit la règle de Luick.

7.7.3.3. Bilan : les constructions à droite dans les mots étrangers

Le nombre d'unités étudié étant généralement assez faible, les conclusions que l'on peut tirer sont assez limitées. Malgré cela, nous n'avons pas relevé de différence importante avec le comportement accentuel des suffixés non-étrangers. Nous n'avons relevé que deux suffixés sans déplacement de l'accent primaire, nous ne les commenterons donc pas ici.

Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /l/

Pour les mots ayant deux syllabes prétoniques, on a relevé uniquement le schéma /201(-)/, préfixés ou non. Nous avons relevé trois mots pour lesquels la valeur de la voyelle n'est pas strictement préservée puisqu'une variante \check{V} apparaît dans le suffixé en plus de la \bar{V} du dérivant/co-suffixé (*arioso*, *pizzeria*) ou vient remplacer la \bar{V} de celui-ci (*polonaise*). Dans les deux premiers cas, puisque la valeur qui apparaît est une \check{V} , et parce qu'elle vient s'ajouter à une voyelle étrangère, on peut supposer qu'il s'agit d'une forme de régularisation des suffixés. Dans le cas de *polonaise*, nous avons suggéré que cette non-préservation soit attribuable à la difficulté d'identifier la dérivation à partir de *Poland/Polish*.

Les deux seuls mots ayant trois syllabes prétoniques sont des préfixés et tous deux préservent l'accent en deuxième syllabe de façon stable : *accèlerándo*, *diminuéndó*. Étant donné la grande instabilité accentuelle des préfixés non-dérivés ayant un POI monosyllabique et trois syllabes prétoniques, on peut voir la stabilité accentuelle dans ces deux mots, tout comme dans les mots comparables dans le vocabulaire non-étranger, comme une marque de l'isomorphisme accentuel.

On ne dispose pas d'éléments permettant clairement d'affirmer que ces constructions sont bien des dérivés ou, au contraire, n'en sont pas.

Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

Pour les mots ayant une seule syllabe prétonique, qui sont tous non-préfixés, on relève 5/13 mots avec un accent stable et uniquement des \bar{V} pour les $\langle \bar{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C. Nous avons reproduit les nombres relevés sur la stabilité de l'accent /2/ dans cette position pour les suffixés non-préfixés non-étrangers dans le Tableau 96 afin de les comparer à ceux relevés ici.

	Accent /2/ stable	Accent /2/ variable
Mots non-étrangers	25	30
Mots étrangers	5	8
	$\chi^2 = 0,021357, 1 \text{ ddl}, p = 0,88$	

Tableau 96. Stabilité de l'accent /2/ pour les suffixés étrangers et non-étrangers ayant une syllabe prétonique

L'analyse statistique ne révèle pas de différence significative entre mots étrangers et non-étrangers sur la stabilité de l'accent /2/ dans cette structure ($p = 0,88$).

Pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques, hormis *digestif*, on ne relève que des mots accentués /201(-)/. Les données pour les mots pouvant être accentués /021(-)/ et ceux toujours accentués /201(-)/ pour les suffixés étrangers et non-étrangers dont les dérivants sont accentués /01(-)/ sont rassemblés dans le Tableau 97.

	Suffixés uniquement		Suffixés à POI	
	/201(-)/ uniquement	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement	/021(-)/ possible
Mots non-étrangers	39	3	173	27
Mots étrangers	8	0	7	1
Test statistique	Test exact de Fisher $p = 1$		Test exact de Fisher $p = 1$	

Tableau 97. Comparaison de l'accentuation des suffixés étrangers et non-étrangers ayant deux syllabes prétoniques et dont le dérivant est accentué /01(-)/

Dans les deux types de structures considérées, les différences relevées ne sont pas statistiquement significatives ($p = 1$ dans les deux cas).

Les quatre seuls mots pour lesquels la première voyelle est réduite dans le dérivant ont tous des <V̄> ≠ <u> suivies de C et ont V̄, conformément à ce que nous avons observé dans la majorité des cas dans le vocabulaire non-étranger.

Les suffixés ayant trois syllabes prétoniques préservent strictement l'accentuation de leur dérivant ainsi que la valeur la voyelle accentuée, à une seule exception, *récitative*. On notera que l'absence de préservation, comme pour la majorité des cas relevés dans le vocabulaire non-étranger, est ici une non-préservation en deuxième syllabe en faveur d'un schéma /20-/.

7.7.4. Suffixés liés (Annexe 40)

Comme nous l'avons évoqué au §6.3, on relève des mots pour lesquels il ne semble pas possible de parler de relation dérivationnelle, bien qu'il existe parfois un sémantisme partagé, mais pour lesquels on peut suspecter une forme de « lien » avec un mot semblable dans le vocabulaire plus courant qui justifie qu'on ne les traite pas avec les mots non-dérivés. Nous chercherons donc à établir si des éléments permettent de démontrer l'existence d'un tel lien.

7.7.4.1. Préfixés

7.7.4.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire ne comprend qu'un seul mot dont le préfixe est transparent, *derailleur* /010/ ~ /(2)10/, lié à *derail* /(2)1/ ~ /01/. On constate que l'ordre entre prononciation principale et variante est inversé. La valeur de la voyelle sous accent /2/, elle, reste la même, V̄.

7.7.4.1.2. Deux syllabes prétoniques

On relève deux mots dans cet inventaire, *obbligato* et *relievo*, qui peuvent être rapprochés d'*oblige* et *relief*.

Dans le cas d'*obbligato*, on ne peut pas mettre en évidence un lien avec *oblige* puisque ce dernier est accentué en deuxième syllabe et a une première voyelle réduite alors qu'*obbligato* est accentué /201(-)/.

La prononciation principale de *relievo*, [ri'li:vəu] semble indiquer un lien avec *relief* puisque l'accent primaire est dans la même position et le digraphe <ie> est réalisé [i:] comme dans *relief*, et comme c'est normalement le cas en anglais. En revanche, seule la variante [ˌreli'eivəu] contient un accent /2/ et c'est donc à elle que nous nous intéressons. Dans ce cas, l'accentuation est complètement différente, tout comme le nombre de syllabes du fait de la réalisation dissyllabique de <ie>. La voyelle sous accent /2/ ne peut pas non plus être reliée à *relief* puisque la voyelle correspondante est réduite dans ce dernier.

7.7.4.1.3. Trois syllabes prétoniques et plus

On relève les quatre mots en (247) dans cet inventaire.

(247) <i>cònversazióne</i> \check{V}	↔	<i>cònversátion</i> \check{V}
<i>extràvagánza</i> \check{V}	↔	<i>extrávagant</i> \check{V}
<i>incommúnícádo</i> \check{V}, \bar{V}	↔	<i>incommúnícative</i> \check{V}, \bar{V}
<i>rèstauratéur</i> \check{V}	↔	<i>rèstaurant</i> \check{V}

On voit difficilement comment rendre compte du schéma accentuel d'*extravaganza* en l'absence de référence à *extravagant*. Dans le cas d'*incommunicado*, on peut supposer que la tendance des POI à être inaccentués est à l'origine de l'accent /2/ en troisième syllabe et que l'accent initial est une simple conséquence de */00-/. Dans les deux autres cas, l'absence de schéma /02-/ pour des mots à POI monosyllabique contraste avec ce que l'on observe pour les mots non-dérivés, ce qui suggère que la référence à *conversation* et *restaurant* est bien effective.

Par ailleurs, LPD rapporte une variante intéressante pour *restaurateur* : [ˌrestər_ɒn'tɜː]. On ne peut pas parler de dérivation lorsqu'on passe de *restaurant* à *restaurateur*, mais il semble que la langue cherche à reconstituer une telle dérivation, ce qui n'est pas étonnant puisque le sens de *restaurateur* fait clairement référence à celui de *restaurant* : « A person who owns and manages a restaurant ».

En revanche, les valeurs de voyelle ne fournissent pas d'arguments complémentaires en faveur de l'existence de liens entre les mots de (247) puisqu'elles peuvent être calculées aussi bien par référence que directement.

7.7.4.2. Non-préfixés

7.7.4.2.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient les cinq mots en (248).

(248)	<i>doyenne</i> / (2)1/ \bar{V}	↔	<i>dóyen</i> \bar{V}
	<i>continuo</i> / (2)100/ \check{V}	↔	<i>contínue</i> V^{red}
	<i>georgette</i> / (2)1/ \check{V}^r	↔	<i>Geóрге</i> \check{V}^r
	<i>humane</i> / (2)1/ \bar{V}	↔	<i>húman</i> \bar{V}
	<i>routine</i> / (2)1/ \bar{V}	↔	<i>róute</i> \bar{V}

Dans cette configuration, il est difficile de mettre en évidence des liens entre les mots étudiés et ceux auxquels ils sont liés puisqu'on relève le schéma /21(-)/ pour les suffixés comme pour les non-suffixés. À l'exception de *continuo* qui a une voyelle pleine contrairement à *continue*, les voyelles sont identiques et peuvent toutes être prédites par calcul direct.

7.7.4.2.2. Deux syllabes prétoniques

On relève 29 mots dans cet inventaire, tous accentués /201(-)/. Nous les avons listés en (249). Les cas marqués en gras sont ceux pour lesquels on observe une différence entre le mot étudié et le mot auquel il est lié.

(249)	<i>actualité</i> \check{V}	↔	<i>actual</i> \check{V}
	<i>agitato</i> \check{V}	↔	<i>agitate</i> \check{V}
	<i>ballerina</i> \check{V}	↔	<i>ballet</i> \check{V}
	<i>bassin</i> \check{V}	↔	<i>basin</i> \bar{V}
	<i>carbonade</i> \check{V}	↔	<i>carbon</i> \check{V}
	<i>chiffonier</i> \check{V}	↔	<i>chiffon</i> \check{V}
	<i>cliente</i> \bar{V}^e	↔	<i>client</i> \bar{V}
	<i>concertina</i> \check{V}	↔	<i>concert</i> \check{V}
	<i>curiosa</i> \bar{V}^r	↔	<i>curious</i> \bar{V}^r
	<i>figurine</i> \check{V}	↔	<i>figure</i> \check{V}
	<i>fontanel</i> \check{V}	↔	<i>fountain</i> \bar{V}
	<i>galleria</i> \check{V}	↔	<i>gallery</i> \check{V}
	<i>litterati</i> \check{V}	↔	<i>literate</i> \check{V}
	<i>majorette</i> \bar{V}	↔	<i>major</i> \bar{V}
	<i>manifesto</i> \check{V}	↔	<i>manifest</i> \check{V}
	<i>marinade</i> \check{V}	↔	<i>marinate</i> \check{V}
	<i>masquerade</i> [a:] ~ \check{V}	↔	<i>mask</i> [a:]

<i>mignonette</i> \bar{V}^e	↔	<i>mignon</i> \check{V}
<i>moderato</i> \check{V}	↔	<i>moderate</i> \check{V}
<i>oratorio</i> \check{V}	↔	<i>oratory</i> \check{V}
<i>orbitale</i> \check{V}	↔	<i>orbital</i> \check{V}
<i>pastorale</i> [a:] \check{V}	↔	<i>pastoral</i> \check{V} ~ [a:]
<i>persienne</i> \check{V}	↔	<i>Persia</i> \check{V}
<i>premiere</i> \check{V}	↔	<i>premier</i> \check{V} ~ \bar{V}
<i>secrétaire</i> \check{V}	↔	<i>secret</i> \bar{V} / <i>secretary</i> \check{V}
<i>serviette</i> \check{V}	↔	<i>serve</i> \check{V}
<i>solitaire</i> \check{V}	↔	<i>solitary</i> \check{V}
<i>swimmeret</i> \check{V}	↔	<i>swimmer</i> \check{V}
<i>vaporetto</i> \check{V}	↔	<i>vapor</i> \bar{V}

On relève des différences pour huit mots, ou neuf si on considère que *secrétaire* est lié à *secret* et non à *secretary*. Dans cinq (ou six) cas, *bassinet*, *fontanel*, *masquerade*, *premiere* et *vaporetto* (+ *secrétaire*), la différence est que le mot étudié a \check{V} comme variante supplémentaire ou comme seule réalisation, contrairement au mot auquel il est lié. Dans deux cas, *clientele* et *mignonette*, la différence est que le mot étudié a une voyelle étrangère, contrairement au mot auquel il est lié. Enfin, dans le cas de *pastorale*, l'ordre entre prononciation principale et variante est inversé par rapport à *pastoral*.

Si on se concentre sur les \bar{V} pour des $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C, seul un mot sur trois (ou sur quatre avec *secret* ↔ *secrétaire*), *majorette*, préserve bien cette \bar{V} . Cependant, ce mot est peut-être le seul pour lequel une analyse dérivationnelle pourrait être proposée puisqu'il s'agit d'une abréviation de *drum majorette* qui est formé à partir de *drum major*.

7.7.4.2.3. Trois syllabes prétoniques et plus

Cet inventaire contient les sept mots en (250).

(250) <i>comédienne</i> \bar{V}	↔	<i>comédian</i> \bar{V}
<i>équétrienne</i>	↔	<i>équétrian</i>
<i>intelligentsia</i> /02-/ ~ /22-/ \check{V}	↔	<i>intelligence</i> \check{V}
<i>littérateur</i> \check{V}	↔	<i>littérate</i> \check{V}
<i>matériel</i> (~ /0100/) \bar{V}^r	↔	<i>matériel</i> \bar{V}^r
<i>rationnelle</i> \check{V}	↔	<i>rationnel</i> \check{V}
<i>tragédienne</i> \bar{V}	↔	<i>tragédian</i> \bar{V}

À la seule exception d'*intelligentsia* qui présente un accent initial absent d'*intelligence*, on relève une stricte identité accentuelle entre les mots étudiés et ceux auxquels ils sont liés. Dans les cas de *comédienne*, *equestrienne*, *matériel* et *tragédienne*, l'accentuation en /02-/ semble faire écho à celle de *comédian*, *equestrian*, *material* et *tragedian*. Par ailleurs, les voyelles de *comédienne*, *matériel* et *tragédienne* ne peuvent pas être prédites par calcul direct puisque celui-ci prédit \bar{V} dans ce contexte.

7.7.5. Autres structures (Annexe 41)

Les deux mots étrangers restants sont *debridement* et *embourgeoisement*.

Le premier est accentué /010/ ~ /210/ ~ /021/ et est un suffixé dont le dérivé, *debride* contient un PTI. L'accent que peut recevoir le préfixe est absent du dérivant. Notons également qu'il s'agit du seul mot à PTI du corpus pour lequel on relève le schéma /021(-)/. Il faut noter que ce schéma accentuel n'est possible que lorsque le suffixe *-ment* est réalisé [-mõ]. Il semble donc s'agir d'une prononciation clairement étrangère.

La voyelle accentuée /2/ est réalisée \bar{V} . Lorsqu'elle est inaccentuée, elle peut se réduire mais aussi être réalisée \bar{V}^e (une valeur également trouvée dans *debride*). On peut interpréter la \bar{V} ainsi que l'accentuation du préfixe comme la marque de reconnaissance du préfixe et de son sens privatif, que l'on peut clairement percevoir dans le sens du mot : « The removal from a wound, etc., of damaged tissue or foreign matter ».

Le second est accentué /2010/ et est une construction parasynthétique formée par l'affixation d'*em-* et de *-ment* à *bourgeois*. Notons que les affixes sont réalisés [ɔm-] et [-mõ], respectivement. Il s'agit donc clairement d'une formation empruntée telle quelle. On notera également que *bourgeois* est accentué /10/ ~ /21/. Si c'est la variante en /21/ qui sert de modèle pour le placement de l'accent primaire dans *embourgeoisement*, il faut noter l'absence de l'accent /2/ en deuxième syllabe dans ce dernier.

7.7.6. Un traitement spécial pour les mots étrangers ?

Si nous avons distingué les mots étrangers du reste du vocabulaire, c'est parce que ces mots ont une phonologie de l'accent /1/ spécifique. Par conséquent, on aurait pu s'attendre à ce que ce soit également le cas pour l'accent /2/. Cependant, bien que nous ayons relevé quelques

différences, les mots étrangers semblent très largement suivre les mêmes règles que le reste du vocabulaire pour ce qui est de l'accent /2/ et la voyelle accentuée /2/. Cette différence entre accent /1/ et accent /2/ va dans le sens de l'hypothèse formulée par J.-M. Fournier (2007 : §3.3.5) selon laquelle l'accent secondaire est une forme de réflexe germanique de réaffirmation de l'accentuation démarcative à l'initiale, contre l'accentuation à droite des mots empruntés, notamment au français. Les principes régissant la phonologie de l'accent /2/ semblent donc insensibles au caractère étranger précisément parce qu'ils ont pour seul objet de compenser l'absence d'accent démarcatif à l'initiale, absence que l'on trouve essentiellement dans le vocabulaire roman.

Ces mots seront donc intégrés au reste du corpus dans les synthèses transversales que nous présenterons au §8. Il nous reste maintenant à vérifier si ces conclusions peuvent être étendues au vocabulaire savant.

7.8. Mots savants

7.8.1. Unités non-dérivées

7.8.1.1. Non-analysables (Annexe 42)

7.8.1.1.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 16 mots, tous accentués en /201(-)/. Deux mots présentent une variation de la position de l'accent primaire : *aureola* /0100/ ~ /2010/ et *abatis* /201/ ~ /100/.

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevées sont listées en (251).

(251)	13 \check{V} :	6 C ₂ :	<i>affidavit, allamanda, alleluia, aspidistra, belladonna, miscellanea</i>
		7 C :	<i>abatis, amaryllis, caryatid, cineraria, panacea, seriema, stephanotis</i>
	1 $\check{V} \sim \bar{V}$:	1 C :	<i>ipomoea</i>
	1 $\bar{V} \sim \check{V}$:	1 < $\bar{V}\check{V}$ > :	<i>aureola</i>
	1 \bar{V}^e :	1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>bougainvillaea</i>

Les résultats relevés dans cet inventaire sont conformes à ceux relevés dans les mots non-savants puisqu'on ne relève aucun cas en /021(-)/ et que la valeur de voyelle relevée pour les <V̇> ≠ <u> suivies de C est V̇ dans 7/8 mots et 8/8 si on ne prend en compte que la prononciation principale.

Notons que les deux mots ayant la structure (-)V̇C {i,e}V̇(-) avec V̇ ≠ <i, y>, *caryatid* et *seriema*, ont tous les deux V̇.

7.8.1.1.2. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire ne contient qu'un seul mot : *àsabarácca*. Ce mot est accentué à l'initiale, conformément aux différentes propositions discutées au §5.3.1 et il présente une V̇, conformément à la règle de Luick.

7.8.1.2. Suffixés à base liée (Annexe 43)

7.8.1.2.1. Une syllabe prétonique

On ne relève qu'un seul mot dans cet inventaire : *museum*. L'accent secondaire initial prétonique est ici variable et la voyelle accentuée /2/ est V̇, conformément à la règle de <u>. La première peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée.

7.8.1.2.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 42 mots, tous accentués /201(-)/. Les quatre mots en (252) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

(252) /0100/ ~ /2010/ : *pagagium, rubeola, umbilicus*
/100/ ~ /201/ : *nicotine*

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ relevés sont listées en (253).

(253)	30 \check{V} :	4 C ₂ :	<i>ambulacrum, ignoramus, ultimatium, umbilicus</i>
		26 C :	<i>agapanthus, alopecia, aluminium, amaurosis, aquilegia, athetosis, botulinus, columbarium, gladiolus, halitosis, laminaria, memorandum, miliaria, moratorium, nicotine, patagium, pelargonium, penicillium, philadelphus, pityriasis, prytaneum, redivivus, sanatarium, satyriasis, scarabaeus, simulacrum</i>
	5 \bar{V} :	2 C ⁰ :	<i>ceanothus, puerperium</i>
		3 <u> :	<i>brucellosis, rubeola, sudatorium</i>
	2 \check{V}^r :	2 <rC> :	<i>borborygmus, urticaria</i>
	2 $\check{V} \sim \bar{V}$:	2 C :	<i>olearia, retiarius</i>
		1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>laurustinus</i>
	1 $\bar{V}^e \sim \check{V}$:	1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>gaudeamus</i>
	1 $\bar{V} \sim \bar{V}^e$:	1 < $\bar{V}\bar{V}$ > :	<i>mausoleum</i>

Ici également, on ne relève pas de différence avec le vocabulaire non-savant puisqu'on ne relève pas de mot accentué /021(-)/ et que la valeur de voyelle accentuée /2/ prédominante pour les < \check{V} > \neq <u> suivies de C est \check{V} (26/28 mots, soit 93%, et 28/28 si on ne prend que les principales en compte).

On relève également les trois mots en (254), qui ont la structure (-) \check{V} C{i,e} \check{V} (-) avec $\check{V} \neq$ <i, y> mais, comme pour les mots non-savants, leur comportement n'est pas uniforme.

(254)	\check{V} :	<i>gladiolus</i>
	$\check{V} \sim \bar{V}$:	<i>olearia, retiarius</i>

7.8.1.3. Préfixés inséparables (Annexe 44)

Les seuls mots relevés ayant cette structure ont tous des POI.

7.8.1.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient trois mots : *conferva*, *prosthesis* et *subp(o)ena*. *Prosthesis* présente une variation de la position de l'accent primaire puisqu'il peut être accentué /100/ en variante. Ces

trois mots présentent tous un accent secondaire variable en première syllabe et leur première voyelle peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée.

Le seul mot dont le préfixe est de la forme $C_0\check{V}-$, *prosthesis*, est suivi de C_2 et a \check{V} .

7.8.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient quatre mots, tous accentués /201(-)/ : *apparatus*, *exequatur*, *propaganda* et *synalepha*.

Le seul mot ayant un préfixe en $C_0\check{V}-$, *propaganda*, a \check{V} pour un contexte droit en C, ce qui est conforme à nos observations pour les mots non-savants.

7.8.1.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire ne contient qu'un mot : *amanuensis*. Ce mot est accentué /02-/, ce qui est contraire aux prédictions faites par les différents modèles présentés au §5.3.1, notamment car sa voyelle accentuée est une \check{V} et que sa seconde syllabe est, de ce fait, légère. Cependant, ce mot confirme la tendance des mots ayant un POI monosyllabiques à être accentués /02-/.

Notons que la valeur \check{V} de la voyelle accentuée /2/ relevée ici contredit la proposition de Guierre (1979) selon laquelle la pénultième de la séquence prétonique est normalement réalisée \bar{V} .

7.8.1.4. Constructions suffixées et préfixées à base liée (Annexe 45)

7.8.1.4.1. Une syllabe prétonique

On relève six préfixés à PTI dans cet inventaire : *dementia*, *exurbia*, *post-bellum*, *postmortem*, *post-partum* et *praenomen*. Un seul mot présente une variation de la position de l'accent primaire : *postmortem* /210/ ~ /120/. L'accent secondaire initial est variable pour les deux premiers et stable pour les quatre derniers.

La valeur de la voyelle accentuée /2/ de *dementia* est \bar{V} , conformément à ce que nous avons relevé jusqu'ici pour les préfixés en $C_0\check{V}-$ devant C. La voyelle accentuée /2/ de

praenomen est non-pertinente puisque, bien qu'il s'agisse d'un préfixe en C₀V̄-, la voyelle du préfixe est un digraphe, normalement réalisé à V̄ quel que soit l'environnement.

La première voyelle de *dementia* peut se réduire lorsqu'elle est inaccentuée, ce qui n'est pas le cas de celle d'*exurbia*.

7.8.1.4.2. Deux syllabes prétoniques

7.8.1.4.2.1. POI

Nous avons relevé 5 mots dans cet inventaire, tous accentués /201(-)/. Nous les avons listés en (255).

(255) *condominium, corrigendum, exegesis, incunabulum, referendum, synizesis*

Le seul mot dont le préfixe est de la forme C₀V̄- est *referendum* et sa voyelle est réalisée V̄ devant C.

7.8.1.5. Bilan : les mots savant non-dérivés

Une syllabe prétonique

Les principaux résultats pour cette position sont rassemblés dans le Tableau 98.

Inventaire	Suffixés à base liée	Préfixés inséparables POI	Suffixés & préfixés à base liée PTI
% de /2/ stables	0% (0/1)	0% (0/3)	67% (4/6)
% de V̄ pour les <V̄> ≠ <u> devant C	-	-	100% (1/1)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	100% (1/1)	100% (3/3)	50% (1/2)

Tableau 98. Bilan sur les mots savants non-dérivés ayant une syllabe prétonique

Le faible nombre d'unités concernées rend difficile la comparaison avec le reste du corpus, mais on peut tout de même faire quelques observations. Les seuls mots ayant un accent stable

sont les mots ayant un préfixe transparent, comme on peut s’y attendre si ceux-ci possèdent bien leur propre domaine phonologique.

Deux syllabes prétoniques

Les principaux résultats pour cette position sont rassemblés dans le Tableau 99.

Inventaire	Non-analysables	Suffixés à base liée	Préfixés inséparables POI	Suffixés & préfixés à base liée POI
Phénomène				
% de mots accentués /201(-)/	100% (16/16)	100% (42/42)	100% (3/3)	100% (5/5)
% de \check{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C	100% (8/8)	100% (28/28)	100% (1/1)	100% (1/1)

Tableau 99. Bilan sur les mots savants non-dérivés ayant deux syllabes prétoniques

Ici on peut voir une régularité totale puisque l’ensemble des unités pertinentes a le même comportement accentuel et vocalique (à l’exclusion des variantes vocaliques qui ne sont pas prise en compte dans le tableau). Pour l’accentuation, cet inventaire ne se distingue pas du reste du corpus puisque nous avons également relevé uniquement des mots accentués /201(-)/ parmi les non-dérivés. Pour la valeur de la voyelle, afin de déterminer si cette régularité est significativement distincte des taux relevés dans le reste du corpus, nous avons rassemblé les données des Tableaux 27 et 84 dans la catégorie « mots non-savants » et les avons comparées à celles des mots savants. Ces données sont présentées dans le Tableau 100. Nous n’avons retenu que les non-préfixés car les préfixés étaient trop peu nombreux pour permettre la comparaison.

	Non-analysables		Suffixés à base liée	
	\check{V}	\bar{V}	\check{V}	\bar{V}
Mots non-savants	150	10	71	2
Mots savants	8	0	28	0
Test statistique	Test exact de Fisher		Test exact de Fisher	
	p = 1		p = 1	

Tableau 100. Valeur de voyelle accentuée /2/ pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ devant C dans la position /201(-)/ pour les mots non-dérivés et non-préfixés, savants et non-savants

Pour les deux types de structure considérés, on ne relève pas de différence significative entre les mots savants et les mots-non savants ($p = 1$ et $p = 1$).

Enfin, nous avons relevé cinq mots potentiellement sujets à une règle de la forme $-\{i, e\}+V-$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$, *caryatid*, *gladiolus*, *olearia*, *seriema* et *retarius*. Les cinq mots ont \check{V} comme prononciation principale et *olearia* et *retarius* ont également une variante en \bar{V} . Ces mots viennent, une fois encore, confirmer qu'une telle règle ne doit pas être retenue.

Trois syllabes prétoniques

Nous n'avons relevé que deux mots ayant cette structure. Conformément aux observations faites dans le reste du corpus, le mot non-préfixé, *asabaracca*, est accentué à l'initiale alors que le terme préfixé, *amanuensis*, est accentué en /02-/. Dans les deux cas, la voyelle accentuée /2/ est réalisée \check{V} , conformément à la règle de Luick.

7.8.2. Constructions à gauche (Annexe 46)

7.8.2.1. Préfixés uniquement (PTS)

7.8.2.1.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient un seul mot : *subaqua*. Celui-ci a un accent secondaire initial stable et sa voyelle est réalisée \check{V} .

7.8.2.1.2. Deux syllabes prétoniques

On ne relève qu'un seul mot ayant cette structure : *sùpernóva*. On ne dispose pas ici d'indices permettant d'établir l'autonomie phonologique du préfixe.

7.8.2.2. Préfixation sur des constructions suffixées

7.8.2.2.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire ne contient qu'un mot : *substratum*, accentué /120/ ~ /210/. L'accent secondaire initial est donc stable. Nous ne disposons pas d'indices complémentaires pour analyser l'autonomie phonologique du préfixe.

7.8.2.2.2. Deux syllabes prétoniques

On relève deux mots dans cet inventaire : *indecorum* et *pre-eclampsia*. Les deux mots sont accentués /201(-)/. On ne dispose pas d'autres indices pour établir l'autonomie phonologique des préfixes (le seul préfixe en C₀V̇- est suivi de C⁰).

Étant donné le faible nombre d'unités concernée, nous ne proposerons pas de bilan général pour les constructions à gauche au sein des mots savants. Cependant, on peut préciser que l'on ne relève pas d'exception notable aux tendances observées dans le reste du corpus.

7.8.3. Constructions à droite (Annexe 47)

7.8.3.1. Non-préfixés

7.8.3.1.1. Suffixés sans déplacement de /1/

Cet inventaire est constitué des cinq mots ayant deux syllabes prétoniques en (256), qui préservent tous le schéma /201(-)/ de leur dérivant.

(256) *Àlexánder* → *àlexándrine*

Càlifórnia → *càlifórnum*

dìgitális → *dìgitálin*

ìnterfère → *ìnterféron*

MèndeléeV → *mèndelévium*

Les valeurs de voyelle accentuée /2/ sont également préservées. Il s'agit de \check{V} dans les cinq cas.

7.8.3.1.2. Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /1/

7.8.3.1.2.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 16 mots, tous accentués /201(-)/, quel que soit le schéma accentuel du dérivant, comme l'illustre le Tableau 101.

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	9	<i>byssinosis, candidiasis, fasciitis, gadolinium, hibernaculum, hyoscyamine, penétralia, retinitis, silicosis</i>
/01(-)/	5	<i>am(o)ebiasis, ameridium, asbestosis, papilloma, shigellosis</i>
Variation	2	<i>gingiva /010/ ~ /100/ → gingivitis</i> <i>trachea /010/ ~ /100/ → tracheitis</i>

Tableau 101. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

Dans 10 des 11 mots pour lesquels la première voyelle du dérivant/co-suffixé est accentuée, la valeur de celle-ci est préservée. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 102. Les mots dont la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C sont marqués en gras.

Valeur	Total	$\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C	Exemples
\check{V}	8	4	<i>byssinosis, candidiasis, fasciitis, gadolinium, gingivitis, penétralia, retinitis, silicosis</i>
\bar{V}	2	1	<i>hibernaculum, hyoscyamine</i>
Total	10	5	

Tableau 102. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants

La seule exception est *tracheitis*, qui a $\bar{V} \sim \check{V}$ alors que son dérivant/co-suffixé, *trachea*, a seulement \bar{V} . Puisque ce dérivant/co-suffixé ne présente cette valeur de voyelle que lorsqu'il est accentué /100/ et que cette accentuation est une variante, on peut faire l'hypothèse que cette réalisation n'est pas connue de tous et que les locuteurs ne la connaissant pas, en l'absence de valeur de référence, appliquent le calcul direct, qui prédit \check{V} .

Les cinq mots restants pour lesquels la première voyelle du dérivant est une inaccentuée sont listés avec leurs valeurs de voyelle accentuée /2/ en (257).

(257) $\check{V} \rightarrow \check{V}$: *asbestosis*

$V^{\text{red}} \rightarrow \check{V}$: *am(o)ebiasis, americium, papilloma*

$\langle i \rangle - [I] \rightarrow \check{V}$: *shigellosis*

Comme pour les mots non-savants, on relève majoritairement (ici, systématiquement) \check{V} pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C en l'absence de valeur de référence dans le dérivant.

7.8.3.1.2.2. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient deux mots : *coccidiosis* et *listeriosis*. Ces deux mots ont des dérivants/co-suffixés accentués en deuxième syllabe : *coccidium* et *listéria*. Cependant, dans les deux cas, ces mots présentent une variante non-isomorphe en /20-/. Nous avons également relevé une proportion importante de mots pouvant présenter de telles variantes pour les mots non-savants suffixés par substitution. Ces résultats ne sont donc pas en contradiction avec ceux présentés précédemment.

Ces deux mots préservent les valeurs de voyelles trouvées dans leur dérivant, \check{V} et \bar{V}^r , respectivement, lorsqu'ils sont accentués /02-/. Lorsque *coccidiosis* est accentué /20-/, il reprend la \check{V} relevée dans *coccidium*, qui est aussi la valeur prédite par le calcul direct (C₂). En revanche, *listeria* a $\langle i \rangle$ réalisé [I]. On ne peut donc pas savoir si la \check{V} relevée dans la variante /20-/ de *listeriosis* correspond à une préservation ou un calcul direct de la valeur de la voyelle (qui aboutissent ici également au même résultat).

7.8.3.1.3. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.8.3.1.3.1. Une syllabe prétonique

Cet inventaire contient trois mots : *darmstadtium*, *leishmania* et *roentgenium*. Tous les trois sont dérivés de noms propres accentués à l'initiale : *Dármstadt*, *Róentgen*, *Léishman*. L'accent secondaire est stable pour *darmstadtium* et *roentgenium* mais pas pour *leishmania*.

Seul *darmstadtium* préserve strictement la valeur de voyelle relevée dans son dérivant, une \bar{V} .

En revanche, on a *roentgen* [ɒ ~ ʌ ~ ɜ:] → *roentgenium* [ɒ ~ əʊ ~ ʌ], où la variante [ɜ:], qui est probablement une voyelle étrangère attribuable à une tentative de reproduire la voyelle [œ] de l'allemand, disparaît en faveur de [əʊ]. Le digraphe <oe>, à part lorsqu'il est réalisé [i:] dans le vocabulaire savant (e.g. *amoeba*, *foetus*, *phoenix*), est trouvé principalement en finale et est normalement réalisé [əʊ] (e.g. *aloe*, *doe*, *toe*).³¹¹

Dans le cas de *leishmania*, le dérivant peut avoir [i:] ou [ɪ] mais le dérivé ne peut avoir que [i:]. Puisque nous avons relevé quasi-exclusivement des \bar{V} en position initiale prétonique, on peut supposer que l'absence de [ɪ] est ici due au fait que seul \bar{V} semble être acceptable dans cette position.

7.8.3.1.3.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient 35 mots. Les quatre mots en (258) présentent une variation de la position de l'accent primaire.

(258) /100(-)/ ~ /201(-)/ : *cellulite*, *helleborine*, *tuberosa*
/0100/ ~ /2010/ : *roseola*

Tous sont accentués /201(-)/, quel que soit le schéma accentuel du dérivant, comme l'illustre le Tableau 103.

³¹¹ Mais on relève des exceptions comme *canoe* ou *shoe* avec [u:].

Dérivant	Nombre de mots	Exemples
/acc 0(-)/	31	<i>animalia, arboretum, artemisia, cellulite, cockalorum, condyloma, dolphinarium, fibrositis, genitalia, helleborine, helminthiasis, honorarium, hyacinthine, juvenilia, leprosarium, marginalia, mastoiditis, organelle, pharyngitis, planetarium, roseola, rutherfordium, salmonella, saturnalia, sinusitis, spondylitis, tendinitis, tonsillitis, tuberoze, vomitorium, wellingtonia</i>
/01(-)/	3	<i>crematorium, macadamia, tradescantia</i>
Autre	1	<i>leishmania</i> / (2)100/ → <i>leishmaniasis</i>

Tableau 103. Accentuation des dérivants et schéma /201(-)/

Pour les 31 mots dont les dérivants sont accentués /acc 0(-)/ ainsi que *leishmaniasis*, la valeur de la voyelle accentuée /2/ est identique à celle du dérivant. Les valeurs relevées sont listées dans le Tableau 104.

Valeur	Total	<V̄> ≠ <u> suivies de C	Exemples
Ṽ	21	7	<i>animalia, cellulite, cockalorum, condyloma, dolphinarium, genitalia, helleborine, helminthiasis, honorarium, leprosarium, mastoiditis, pharyngitis, planetarium, rutherfordium, salmonella, saturnalia, spondylitis, tendinitis, tonsillitis, vomitorium, wellingtonia</i>
V̄	7	3	<i>leishmaniasis, fibrositis, hyacinthine, juvenilia, roseola, sinusitis, tuberoze</i>
V̄ ^r	4	∅	<i>arboretum, artemisia, marginalia, organelle</i>
Total	32	10	

Tableau 104. Valeurs de voyelle accentuée /2/ identiques à celles des dérivants

La valeur de la voyelle accentuée /2/ est donc bien préservée, comme le démontrent les dix cas pertinents du Tableau 104.

Les trois mots restants, *crematorium*, *macadamia* et *tradescantia*, ont des dérivants dont la première voyelle est inaccentuée réduite. Dans les trois cas, la prononciation principale est Ṽ mais *tradescantia* présente aussi une variante en V̄ pour laquelle nous ne voyons pas d'explication, si ce n'est une éventuelle assimilation formelle à *trade*. Ces trois mots sont pertinents pour analyser la valeur par défaut de la voyelle accentuée /2/ dans cette position puisque leurs voyelles sont des <V̄> ≠ <u> suivies de C. Ils montrent, comme les mots non-savants, que la valeur par défaut dans cette position est Ṽ.

7.8.3.1.3.3. Trois syllabes prétoniques

Cet inventaire contient cinq mots. Tous préservent l'accent initial de leur dérivant ainsi que la valeur de voyelle trouvée dans ce dernier, comme le montre (259).

- (259) *ármament* $\bar{V}^r \rightarrow \grave{a}r\grave{m}a\grave{m}e\grave{n}t\grave{a}r\grave{i}u\grave{m}$ \bar{V}^r
élephant $\check{V} \rightarrow \grave{e}l\grave{e}p\grave{h}a\grave{n}t\grave{i}a\grave{s}i\check{s}$ \check{V}
labyrinth $\check{V} \rightarrow \grave{l}\grave{a}b\grave{y}r\grave{i}n\check{t}h\grave{i}t\check{i}s$ \check{V}
mémorable $\check{V} \rightarrow \grave{m}\grave{e}m\grave{o}r\grave{a}b\grave{i}l\check{i}a$ \check{V}
océan $\bar{V} \rightarrow \grave{o}c\grave{e}a\grave{n}\grave{a}r\grave{i}u\grave{m}$ \bar{V}

7.8.3.1.3.4. Nombre de syllabes prétoniques variable

On relève un seul cas dans cet inventaire : *filariasis* /20100/ ~ /02010/, dérivé de *filária*. La prononciation principale correspond à ce que l'on relève dans la quasi-totalité des mots à deux syllabes prétoniques et la variante à trois syllabes prétoniques est isomorphe avec le dérivant.

La variante en /02-/ reprend également la valeur de voyelle du dérivant, \bar{V}^r . Cependant, on ne peut pas dire si la voyelle de la prononciation principale, [ɪ], est due à la préservation ou au calcul direct puisqu'elle est inaccentuée et réalisée [ɪ] dans le dérivant.

7.8.3.2. Suffixés à POI

7.8.3.2.1. Suffixés par substitution avec déplacement de /1/

On ne relève qu'un seul cas ayant cette structure : *conjunctivitis*, dérivé de *conjunctiva*, qui est lié à *conjunctive* (voir §7.8.4.2). La non-préservation en première syllabe semble ici pouvoir être attribuable à l'accentuation de *conjunctive*, et semble ainsi assimilable à des cas d'influence des dérivants distants (e.g. *academician*, *aromaticity*).

En revanche, la valeur de la voyelle accentuée /2/ du dérivé reprend bien celle trouvée dans le dérivant : \check{V} .

7.8.3.2.2. Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

7.8.3.2.2.1. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire contient trois mots : *collectanea*, *diverticulum* et *infusoria*. Ces trois mots ont des dérivants accentués en /01/, *collect*, *divert* et *infuse*, et tous sont accentués /201(-)/.

Seul *diverticulum* a un dérivant dont la première voyelle a au moins une variante pleine et il préserve bien la valeur de cette voyelle, qui est \bar{V} . *Collectanea* a \check{V} , conformément à ce que prédit le calcul direct (C_2) et *infusoria* a \check{V} également, bien que l'on ne puisse déterminer s'il s'agit de calcul direct ou de calcul par référence puisque ceux-ci font les mêmes prédictions et que l'on ne peut pas dire si la voyelle initiale d'*infuse* est pleine ou réduite.

7.8.3.2.2.2. Trois syllabes prétoniques

Le seul mot de cet inventaire est *desiderátum*, qui est dérivé de *desiderate*. Ce mot préserve bien l'accent en deuxième syllabe de son dérivant ainsi que la valeur de la voyelle accentuée, \check{V} .

7.8.3.3. Bilan : les constructions à droite dans les mots savants

Nous n'avons relevé que cinq mots sans déplacement de /1/, sur lesquels nous ne reviendrons donc pas.

Suffixés par substitution/co-suffixés avec déplacement de /1/

Nous n'avons relevé aucun cas ayant une seule syllabe prétonique.

Les mots ayant deux syllabes prétoniques sont tous accentués /201(-)/, même les cinq dont le dérivant/co-suffixé est accentué /01(-)/. Deux mots ont \bar{V} , tout comme leur dérivant/co-suffixé, là où le calcul direct prédit \check{V} : *hibernaculum*, et *tracheitis* (ce dernier a aussi une variante en \check{V}).

Les deux mots non-préfixés ayant trois syllabes prétoniques, *coccidiosis* et *listeriosis*, ont des dérivants accentués /01(-)/ mais présentent tous les deux des variantes non-isomorphes.

Le seul mot préfixé est *conjunctivitis*, qui est accentué /02-/, en référence sans doute à *conjunctive* plutôt qu'à son dérivant *conjunctiva*.

Les variantes accentuelles isomorphes pour les mots ayant trois syllabes prétoniques et l'isomorphisme vocalique pour les mots ayant deux syllabes prétoniques confirment que ces suffixés doivent être analysés comme des dérivés par substitution plutôt que comme des co-suffixés.

Suffixés par juxtaposition avec déplacement de /1/

On ne relève que trois mots ayant une seule syllabe prétonique, la comparaison avec le reste du corpus est donc limitée pour cette structure.

Les suffixés ayant deux syllabes prétoniques sont tous accentués /201(-)/, même pour les six dont les dérivants sont accentués /01(-)/. La valeur de la voyelle accentuée /2/ reprend systématiquement celle du dérivant, comme le montrent les cas pertinents de <V̇> ≠ <u> devant C réalisées \bar{V} : *fibrositis*, *roseola* et *sinusitis*.

Dans les trois cas pour lesquels le dérivant a une voyelle réduite en première syllabe pour les <V̇> ≠ <u> devant C, cette voyelle est réalisée \check{V} : *crematorium*, *macadamia* et *tradescantia* (~ \bar{V}). Une fois encore, la règle de Luick se voit confirmée.

Pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques, nous avons relevé essentiellement des cas de préservation à l'initiale (cinq mots), dont un pertinent pour démontrer l'isomorphisme vocalique (*oceanarium*). Nous avons également relevé, parmi les préfixés, un cas de préservation en deuxième syllabe : *desideratum*.

7.8.4. Suffixés liés (Annexe 48)

7.8.4.1. Une syllabe prétonique

On ne relève qu'un seul mot dans cet inventaire, *transcriptase*, probablement en lien avec *transcribe* ou *transcription*, avec qui il partage le caractère optionnel de l'accent initial prétonique ainsi que la valeur de la voyelle accentuée /2/ (\check{V} ~ [a:]).

7.8.4.2. Deux syllabes prétoniques

Cet inventaire compte dix mots, que nous avons listés en (260) avec les mots auxquels ils sont probablement liés. Nous avons également indiqué la valeur de la voyelle accentuée /2/ dans les mots étudiés ainsi que celle de la voyelle correspondante dans le mot « lié ». Les mots pertinents pour l'analyse de la valeur de la voyelle accentuée, c'est-à-dire ceux avec des <V̇> ≠ <u> devant C et dont la voyelle correspondante dans le mot lié n'est pas réduite, sont indiqués en gras.

(260) <i>àcadémia</i> V̇	↔	<i>acádemý</i> V ^{red}
<i>bàcchanália</i> V̇	↔	<i>bacchanal</i> /201/ ~ /100/ V̇
<i>bòréális</i> V̄ ^r	↔	<i>bóreal</i> V̄ ^r
<i>cònjunctíva</i> V̇	↔	<i>conjunctive</i> /(2)10/ V̇
<i>dìfferéntia</i> V̇	↔	<i>dífference</i> V̇
<i>dìgítális</i> V̇	↔	<i>dígital</i> V̇
<i>fàntasía</i> ³¹² V̇	↔	<i>fántasy</i> V̇
<i>lìterátim</i> V̇	↔	<i>líteate</i> V̇
<i>pòtentílla</i> V̄	↔	<i>pótent</i> V̄
<i>sèriátim</i> V̄ ^r ~ V̇	↔	<i>séries</i> V̄ ^r

On peut déjà noter que, comme la très grande majorité des mots étudiés jusqu'ici, on ne trouve que des mots accentués en /201(-)/. On peut se demander si ce type de « lien » avec un mot du vocabulaire non-savant peut entraîner le schéma /021(-)/ dans le cas où le mot lié est accentué /01(-)/ et où le mot étudié a deux syllabes prétoniques. LPD donne une variante en /0210/ pour *conjunctiva* en anglais américain qui suggère une réponse affirmative.

Puisque la valeur par défaut dans cette position pour les <V̇> ≠ <u> devant C est V̇, il semble difficile de rendre compte de la valeur V̄ relevée dans *borealis*, *potentilla* et *seriatim* sans référence à *boreal*, *potent* et *series*, peut-être sauf à considérer que la voyelle de *potentilla* est une V̄^e.

³¹² La prononciation principale de *fantasia* est cependant en /0100/.

7.8.4.3. Trois syllabes prétoniques

On compte un seul mot dans cet inventaire : *lègionélla*, potentiellement lié à *légion*. Si on analyse la séquence <ion> comme phonologiquement dissyllabique, alors il faut intégrer ce mot à l'inventaire précédent. L'accent secondaire étant à l'initiale, on ne peut pas déterminer s'il s'agit ici de calcul direct ou d'une référence à *legion*. La voyelle, réalisée \bar{V} , suggère cependant une telle référence.

7.8.5. Un traitement spécial pour les mots savants ?

Comme pour les mots étrangers, nous n'avons pas relevé de différence significative entre cette partie du vocabulaire et le reste du corpus. Les mêmes logiques semblent déterminer la position de l'accent primaire et la valeur de la voyelle accentuée /2/ dans l'ensemble du corpus.

8. Résultats transversaux et discussion

Après avoir présenté une analyse détaillée de notre corpus inventaire par inventaire, nous allons, dans cette dernière partie, mettre en relation ces derniers afin de répondre à nos questions de recherche de manière transversale.

8.1. Les contraintes générales

8.1.1. */00-/

Au sein d'une construction donnée, cette contrainte est absolue puisqu'on ne relève aucun mot commençant par /00-/. En revanche, si cette contrainte s'applique au niveau du domaine phonologique défini par l'unité lexicale, alors nous avons relevé plusieurs exceptions au sein des constructions préfixées dans lesquelles on peut analyser le préfixe comme ayant son propre domaine phonologique et dans lesquelles la base à laquelle il est attaché commence par /00-/. Au total, 24 de ces constructions pourraient être analysées de la sorte. Ce nombre peut néanmoins être restreint si nous affinons un peu l'analyse.

Tout d'abord, nous avons inclus, dans ce sous-ensemble, *unrealistic*. Cependant, ce mot ne peut être réalisé que [ˌʌnrɪəˈlɪstɪk], prononciation où on relève un « smoothing » de la séquence [i:] + [ə] (que l'on trouve en variante dans *realistic*). On peut donc défendre que la séquence <ea> est ici monosyllabique et qu'il n'y a pas de violation de */00-/.

Ce sous-ensemble contient également cinq constructions à droite dont le dérivant contient un PTI. Pour quatre d'entre elles, nous ne disposons d'aucun indice permettant d'établir que les préfixes ont leur propre domaine phonologique : *coincidental*, *exteriority*, *exteriorization* et *transferability*. Dans ces cas, on ne peut donc pas parler de violation de */00-/. En revanche, le cinquième mot, *dissimilation*, peut être accentué /22-/ et présenter une gémation de [s]. À ce titre, il pourrait être conservé mais serait alors le seul élément à PTI. Nous faisons donc le choix de l'exclure afin de maintenir la cohérence du groupe d'exceptions étudiées (préfixés à PTS).

Enfin, ces 24 mots incluent *reintroduce* et son dérivé *reintroduction*. On peut supposer que la violation de */00-/ dans *reintroduction* est héritée de *reintroduce* et que traiter les deux mots serait redondant.

Si on écarte les sept mots ainsi identifiés, on compte alors 17 violations potentielles de */00-/. Nous avons listé les mots concernés en (261). Les mots ne pouvant avoir que le schéma /2001(-)/ sont indiqués en gras.

(261) ***analphabetic**, disinformation, dissatisfaction, dissimilarity, illiberality, implacability, inelasticity, inopportune, irregularity, irresolution, misinformation, non-residential, non-scientific, postmenopausal, reapplication, reincarnate (vb), reintroduce*

Notons que tous ces mots ont trois syllabes prétoniques. Afin d'évaluer la proportion que représentent ces exceptions au sein de l'inventaire des mots ayant un PTS monosyllabique et trois syllabes prétoniques, nous avons relevé l'ensemble de ces derniers (en incluant les mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable). Au total, on compte 137 mots correspondant à ces critères. Nous avons également relevé le nombre de mots pouvant avoir le schéma /22-/, le nombre de mots n'ayant que ce schéma accentuel et avons comparé ces données à celles relatives au schéma /200-/. Ces données sont rassemblées dans le Tableau 105. Pour chaque catégorie, nous avons indiqué entre parenthèses la proportion de l'ensemble des mots concernés par les différents schémas accentuels.

	/2201(-)/ possible	/2201(-)/ seulement	/2001(-)/ possible	/2001(-)/ seulement	Total
Préfixés uniquement (PTS)	3 (75%)	2 (50%)	2 (50%)	2 (50%)	4
PTS + construction suffixée	43 (90%)	33 (69%)	5 (10%)	4 (8%)	48
Construction à droite avec dérivant contenant un PTS	57 (90%)	14 (22%)	6 (10%)	1 (2%)	63
Construction préfixée et suffixée dont le sens de l'affixation est ambigu	21 (95%)	11 (50%)	4 (18%)	1 (5%)	22
Total	123 (90%)	60 (44%)	17 (12%)	8 (6%)	137

Tableau 105. Comparaison des schémas /2201(-)/ et /2001(-)/ pour les constructions à PTS monosyllabique ayant au trois syllabes prétoniques

On peut d'ores et déjà observer que le schéma /2001(-)/ est loin d'être le schéma par défaut dans cette configuration puisque seuls 12% des mots concernés peuvent avoir ce schéma et seuls 6% ne peuvent avoir que ce schéma. Les autres mots ont généralement /22-/ ou /02-/, ce qui n'implique pas de violation de */00-/. On peut proposer plusieurs interprétations de ces cas particuliers.

La première consisterait à les analyser comme des erreurs du dictionnaire. Pour déterminer si cette interprétation peut être retenue, nous avons relevé les prononciations données pour les mots de (261) dans EPD. Trois mots n’y sont pas répertoriés (*non-residential*, *non-scientific* et *postmenopausal*) et, sur les 14 mots restants, neuf y sont bien indiqués comme pouvant avoir /2001(-)/. Une comparaison plus systématique des données des deux dictionnaires pourrait certainement être instructive mais cette rapide comparaison suffit à rejeter l’hypothèse d’erreurs des données dictionnairiques.

La seconde serait de considérer que */00-/ s’applique au niveau du mot, et non de l’unité lexicale, auquel cas aucun des mots de (261) ne serait exceptionnel. Cette proposition pose cependant plusieurs problèmes.

Tout d’abord, cela ne permet pas d’expliquer le fait que la majorité des cas concernés ont bien (ou peuvent avoir) /22-/ , en particulier dans les dérivés (ou analysables comme tels) dont le dérivant est accentué /201(-)/, pour lesquels le cas majoritaire est /201(-)/ → /2201(-)/ (e.g. *dècompóse* → *dècòmpositi0n*, *prèdispóse* → *prèdispositi0n*), comme le montrent les données du Tableau 106.

	/2201(-)/ possible	/2201(-)/ uniquement	/2001(-)/ possible	/2001(-)/ seulement	Total
Construction à droite avec dérivant contenant un PTS	7 (88%)	3 (38%)	2 (25%)	0 (0%)	8
Construction préfixée et suffixée dont le sens de l’affixation est ambigu	11 (92%)	8 (67%)	2 (17%)	1 (8%)	12
Ensemble	18 (90%)	11 (55%)	4 (20%)	1 (5%)	20

Tableau 106. Comparaison des schémas /2201(-)/ et /2001(-)/ pour les constructions à PTS monosyllabique ayant au moins trois syllabes prétoniques dérivées et dont le dérivant est accentué /201(-)/

On constate que, dans cette configuration également, le schéma /2001(-)/ est marginal. Cependant, pour l’intégralité des mots concernés, la base à laquelle est attaché le préfixe est aussi un mot indépendant accentué /201(-)/ (e.g. *còmpositi0n*, *dispositi0n*). On pourrait donc défendre l’idée que l’apparition de l’accent en deuxième syllabe ne soit en fait qu’une reprise de l’accent initial de ces mots.

Cette analyse se heurte à un problème dans le cas des constructions à gauche, *alphabetical*, *inopportune*, *non-residential*, *non-scientific*, *postmenopausal* et *reintroduce*, où le préfixe est ajouté à un mot accentué /201(-)/. Dans ces cas, il faut alors expliquer la disparition de l'accent /2/ à l'initiale de la base à laquelle est attaché le préfixe.

On pourrait défendre que la disparition de cet accent est due à *CLASH. Cependant, comme nous le verrons au §8.5, la très grande majorité des mots du corpus comportant une suite de deux accents adjacents sont des constructions préfixées dont le préfixe est transparent. Ceci est une indication forte que le domaine d'application de *CLASH est le domaine phonologique défini par l'unité lexicale. La situation serait donc celle représentée en (262), où les domaines phonologiques sont représentés par des crochets.

(262) [Préfixe] [Base] Niveau de l'unité lexicale : *CLASH
 [[Préfixe] [Base]] Niveau du mot : */00-/

La dernière hypothèse consiste donc à considérer que */00-/ s'applique bien au niveau du domaine défini par l'unité lexicale mais que les domaines du préfixe et de la base fusionnent dans le cas des mots de (261). Ainsi, les deux variantes d'*inelasticity* peuvent être représentées comme : [inɛlásticity] vs [in][èlásticity]. L'accentuation /2001(-)/ d'*inelasticity* devient alors comparable à celle de mots non-préfixés ou à POI en cela que ces mots ne possèdent tous qu'un seul domaine phonologique (e.g. *characteristic*, *prestidigitation*, *subsidization*). Reste alors à déterminer dans quelles conditions une telle fusion peut se produire.

Nous avons évalué un-à-un puis ensemble, dans une régression logistique binaire, les paramètres suivants :

- le préfixe :
 - quel préfixe individuel ?
 - sa forme phonologique :
 - contient une \bar{V} ou une \check{V} ?
 - termine par une consonne ou une voyelle ?
- la forme phonologique de la première syllabe de la base :
 - présence/absence d'une attaque ?
 - quelle première voyelle ?
 - longueur de la première voyelle ?

➤ la fréquence

- fréquence absolue du mot et de la base à laquelle le préfixe est attaché (nombre d'occurrences dans le BNC transformée en log)
- fréquence relative du mot et de sa base (on teste les deux lignes d'analyse présentées au §3.4.12)

Toutes ces variables se sont révélées non-significatives statistiquement, sauf l'absence d'une attaque pour la première syllabe de la base qui semble favoriser le schéma /2001(-)/. La répartition des mots par schéma accentuel et en fonction de ce paramètre est donnée dans le Tableau 107.

	/2201(-)/ uniquement	/2001(-)/ possible
Base en #V-	27 (77%)	8 (23%)
Base en #C-	93 (91%)	9 (9%)

Test exact de Fisher : $p < 0,04$

Tableau 107. Schémas /2201(-)/ et /2001(-)/ en fonction de la présence ou absence d'une attaque dans la base

Bien que l'effet soit statistiquement significatif ($p < 0,04$), il demeure très faible puisque seuls 23% des mots dont la base commence par une voyelle peuvent être accentués /2001(-)/.

Au final, la deuxième analyse formelle de ces cas nous semble préférable puisqu'elle permet de rendre compte du fait que, dans la majorité des constructions considérées, on relève bien des accents adjacents. Cependant, nous n'avons pas trouvé de prédicteur satisfaisant de la fusion des domaines phonologiques du préfixe et de la base.

8.1.2. *CLASH

Nous avons relevé de nombreux cas pouvant être analysés comme des violations de *CLASH, dont la majorité sont des constructions à préfixe transparent. Si ces dernières sont analysées comme ayant deux domaines phonologiques et que *CLASH ne s'applique qu'au sein d'un même domaine phonologique, alors le nombre de violations est considérablement réduit.

Considérons d’abord la position initiale prétonique. Puisque nous n’avons pas étudié les mots en /01(-)/, nous pouvons seulement comparer le nombre de suites d’accents relevées par catégorie morphologique ainsi que la proportion de suites d’accents stables sur l’ensemble des suites d’accents relevées pour une catégorie donnée (le taux de stabilité). Nous avons donc comptabilisé l’ensemble des cas de suites de deux accents adjacents relevées dans notre corpus et les avons répartis par structure morphologique dans le Tableau 108.³¹³

	Suite de deux accents adjacents stables		Suite de deux accents adjacents dont l’un est variable		Total suites de deux accents adjacents			Taux de stabilité
	/σ1(-)/	/σ2-/	/σ1(-)/	/σ2-/	/σ1(-)/	/σ2-/	Total	
Non-préfixés	97 (14%)	-	156 (18%)	2 (1%)	253 (16%)	2 (1%)	255 (15%)	38%
POI	3 (<1%)	-	101 (12%)	9 (6%)	104 (7%)	9 (4%)	113 (6%)	3%
PTI	20 (3%)	5 (6%)	135 (16%)	37 (25%)	155 (10%)	42 (18%)	197 (11%)	13%
PTS	554 (82%)	72 (94%)	469 (55%)	103 (68%)	1023 (66%)	175 (76%)	1198 (68%)	52%
Total	674	77	860	152	1534	229	1763	

Tableau 108. Suites de deux accents adjacents à l’initiale prétonique

On peut voir que, devant /1/ comme devant /2/, les suites de deux accents adjacents sont trouvées principalement parmi les constructions à PTS et que ces dernières présentent le taux de stabilité le plus élevé.

Les non-préfixés sont la seconde structure à présenter le plus de suites d’accents adjacents et avec le deuxième taux de stabilité le plus élevé. Nous avons vu que ces cas étaient principalement des dissyllabes non-analysables (e.g. *banjo*, *mundane*, *scalene*), pour lesquels nous avons fait l’hypothèse que la présence d’un accent /2/ était l’indice d’une rétraction accentuelle en cours, ainsi que de dérivés de mots accentués à l’initiale (e.g. *diskette*, *hostess*, *trainee*). La détermination de ce qui conditionne la préservation d’un accent à l’initiale de ces mots nécessitera une comparaison systématique avec les mots en /01(-)/. Notons également que

³¹³ Nous n’avons pas inclus les troncations, les cas particuliers vus au §7.2.3 ainsi que les mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable.

les suites de la forme /22-/ sont très rares parmi ces mots puisque seuls deux cas sont attestés (*idealization, intelligentisa*).

Les POI sont la catégorie la moins représentée, bien qu'elle soit probablement plus large que les PTI, si on prenait en compte les mots en /01(-)/. On ne relève que trois cas de suites d'accents stables, *covert, expert* et *subfusc*, qui ont tous les trois une prononciation principale en /10/. Il s'agit probablement, comme pour les non-préfixés, de la marque d'une rétraction en cours.

Il semble difficile de commenter les PTI de manière globale puisque nous voyons cette catégorie comme une catégorie intermédiaire contenant à la fois des cas dont les préfixes sont clairement transparents (e.g. *deflate, import, regress*) et d'autres pour lesquels le sens nous semble pouvoir être motivé, au moins pour certains locuteurs mais probablement pas pour tous (e.g. *conjunct, delimit, repercussion*). Nous reviendrons plus en détail sur les suites d'accents dans les préfixés au §8.5.1.1.

Si on exclut les constructions à préfixe transparent en supposant qu'elles ont deux domaines phonologiques et que *CLASH s'applique au sein d'un seul domaine, alors on ne relève que 368 cas de suites d'accents, dont 100 sont stables. On peut ajouter que sur ces 368 mots, 255 (69%) sont non-préfixés et que sur les 100 dont la suite d'accent est stable, 97 sont non-préfixés. Ce sont donc les non-préfixés qui représentent l'essentiel de cette classe exceptionnelle. Seule l'étude des mots en /01(-)/ permettra d'établir la proportion que cela représente au sein de l'ensemble des préfixés à POI et des non-préfixés mais on peut déjà dire que cette proportion est sans doute extrêmement faible et que les suites d'accents adjacents sont normalement absentes des mots sans préfixe transparent.

Hors de l'initiale prétonique, nous avons relevé 31 mots, tous dérivés, pouvant avoir le schéma /021(-)/.³¹⁴ Les conditions d'apparition de ce schéma sont discutées au §8.4.3.

Au §7.3.2.3.3.3, nous avons relevé que la suite d'accents adjacents dans *elasticity* /20100/ ~ /02100/ disparaissait avec la préfixation en *in-* dans *inelasticity* /200100/ ~ /220100/ et nous nous sommes demandé s'il existait une restriction sur les suites d'accents adjacents au-delà des deux premières syllabes. Cependant, dans notre corpus, nous avons relevé également *interdepartmental* /202010/ ~ /200210/, qui préserve bien la suite d'accents relevée dans *departmental* /2010/ ~ /0210/. Il semble donc difficile de conclure quoi que ce soit sur la base de ces deux exemples. Hors corpus, on relève des constructions savantes qui semblent indiquer que ces suites d'accents sont généralement préservées, même lors de l'ajout d'un élément à

³¹⁴ Nous reviendrons sur ce point au §8.2.2.

gauche (préfixe ou racine savante) : *hydroelectricity* /2002100/ ~ /2020100/, *microelectronic* /200210/ ~ /202010/, *monotheistic* /20010/ ~ /20210/, *optoelectronic* /200210/ ~ /202010/.

8.1.3. *LAPSE

Nous avons relevé 84 mots³¹⁵ pouvant être analysés comme des violations de *LAPSE. Certains de ces mots présentent des variantes de prononciation mais nous ne ferons ici référence qu'à celles pouvant enfreindre *LAPSE.

Parmi ces mots, on compte quatre mots non-dérivés accentués /20001(-)/ : *carabinieri*, *ipecacuanha*, *prestidigitation* et *taramasalata* (~ /02-/). Dans le cas de *carabinieri* et *prestidigitation*, il est possible d'avoir [ə] ou [i] en deuxième et quatrième syllabe mais pas en troisième syllabe. Dans les deux cas, la troisième voyelle est un <i> réalisé [ɪ] que l'on pourrait analyser comme une voyelle réduite. Cependant, l'absence de variantes réduites – variantes qu'on trouve pourtant dans les syllabes adjacentes – semble suggérer qu'il s'agit ici d'une voyelle pleine. Dans ce cas, si *LAPSE est une contrainte portant sur les syllabes contenant des voyelles réduites et non sur les syllabes inaccentuées, alors ces mots ne peuvent être considérés comme des exceptions. La même analyse peut être proposée pour *ipecacuanha* puisque sa troisième voyelle est toujours réalisée [æ] alors que sa deuxième et sa quatrième voyelle sont réduites. En revanche, *taramasalata* constitue une véritable violation de *LAPSE puisque ce mot comporte trois syllabes adjacentes avec schwa et qu'aucune élision n'est possible selon LPD : [,tærəməsə'la:tə]. On peut faire l'hypothèse que, si la contrainte *LAPSE doit être retenue, on peut attribuer la variante /02-/ de ce mot à l'évitement d'une violation de *LAPSE.

Un mot, *cònversazione*, a été analysé comme un suffixé « lié » et peut être analysé de la même manière qu'*ipecacuanha*, c'est-à-dire qu'il ne s'agit d'une violation que si *LAPSE porte sur les syllabes inaccentuées et non sur les voyelles réduites. En effet, sa troisième voyelle est [æ] et sa deuxième voyelle et sa quatrième voyelle sont réduites.

78 des 79 mots restants sont des constructions à droite, contrairement au dernier mot, *disintermediation*, dont le sens de l'affixation est ambigu, mais que nous avons conservé car

³¹⁵ Afin d'éviter la redondance, ce nombre n'inclut pas les 11 mots à PTS dont la partie non-préfixée est déjà présente sans le préfixe parmi les mots considérés ici : *decriminalization*, *deindustrialisation*, *dematerialization*, *demilitarization*, *denationalization*, *denaturalization*, *extraterritoriality*, *recapitalisation*, *remilitarization*, *superconductivity*, *superimposition*.

LPD n'a pas d'entrée pour *intermediation* et que l'entrée de l'OED pour ce mot ne comporte que l'accent primaire.

Pour sept mots, on peut faire la même analyse que pour *ipecacuanha* et *conversazione* puisque leur troisième voyelle n'est pas réduite : *àlphab[e]tizátion*³¹⁶, *dìsìnterm[i:]diátion*, *fàlsif[ai]ability*, *jùstif[ai]ability*, *sùstít[ju:]tability*, *sùper[e]rogátion*, *sùper[e]rogátory*. Dans le cas de *falsifiability* et *justifiability*, il y a également une possibilité de compression de la troisième et de la quatrième syllabe (ce que LPD note [aɪ_ə]), auquel cas la séquence de syllabes inaccentuées est dissyllabique et non trisyllabique. Pour *supererogation* et *supererogatory*, une élision est également possible : [ˌsu:pərerə'geɪʃn] et [ˌsu:pərerə'geɪtəri].

On peut y ajouter *désertification* et *récapitulatory* si on analyse le [ɪ] qu'ils ont en troisième syllabe comme une voyelle pleine (comme dans *carabinieri* et *prestidigitation*).

Six mots ont des compressions systématiques de deux de leurs syllabes prétoniques, parmi lesquels cinq mots contiennent *-ion* : *directionality*, *fictionalization*, *impressionability*, *nationalistic*, *rationalistic* et *parliamentarian*.³¹⁷ Les séquences de syllabes inaccentuées pourraient être analysées comme dissyllabiques et non trisyllabiques, auquel cas ces mots n'enfreignent pas *LAPSE.

Deux mots ont un dérivant accentué /100/ ~ /201/ mais seul l'un d'entre eux, *recognizability*, présente un accent en troisième syllabe alors que l'autre, *reconciliation*, n'en a pas. Ce dernier peut cependant être analysé comme régulier si *LAPSE porte sur les séquences de voyelles réduites et qu'on analyse le [ɪ] de sa troisième syllabe comme une voyelle pleine.

Dans un cas pour lequel la dérivation pourrait produire une séquence de trois syllabes inaccentuées, un accent apparaît en troisième syllabe et vient briser cette séquence : *latitude* → *làtitudinàrian*.

Seuls deux mots des 61 mots restants, *spiritualistic* et *inalienability*, ne sont pas des mots en *-ization*. Tous les mots en *-ization* ont [-aɪ'zeɪʃn] pour prononciation principale. Par conséquent, ces mots ne peuvent pas être analysés comme des violations de *LAPSE si cette contrainte porte sur les voyelles réduites. Cependant, tous présentent une variante en [-ɪ'zeɪʃn], dont nous analysons le [ɪ] comme une voyelle réduite puisqu'il s'agit ici toujours du suffixe -

³¹⁶ Ce mot présente également une variante avec [ɪ], auquel cas cette analyse n'est pas possible.

³¹⁷ Dans le cas de *parliament*, on peut argumenter que la séquence <ia> ne représente qu'à une seule syllabe phonologique sur la base de l'accentuation de ce mot (sauf à le traiter comme une exception). En effet, si elle représentait deux syllabes phonologiques, on s'attendrait à avoir *parliament* et non *pàrliament*. Voir également note 33.

ize, normalement réalisé [aɪz]. Sur ces 61 mots, il est possible d’avoir des élisions ou compressions (ou parfois les deux ; voir les exemples en (263)) qui réduisent le nombre de syllabes prétoniques et régularisent alors ces potentielles exceptions à *LAPSE, tout du moins phonétiquement, pour 58 mots.

(263) Élision : *criminalization* [ˌkrɪmɪnəlɪˈzeɪʒən], *naturalization* [ˌnætʃərələɪˈzeɪʒən]

Compression : *inalienability* [ɪnˌeɪliənəˈbɪləti], *sexualization* [ˌseksjuələɪˈzeɪʒən]

Les trois seuls mots ne pouvant pas présenter d’élision ou de compression sont *masculinization*, *relativization* et *systematization*. Pour les deux premiers, si on analyse le [ɪ] en troisième syllabe comme une voyelle pleine et que *LAPSE porte sur les voyelles réduites, alors ces mots n’enfreignent pas cette contrainte.

Au total, il semble bien y avoir une tendance à l’évitement des séquences de voyelles réduites, mais cela est beaucoup moins évident pour les séquences de syllabes inaccentuées. La nature même de cette restriction semble relever davantage de la phonétique que de la phonologie puisque seuls trois mots présentent des compressions systématiques : *laryngealization* [ləˌrɪndʒəlɪˈzeɪʒən], *socialization* [ˌsəʊʃəlɪˈzeɪʒən] et *specialization* [ˌspeʃəlˌaɪˈzeɪʒən] et qu’un seul cas de dérivation présente un ajout d’accent permettant de briser la suite de trois syllabes inaccentuées potentielle (*latitude* → *làtitudinàrian*). Dans tous les autres cas, les phénomènes de compression ou d’élision sont sujets à variation. On peut donc dire que la contrainte *LAPSE est une contrainte phonétique rejetant les suites de voyelles inaccentuées.

8.1.4. *H(

Étant donné que nous n’avons pas étudié les mots accentués /01(-)/, il nous est impossible d’évaluer la contrainte *H(. On trouve malgré tout des exceptions dans notre corpus (e.g. [æk]cèptability, [ɑː]tìculàtion, d[ɑɪ]gèstibility, p[əʊ]tèntiàtion, pr[ɑɪ]òritisàtion) qui suggèrent que cette contrainte est moins puissante que les autres contraintes rythmiques, mais nous nous garderons de proposer une telle conclusion en l’absence d’une étude large. Comme nous l’avons évoqué au §5.2.4, Wenszky (2004 : 120) analyse cette contrainte comme étant relativement faible.

En revanche, nous avons relevé qu’il semblait bien y avoir une généralisation sur la valeur de la voyelle en position initiale prétonique. Nous reviendrons sur ce point au §8.3.1.

8.2. Les mots non-dérivés

Dans cette section, nous présenterons un bilan général des schémas accentuels relevés pour les mots non-dérivés de notre corpus, toujours par nombre de syllabes prétoniques. Nous ne traiterons pas ici de la valeur de la voyelle accentuée /2/, que nous traiterons au §8.3. Étant donné que nous n'avons pas relevé de différence significative entre vocabulaire « général », « étranger » et « savant », nous traiterons ces trois inventaires ensemble. Avant de commencer ce bilan, nous tenons néanmoins à préciser deux choses.

Lors de notre revue de littérature, nous avons vu que des noms propres étaient régulièrement utilisés dans la littérature pour illustrer les règles de placement de l'accent secondaire. Nous n'avons pas traité les noms propres ici car il nous semblait que ceux-ci pouvaient présenter des comportements phonologiques idiosyncratiques et que, par conséquent, ils nécessitaient d'être analysés séparément. Nous n'avons pas, a priori, de raisons de croire qu'ils présentent le même comportement accentuel que les mots non-dérivés que nous avons étudié ou, au contraire, qu'ils ont un comportement qui leur serait propre. L'analyse de ceux-ci devra être menée avec la même méthode que celle que nous avons adoptée ici pour les mots étrangers et les mots savants, c'est-à-dire un traitement à part et, si et seulement si l'analyse ne révèle pas de différence significative avec le reste du vocabulaire, l'intégration dans un traitement global.

Nous avons analysé le comportement des mots non-dérivés comme relevant de schémas « par défaut », c'est-à-dire en dehors de toute influence dérivationnelle. L'étude du comportement des mots non-dérivés ne constitue cependant qu'une partie de l'étude des schémas par défaut. En effet, nous avons vu que ces mêmes schémas se manifestaient dans les dérivés non-isomorphes. Nous ferons donc mention des liens entre comportement accentuel des non-dérivés et non-isomorphisme lorsque cela s'avèrera pertinent, puisque nous considérons qu'il s'agit de deux manifestations de la même logique.

8.2.1. Une syllabe prétonique

Nous avons rassemblé les résultats principaux sur les non-dérivés ayant une seule syllabe prétonique dans le Tableau 109.

Inventaire Phénomène	Non- analysables	Suffixés à base liée	Préfixés inséparables		Suffixés & préfixés à base liée		Total POI	Total PTI
			POI	PTI	POI	PTI		
% de /2/ stables	38% (38/99)	19% (9/47)	5% (3/58)	8% (4/51)	0% (0/5)	21% (10/48)	5% (3/63)	14% (14/99)
% de V à /2/ variable pouvant se réduire	20% (12/59)	16% (6/37)	77% (37/48)	88% (29/34)	75% (3/4)	74% (23/31)	77% (40/52)	80% (52/65)

Tableau 109. Bilan général sur les non-dérivés ayant une syllabe prétonique

Le taux de stabilité de l'accent /2/ le plus élevé est relevé pour les non-analysables. Nous avons vu qu'il s'agissait principalement de mots étrangers. Nous avons suggéré que l'accent secondaire initial soit la marque d'une rétraction en cours et qu'elle pourrait être connectée à la variation de la position de l'accent /1/, notamment dans les dissyllabes.

Étonnamment, on ne relève pas de différence significative pour la stabilité de l'accent /2/ entre préfixés à POI et préfixés à PTI ($\chi^2 = 2,6766$, 1 ddl, $p > 0,10$), bien que la proportion d'accents /2/ stables soit légèrement plus élevée pour ces derniers. De la même manière, la réduction de la première voyelle semble possible au même degré, qu'il s'agisse d'un POI ou d'un PTI.

Globalement, nos résultats sur la position initiale prétonique sont limités par l'absence de comparaison avec des mots dont la première syllabe serait inaccentuée. Tentons de proposer une estimation de la proportion que représentent les mots étudiés ici afin d'évaluer si la présence d'un accent secondaire dans cette position est courante ou non.

Sur les 308 mots non-dérivés étudiés, 277 sont des dissyllabes. Guierre (1979 : §4.2.4) relève 1950 dissyllabes non-dérivés pouvant contenir un préfixe inséparable accentués /01/. Si on compare ces deux nombres, cela signifie qu'il y aurait environ sept fois plus de dissyllabes accentués en finale dont la première syllabe est inaccentuée que de dissyllabes pouvant recevoir un accent /2/ initial. Cette estimation a ses limites puisque les données utilisées par Guierre ne sont pas vraiment comparables à celles que nous utilisons. En effet, il se base sur une ancienne édition d'EPD et son corpus total est d'environ 35000 mots. L'édition de LPD que nous utilisons comporte environ 130000 mots. Par conséquent, cette seule différence d'effectifs suggère que la proportion de dissyllabes portant un accent secondaire initial est clairement minoritaire.

8.2.2. Deux syllabes prétoniques

Parmi les mots ayant deux syllabes prétoniques, la situation est claire : la totalité des 696 mots étudiés est accentuée /201(-)/. Nous avons rassemblé par structure morphologique le nombre de mots concernés dans le Tableau 110.

	Non-analysables	Suffixés à base liée	Préfixés inséparables		Suffixés & préfixés à base liée		Total
			POI	PTI	POI	PTI	
/201/ uniquement	333	177	49	37	70	30	696

Tableau 110. Bilan général sur l'accentuation des non-dérivés ayant deux syllabes prétoniques

Parmi les mots non-dérivés, *CLASH ne connaît donc aucune exception. Puisque le schéma /021(-)/ n'est pas attesté parmi les mots non-dérivés, on peut donc attribuer son apparition à l'isomorphisme. Le fait que tous les cas en /021(-)/ relevés dans notre corpus soient des constructions à droite semble le confirmer.

Afin de vérifier cette hypothèse, nous avons recherché d'autres mots en /021(-)/ parmi une partie des mots que nous n'avons pas retenus dans notre étude. Lors de la constitution de notre corpus, nous avons codé le schéma accentuel de toutes les entrées, y compris celles que nous n'avons pas conservées par la suite et qui figurent dans les Annexes 11 à 17. Si nous mettons de côté les composés (mais nous avons conservé un cas d'amalgame), nous avons pu chercher des occurrences du schéma /021(-)/ parmi les plus de 3000 mots restants. Nous avons relevé les dix mots listés dans le Tableau 111.³¹⁸

³¹⁸ Nous n'avons pas inclus *cheongsam* [ˌtʃɒŋˈsæm] ~ [tʃiˌŋˈsæm] car la séquence graphique <ngs> ainsi que la séquence phonétique [ŋs] n'est pas (ou marginalement) attestée hors des mots non-analysables et peut être interprétée comme un signal de coupe morphologique.

Structure morphologique	Mot	Accentuation	Raison de l'exclusion
Composé savant	<i>electrolysis</i>	/02100/ ~ /20100/	Contient une racine savante
	<i>refractometer</i>	/20100/ ~ /02100/	
Racine savante + suffixes	<i>electrician</i>	/02100/ ~ /20100/	
	<i>electricity</i>	/02100/ ~ /20100/	
	<i>electronic</i>	/2010/ ~ /0210/	
Amalgame	<i>reluctivity</i>	/20100/ ~ 02100/	
Suffixé	<i>attendee</i>	/021/ ~ /201/	Principalement utilisé en anglais américain selon l'OED
	<i>parolee</i>	/021/	
	<i>selectee</i>	/021/	

Tableau 111. Mots hors corpus accentués pouvant être accentués /021(-)/

Nous constatons que l'accent en deuxième syllabe de ces mots peut systématiquement être analysé comme relevant d'un effet d'isomorphisme. Toutes les constructions en *electr(o)-* peuvent être analysées comme des constructions savantes basées sur la racine savante *electro-* qui est normalement accentuée en pénultième (e.g. *elèctrocàrdiogram*, *elèctromàgnet*, *elèctrotypè*). Sur les 35 mots contenant cette racine listés dans LPD, tous ont au moins une variante avec un accent en deuxième syllabe. Le schéma /021(-)/ serait alors ici une manifestation de l'invariance accentuelle de la racine savante. On pourrait également analyser *electrician*, *electricity* et *electronic* comme des dérivés d'*electron* ou *electric*, auquel cas ces mots seraient à rapprocher de la trentaine de suffixés en /021(-)/ que nous avons relevée.

Refractometer est construit comme *refract* + *-o-* + *-meter*. L'accent en deuxième syllabe serait donc une forme d'isomorphisme avec *refrâct*.

Reluctivity est un amalgame de *relúctant* et *cònductívitè*. L'accent en deuxième syllabe est donc attribuable à celui relevé dans *reluctant*.

Enfin, *attendee*, *parolee* et *selectee* sont comparables à d'autres suffixés de notre corpus (e.g. *appointee*, *debauchee*, *expellee*) et doivent l'accent en deuxième syllabe à leurs dérivants, *attend*, *parole* et *select*.

On peut donc conclure que le schéma /021(-)/ ne peut se produire que sous l'effet d'une influence isomorphique et que, en dehors d'une telle influence, le schéma /201(-)/ ne connaît pas d'exception.

8.2.3. Trois syllabes prétoniques et plus

L'étude du placement de l'accent secondaire dans les mots ayant au moins trois syllabes prétoniques est la plus instructive puisque la position de cet accent ne se trouve pas autant contrainte par *CLASH que pour les mots dont la séquence prétonique est monosyllabique ou dissyllabique. Puisque nous n'avons pas relevé de différence entre les mots ayant trois syllabes prétoniques et ceux en ayant quatre, nous les traiterons ensemble. Nous avons rassemblé la totalité des mots concernés dans le Tableau 112, en incluant les mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable. Ces derniers sont marqués en gras et seule leur variante avec trois syllabes prétoniques est considérée.³¹⁹ Nous avons simplement exclu *marchioness*, dont le caractère dissyllabique de la séquence <io> nous paraissait discutable ainsi que les deux cas de préfixés à POI dont le préfixe est dissyllabique, *entrepreneur* et *intrapreneur*, qui sont tous deux accentués /20-/.

³¹⁹ À la seule exception d'*appoggiatura*, où il s'agit d'une variation entre trois et quatre syllabes prétoniques, il s'agit toujours de variation entre deux et trois syllabes prétoniques.

		Non-préfixés	Préfixés avec POI monosyllabique	Total
$\sigma VC\sigma$ -	/20-/	33 (85%)		33
		<i>abracadabra, asabaracca, cabriolet, cafetière, carabinieri, caricature, casuarina, catamaran, certiorari, didgeridoo, elecampane, eleemosynary, espionage, fanfaronade, hullabaloo, ipecacuanha, jaborandi, jardiniere, mademoiselle, marihuana, marionette, millefiori, mujaheddin, mulligatawny, pichiciago, prestidigitation, profiterole, pococurante, rodomontade, sarsaparilla, tagliatelle, tiramisu, tsutsugamushi</i>		(73%)
	/02-/ ou	6 (11%)	6 (100%)	12
variation		/02-/ : <i>aperitif, chinoiserie, chiaroscuro, egalitarian, lavalier</i>	/02-/ : <i>aficionado, amanuensis, supposititious</i>	(27%)
		/20-/ ~ /02-/ : <i>taramasalata</i>	/02-/ ~ /20-/ : <i>inamorata, inamorato, repetiteur</i>	
$\sigma VC_2\sigma$ -	/20-/	2 (67%)		2
		<i>aguardiente, consigliere</i>		(20%)
	/02-/ ou	1 (33%)	7 (100%)	8
variation		<i>boutonniere</i>	/02-/ : <i>acciaccatura, appoggiatura, divertimento</i>	(80%)
			/02-/ ~ /22-/ : <i>aggiornamento,</i>	
			/20-/ ~ /02-/ : <i>amontillado, condottiere, conquistador</i>	
Total	/20-/	35	0	35
		(83%)		(64%)
	/02-/ ou	7	13	20
variation		(13%)	(100%)	(36%)

Tableau 112. Bilan général sur l'accentuation des non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques et plus

Nous constatons que les mots étrangers sont les plus nombreux et que le reste des mots concernés n'a pas une distribution différente de celle de ces derniers. De ce fait, l'analyse que nous avons proposée de l'accentuation des mots étrangers non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques au §7.7.1.5 peut être étendue à l'ensemble du corpus. On peut alors en reproduire les principales observations, en incluant ici l'ensemble du corpus :

- Tous les mots préfixés peuvent être accentués /02-/.

- 6/13 préfixés peuvent aussi être accentués /20-/ et trois d'entre eux ont cette accentuation comme prononciation principale. Si on ne comptabilise que les prononciations principales 10/13 préfixés (77%) sont accentués /02-/.
- Un C₂ à droite de la deuxième voyelle ne semble pas déterminant dans le placement de l'accent secondaire. Cependant, cette observation ne s'appuie que sur les trois mots non-préfixés, puisque l'accentuation des sept autres est déterminée par la présence du préfixe.
- L'accentuation à l'initiale est prédominante (83%) au sein des non-préfixés.

Ces différentes observations confortent les observations faites parmi les autres inventaires, notamment le fait que les préfixés préservent mieux l'accent en deuxième syllabe que les non-préfixés (voir §8.3) ainsi que le fait que la quasi-totalité des cas de non-préservation concernent une non-préservation en deuxième syllabe en faveur d'un accent secondaire initial. La tendance à l'accentuation /02-/ pour les préfixés non-dérivés est cohérente avec le taux de préservation en deuxième syllabe plus élevé pour les préfixés que pour les non-préfixés : la préfixation se révèle ainsi clairement comme un critère déterminant de la position de l'accent secondaire.

Lorsque l'isomorphisme ou la préfixation sont ignorés, c'est toujours un accent sur la première syllabe qui s'impose contre un accent sur la seconde, et le phénomène inverse n'est pas attesté (ou marginalement) (en d'autres termes, l'accent est toujours maintenu sur la première si elle est accentuée dans le dérivant) : cette observation constitue un argument sérieux pour confirmer que la position par défaut de l'accent secondaire est bien sur la première syllabe.

Au §5.3.1, nous avons vu que Halle & Kenstowicz (1991) relevaient que les mots non-dérivés commençant par deux syllabes légères et accentués /02-/ n'avaient généralement pas d'attaque en première syllabe (e.g. *apotheosis*, *egalitarian*, *amanuensis*). Afin de vérifier si cela est bien le cas, nous avons repris les mots du Tableau 112 en excluant les cas avec un C₂ à droite des deux premières syllabes (dont C₂ graphique uniquement) et en ne conservant que les mots dont les deux premières voyelles sont réduites ou \check{V} . Nous avons indiqué les mots préfixés en gras.

		Sans attaque initiale	Avec attaque initiale	Total
$\sigma VC\sigma$ -	/20-/	5 (45%) <i>abracadabra, asabaracca, elecampane, eleemosynary, ipecacuanha</i>	13 (87%) <i>cabriolet, cafetière, caricature, casuarina, catamaran, jaborandi, mademoiselle, marihuana, marionette, pichiciago, profiterole, rodomontade, tiramisu</i>	19 (76%)
	/02-/ ou	6 (55%)	2 (13%)	6
	variation	/02-/: <i>aficionado, amanuensis, aperitif, egalitarian</i> /02-/~ /20-/: <i>inamorata, inamorato</i>	/02-/: <i>lavalier</i> /02-/~ /20-/: <i>repetiteur</i>	(24%)
Sans	/20-/	5 (71%)	13 (93%)	33 (65%)
préfixés	/02-/ ou	2	1	18
	variation	(29%)	(100%)	(35%)

Tableau 113. Accentuation des non-dérivés en #LL

On constate effectivement une différence entre les mots dont la première syllabe n'a pas d'attaque et ceux pour lesquels elle en a une.³²⁰ On peut cependant formuler deux objections à une généralisation de la forme « la deuxième syllabe est accentuée si la première syllabe n'a pas d'attaque ». La première est la faiblesse du rendement d'une telle généralisation (onze mots) ainsi que de son efficacité (55%), plus proche de la chance que d'une réelle généralisation. La seconde est que cette différence disparaît³²¹ si on exclut les mots préfixés, dont on a vu l'influence du préfixe sur l'accentuation et qui n'ont pas d'attaque initiale pour quatre sur cinq d'entre eux.

Une de nos questions de recherche portait sur la directionalité de l'assignation de l'accent secondaire. Les données accentuelles discutées dans cette section ne permettent pas de proposer une réponse. Nous reviendrons sur ce point lors de notre discussion de la valeur de la voyelle accentuée /2/ au §8.3.

En conclusion, on peut dire que le placement de l'accent secondaire dans les mots non-dérivés ayant au moins trois syllabes prétoniques est généralement en deuxième syllabe s'ils comportent un POI monosyllabique et à l'initiale si ce n'est pas le cas. Nos données ne nous ont pas permis de mettre en évidence un effet significatif de la structure consonantique sur le

³²⁰ Cette différence est statistiquement significative (test exact de Fisher, $p < 0,04$).

³²¹ Test exact de Fisher : $p > 0,52$.

placement de l'accent secondaire, que ce soit celle des C₂ intervocaliques ou de l'absence d'une attaque à l'initiale.

Soulignons tout de même une question de l'ordre de la reconnaissance morphologique que soulève cette analyse, étant donné que la plupart des mots étudiés dans cette section relèvent du vocabulaire étranger ou savant et que, pour ce vocabulaire, les commutations sont assez rares pour les mots préfixés : puisque le mécanisme de la commutation ne peut pas être invoqué pour l'identification des préfixes qui contiennent ces mots, quel mécanisme est alors responsable de cette reconnaissance ?³²²

8.3. La voyelle accentuée /2/

8.3.1. Non-dérivés

Notre étude de la valeur de la voyelle accentuée /2/ cherchait à vérifier l'existence ainsi que l'efficacité de plusieurs règles : celle concernant les voyelles initiales prétoniques, la règle de la préfinale pour la séquence prétonique, une règle de la forme $\langle \{i, e\} + V \rangle$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ ainsi que de la règle de Luick.

La règle de l'initiale prétonique

Parmi les non-dérivés non-préfixés ainsi que ceux à POI, c'est-à-dire les mots pour lesquels la première syllabe ne peut pas appartenir à un domaine phonologique distinct, nous avons relevé les valeurs rassemblées dans le Tableau 114 pour les 39 mots pertinents, c'est-à-dire ceux dont la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C.

³²² Si on suppose que leur accentuation spécifique indique leur reconnaissance. Le fait que près de la moitié des préfixés aient une variante en /20-/ pourrait témoigner de la difficulté de cette reconnaissance. Nous pouvons cependant faire quelques hypothèses sur les éléments de reconnaissance accessibles pour les mots du Tableau 112. Certains contiennent des préfixes courants en anglais qui peuvent être aisément identifiés (e.g. *conquistador*, *inamorata*, *repetiteur*, *supposititious*). Le préfixe dans *amanuensis* peut être identifié si la racine *manu*, que l'on trouve dans *manual*, *manufacture* ou *manuscript*, est reconnue. Dans le cas d'*inamorata/o*, la racine *amor* peut être identifiée si *amorous* ou *enamored* sont connus (ou si le locuteur connaît l'espagnol *amor* ou l'italien *amore*). Les cas les plus problématiques sont ceux en *a-* ou *ad-*. Dans le cas où le <a> initial est suivie d'une gémée graphique (*acciaccatura*, *aggiornamento*, *appoggiatura*), on peut supposer que la gémée fonctionne comme un signal de coupe morphologique puisque les mots en <acc->, <agg-> et <app-> sont quasi-systématiquement préfixés et clairement identifiables comme tels (e.g. *accede*, *accept*, *aggravate*, *aggressive*, *apply*, *appose*). Restent *aficionado* et *amontillado*, pour lesquels nous ne voyons pas d'éléments utilisables pour la reconnaissance de la préfixation.

\bar{V} (dont \bar{V}^e)	\check{V}	$\check{V} \sim \bar{V}$
35 (92%)	2 (5%)	1 (3%)
<i>betise, bravo, cave, covert, debar, debouch, decant, decussate (adj), decussate (vb), demarche, dementia, detour, dilute, direct, divan, divers, donee, elite, harem, hotel, idea, kotow, lichee, migrate, milieu, motif, nonet, petanque, prolix, retail, scalene, tirade, tycoon, typhoon</i>	<i>amour, taboo</i>	<i>menage</i>

Tableau 114. Valeurs de voyelles à l'initiale prétonique pour les $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivies de C parmi les mots non-dérivés

La valeur de la voyelle dans cette position est donc généralement \bar{V} , même si le nombre de mots concernés est assez faible.

Pour appuyer l'existence de cette généralisation, nous avons cherché des cas pour lesquels la voyelle alterne entre \bar{V} en position initiale prétonique et \check{V} en position non-initiale prétonique. Pour cela, il faut trouver des cas de la forme /21(-)/ ~ /1(-)/ ou /21(-)/ ~ /20(-)/, qui ne contiennent pas de préfixe transparent et dont la première voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C. Dans l'ensemble du corpus, nous n'avons relevé que trois cas ayant ces caractéristiques, que nous avons rassemblés en (264).

- (264) *decussate* (vb) [,di: 'kʌsɛt] ~ ['dekʌsɛt]
pineal ['pɪn i_əl] ~ [(,)paɪ 'ni: _əl]
degage [,deɪga: 'ʒɛt] ~ [(,)deɪ 'ga:ʒɛt]

Dans les deux premiers cas, on a bien une alternance entre \bar{V} en position initiale prétonique et \check{V} lorsque la voyelle n'est pas prétonique. En revanche, dans le troisième cas, la voyelle est \bar{V}^e , que la deuxième syllabe soit accentuée ou non. Or, il s'agit d'une valeur qui semble pouvoir occasionnellement enfreindre la règle de Luick dans la position /201(-)/ (voir §8.3.1). Par ailleurs, ce mot peut être orthographié <degage> ou <dégagé>. On peut alors faire l'hypothèse que la graphie <é> influence la réalisation de la voyelle, ce qui expliquerait que ce mot ne se comporte pas comme les deux premiers.

Par conséquent, bien que le rendement d'une règle de la forme $\check{V} \rightarrow \bar{V} / \#C_0_ CV_{acc}$ soit assez faible, celle-ci semble bien validée par les valeurs relevées pour les mots non-dérivés ainsi que par les deux cas d'alternances relevés. Nous appellerons cette règle la « règle de l'initiale prétonique ».

La règle de la pénultième

Au total, nous avons relevé neuf mots pouvant être accentués /0201(-)/. Huit d'entre eux ont \check{V} : *amanuensis*, *aperitif*, *egalitarian*, *inamorata*, *inamorato*, *lavalier*, *repetiteur*, *supposititious*. Le dernier mot, *chiaroscuro*, a \bar{V}^e . On ne peut donc pas retenir la règle de la pénultième pour la séquence prétonique. Il s'agit également du seul élément dont nous disposons pour évaluer le parallèle que fait Guierre (1979) entre la séquence prétonique pour l'accent /2/ et la fin du mot pour l'accent /1/. Du fait de cette divergence entre la séquence prétonique et la fin du mot, ainsi que de l'absence d'autres éléments en faveur d'un tel parallèle, nous nous voyons obligé de rejeter celui-ci.

La règle $\{-i, e\}+V-$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$

Nous avons vu, inventaire après inventaire, que la règle $\{-i, e\}+V-$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ ne pouvait pas être retenue. Sur l'ensemble du corpus, deux mots sur 20 présentant cette structure ont \bar{V} en prononciation principale (*aviation* et *procreate*) et trois autres peuvent avoir \bar{V} en variante (*aleatoric*, *olearia*, *retiarus*). Cependant, le caractère inopérant de cette règle ne doit pas nous mener à conclure qu'il s'agit là d'une différence entre le comportement de la voyelle accentuée /1/ et la voyelle accentuée /2/. En effet, la règle $\{-i, e\}+V(C_0(e))\#$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ fait référence à la fin du mot, ce qui n'est pas le cas de la règle que nous avons évaluée. Nous n'avons pas relevé de mots non-dérivés (ou non-liés, cf. *comédienne* et *materiel*) qui rentrent dans le champ d'application de cette règle. On peut donc conclure que la règle $\{-i, e\}+V(C_0(e))\#$ si $\check{V} \neq \langle i, y \rangle \rightarrow \bar{V}$ ne s'applique pas à la voyelle accentuée /2/ pour la simple raison qu'aucun mot ne présente la structure entraînant l'application de cette règle.

La règle de Luick

Afin d'évaluer l'efficacité globale de la règle de Luick, nous avons comptabilisé l'ensemble des mots auxquels elle doit s'appliquer, c'est-à-dire ceux dont la voyelle est une $\langle \check{V} \rangle \neq \langle u \rangle$ suivie de C. Ces données sont présentées dans le Tableau 115 par schéma accentuel. Précisons que nous avons inclus les mots dont le nombre de syllabes prétoniques est variable dans les décomptes, et avons compté chaque variante séparément (e.g. *egalitarian* [i.gæli'teəri_ən] ~ [i:ɡæli'teəri_ən] est compté parmi les \check{V} lorsqu'il est accentué /0201-/ et sa variante en /2001-/ est comptée parmi les \bar{V}).

	/201(-)/	/200(-)/	/0201(-)/	/0200(-)/	Total
Ǟ	266	21	8		295
Ǟ ~ Ǟ	13	1			14
Ǟ ~ Ǟ	6				6
Ǟ	16	2	1	1	20
Efficacité de la règle de Luick (principales)	93%	92%	89%	0%	92%

Tableau 115. Bilan sur la règle de Luick dans les mots non-dérivés

On constate que la valeur Ǟ est prédominante, quelle que soit la position de la voyelle accentuée /2/ (sauf la position /0200(-)/ puisque le seul mot, *taràmasalata* a une Ǟ^e, mais on se gardera d'en conclure l'inefficacité de la règle dans ce contexte), ce qui confirme que la règle s'applique à toutes ces positions. La règle a alors une efficacité de 92% si on ne prend en compte que les prononciations principales, pour un rendement de 335 mots.

L'efficacité de la règle de Luick est donc confirmée. Malgré tout, considérons les exceptions que nous avons relevées. Sur 40 exceptions à la règle de Luick (en variante ou en principale), on relève :

- 23 Ǟ^e, e.g. *bahuvrihi, bechamel, chiaroscuro, guacamole, maharaja, taràmasaláta...* ;
- 8 mots avec <o> réalisé [əʊ] pouvant être analysé comme une Ǟ^e : *coterie, oloroso, omerta, origami, provolone, pococurante, potoroo, rodomontade* ;
- 9 autres exceptions : *aleatoric, aviation, deleterious, égalitárian, ipomoea, olearia*³²³, *procreate, proletariat, retiarius*.

On constate donc que 31/40 exceptions (77%) sont des Ǟ^e. Le statut particulier des voyelles étrangères, et le fait que la moitié d'entre elles alternent avec Ǟ et jamais avec Ǟ, suggèrent qu'il s'agit d'un type particulier d'exception. En effet, il semble bien que ce soit ici leur caractère étranger qui prévaut sur la règle de Luick et on s'attend à ce que, si ces mots sont « nativisés », ces voyelles soient réalisées Ǟ et non Ǟ. Notons que, si on écarte les cas ayant Ǟ^e, la règle de Luick ne connaît plus que huit exceptions et son efficacité passe à 99%.

³²³ Nous n'avons pas classé ce mot parmi les cas dont la voyelle peut être analysée comme une voyelle étrangère car la valeur de la voyelle est plus probablement déterminée par un parallèle avec des constructions savantes en *ole-* (e.g. *oleaginous, oleander, oleaster*) que par un éventuel caractère étranger.

8.3.2. Dérivés à accent déplacé avec V^{red} dans le dérivant

L'autre environnement où la règle de Luick peut être testée est la première syllabe des dérivés en /201(-)/ dont la voyelle accentuée /2/ est inaccentuée et réduite³²⁴ dans le dérivant (et est toujours une <V̇> ≠ <u> suivie de C). Si on exclut les deux seuls cas relevés pour lesquels un dérivant distant existe avec une voyelle pleine en première syllabe (*canonicity* et *demoniacal*), on relève 85 mots qui devraient suivre la règle de Luick.³²⁵ Les valeurs relevées ainsi que le nombre de mots correspondants sont présentés dans le Tableau 116.

V̇	V̇ ~ V̄	V̄ ~ V̇	V̄
55	8	13	9
(65%)	(9%)	(15%)	(11%)
63		22	
(74%)		(26%)	

Tableau 116. Bilan sur la règle de Luick dans les dérivés à accent déplacé avec V^{red} dans le dérivant

Si on ne tient compte que des prononciations principales, la règle présente une efficacité de 74%, ce qui est bien inférieur à ce qui a été relevé pour les non-dérivés. Au total, 35% des mots peuvent avoir V̄.³²⁶ Nous pouvons faire trois hypothèses quant aux raisons de ces réalisations.

La première vient de l'observation de Videau (2013 : §3.5) que nous avons rapportée au §5.3.3.3.4 et selon laquelle, dans la configuration qui nous intéresse, la réalisation V̄ des préfixes *de-* et *re-*, lorsqu'ils sont opaques, semble dépendre de la valeur pleine de la voyelle suivante, qui dépend elle-même d'autres paramètres. La réduction est un phénomène complexe, plus particulièrement en dérivation. Par conséquent, si le caractère plein de la deuxième voyelle s'avère déterminant pour la réalisation V̄ de la première voyelle, alors une étude sera nécessaire pour déterminer ce qui conditionne ce caractère plein.

La seconde hypothèse a trait à la structure morphologique des mots considérés. Sachant qu'une proportion plus élevée de préfixés (20/25, 80%) que de non-préfixés (5/34, 15%) peut avoir V̄,

³²⁴ Nous n'avons pas inclus les mots dont le dérivant a <i> réalisé [i] puisque cette voyelle peut aussi être analysée comme une V̇.

³²⁵ Ces décomptes incluent les suffixés par substitution, puisqu'on a vu que ceux-ci étaient mieux analysés comme des dérivés que comme des co-suffixés.

³²⁶ Nous avons également relevé deux mots, *reflexivity* et *reflectivity*, qui ont également V̄. Quel que soit le phénomène à l'origine des V̄ relevés devant C, il semble traiter Cl de la même manière que C.

il apparaît nécessaire d'établir si le caractère préfixé ou non-préfixé est déterminant en tant que tel ou bien s'il est corrélé à d'autres propriétés structurelles qui, elles, sont déterminantes.

Enfin, nous avons fait l'hypothèse que, dans le cas de mots dont le dérivant a <e> réalisé [i], la valeur \bar{V} soit une forme d'isomorphisme puisque [i] est la représentation d'une neutralisation entre [ɪ] ~ [i:] et que seul [i:] est une réalisation régulière de <e> sous l'accent.

Nous avons donc trois variables à tester :

- V2 : Le caractère plein ou réduit de la deuxième voyelle (on ne prend en compte que les principales).
- MORPH : Le caractère préfixé ou non-préfixé du mot étudié.
- VRED : La présence de [i] dans le dérivant, contre [ə] ou, marginalement, [ɪ] écrit <e>.

Afin de déterminer le rôle de chacune d'entre-elles, nous avons codé les 85 mots sur ces variables et avons codé la valeur de la voyelle accentuée /2/ selon qu'elle est toujours \check{V} (55 mots) ou qu'elle peut être \bar{V} (30 mots) et avons effectué une régression logistique binaire. Ce test statistique permet de mesurer l'influence de plusieurs variables indépendantes sur une variable dépendante binaire (ici, la valeur de la voyelle : \check{V} uniquement/ \bar{V} possible).

Lorsqu'on inclut les trois variables dans le modèle, seules V2 et VRED sont déterminantes. Cela signifie qu'il n'y a pas d'effet de la préfixation en tant que telle. Les résultats de la régression avec uniquement V2 et VRED sont présentés dans le Tableau 117.³²⁷

	IC à 95%			p-value
	Inf	OR	Sup	
VRED-i	1,27	4,22	16,15	0,0237
V2-RED	0,02	0,08	0,24	0,00002

Tableau 117. Analyse de régression pour la valeur de la voyelle des dérivés à accent déplacé et dont la voyelle est réduite

Ces deux paramètres sont des prédicteurs statistiquement significatifs de la valeur de la voyelle des mots étudiés. Lorsque l'OR est supérieur à 1, cela signifie que, quand la variable indépendante est égale à 1, la probabilité que le critère de jugement (ici, la valeur de la voyelle) soit égal à 1 est plus élevée que lorsque la variable indépendante est égale à 0. Dans le cas présent, la présence de [i] dans le dérivant est donc associée à une probabilité plus élevée

³²⁷ IC = intervalle de confiance ; Intf/Sup = bornes de l'IC ; OR = odds ratio.

d'occurrence de \bar{V} . À l'inverse, la présence d'une voyelle réduite en deuxième syllabe dans le dérivé est associée à une probabilité plus faible d'occurrence de \bar{V} .

Considérons maintenant la répartition des mots en fonction de ces deux variables afin d'évaluer plus précisément leur lien avec la valeur de la voyelle.

2 ^{ème} voyelle du dérivé	Pleine			Réduite		
	\bar{V} possible	\check{V} uniquement	% \bar{V} possible	\bar{V} possible	\check{V} uniquement	% \bar{V} possible
1 ^{ère} voyelle du dérivant						
[i]	16	4	80%	9	20	31%
[ə]	4	1	80%	1	30	3%
Total	20	5	80%	10	50	17%

Tableau 118. Valeur de la voyelle accentuée /2/ des dérivés à accent déplacé en fonction de la première voyelle du dérivant et du caractère plein ou réduit de la deuxième syllabe du dérivé

On constate qu'il y a une forte corrélation entre voyelle pleine en deuxième syllabe du dérivé et réalisation \bar{V} de la voyelle accentuée /2/, puisque 80% des mots considérés peuvent avoir cette valeur (e.g. *àm[i:]bíasis*, *èv[æ]ngélic*, *dèp[ɑ:]tméntal*, *rèt[ar°]rée*), indépendamment de la première voyelle relevée dans le dérivant. On relève également un léger effet de cette voyelle uniquement quand la deuxième voyelle est réduite : 31% pour les mots dont le dérivant a [i] (e.g. *d[i]mólísh* → *démolítion*, *[i]míssive* → *èmissívity*, *r[i]sístive* → *rèssístívity*) contre 3% pour ceux dont le dérivant a [ə] (e.g. *[ə]cádemy* → *àcadémic*, *g[ə]zétte* → *gàzettéer*, *pr[ə]fèssor* → *pròfessórial*).

Nous avons donc relevé un lien entre la possibilité d'avoir \bar{V} dans le dérivé, le caractère plein de sa deuxième voyelle ainsi que la présence de [i] en première syllabe dans le dérivant. Globalement, on peut dire que, si la deuxième est pleine dans le dérivé, alors sa première voyelle a de fortes chances de pouvoir être réalisée \bar{V} et que, si la deuxième voyelle est réduite, alors la voyelle accentuée /2/ a une chance sur trois de pouvoir être réalisée \bar{V} si cette voyelle est [i] dans le dérivant et devrait être réalisée \check{V} si ce n'est pas le cas. La nature exacte de l'interaction entre ces différents paramètres reste néanmoins largement à explorer. Nous nous garderons de parler ici de causalité car, si nous pourrions le faire concernant la présence de [i] dans le dérivant, rien ne garantit que la valeur \bar{V} de la première voyelle soit une conséquence de la non-réduction de la deuxième voyelle plutôt que sa cause.

8.3.3. L'isomorphisme dérivationnel

Nous avons vu que dans la très grande majorité des cas, la valeur de la voyelle trouvée dans le dérivant est reprise dans le dérivé. Afin de vérifier si cette affirmation est confirmée sur l'ensemble des données étudiées, nous avons rassemblé le nombre de l'ensemble des suffixés non-préfixés et à POI avec déplacement de /1/ et dont la voyelle accentuée /2/ est une <V̇> ≠ <u> suivie de C et est une V̄, une V̇ ou une variation entre ces deux valeurs dans le dérivant. Ces données sont présentées dans le Tableau 119.

Valeur dérivant	V̄		V̇	V̄ ou V̇		
Valeur dérivé	V̄	V̄ ou V̇	V̇	V̇	V̄ ou V̇	V̄
Voyelle accentuée dans le dérivant	124 (96%)	3 (2%)	2 (2%)	479 (100%)	29 (97%)	1 (3%)
Voyelle inaccentuée dans le dérivant	55 (98%)	1 (2%)	0 (0%)	95 (100%)	3 (75%)	1 (25%)

Tableau 119. Bilan sur l'isomorphisme vocalique

Nous avons rassemblé les huit exceptions à l'isomorphisme dérivationnel (soit 1% des 793 mots concernés) en (265).

- (265) a. V̄ → V̄ ou V̇ : *iris* → *iridáceous*, *sópor* → *sòporífic*, *ária* → *àrióso*
V̄ → V̇ : *méthane* → *mèthanóic*, *Póland/Pólish* → *pòlonáise*
V̄ (inaccentué) → V̄ ou V̇ : *prorógue* → *pròrogátion*
- b. V̄ ou V̇ → V̄ : *símony* → *sìmoníacal*
V̄ ou V̇ (inaccentué) → V̄ : *psoríasis* → *psòriátic*

Tout d'abord, on peut noter qu'il n'y a pas de différence entre les mots pour lesquels la première voyelle est accentuée dans le dérivant et ceux pour lesquels elle est inaccentuée. Par conséquent, dans ces mots, bien que ce soit la logique structurelle qui impose la non-préservation de l'accent en deuxième syllabe et l'apparition d'un accent secondaire à l'initiale, la logique dérivationnelle prévaut malgré tout pour la valeur de la voyelle, comme le démontrent les 58 mots sur 60 pour lesquels cette valeur est différente de celle prévue par le calcul direct.

On peut également noter l'absence d'exceptions lorsque la valeur de la voyelle est V̇ dans le dérivant. Ceci confirme que la valeur par défaut dans cet environnement est V̇ (règle de Luick) puisque, dans ces cas, la valeur de la voyelle du dérivant correspond également à celle que

prédit le calcul direct et qu'on ne s'attend pas à ce que des variantes non-isomorphes apparaissent.

Enfin, dans les six mots en (265a) pour lesquels une valeur non-isomorphe apparaît dans le dérivé, cette valeur est toujours \check{V} . Ceci vient également confirmer que la valeur par défaut dans cet environnement est \check{V} .

En conclusion générale, on peut dire que l'affirmation de J.-M. Fournier (1994) selon laquelle « il y a donc en anglais R.P. un et un seul système de règles structurelles pour la voyelle accentuée, quel que soit son degré d'accent » est vérifiée. La seule règle potentiellement spécifique à la voyelle accentuée /2/ est la règle de l'initiale prétonique, dont le rendement est limité. Cependant, elle ne doit sans doute cette spécificité qu'au fait que seul l'accent /2/ peut se trouver dans cette position, ce qui suggère qu'elle n'a rien à voir avec le degré d'accent mais simplement avec le fait que la voyelle accentuée /1/ ne peut normalement pas être prétonique.

Nous avons vu que la règle de Luick permet de rendre compte de la très grande majorité des voyelles accentuées /2/ dans les mots non-dérivés mais qu'elle connaissait des exceptions plus nombreuses parmi les dérivés à accent déplacé et dont le dérivant a une V^{red} . Ces exceptions semblent liées au caractère plein de la deuxième voyelle et, plus marginalement, au fait que la voyelle du dérivant soit [i], bien que la nature exacte de ce lien reste à éclaircir.

Enfin, l'isomorphisme dérivationnel permet de rendre compte de 99% des valeurs de voyelles accentuées /2/ relevées dans les dérivés, que la voyelle correspondante soit accentuée dans le dérivant ou non. Les seules cas où une variante non-isomorphe apparaît dans le dérivant viennent confirmer que la règle de Luick est la règle par défaut dans cet environnement.

8.4. La suffixation

Dans cette partie, nous commencerons par un bilan général sur l'isomorphisme accentuel (§8.4.1), qui constitue la force prédominante pour le placement de l'accent /2/ dans les dérivés suffixaux. Nous chercherons ensuite à expliquer les cas de non-isomorphisme pour les dérivés ayant trois syllabes prétoniques et dont le dérivant est accentué en deuxième syllabe (§8.4.2) ainsi que les cas de préservation exceptionnelle en deuxième syllabe pour les dérivés ayant deux syllabes prétoniques (§8.4.3). Nous finirons par une discussion des implications des résultats de l'étude de ces deux phénomènes sur les liens entre fréquence relative et isomorphisme (§8.4.4).

Les suffixés contenant des PTI ou PTS présentent des propriétés spécifiques (autonomie phonologique des préfixes) qui se manifestent par la préservation courante de suites d'accents adjacents ou par l'apparition de telles suites d'accents absentes des dérivants dans les dérivés. Ces constructions seront abordées au §8.6. Nous nous concentrerons donc ici sur les dérivés non-préfixés ou contenant des POI.

8.4.1. L'isomorphisme accentuel

Nous ne reviendrons pas sur les dérivés sans déplacement de /1/, qui sont très généralement isomorphes de leur dérivants, à de très rares exceptions (e.g. accent /2/ absent du dérivant dans *confessor*, *conformal*, *demented*...).

Les suffixés par substitution ont un comportement accentuel (e.g. schéma /02-/ dans *authoritarian*, *evacuee*, *utilitarian*) et vocalique (e.g. \bar{V} dans *hibernaculum*, *tòtalitarian*, *tracheitis*) qui ne peuvent pas être prévus par le calcul direct mais peuvent l'être par le calcul par référence. Nous analysons donc ces suffixés comme des dérivés et les avons inclus dans les décomptes et analyses globales proposées ci-dessous.

Lors de notre présentation des résultats, nous avons vu que l'isomorphisme était la force majeure permettant de rendre compte du placement de l'accent /2/ dans les dérivés suffixaux. Notre principale problématique est donc de déterminer les limites de cet isomorphisme.

Pour les suffixés n'ayant qu'une seule syllabe prétonique, nos conclusions sont, une fois encore, limitées par l'absence de comparaison avec les mots en /01(-)/. On peut tout de même noter que, sur les 84 mots concernés, seuls trois mots ont un accent secondaire qu'on ne retrouve pas dans le dérivant : *configuration*, *experimental* et *inquisitorial*. Nous n'avons pas trouvé ce qui pourrait expliquer ces exceptions.

Pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques, l'isomorphisme accentuel est globalement contraint par *CLASH. La quasi-totalité des mots sont, ou peuvent être, accentués /201(-)/, quel que soit le schéma accentuel de leur dérivant.³²⁸ Nous avons vu que certains dérivés pouvaient être accentués /021(-)/, victoire occasionnelle de l'isomorphisme sur *CLASH. Les déterminants de ce schéma seront étudiés au §8.4.3.

³²⁸ Cependant, la valeur de la voyelle accentuée /2/ dépend toujours de l'isomorphisme, tant qu'une référence utilisable est attestée dans le dérivant (voir §8.3.3).

L'influence de *CLASH est moindre dans les dérivés ayant au moins trois syllabes prétoniques, mais elle se manifeste tout de même dans le cas des dérivations en /201(-)/ → /20σ1(-)/. Dans ces cas, on ne relève jamais /2021(-)/ mais toujours /2001(-)/ (e.g. *instrumental* → *instrumentality*, *rèprésent* → *rèprésentation*).

L'influence de *CLASH, ne se manifeste que sur la syllabe précédant l'accent primaire. L'isomorphisme se manifeste librement hors de ce contexte, comme le montrent les données globales rassemblées dans le Tableau 120.³²⁹

Phénomène	Inventaire	
	Suffixés seulement	Suffixés à POI
% de préservation stricte en 1 ^{ère} syllabe	100% (271/271)	100% (26/26)
% de préservation stricte en 2 ^{ème} syllabe	81% (75/92)	97% (235/242)
% de préservation stricte en 1 ^{ère} et 3 ^{ème} syllabe	100% (6/6)	93% (13/14)
% de préservation stricte d'une variation entre 1 ^{ère} et 2 ^{ème} syllabe	78% (7/9)	100% (7/7)

Tableau 120. Bilan global sur la préservation accentuelle pour les suffixés avec déplacement de /1/ ayant au moins trois syllabes prétoniques

Sur l'ensemble de ces mots, l'isomorphisme accentuel permet de rendre compte de 640/677 mots (95%). Nous traiterons en détail la préservation en deuxième syllabe au §8.4.2, puisque c'est dans cet environnement que l'on trouve le plus d'exceptions. On notera toutefois que seul un mot, *recitative*, ne présente pas au moins une variante isomorphe, ce qui souligne bien la force de l'isomorphisme accentuel.

La seule exception à la préservation d'un accent en première syllabe et en troisième syllabe est *sùperérogate* → *sùpererogation*. Cependant, sachant qu'EPD et l'OED indiquent /2020-/, on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'une erreur de LPD.

Parmi les 16 mots pour lesquels la position de l'accent primaire varie entre la première et la deuxième syllabe, seuls deux mots, *amicability* et *capitalistic* ne préservent pas cette variation et ne peuvent être accentués qu'à l'initiale. On ne voit pas ce qui pourrait expliquer cette

³²⁹ Comme pour le Tableau 72, nous avons laissé de côté les cas pour lesquels un accent absent dans le dérivant apparaît dans le dérivé, les mots pouvant être dérivés de deux mots accentués différemment, les cas en /201(-)/ → /2001(-)/, ceux visiblement influencés par leurs dérivants distants, les cas où le nombre d'accents varie dans le dérivant et autres cas particuliers de façon à simplifier la présentation.

absence de préservation, d'autant plus que *capitalization* préserve bien la variation accentuelle de *capitalize* alors que *capitalistic* ne préserve pas celle de *capitalist*.

Enfin, on peut souligner l'absence de cas de non-préservation en première syllabe, fait cohérent avec l'analyse des mots non-analysables, pour lesquels l'accentuation à l'initiale est prédominante. Si l'accentuation par défaut est bien l'accentuation à l'initiale, on s'attend précisément à ne jamais trouver /02-/ si le dérivant est accentué à l'initiale, si on suppose que tout non-isomorphisme se manifeste par des schémas non-marqués.

On notera d'ailleurs que cette absence de cas de non-préservation en première syllabe vient souligner l'absence de cas tels que ceux prédits par la hiérarchie proposée par Pater (2000) (voir §5.3.2.2), c'est-à-dire des dérivations de la forme #LH- → #LH̄-. Par ailleurs, le nombre de cas potentiels est extrêmement faible puisque nous n'avons relevé que les six en (266).³³⁰

- (266) *châraacter* → *châraacteristic*
châraacterize → *châraacterizâtion*
frâaternize → *frâaternizâtion*
môdernize → *môdernizâtion*
sîmultâneous → *sîmultanêity*
sôlemnize → *sôlemnizâtion*

Par conséquent, si on décide de retenir la contrainte WSP, il faut que celle-ci soit subordonnée à ID-STRESS, la contrainte exigeant l'isomorphisme accentuel.

Cette rapide revue des principaux résultats sur l'isomorphisme nous a permis de souligner la prédominance de cette force dans le placement de l'accent /2/ dans les dérivés suffixaux. Nous avons vu que le principe du poids syllabique ne semblait pas prévaloir sur la préservation de l'accent à l'initiale.

³³⁰ Il s'agit des seuls six mots dont le dérivant est accentué à l'initiale et dont la deuxième syllabe peut être analysée comme lourde. Si la deuxième voyelle est suivie de <rC>, nous n'avons retenu que les cas pour lesquels un mot partageant la même racine porte l'accent sur cette voyelle (ici : *fraternal* et *modernity*) qui n'est donc pas toujours réalisée avec [ə].

8.4.2. Non-isomorphisme pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques

8.4.2.1. Considérations préalables

Nous cherchons à comprendre les paramètres qui permettraient d'expliquer les cas de non-préservation en deuxième syllabe que nous avons pu relever (e.g. *anticipate* → *ànticipátion*). Cette question a déjà fait l'objet de recherches puisque c'est notamment l'un des points clés des travaux de Collie (2007, 2008). Précisons tout d'abord comment nous nous situons par rapport à ces travaux.

Les travaux de Collie montrent que la préservation accentuelle est un phénomène probabiliste qui dépend de la fréquence d'utilisation des mots concernés (fréquence absolue et fréquence relative du dérivant et du dérivé), et ce lorsque des paramètres pouvant influencer le placement de l'accent /2/ (notamment le poids syllabique) sont constants.

L'hypothèse de la fréquence est une hypothèse intéressante qui mérite d'être testée, d'autant qu'elle est cohérente avec le modèle d'accès lexical de Hay évoqué au §3.4.12 et avec la structure du lexique telle que l'envisage Stratal OT (voir §4.2.3.2.2). Cependant, nous ne pouvons pas, dans le cadre que nous avons défini et au vu des données étudiées, reproduire exactement l'étude de Collie.

En effet, nos résultats n'ont pas permis de montrer que la structure segmentale de la séquence prétonique permettait de prédire l'accentuation des mots non-dérivés ayant trois syllabes prétoniques. Nous n'avons donc pas d'éléments qui nous permettraient de prédire que la préservation accentuelle ne devrait jamais échouer si la deuxième syllabe est lourde et que la première syllabe est légère, comme le suppose Collie. Cela ne doit cependant pas exclure la possibilité que la structure segmentale puisse influencer la préservation accentuelle. Pour évaluer le poids des syllabes dans les dérivés, Collie se base sur leur prononciation, ce qui est contraire à l'approche présentée au §3.3.5. Dans ce cadre, nous considérons que seules les propriétés segmentales des dérivants peuvent être utilisées pour prédire l'accentuation des dérivés car certaines d'entre elles (les voyelles) peuvent être des produits de cette accentuation. Aussi, nous évaluerons l'influence de la structure segmentale du dérivant sur l'accentuation du dérivé à travers quatre paramètres : la proéminence relative des deux premières syllabes (voir la description de S1INFS2 ci-dessous), la présence ou absence de C_2 à droite des deux premières voyelles, le caractère plein ou réduit de la première voyelle et la valeur de la deuxième voyelle.

Si nous n'avons pas pu montrer une influence de la structure segmentale dans les mots non-dérivés, nous avons pu montrer le rôle (tendanciel) que peut jouer la présence d'un POI monosyllabique dans le placement de l'accent secondaire. Nous avons relié cette tendance qu'ont les préfixés à POI non-dérivés à être accentués /02-/ au taux plus élevé de préservation en deuxième syllabe des suffixés à POI (97%) comparé à celui relevé pour les non-préfixés (81%). Reste donc à établir si cette différence entre les deux structures morphologiques est significative.

Enfin, notre sélection des données est plus restrictive que celle opérée par Collie. En effet, Collie inclut des constructions savantes (e.g. *(o)esophageal, hermaphroditic, hypothecation, tyrannosaurus*) ainsi que de nombreux mots contenant des préfixes transparents (PTI ou PTS ; e.g. *de-escalation, deregulation, dissatisfaction expropriation, prefabrication, repatriation*). Dans notre étude, nous avons fait le choix d'exclure les constructions à racine savante car l'invariance accentuelle de ces racines nous semblait pouvoir biaiser l'analyse de l'isomorphisme dérivationnel et parce qu'il nous semble qu'elles ne doivent pas être incluses dans une telle analyse avant que nous ayons montré qu'elles n'ont pas un comportement spécifique. De plus, dans nos analyses des mots à préfixe transparent, nous avons vu que plusieurs indices (e.g. suites d'accents adjacents, \bar{V} dans tous les environnements, gémination) indiquent que les préfixes ont (ou peuvent avoir) leur propre domaine phonologique. La suffixation semble alors n'affecter que le domaine phonologique de la base à laquelle le préfixe est attaché (voir §8.6). Collie exclut seulement les mots pour lesquels la syllabation indique que le préfixe est extérieur à la base à laquelle il est attaché (e.g. [dis.sæ]t \bar{V} isfaction) mais inclut des mots comme *demodulation*, en notant que ceux-ci peuvent être analysés comme des constructions à gauche ou des constructions à droite mais que « as long as there was a primary stress on the second syllable in at least one of the potentially embedded words, the embedding word has been included in the analysis ». ³³¹

Ceci est problématique car l'effet de la préfixation n'est pas bien évalué et le caractère autonome des préfixes n'est pas reconnu à travers la réalisation \bar{V} dans toutes les variantes de

³³¹ Dans le cas où des variantes /20-/ et /02-/ sont attestées en plus d'une variante en /22-/, Collie ne prend en compte que les deux premières. Cependant, dans nos données, les constructions préfixées en /20-/ sont très rares (voir §8.1.3). Par ailleurs, de nombreux mots présentant une variation entre /20-/ et /02-/ dans EPD sont accentués /22-/ ou /22-/ dans LPD.

Collie (2007 : §6.5.2) suppose que la différence entre les dictionnaires tient au fait que l'accentuation des mots dans EPD remonte souvent à la première édition de Daniel Jones de 1917, qui aurait principalement basé ses transcriptions sur son intuition et non de manière plus systématique, comme l'a fait John Wells pour LPD. Collie n'évoque pas explicitement la différence sur les constructions préfixées, mais nous maintenons que celles-ci ne devraient pas être incluses dans une analyse de l'isomorphisme dérivationnel du fait de leurs propriétés phonologiques spécifiques (dont l'accent n'est que l'une des manifestations).

mots comme celui-ci, alors que la règle de Luick devrait s'appliquer dans les cas où ceux-ci sont accentués /20-/ s'il n'y avait qu'un seul domaine phonologique. De plus, cela la conduit à inclure des mots comme *deactivation*, dont le dérivant, *déactive*, porte deux accents, ce qui est compréhensible dans le cadre d'une étude sur la préservation de la proéminence relative telle que la sienne mais pas dans une étude de la préservation en deuxième syllabe telle que la nôtre. Enfin, si un mot comme *demodulation* peut être analysé comme une construction à droite ou une construction à gauche, ne faut-il pas également évaluer le rapport de fréquence entre *demodulation* et *modulation*, et non seulement celui entre *demodulation* et *demodulate* ?

Pour notre étude, nous testerons donc les variables suivantes :

- La fréquence absolue (FQDER pour celle du dérivé et FQDT pour celle du dérivant) et relative (FQREL). Dans les deux cas, nous utiliserons les nombres d'occurrences dans le BNC transformés en log.
- S1INFS2 : La proéminence relative des deux premières syllabes, indépendamment de l'accent dans le dérivant (seule la prononciation principale est prise en compte). Pour cela, nous utiliserons les comptes de mores proposés par Hammond (1999) que nous avons vus au §3.3.5.3. La proéminence relative des deux premières syllabes du dérivant est donc évaluée sur la base du nombre de mores portées par chaque syllabe.³³² Les données sont divisées en deux groupes : ceux dont la première syllabe a au moins autant de mores que la seconde et celles dont la première syllabe a moins de mores que la seconde. Par exemple :
 - *abominate* : ə (=0μ) bɒ (=1μ) : $\sigma_1 < \sigma_2$
 - *combustibility* : kəm (=1μ) bʌs (=2μ) : $\sigma_1 < \sigma_2$
 - *prognosticate* : prɒg (=2μ) nɒs (=2μ) : $\sigma_1 \geq \sigma_2$
 - *participate* : pɑː (=2μ) tɪ (=1 μ) : $\sigma_1 \geq \sigma_2$
- S1C₂ : La présence ou l'absence d'un C₂ (dont C₂ graphique) à droite de la première voyelle.
- S2C₂ : La présence ou l'absence d'un C₂ (dont C₂ graphique) à droite de la deuxième voyelle.
- V1 : Le caractère réduit, plein ou <i> réalisé [ɪ] de la première voyelle du dérivant.

³³² Nous avons compté [ɪ] comme ayant une more. La syllabation adoptée est V.CLV pour les agrégats occlusive + liquide et VC.CV pour les autres agrégats.

- V2 : La valeur de la deuxième voyelle du dérivant (\bar{V} , \check{V} ou \dot{V}).
- MORPH : La présence ou l'absence d'un POI monosyllabique. Nous ne conserverons pas les mots à POI dissyllabique au cas où ceux-ci auraient un effet spécifique (mais qui sont en nombre extrêmement réduit).
- TYPDER : Le type de dérivation (juxtaposition vs substitution), au cas où ces deux types de dérivation auraient des comportements distincts.

Par précaution, nous avons écarté les mots dont le dérivant distant est accentué à l'initiale (e.g. *póntiff* → *pontificate* → *pontificátion* /02-/ ~ /20-/). Dans ces cas, il est impossible de déterminer si les mots pouvant être accentués /20-/ doivent cette accentuation au non-isomorphisme avec le dérivant local et à l'application de la règle par défaut de placement de l'accent à l'initiale ou bien à l'isomorphisme avec le dérivant distant.

Comme Collie, nous nous intéresserons uniquement aux mots ayant trois syllabes prétoniques car ce sont les seuls à être suffisamment nombreux pour permettre un traitement statistique et que les mots plus longs présentent très peu de cas de non-préservation.

Comme le souligne Collie (2008), la décomposabilité morphologique peut varier d'un affixe à un autre (Hay, 2003), ce qui implique que chaque affixe doit être analysé séparément. Cependant, comme dans les données étudiées par Collie, seuls les suffixés en *-ion*³³³ représentent une classe suffisamment large pour qu'on puisse effectuer des tests statistiques. Nous commencerons donc par mener une analyse des suffixés en *-ion* (§8.4.2.2) puis nous reproduirons l'analyse sur l'ensemble des suffixés pertinents (§8.4.2.3).

8.4.2.2. Les suffixés en *-ion*

Une fois que l'on a écarté les deux mots à POI dissyllabique (*extrapolation* et *interrogation*) ainsi que les dix mots dont le dérivant distant est accentué à l'initiale (*accentuation*, *calumnation*, *habitation*, *instantiation*, *origination*, *pontification*, *potentiation*, *remediation*, *substantiation*, *syllabication*), il nous reste 123 suffixés en *-ion* dont le dérivant est accentué uniquement en deuxième syllabe.³³⁴ Notons qu'aucun de ces suffixés n'est dérivé par substitution. Les neuf mots préservant l'accent de façon variable sont listés en (267).

³³³ Ceci exclut les suffixés où *-ation* est ajouté (e.g. *elicit* → *elicitation*).

³³⁴ La liste complète peut être consultée en Annexe 49.

(267) *anticipation, humiliation, inauguration, miscegenation, participation, pontification, prognostication, somnambulation, vaticination*

Afin d'évaluer l'impact de la fréquence sur la préservation accentuelle, nous avons mené deux régressions logistiques binaires : l'une pour la fréquence absolue et l'autre pour la fréquence relative. Dans les deux cas, nous avons également inclus les variables S1INFS2, MORPH, V1, V2, S1C2 et S2C2, mais pas TYPDER, qui est non-pertinente ici. Le nuage de points en Figure 15 montre la distribution fréquentielle des deux groupes. La ligne continue est la ligne de régression des mots à préservation variable et la ligne en pointillés est celle des mots à préservation systématique. L'équation de ces lignes de régression peut être utilisée pour comparer la décomposabilité des deux groupes étudiés : une ordonnée à l'origine plus élevée et une pente plus accentuée peuvent indiquer des taux de décomposition plus élevés (Hay & Baayen, 2002).

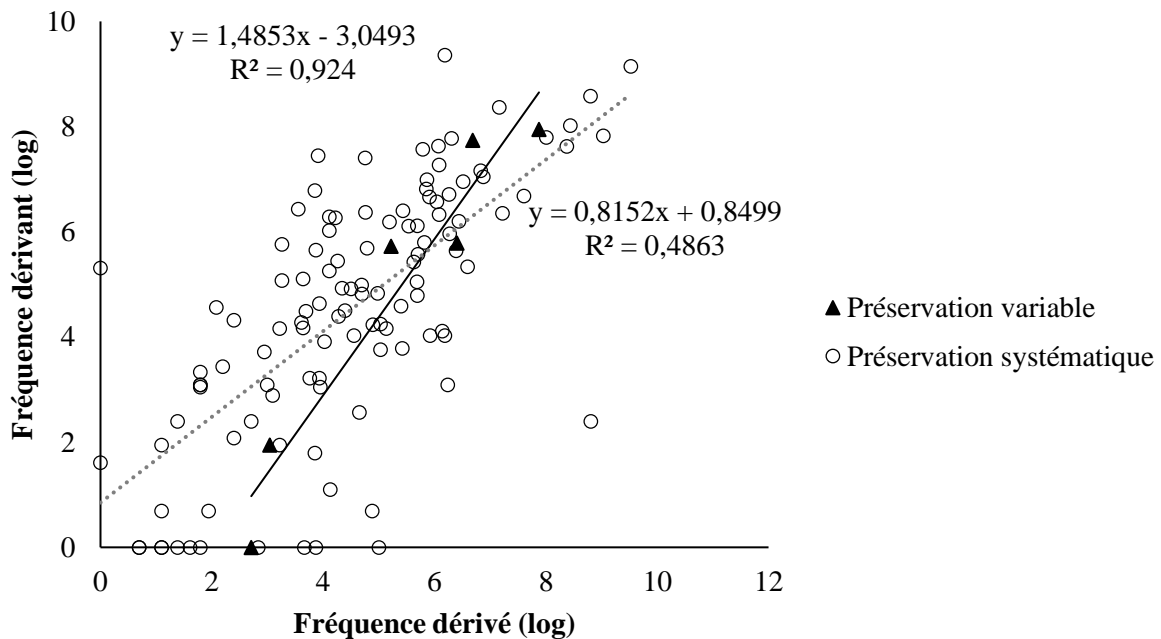


Figure 15. Fréquences relatives et préservation accentuelle pour les suffixés en *-ion* ayant trois syllabes prétoniques

On constate qu'ici les lignes de régression sont assez proches, ce qui semble suggérer que les rapports de fréquences ne sont pas différents pour les deux groupes de mots étudiés.

La première analyse portant sur les fréquences absolues a montré que FQDER, FQDT, V1, V2, S1C2 et S2C2 étaient non-significatives. Nous les avons donc exclues du modèle pour ne conserver que MORPH et S1INFS2. Les résultats de l'analyse sont présentés dans le Tableau 121.

	IC à 95%			p-value
	Inf	OR	Sup	
MORPH-PREF	0,006	0,055	0,310	0,00236
S1INFS2-OUI	0,002	0,034	0,242	0,00391

Tableau 121. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés en *-ion* ayant trois syllabes prétoniques

Les deux variables retenues sont des prédicteurs hautement significatifs de la non-préservation en deuxième syllabe ($p < 0,005$ dans les deux cas). On voit à l'OR que, si un mot est préfixé et/ou s'il a une première syllabe moins proéminente que la seconde, alors il a moins de chances de ne pas préserver l'accent en deuxième syllabe.

La seconde analyse porte sur la fréquence relative. Ceci implique d'écarter tous les mots dont la fréquence est égale à celle de leur dérivant (ici, nulle), soit 4 mots : *asseveration*, *assibilation*, *somnambulation* et *vociferation*. La variable RELFQ a été testée de deux manières, en fonction des deux lignes d'analyse discutées au §3.4.12. Dans un cas, les mots étudiés ont été catégorisés selon que la fréquence transformée en log des dérivants était supérieure à celle des dérivés (ligne d'analyse $x = y$) ou non. Dans le second cas, la répartition a été faite selon la ligne d'analyse proposée par Hay & Baayen (2002), c'est-à-dire lorsque la fréquence transformée en log du dérivant est supérieure à 0,76 fois la fréquence transformée en log du dérivé plus 3,76. Dans les deux cas, la variable RELFQ est non-significative et, une fois encore, seules MORPH et S1INFS2 le sont. Puisque la fréquence relative n'est pas un prédicteur significatif de la non-préservation dans les données étudiées, nous ne commenterons plus en détail que les résultats de l'inventaire complet, c'est-à-dire en incluant les mots dont la fréquence est égale à celle de leur dérivant.

La répartition des mots en fonction des deux variables retenues est présentée dans le Tableau 122.

	$\sigma_1 \geq \sigma_2$		$\sigma_1 < \sigma_2$		Total	
	Prés. variable	Prés. systématique	Prés. variable	Prés. systématique	Prés. variable	Prés. systématique
POI monosyllabique	1 (6%)	17 (94%)	1 (1%)	81 (99%)	2 (2%)	98 (98%)
Non-préfixés	5 (56%)	4 (44%)	2 (8%)	22 (92%)	7 (21%)	26 (79%)
Total	6 (22%)	21 (78%)	3 (3%)	103 (97%)	9 (7%)	124 (93%)

Tableau 122. Préservation accentuelle en deuxième syllabe, morphologie et proéminences relatives des deux premières syllabes pour les suffixés en *-ion* ayant trois syllabes prétoniques

On constate que la préservation en deuxième syllabe est quasi-systématique pour les mots à POI monosyllabique puisqu'on ne relève que deux exceptions (*inauguration* et *prognostication*). Pour les non-préfixés, on constate que la proportion de dérivés à préservation variable est bien plus élevée dans les mots où la première syllabe est au moins aussi proéminente que la seconde (56%) que dans les mots où ce n'est pas le cas (8%), bien que les nombres concernés soient assez faibles.

Nous allons maintenant reproduire ces analyses sur l'ensemble du corpus afin d'évaluer si ces observations peuvent être étendues aux suffixés restants.

8.4.2.3. L'ensemble des suffixés

Comme nous l'avons noté, l'analyse de fréquence doit normalement être effectuée suffixe par suffixe. Sachant que les autres suffixes sont en nombre trop restreint pour qu'une analyse individuelle soit possible, nous avons simplement testé l'effet de la fréquence ici pour voir s'il n'y avait pas un effet global de ce paramètre, bien que l'interprétation d'un tel résultat puisse être problématique. Notons cependant que les proportions de mots préservant l'accent de façon variable sont comparables pour tous les suffixes, comme le montrent les données du Tableau 123.

Suffixe	Préservation variable	Préservation systématique
<i>-ation</i>	0 (0%)	17 (100%)
<i>-ion</i>	8 (7%)	115 (93%)
<i>-ity</i>	2 (3%)	60 (97%)
<i>-ory</i>	2 (13%)	14 (88%)
Autre	4 (13%)	28 (88%)

Tableau 123. Préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques par suffixe

On notera juste l'absence de cas de préservation variable pour les suffixés en *-ation*, mais il est possible que celle-ci soit due au faible nombre de mots formés avec ce suffixe.

En plus des mots écartés dans l'analyse de *-ion*, nous avons écarté deux mots à POI dissyllabique (*circumferential* et *interpretation*) ainsi que sept mots dont le dérivant distant est accentué à l'initiale (*essentiality*, *grammaticality*, *humanitarian*, *officialese*, *originality*, *provinciality*, *totalitarian*).³³⁵ Après ces tris, il nous reste 250 suffixés, dont 234 ont une fréquence qui n'est pas égale à celle de leur dérivant.³³⁶ Les 16 mots préservant l'accent de façon variable sont listés en (268).

(268) *ambassadorial, antagonistic, anticipation, anticipatory, humiliation, inauguration, miscegenation, municipality, participation, participatory, prognostication, recitative, somnambulation, subsidiarity, utilitarian, vaticination*

Le nuage de points en Figure 16 montre la distribution fréquentielle des deux groupes. La ligne continue est la ligne de régression des mots à préservation variable et la ligne en pointillés est celle des mots à préservation systématique.

³³⁵ Notons que sur les 17 mots ayant un dérivant distant accentué à l'initiale, quatre (soit 24%) préservent l'accent en deuxième syllabe de façon variable, contre 16/251 (6%) pour les mots n'ayant pas de dérivant distant accentué à l'initiale. Bien que les nombres soient faibles, cette différence pourrait indiquer que l'existence d'un dérivant distant accentué à l'initiale facilite l'apparition du schéma /20-/ dans les suffixés dont le dérivant local est accentué /01(-)/

³³⁶ La liste complète peut être consultée en Annexe 50.

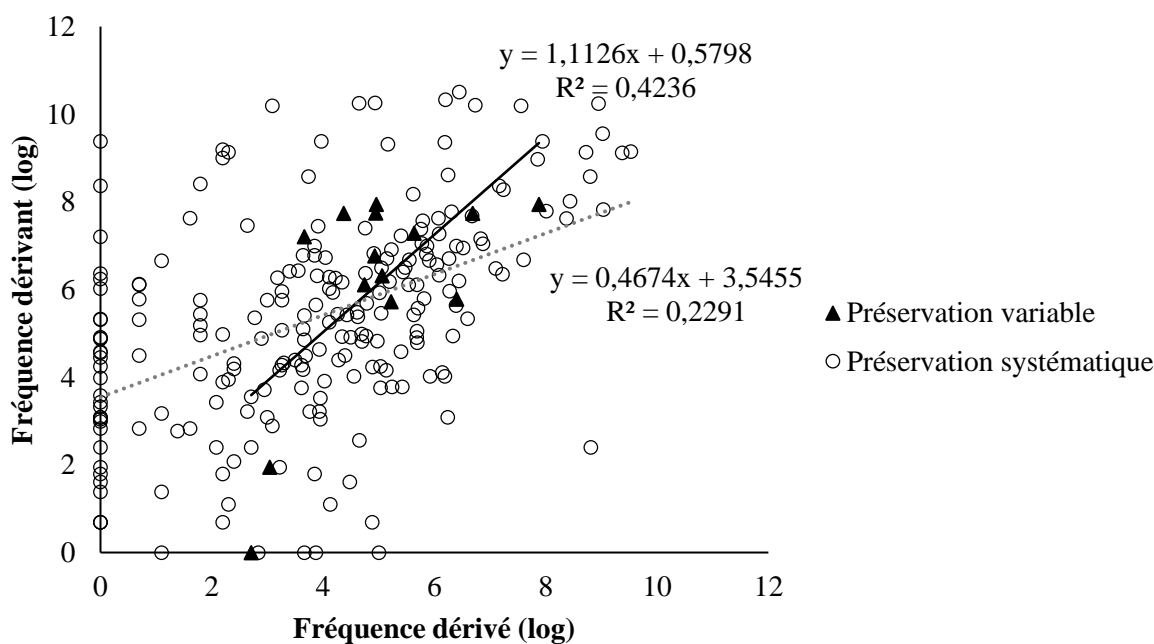


Figure 16. Fréquences relatives et préservation accentuelle pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques

Nous avons reproduit les mêmes analyses de régression que pour *-ion*, en incluant cette fois la variable TYPDER. Ici encore, les variables liées aux fréquences absolues et relatives (parmi les 234 mots dont la fréquence n'est pas égale à celle de leur dérivant) n'ont pas de lien significatif avec la préservation accentuelle. C'est le cas également pour TYPDER, V1, V2, S1C2 et S2C2. Seules MORPH et S1INFS2 ont un effet statistiquement significatif. Les résultats de l'analyse de régression avec ces deux variables sur l'ensemble des 251 mots sont présentés dans le Tableau 124.

	IC à 95%			p-value
	Inf	OR	Sup	
MORPH-PREF	0,030	0,109	0,355	0,000336
S1INFS2-OUI	0,031	0,124	0,412	0,001173

Tableau 124. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques

Le lien relevé entre ces deux variables et la préservation est le même que celui relevé pour les suffixés en *-ion* et est encore plus significatif dans le cas de la préfixation ($p = 0,000336$). La répartition de l'ensemble des suffixés en fonction de ces deux variables est présentée dans le Tableau 125.

	$\sigma_1 \geq \sigma_2$		$\sigma_1 < \sigma_2$		Total	
	Prés. variable	Prés. systématique	Prés. variable	Prés. systématique	Prés. variable	Prés. systématique
POI monosyllabique	4 (8%)	46 (92%)	1 (1%)	145 (99%)	5 (3%)	191 (97%)
Non-préfixés	8 (47%)	9 (53%)	3 (8%)	34 (92%)	11 (18%)	43 (82%)
Total	12 (18%)	55 (82%)	4 (2%)	179 (98%)	16 (6%)	234 (94%)

Tableau 125. Préservation accentuelle en deuxième syllabe, morphologie et proéminences relatives des deux premières syllabes pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques

On peut faire les mêmes observations que pour les suffixés en *-ion* : la proéminence relative ainsi que la morphologie semblent bien déterminants, même si la non-préservation reste un phénomène probabiliste. Notons toutefois que l'influence de la proéminence relative n'est vraiment probante que pour les non-préfixés.

Les résultats présentés ici vont donc à l'encontre de ceux rapportés par Collie (2007, 2008). En effet, on ne relève pas d'effet de la fréquence absolue ou relative sur la préservation accentuelle en deuxième syllabe. Nous n'avons pas non plus relevé de différence entre suffixation par juxtaposition et suffixation par substitution. En revanche, il semble que l'absence d'un POI monosyllabique ainsi qu'une plus grande proéminence de la première syllabe du dérivant par rapport à la seconde favorise la non-préservation, et ce d'autant plus lorsque ces deux paramètres sont combinés. Ces résultats sont cohérents avec les résultats relevés pour les mots non-dérivés puisque nous avons vu que les mots contenant un POI monosyllabique avaient tendance à être accentués /02-/. Ceci prédit précisément que la préservation devrait être plus systématique pour les dérivés à POI monosyllabique que pour les dérivés non-préfixés car il y a conspiration entre isomorphisme et calcul direct pour les premiers mais pas pour les seconds. Nous reviendrons sur les liens entre isomorphisme et fréquence au §8.4.4, après avoir analysé le cas de la préservation exceptionnelle en deuxième syllabe pour les dérivés ayant deux syllabes prétoniques.

8.4.3. Le schéma /021(-)/

Nous allons procéder de manière similaire pour déterminer les paramètres déterminant l'apparition du schéma /021(-)/. Pour cela, nous avons relevé l'ensemble des suffixés non-préfixés et à POI et dont le dérivant est accentué sur sa deuxième syllabe (et elle seulement). Nous avons écarté *divorcé* car le BNC n'accepte pas les diacritiques et que les fréquences relevées incluraient celles de *divorce*. Au total, on relève 274 mots, dont 30 peuvent être accentués /021(-)/. Nous avons listé ces 30 mots en (269).

(269) *addressee, adoptee, appointee, collectivity, connectivity, consignor, debauchee, departmental, detainee, diffusivity, directorial, elasticity, electoral, ellipsoidal, encrustation, eructation, escapee, expellee, fermentation, perceptivity, receptivity, reflectivity, reflexivity, refractivity, remittee, resistivity, retiree, returnee, selectivity, semantician*

Nous avons déjà évoqué plusieurs hypothèses sur les paramètres qui pourraient favoriser l'apparition de ce schéma accentuel, à savoir la fréquence relative et la présence d'un POI monosyllabique. Comme dans le cas précédent, nous avons donc écarté les quatre mots dont le POI est dissyllabique (*interrogative, interrogatory, interstitial, superfluity*). Au cas où l'existence d'un dérivant distant accentué à l'initiale pourrait favoriser le schéma /201(-)/, nous avons exclu les trois mots potentiellement concernés par ce biais (*canonicity* ← *canonic* ← *cánon*, *demoniacal* ← *demoniac* ← *démon*, *historicity* ← *históric* ← *hístory*). Au final, l'inventaire compte donc 267 mots.³³⁷

Les variables à tester sont les mêmes que celles testées pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques : FQDER, FQDT, FQREL, S1INFS2, MORPH, TYPDER, V1, V2, S1C2 et S2C2.

Dans ce cas, nous ne pouvons pas mener une analyse détaillée pour un suffixe puisque le groupe le plus large est celui des suffixés en *-ation* avec 107 mots mais que seuls trois de ces mots peuvent être accentués /021(-)/ (*encrustation, fermentation* et *eructation*). La comparaison entre les mots accentués /201(-)/ uniquement et ceux pouvant être accentués /021(-)/ est donc difficile du fait du faible nombre de ces derniers. Cependant, nous reviendrons sur les différences entre suffixes plus loin dans cette section.

La distribution fréquentielle des données est représentée dans la Figure 17. La ligne continue représente la ligne de régression pour les mots pouvant être accentués /021(-)/ et la ligne en pointillés représente celle des mots accentués /201(-)/ uniquement.

³³⁷ La liste complète peut être consultée en Annexe 51.

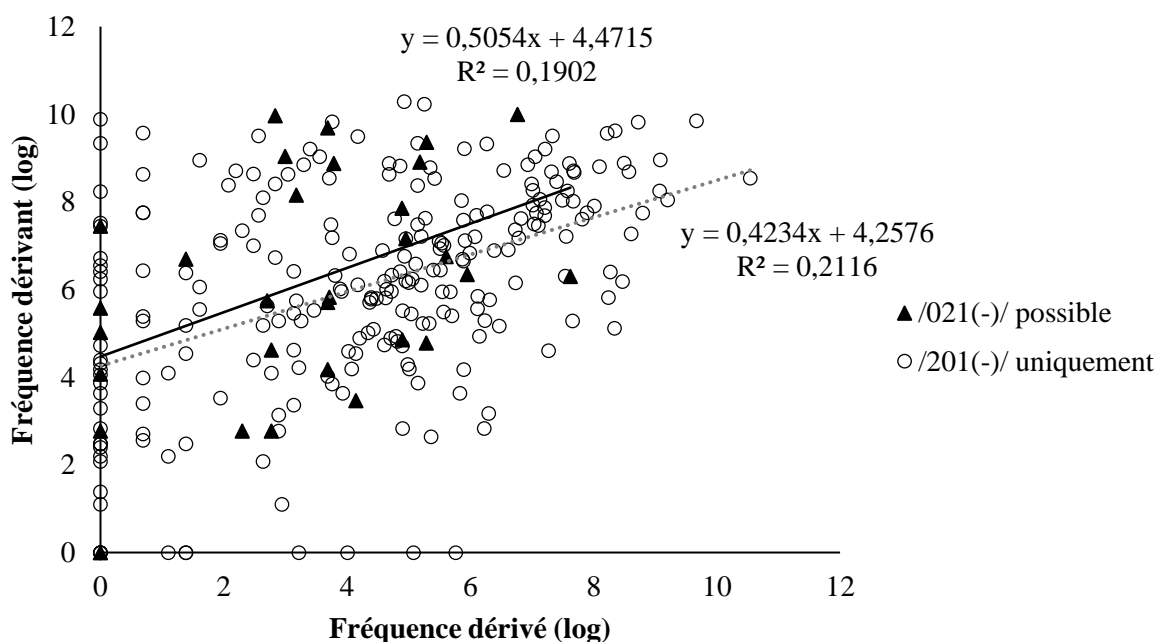


Figure 17. Fréquence relative et préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques

On constate que la ligne de régression pour les mots pouvant être accentués /021(-)/ se trouve légèrement au-dessus de celle des mots accentués /201(-)/ uniquement, ce qui pourrait indiquer que les premiers ont plus de chance d’être décomposables que les derniers.

En analysant les variables de structure, c’est-à-dire non-fréquentielles, nous n’avons relevé de lien avec l’occurrence du schéma /021(-)/ que pour V2 et S2C2. Cependant, si on conduit une analyse de régression avec ces deux variables ainsi que les variables de fréquence absolue, FQDER et FQDT, seule S2C2 est significative. On ne relève donc aucun effet de la préfixation, du type de dérivation ou des autres variables structurelles.

Considérons la répartition des données selon que les dérivants ont un C2 à droite de leur deuxième voyelle ou non.

	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement
C ₂	25 (20%)	97 (80%)
C	5 (3%)	140 (97%)

$\chi^2 = 17,626, 1 \text{ ddl}, p < 0,00001$

Tableau 126. Préservation accentuelle en deuxième syllabe et structure consonantique à droite de la deuxième syllabe du dérivant pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques

On peut voir dans le Tableau 126 que la présence d'un C₂ semble faciliter l'occurrence du schéma /021(-)/ et que la différence entre C₂ et C est hautement significative ($p < 0,00001$).

Nous avons donc retenu cette variable structurelle dans l'analyse de la fréquence relative. Pour mener cette dernière, nous avons écarté les huit mots pour lesquels la fréquence du dérivant est égale à celle du dérivé, *diffusivity*, *eructation*, *exhortation*, *gerundival*, *infestation*, *mydriatic*, *susceptivity* et *trepination*, et avons analysé les 259 mots restants. Comme précédemment, nous avons testé le paramètre de la fréquence avec les deux lignes d'analyses : $x = y$ ainsi que celle proposée par Hay & Baayen (2002). L'analyse avec $x = y$ donne FQREL comme non-significative. En revanche, l'analyse avec la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002) donne FQREL comme étant à la limite de la significativité statistique ($p = 0,053$). Les résultats de l'analyse de régression avec S2C₂ et FQREL dans cette deuxième configuration sont présentés dans le Tableau 127.

	IC à 95%			p-value
	Inf	OR	Sup	
S2C ₂ -OUI	3,03	8,23	28,80	0,000166
FQREL-OUI	0,98	2,27	5,25	0,053413

Tableau 127. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les suffixés ayant deux syllabes prétoniques

Nous avons cependant remarqué que 30 mots sur les 267 étudiés possèdent un dérivant distant (accentué comme le dérivant local puisque ceux pour lesquels celui-ci est accentué différemment ont été écartés). La proportion de mots ayant un dérivant distant est plus élevée parmi les mots pouvant être accentués /021(-)/ (12/30 mots, soit 40%) que parmi ceux accentués /201(-)/ uniquement (18/237, soit 6%). De plus, les dérivants distants sont plus fréquents que les dérivants locaux dans 23/30 mots. Par conséquent, nous pouvons faire l'hypothèse que la fréquence du dérivant distant peut influencer sur le rapport de fréquence relative que nous venons d'étudier.

Nous avons tenté de mesurer cette influence en évaluant le rapport de fréquence relative sur la base de la fréquence du dérivant le plus fréquent, et non sur la base de celle du dérivant local uniquement comme précédemment. La distribution des fréquences dans cette configuration est celle représentée dans la Figure 18.

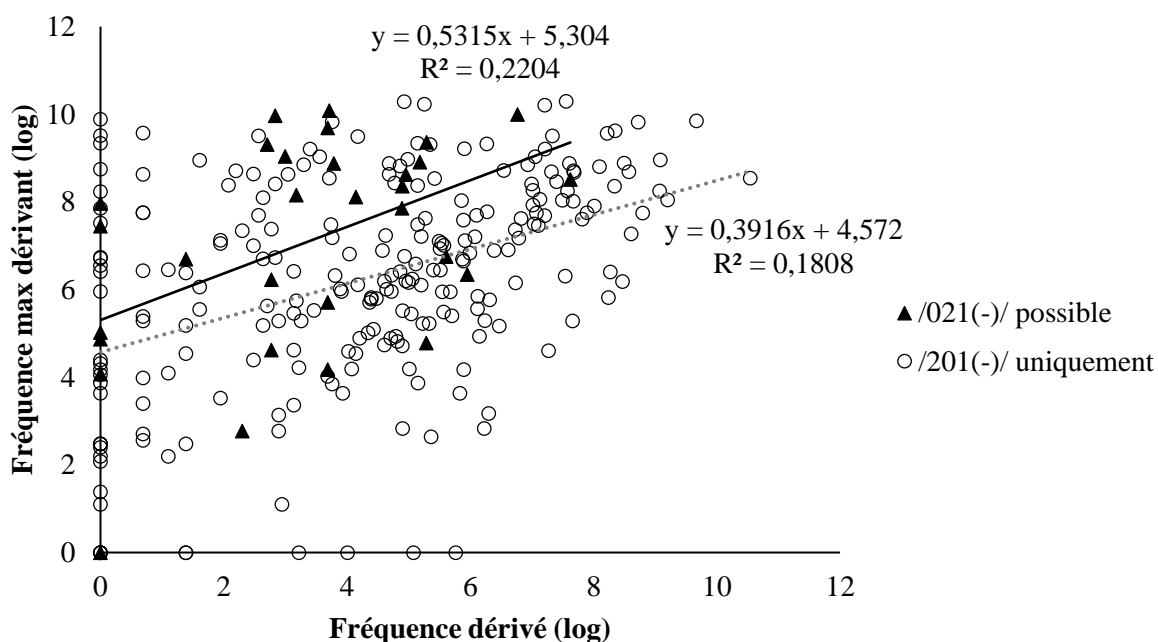


Figure 18. Fréquence relative et préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques en prenant en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent

On constate que la ligne de régression des mots pouvant être accentués /021(-)/ est nettement plus élevée que celle des mots accentués /201(-)/ uniquement dans la Figure 18 que dans la Figure 17, ce qui suggère que les premiers sont davantage décomposables que les derniers.

Nous avons donc reproduit l'analyse précédente, en réintégrant *diffusivity* puisque son dérivant distant, *diffuse*, n'a pas une fréquence égale à celle de *diffusivity*, contrairement à son dérivant local, *diffusive*. Dans cette configuration, FQREL est statistiquement significative, quelle que soit la ligne d'analyse retenue. Les résultats de l'analyse de régression avec $x = y$ sont présentés dans le Tableau 128 et ceux avec la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002) sont présentés dans le Tableau 129.

	IC à 95%			p-value
	Inf	OR	Sup	
S2C ₂ -OUI	2,16	5,62	17,48	0,000937
FQREL-OUI	1.70	4,76	13,04	0,002479

Tableau 128. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les suffixés ayant deux syllabes prétoniques en prenant en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent et avec la ligne d'analyse $x = y$

	IC à 95%			p-value
	Inf	OR	Sup	
S2C ₂ -OUI	2,11	5,46	16,96	0,001136
FQREL-OUI	1,95	4,59	11,75	0,000755

Tableau 129. Analyse de régression pour la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les suffixés ayant deux syllabes prétoniques en prenant en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent et avec la ligne d'analyse proposée par Hay & Baayen (2002)

On peut voir que les deux analyses aboutissent à des résultats très similaires. Dans la suite de cette discussion, nous nous baserons sur la seconde, c'est-à-dire celle ayant recours à la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002). Les références au « dérivant » seront donc à comprendre comme « le dérivant le plus fréquent », puisque c'est la fréquence de celui-ci qui est utilisée. De plus, lorsque nous référerons au fait que le dérivant est plus fréquent que le dérivé, cela signifiera que le rapport de fréquence relative est supérieur à la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002).

Considérons la distribution des données en fonction des deux variables retenues présentée dans le Tableau 130.

	LogFq dérivant > LogFq dérivé		LogFq dérivant < LogFq dérivé		Total	
	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement
C ₂	18 (33%)	37 (67%)	7 (10%)	60 (90%)	25 (20%)	97 (80%)
C	3 (8%)	33 (92%)	2 (2%)	107 (98%)	5 (3%)	140 (97%)
Total	21 (23%)	70 (77%)	9 (5%)	167 (95%)	30 (11%)	237 (89%)

Tableau 130. Préservation accentuelle en deuxième syllabe, structure consonantique en deuxième syllabe et fréquence relative pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques

On relève le taux le plus élevé de mots pouvant être accentués /021(-)/ (33%) lorsqu'on a un C₂ en deuxième syllabe du dérivant et que ce dérivant est plus fréquent que le dérivé, c'est-à-dire en présence des deux paramètres déterminants. On constate également que chaque paramètre est déterminant pour une valeur donnée de l'autre paramètre (e.g. 33% avec C₂ contre 8% avec C pour les mots dont le dérivant est plus fréquent que le dérivé, et 33% avec LogFq dérivant >

LogFq dérivé contre 10% dans le rapport de fréquences inverse, pour les mots présentant un C₂ en seconde syllabe).³³⁸

Au début de cette section, nous avons évoqué l'impossibilité de mener une analyse suffixe par suffixe dans cet inventaire du fait du faible nombre de mots par suffixe. Cependant, il ne faut pas négliger la possibilité que l'occurrence du schéma /021(-)/ soit liée à des propriétés idiosyncratiques des suffixes. Afin d'évaluer cette possibilité, considérons les données du Tableau 131.

Suffixe	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement
<i>-al</i>	4 (27%)	11 (73%)
<i>-ation</i>	3 (3%)	104 (97%)
<i>-ee</i>	10 (50%)	10 (50%)
<i>-ic</i>	0 (0%)	12 (100%)
<i>-ition</i>	0 (0%)	15 (100%)
<i>-ity</i>	11 (27%)	30 (73%)
Autre	2 (4%)	55 (96%)

Tableau 131. Préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques par suffixe

On constate que le schéma /021(-)/ est plus courant pour certains suffixes (e.g. *-al*, *-ee*, *-ity*) que pour d'autres (e.g. *-ation*, *-ic*, *-ition*). Cette répartition pourrait être due à un hasard de distribution, à des propriétés idiosyncratiques des suffixes ou bien au fait que les mots contenant certains suffixes ont tendance à avoir des dérivants plus fréquents et/ou à avoir un C₂ en deuxième syllabe.

Afin de déterminer laquelle de ces possibilités est préférable, nous avons relevé, pour chaque suffixe, la proportion de mots dont le rapport de fréquence relative est au-dessus de la

³³⁸ Il est possible que le lieu d'articulation de la première consonne du C₂ en deuxième syllabe soit pertinent puisque les mots avec une non-coronale dans cette position peuvent avoir /021(-)/ dans 13 mots sur 30 (43%).

ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002) et l'avons comparé à la proportion de mots pouvant être accentués /021(-)/. Le croisement de ces deux variables est représenté dans la Figure 19.

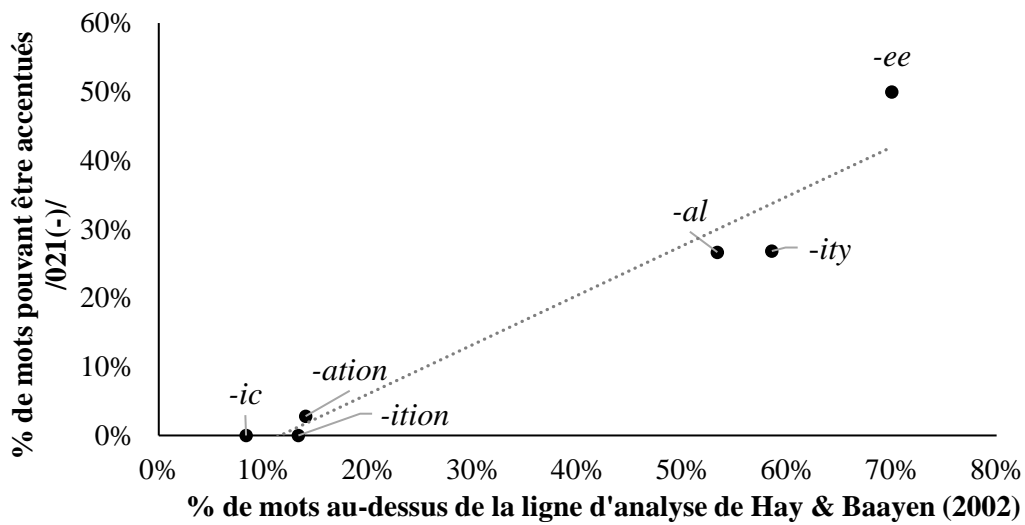


Figure 19. Proportion de mots au-dessus de la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002) et schéma /021(-)/ par suffixe

On constate que les suffixes avec les proportions les plus élevées de mots au-dessus de la ligne d'analyse de Hay & Baayen (2002) sont également ceux ayant les proportions les plus importantes de mots pouvant être accentués /021(-)/. Cependant, pour chaque suffixe, tous les mots au-dessus de la ligne d'analyse ne peuvent pas nécessairement être accentués /021(-)/, comme le montrent les données du Tableau 132.

	LogFq dérivant > LogFq dérivé		LogFq dérivant < LogFq dérivé	
	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement	/021(-)/ possible	/201(-)/ uniquement
<i>-al</i>	3 (38%)	5 (63%)	1 (14%)	6 (86%)
<i>-ation</i>	0 (0%)	15 (100%)	3 (3%)	89 (97%)
<i>-ee</i>	8 (57%)	6 (43%)	2 (33%)	4 (67%)
<i>-ic</i>	0 (0%)	1 (100%)	0 (0%)	11 (100%)
<i>-ition</i>	0 (0%)	2 (100%)	0 (0%)	13 (100%)
<i>-ity</i>	9 (38%)	15 (63%)	2 (12%)	15 (88%)

Tableau 132. Fréquence relative et schéma /021(-)/ par suffixe

Par exemple, pour le suffixe *-al*, 8/15 mots (53%) ont un dérivant plus fréquent que le dérivé mais seuls trois de ces huit mots peuvent être accentués /021(-)/. Cependant, comme le proposent Hay & Baayen (2002) et Hay (2003 : 137), les suffixes trouvés dans des mots qui sont généralement moins fréquents que leur dérivant ont un niveau d'activation plus élevé que ceux trouvés dans des mots qui sont généralement plus fréquents que leur dérivant.³³⁹ Autrement dit, indépendamment du rapport de fréquence avec le dérivant dans un mot donné, le nombre de mots décomposables pour un suffixe donné peut signifier que ce suffixe est globalement davantage décomposable. Par exemple, Hay (2003 : 137) suggère que, bien que *grayish* et *scenic* aient un rapport de fréquence similaire avec leur dérivant (elle donne comme fréquence sur 17,4 millions : *gray*: 32, *grayish*: 1542, *scene*: 30, *scenic*: 1995), *grayish* serait davantage décomposable car les suffixés en *-ish* sont généralement moins fréquents que leurs dérivants, contrairement aux mots en *-ic*.

Par conséquent, les différences observées entre les différents suffixes semblent pouvoir se ramener aux différents profils fréquentiels des mots contenant ces suffixes et non à des propriétés idiosyncratiques de ces derniers.

³³⁹ Hay & Baayen (2002) proposent d'ailleurs qu'un niveau d'activation plus élevé pour un affixe donné est lié à la productivité de cet affixe.

Si l'on opère la même comparaison entre suffixes pour la présence d'un C₂ en deuxième syllabe, on obtient la Figure 20.

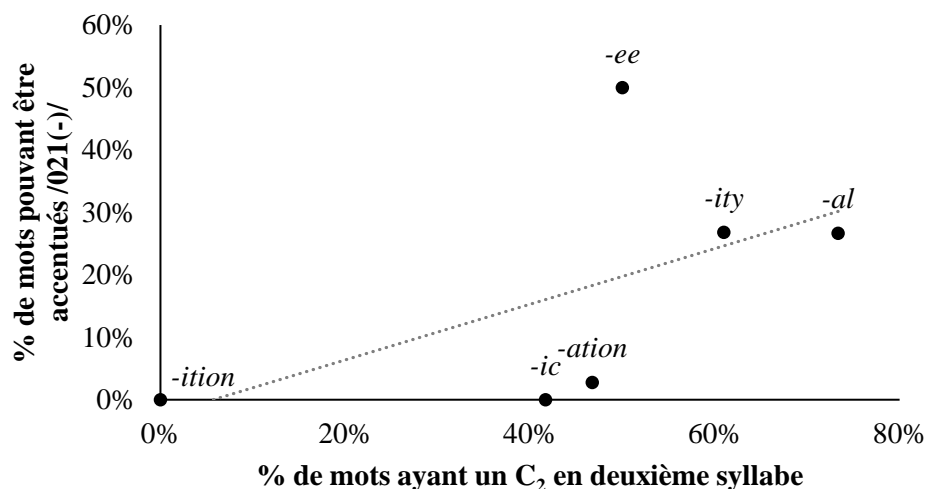


Figure 20. Proportion de mots dont le dérivant a un C₂ en deuxième syllabe et schéma /021(-)/ par suffixe

Nous avons vu dans le Tableau 130 que seuls 20% des mots dont le dérivant a un C₂ en deuxième syllabe peuvent être accentués /021(-)/. La présence d'un C₂ peut donc faciliter l'apparition du schéma /021(-)/, mais pas de façon systématique. Par conséquent, une proportion plus élevée de mots ayant un C₂ pour un suffixe donné implique qu'il y a plus de chances que les mots contenant ce suffixe puissent être accentués /021(-)/.

En somme, nous avons vu que les paramètres déterminant l'apparition du schéma /021(-)/ étaient la présence d'un C₂ en deuxième syllabe du dérivant ainsi que la fréquence relative. Nous avons vu que ce deuxième paramètre n'a un effet significatif que si nous prenons en compte la fréquence du dérivant le plus fréquent, qui est souvent le dérivant distant (quand il en existe un). Les effets de ces deux paramètres restent cependant d'ordre probabiliste puisque ni chaque paramètre pris individuellement, ni le croisement des deux n'est vraiment déterminant. Rappelons d'ailleurs que le phénomène que nous cherchons à expliquer est sujet à une forte variation puisque seuls cinq mots n'ont pas de variante en /201(-)/ : *adoptee*, *electoral*, *remittee*, *returnee* et *semantician*. Notons cependant que ces cinq mots ont des dérivants largement plus fréquents qu'eux et comportent tous un C₂ en deuxième syllabe, ce qui semble confirmer l'analyse présentée ici.

8.4.4. Discussion : fréquence et isomorphisme accentuel

Quelles conclusions tirer des résultats présentés dans les deux dernières sections ? Nous avons vu que la fréquence ne semblait liée à l'isomorphisme que dans le cas de la préservation en deuxième syllabe pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques mais pas pour la non-préservation en deuxième syllabe pour ceux ayant trois syllabes prétoniques. Dans le modèle de Hay que nous avons présenté au §3.4.12, un dérivé est davantage décomposable s'il est moins fréquent que son dérivant que s'il est plus fréquent que ce dernier. Plus un mot est décomposable, plus on s'attend à ce qu'il préserve les propriétés phonologiques et sémantiques de son dérivant. En revanche, moins il est décomposable, plus on s'attend à ce qu'il développe des spécificités sémantiques et qu'il se comporte phonologiquement comme un mot non-dérivé.

Pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques, nous n'avons pas pu constater un effet de la fréquence relative du dérivant et du dérivé. Certains des mots étudiés sont pourtant bien plus fréquents que leurs dérivés, sans pour autant que l'on puisse montrer que cela est lié à la non-préservation de l'accent en deuxième syllabe. Nous avons vu que celle-ci semblait attribuable à la proéminence relative des deux premières syllabes dans le dérivant et à la présence ou l'absence d'un POI monosyllabique. Si une plus grande fréquence du dérivé par rapport au dérivant correspond à une plus faible décomposabilité de ce dérivé, à un niveau d'activation plus faible pour le dérivant et donc à un accès lexical direct plutôt que décomposé, alors on ne peut pas affirmer que l'accès direct d'un mot favorise la non-préservation accentuelle sur la base de nos données.

Pourtant, l'effet observé par Collie (2007, 2008) correspond à ce qu'on attendrait dans ce modèle d'accès lexical. Il serait donc souhaitable que des travaux supplémentaires sur la question soient menés en variant les sources dictionnaires et les variétés d'anglais de façon à confirmer ou infirmer les résultats rapportés ici. Si ces résultats s'avéraient confirmés, il faudrait alors expliquer les raisons pour lesquelles les effets de non-préservation prévus par le modèle de Hay ne se produisent pas dans cette configuration.

En revanche, pour les suffixés ayant deux syllabes prétoniques, la fréquence relative, en interaction avec la structure consonantique à la droite de la deuxième voyelle, semble bien liée à l'apparition du schéma /021(-)/. Ce résultat est intéressant pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, ce résultat est nouveau puisqu'il s'agit de la première fois (à notre connaissance) que ces paramètres ont été testés pour rendre compte du schéma /021(-)/ et qu'un lien est mis en évidence entre ce schéma accentuel et la fréquence relative.

De plus, contrairement aux résultats sur les suffixés ayant trois syllabes prétoniques, ce résultat est conforme aux prédictions faites par le modèle de Hay. En effet, les mots plus décomposables sont davantage susceptibles d'être plus proches phonologiquement de leur dérivant que les mots moins décomposables, ce qui est bien ce que nous avons trouvé ici puisque les cas où le dérivant est plus fréquent que le dérivé ont plus de chances de présenter le schéma /021(-)/ que ceux dont le dérivant est moins fréquent que le dérivé. Les cas pour lesquels le dérivant est plus fréquent que le dérivé seraient donc suffisamment décomposables pour que l'isomorphisme puisse s'imposer à une contrainte par ailleurs très rarement enfreinte au sein d'un même domaine phonologique, *CLASH.

Ensuite, le paramètre de la fréquence relative ne s'est avéré significatif que lorsque les fréquences des dérivants distants ont été incluses dans l'analyse. Les travaux sur le rôle des dérivants distants sont rares et la signification des résultats rapportés ici reste à explorer, notamment dans le cadre du modèle de Hay. En effet, la méthode que nous avons adoptée (la sélection du dérivant le plus fréquent) est sans doute discutable et ses implications en termes d'accès lexical sont complexes et soulèvent de nombreuses questions. Par exemple, est-ce qu'une configuration où le dérivant distant est plus fréquent que le dérivant local, qui lui-même est plus fréquent que le dérivé implique plusieurs accès lexicaux successifs (chemin décomposé à chaque étape) ? Est-ce que, si le dérivant distant est plus fréquent que le dérivant local et que le dérivé, des propriétés peuvent être transmises directement du dérivant distant au dérivé ? Ces questions vont bien au-delà de ce travail de thèse et devront faire l'objet de recherches supplémentaires.

Enfin, l'occurrence du schéma /021(-)/ est liée à fréquence relative du dérivant et du dérivé mais également à la présence d'un C₂ à droite de la deuxième syllabe. L'interaction de ces deux paramètres de nature radicalement différente et dont l'effet combiné est plus significatif que l'effet individuel de chaque paramètre reste une question à explorer et à formaliser.

8.5. La préfixation

Notre étude des préfixés s'est concentrée sur les indices indiquant que les préfixes possèdent leur propre domaine phonologique, dont l'accent secondaire et la valeur de la voyelle accentuée /2/ font partie. Dans cette section, nous proposons une synthèse sur l'étude de ces différents indices et leurs liens avec les trois types de préfixes que nous avons distingués (§8.5.1). Dans

un second temps, nous reviendrons sur la question des paires antonymiques relevées parmi les mots à PTI (§8.5.2).

8.5.1. L'autonomie phonologique des préfixes

8.5.1.1. Accents successifs

Le premier indice que l'on a étudié est celui des suites d'accents adjacents. Si l'on reprend les données vues au §8.1.2 en excluant les mots non-préfixés, on obtient les données présentés dans le Tableau 133.

	Suite de deux accents adjacents stables		Suite de deux accents adjacents dont l'un est variable		Total suites de deux accents adjacents			Taux de stabilité
	/σ1(-)/	/σ2-/	/σ1(-)/	/σ2-/	/σ1(-)/	/σ2-/	Total	
POI	3 (1%)	-	101 (14%)	9 (6%)	104 (8%)	9 (4%)	113 (8%)	3%
PTI	20 (3%)	5 (6%)	135 (19%)	37 (25%)	155 (12%)	42 (19%)	197 (13%)	13%
PTS	554 (96%)	72 (94%)	469 (67%)	103 (69%)	1023 (80%)	175 (77%)	1198 (79%)	52%
Total	577	77	705	149	1282	226	1508	

Tableau 133. Suites de deux accents adjacents pour les préfixés

On constate que 92% des suites d'accents relevées ainsi que la quasi-totalité des suites d'accents stables sont trouvées parmi les constructions dont le préfixe est transparent. Ceci ne nous permet pas de dire si, pour une grammaire du locuteur, tout préfixe transparent peut recevoir un accent /2/. Cependant, du point de vue de la grammaire de l'auditeur, une construction préfixée comportant une suite d'accents a un préfixe transparent dans 92% des cas et est séparable dans 79% des cas. De ce point de vue, on peut dire que les suites d'accents adjacents constituent des indices fiables de la transparence sémantique des constructions considérées.

8.5.1.2. Valeur de la voyelle accentuée /2/

Nous avons vu que la valeur de la voyelle des préfixes en C₀Ṽ- pouvait être un indice de l'autonomie phonologique de ces préfixes. Dans le Tableau 134, nous avons rassemblé les données concernant les POI et PTI (non-dérivés), les PTS (toutes constructions à gauche confondues, avec et sans celles dont le sens de l'affixation est ambigu) en fonction du caractère accentué (/1/ ou /2/) ou inaccentué de la syllabe suivant le préfixe.

		POI			PTI			PTS			PTS sans constructions dont le sens de l'affixation est ambigu		
		/ḡ1(-)/	/ḡ0(-)/	/ḡ1(-)/	/ḡ2-/	/ḡ0(-)/	/ḡ1(-)/	/ḡ2-/	/ḡ0(-)/	/ḡ1(-)/	/ḡ2-/	/ḡ0(-)/	
Devant C	Ṽ	12	5	30	1	4	239	15	65	236	6	61	
	Ṽ ~ Ṽ					1	2			2			
	Ṽ ~ Ṽ					2		1				1	
	Ṽ		17			1							
	% Ṽ	100%	23%	100%	100%	50%	99%	100%	98%	99%	100%	98%	
Devant C ₂	Ṽ	1		3	1		22			22			
	Ṽ	3		1									
	% Ṽ	25%	-	75%	100%	-	100%	-	-	100%	-	-	

Tableau 134. Bilan sur la valeur de la voyelle des préfixes en C₀Ṽ-

On constate qu'en position initiale prétonique, la valeur de la voyelle est toujours Ṽ en principale et qu'on relève deux mots avec une variante en Ṽ parmi les PTS (*amoral* et *atonic*, sur lesquels nous reviendrons). Cependant, du fait de la règle de l'initiale prétonique, on ne peut pas déterminer si une Ṽ relevée dans cette position devant C est attribuable à l'autonomie des préfixes dans le cas des préfixes transparents ou à la particularité de cette position.

Devant C₂, on ne se trouve pas dans une telle situation de conspiration de règles. On constate que les préfixes transparents (PTI et PTS) ont toujours Ṽ, alors que ce n'est pas le cas pour les POI. Le seul cas en Ṽ parmi les POI est *reflex* (vb) mais on peut noter que le C₂ relevé dans ce mot est un agrégat C1, un type d'agrégat pour lequel nous avons mis en question le statut de C₂, au moins en position initiale prétonique. Les trois autres cas sont *cognomen*, *cognate* et *prosthesis*. Pour les deux premiers, nous avons proposé une analyse alternative en *cog-* + *-nate* et *cog-* + *-nomen*, auquel cas ces cas seraient non-pertinents. En revanche, *prosthesis* est bien

distinct des mots à préfixe transparent dont le C₂ est un agrégat sC, qui ont tous \bar{V} (e.g. *astable*, *deskill*, *destabilize*, *prestressed*, *respray*, *restate*).

Parmi les PTI, on ne relève qu'une exception : *agnostic*. Contrairement à *cognomen* et *cognate*, on ne peut pas proposer que le [g] soit analysé comme faisant partie du préfixe si on se base sur les commutations de préfixes (*diagnostic*, *prognostic*). Dans ce cas, il est possible que ce soit simplement l'agrammaticalité d'une attaque [gn] qui bloque la possibilité que le préfixe ait son propre domaine phonologique.

Lorsque la deuxième syllabe est inaccentuée, on relève principalement des \check{V} pour les POI, comme pour les mots non-préfixés, même si on relève quelques exceptions (\bar{V} : *procreate*, *proletariat* et \bar{V}^e : *decolletage*, *decoupage*, *divertissement*).

Parmi les PTI, la situation est moins claire puisque quatre mots sur huit ont uniquement \bar{V} (*predecessor*, *predilection*, *recapitulate*, *repercussion*), trois mots varient entre \bar{V} et \check{V} (*premature*, *premonition*, *recrudesce*) et un a \check{V} seulement (*reviviscence*). Nous ne voyons pas de différence sémantique entre ces mots qui permettrait de justifier une telle différence de comportement vocalique.

Pour les PTS, on relève quasi-systématiquement \bar{V} . Les seules exceptions sont des préfixés en *a-*. Nous avons rassemblé la totalité des préfixés en *a-* de ces inventaires en (270). Les mots marqués en gras sont ceux qui peuvent avoir une variante en [æ] mais pour laquelle le préfixe ne porte pas d'accent /2/.

(270) $\bar{V} \sim \check{V}$: *amoral*, *atonic*

$\check{V} \sim \bar{V}$: *athematic*

\bar{V} : ***acyclic***, *asexual*, ***atonal***, *atypical*, *avirulent*, *ahistorical*, *apolitical*, *aperiodic* + *astable* (C₂)

Puisque ces exceptions sont circonscrites aux préfixés en *a-*, nous les attribuons à une particularité de ce préfixe.

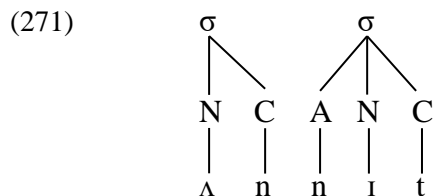
8.5.1.3. Gémination

Lors de notre analyse des données, nous n'avons relevé aucun cas de gémination parmi les constructions contenant un POI. Parmi les préfixes transparents (PTI, e.g. *dissimilation*, *dissociate*, *transcendental*, et PTS, e.g. *dissatisfy*, *illegal*, *misspell*), nous avons identifié 102

cas potentiels de gémiation. Nous avons vu que les préfixes à <r> final, *ir-* et *sur-*, ne semblaient jamais pouvoir donner lieu à une gémiation de [r]. Nous commencerons donc par proposer une explication pour ces cas (§8.5.1.3.1). Puisque la possibilité d’avoir une géminée pourrait être transmise lors d’une suffixation, nous traiterons séparément les constructions à gauche (§8.5.1.3.2) et les constructions à droite (§8.5.1.3.3). Enfin, nous proposerons une interprétation de ce qu’implique la dégémiation (§8.5.1.3.4).

8.5.1.3.1. Les préfixes à <r> final

Les données étudiées suggèrent que la gémiation est impossible avec *ir-* et *sur-* en anglais britannique puisqu’aucun des 38 cas de gémiation potentielle ne présente cette possibilité. Nous avons vu au §5.3.3.3.1 que, puisque les géménées en anglais n’apparaissent que par concaténation, nous pouvons considérer qu’il s’agissait de deux segments identiques adjacents (« fausse géminée ») et non d’un seul segment intrinsèquement long (« géminée phonologique »). Si on raisonne en termes de structure syllabique, l’exemple d’*unknit* peut être représenté comme en (271), où A renvoie à « attaque », N renvoie à « noyau » et C renvoie à « coda ».



La consonne finale du préfixe est donc une coda et la première consonne de la base à laquelle il est attaché est une attaque. Or, le fait que l’anglais britannique soit une variété non-rhotique prédit justement que, si une représentation comme (271) est correcte, la gémiation de [r] soit impossible puisque cela implique que [r] devrait occuper une position de coda. Si cette analyse est correcte, on s’attend à ce que la gémiation de [r] soit possible dans les dialectes rhotiques de l’anglais. Nous avons donc relevé les transcriptions américaines de LPD, Kenyon & Knott (1953) et celle du *Merriam-Webster* afin de vérifier cette prédiction. Nous avons indiqué dans le Tableau 135 si ces différentes sources indiquent la possibilité de gémier en anglais américain ou non.

Mot	Gémination possible en anglais américain ?		
	LPD	Kenyon & Knott	Merriam-Webster
<i>irrational</i>	✓	✓	✓
<i>irrationality</i>	✓	✓	✓
<i>irreconcilability</i>	✗	✓	✓
<i>irreconcilable</i>	✗	✓	✓
<i>irrecoverable</i>	✗	✓	✗
<i>irredeemability</i>	✗	-	-
<i>irredeemable</i>	✗	✓	✗
<i>irreducibility</i>	✗	-	✗
<i>irreducible</i>	✗	✓	✗
<i>irrefutable</i>	✓	✓	✓
<i>irregular</i>	✓	✓	✓
<i>irregularity</i>	✓	✓	✓
<i>irrelevance</i>	✓	✓	✓
<i>irrelevant</i>	✓	✓	✓
<i>irreligion</i>	✗	✓	✗
<i>irreligious</i>	✗	✓	✗
<i>irremediable</i>	✗	✓	✗
<i>irremovable</i>	✗	✓	-
<i>irreplaceable</i>	✗	✓	✗
<i>irrepressible</i>	✗	✓	✗
<i>irreproachable</i>	✗	✓	✗
<i>irresistibility</i>	✗	✓	✗
<i>irresistible</i>	✗	✓	✗
<i>irresolution</i>	✗	✓	✓
<i>irrespective</i>	✗	✓	-
<i>irresponsibility</i>	✗	✓	✗
<i>irresponsible</i>	✗	✓	✗
<i>irretrievable</i>	✗	✓	✗
<i>irreverence</i>	✓	✓	✓
<i>irreverent</i>	✓	✓	✗
<i>irreversibility</i>	✗	✓	✗
<i>irreversible</i>	✗	✓	✗
<i>irrevocability</i>	✓	✓	✓
<i>irrevocable</i>	✓	✓	✓
<i>irruption</i>	✓	✗	✗
<i>irruptive</i>	✓	✗	✗
<i>surrebutter</i>	✗	✗	✓
<i>surrejoinder</i>	✗	✗	✓
Total	13/38 (34%)	32/36 (89%)	15/35 (43%)

Tableau 135. Gémination d'*ir-* et *sur-* en anglais américain

On constate que ce qui semble impossible en anglais britannique l'est dans au moins un tiers des cas (LPD), voire jusqu'à neuf cas sur dix (Kenyon & Knott) en anglais américain. L'impossibilité d'une gémiation de [r] en anglais britannique semble donc bien attribuable à l'absence de [r] en coda dans cette variété d'anglais.

8.5.1.3.2. Les constructions à gauche

Dans notre présentation des résultats, nous avons distingué la position initiale prétonique des autres positions pour comptabiliser les cas de gémiation. Ce choix était guidé par les résultats de Hedia & Plag (à paraître), qui trouvent que le préfixe *in-* a plus de chance de donner lieu à une gémiation si la syllabe qui le suit est accentuée. Dans le Tableau 136, nous avons rassemblé les données sur la gémiation en distinguant les préfixes relevés ainsi que la position dans laquelle ils se trouvent.

	<i>dis-</i>	<i>ex-</i>	<i>il-</i>	<i>im-</i>	<i>in-</i> (loc)	<i>mid-</i>	<i>mis-</i>	<i>non-</i>	<i>post-</i>	<i>trans-</i>	<i>un-</i>	Total
Initiale prétonique	100% (3/3)	100% (1/1)	100% (8/8)	100% (7/7)	100% (1/1)	100% (1/1)	100% (5/5)	-	-	100% (1/1)	100% (8/8)	100% (35/35)
Pas initiale prétonique	100% (1/1)	-	0% (0/1)	0% (0/3)	-	-	-	100% (1/1)	100% (1/1)	0% (0/1)	-	38% (3/8)
Total	100% (4/4)	100% (1/1)	89% (8/9)	70% (7/10)	100% (1/1)	100% (1/1)	100% (5/5)	100% (1/1)	100% (1/1)	50% (1/2)	100% (8/8)	88% (38/43)

Tableau 136. Possibilité de gémiation par préfixe et par position

Le premier résultat remarquable est que, pour tous les cas considérés, la gémiation est toujours possible en position initiale prétonique, quel que soit le préfixe considéré, ce qui n'est pas le cas lorsque la deuxième syllabe est inaccentuée.³⁴⁰ On ne dispose pas d'assez de mots pour évaluer les différences entre préfixes lorsque la deuxième syllabe est inaccentuée mais les résultats suggèrent que certains préfixes peuvent être gémifiés dans cette configuration (*dis-*, *non-*, *post-*) alors que d'autres ne le peuvent pas (*il-*, *im-*, *trans-*).

Par ailleurs, la gémiation a beau être possible pour toutes les constructions étudiées dans la position initiale prétonique, elle n'est pas toujours systématique. En effet, certaines constructions ont toujours une gémifiée alors que d'autres peuvent avoir au moins une variante sans gémiation, comme le montrent les données du Tableau 137.

³⁴⁰ La différence entre ces deux configurations est statistiquement significative (test exact de Fisher, $p < 0,0001$).

	<i>dis-</i>	<i>ex-</i>	<i>il-</i>	<i>im-</i>	<i>in-</i> (loc)	<i>mid-</i>	<i>mis-</i>	<i>trans-</i>	<i>un-</i>	Total
Variable	67% (2/3)	100% (1/1)	100% (8/8)	100% (7/7)	100% (1/1)	0% (0/1)	100% (4/4)	100% (1/1)	0% (0/8)	71% (24/34)
Stable	33% (1/3)	0% (0/1)	0% (0/8)	0% (0/7)	0% (0/1)	100% (1/1)	0% (0/4)	0% (0/1)	100% (8/8)	29% (10/34)

Tableau 137. Stabilité de la gémination en position initiale prétonique par préfixe

Si on ne prend que les préfixes apparaissant dans plus d'une construction, on observe que :

- la gémination est toujours stable pour les constructions avec *un-* ;
- la gémination est toujours variable pour les constructions avec *il-*, *im-* et *mis-* ;
- les constructions avec *dis-* peuvent géminer de façon stable ou variable.

Pour les trois cas relevés pour lesquels le préfixe n'est pas en position initiale prétonique, on relève deux cas de gémination stable (*non-negotiable*, *post-traumatic*) et un cas de gémination variable (*dissimilitude*).

Ces résultats sur la gémination confirment donc deux résultats relevés précédemment dans la littérature :

- La gémination dépend de l'accentuation de la syllabe suivant le préfixe.
- Il semble exister des différences entre préfixes.

8.5.1.3.3. Les constructions à droite

On relève 18 constructions à droite (en tout cas potentielles, dans le cas des constructions dont le sens de l'affixation est ambigu), parmi lesquelles cinq ont des dérivants sans gémination. Il s'agit également des cinq seules constructions à droite dont le dérivant contient un PTI et non un PTS : *dissimilation*, *dissociation*, *dissolution*, *transcendental*, *transcendentalism*. À la seule exception de *dissimilation*, cette absence de gémination est conservée dans le dérivé. Dans le cas de *dissimilation*, on pourrait attribuer la gémination, au même titre que la possibilité d'avoir une suite d'accents adjacents, à l'opposition avec le terme antonymique plus courant *assimilation* (294 occurrences dans le BNC, contre aucune pour *dissimilation*). On peut cependant se demander pourquoi ce phénomène n'est pas déjà présent dans *dissimilate*, que l'on peut tout aussi bien opposer à *assimilate* puisque le second est également plus courant que le premier (452 occurrences dans le BNC contre aucune pour *dissimilate*). L'opposition entre

les deux termes semble bien se manifester par le fait que le préfixe de *dissimilate* peut être accentué alors que celui d'*assimilate* ne le peut pas, mais nous n'avons pas d'explication à l'absence d'une distinction supplémentaire marquée par la gémination dans ce cas.

Les 13 constructions restantes ont toutes un dérivant qui peut présenter de la gémination. Quatre d'entre elles ont une deuxième syllabe inaccentuée, ce qui pourrait favoriser la dégémination. En effet, *immorality* et *immortality* ne présentent pas de gémination alors qu'*illegal* et *illiberality* préservent la possibilité de gémination que l'on relève dans leur dérivant.

On peut faire l'hypothèse que cela a à voir avec la fréquence relative du dérivant et du dérivé. En effet, si le dérivé est plus fréquent que son dérivant, on peut s'attendre à des effets de non-préservation (voir §3.4.12). Dans le cas présent, on s'attend à ce qu'*immorality* et *immortality* soient relativement plus fréquents que leurs dérivants que ne le sont *illegal* et *illiberality* par rapport aux leurs. Nous avons donc relevé les fréquences de ces mots et de leurs dérivants, que nous avons rassemblées dans le Tableau 138. Nous avons également indiqué entre parenthèses les fréquences transformées en log, puisque nous avons vu que Hay & Baayen (2002) proposent que cela se rapprocherait plus de la manière dont les humains traitent l'information fréquentielle.

	Dérivé		Dérivant	Gémination préservée ?
<i>immorality</i>	151 (5,02)	≈	<i>immoral</i> 311 (5,74)	non
<i>immortality</i>	190 (5,25)	≈	<i>immortal</i> 274 (5,61)	non
<i>illegality</i>	140 (4,94)	<	<i>illegal</i> 2288 (7,74)	oui
<i>illiberality</i>	0 (0)	<	<i>illiberal</i> 26 (3,26)	oui

Tableau 138. Fréquences relatives des constructions à droite accentuées /20-/ et dont le dérivant peut gémminer

On voit qu'*immorality* et *immortality* ont des fréquences assez proches de celles de leurs dérivants alors qu'*illegality* et *illiberality* sont bien moins fréquents que leurs dérivants, et cela de façon plus flagrante encore si on considère les fréquences transformées en log. Cette différence de fréquence relative pourrait donc rendre compte de la différence de préservation de la possibilité de gémination.

Par ailleurs, la gémination de [l] dans *illiberality*, si elle est interprétée comme un signe de l'autonomie phonologique du préfixe, est contradictoire avec l'accentuation de cette

construction puisqu'on s'attendrait à ce que la base *liberality* soit accentué à l'initiale et qu'*illiberality* soit accentué /22-/, ce qui n'est pas le cas.

Enfin, les huit mots restants préservent tous la possibilité de gémiation qu'on trouve dans leur dérivant ainsi que son caractère variable (*dissatisfaction, dissimilarity, illegibility, illiteracy, illogicality, immodesty, immutability, transexualism*) ou stable (*misstatement*).

8.5.1.3.4. La dégémiation

Laissons de nouveau les constructions à droite de côté puisque nous avons vu que celles-ci héritent généralement la possibilité ou l'impossibilité de gémier de leur dérivant et considérons uniquement les constructions à gauche. Sur les 34 cas pour lesquels le préfixe est en position initiale prétonique, la gémiation est variable dans 20 mots. Sur ces 20 mots, 18 ont un préfixe de la forme C₀VC-. Parmi ces 18 mots, 17 peuvent avoir au moins une variante pour laquelle le préfixe est accentué en l'absence de gémiation (e.g. *illegal* [i'li:g^ol] ~ [i^ol-, il-]), le dernier mot étant *illiquid*. On trouve également ce phénomène systématiquement pour les neuf préfixés en *ir-* pour lesquels celui-ci est accentué en position prétonique (*irrational, irreconcilable, irregular, irrelevance, irrelevant, irreverence, irreverent, irruption, irruptive*). Ces mots sont parmi les seuls pour lesquels on relève une \check{V} à l'initiale prétonique suivie de C (phonétiquement). Le fait que cette possibilité soit quasi-systématique laisse supposer qu'il s'agit d'autre chose que de simples exceptions.

Nous voyons deux explications possibles à ce phénomène. La première est de considérer qu'au niveau phonologique (et au niveau orthographique), la voyelle est suivie de C₂. La dégémiation, systématique pour [r] du fait de l'interdiction des [r] en coda et variable pour les autres consonnes, aurait alors lieu à l'interface entre phonologie et phonétique. La restriction portant sur les \check{V} devant C à l'initiale prétonique serait alors une restriction phonologique.

La seconde explication, que nous devons à Ricardo Bermúdez-Otero (communication personnelle), est que, dans le cas des préfixés en *dis-* ou en *in-* (négatif) et ses allomorphes, le sémantisme du préfixe est « polaire ». Cette polarité sémantique augmenterait les chances du préfixe de recevoir un accent contrastif. La particularité d'un accent contrastif est qu'il peut être placé dans n'importe quelle position, même si cela conduit à des schémas normalement illicites. Par exemple, Bermúdez-Otero & Luís (2009) (et les références qui y sont citées) montrent qu'en

portugais européen il est possible d'accentuer un schwa.³⁴¹ Par conséquent, si cette hypothèse est correcte, cela implique que les données de LPD peuvent contenir des prononciations incluant des effets de contrastes typiques du discours, bien que nous ayons fait l'hypothèse que cela n'était pas le cas au §5.3.3.1.

Cependant, cette deuxième hypothèse se heurte à un problème dans le cas d'*innate*, *irruption* et *irruptive*. Dans ces cas, il s'agit du préfixe locatif *in-* (et son allomorphe *ir-*), dont le sémantisme ne peut pas être décrit comme étant polaire, à part peut-être dans le cadre d'une opposition avec un antonyme en *out-* ou en *ex-*, non-attesté pour ces mots. Par conséquent, si on suppose qu'il s'agit du même phénomène pour ces mots que pour les préfixés en *mis-* ou en *in-* (négatif) et qu'on suppose que les données dictionnaires, sauf indication spécifique, sont exemptes de phénomènes de discours, la première explication semble préférable.

En conclusion, l'hypothèse que les préfixes transparents ont leur propre domaine phonologique prédit que la gémination est possible. Cette prédiction est largement vérifiée, bien que nous ayons vu que l'inaccentuation de la syllabe suivant le préfixe, les fréquences relatives entre dérivant et des dérivé ou encore des spécificités inhérentes à chaque préfixe peuvent parfois mener à la dégémination. Par ailleurs, les données dictionnaires ne permettent pas d'avoir une vision assez précise de la situation empirique sur ce phénomène. En effet, les études phonétiques telles que Hedia & Plag (à paraître), Kaye (2005) ou Oh & Redford (2012) montrent que celui-ci est hautement sujet à variation d'un locuteur à un autre et peut dépendre d'autres paramètres comme la vitesse d'élocution.

8.5.1.4. La distribution de [h]

Dans l'ensemble des données étudiées, nous n'avons relevé que 18 cas de constructions préfixées de la forme $\sigma\langle h\rangle V\sigma(-)$. Si on ne conserve que les mots pour lesquels la voyelle qui suit $\langle h\rangle$ est réduite, c'est-à-dire [ə], [u] ou [ɪ] (en supposant ici qu'il s'agisse bien d'une voyelle réduite), il ne nous reste que 12 mots. Pour les 9 mots en (272), la présence (ou son absence,

³⁴¹ Cela semble également possible dans le cas de l'anglais puisque, parmi les cas d'accents contrastifs que nous avons exclus lors de notre tri des données, nous avons relevé *paternity*, pour lequel LPD donne la prononciation [ˈpəˌtɜːnəti] dans le cas d'un contraste avec *maternity*.

dans le cas d'*exhibition* et *rehabilitate*) de [h] peut être attribuée au dérivant, même si la préservation de ce [h] n'est pas systématique, comme le montrent les variantes en gras.

(272)	<i>ex</i> [hə ~ ə] <i>l</i> ation	←	<i>ex</i> [héɪ] <i>l</i> e
	<i>ex</i> [ɪ ~ ə] <i>b</i> ition	←	<i>ex</i> [ɪ] <i>b</i> it
	<i>ex</i> [hju ~ ju] <i>m</i> ation	←	<i>ex</i> [hjú: ~ ju:] <i>m</i> e
	<i>in</i> [hə ~ ə] <i>l</i> ation	←	<i>in</i> [héɪ] <i>l</i> e
	<i>in</i> [hɪ ~ ɪ ~ ə] <i>b</i> ition	←	<i>in</i> [hí] <i>b</i> it
	<i>in</i> [hju] <i>m</i> anity	←	<i>in</i> [hjú:] <i>m</i> an / <i>in</i> [hju] <i>m</i> ane
	<i>pre</i> [hɪ ~ ɪ] <i>s</i> toric	←	<i>pre</i> [hí] <i>s</i> tory
	<i>pro</i> [ɪ ~ hɪ] <i>b</i> ition	←	<i>pro</i> [hí] <i>b</i> it
	<i>re</i> [ə ~ hə] <i>b</i> ilitation	←	<i>re</i> [ə ~ hə] <i>b</i> ilitate

Les trois mots restants sont *de*[hju]*m*idify, *in*[hju]*m*ane et *re*[ə ~ hə]*b*ilitate et, dans les trois cas, il s'agit de constructions préfixées séparables. Nous avons vu que, dans le cas de *rehabilitate*, la variation observée pouvait être attribuée au fait que ce mot peut être analysé de façon transparente ou opaque. Dans le cas de *dehumidify* et *rehabilitate*, le préfixe est réalisé avec \bar{V} , ce qui est une marque de son autonomie phonologique. La présence de [h] dans ces mots semble donc conforter cette analyse. Cependant, le faible nombre d'unités concernées ainsi que sa haute variabilité nous laisse dubitatif sur l'usage effectif que les locuteurs peuvent faire de cet indice.

Par ailleurs, Raffelsiefen (1993 : 109) note : « Unfortunately, the evidence from the distribution of [h] preceding a schwa is somewhat obscured by spelling pronunciations in words such as *in*[hə]*l*ation 'inhalation' (regular: *in*[ə]*l*ation), *ma*[hə]*r*ajah 'maharajah', etc. ». En recherchant des mots contenant [hə] dans LPD autres que ceux discutés ici, nous avons relevé les 25 mots ou noms propres en (273).

(273) *Abraham, Allahabad, aloha, Bahrain*³⁴², *Brosnahan, Doherty, Gallacher, Magherafelt, Mahabharata, maharaja, maharanee, Maharashtra, Maharishi, Mahathir, Mahayana, mohel, Nahum, nihil, O'Callaghan, O'Flaherty, panhellenic, Rehoboam, satyagraha, Wilbraham, Yamaha*

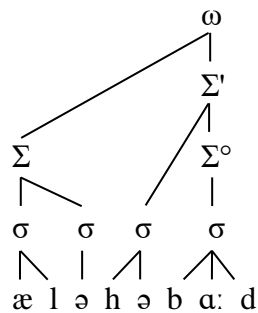
Panhellenic, que nous avons exclu de notre corpus car nous avons traité *pan-* comme une racine savante, peut avoir [h] de façon variable et peut être rapproché des préfixés relevés dans notre corpus. Dans le cas de *Allahabád*³⁴³, on peut rendre compte de la présence de [h] en invoquant

³⁴² Il s'agit ici de la variante [, bɑ:hə'rem].

³⁴³ Cette analyse peut être étendue à *Bahrein* à *Mahabharata, maharaja, maharanee, Maharashtra, Maharishi, Mahathir, Mahayana* lorsque leur première voyelle est [ɑ:]. Dans ce cas, la première syllabe est bimoraïque, satisfaisant ainsi la contrainte de minimalité des pieds et ouvrant la possibilité de rattachement de la syllabe [hə] au pied le plus à droite.

une structure branchante de pied telle que celle en (274) comparable à celle postulée par Bermúdez-Otero (2012) pour *Mediterranean*.

(274)



En revanche, rejeter les autres car il s’agirait de « spelling pronunciations » semble insatisfaisant, même si ce paramètre rentre probablement en compte puisque beaucoup de ces mots sont empruntés.

8.5.1.5. Conclusion

Les trois premiers indices étudiés sont donc des indices fiables du caractère transparent du préfixe puisqu’on les relève très majoritairement parmi les constructions dont le préfixe est transparent (PTI et PTS). À de rares exceptions près (e.g. *illiberality* avec gémination mais sans suite d’accents), les indices sont complémentaires. Tous convergent en faveur d’une interprétation selon laquelle les préfixes transparents ont (ou peuvent avoir) leur propre domaine phonologique.

En revanche, la distribution de [h] nous est apparue comme étant un indice trop variable et trop rare, et pouvant apparaître occasionnellement pour des constructions à POI (e.g. *prohibition*) pour être retenu comme indice fiable du caractère transparent du préfixe.

8.5.2. Les paires antonymiques

Au cours de notre étude, nous avons relevé les 13 cas de paires d’antonymes, qui sont listées en (275) et dont l’opposition sémantique peut être ramenée à une opposition entre préfixes.

(275)	<i>conjunct</i>	↔	<i>disjunct</i>	<i>extrinsic</i>	↔	<i>intrinsic</i>
	<i>debark</i>	↔	<i>embark</i>	<i>inhale</i>	↔	<i>exhale</i>
	<i>decelerate</i>	↔	<i>accelerate</i>	<i>intravasation</i>	↔	<i>extravasation</i>
	<i>decrease</i>	↔	<i>increase</i>	<i>prebuttal</i>	↔	<i>rebuttal</i>
	<i>demote</i>	↔	<i>promote</i>	<i>regress</i>	↔	<i>progress</i>
	<i>dissimilation</i>	↔	<i>assimilation</i>	<i>subjacent</i>	↔	<i>adjacent</i>
	<i>exterior</i>	↔	<i>interior</i>			

Nous avons vu que, dans ces paires, le membre de gauche pouvait recevoir un accent secondaire sur son préfixe et était généralement, à la seule exception de la paire *inhale* ↔ *exhale*, moins fréquent que le membre de droite. Nous avons fait l’hypothèse que cette fréquence pouvait être vue comme un indice du caractère non-marqué du terme de droite. L’accent porté par le membre de gauche, le terme marqué, serait alors un accent de contraste lexicalisé marquant l’opposition avec le terme non-marqué.

Cependant, il est possible que plusieurs facteurs interagissent ici. En effet, notre intuition était d’attribuer la différence accentuelle à une opposition marqué/non-marqué indiquée par la fréquence relative des membres de la paire. Puisque les termes non-marqués sont généralement plus fréquents que les termes marqués (Bybee, 2001 : 115 ; Haspelmath, 2006 ; Lehrer, 1985 ; Waugh, 1982)³⁴⁴, on s’attend effectivement à ce que le rapport de fréquence relative entre les membres de la paire soit bien celui que nous avons postulé (et relevé dans la majorité des paires).

Par ailleurs, depuis notamment les travaux de Fidelholtz (1975), il a été montré qu’une fréquence élevée facilite la lénition (voir J. Myers & Li (2009) pour des références sur le sujet). Il est donc possible que les membres non-marqués des paires de (275) ne portent pas d’accent secondaire sur leur préfixe du fait de leur fréquence élevée, c’est-à-dire par un effet de fréquence absolue. À l’inverse, les membres marqués de ces paires pourraient porter un accent précisément parce que leur fréquence est faible. Cet accent pourrait donc être dû à un effet de fréquence absolue et non de fréquence relative.³⁴⁵

De plus, on relève des préfixes opaques parmi les termes non-marqués (e.g. *accelerate*, *adjacent*, *assimilation*, *progress*, *promote*) alors que ceux des termes marqués sont toujours

³⁴⁴ Cependant, ces différents auteurs ne partagent pas le même le point de vue sur la relation entre marque et fréquence. Waugh et Lehrer considèrent que la fréquence est une conséquence de la marque. Selon eux, puisque le terme non-marqué est celui qui apparaît dans les situations de neutralisation, il apparaît donc dans des contextes plus divers et peut donc présenter une fréquence plus élevée.

³⁴⁵ Nous devons cette hypothèse à une suggestion de Ricardo Bermúdez-Otero.

sémantiquement interprétables. Par conséquent, puisque nous avons vu que les préfixes sémantiquement transparents avaient généralement leur propre domaine phonologique, la différence accentuelle entre les membres des paires de (275) pourrait également être due à des différences de transparence sémantique. Cependant, dans certains cas, les deux membres de la paire sont également interprétables et ne peuvent pas être expliqués de cette manière (e.g. *exterior* ↔ *interior*, *inhale* ↔ *exhale* ou *extrinsic* ↔ *intrinsic*).

Tous ces éléments suggèrent qu'afin de comprendre la nature de l'opposition accentuelle entre les mots de (275), il faudrait mener une étude plus large permettant de contrôler les facteurs qui semblent interagir ici.

8.6. L'interaction entre préfixation transparente et suffixation

Au §8.4.2, nous avons vu que la présence d'un POI monosyllabique favorisait la préservation accentuelle en deuxième syllabe pour les dérivés ayant trois syllabes prétoniques, manifestation de l'influence que peut avoir la préfixation sur les relations d'isomorphisme entre un dérivant et son dérivé suffixal. Dans cette section, nous nous intéressons à l'interaction entre préfixation transparente et préfixation. Nous commencerons par revenir sur les rares cas pour lesquels le dérivant ne présente qu'un seul accent à préserver (§8.6.1) puis nous verrons comment l'autonomie phonologique des préfixes est affectée par la suffixation (§8.6.2). Les catégories concernées sont donc les suffixés à PTI ou à PTS ainsi que les constructions dont le sens de l'affixation est ambigu.

8.6.1. Accents non-adjacents

Pour les suffixés à préfixe transparent, il est rare que le dérivant ne présente qu'un seul accent à préserver. Nous ne reviendrons pas ici sur les cas pour lesquels le dérivé présente une suite de deux accents adjacents absente du dérivant puisque ces cas seront traités dans la section suivante.

On ne relève que quatre mots pour lesquels l'accent à préserver est à l'initiale. Le seul mot avec un PTI présente une variation de la position de l'accent secondaire : *interpóse* → *interposition* /20-/ ~ /02-/. Faute de disposer d'une explication plus satisfaisante, nous avons supposé que l'accentuation /02-/ pouvait être due à une forme d'analogie avec *intèrpolátion* et

interprétation. On relève un cas similaire parmi les suffixés à PTS : *rèapply* → *reapplication* /20-/ ~ /02-/, ainsi que deux cas de préservation régulière : *archiphonemic* et *reintroduction*. Sachant que nous n'avons pas relevé d'autres cas de la forme /acc 0(-)/ → /02-/ dans le reste du corpus, il est possible que ces exceptions aient à voir avec la présence d'un préfixe transparent.

On ne relève que trois suffixés à PTS dont le dérivant n'est accentué qu'en deuxième syllabe. Cet accent est bien préservé dans deux mots (*immobilization*, *inexorability*) mais le troisième mot présente de la variation : *implacable* → *implacability* /02-/ ~ /20-/. On trouve un cas similaire parmi les suffixés à PTI, *coïncidence* → *coïncidental* /02-/ ~ /20-/, mais les 13 autres mots dont le dérivant est accentué en deuxième syllabe préservent bien cet accent (e.g. *anteriority*, *degeneration*, *dissociation*, *ineffability*). On notera le nombre extrêmement faible de cas en /2001(-)/ pour les suffixés à préfixe monosyllabique transparent dans LPD. Cependant, cela semble être plus courant dans EPD (e.g. *cohabitation*, *de-escalation*, *dissatisfaction*, *impartiality*, *prefabrication*, *unsuitability*).³⁴⁶

Enfin, nous avons vu que seul le schéma /201(-)/ était attesté pour les mots ayant deux syllabes prétoniques et que la préservation ne connaissait pas d'exception lorsque le dérivant porte un accent en première et en troisième syllabe (e.g. *dècontamination*, *disambiguátion*, *incapáctation*, *ùnreliability*).

En somme, le peu de mots concernés ainsi que le fait que ces constructions soient les seuls pour lesquelles on trouve des exceptions en /acc 0(-)/ → /02-/ confortent notre décision de les analyser séparément. Globalement, l'isomorphisme semble prévaloir mais, dans tous les cas d'accentuation à l'initiale et les constructions avec un préfixe dissyllabique suivi d'une base ayant deux syllabes prétoniques (e.g. *circumnavigation*, *contra(-)indication*, *interchangeability*), cela correspond également à ce que prédit le calcul direct.

8.6.2. Autonomie phonologique des préfixes

Les cas pour lesquels le dérivant et/ou le dérivé présente(nt) une suite de deux accents adjacents sont bien plus nombreux. Dans l'ensemble, on relève les données présentés dans le Tableau 139. Nous avons intégré les données sur les constructions à gauche (dont la base est suffixée) à titre de comparaison.

³⁴⁶ Voir note 331.

	Suite de deux accents stable	Suites de deux accents dont l'un est variable	Taux de stabilité
Constructions à gauche	239	287	45%
Constructions à droite (PTS)	25	112	18%
Constructions à droite (PTI)	10	75	12%
Constructions dont le sens de l'affixation est ambigu	27	25	52%

Tableau 139. Stabilité des suites de deux accents adjacents dans les constructions à préfixe transparent

Nous avons interprété la stabilité de l'accent /2/ porté par un préfixe dans une suite de deux accents adjacents comme un indice d'une plus grande autonomie phonologique de ce préfixe. On constate que le taux de stabilité de l'accent /2/ est plus élevé pour les constructions à gauche ainsi que pour les constructions dont le sens de l'affixation est ambigu (qui peuvent aussi être analysée comme des constructions à gauche). On peut se demander si cette différence tient à une autonomie moins grande des préfixes pour les constructions à droite ou au fait que ceux-ci préservent simplement l'accentuation de leurs dérivants et que cela a donc à voir avec le hasard de la distribution du corpus des dérivants.

Afin de répondre à cette interrogation, nous avons comptabilisé tous les cas pour lesquels une suite d'accents adjacents est présente dans le dérivant et/ou dans le dérivé et avons analysé l'évolution de cette suite d'accents. Nous n'avons pas inclus dans ces décomptes les cas de la forme /201(-)/ → /2201(-)/ qui ont déjà été traités au §8.1.1 ainsi que les deux cas particuliers *dissatisfaction* /22-/ ~ /20-/ ~ /02-/ (← *dissatisfy* /(2)100/) et *dissimilarity* /20-/ ~ /02-/ ~ /22-/ (← *dissimilar* /(2)100/). En revanche, nous avons inclus les suffixés par juxtaposition et par substitution, avec et sans déplacement de l'accent /1/. Les données sont présentées dans le Tableau 140.

	Suffixés à PTI			Suffixés à PTS			Sens de l'affixation ambigu			Total			
		/σ1(-)/	/σ2-/	Total	/σ1(-)/	/σ2-/	Total	/σ1(-)/	/σ2-/	Total	/σ1(-)/	/σ2-/	Total
/2 acc(-)/	/2 acc (-)/	1	1	2	3	9	12	12	4	16	16	14	30
	/(2) acc (-)/	1	2	3	2	1	3	1	2	3	4	5	9
/ (2) acc (-)/	/2 acc (-)/		2	2		6	6	1		1	1	8	9
	/(2) acc (-)/	33	18	51	31	65	96	8	8	16	72	91	163
	/02 (-)/		1	1		1	1					2	2
/0 acc (-)/	/2 acc (-)/		1	1								1	1
	/(2) acc (-)/	4	13	17	2	2	4				6	15	21
Évolution	-	1	3	4	2	2	4	1	2	3	4	7	11
		(3%)	(8%)	(5%)	(5%)	(2%)	(3%)	(5%)	(14%)	(8%)	(4%)	(5%)	(5%)
	=	34	19	53	34	74	108	20	12	32	88	105	193
		(87%)	(50%)	(69%)	(89%)	(88%)	(89%)	(91%)	(86%)	(89%)	(89%)	(77%)	(82%)
	+	4	16	20	2	8	10	1	0	1	7	24	31
		(10%)	(42%)	(26%)	(5%)	(10%)	(8%)	(5%)	(0%)	(3%)	(7%)	(18%)	(13%)

Tableau 140. Suites d'accents adjacents dans le dérivant et/ou dans le dérivé pour les constructions suffixées et préfixées à PTS

On constate que, dans la majorité des cas, la présence d'une suite d'accent adjacents dans le dérivant ainsi que sa stabilité sont bien préservés dans le dérivé. Pour les PTS, on relève quelques cas pour lesquels l'un des accents est variable et devient stable ou, à l'inverse, est stable et devient variable. En revanche, pour les PTI, on relève une proportion importante de cas pour lesquels la suite d'accents est absente du dérivant (e.g. *excogitation*, *co(-)ordination*, *indoctrination*, *rejuvenation*). Nous n'avons pas trouvé d'explication pouvant rendre compte de ce comportement (pas de lien avec les fréquences, pas de paires antonymiques relevées) mais nous pouvons tout de même noter que la majorité de ces ajouts d'accent sur le préfixe se font devant un accent /2/ plutôt que devant un accent /1/. Cela semble pouvoir être mis en lien avec une observation faite pour les constructions à gauche (donc indépendamment de la dérivation ; voir §7.2.4) : l'accent /2/ est généralement plus stable devant l'accent /2/ que devant l'accent /1/. Ceci suggère qu'une suite de deux accents secondaires est préférable à une suite d'un accent secondaire et de l'accent primaire. Par conséquent, puisque les mots en question ont des dérivants pour lesquels l'accent en deuxième syllabe est l'accent primaire, on peut supposer que l'absence d'accent sur le préfixe dans ces dérivants a à voir avec le fait que cet accent est, précisément, l'accent primaire. En revanche, un tel accent serait moins problématique dans les dérivés puisque l'accent en deuxième syllabe est un accent secondaire. Cette analyse est également cohérente avec le fait que huit cas sur neuf de la forme /2 acc(-)/ → /2 acc(-)/ sont des cas pour lesquels le préfixe est suivi de /2/ et non de /1/.

Un autre indice de l'autonomie phonologique des préfixes, la valeur de la voyelle accentuée des préfixes en $C_0\check{V}-$, est extrêmement stable puisqu'on ne relève aucun cas pour lequel la valeur relevée dans le dérivant n'est pas préservée et que cette valeur est \bar{V} en prononciation principale dans 139 mots sur 141 (les deux mots restants, *precedential* et *prematurity*, ont $\check{V} \sim \bar{V}$), dont 38 sur 43 en position non-prétonique. De plus, sur cinq suffixés à PTI dont le préfixe est réduit dans le dérivant, quatre ont \bar{V} , dont deux en position non-prétonique. Le cinquième mot est *defamation* avec $\check{V} \sim \bar{V}$. On constate donc que la valeur de la voyelle indiquant l'autonomie phonologique des préfixes est très majoritairement préservée dans la dérivation.

Enfin, nous avons vu au §8.5.1.3.3 que la possibilité de gémination trouvée dans le dérivant était généralement préservée dans le dérivé, à deux exceptions près, *immorality* et *immortality*, que l'on peut attribuer à la position du préfixe dans ces dérivés (non-prétonique) et aux fréquences relatives (les dérivés ont des fréquences proches de leurs dérivants).

Ces différents éléments montrent que le domaine phonologique que forme le préfixe dans toutes ces constructions n'est pas ou très marginalement affecté par les modifications phonologiques déclenchées par l'ajout d'un suffixe.

Partie IV
Conclusions

Nous avons deux objectifs pour cette thèse : un objectif théorique et un objectif empirique. Afin de conclure cette thèse, nous reviendrons ici sur les contributions que nous pensons avoir faites et rassemblerons les questions que ce travail a soulevées et qui devront faire l'objet de recherches futures.

Sur le plan théorique, nous avons pour but de consolider certaines propositions défendues dans l'école de Guierre en rassemblant les arguments pertinents, que nous avons parfois tirés d'approches théoriques très différentes, ainsi que de contribuer au dialogue entre théories en mettant en parallèle différentes propositions. Par la même occasion, cette partie théorique nous a servi de cadre pour l'étude empirique que nous avons menée par la suite.

Ainsi, nous avons commencé par préciser ce que nous entendions par le terme d'accent en nous distinguant des approches pour lesquelles la quasi-totalité des voyelles pleines sont accentuées. Nous n'avons pas pour autant rejeté l'idée qu'il puisse exister une structuration intermédiaire (les pieds), qui semble nécessaire pour rendre compte de phénomènes allophoniques, phonétiques ou distributionnels.

Nous avons présenté des arguments en faveur d'une plus grande prise en compte de l'information orthographique en phonologie et avons défendu que certains phénomènes ne peuvent être expliqués sans cette information. Ainsi, nous intégrons dans notre recherche l'étude d'une grammaire de lecture d'un locuteur idéal alphabétisé.

Nous avons vu que les approches fondant leur analyse de l'accentuation en anglais sur le principe du poids syllabique présentaient des limites théoriques et empiriques. Cela nous a conduit à définir, dans notre cadre théorique, la manière dont la structure segmentale peut influencer l'accentuation. Nous avons défendu l'idée que, dans notre cadre, puisque la valeur des voyelles est conditionnée par leur environnement et par la présence ou l'absence d'accent, la longueur des voyelles présentes dans un mot non-dérivé ne peut déterminer le placement du ou des accent(s) dans ce mot. En effet, cela reviendrait à considérer comme cause de l'accentuation ce qui apparaît comme étant, au moins partiellement, sa conséquence. Aussi, seuls les éléments segmentaux ne dépendant pas de l'accentuation du mot étudié peuvent être traités comme des paramètres déterminant l'accentuation. Du fait de son invariance, la structure consonantique, elle, remplit bien ce critère. Au total, nous n'avons reconnu la possibilité d'une influence de la longueur des voyelles sur le placement accentuel que dans le cadre de la dérivation. En effet, si la prononciation d'un dérivé peut dépendre de celle de son dérivant, la prononciation du dérivant ne peut dépendre de l'accentuation du dérivé.

Sur le plan morphologique, nous nous sommes attaché à définir les notions qui ont servi à l'analyse de nos données. Nous avons également apporté deux contributions théoriques. D'une part, une comparaison des différentes classifications qui ont été proposées pour les affixes en anglais. D'autre part, nous avons rassemblé des arguments phonologiques, phonotactiques, combinatoires ou psycholinguistiques tirés de la littérature en faveur de la reconnaissance d'unités morphologiques sémantiquement opaques.

Enfin, nous avons rassemblé plusieurs arguments en faveur de l'existence de plusieurs co-phonologies en anglais, qui se manifestent notamment par des règles spécifiques dans le placement de l'accent primaire.

Après une revue des principaux travaux de recherche sur l'accent secondaire en anglais, nous avons détaillé les étapes de constitution de notre corpus et avons présenté une analyse détaillée de ces résultats. Si la partie empirique de notre travail a permis d'apporter un certain nombre de réponses sur le fonctionnement de l'accent secondaire, elle a également soulevé un nombre important de questions.

Tout d'abord, nous avons confirmé la nécessité des contraintes rythmiques *CLASH et */00-/, dont nous avons postulé l'application au niveau du domaine phonologique défini par l'unité lexicale. La première n'est enfreinte que dans d'assez rares cas de mots non-dérivés pouvant être accentués /21(-)/, qui sont souvent dissyllabiques et pour lesquels nous avons fait l'hypothèse que l'accent secondaire à l'initiale était la manifestation d'une rétraction à l'initiale en cours. Cette contrainte est également enfreinte dans la trentaine de mots en /021(-)/ relevés dans le corpus. Quant à */00-/, cette contrainte n'est jamais enfreinte dans les mots non-préfixés et ne l'est, dans les préfixés, que si l'on postule que les préfixes séparables ont systématiquement leur propre domaine phonologique lorsqu'ils sont monosyllabiques et attachés à une base ayant deux syllabes prétoniques inaccentuées (e.g. *alphabetical, irregularity, reapplication*). Cependant, nous avons fait l'hypothèse que, dans des conditions que nous n'avons pas réussi à établir, le domaine phonologique du préfixe pouvait fusionner avec celui de sa base, ce qui permettrait de rendre compte de ces violations.

Les éléments que nous avons vus sur les suites d'au moins trois syllabes inaccentuées nous ont amené à considérer *LAPSE comme une contrainte phonétique rejetant les suites d'au moins trois syllabes dont la voyelle est réduite. En effet, les successions de trois syllabes inaccentuées semblent acceptables tant que la seconde comporte une voyelle pleine. Par ailleurs, les phénomènes mis en œuvre pour éviter les suites de trois syllabes dont la voyelle est réduite relèvent de la phonétique (e.g. élisions, compressions) et non de la phonologie.

Du fait de la nature du corpus étudié, nous n'avons, en revanche, pas pu confirmer la validité de la contrainte *H(puisque cela aurait nécessité l'étude des mots en /01(-)/. Nous avons néanmoins pu montrer l'existence d'une règle opposée de conditionnement de la valeur de la voyelle pour les voyelles monographe autres que <u> suivies de C dans la position initiale prétonique. Cette règle, que nous avons appelée « règle de l'initiale prétonique », prévoit que ces voyelles soient réalisées \bar{V} dans cette position. Bien qu'ayant un rendement faible, cette règle a une efficacité de 92%. Nous avons avancé qu'il ne s'agissait pas nécessairement d'une règle spécifique à la voyelle accentuée /2/ et non /1/ puisque seul l'accent /2/ semble pouvoir apparaître en position prétonique. Au sein de l'organigramme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée proposé par J.-M. Fournier (voir Figure 2), cette règle s'ajouterait aux règles de rang du second groupe, entre la règle de la pénultième et la règle de Luick (voir la partie pertinente de l'organigramme modifiée dans la Figure 21 ci-dessous).

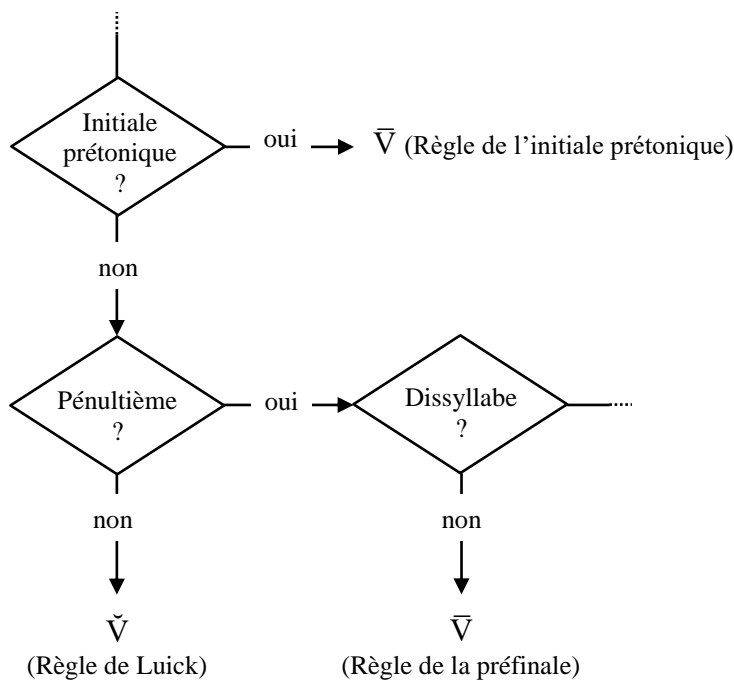


Figure 21. Intégration de la règle de l'initiale prétonique à l'organigramme de détermination de la valeur de la voyelle accentuée

Sur le plan de la valeur de la voyelle accentuée /2/, nous avons confirmé l'analyse de J.-M. Fournier (1994) selon laquelle un seul système de règles permet de rendre compte de la valeur de la voyelle accentuée, quel que soit le degré d'accent de celle-ci. Ainsi, la valeur de la voyelle accentuée /2/ dans les non-dérivés est bien \check{V} pour les voyelles monographe autres que <u> suivies de C et non-prétoniques, comme le prédit la règle de Luick. Cette règle permet également de rendre compte de la majorité des suffixés à accent déplacé dont la voyelle

accentuée /2/ est inaccentuée et réduite dans le dérivant, bien qu'on relève des exceptions avec \bar{V} (e.g. *demolition*, *emissivity*, *resistivity*). Nous avons vu que ces exceptions étaient liées à la présence d'une voyelle pleine en deuxième syllabe, ce qui appelle à une étude plus approfondie de la position /201(-)/ et de l'interaction entre les deux premières syllabes afin de déterminer si une relation de dépendance peut être mise en évidence.

Par ailleurs, nous avons vu que l'isomorphisme dérivationnel permet de rendre compte de la très grande majorité des dérivés et que, lorsqu'une variante absente du dérivant apparaît dans le dérivé, il s'agit toujours de \check{V} , ce qui confirme qu'il s'agit de la valeur par défaut dans la position non-prétonique.

Nous avons aussi vu que, dans les dérivés à accent déplacé, la valeur de la voyelle accentuée /2/ est toujours identique à celle du dérivant si au moins une variante utilisable (c'est-à-dire non-réduite) est disponible. On constate donc que la logique structurelle qui impose la non-préservation de l'accent en deuxième syllabe du dérivant et entraîne l'apparition d'un accent /2/ à l'initiale n'affecte pas la logique isomorphique sur le plan de la valeur des voyelles.

Sur le plan accentuel, nous avons vu que les non-dérivés non-préfixés ou à POI respectent très largement les contraintes rythmiques générales, à l'exception des quelques 200 mots accentués /21(-)/. Une étude plus large incluant les mots en /01(-)/ permettrait d'évaluer la proportion de mots pouvant porter un accent /2/ initial et devrait pouvoir apporter des éléments quant aux paramètres déterminant la présence de cet accent. Dans le cas des non-dérivés ayant deux syllabes prétoniques, le respect de *CLASH est absolu : ils sont toujours accentués /201(-)/.

L'étude des non-dérivés ayant au moins trois syllabes prétoniques présente un intérêt particulier puisque la position de l'accent /2/ y est moins contrainte par *CLASH et qu'on devrait pouvoir y observer les schémas par défaut de placement de l'accent /2/. Les données étudiées ne nous permettent pas de confirmer le rôle de la structure segmentale dans l'assignation de l'accent secondaire que rapporte l'essentiel de la littérature. En revanche, nous avons relevé une tendance à l'accentuation /02-/ pour les préfixés à POI monosyllabique qui n'avait pas été rapportée précédemment. Les non-préfixés sont, quant à eux, majoritairement accentués à l'initiale.

Ces schémas par défaut sont partagés par l'ensemble des mots étudiés, qu'ils appartiennent au vocabulaire étranger, savant ou général. Ceci conforte l'idée selon laquelle l'accent secondaire est compensatoire : il semble en effet s'agir globalement (hors préfixés séparables) d'un réflexe

germanique visant à maintenir l'accent démarcatif initial. Dès lors, un tel mécanisme compensatoire a, en tant que tel, précisément pour objet d'unifier l'ensemble des vocabulaires, quelles que soient les logiques, et en particulier les logiques non-germaniques, présidant au placement de l'accent principal.

Parmi les dérivés suffixaux non-préfixés ou à POI, le positionnement de l'accent dépend très majoritairement de l'isomorphisme avec le dérivant, qui ne semble limité de façon quasi-systématique que par *CLASH. Cette limitation se manifeste par l'absence totale de mots accentués /2021(-)/ lorsque le dérivant est accentué /201(-)/ et dans les dérivés ayant deux syllabes prétoniques et dont le dérivant est accentué en deuxième syllabe, qui sont accentués /201(-)/ dans 89% des cas.

Les cas exceptionnels en /021(-)/ sont peu nombreux (une trentaine) et sujets à une forte variation, puisque seuls cinq mots sur 30 n'ont pas au moins une variante en /201(-)/, ce qui témoigne de l'irrégularité de ce schéma accentuel. Nous avons vu que ce dernier dépendait de la présence d'un C₂ à droite de la deuxième voyelle du dérivant ainsi que de la fréquence relative du dérivant et du dérivé, si l'on prend en considération la fréquence du dérivant le plus fréquent dans les cas où un dérivant distant est attesté. À notre connaissance, c'est la première fois qu'une analyse détaillée des paramètres déterminant l'apparition de ce schéma a été menée.

Pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques et plus, l'isomorphisme est la force majeure déterminant le placement de l'accent /2/. Les rares exceptions relevées sont toutes des cas de non-préservation en deuxième syllabe. Contrairement aux travaux de Collie (2007, 2008), nous n'avons pas relevé d'effet de la fréquence relative permettant de rendre compte de ces exceptions, ce qui est attribuable notamment aux différents choix de sélection des données que nous avons fait (les préfixés séparables et les composés savants ne sont pas inclus dans notre analyse) ainsi qu'aux différences entre le dictionnaire utilisé par Collie (EPD) et celui que nous avons utilisé (LPD). Dans nos données, nous avons relevé que la présence d'un POI monosyllabique ainsi qu'une deuxième syllabe plus proéminente que la première dans le dérivant favorisaient la préservation en deuxième syllabe.

Par ailleurs, l'étude des suffixés pouvant être analysés comme des suffixés par substitution ou des co-suffixés a montré que la première analyse était préférable puisque la position de l'accent /2/ ainsi que la valeur de la voyelle accentuée /2/ de ces mots ne peuvent être expliquées sans référence à la prononciation de leurs dérivants. De plus, dans nos analyses de la préservation exceptionnelle en /021(-)/ et des échecs de préservation en deuxième syllabe

pour les suffixés ayant trois syllabes prétoniques, nous n'avons pas relevé de différence significative entre les dérivés par substitution et les dérivés par juxtaposition.

À travers de l'analyse de l'accent secondaire, nous avons analysé le comportement phonologique des différents types de préfixes.

Nous avons vu que les POI monosyllabiques avaient tendance à « rejeter » l'accent puisque les mots non-dérivés en contenant ont tendance à être accentués /02-/ et que les mots dérivés ayant trois syllabes prétoniques préservent mieux l'accent en deuxième syllabe que les non-préfixés.

La présence courante de suites d'accents adjacents dans les constructions à préfixe monosyllabique transparent a été analysée comme un indice que ce type de préfixe pouvait former son propre domaine phonologique. Nous avons noté que de telles suites d'accents étaient plus stables devant /2/ que devant /1/. Cette analyse a été complétée par l'analyse de deux indices complémentaires : le fait que les préfixes monosyllabiques transparents à voyelle finale sont toujours réalisés avec une \bar{V} et la possibilité de gémination pour les préfixes à consonne finale. Dans le cas de la gémination, nous avons vu que cet indice pouvait être affecté par le schéma accentuel du mot étudié, le préfixe considéré et le caractère dérivé ou non-dérivé du mot. En revanche, nous n'avons pas retenu la présence de [h] suivi d'une voyelle réduite à la suite d'un préfixe monosyllabique comme indice de l'autonomie phonologique de ce préfixe du fait du faible nombre de mots concernés et du manque de fiabilité de cet indice.

Enfin, nous avons relevé le comportement particulier de paires antonymiques préfixées dans lesquelles seul l'un des membres de la paire peut recevoir un accent sur son préfixe (e.g. *debark* ↔ *embark*, *decrease* ↔ *increase*, *regress* ↔ *progress*). Nous avons supposé que cette différence était attribuable au fait que le membre de la paire pouvant recevoir un accent sur son préfixe était le terme marqué de la paire et qu'il s'agissait d'une forme d'accent contrastif lexicalisé. Cette analyse semble confortée par les fréquences relatives des membres de la paire puisque, dans 12 sur 13 paires étudiées, le terme non-marqué est bien plus fréquent que le terme marqué. Cependant, nous avons vu que cette différence pouvait être attribuable à d'autres facteurs comme la fréquence absolue ou la transparence sémantique des préfixes. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour mieux comprendre le comportement accentuel de ces paires antonymiques.

Enfin, nous avons vu que l'autonomie phonologique des préfixes transparents était bien transmise aux dérivés lors d'une suffixation. Nous avons cependant relevé que les constructions à PTI dérivées étaient plus susceptibles de présenter des suites d'accents adjacents que leurs

dérivants du fait de l'apparition d'un accent secondaire sur leur préfixe, que nous n'avons pas su expliquer. Nous avons cependant pu noter que l'apparition d'un accent secondaire sur le préfixe dans le dérivé était plus courante devant /2/ que devant /1/, ce qui est cohérent avec l'observation faite, pour les constructions à gauche, que l'accent sur un préfixe transparent monosyllabique a tendance à être plus stable si celui-ci est suivi de /2/ que s'il est suivi de /1/.

En somme, nous avons pu confirmer la plupart des analyses sur l'accent secondaire en anglais mais avons aussi mis à jour des phénomènes et des interactions entre variables qui n'avaient pas été relevées auparavant. De nombreuses questions restent sans réponse et appellent des recherches supplémentaires.

Ainsi, il faudrait mener une étude large des mots accentués /01(-)/ afin de déterminer les conditions d'apparition d'un accent secondaire dans les non-préfixés ou les préfixés à POI, dérivés ou non.

Il faudrait compléter la présente étude par l'analyse des mots à racine savante afin de vérifier si leur invariance accentuelle se manifeste bien par une position stable de l'accent secondaire, indépendamment de l'isomorphisme dérivationnel.

On pourrait également compléter cette étude par une étude des noms propres afin d'établir s'il existe des différences entre ces derniers et les mots non-analysables que nous avons étudiés.

Il pourra être intéressant de comparer les variétés d'anglais. En effet, dans notre relevé des données, il nous a semblé que l'anglais américain présentait plus de mots accentués /021(-)/. Par exemple, nous avons exclu *attende*, *parole* et *select* car l'OED les classe comme principalement utilisés en anglais américain et certains mots accentués uniquement /201(-)/ en anglais britannique peuvent avoir /021(-)/ en anglais américain selon LPD (e.g. *conductivity*, *productivity*).

Il nous semble qu'une étude détaillée de la position /201(-)/ est nécessaire afin de déterminer ce qui conditionne la réduction dans cette position (e.g. isomorphisme, structure consonantique, fréquence) et de comprendre les interactions phonologiques entre les deux premières syllabes. Ceci pourrait permettre de mieux comprendre les exceptions à la règle de Luick que nous avons relevées parmi les dérivés à accent déplacé, de déterminer si la présence d'une voyelle pleine dans cette position peut être utilisée pour déterminer le statut d'un préfixe monosyllabique en première syllabe ou encore de vérifier que la fréquence relative permet de rendre compte de la

préservation ou de la réduction d'une voyelle accentuée dans le dérivant (e.g. *consérve* → *còns[ə]vátion* vs *confórm* → *cònf[ɔ:]mátion*).³⁴⁷

Nous avons vu que les paires antonymiques préfixées nécessitaient une analyse plus large afin de déterminer le rôle de la fréquence relative, la fréquence absolue et de la transparence des préfixes.

Enfin, les résultats rapportés sur la fréquence relative et la préservation accentuelle appellent des études supplémentaires portant sur d'autres variétés d'anglais et/ou ayant recours à une plus grande diversité de sources dictionnairiques. De plus, puisque nous avons relevé un effet de la fréquence des dérivants distants dans l'apparition du schéma /021(-)/, il faudra déterminer si cela peut se manifester dans d'autres conditions et établir formellement ce que cela implique en termes d'accès lexical.

³⁴⁷ Une inspection préliminaire des données suggère que cela est bien le cas, mais uniquement dans les cas pour lesquels la deuxième voyelle est suivie de <rC>, soit une trentaine de mots. Dans le reste des cas, la réduction semble prévaloir devant C et C⁰ alors que les voyelles restent pleines devant C₂.

Bibliographie

- ABASQ, V. (2007). *Préfixation et particules adverbiales en anglais contemporain : étude du comportement accentuel*. Thèse de Doctorat. Université de Tours.
- ABASQ, V. (2009). Pre- et post- en anglais contemporain : sémantisme et comportement accentuel. *Corela* [En ligne], 7–1. URL : <http://corela.revues.org/145>
- ABASQ, V. DABOUIS, Q. FOURNIER, J.-M. FOURNIER, P. GIRARD, I. MARTIN, M. & VANHOUTTE, S. (2012). *Stress in Dissyllabic Verb/Noun Pairs*. Poster présenté lors du 20^{ème} Manchester Phonology Meeting à l'Université de Manchester (25-27 mai).
- ABERCROMBIE, D. (1976). Stress and Some Other Terms. *Work in Progress*, (9), 51–53.
- AITCHISON, J. (1987). *Words in the Mind: An Introduction to the Mental Lexicon*. Cambridge, MA : Basil Blackwell.
- ALBER, B. (2005). Clash, Lapse and directionality. *Natural Language and Linguistic Theory*, 23(2000), 485–542.
- ALBRIGHT, A. (2011). Paradigms. In M. Van Oostendorp, C. J. Ewen, & E. Hume (Eds.), *The Blackwell Companion to Phonology (vol. 4 : Phonological Interfaces)* (pp. 1972–2001). Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- ANDERSON, S. R. (1981). Why phonology isn't "natural." *Linguistic Inquiry*, (12), 493–539.
- ANDERSON, S. R. (1992). *A-Morphous Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- ANTTILA, A. (2002). Morphologically conditioned phonological alternations. *Natural Language & Linguistic Theory*, 20(1), 1–42.
- ARNDT-LAPPE, S. & PLAG, I. (2013). The role of prosodic structure in the formation of English blends. *English Language and Linguistics*, 17(3), 537–563.
- ARONOFF, M. (1976). *Word Formation in Generative Grammar*. Cambridge, MA : MIT Press.
- ASHLEY, K. C. DISCH, L. FORD, D. C. MACSAVENY, E. PARKER, S. UNSETH, C. ... YODER, B. (2010). How many constraints are there? A preliminary inventory of OT phonological constraints. *Graduate Institute of Applied Linguistics Occasional Papers in Applied Linguistics*, (9).
- BALLIER, N. & MARTIN, P. (2010). *Corrélat prosodiques et acoustiques de la syllabification : le cas du français et de l'anglais*. Communication réalisée lors des 8èmes Rencontres Internationales du Réseau Français de Phonologie à l'Université d'Orléans.
- BAUER, L. (1983). *English Word-Formation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- BAUER, L. (2003). The Phonotactics of Some English Morphology. In H. G. Jacobsen, D. Bleses, T. O. Madsen, & P. Thomsen (Eds.), *Take Danish for Instance. Linguistic studies in honour of Hans Basbøll presented on the occasion of his 60th birthday 12 July 2003*. (pp. 1–8). Odense : University Press of Southern Denmark.
- BAUER, L. LIEBER, R. & PLAG, I. (2013). *The Oxford reference guide to English Morphology*. Oxford : Oxford University Press.

- BENUA, L. (1997). *Transderivational Identity: Phonological Relations between Words*. Thèse de Doctorat. University of Massachusetts.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (1998). Prosodic optimization: the Middle English length adjustment. *English Language and Linguistics*, 2, 169–198.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (1999). *Constraint Interaction in Language Change: Quantity in English and Germanic*. Thèse de Doctorat. University of Manchester.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2003). The acquisition of phonological opacity. In J. Spenader, A. Eriksson, & Ö. Dahl (Eds.), *Variation within Optimality Theory: Proceedings of the Stockholm Workshop on "Variation within Optimality Theory"* (pp. 25–36). Stockholm : Department of Linguistics, Stockholm University.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2007). *On the Nature of the Cycle*. Communication lors du 15^{ème} Manchester Phonology Meeting à l'Université de Manchester (25 mai). [Consulté le 15/05/2015]. URL : <http://www.bermudez-otero.com/15mfm.pdf>
- BERMUDEZ-OTERO, R. (2011). Cyclicity. In M. van Oostendorp, C. J. Ewen, E. Hume, & K. Rice (Eds.), *The Blackwell Companion to Phonology (vol. 4: Phonological Interfaces)* (pp. 2019–2048). Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2012). The Architecture of Grammar and the Division of Labour in Exponence. In J. Trommer (Ed.), *The Morphology and Phonology of Exponence* (pp. 8–83). Oxford : Oxford University Press.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2013a). The Spanish lexicon stores stems with theme vowels, not roots with inflectional class features. *Probus*, 25(1), 3–103.
- BERMUDEZ-OTERO, R. (2013b). The Stem-Level Syndrome. Communication au département de linguistique de l'Université de Pennsylvanie. URL : <http://bermudez-otero.com/stemlevel.pdf>
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2015). Amphichronic explanation and the life cycle of phonological processes. In P. Honeybone & J. Salmons (Eds.), *The Oxford handbook of historical phonology*. (pp. 374–399). Oxford : Oxford University Press.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. (2016). Stratal Phonology. In S. J. Hannahs & A. R. K. Bosch (Eds.), *The Routledge Handbook of Phonological Theory*. Abingdon : Routledge.
- BERMÚDEZ-OTERO, R. & LUÍS, A. R. (2009). Cyclic domains and prosodic spans in the phonology of European Portuguese functional morphs. Communication lors de la 6^{ème} Old World Conference in Phonology à l'Université d'Edinbourg (24 janvier). [Consulté le 24/09/2015]. URL : <http://www.bermudez-otero.com/bermudez-otero&luis.pdf>
- BERMUDEZ-OTERO, R. & MCMAHON, A. (2006). English Phonology and Morphology. In J. Trommer (Ed.), *The Handbook of English Linguistics* (pp. 382–410). Oxford : Oxford University Press.
- BLEVINS, J. (1995). The Syllable in Phonological Theory. In J. A. Goldsmith (Ed.), *The Handbook of Phonological Theory* (pp. 206–244). London : Blackwell.
- BOLINGER, D. (1961). Contrastive Accent and Contrastive Stress. *Language*, 1(37), 83–96.
- BOLINGER, D. (1986). *Intonation and its Parts*. Stanford : Stanford University Press.
- BOOIJ, G. (1983). Principles and parameters in Prosodic Phonology. *Linguistics*, 21, 249–280.

- BOOIJ, G. (1988). Review of Marina Nespov and Irene Vogel, *Prosodic Phonology*. *Journal of Linguistics*, 24(2), 515–525.
- BOOIJ, G. (2005). The Interface between Morphology and Phonology. A comment on Ellen Kaisse, “Word formation and phonology.” *Skase Journal of Theoretical Linguistics*, (2), 17–25.
- BOOIJ, G. (2007). *The Grammar of Words: An Introduction to Linguistic Morphology* (2^{ème} édition). New York : Oxford University Press.
- BOOIJ, G. & RUBACH, J. (1984). Morphological and Prosodic Domains in Lexical Phonology. *Phonology Yearbook*, 1, 1-27.
- BOUZON, C. (2004). *Rythme et structuration prosodique en anglais britannique contemporain*. Thèse de Doctorat. Université Aix-Marseille I.
- BREWER, J. B. (2008). *Phonetic Reflexes of Orthographic Characteristics in Lexical Representation In the Graduate College*. Thèse de Doctorat. University of Arizona.
- BÜRKI, A. SPINELLI, E. & GARETH GASKELL, M. (2012). A written word is worth a thousand spoken words: The influence of spelling on spoken-word production. *Journal of Memory and Language*, 67(4), 449–467.
- BURZIO, L. (1994). *Principles of English Stress*. New York : Cambridge University Press.
- BURZIO, L. (2007). Phonology and Phonetics of English Stress and Vowel Reduction. *Language Sciences*, 29(2–3), 154–176.
- BYBEE, J. (2001). *Phonology and Language Use*. Cambridge : Cambridge University Press.
- CARR, P. (1999). *English Phonetics and Phonology*. Oxford : Basil Blackwell.
- CARR, P. (2000). Vowel Length in Standard Scottish English. In *10ème Colloque d’Avril sur l’anglais oral* (pp. 13–24). Villetaneuse: Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- CARR, P. & HONEYBONE, P. (2007). English phonology and linguistic theory: an introduction to issues, and to “Issues in English Phonology.” *Language Sciences*, 29, 117–153.
- CARVALHO, J. B. DE NGUYEN, N. & WAUQUIER, S. (2010). *Comprendre la phonologie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- CHÉREAU, C. GASKELL, M. G. & DUMAY, N. (2007). Reading Spoken Words: Orthographic Effects in Auditory Priming. *Cognition*, 102(3), 341–60.
- CHEVROT, J.-P. (2015). *Orthographe et phonologie : réciprocity des influences et équilibrage lors du développement du langage*. Communication lors des 13^{èmes} rencontres du Réseau Français de Phonologie à l’Université Bordeaux-Montaigne (29 Juin - 1^{er} Juillet).
- CHO, H. (2004). Frequency and stress preservation : Encoding Frequency in OT. *SNU Working Papers in English Language and Linguistics*, 3.
- CHOMSKY, N. (1986). *Knowledge of Language: Its Nature, Origin and Use*. New York : Praeger Publishers.
- CHOMSKY, N. & HALLE, M. (1968). *The Sound Pattern of English*. Cambridge, MA, London, England : MIT Press.
- CHUNG, S. (1983). Transderivational Constraints in Chamorro Phonology. *Language*, 59(1), 35–66.

- CLEMENTS, G. N. (1990). The Role of the Sonority Cycle in Core Syllabification. In J. Kingston & M. E. Beckman (Eds.), *Papers in Laboratory Phonology I: Between the Grammar and the Physics of Speech* (pp. 283–333). Cambridge : Cambridge University Press.
- COATES, R. (1999). *Word Structure*. New York : Routledge.
- COLLIE, S. (2007). *English Stress Preservation and Stratal Optimality Theory*. Thèse de Doctorat. University of Edinburgh.
- COLLIE, S. (2008). English Stress Preservation: the Case for “Fake Cyclicity.” *English Language and Linguistics*, 12(3), 505–532.
- CRUTTENDEN, A. (2014). *Gimson’s Pronunciation of English* (8^{ème} édition). Oxon & New York : Routledge.
- CURETON, R. D. (1992). *Rhythmic Phrasing in English Verse*. New York : Longman.
- CUTLER, A. & CARTER, D. M. (1987). The Predominance of Strong Initial Syllables in the English Vocabulary. *Computer Speech & Language*, 2(3–4), 133–142.
- DABOUIS, Q. (en préparation). English Phonology and the Literate Speaker: Some Implications for Lexical Stress. In J. Durand, A. Przewozny, & E. Yamada (Eds.), *English Word Stress: Theories, Data and Variation*.
- DABOUIS, Q. (2012). *Accentuation et contrainte en anglais contemporain : le cas des adjectifs suffixés en -al*. Mémoire de Master. Université de Tours.
- DABOUIS, Q. (2014). English Stress and Underlying Representations. *Proceedings of the First Postgraduate and Academic Researchers in Linguistics at York*, (1), 1–15.
- DABOUIS, Q. (2016). Is the Adjectival Suffix -al a Strong Suffix ? *Anglophonia* [En ligne], 21. URL : <http://anglophonia.revues.org/754>
- DABOUIS, Q. & FOURNIER, J. (en préparation). Disyllables and Syllable Weight. In J. Durand, A. Przewozny, & E. Yamada (Eds.), *English Word Stress: Theories, Data and Variation*.
- DABOUIS, Q. FOURNIER, J.-M. FOURNIER, P. & MARTIN, M. (en préparation). English Word Stress and the Guierrian School. In J. Durand, A. Przewozny, & E. Yamada (Eds.), *English Word Stress: Theories, Data and Variation*.
- DABOUIS, Q. FOURNIER, J.-M. & MARTIN, M. (2014). Testing Parameters for Stress Placement : The Case of Dissyllabic Prefixed Verb / Noun Pairs. Poster présenté à la 11^{ème} Old world Conference in Phonology à l’université de Leiden (22-25 Janvier). URL : <http://www.jeanmichelfournier.com/Files/Other/2014%20OCP%20Testing%20parameters%20of%20stress%20placement.pdf>
- DAHAK, A. (2006). Quel statut pour un corpus “ oral ” écrit ? Le dictionnaire de prononciation comme corpus (quasi-) exhaustif de la langue . In *Actes des IX^{èmes} rencontres Jeunes Chercheurs de l’Ecole Doctorale 268 “Langage et Langues”* (pp. 1–5). Paris: Université de la Sorbonne Nouvelle.
- DAHAK, A. (2011). *Etude diachronique, phonologique et morphologique des syllabes inaccentuées en anglais contemporain*. Thèse de Doctorat. Université de Paris Diderot.
- DAVIS, S. & CHO, M.-H. (2003). The distribution of aspirated stops and /h/ in American English and Korean: an alignment approach with typological implications. *Linguistics*, 41(4), 607–652.
- DE SAUSSURE, F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Paris : Payot.

- DERWING, B. L. (1992). Orthographic Aspects of Linguistic Competence. In *The Linguistics of Literacy* (pp. 193–210). Amsterdam - Philadelphia: John Benjamins Publishing.
- DESCHAMPS, A. (1982). L'orthographe de l'anglais est-elle phonologique? In *Colloque d'avril sur l'anglais oral* (pp. 68–96). Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- DESCHAMPS, A. (1994). *De l'écrit à l'oral et de l'oral à l'écrit*. Paris : Ophrys.
- DESCHAMPS, A. DUCHET, J.-L. FOURNIER, J.-M. & O'NEIL, M. (2004). *English Phonology and Graphophonemics*. Paris : Ophrys.
- DESCHAMPS, A. & O'NEIL, M. (2007). Obituary: Lionel Guierre. *Language Sciences*, (29), 492–495.
- DI SCIULLO, A.-M. & WILLIAMS, E. (1987). *On the Definition of Word*. Cambridge, MA: MIT Press.
- DIXON, R. M. W. (1977). Some Phonological Rules in Yidiny. *Linguistic Inquiry*, 8(1), 1–34.
- DOMAHS, U. PLAG, I. & CARROLL, R. (2014). Word Stress Assignment in German, English and Dutch: Quantity-Sensitivity and Extrametricality Revisited. *The Journal of Comparative Germanic Linguistics*, 17(1), 59–96.
- DOWNING, L. & KADENGE, M. (2015). How Many Prosodic Constituents? *Paper Presented at the 2015 MFM Conference at the University of Manchester*.
- DUANMU, S. (2010). Onset and the Weight-Stress Principle in English. In *Linguistic essays in honor of Professor Tsu-Lin Mei on his 80th birthday* (pp. 1–31).
- DUCHET, J.-L. (1994). *Code de l'anglais oral* (2^{ème} édition). Paris : Ophrys.
- DUFFELL, M. J. (2008). *A New History of the English Metre*. London : Legenda.
- EDDINGTON, D. & ELZINGA, D. (2008). The Phonetic Context of American English Flapping : Quantitative Evidence, *51*(3), 245–266.
- EHRI, L. C. & WILCE, L. S. (1980). The Influence of Orthography on Reader's Conceptualization of the Phonemic Structure of Words. *Applied Psycholinguistics*, 2, 371–385.
- ELENBAAS, N. & KAGER, R. (1999). Ternary rhythm and the lapse constraint. *Phonology*, 16(3), 273–329.
- EMBICK, D. (2010). *Localism versus Globalism in Morphology and Phonology*. Cambridge, MA : MIT Press.
- FIDELHOLTZ, J. (1975). Word Frequency and Vowel Reduction in English. *Chicago Linguistic Society*, 11, 200–213.
- FITT, S. (1996). Syllable Weight, Stress Patterns and Nativisation. In *Proceedings of the Edinburgh Linguistics Department Conference* (pp. 40–51). University of Edinburgh.
- FODOR, J. (1983). *The Modularity of the Mind*. Cambridge, MA : MIT-Bradford.
- FORSTER, K. I. & AZUMA, T. (2000). Masked priming for prefixed words with bound stems: Does submit prime permit? *Language and Cognitive Processes*, 15(4–5), 539–561.

- FOURNIER, J.-M. (1990). Analogie et isomorphisme, conflits et conspirations. In *5ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 74–87). Villetaneuse : Université Paris-Nord : CELDA, diffusion APLV.
- FOURNIER, J.-M. (1992). Théorie et enseignement : l'accent en 10 questions. In *6ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 73–98). Villetaneuse : Université Paris-Nord: CELDA, diffusion APLV.
- FOURNIER, J.-M. (1994). La prononciation de la voyelle accentuée /2/en anglais RP. In *7ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 151–169). Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- FOURNIER, J.-M. (1996). La reconnaissance morphologique. In *8ème Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 45–75). Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- FOURNIER, J.-M. (1997). *(I) Synthèse - Dossier en vue de l'habilitation à diriger les recherches*. Université de Paris 7.
URL : <http://www.jeanmichelfournier.com/Files/Other/1997%20HDR.pdf>
- FOURNIER, J.-M. (1998). Que contraignent les terminaisons contraignantes ? In *Topiques, Nouvelles recherches en linguistique anglaise, Travaux XCIII du CIEREC*. Université de Saint-Etienne.
- FOURNIER, J.-M. (2007). From a Latin syllable-driven stress system to a Romance versus Germanic morphology-driven dynamics: in honour of Lionel Guierre. *Language Sciences*, 29, 218–236.
- FOURNIER, J.-M. (2010a). *Accentuation lexicale et poids syllabique en anglais : l'analyse erronée de Chomsky et Halle*. Communication lors des 8^{èmes} rencontres du Réseau Français de Phonologie à l'université d'Orléans (juillet). URL : <http://www.jeanmichelfournier.com/Files/Other/2010%20PP%20RFP%20Accent%20et%20poids%20syllabique.pdf>
- FOURNIER, J.-M. (2010b). *Manuel d'anglais oral*. Paris : Ophrys.
- FOURNIER, J.-M. (2012). Accentuation lexicale de l'anglais et reconnaissance morphologique : Le “mystère” des préfixes. Communication lors des 10^{èmes} rencontres du Réseau Français de Phonologie à Paris (25-27 juin).
- FOURNIER, P. (2011a). *Accentuation et prononciation des suffixés en -ous en anglais contemporain*. Thèse de Doctorat. Université de Tours.
- FOURNIER, P. (2011b). *Transcription et formalisation de l'accentuation des mots “italiens” en anglais contemporain*. Communication lors du 25ème Colloque du CERLICO à l'université d'Orléans (27-28 mai).
- FOX, A. (2000). *Prosodic Features and Prosodic Structure*. New York : Oxford University Press.
- FRY, D. B. (1955). Duration and Intensity as Physical Correlates of Linguistic Stress. *Journal of the Acoustical Society of America*, (27), 765–769.
- FRY, D. B. (1958). Experiments in the Perception of Stress. *Language and Speech*, (1), 126–152.
- FUDGE, E. (1984). *English Word Stress*. London : G. Allen & Unwin.

- GIEGERICH, H. J. (1992). The Limits of Phonological Derivation: Spelling Pronunciations and Schwa in English. *Linguistische Berichte*, 142, 413–436.
- GIEGERICH, H. J. (1999). *Lexical Strata in English: Morphological Causes, Phonological Effects*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GIRARD, I. (2007). *Isomorphisme en anglais contemporain : étude de quelques suffixes*. Thèse de Doctorat. Université de Tours.
- GREEN, A. (2007). Phonology Limited. *Linguistics in Potsdam*, 27. Universitätsverlag Potsdam.
- GUIERRE, L. (1975). *Drills in English Stress Patterns: Ear and Speech Training Drills and Tests for Students of English as a Foreign Language* (3^{ème} édition). Paris : Armand Colin - Longman.
- GUIERRE, L. (1979). *Essai sur l'accentuation en anglais contemporain : Eléments pour une synthèse*. Thèse de Doctorat. Université Paris-VII.
- GUIERRE, L. (1984). *Drills in English Stress Patterns: Ear and Speech Training Drills and Tests for Students of English as a Foreign Language* (4^{ème} édition). Londres : A. Colin - Longman.
- GUIERRE, L. (1987). *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris : Longman France.
- GUIERRE, L. (1988). Les orphelins de la suffixation. In *4^{ème} Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 147–152). Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- GUIERRE, L. (1990). Mots composés anglais et agrégats consonantiques. In *5^{ème} Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 59–72). Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- GUIERRE, L. (2000). Pourquoi la morpho-phonologie. *Publications de l'Université de Pau*, 32–46.
- GUREVICH, N. (2001). A Critique of Markedness-Based Theories in Phonology. *Studies in the Linguistic Sciences*, 31(2), 89–114.
- GUSSENHOVEN, C. (1991). The English Rhythm Rule as an accent deletion rule. *Phonology*, 8, 1–35.
- GUSSENHOVEN, C. (2004). *The Phonology of Tone and Intonation*. Cambridge : Cambridge University Press.
- GUSSENHOVEN, C. (2011). Sentential Prominence in English. In M. Van Oostendorp, C. J. Ewen, E. Hume, & K. Rice (Eds.), *The Blackwell Companion to Phonology (vol. 2: Suprasegmental and Prosodic Phonology)*2 (pp. 2778–2806). Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- GUSSENHOVEN, C. & JACOBS, H. (2005). *Understanding Phonology* (2^{ème} édition). London, New York : Hodder Arnold.
- GUYOT-TALBOT, A. (2004). Les frontières de la préfixation : problèmes d'identification et de recouvrements. Préfixes et quasi-lexèmes. In *12^{ème} Colloque d'Avril sur l'anglais oral* (pp. 71–92). Villetaneuse : Université de Paris-Nord, CELDA, diffusion APLV.
- HALLE, M. (1973). Stress rules in English: a new version. *Linguistic Inquiry*, 4, 451–464.
- HALLE, M. (1998). The Stress of English Words 1968–1998. *Linguistic Inquiry*, 29(4), 539–568.

- HALLE, M. & KENSTOWICZ, M. (1991). The Free Element Condition and cyclic versus noncyclic stress. *Linguistic Inquiry*, 22(3), 457–501.
- HALLE, M. & KEYSER, S. (1971). *English Stress: Its Form, Its Growth, and its Role in Verse*. New York : Harper & Row.
- HALLE, M. & MARANTZ, A. (1993). Distributed Morphology and the Pieces of Inflection. *The View from Building 20: Essays in Honor of Sylvain Bromberger*, 111–176.
- HALLE, M. & MOHANAN, K. P. (1985). Segmental Phonology of Modern English. *Linguistic Inquiry*, (16), 57–116.
- HALLE, M. & VERGNAUD, J.-R. (1987). *An Essay on Stress*. Cambridge, MA : MIT.
- HAMANN, S. & COLOMBO, I. (en préparation). The Role of Orthography in the Borrowing of English Intervocalic Consonants into Italian: A Formal Account.
- HAMMOND, M. (1989). Cyclic Secondary Stresses in English. In *Proceedings of the annual meeting of the West Coast Conference on Formal Linguistics* (Vol. 8, pp. 139–153). Stanford, California : Stanford Linguistics Association, Stanford University.
- HAMMOND, M. (1999). *The Phonology of English: A Prosodic Optimality-Theoretic Approach*. (J. Durand, Ed.). Oxford : Oxford University Press.
- HAMMOND, M. (2003). Frequency, cyclicity, and optimality. [Consulté le 21/12/2012] University of Arizona. URL : <http://www.u.arizona.edu/~hammond/kslides.pdf>
- HAMMOND, M. (2006). Prosodic Phonology. In B. Aarts & A. McMahon (Eds.), *Handbook of English Linguistics* (pp. 411–432). Malden : Blackwell.
- HANNISDAL, B. (2015). A Corpus-based Study of /t/-flapping in American English Broadcast Speech. Communication lors de la conférence PAC 2015 (Phonologie de l'Anglais Contemporain) à l'université Toulouse Jean Jaurès (9-13 avril).
- HANOTE, S. VIDEAU, N. & ZUMSTEIN, F. (2010). Les préfixes anglais un- et de- : Etude phonétique et acoustique. *Corela* [En ligne], HS-9. URL : <http://corela.revues.org/1081>
- HARRIS, J. (1994). *English Sound Structure*. Oxford : Blackwell.
- HARRIS, J. (2004). Release the captive coda: the foot as a domain of phonetic interpretation. In J. K. Local, R. Ogden & R.A.M. Temple (Eds.). *Phonetic Interpretation* (pp. 103-129). Cambridge : Cambridge University Press.
- HARRIS, J. (2013). Wide-domain r -effects in English. *Journal of Linguistics*, 49(2), 329–365.
- HARRIS, J. & GUSSMANN, E. (1998). Final codas: why the west was wrong. In E. Cyran (Ed.), *Structure and Interpretation. Studies in Phonology* (pp. 139–162). Lublin: Folium.
- HASPELMATH, M. (2002). *Understanding Morphology*. Londres : Arnold.
- HASPELMATH, M. (2006). Against Markedness (and what to replace it with). *Journal of Linguistics*, 42(1), 25–70.
- HAY, J. (2001). Lexical Frequency in Morphology: Is Everything Relative? *Linguistics*, 28(6), 1041–70.
- HAY, J. (2003). *Causes and Consequences of Word Structure*. London : Routledge.
- HAY, J. & BAAYEN, H. (2002). Parsing and Productivity. In G.E. Booij & J. van Marle (Ed.), *Yearbook of Morphology 2001* (pp. 203–235). Dordrecht : Kluwer.

- HAYES, B. (1980). *A Metrical Theory of Stress Rules*. Thèse de Doctorat. MIT.
- HAYES, B. (1982). Extrametricality and English Stress. *Linguistic Inquiry*, 13(2), 227–276.
- HAYES, B. (1984). The Phonology of Rhythm in English. *Linguistic Inquiry*, 15(1), 33–74.
- HAYES, B. (1989). Compensatory Lengthening in Moraic Phonology. *Linguistic Inquiry*, (20), 253–306.
- HAYES, B. (1995). *Metrical Stress Theory: Principles and Case Studies*. Chicago : The University of Chicago Press.
- HAYES, B. & LAHIRI, A. (1991). Durationally-Specified Intonation in English and Bengali. In J. Sundberg, L. Nord, & R. Carlson (Eds.), *Music, Language, Speech, and Brain* (pp. 49–96). London : Macmillan.
- HEDIA, S. BEN & PLAG, I. (à paraître). Gemination and Degemination in English Prefixation : Phonetic Evidence for Morphological Organization. [Consulté le 27/03/2016]. URL : http://www.spoken-morphology.hhu.de/fileadmin/redaktion/Fakultaeten/Philosophische_Fakultaet/FG_2373/Publikationen/3_VAR/Jan.2016_gemination.pdf
- HIRSCH, A. (2014). What is the domain for weight computation: the syllable or the interval? *Proceedings of Phonology 2013*, 1–12.
- HYMAN, L. (1985). *A Theory of Phonological Weight*. Dordrecht : Foris.
- ITO, J. & MESTER, A. (2001). Covert generalizations in Optimality Theory: the role of stratal faithfulness constraints. *Studies in Phonetics, Phonology, and Morphology*, 7(2), 273–299.
- ITÔ, J. & MESTER, A. (1995). Japanese Phonology. In J. Goldsmith (Ed.), *The Handbook of Phonological Theory* (pp. 816–838). Oxford : Blackwell.
- ITÔ, J. & MESTER, A. (2009a). The extended prosodic word. In B. Kabak & J. Grijzenhout (Eds.), *Phonological Domains: Universals and Derivations* (pp. 135–194). Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- ITÔ, J. & MESTER, A. (2009b). The onset of the prosodic word. In *Phonological Argumentation. Essays on Evidence and Motivation* (pp. 227–260). London : Equinox.
- JACKENDOFF, R. (1975). Morphological and semantic regularities in the lexicon. *Language*, 51(3), 639–671.
- JACKENDOFF, R. (1997). *The Architecture of the Language Faculty*. Cambridge, MA : MIT Press.
- JACKENDOFF, R. (2002). *Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution*. Oxford : Oxford University Press.
- JAEGER, J. J. (1986). On the Acquisition of Abstract Representations for English Vowels. *Phonology Yearbook*, 3(1986), 71–97.
- JENSEN, J. T. (2000). Against ambisyllabicity. *Phonology*, 17(2), 187–235.
- JONES, D. (1967). *The Phoneme: Its Nature and Use* (3^{ème} édition). Cambridge : Heffer.
- JONES, D. (2003). *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (16^{ème} édition). Cambridge : Cambridge University Press.

- JONES, D. (2006). *Cambridge English Pronouncing Dictionary* (17^{ème} édition). Cambridge : Cambridge University Press.
- KAGER, R. (1989). *A Metrical Theory of Stress and Destressing in English and Dutch*. Thèse de Doctorat. Université d'Utrecht.
- KAGER, R. (1995). English Stress: Re-inventing the Paradigm. Review of: Principles of English Stress by Luigi Burzio. *GLOT International*, 9/10, 19–21.
- KAGER, R. (1999). *Optimality Theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- KAHN, D. (1976). Syllable-based generalizations in English phonology. *Indiana University Linguistics Club*.
- KAISSE, E. M. & SHAW, P. A. (1985). On the theory of Lexical Phonology. *Phonology Yearbook*, 2, 1–30.
- KATAMBA, F. & STONHAM, J. (2006). *Morphology*. Basingstoke, New York : Palgrave Macmillan.
- KAYE, A. S. (2005). Gemination in English. *English Today*, 21(2), 43–55.
- KAYE, J. (1995). Derivations and interfaces. *Frontiers of Phonology*, 289–332.
- KENSTOWICZ, M. (1996). Base-identity and Uniform Exponence: Alternatives to Cyclicity. In J. Durand & B. Laks (Eds.), *Current Trends in Phonology: Models and Methods. Volume I* (pp. 363–393). Salford : European Studies Research Institute.
- KENYON, J. S. & KNOTT, T. A. (1953). *A Pronouncing Dictionary of American English*. Springfield, MA : Merriam.
- KIPARSKY, P. (1979). Metrical Structure Assignment is Cyclic. *Linguistic Inquiry*, 10(3), 421–441.
- KIPARSKY, P. (1982). From Cyclic Phonology to Lexical Phonology. In H. Van der Hulst & N. Smith (Eds.), *The Structure of Phonological Representations I* (pp. 131–175). Dordrecht : Foris.
- KIPARSKY, P. (1985). Some consequences of lexical phonology. *Phonology, Yearbook 2*, 85–130.
- KIPARSKY, P. (2000). Opacity and cyclicity. *Linguistic Review*, 17, 351–365.
- KIPARSKY, P. (2003). Finnish noun inflection. In D. Nelson & S. Manninen (Eds.) *Generative approaches to Finnic and Saami linguistics* (pp. 109–161). Stanford : CSLI.
- KIPARSKY, P. (2010). Reduplication in Stratal OT. In L. Uyechi & L. Hee Wee (Eds.), *Reality Exploration and Discovery: Pattern Interaction in Language & Life*. Stanford : CSLI Publications.
- KRAZKA-SZLENK, I. (2007). Analogy: the Relation Between Lexicon and Grammar. *LINCOM Studies in Theoretical Linguistics*. Munich : LINCOM Europa.
- LADD, D. R. (1978). Stylized Intonation. *Language*, (54), 514–540.
- LAKS, B. (2005). La liaison et l'illusion. *Langages*, 158(2), 101–125.
- LEHRER, A. (1985). Markedness and Antonymy. *Journal of Linguistics*, 21(2), 397–429.
- LEVELT, W. J. M. ROELOFS, A. & MEYER, A. S. (1999). A Theory of Lexical Access in Speech Production. *Behavioral and Brain Sciences*, 22(1), 1–75.

- LIBERMAN, M. (1975). *The Intonational System of English*. Thèse de Doctorat. MIT.
- LIBERMAN, M. & PRINCE, A. (1977). On Stress and Linguistic Rhythm. *Linguistic Inquiry*, 8(2), 249–336.
- MARCHAND, H. (1969). *The Categories and Types of Present-Day English Word-Formation*. Munich : C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung.
- MARSLEN-WILSON, W. KOMISARJEVSKY TYLER, L. WAKSLER, R. & OLDER, L. (1994). Morphology and Meaning in the English Mental Lexicon. *Psychological Review*, 101(1), 3–33.
- MARTIN, M. (2011). *De l'accentuation lexicale en anglais australien standard contemporain*. Thèse de Doctorat. Université de Tours.
- MARVIN, T. (2002). *Topics in the Stress and Syntax of Words*. Thèse de Doctorat. MIT.
- MARVIN, T. (2013). Is Word Structure Relevant for Stress Assignment? *Distributed Morphology Today*, 79–93.
- MATTIELLO, E. (2013). *Extra-Grammatical Morphology in English: Abbreviations, Blends, Reduplicatives and Related Phenomena*. Berlin, Boston : Mouton de Gruyter.
- MATTYS, S. (2000). The Perception of Primary and Secondary Stress in English. *Perception & Psychophysics*, 62(2), 253–265.
- MCCARTHY, J. J. (1982). Prosodic structure and expletive infixation. *Linguistics Department Faculty Publication Series*. Paper 93.
- MCCARTHY, J. J. (2002). *A Thematic Guide to Optimality Theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MCCARTHY, J. J. (2007). What is Optimality Theory? *Linguistic Department Faculty Publication Series*. Paper 93.
- MCCARTHY, J. J. & PRINCE, A. (1995). Faithfulness and Reduplicative Identity. In J. Beckman, L. W. Dickey, & S. Urbanczyk (Eds.), *University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics 18* (pp. 249–384). Amherst : GLSA.
- MCCARTHY, J. J. & PRINCE, A. (1999). Faithfulness and identity in prosodic morphology. In R. Kager, H. Van der Hulst, & W. Zonneveld (Eds.), *The Prosody-Morphology Interface* (pp. 218–309). Cambridge : Cambridge University Press.
- MCCARTHY, J. J. & PRINCE, A. S. (1996). Prosodic Morphology 1986. *Linguistics Department Faculty Publication Series*. University of Massachusetts, Amherst. Paper 13.
- MCMAHON, A. (2000). *Lexical Phonology and the History of English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- MCMAHON, A. (2001). Review of Michael Hammond (1999). *The Phonology of English: a Prosodic Optimality-Theoretic Approach*. Oxford : Oxford University Press. *Phonology*, (18), 421–426.
- MCMAHON, A. (2007). Who's Afraid of the Vowel Shift Rule? *Language Sciences*, 29(2–3), 341–359.
- Merriam-Webster* [En ligne] <http://www.merriam-webster.com> [Consulté le 25/08/2016]
- MINKOVA, D. (1982). The Environment for Open Syllable Lengthening in Middle English. *Folia Linguistica Historica*, 3(2), 29–58.

- MINKOVA, D. (1991). *The History of Final Vowels in English. The Sound of Muting*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- MINKOVA, D. (2006). Old and Middle English Prosody. In A. van Kemenade & B. Los (Eds.), *The Handbook of the History of English* (pp. 95–125). Oxford : Blackwell Publishing.
- MOHANAN, K. P. (1982). *Lexical Phonology*. Thèse de Doctorat. MIT.
- MONTGOMERY, S. (2001). *The Case for Synchronic Orthographic Primacy: the effect of literacy on phonological processing*. Thèse de Doctorat. University of Edinburgh.
- MONTGOMERY, S. (2005). Lax Vowels, Orthography and /ə/: The Need for Orthographic Primacy. *Linguistische Berichte*, 201, 14–64.
- MOORE-MAUROUX, S. (2002). *Les mots composés : Analyse de schémas accentuels de l'anglais britannique standard*. Thèse de Doctorat. Université de Poitiers.
- MUDGAN, J. (2015). Units of word-formation. In P. O. Müller, I. Ohneiser, S. Olsen, & F. Rainer (Eds.), *Word-Formation. An International Handbook of the Languages of Europe. Volume I* (pp. 1–71). Berlin, Boston : Mouton de Gruyter.
- MYERS, J. (1999). Lexical phonology and the lexicon. Manuscrit, National Chung Cheng University.
- MYERS, J. & LI, Y. (2009). Lexical frequency effects in Taiwan Southern Min syllable contraction. *Journal of Phonetics*, (37), 212–230.
- MYERS, S. (1987). Vowel shortening in English. *Natural Language & Linguistic Theory*, 5(4), 485–518.
- NEELEMAN, A. & VAN DE KOOT, J. (2006). On Syntactic and Phonological Representations. *Lingua*, 116(10), 1524–1552.
- NESPOR, M. & VOGEL, I. (1986). *Prosodic Phonology*. Foris : Dordrecht.
- NESPOR, M. & VOGEL, I. (1989). On Clashes and Lapses. *Phonology*, 6(1), 69.
- NEUMAN, Y. (2009). *L'influence de l'écriture sur la langue*. Thèse de Doctorat. Paris III - Sorbonne nouvelle.
- OH, G. E. & REDFORD, M. A. (2012). The Production and Phonetic Representation of Fake Geminate in English. *Journal of Phonetics*, 40(1), 82–91.
- ORGUN, C. O. (1996). *Sign-based morphology and phonology: with special attention to Optimality Theory*. Thèse de Doctorat. University of California, Berkeley.
- PAILLARD, M. (2000). *Lexicologie contrastive anglais-français. Formation des mots et construction du sens*. Gap & Paris : Ophrys.
- PASTIZZO, M. J. & FELDMAN, L. B. (2004). Morphological processing: A comparison between free and bound stem facilitation. *Brain and Language*, 90(1–3), 31–39.
- PATER, J. (1995). On the Nonuniformity of Weight-to-Stress and Stress Preservation Effects in English. Manuscrit, McGill University.
- PATER, J. (2000). Non-uniformity in English Secondary Stress: the Role of Ranked and Lexically Specific Constraints. *Phonology*, 17, 237–274.
- PATER, J. (2009). Weighted constraints in generative linguistics. *Cognitive Science*, 33(6), 999–1035.

- PATER, J. (2016). Universal Grammar with Weighted Constraint. In John J. McCarthy & J. Pater (Eds). *Harmonic Grammar and Harmonic Serialism*. London : Equinox.
- PEEREMAN, R. DUFOUR, S. & BURT, J. S. (2009). Orthographic influences in spoken word recognition: the consistency effect in semantic and gender categorization tasks. *Psychonomic Bulletin & Review*, 16(2), 363–8.
- PERRE, L. PATTAMADILOK, C. MONTANT, M. & ZIEGLER, J. C. (2009). Orthographic effects in spoken language: on-line activation or phonological restructuring? *Brain Research*, 1275, 73–80.
- PERRE, L. & ZIEGLER, J. C. (2008). On-line activation of orthography in spoken word recognition. *Brain Research*, 1188, 132–8.
- PLAG, I. (2003). *Word-formation in English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- PLAG, I. (2004). Syntactic category Information and the semantics of derivational morphological rules. *Folia Linguistica*, 38(3–4).
- PLAG, I. KUNTER, G. & SCHRAMM, M. (2011). Acoustic correlates of primary and secondary stress in North American English. *Journal of Phonetics*, 39(3), 362–374.
- PRINCE, A. & SMOLENSKY, P. (1993). Optimality Theory: Constraint Interaction in Generative Grammar. Manuscript, Rutgers University et University of Colorado.
- R CORE TEAM. (2015). R: A Language and Environment for Statistical Computing. Vienna, Austria : R Foundation for Statistical Computing.
- RAFFELSIEFEN, R. (1993). Relating words: A Model of Base Recognition. Part I. *Linguistic Analysis*, (23), 3–161.
- RAFFELSIEFEN, R. (1999). Diagnostics for Prosodic Words Revisited: The Case of Historically Prefixed Words in English. In T. A. Hall & U. Kleinhenz (Eds.), *Studies on the Phonological Word (Current Issues in Linguistic Theory 174)* (pp. 133–201). Amsterdam : John Benjamins Publishing.
- RAFFELSIEFEN, R. (2004). Absolute ill-formedness and other morphophonological effects. *Phonology*, 21(1), 91–142.
- RAFFELSIEFEN, R. (2005). Paradigm Uniformity Effects versus Boundary Effects. In L. J. Downing, T. A. Hall, & R. Raffelsiefen (Eds.), *Paradigms in Phonological Theory* (pp. 211–262). Oxford : Oxford University Press.
- RAFFELSIEFEN, R. (2007). Morphological Word Structure in English and Swedish: the Evidence from Prosody. *Fifth Mediterranean Morphology Meeting*, 209–268.
- RAFFELSIEFEN, R. (2010). Idiosyncrasy , Regularity , and Synonymy in Derivational Morphology : Evidence for Default Word Interpretation Strategies. In S. Olsen (Ed.), *New Impulses in Word-Formation* (pp. 173–232). Hamburg : Buske.
- RAFFELSIEFEN, R. (2015). Phonological Restrictions on English Word-formation. In P. O. Müller, I. Ohnheiser, S. Olsen, & F. Rainer (Eds.), *Word-Formation: An International Handbook of the Languages of Europe*. (pp. 894–917). Berlin, Boston : Mouton de Gruyter.
- RAMSARAN, S. (1990). RP: Fact and fiction. In S. Ramsaran (Ed.), *Studies in the Pronunciation of English. A Commemorative Volume in Honour of A.C. Gimson* (pp. 178–190). Abingdon & New York : Routledge.

- RASTLE, K. & DAVIS, M. H. (2008). Morphological decomposition based on the analysis of orthography. *Language and Cognitive Processes*, 23(7/8), 942–971.
- REVITHIADOU, A. (2011). The Phonological Word. In M. Van Oostendorp, C. J. Ewen, & E. Hume (Eds.), *The Blackwell Companion to Phonology (Vol. 2: Suprasegmental and Prosodic Phonology)* (pp. 1204–1227). Malden, MA : Wiley-Blackwell.
- RICE, K. (2007). Markedness in Phonology. In P. de Lacy (Ed.), *The Cambridge Handbook of Phonology* (pp. 79–98). Cambridge : Cambridge University Press.
- ROACH, P. (2009). *English Phonetics and Phonology: A Practical Course* (4th edition). Cambridge : Cambridge University Press.
- ROCHE, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches Linguistiques de Vincennes*, 39, 95–134.
- ROSS, J. R. (1972). A Reanalysis of English Word Stress (Part I). In M. K. Brame (Ed.), *Contributions to Generative Phonology* (pp. 229–323). Austin : University of Texas Press.
- SAMUELS, B. D. (2015). *Strings or Syllables?* Communication lors du 23^{ème} Manchester Phonology Meeting à l'université de Manchester (28-30 mai).
- SCHANE, S. A. (1979). Rhythm, Accent, and Stress in English Words. *Linguistic Inquiry*, 10(3), 483–502.
- SCHANE, S. A. (2003). Dictionaries and Phonologists: English Accentuation and Stress. *San Diego Linguistic Papers*, (1), 129–209.
- SCHANE, S. A. (2007). Understanding English Word Accentuation. *Language Sciences*, 29(2–3), 372–384.
- SCHEER, T. (2004). *A Lateral Theory of Phonology. Vol 1: What is CVCV, and Why Should It Be ?* Berlin : Mouton de Gruyter.
- SCHEER, T. (2008). Why the Prosodic Hierarchy is a diacritic and why the interface must be direct. In J. Hartmann, V. Hegedüs, & H. van Riemsdijk (Eds.), *Sounds of Silence: Empty Elements in Syntax and Phonology* (pp. 145–192). Amsterdam : Elsevier.
- SCHEER, T. (2010). What OT is, and what it is not (Review of de Lacy (ed.) 2007, *The Cambridge Handbook of Phonology*). *Journal of Linguistics*, 46, 193–218.
- SCHEER, T. (2011). *A Guide to Morphosyntax-Phonology Interface Theories. How Extra-Phonological Information is Treated in Phonology since Trubetzkoy's Grenzsingnale*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- SCHEER, T. (2012a). Chunk definition in phonology: prosodic constituency vs. phase structure. In M. Bloch-Trojnar & A. Bloch-Rozmej (Eds.), *Modules and Interfaces* (pp. 221–253). Lublin : Wydawnictwo KUL.
- SCHEER, T. (2012b). *Direct Interface and One-Channel Translation. A Non-Diacritic Theory of the Morphosyntax-Phonology Interface*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- SCHEER, T. (2013a). Optimality theory. Manuscrit. [Consulté le 24/09/2015]. URL : <http://lolita.unice.fr/~scheer/papers/v0%20heslo%20Optimality%20Theory%20-%202-2-13.pdf>
- SCHEER, T. (2013b). The Corpus: A Tool among Others. *CORELA* [En ligne], HS-13. [Consulté le 14/09/2014]. URL : <http://corela.revues.org/3006>

- SCHEER, T. (2015). A propos de quelques trivialisés aujourd’hui submergées par l’utilitarisme, la technologie et l’empirisme. Communication lors de la journée “Données et Théories” à la journée d’étude des jeunes chercheurs du LLL à l’université de Tours (26-27 mars). URL : <http://lolita.unice.fr/~scheer/papers/Scheer%20Hdt%20Donn%C3%A9es%20et%20Th%C3%A9orie%20Tours.pdf>
- SCHIERING, R. HILDEBRANDT, K. A. & BICKEL, B. (2007). *Cross-Linguistic Challenges for the Prosodic Hierarchy: Evidence from Word Domains*. Manuscript. University of Leipzig.
- SCOBIE, J. (1991). Towards Declarative Phonology. *Edinburgh Working Papers in Cognitive Science*, (7), 1–26.
- SCOBIE, J. COLEMAN, J. & BIRD, S. (1996). Key Aspects of Declarative Phonology. In J. Durand & B. Laks (Eds.), *Current Trends in Phonology: Models and Methods*. Vol. 2 (pp. 685–709). Salford, Manchester : ESRI.
- SEIDENBERG, M. S. & TANENHAUS, M. K. (1979). Orthographic effects on rhyme monitoring. *Journal of Experimental Psychology: Human Learning and Memory*, 5, 546–554.
- SELKIRK, E. O. (1980a). Prosodic Domains in Phonology: Sanskrit Revisited. In M. Aronoff & M.-L. Kean (Eds.), *Juncture* (pp. 107–129). Saratoga : Anma Libri.
- SELKIRK, E. O. (1980b). The Role of Prosodic Categories in English Word Stress. *Linguistic Inquiry*, 11(3), 563–605.
- SELKIRK, E. O. (1981). On Prosodic Structure and its Relation to Syntactic Structure. In T. Fretheim (Ed.), *Nordic Prosody II* (pp. 111–140). Trondheim : TAPIR.
- SELKIRK, E. O. (1982). *The Syntax of Words*. Cambridge, MA : MIT Press.
- SELKIRK, E. O. (1984). *Phonology and Syntax: The Relation between Sound and Structure*. *Current studies in linguistics series*. Cambridge : MIT Press.
- SELKIRK, E. O. (1986). On Derived Domains in Sentence Phonology. *Phonology Yearbook*, (3), 371–405.
- SELKIRK, E. O. (1995). The Prosodic Structure of Function Words. In J. N. Beckman, S. Urbanczyck, & L. Walsh (Eds.), *Papers in Optimality Theory* (pp. 439–469). Amherst : University of Massachusetts Occasional Papers.
- SIEGEL, D. C. (1974). *Topics in English Morphology*. Thèse de Doctorat. MIT.
- SIEGEL, D. C. (1980). Why there is no = Boundary. In M. Aronoff & M.-L. Kean (Eds.), *Juncture* (pp. 131–134). Saratoga : Anma Libri.
- SLEDD, J. (1962). Notes on English stress. In *First Texas Conference on Problems of Linguistic Analysis in English* (pp. 33–44). Austin : University of Texas.
- SOLÉ SABATER, M. J. (1991). Stress and rhythm in English. *Revista Alicantina de Estudios Ingleses*, 4, 145–162.
- SPENCER, A. (1991). *Morphological Theory*. Oxford : Basil Blackwell.
- SPENCER, A. (1996). *Phonology: Theory and Description*. Oxford : Blackwell.
- STANTON, J. & STERIADE, D. (2014). *Stress Window and Base Faithfulness in English Suffixal Derivatives*. Communication lors du 22^{ème} Manchester Phonology Meeting à l’université de Manchester (29-31 mai).

- STERIADE, D. (2012). *Intervals vs. Syllables as Units of Linguistic Rhythm*. Communication réalisée lors de la conférence EALING 10 à Paris (11-13 septembre).
- STOCKWELL, R. & MINKOVA, D. (2001). *English Words: History and Structure*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SZIGETVÁRI, P. (2007). Branching onsets and syncope in English. *Language Sciences*, 29(2–3), 408–425.
- SZIGETVÁRI, P. (2012). Stress and vowel reduction in English. Communication lors de la conférence à la cinquième conférence SinFonIJA à Vienne (28 septembre). URL : <http://seas3.elte.hu/szigetva/papers/vred.pdf>
- SZIGETVÁRI, P. (2013). Phonological analysis , 8: The phonology–morphology interface. In *English Phonological Analysis: A Coursebook*. Budapest : Department of English Linguistics, Eötvös Loránd University.
- SZIGETVARI, P. (2015). *Syllables are not Structure*. Communication lors du 23^{ème} Manchester Phonology Meeting à l'université de Manchester (28-30 mai). URL : <http://seas3.elte.hu/szigetva/papers/syll.pdf>
- SZPYRA, J. (1989). *The Morphology-Phonology Interface: Cycles, Levels and Words*. London & New York : Routledge.
- TAFT, M. (1979). Recognition of affixed words and the word frequency effect. *Memory & Cognition*, 7(4), 263–272.
- TAFT, M. (1994). Interactive-activation as a framework for understanding morphological processing. *Language and Cognitive Processes*, 9(3), 271–294.
- TAFT, M. (2006). Orthographically influenced abstract phonological representation: evidence from non-rhotic speakers. *Journal of Psycholinguistic Research*, 35(1), 67–78.
- TAFT, M. & FORSTER, K. I. (1975). Lexical storage and retrieval of prefixed words. *Journal of Verbal Learning and Verbal Behavior*, 14(6), 638–647.
- TAFT, M. & HAMBLY, G. (1985). The influence of orthography on phonological representations in the lexicon. *Journal of Memory and Language*, 24, 320–335.
- TAFT, M. HAMBLY, G. & KINOSHITA, S. (1986). Visual and auditory recognition of prefixed words. *The Quarterly Journal of Experimental Psychology: Human Experimental Psychology*, 38A, 351–366.
- TAFT, M. & KOUGIOUS, P. (2004). The processing of morpheme-like units in monomorphemic words. *Brain and Language*, 90(1–3), 9–16.
- TOURNIER, J. (1985). *Introduction descriptive à la lexicogénétique de l'anglais contemporain*. Paris & Genève : Champion - Slatkine.
- TOURNIER, J. (1993). *Precis de lexicologie anglaise* (3rd ed.). Paris : Nathan.
- TREIMAN, R. BOWEY, J. A. & BOURASSA, D. (2002). Segmentation of Spoken Words into Syllables by English-speaking Children. *Journal of Experimental Child Psychology*, 83, 213–238.
- TREVIAN, I. (2003). *Morphoaccentologie et processus d'affixation de l'anglais*. Bern : Peter Lang.

- TREVIAN, I. (2007). Stress-neutral endings in contemporary British English: an updated overview. *Language Sciences*, 29(2–3), 426–450.
- TREVIAN, I. (2010). *Les affixes anglais, productivité, formation de néologismes et contraintes combinatoires : De la diachronie à la synchronie*. Bern : Peter Lang.
- TROUBETZKOÏ, N. S. (1936). Die phonologischen Grenzsingale. In *Proceedings of the 2nd International Congress of the Phonetic Sciences* (pp. 45–49). Cambridge : Cambridge University Press.
- TURCSAN, G. & HERMENT, S. (2015). Making Sense of Nonce Word Stress in English. In J. A. Mompean & J. Fouz (Eds.), *Investigating English Pronunciation: Current Trends and Directions* (pp. 23–46). Hampshire, England : Palgrave Macmillan.
- VAN DER HULST, H. (2010). Word Accent: Terms, Typologies and Theories. In H. van der Hulst, R. Goedemans, & E. van Zanten (Eds.), *Stress Patterns of the World. Part II: the Data*. (pp. 3–54). Berlin : Mouton de Gruyter.
- VAN DER HULST, H. (2012). Deconstructing Stress. *Lingua*, 122(13), 1494–1521.
- VAN DER HULST, H. (2014a). Representing Rhythm. In H. Van der Hulst (Ed.), *Word Stress: Theoretical and typological issues*. (pp. 325–365). Cambridge : Cambridge University Press.
- VAN DER HULST, H. (2014b). Word Stress: Past, Present and Future. In H. van der Hulst (Ed.), *Word Stress. Theoretical and Typological Issues2* (pp. 3–55). Cambridge : Cambridge University Press.
- VENNEMANN, T. (1988). *Preference Laws for Syllable Structure and the Explanation of Sound Change*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- VIDEAU, N. (2013). *Préfixation et phonologie de l'anglais : Analyse lexicographique, phonétique et acoustique*. Thèse de Doctorat. Université de Poitiers.
- WANG, H. S. & DERWING, B. L. (1986). More on English Vowel Shift: The Back Vowel Question. *Phonology Yearbook*, 3, 99–116.
- WAUGH, L. R. (1982). Marked and unmarked: A choice between unequals in semiotic structure. *Semiotica*, (38), 299–318.
- WELLS, J. C. (1990). *Longman Pronunciation Dictionary* (1st ed). London : Longman.
- WELLS, J. C. (2000). *Longman Pronunciation Dictionary* (2nd ed). London : Longman.
- WELLS, J. C. (2008). *Longman Pronunciation Dictionary* (3rd ed). London : Longman.
- WENNERSTROM, A. (1993). Focus on the Prefix: Evidence for Word-Internal Prosodic Words. *Phonology*, 10(2), 309–324.
- WENSZKY, N. (2004). *Secondary Stress in English Words*. Budapest : Akademiai Kiado.
- YAMADA, E. (2010). *Subsidiary Stresses in English*. Tokyo : Kaitakusha.
- ZAMUNER, T. S. & OHALA, D. K. (1999). Pre-literate Children's Syllabification of Intervocalic Consonants. *Proceedings of the 23rd Annual Boston Conference on Language Development*. Somerville, MA : Cascadilla Press.

Quentin DABOUIS

L'accent secondaire en anglais britannique contemporain

Résumé

Cette étude de l'accent secondaire en anglais britannique contemporain s'inscrit dans l'approche développée par Lionel Guierre et se compose d'un volet théorique et d'un volet empirique.

Dans un premier temps, nous apportons notre contribution à l'échange entre l'école de Guierre et les théories plus « standard » en phonologie et en morphologie. Pour cela, nous réaffirmons, à l'aide de travaux qui lui sont extérieurs, les spécificités de l'approche guierrienne. Ainsi, nous proposons une définition de ce que nous entendons par accent en anglais, nous défendons l'importance de la prise en compte de l'information orthographique dans les analyses de la phonologie de l'anglais, nous faisons des propositions sur la manière dont la structure segmentale peut influencer l'accentuation, nous argumentons qu'il est nécessaire de reconnaître des unités morphologiques dont le sens est opaque et défendons que l'anglais peut être analysé comme ayant non pas une, mais plusieurs phonologies.

Dans un second temps, après une présentation des théories contemporaines traitant de l'accent secondaire et une revue de la littérature sur le sujet, nous proposons une analyse d'un corpus de 5829 mots portant un accent secondaire tirés de la troisième édition du *Longman English Pronunciation Dictionary*. La présence et la position de l'accent secondaire sont analysées pour les différentes catégories morphologiques retenues dans le corpus. Nous nous intéressons également à des phénomènes liés à l'accent secondaire tels que la valeur de la voyelle accentuée sous accent secondaire ou la gémation.

Nos résultats confirment les analyses précédentes de l'accent secondaire sur plusieurs points. Tout d'abord, celui-ci est bien régit par des contraintes rythmiques s'appliquant au sein d'une même unité lexicale. Parmi les dérivés suffixaux, c'est l'isomorphisme dérivationnel qui prévaut dans la très grande majorité des mots étudiés, même si quelques exceptions sont relevées et discutées. Comme le relève l'essentiel de la littérature, les préfixes transparents possèdent leur propre domaine phonologique, ce qui se manifeste par la présence d'un accent secondaire même lorsque le préfixe est monosyllabique et que sa base est accentuée à l'initiale, par des gémées consonantiques ou encore par la valeur libre de la voyelle des préfixes monosyllabiques à voyelle finale.

En revanche, nous ne sommes pas en mesure de confirmer certaines analyses proposées dans la littérature. Nous ne relevons pas d'impact de la structure segmentale sur le placement de l'accent secondaire dans les mots non-dérivés ayant au moins trois syllabes prétoniques. Nous ne relevons pas non plus d'effet de la fréquence relative sur la préservation accentuelle en deuxième syllabe parmi les dérivés suffixaux ayant trois syllabes prétoniques, mais nous relevons un effet de la présence d'un préfixe monosyllabique et de la proéminence relative des deux premières syllabes.

La présente étude apporte également des éléments qui, à notre connaissance, n'ont pas été relevés dans la littérature. Nous relevons des paires antonymiques de préfixés dont l'opposition sémantique peut être ramenée à l'opposition entre les préfixes et pour lesquelles seuls l'un des membres de la paire peut porter un accent sur son préfixe. Nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit là d'une manifestation du caractère marqué de ce membre de la paire. Nous relevons une nouvelle règle de prononciation de la voyelle accentuée que nous avons nommée la « règle de l'initiale prétonique ». Nous relevons également que les préfixes monosyllabiques sémantiquement opaques ont une tendance à rejeter l'accent secondaire. Enfin, nous proposons une explication au schéma /021(-)/ relevé dans les dérivés suffixaux. Ce schéma est déterminé par la fréquence relative du dérivé et de ses dérivants ainsi que par la présence ou absence d'un agrégat consonantique à la suite de la deuxième voyelle.

Mots clés : phonologie / morphologie / morphophonologie / graphophonologie / anglais / prononciation / accentuation / accent secondaire

Quentin DABOUIS

L'accent secondaire en anglais britannique contemporain

Résumé en anglais

This study on secondary accent in contemporary British English stands in the approach developed by Lionel Guierre and is composed of a theoretical section and an empirical section.

First, we put forth our contribution to the exchange between the Guierrian School and more “standard” phonological and morphological theories. We do so by reasserting the specificities of the Guierrian framework using works from other theoretical frameworks. Thus, we propose a definition of what we mean by accent in English, we defend the importance of including orthographic information in the analysis of English phonology, we put forward proposals on how segmental structure may influence accent placement in this framework, we claim that it is necessary to acknowledge morphological units whose meaning is opaque and, finally, defend the view that English can be analysed as having not one but several phonologies.

Secondly, after a presentation of contemporary theories dealing with secondary stress or accent and a literature review on the topic, we propose an analysis of a 5,829 words corpus containing a secondary stress mark from the third edition of the *Longman English Pronunciation Dictionary*. The presence and the position of secondary accent are analysed for the different morphological categories retained in the corpus, along with other related phenomena such as the value of the accented vowel or gemination.

Our results confirm previous analyses on several points. First, secondary accent is restricted by rhythmic constraints which apply within a single lexical unit. Among suffixal derivatives, stress preservation prevails in the vast majority of the words studied here, even though a few exceptions are noted and discussed. As noted by most of the literature, transparent prefixes have their own phonological domain. This can be observed through the presence of a secondary accent on monosyllabic prefixes even when the base they are attached to has an initial accent, through consonant geminates or through the systematic presence of free vowels for vowel-final monosyllabic prefixes.

However, we cannot confirm certain analyses proposed in the literature. We do not find any effect of segmental structure on accent placement in non-derived words with at least three pretonic syllables. We do not find any effect of relative frequency on second-syllable stress preservation in suffixal derivatives with three pretonic syllables, but instead find an effect of the presence of a monosyllabic opaque prefix and of the relative prominence of the first two syllables.

The present study also bring forwards elements which, to our knowledge, have not been noted previously. We find pairs of antonymic prefixed words which can be opposed only through the meaning of their prefixes and for which only one member of the pair may bear a secondary accent on its prefix. We make the hypothesis that this accent is the manifestation that this word is the marked member of the pair. We find a new rule which we name the “Pretonic Initial Rule”. We note a tendency for monosyllabic opaque prefixes to reject secondary accent. Finally, we propose an account of the /021(-)/ pattern found in suffixal derivatives. This pattern is determined by the relative frequency of the derivative and its bases and by the presence or absence of a consonant cluster after the second vowel.

Keywords: phonology / morphology / morphophonology / graphophonology / pronunciation / English / accentuation / stress / secondary accent / secondary stress